

## Règlement grand-ducal du 10 avril 2020

1° déterminant les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et de la nomenclature des diplômes ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissement et niveaux d'enseignement ;

2° modifiant

a) le règlement grand-ducal du 3 août 1998 fixant la mission et les conditions de nomination du Commissaire à l'enseignement musical ;

b) le règlement grand-ducal du 3 août 1998 fixant la mission et la composition de la Commission nationale des programmes de l'enseignement musical.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 28 avril 1998 portant a) harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal ; b) modification de l'article 5 de la loi du 24 mai 1989 sur le contrat de travail ; c) modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'État, et notamment ses articles 2 et 4 ;

Vu l'avis de la commission nationale des programmes de l'enseignement musical ;

Notre Conseil d'État entendu ;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, et après délibération du Gouvernement en conseil ;

*Arrêtons :*

### Partie I<sup>ère</sup> - Définitions et branches d'enseignement

#### Art. 1<sup>er</sup>.

Au sens du présent règlement, on entend par :

1° « adulte » : toute personne âgée d'au moins dix-huit ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre et qui ne s'inscrit pas en formation musicale selon les conditions prévues aux articles 6 à 7, ni en formation instrumentale selon les conditions prévues aux articles 16 à 19, ni en formation vocale-chant selon les conditions prévues aux articles 25 à 27, ni en formation diction selon les conditions prévues aux articles 42 à 43, ni en formation danse jazz selon les conditions prévues aux articles 50 à 51 ;

2° « branche » : toute branche d'enseignement qui peut être enseignée par l'établissement ;

3° « clarinette » : tous les types de clarinettes à l'exception de la clarinette basse ;

4° « commissaire » : le commissaire à l'enseignement musical, tel que prévu à l'article 11 de la loi visée au point 19 ;

5° « commission » : la commission nationale des programmes, telle que prévue à l'article 10 de la loi visée au point 19 ;

6° « commune » : la commune ou le syndicat de communes respectif de l'établissement ;

7° « cordes » : le violon, le violon-alto, le violoncelle et la contrebasse à cordes ;

8° « danse » : la danse classique, la danse contemporaine et la danse jazz ;

9° « diction » : la diction allemande et la diction française ;

10° « direction » : la direction chorale et la direction orchestre ;

- 11° « élève » : toute personne inscrite dans un établissement ;
- 12° « enfant » : tout élève de jeune âge entre quatre et huit ans en éveil musical et en éveil instrumental inscrit dans un établissement ;
- 13° « enseignant » : l'enseignant d'un établissement d'enseignement musical du secteur communal ;
- 14° « établissement » : l'établissement d'enseignement musical de type « conservatoire », « école de musique » ou « cours de musique », tel que prévu à l'article 5 de la loi visée au point 19 ;
- 15° « examen » : les examens relatifs aux différentes branches d'enseignement qui sont organisés par l'établissement respectif, selon les dispositions prévues à l'article 5 de la loi ;
- 16° « formation jazz » : la formation instrumentale jazz et le chant jazz ;
- 17° « gros cuivres » : le baryton, l'euphonium, le tuba basse et la contrebasse ;
- 18° « instruments à vent » : le hautbois, le cor anglais, le basson, la flûte à bec, la flûte traversière, la clarinette, la clarinette basse, le saxophone, les petits cuivres, l'alto en mib, le cor en fa, le trombone, le trombone basse et les gros cuivres ;
- 19° « loi » : la loi modifiée du 28 avril 1998 portant a) harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal ; b) modification de l'article 5 de la loi du 24 mai 1989 sur le contrat de travail ; c) modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'État et les règlements grand-ducaux s'y rapportant ;
- 20° « ministre » : le ministre ayant l'enseignement musical dans ses attributions ;
- 21° « mise en loge » : la technique visant à isoler l'élève dans une salle de préparation le temps du déroulement d'un examen ;
- 22° « petits cuivres » : la trompette, le bugle et le cornet ;
- 23° « pool d'études » : le recueil d'études établi au niveau national ;
- 24° « saxophone » : les saxophones soprano, alto, ténor et baryton.

## **Art. 2.**

(1) Au cours d'une même année, un élève ne peut s'inscrire simultanément, dans un ou plusieurs établissements, dans une même branche.

(2) La liste des différentes branches d'enseignement figure à l'annexe 1. Les différentes branches, les organigrammes, ainsi que les programmes d'études figurent aux annexes 2 à 82.

(3) À l'intérieur des différentes divisions et des différents degrés, les passages d'une année à l'autre sont fixés et certifiés par l'établissement.

À l'intérieur des différentes divisions et des différents degrés, l'élève peut être autorisé à passer à un niveau supérieur sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, sans devoir suivre consécutivement toutes les années et sans passer les examens y relatifs. Dans les cas où le passage d'une année à l'autre n'est pas prévu par le présent règlement, il est fixé et certifié par l'établissement compétent.

## **Art. 3.**

Pour toute branche ne figurant pas dans la liste des branches d'enseignement énumérées à l'annexe 1, l'établissement soumet au ministre une demande motivée comprenant une esquisse de structure, d'horaires et de programme d'études pour le 1<sup>er</sup> mai précédant l'année scolaire prévue pour l'introduction de ladite branche. Suite aux avis du commissaire et de la commission, le ministre autorise ou non l'enseignement de cette branche pendant deux années, sous la surveillance du commissaire, et en attendant que la commission ait élaboré un programme d'études correspondant.

Au cours de la deuxième année probatoire, l'organigramme et le programme d'études élaborés sont transmis au ministre pour approbation au plus tard jusqu'au 1<sup>er</sup> avril précédant l'année scolaire prévue en vue d'inscrire la branche en question à la liste énumérée à l'annexe 1 et d'ajouter les niveaux d'enseignement.

## Partie II - Les niveaux d'enseignement des différentes branches

### Livre I<sup>er</sup> - Musique classique

#### Titre I<sup>er</sup> - Formation musicale

##### Art. 4.

La formation musicale comprend quatre divisions, dont l'éveil musical, et s'étend sur une durée totale de onze années.

#### Chapitre I<sup>er</sup> - Éveil musical

##### Art. 5.

(1) L'éveil musical se déroule dans un cycle d'une durée totale de trois années d'études, dénommées « éveil musical 1 », « éveil musical 2 » et « éveil musical 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes.

Les enfants âgés d'au moins quatre ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre sont inscrits en éveil musical 1, les enfants âgés d'au moins cinq ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre sont inscrits en éveil musical 2 et les enfants âgés d'au moins six ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre sont inscrits en éveil musical 3. Le passage à l'année suivante se fait exclusivement en fonction de l'âge de l'enfant.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'éveil musical sont fixés aux annexes 2 et 3.

#### Chapitre II - Formation musicale

##### Art. 6.

(1) La division inférieure de la formation musicale comprend quatre années d'études, dont la dénomination et la durée des cours sont les suivantes :

- 1° la « formation musicale 1 » qui comprend un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
- 2° la « formation musicale 2 » qui comprend un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes, dont trente minutes de partie libre à définir par l'établissement ;
- 3° la « formation musicale 3 » qui comprend un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes, dont trente minutes de partie libre à définir par l'établissement ;
- 4° la « formation musicale 4 » qui comprend un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes, dont trente minutes de partie libre à définir par l'établissement.

Les élèves âgés d'au moins sept ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre sont inscrits en formation musicale 1. Chaque établissement peut offrir en parallèle à la formation musicale 4 un cours supplémentaire, dénommé « formation musicale 4 renforcée », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes pour préparer les élèves à leur admission en division moyenne spécialisée.

(2) La division inférieure est clôturée par l'obtention du certificat de la division inférieure qui est décerné par l'établissement, après le passage de l'examen comportant l'épreuve en formation musicale 4 qui est regroupée en trois chapitres, l'oral, l'écoute et la théorie, avec des pondérations définies.

À l'intérieur des chapitres « oral » et « écoute », une subdivision est réalisée :

- 1° pour l'oral, le chant autonome entre en compte pour quatre douzièmes de la note finale et les autres exercices, tels que les chants imposés, exercices de lecture rythmique, chants populaires et chants polyphoniques, pour trois douzièmes de la note finale ;
- 2° pour l'écoute, la dictée mélodique entre en compte pour deux douzièmes de la note finale et les autres exercices, tels que les exercices de dépistage de fautes, des dictées rythmiques et des dictées à choix multiple et reconnaissance de couleurs instrumentales, pour deux douzièmes de la note finale.

Les éléments du chapitre « théorie » comptent pour un douzième dans la note finale.

(3) Les élèves doivent obligatoirement suivre les cours de la division inférieure de la formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure pour pouvoir entamer ou poursuivre soit la formation instrumentale visée à l'article 16, soit la formation vocale visée à l'article 25, soit la formation instrumentale et vocale jazz visée à l'article 35.

**Art. 7.**

(1) La division moyenne s'étend sur un cycle de deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne qui est décerné par l'établissement.

L'examen écrit et oral pour l'obtention du diplôme sont regroupés en quatre chapitres dont les pondérations sont déterminées par l'établissement :

1° les chapitres - la théorie, la lecture à vue traditionnelle, la dictée – qui entrent chacun en compte pour au moins un sixième de la note finale ;

2° le chapitre - les autres parties – qui entre en compte pour au maximum trois sixièmes de la note finale. Les élèves doivent obligatoirement suivre les cours de la division moyenne de la formation musicale jusqu'à l'obtention du diplôme de la division moyenne pour pouvoir entamer ou poursuivre soit la formation instrumentale visée à l'article 17, soit la formation vocale visée à l'article 26, soit la formation instrumentale et vocale jazz visée à l'article 36.

(2) L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3.

La division moyenne spécialisée s'étend sur un cycle de deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de deux cent quarante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

Les élèves doivent obligatoirement suivre les cours de la division moyenne spécialisée de la formation musicale jusqu'à l'obtention du premier prix pour pouvoir entamer ou poursuivre soit la formation instrumentale visée à l'article 17, soit la formation vocale visée à l'article 26, soit la formation instrumentale et vocale jazz visée à l'article 36.

(3) La division supérieure s'étend sur un cycle de deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. Le nombre total d'années d'études pour la division supérieure est limité à trois.

(4) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la formation musicale sont fixés aux annexes 2 et 4.

**Chapitre III - Formation musicale pour adultes****Art. 8.**

(1) La formation musicale pour adultes se déroule en quatre années d'études, dénommées « Formation musicale adultes 1 », « Formation musicale adultes 2 », « Formation musicale adultes 3 » et « Formation musicale adultes 4 », avec des cours collectifs hebdomadaires d'une durée de soixante minutes.

Elle peut être organisée en deux années d'études, sur décision de l'établissement, dénommées, dans ce cas, « Formation musicale adultes 1/adultes2 » et « Formation musicale adultes 3/adultes4 », avec des cours collectifs hebdomadaires d'une durée de cent vingt minutes. Le passage d'une année à l'autre est fixé et certifié par l'établissement.

La formation musicale pour adultes est clôturée par une épreuve à définir et à certifier par l'établissement qui permet, en cas de réussite, d'être admis au cours de la formation musicale 4, définie à l'article 6.

(2) La formation musicale pour adultes peut avoir lieu en parallèle à la formation instrumentale pour adultes, définie à l'article 20, ou à la formation vocale pour adultes, définie à l'article 30.

Elle ne peut dépasser une durée totale de quatre années, ou de deux années, selon les dispositions prévues au paragraphe 1<sup>er</sup>, alinéas 1<sup>er</sup> et 2.

Si la formation musicale pour adultes débute après un passage d'une ou de plusieurs années d'études en formation musicale prévue à l'article 6, ces années sont prises en compte et la durée totale de participation est adaptée en conséquence par l'établissement.

(3) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la formation musicale pour adultes sont fixés aux annexes 5 et 6.

## Titre II - Théorie musicale et écritures

### Chapitre I<sup>er</sup> - Culture musicale

#### Art. 9.

(1) Le cours d'écoute de culture musicale se déroule sur une année d'études, avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Est admissible tout élève ayant des notions de tonalité, de cadence et maîtrisant la lecture des clés de sol et de fa.

(2) Le cours est clôturé par un contrôle des connaissances de l'élève et son orientation vers les différentes branches de la théorie musicale et des écritures.

Le contrôle de connaissances prend la forme d'un entretien entre l'élève, l'enseignant et un deuxième enseignant à désigner par l'établissement, portant sur l'analyse de deux œuvres ou de deux extraits d'œuvres. La première œuvre, d'une durée de cinq minutes, sera écoutée par l'élève mis en loge pendant quinze minutes et la deuxième, d'une durée de deux minutes, sera écoutée en audition directe lors de l'épreuve.

(3) L'organigramme de la théorie et des écritures musicales et le programme d'études détaillé de la culture musicale-cours d'écoute sont fixés aux annexes 7 et 8.

### Chapitre II - Analyse musicale

#### Art. 10.

(1) Le cours d'analyse musicale comprend trois divisions d'une durée totale de quatre années d'études, dont :

1° une année d'études, dénommée « inférieur », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes en division inférieure ;

2° une année d'études, dénommée « moyen spécialisé », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes en division moyenne spécialisée ;

3° deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes en division supérieure.

Est admissible tout élève ayant des notions de tonalité, de cadence et maîtrisant la lecture des clés de sol et de fa.

(2) L'examen en division inférieure pour l'obtention de la première mention comprend deux mises en loge de quatre heures, l'une après le premier semestre et l'autre en fin d'année scolaire, qui consistent, chacune, en l'analyse d'œuvres choisies par l'établissement avec application de diverses sortes d'analyses prévues par le programme d'études.

Le résultat de la première mise en loge ne sera communiqué à l'élève qu'à la fin de l'année scolaire avec le résultat de la deuxième mise en loge. Chaque mise en loge compte pour la moitié de la note finale.

#### Art. 11.

(1) L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3.

L'examen pour l'obtention du premier prix comprend, en sus des modalités définies à l'article 57 les épreuves suivantes :

1° une mise en loge de cinq heures après le premier semestre qui compte pour un tiers de la note finale ;

2° une mise en loge de cinq heures en fin d'année scolaire qui compte pour la moitié de la note finale ;

3° une épreuve orale en fin d'année scolaire qui compte pour un sixième de la note finale. Le temps de préparation de l'élève pour cette épreuve est de trente minutes.

Les mises en loge prévues aux points 1° et 2° consistent chacune en l'analyse d'œuvres choisies par l'établissement, avec application des diverses sortes d'analyses prévues par le programme d'études.

(2) L'admission en division supérieure se fait selon les modalités définies à l'article 62.

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur comprend, en sus des modalités définies aux articles 62 à 65, trois volets :

1° une mise en loge de cinq heures consistant en l'analyse d'œuvres choisies par l'établissement avec application de diverses sortes d'analyses prévues par le programme d'études et dont le résultat entre en compte pour un tiers de la note finale ;

2° une réalisation d'un dossier sur l'analyse d'une œuvre au choix de l'élève, après concertation avec son enseignant, qui entre en compte pour la moitié de la note finale ;

3° une soutenance du dossier visé au point 2 qui entre en compte pour un sixième de la note finale.

(3) L'organigramme de la théorie musicale et des écritures et le programme d'études détaillé de l'analyse musicale sont fixés aux annexes 7 et 9.

### Chapitre III - Contrepoint

#### Art. 12.

(1) Le cours de contrepoint comprend quatre divisions et se déroule sur une durée totale de huit années d'études.

(2) Est admissible en division inférieure tout élève ayant réussi le contrôle de connaissances prévu à l'article 9, paragraphe 2, du cours d'écoute de culture musicale.

La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

1° le premier cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes et est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle. L'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle comprend deux épreuves de création d'une pièce à deux voix ;

2° le deuxième cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes et est clôturé par l'obtention de la première mention.

L'examen pour l'obtention de la première mention comprend une mise en loge de six à huit heures pour chacune des deux épreuves de création musicale.

#### Art. 13.

(1) L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3.

La division moyenne spécialisée comprend deux années d'études avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes et est clôturée par l'obtention du premier prix. L'examen pour l'obtention du premier prix comprend une mise en loge de huit heures pour chacune des deux épreuves, en sus des modalités définies aux articles 57 et 58.

(2) La division supérieure comprend deux années d'études avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes et est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur comprend une mise en loge de huit heures pour chacune des deux épreuves en sus des modalités définies aux articles 62 à 65.

(3) L'organigramme de la théorie musicale et des écritures et le programme d'études détaillé du contrepoint sont fixés aux annexes 7 et 10.

### Titre III - Formation instrumentale

#### Art. 14.

La formation instrumentale comprend quatre divisions, dont l'éveil instrumental, et s'étend sur une durée totale de dix-sept années.

### Chapitre I<sup>er</sup> - Éveil instrumental

#### Art. 15.

(1) L'éveil instrumental comprend trois années d'études au total avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de vingt minutes en première année, de vingt ou de trente minutes en deuxième année et de trente minutes en troisième année.

(2) Les enfants âgés d'au moins cinq ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre sont inscrits en éveil instrumental 1, les enfants âgés d'au moins six ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre sont inscrits en éveil instrumental 2 et les enfants âgés d'au moins sept ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre sont inscrits en éveil instrumental 3. Le passage à l'année suivante se fait en fonction de l'âge de l'enfant.

(3) L'éveil instrumental est possible dans toutes les branches qui figurent à l'annexe 1, sous le point 1.3.2. de la sous-section formation instrumentale, à l'exception des instruments pour lesquels des conditions d'admission spécifiques sont fixées dans les articles suivants et les programmes d'études respectifs.

L'organigramme de la formation instrumentale et le programme d'études détaillé de l'éveil instrumental sont fixés aux annexes 11 et 12.

## Chapitre II - Formation instrumentale

### Art. 16.

(1) La division inférieure de la formation instrumentale comprend deux cycles d'une durée totale de huit années. Est admissible en division inférieure tout élève ayant atteint au moins l'âge de huit ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre.

(2) Le premier cycle, réparti en inférieur 1 et inférieur 2, comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 1.1 », « inférieur 1.2 », « inférieur 2.1 » et « inférieur 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Le premier cycle est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle.

(3) Le deuxième cycle, réparti en inférieur 3 et inférieur 4, de la division inférieure comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 3.1 », « inférieur 3.2 », « inférieur 4.1 » et « inférieur 4.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente ou de quarante-cinq minutes pour les deux premières années et de quarante-cinq ou de soixante minutes pour la troisième et quatrième année. Le deuxième cycle est clôturé par l'obtention de la première mention.

(4) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée à l'intérieur du premier ou du deuxième cycle, dont la dénomination et la durée des cours sont les suivantes :

1° « inférieur 1.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ;

2° « inférieur 2.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ;

3° « inférieur 3.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ou quarante-cinq minutes ;

4° « inférieur 4.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq ou soixante minutes.

(5) Le nombre total d'années d'études pour la division inférieure est limité à neuf.

### Art. 17.

(1) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1<sup>er</sup>.

La division moyenne comprend deux cycles, dénommés « moyen 1 » et « moyen 2 », de quatre années d'études au total, dénommées « moyen 1.1 », « moyen 1.2 », « moyen 2.1 » et « moyen 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire, avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division moyenne qui est dénommée « moyen 1.3 » ou « moyen 2.3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division moyenne est limité à cinq.

(2) L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3.

La division moyenne spécialisée comprend deux cycles, dénommés « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », de quatre années d'études au total, dénommées « moyen spécialisé 1.1 », « moyen spécialisé 1.2 », « moyen spécialisé 2.1 » et « moyen spécialisé 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire, avec des cours individuels hebdomadaires d'une durée de soixante minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division moyenne spécialisée qui est dénommée « moyen spécialisé 1.3 » ou « moyen spécialisé 2.3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division moyenne spécialisée est limité à cinq.

(3) Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 56 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et vice versa.

### Art. 18.

(1) La division supérieure comprend un cycle de deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes.

L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65. Elle est clôturée

par l'obtention du diplôme supérieur.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur de l'établissement, une année supplémentaire, avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division supérieure qui est dénommée « supérieur 3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division supérieure est limité à trois.

(2) L'organigramme et les programmes d'études détaillés des branches de la formation instrumentale sont fixés aux annexes 11 à 43.

#### **Art. 19.**

(1) Le cours de pratique au clavier se déroule sur trois années d'études avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes.

Est admissible tout élève ayant atteint au moins l'âge de quinze ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre, et ayant obtenu soit un premier prix en formation musicale, soit un diplôme de la division moyenne en formation musicale, soit une première mention en branche instrumentale. Une admission sur dossier avec une lettre de motivation à adresser au directeur ou chargé de la direction de l'établissement est possible.

Le cours de pratique au clavier est clôturé par l'obtention du certificat final.

(2) L'organigramme et le programme d'études de la pratique au clavier sont fixés aux annexes 44 et 45.

### **Chapitre III - Formation instrumentale pour adultes**

#### **Art. 20.**

(1) La formation instrumentale pour adultes comprend soit la formation initiale, soit la formation qualifiante et s'applique aux branches figurant à l'annexe 1, sous le point 1.3.2. sous-section formation instrumentale.

(2) La formation initiale comprend sept années d'études au total, dénommées « adultes 1 », « adultes 2 », « adultes 3 », « adultes 4 », « adultes 5 », « adultes 6 », « adultes 7 », avec un cours individuel hebdomadaire de trente minutes. Elle se distingue de la formation instrumentale, visée aux articles 16 à 19, dans le choix des méthodes d'enseignement et dans l'absence d'épreuves régulières.

Si l'inscription en formation initiale se fait après un passage en formation instrumentale visée aux articles 16 à 19, les années y effectuées sont prises en compte et la durée totale de participation à la formation initiale est adaptée en conséquence par l'établissement.

À la fin de la quatrième année a lieu une première épreuve pour pouvoir poursuivre la formation initiale, à fixer et à certifier par l'établissement. Il est, en outre, possible à l'adulte d'intégrer et de poursuivre la formation instrumentale au niveau de l'inférieur 2.2, visée à l'article 16.

La formation initiale se clôture par l'obtention de l'épreuve finale, à fixer et à certifier par l'établissement. Il est, en outre, possible à l'adulte d'intégrer et de poursuivre la formation instrumentale au niveau de l'inférieur 3.2, visée à l'article 16.

(3) La formation qualifiante a pour objectif d'aider l'adulte à regagner le niveau de compétences acquises antérieurement, afin d'intégrer la formation instrumentale, visée aux articles 16 à 19, et de préparer soit la première mention, soit le diplôme de la division moyenne en fonction du niveau précité.

Un adulte peut accéder à la formation qualifiante sur décision de l'établissement aux conditions suivantes :

1° avoir quitté un établissement depuis au moins trois années ;

2° avoir suivi une formation instrumentale, visée aux articles 16 à 19 ;

3° avoir acquis au moins un niveau d'études correspondant au niveau de l'inférieur 3.2, visé à l'article 16.

La formation qualifiante est limitée à deux années d'études avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes.

(4) L'organigramme de la formation instrumentale pour adultes se trouve à l'annexe 5. Les programmes d'études détaillés des branches de la formation instrumentale sont fixés aux annexes 13 à 43, lesquels sont adaptés par l'enseignant en fonction des compétences de l'adulte.

### **Chapitre IV - Lecture-déchiffrage**

#### **Art. 21.**

(1) Le cours de lecture-déchiffrage comprend trois degrés d'une durée de six années d'études au total.

(2) L'admission en degré inférieur est possible qu'après l'obtention du diplôme de premier cycle de la formation instrumentale.



Le degré inférieur comprend deux années, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.

(3) L'admission en degré moyen est possible qu'après l'obtention de la première mention de la formation instrumentale et du certificat du degré inférieur du cours de lecture-déchiffrage.

Le degré moyen comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

(4) L'admission en degré supérieur est possible qu'après l'obtention du certificat du degré moyen du cours de lecture-déchiffrage.

Le degré supérieur comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il accompagne les études des divisions moyenne et moyenne spécialisée de la formation instrumentale et est clôturé par l'obtention du certificat du degré supérieur.

(5) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée, à l'intérieur de chaque degré, dénommée soit « inférieur 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes, soit « moyen 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes, soit « supérieur 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes.

(7) L'organigramme et les programmes d'études détaillés des branches de lecture-déchiffrage sont fixés aux annexes 46 et 47.

## Chapitre V - Musique de chambre

### Art. 22.

(1) Le cours de musique de chambre comprend trois divisions d'une durée totale de dix années d'études.

(2) L'admission en division inférieure est autorisée qu'après l'obtention du diplôme du premier cycle dans la branche instrumentale correspondante.

La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

1° le premier cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes, est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;

2° le deuxième cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes, est clôturé par l'obtention de la première mention.

(3) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année supplémentaire, avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes au premier cycle, dénommée « inférieur 2.1 » ou de soixante minutes au deuxième cycle, dénommée « inférieur 4.1 » peut être accordée. Le nombre total d'années d'études pour la division inférieure est limité à cinq.

### Art. 23.

(1) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1<sup>er</sup>.

La division moyenne, répartie en moyen 1 et moyen 2, comprend quatre années d'études, dénommées « moyen 1.1 », « moyen 1.2 », « moyen 2.1 » et « moyen 2.2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année supplémentaire, avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division moyenne qui est dénommée « moyen 1.3 » ou « moyen 2.3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division moyenne est limité à cinq.

(2) L'admission en division moyenne spécialisée est uniquement possible si l'élève est également admis en division moyenne spécialisée de la formation instrumentale.

La division moyenne spécialisée, répartie en moyen spécialisé 1 et moyen spécialisé 2, comprend quatre années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1.1 », « moyen spécialisé 1.2 », « moyen spécialisé 2.1 » et « moyen spécialisé 2.2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année supplémentaire, avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division moyenne spécialisée qui est dénommée « moyen spécialisé 1.3 » ou « moyen spécialisé 2.3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division moyenne spécialisée est limité à cinq.

(3) Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 56 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et vice versa.

#### **Art. 24.**

(1) La division supérieure, répartie en supérieur 1 et supérieur 2, comprend deux années d'études avec un cours hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur de l'établissement, une année supplémentaire, avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division supérieure qui est dénommée « supérieur 3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division supérieure est limité à trois.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de musique de chambre sont fixés aux annexes 48 et 49.

### **Titre IV - Formation vocale**

#### **Chapitre I<sup>er</sup> - Chant**

#### **Art. 25.**

(1) Le cours de chant comprend quatre divisions d'une durée totale de quatorze années d'études.

(2) Est admissible en division inférieure tout élève ayant atteint au moins l'âge de quinze ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre et ayant réussi une épreuve d'admission à fixer par l'établissement.

La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de huit années d'études :

1° le premier cycle, réparti en inférieur 1 et inférieur 2, qui comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 1.1 », « inférieur 1.2 », « inférieur 2.1 » et « inférieur 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle.

2° le deuxième cycle, réparti en inférieur 3 et inférieur 4, qui comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 3.1 », « inférieur 3.2 », « inférieur 4.1 » et « inférieur 4.2 », avec un cours individuel hebdomadaire de trente ou quarante-cinq minutes pour les deux premières années et de quarante-cinq ou soixante minutes pour la troisième et quatrième année. Il est clôturé par l'obtention de la première mention.

(3) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée à l'intérieur du premier ou du deuxième cycle, dont la dénomination et la durée des cours sont les suivantes :

1° « inférieur 1.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ;

2° « inférieur 2.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ;

3° « inférieur 3.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente ou quarante-cinq minutes ;

4° « inférieur 4.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq ou soixante minutes.

Le nombre total d'années d'études pour les deux premiers cycles est limité à neuf.

#### **Art. 26.**

(1) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1<sup>er</sup>.

La division moyenne, répartie en moyen 1 et moyen 2, comprend quatre années d'études, dénommées « moyen 1.1 », « moyen 1.2 », « moyen 2.1 » et « moyen 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire, avec un cours individuel hebdomadaire de soixante minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division moyenne qui est dénommée « moyen 1.3 » ou « moyen 2.3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division moyenne est limité à cinq.

(2) L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3.

La division moyenne spécialisée, répartie en moyen spécialisé 1 et moyen spécialisé 2, comprend quatre années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1.1 », « moyen spécialisé 1.2 », « moyen spécialisé 2.1 » et « moyen spécialisé 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'étude supplémentaire, avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division moyenne spécialisée qui est dénommée « moyen spécialisé 1.3 » ou « moyen spécialisé 2.3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division moyenne spécialisée est limité à cinq.

(3) Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 56 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et vice versa.

#### **Art. 27.**

(1) La division supérieure comprend deux années d'études, dénommées supérieur 1 et supérieur 2, avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

(2) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur de l'établissement, une année d'étude supplémentaire, avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division supérieure qui est dénommée supérieur 3. Le nombre total d'années d'études pour la division supérieure est limité à trois.

(3) L'organigramme de la formation vocale – chant et le programme d'études détaillé de chant sont fixés aux annexes 50 et 51.

## **Chapitre II - Art lyrique**

#### **Art. 28.**

(1) Le cours d'art lyrique comprend quatre divisions d'une durée totale de six années d'études. La durée hebdomadaire des cours d'art lyrique, toutes divisions confondues, est scindée, par l'établissement, en une moitié de cours individuel pour l'élève et une autre moitié de cours collectifs.

(2) L'admission en division inférieure est autorisée qu'après l'obtention de la première mention de chant, fixée à l'article 25, paragraphe 2, et après la réussite du test d'admission à définir par l'établissement.

La division inférieure comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes. Elle est clôturée par l'obtention de la première mention.

(3) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1<sup>er</sup>. La division moyenne comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

(4) L'admission en division moyenne spécialisée d'art lyrique est uniquement possible si l'élève est également admis en division moyenne spécialisée de chant et si l'élève a obtenu la première mention d'art lyrique avec un minimum de cinquante points sur soixante.

La division moyenne spécialisée comprend deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », avec un cours hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

(5) La division supérieure comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65.

#### **Art. 29.**

(1) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée à l'intérieur de chaque division, tout en appliquant la répartition prévue à l'article 28, paragraphe 1<sup>er</sup>, dont la dénomination et la durée des cours sont les suivantes :

1° « inférieur 3 » avec un cours hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes ;

2° « moyen 3 » avec un cours hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;

3° « moyen spécialisé 3 » avec un cours hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;

4° « supérieur 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes.

Le nombre total d'années d'études par division est limité à trois.

(2) Les études d'art lyrique doivent obligatoirement être accompagnées de la continuation des études de chant à un niveau plus avancé que le niveau d'étude d'art lyrique atteint. Un premier prix de chant constitue une condition d'admissibilité à l'examen du premier prix d'art lyrique et un diplôme supérieur de chant constitue une condition d'admissibilité à l'examen du diplôme supérieur d'art lyrique.

(3) L'organigramme de la formation vocale - art lyrique et le programme d'études détaillé d'art lyrique sont fixés aux annexes 50 et 52.

### Chapitre III - Formation vocale pour adultes

#### Art. 30.

(1) La formation vocale pour adultes comprend une formation initiale d'une durée totale de sept années d'études, dénommées « adultes 1 », « adultes 2 », « adultes 3 », « adultes 4 », « adultes 5 », « adultes 6 », « adultes 7 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes.

La formation vocale pour adultes se distingue de la formation vocale - chant, visée aux articles 25 à 29, dans le choix des méthodes d'enseignement et dans l'absence d'épreuves régulières.

Si l'inscription en formation vocale pour adultes se fait après un passage en formation vocale - chant visée aux articles 25 à 29, les années y effectuées sont prises en compte et la durée totale de participation à la formation vocale pour adultes est adaptée en conséquence par l'établissement.

(2) À la fin de la quatrième année a lieu une épreuve intermédiaire pour pouvoir poursuivre la formation vocale, à fixer et à certifier par l'établissement. Il est, en outre, possible à l'adulte d'intégrer et de poursuivre la formation vocale - chant au niveau de l'inférieur 2.2, visée à l'article 25.

À la fin de la septième année a lieu une épreuve finale à fixer et à certifier par l'établissement. Il est, en outre, possible à l'adulte d'intégrer et de poursuivre la formation vocale - chant au niveau de l'inférieur 3.2, visée à l'article 25.

(3) L'organigramme de la formation vocale pour adultes se trouve à l'annexe 5. Le programme d'études détaillé de chant se trouve à l'annexe 51, lequel est adapté par l'enseignant en fonction des compétences de l'adulte.

### Chapitre IV - Direction

#### Art. 31.

(1) Le cours de direction comprend quatre divisions d'une durée totale de huit années d'études.

(2) L'admission en division inférieure est autorisée qu'après la réussite d'un test d'admission à fixer par l'établissement.

La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

1° le premier cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle.

2° le deuxième cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire la première année d'une durée de quarante-cinq minutes et un cours hebdomadaire la deuxième année d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention de la première mention

(3) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1<sup>er</sup>. La division moyenne comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

(4) L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3. La division moyenne spécialisée comprend deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

(5) La division supérieure comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65.

**Art. 32.**

(1) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée par division, dont la dénomination et la durée des cours sont les suivantes :

- 1° « inférieur 5 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
- 2° « moyen 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
- 3° « moyen spécialisé 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
- 4° « supérieur 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes.

(2) L'organigramme de la direction chorale et orchestre se trouve à l'annexe 53.

**Section I<sup>ère</sup> - Direction chorale****Art. 33.**

(1) Pour être admis au premier cycle de la division inférieure de la direction chorale, l'élève doit suivre ou avoir suivi les cours de la division moyenne spécialisée de la formation musicale, ainsi que suivre ou avoir suivi les cours d'une branche instrumentale ou de la formation vocale - chant.

Pour être admis à l'examen d'obtention de la première mention de la direction chorale, l'élève doit être détenteur du premier prix en formation musicale et détenteur soit du diplôme de la division moyenne, soit du premier prix d'une branche instrumentale ou de chant.

(2) Le programme d'études détaillé de la direction chorale se trouve à l'annexe 54.

**Section II - Direction orchestre****Art. 34.**

(1) Pour être admis au premier cycle de la division inférieure de la direction orchestre, l'élève doit suivre ou avoir suivi les cours de la division moyenne ou de la division moyenne spécialisée de la formation musicale. Pour être admis à l'examen d'obtention du diplôme du premier cycle, l'élève doit être détenteur de la première mention de la formation instrumentale et soit du diplôme de la division moyenne, soit du premier prix de la formation musicale.

Pour être admis à l'examen d'obtention de la première mention, l'élève doit être détenteur du premier prix de la formation musicale et soit du diplôme de la division moyenne, soit du premier prix d'une branche de la formation instrumentale.

Pour être admis à la division moyenne spécialisée, l'élève doit être détenteur du premier prix d'une branche de la formation instrumentale et respecter les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3.

(2) Le programme d'études détaillé de la direction orchestre se trouve à l'annexe 55.

**Livre II - Musique jazz****Titre I<sup>er</sup> - Formation instrumentale et vocale jazz****Art. 35.**

(1) La formation instrumentale et vocale jazz comprend quatre divisions d'une durée totale de quatorze années d'études.

La participation au cours de la formation musicale, visée aux articles 6 et 7, est obligatoire pour l'élève admis à la présente formation.

(2) Est admissible en division inférieure tout élève ayant atteint au moins l'âge de neuf ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre et ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement.

La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de huit années d'études :

- 1° le premier cycle, réparti en inférieur 1 et inférieur 2, qui comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 1.1 », « inférieur 1.2 », « inférieur 2.1 » et « inférieur 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
- 2° le deuxième cycle, réparti en inférieur 3 et inférieur 4, qui comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 3.1 », « inférieur 3.2 », « inférieur 4.1 » et « inférieur 4.2 », avec un cours individuel hebdomadaire de trente ou quarante-cinq minutes pour les deux premières années et de quarante-cinq ou soixante minutes pour la troisième et quatrième année. Il est clôturé par l'obtention de la première mention.

(3) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée à l'intérieur du premier ou du deuxième cycle, dont la dénomination et la durée des cours sont les suivantes :

- 1° « inférieur 1.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ;
- 2° « inférieur 2.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ;
- 3° « inférieur 3.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ou quarante-cinq minutes ;
- 4° « inférieur 4.3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq ou soixante minutes.

Le nombre total d'années d'études pour les deux premiers cycles est limité à neuf.

#### **Art. 36.**

(1) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1<sup>er</sup>.

La division moyenne, répartie en moyen 1 et moyen 2, comprend quatre années d'études au total, dénommées « moyen 1.1 », « moyen 1.2 », « moyen 2.1 » et « moyen 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire, avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division moyenne qui est dénommée « moyen 1.3 » ou « moyen 2.3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division moyenne est limité à cinq.

(2) L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3.

La division moyenne spécialisée, répartie en moyen spécialisé 1 et moyen spécialisé 2, comprend quatre années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1.1 », « moyen spécialisé 1.2 », « moyen spécialisé 2.1 » et « moyen spécialisé 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire, avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division moyenne spécialisée qui est dénommée « moyen spécialisé 1.3 » ou « moyen spécialisé 2.3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division moyenne spécialisée est limité à cinq.

(3) Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 56 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et vice versa.

#### **Art. 37.**

(1) La division supérieure comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65.

(2) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur de l'établissement, une année d'études supplémentaire, avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes, peut être accordée à l'intérieur de la division supérieure qui est dénommée « supérieur 3 ». Le nombre total d'années d'études pour la division supérieure est limité à trois.

(3) L'organigramme du département jazz et le programme d'études détaillé de la formation instrumentale et vocale jazz sont fixés aux annexes 56 et 57.

## **Titre II - Théorie musicale**

### **Chapitre I<sup>er</sup> - Histoire du jazz**

#### **Art. 38.**

Le cours d'histoire du jazz comprend deux années d'études, dénommées « histoire du jazz 1 » et « histoire du jazz 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat final.

L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'histoire du jazz sont fixés aux annexes 56 et 58.

## Chapitre II - Analyse jazz

### Art. 39.

(1) Le cours d'analyse jazz comprend trois divisions d'une durée totale de quatre années d'études.

(2) Pour être admis en division inférieure, l'élève doit être détenteur au moins du certificat de la division inférieure de la formation musicale et de la première mention du cours d'harmonie jazz.

La division inférieure comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes la première année et de quatre-vingt-dix minutes la deuxième année. Elle est clôturée par l'obtention de la première mention.

(3) L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3. La division moyenne spécialisée comprend une année d'études, dénommée « moyen spécialisé », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

(4) La division supérieure comprend une année d'études, dénommée « supérieur », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65.

(5) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'analyse jazz sont fixés aux annexes 56 et 59.

## Chapitre III Déchiffrage jazz

### Art. 40.

(1) Le cours de déchiffrage jazz comprend deux degrés d'une durée totale de deux années d'études, dénommées « déchiffrage jazz inférieur 1 » et « déchiffrage jazz moyen 1 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes.

Le degré inférieur est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur. Le degré moyen est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire, avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes, peut être accordée par degré qui est dénommée « déchiffrage jazz inférieur 2 » et « déchiffrage jazz moyen 2 ».

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé du déchiffrage jazz sont fixés aux annexes 56 et 60.

## Chapitre IV - Harmonie jazz

### Art. 41.

(1) Le cours d'harmonie jazz comprend quatre divisions d'une durée totale de huit années d'études.

(2) La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

1° le premier cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;

2° le deuxième cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes en inférieur 3 et de soixante minutes en inférieur 4. Il est clôturé par l'obtention de la première mention.

(3) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1<sup>er</sup>. La division moyenne comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3. La division moyenne spécialisée comprend deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

(4) Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 56 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et vice versa.

(5) La division supérieure comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par

l'obtention du diplôme supérieur. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65.

(6) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'harmonie jazz sont fixés aux annexes 56 et 61.

### **Livre III - Diction et art dramatique**

#### **Titre I<sup>er</sup> - Diction**

#### **Chapitre I<sup>er</sup> - Diction allemande et française**

##### **Art. 42.**

(1) Le cours de diction allemande et française comprend quatre divisions d'une durée totale de huit années d'études.

(2) Est admissible en division inférieure tout élève ayant atteint au moins l'âge de quatorze ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre et ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement.

La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

1° le premier cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;

2° le deuxième cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes. Il est clôturé par l'obtention de la première mention.

##### **Art. 43.**

(1) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1<sup>er</sup>. La division moyenne comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3. La division moyenne spécialisée comprend deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

(2) Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 56 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et vice versa.

(3) La division supérieure comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65.

(4) L'organigramme et les programmes d'études détaillés de la diction allemande et française sont fixés aux annexes 62 à 64.

#### **Chapitre II - Diction pour adultes**

##### **Art. 44.**

(1) La formation diction pour adultes a une durée totale de quatre années d'études, dénommées « adultes 1 », « adultes 2 », « adultes 3 » et « adultes 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Elle comporte des épreuves intermédiaires et finales, ainsi que des tests adaptés aux niveaux inférieur 1 ou inférieur 2, afin de permettre à l'adulte d'intégrer et de poursuivre les cours de diction en inférieur 2 ou inférieur 3, prévus à l'article 42.

La formation de diction pour adultes se distingue de la formation diction dans le choix des méthodes d'enseignement, dans le travail de la mémoire et dans l'absence d'épreuves régulières.

Si l'inscription en formation diction pour adultes se fait après un passage en formation diction, les années y effectuées sont prises en compte et la durée totale de participation à la formation diction pour adultes est adaptée en conséquence par l'établissement. Toutefois, elle ne peut dépasser une durée totale de quatre années d'études.

(2) L'organigramme de la formation diction pour adultes se trouve à l'annexe 5. Le programme d'études est identique aux programmes d'études de la diction allemande et française qui sont fixés aux annexes 63 et 64, lesquels sont adaptés par l'établissement en fonction des capacités de l'adulte.



**Titre II - Art dramatique****Chapitre I<sup>er</sup> - Art dramatique allemand et français****Art. 45.**

(1) Le cours d'art dramatique comprend quatre divisions d'une durée totale de huit années d'études.

(2) Est admissible en division inférieure tout élève ayant atteint au moins l'âge de quatorze ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre et ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement.

La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

1° le premier cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;

2° le deuxième cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes. Il est clôturé par l'obtention de la première mention.

**Art. 46.**

(1) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1<sup>er</sup>. La division moyenne comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.

(2) L'admission en division moyenne spécialisée d'art dramatique est uniquement possible si l'élève est également admis en division moyenne spécialisée de diction. La division moyenne spécialisée comprend deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », avec un cours hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.

(3) Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 56 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et vice versa.

(4) La division supérieure comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65.

**Art. 47.**

(1) Les cours d'art dramatique des divisions inférieure, moyenne, moyenne spécialisée et supérieure sont organisés par l'établissement comme suit :

1° une moitié de la durée hebdomadaire des cours en cours individuel pour l'élève ;

2° l'autre moitié de la durée hebdomadaire des cours en cours collectif.

(2) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée à l'intérieur de chaque division, tout en appliquant la répartition prévue au paragraphe 1<sup>er</sup>, dont la dénomination et la durée des cours sont les suivantes :

1° « inférieur 5 » avec un cours hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes ;

2° « moyen 3 » avec un cours hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;

3° « moyen spécialisé 3 » avec un cours hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;

4° « supérieur 3 » avec un cours hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes.

Le nombre total d'années d'études est limité à cinq pour la division inférieure et à trois pour les divisions moyenne, moyenne spécialisée et supérieure.

(3) Les études d'art dramatique doivent obligatoirement être accompagnées de la continuation des études de diction à un niveau plus avancé que le niveau d'études d'art dramatique atteint.

Un premier prix de diction constitue une condition d'admissibilité à l'examen du premier prix d'art dramatique et un diplôme supérieur de diction constitue une condition d'admissibilité à l'examen du diplôme supérieur d'art dramatique.

(4) L'organigramme de la diction et de l'art dramatique et les programmes d'étude détaillés de l'art dramatique allemand et français sont fixés aux annexes 62, 65 et 66.

**Livre IV - Danse****Titre I<sup>er</sup> - Danse****Art. 48.**

Chaque établissement décide de l'organisation ou non de cours d'entraînement facultatifs.

**Chapitre I<sup>er</sup> - Danse classique****Art. 49.**

(1) La danse classique comprend quatre divisions d'une durée totale de onze années d'études.

(2) Est admissible en division inférieure tout élève ayant atteint au moins l'âge de sept ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre et ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement.

La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de six années d'études :

1° le premier cycle qui comprend trois années d'études, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 » et « inférieur 3 », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle.

2° le deuxième cycle qui comprend trois années d'études, dont la dénomination et la durée des cours collectifs hebdomadaires sont les suivantes :

- a) « inférieur 4 » avec un cours de base d'une durée de cent vingt minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de soixante minutes ;
- b) « inférieur 5 » avec un cours de base d'une durée de cent cinquante minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de soixante minutes ;
- c) « inférieur 6 » avec un cours de base d'une durée de cent quatre-vingts minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Il est clôturé par l'obtention de la première mention.

(3) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée au premier ou au deuxième cycle, dont la dénomination et la durée des cours collectifs hebdomadaires sont les suivantes en fonction du cycle :

1° « inférieur 3.1 » avec un cours de base d'une durée de cent vingt minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de soixante minutes ;

2° « inférieur 6.1 » avec un cours de base d'une durée de cent quatre-vingts minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de quatre-vingt-dix minutes.

Le nombre total d'années d'études par cycle est limité à quatre.

**Chapitre II - Danse contemporaine et danse jazz****Art. 50.**

(1) Les danses contemporaine et jazz comprennent chacune quatre divisions d'une durée totale de neuf années d'études.

(2) Est admissible en division inférieure de danse contemporaine tout élève ayant atteint au moins l'âge de dix ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre et ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement. Est admissible en division inférieure de danse jazz tout élève ayant atteint au moins l'âge de onze ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre et ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement.

Les élèves ayant obtenu le diplôme du premier cycle de danse classique peuvent être admis dès l'âge de neuf ans en division inférieure de danse contemporaine et dès l'âge de dix ans en division inférieure de danse jazz.

(3) La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

1° le premier cycle qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;

- 2° le deuxième cycle qui comprend deux années d'études, dont la dénomination et la durée des cours collectifs hebdomadaires sont les suivantes :
- « inférieur 3 » avec un cours de base d'une durée de cent vingt minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de soixante minutes ;
  - « inférieur 4 » avec un cours de base d'une durée de cent quatre-vingts minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Il est clôturé par l'obtention de la première mention.
- (4) Selon la progression de l'élève, sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur ou chargé de la direction de l'établissement, une année d'études supplémentaire peut être accordée au premier ou au deuxième cycle, dont la dénomination et la durée des cours collectifs hebdomadaires sont les suivantes en fonction du cycle :
- « inférieur 2.1 » avec un cours de base d'une durée de quatre-vingt-dix minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de quatre-vingt-dix minutes ;
  - « inférieur 4.1 » avec un cours de base d'une durée de cent quatre-vingts minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de quatre-vingt-dix minutes.
- Le nombre total d'années d'études par cycle est limité à trois.

### Chapitre III - Danse classique, contemporaine et jazz

#### Art. 51.

- (1) L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphe 1<sup>er</sup>. La division moyenne comprend trois années d'études, dénommées « moyen 1 », « moyen 2 » et « moyen 3 », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de cent-quatre-vingts minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme de la division moyenne.
- (2) L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 56, paragraphes 2 et 3. La division moyenne spécialisée comprend trois années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 », « moyen spécialisé 2 » et « moyen spécialisé 3 », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de deux cent dix minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du premier prix.
- (3) Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 56 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et vice versa.
- (4) La division supérieure comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de deux cent quarante minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur. L'admission, le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 62 à 65.
- (6) L'organigramme du département de la danse et les programmes d'études détaillés de la danse classique, contemporaine et jazz sont fixés aux annexes 67 à 70.

### Chapitre IV - Danse jazz pour adultes

#### Art. 52.

- (1) La formation danse jazz pour adultes a une durée totale de quatre années d'études, dénommées « adultes 1 », « adultes 2 », « adultes 3 » et « adultes 4 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle comporte des épreuves intermédiaires et finales, ainsi que des tests adaptés aux niveaux inférieur 1 ou inférieur 3, afin de permettre à l'adulte d'intégrer et de poursuivre les cours de danse jazz, visés aux articles 50 et 51.
- Si l'inscription en formation danse jazz pour adultes se fait après un passage en formation danse jazz visée aux articles 50 et 51, les années y effectuées sont prises en compte et la durée totale de participation à la formation danse jazz pour adultes est adaptée en conséquence par l'établissement. Toutefois, elle ne peut dépasser une durée totale de quatre années d'études.
- (2) L'organigramme de la formation danse jazz pour adultes se trouve à l'annexe 5. Le programme d'études est identique au programme d'études de la danse jazz à l'annexe 70, lequel est adapté par l'établissement en fonction des capacités de l'adulte.

## **Titre II - Formation musicale pour danseurs**

### **Art. 53.**

(1) La formation musicale pour danseurs est un cours collectif qui accompagne les cours de danse classique, contemporaine et jazz. À partir du niveau inférieur 2 de la division inférieure de danse, la formation musicale pour danseurs est obligatoire pour tous les élèves d'un cours de danse, à l'exception de ceux fréquentant un cours de formation musicale, visée aux articles 6 et 7.

La formation musicale pour danseurs comprend deux degrés, dénommés premier degré et deuxième degré d'une durée totale de cinq années d'études avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes.

Le premier degré comprend trois années d'études, dénommées « Formation musicale danseurs 1 », « Formation musicale danseurs 2 » et « Formation musicale danseurs 3 », et le deuxième degré comprend deux années d'études, dénommées « Formation musicale danseurs 4 » et « Formation musicale danseurs 5 ».

(2) Le premier degré est clôturé par l'obtention du certificat de premier degré. L'élève inscrit au cours de formation musicale, visée aux articles 6 et 7, est dispensé du cours de formation musicale pour danseurs.

Le certificat de la division inférieure de la formation musicale, prévu à l'article 6, paragraphe 2, est équivalent au certificat de premier degré de la formation musicale pour danseurs. L'obtention du certificat de premier degré est obligatoire pour tout élève qui veut se présenter à l'examen d'obtention de la première mention de danse.

(3) Le deuxième degré est clôturé par l'obtention du certificat de deuxième degré qui est obligatoire pour se présenter à l'examen d'obtention du premier prix de danse. Le deuxième degré est facultatif pour l'élève inscrit en division moyenne de danse, visée à l'article 51.

(4) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la formation musicale pour danseurs sont fixés aux annexes 67 et 71.

## **Partie III - Modalités d'obtention, de délivrance et de nomenclature des diplômes de l'enseignement musical**

### **Titre I<sup>er</sup> - Diplôme du premier cycle, certificat de la division inférieure, certificat du degré inférieur, certificat de premier degré, première mention, diplôme de la division moyenne, certificat de deuxième degré, certificat du degré moyen et certificat du degré supérieur**

### **Art. 54.**

(1) L'inscription de l'élève aux examens pour l'obtention du diplôme du premier cycle, du certificat de la division inférieure, du certificat du degré inférieur, du certificat de premier degré, de la première mention, du diplôme de la division moyenne, du certificat de deuxième degré, du certificat du degré moyen et du certificat du degré supérieur est faite par l'enseignant auprès de l'établissement dans un délai et selon les modalités à fixer par la commune concernée.

(2) Chaque examen comporte deux épreuves :

1° une épreuve technique à huis clos ;

2° une épreuve publique, dont le contenu est fixé pour chaque branche dans les programmes d'études respectifs ;

à l'exception des branches suivantes dont chaque examen est défini aux programmes d'études respectifs :

1° analyse musicale visée à l'annexe 9,

2° contrepoint visé à l'annexe 10,

3° lecture-déchiffrage visée à l'annexe 47,

4° musique de chambre visée à l'annexe 49,

5° art lyrique visé à l'annexe 52,

6° direction visée aux annexes 54 et 55,

7° analyse jazz visée à l'annexe 59,

8° déchiffrage jazz visé à l'annexe 60,

9° harmonie jazz visée à l'annexe 61,

10° art dramatique visé aux annexes 65 et 66,

11° danse visée aux annexes 68 à 70,

12° formation musicale pour danseurs visée à l'annexe 71.

(3) Les épreuves sont cotées chacune sur un maximum de soixante points.

Pour chaque branche, la note finale de l'examen se compose pour un tiers de la note de l'épreuve technique à huis clos et pour deux tiers de la note de l'épreuve publique.

Par dérogation à l'alinéa 2, la note finale de l'examen se compose à part égale des notes des épreuves prévues pour les branches suivantes :

1° analyse musicale visée à l'annexe 9,

2° contrepoint visé à l'annexe 10,

3° lecture-déchiffrage visée à l'annexe 47,

4° analyse jazz visée à l'annexe 59,

5° harmonie jazz visée à l'annexe 61,

6° formation musicale pour danseurs visée à l'annexe 71.

Toutefois, dans le cadre de la formation musicale, l'examen comporte une épreuve écrite à huis clos et une épreuve orale à huis clos. La répartition des points pour la note finale est fixée dans le programme d'études de la formation musicale.

(4) Chaque épreuve a lieu devant un jury dont la composition, le déroulement des délibérations et le financement sont organisés et assurés par la commune.

L'enregistrement visuel ou sonore d'une épreuve, sous quelque forme que ce soit, n'est pas autorisé.

#### **Art. 55.**

(1) L'élève a réussi les études de la division concernée et est admis à l'année suivante si la note finale est supérieure ou égale à trente points, sauf s'il s'agit d'une admission dans les divisions moyenne ou moyenne spécialisée pour lesquelles les conditions sont détaillées à l'article 56.

(2) Le jury décerne les mentions suivantes :

1° « satisfaisant » si la note finale est supérieure ou égale à trente-six points ;

2° « assez bien » si la note finale est supérieure ou égale à quarante points ;

3° « bien » si la note finale est supérieure ou égale à quarante-cinq points ;

4° « très bien » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante points ;

5° « distinction » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante-six points ;

6° « grande distinction » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante-neuf points.

En cas d'échec, l'élève peut redoubler l'année d'études respective et se représenter à l'examen une seule fois, sous réserve toutefois du respect de la durée maximale des études prévue dans la division de la branche concernée. Si l'élève échoue une deuxième fois au même examen, il est écarté pour une durée de cinq années pour la branche concernée et dans tous les établissements.

(3) La proclamation et la publication des résultats se fait par la commune dans le respect de la vie privée des personnes concernées.

Les diplômes du premier cycle, de la première mention et de la division moyenne, ainsi que les certificats de la division inférieure, des degrés inférieur, moyen et supérieur et des premier et deuxième degrés sont décernés à l'élève par la commune.

## **Titre II - Admission en division moyenne et division moyenne spécialisée**

#### **Art. 56.**

(1) Pour être admis en division moyenne, l'élève doit avoir obtenu sa première mention ou son certificat de la division inférieure avec une note finale supérieure ou égale à trente-six points.

(2) Pour être admis en division moyenne spécialisée, l'élève doit avoir obtenu sa première mention avec une note finale supérieure ou égale à cinquante points.

L'admission en division moyenne spécialisée est également subordonnée à la réussite d'un test d'admission à fixer et à organiser par l'établissement dispensant la division moyenne spécialisée, auprès duquel s'est porté candidat :

1° l'élève ayant obtenu le diplôme de la division moyenne ;

- 2° l'élève ayant obtenu la première mention ou le certificat de la division inférieure avec une note finale se situant entre 45 et 49 points;
- 3° l'élève venant d'un établissement autre que ceux prévus à l'article 5 de la loi ;
- 4° l'élève ayant obtenu la première mention ou le certificat de la division inférieure dans un délai supérieur ou égal à six années.

Toutefois, pour être admis en division moyenne spécialisée de la formation musicale, il doit avoir obtenu le certificat de la division inférieure avec une note finale supérieure ou égale à cinquante points et avoir fréquenté la formation musicale 4 renforcée, prévue à l'article 6, paragraphe 1<sup>er</sup>, alinéa 3.

(3) L'élève admis en division moyenne spécialisée de la formation instrumentale ou vocale et qui a déjà obtenu le diplôme de la division moyenne correspondant, doit se présenter à l'examen pour l'obtention du premier prix dans un délai maximal de trois années.

L'élève admis en division moyenne spécialisée de diction, art dramatique ou danse et qui a déjà obtenu le diplôme de la division moyenne correspondant, doit se présenter à l'examen pour l'obtention du premier prix dans un délai maximal d'une année.

L'accès à la division moyenne spécialisée peut se faire dans un délai maximum de cinq années après avoir obtenu la première mention ou le certificat de la division inférieure.

(4) L'élève ayant commencé des études en division moyenne spécialisée peut, à tout moment, entrer en division moyenne. Ces années d'études sont prises en compte par l'établissement pour le calcul du nombre total d'années d'études autorisé.

### **Titre III - Le premier prix**

#### **Art. 57.**

(1) L'inscription à l'examen pour l'obtention du premier prix est faite par l'enseignant auprès du conservatoire dans un délai et selon des modalités à fixer par la commune concernée.

(2) L'examen comprend une épreuve technique à huis clos et une épreuve publique, à l'exception des branches suivantes dont chaque examen est défini aux programmes d'études respectifs :

- 1° analyse musicale visée à l'annexe 9,
- 2° contrepoint visé à l'annexe 10,
- 3° musique de chambre visée à l'annexe 49,
- 4° art lyrique visé à l'annexe 52,
- 5° direction visée aux annexes 54 et 55,
- 6° analyse jazz visée à l'annexe 59,
- 7° harmonie jazz visée à l'annexe 61,
- 8° art dramatique visé aux annexes 65 et 66,
- 9° danse visée aux annexes 68 à 70.

(3) Les épreuves sont cotées chacune sur un maximum de soixante points.

Pour chaque branche, la note finale de l'examen se compose pour un tiers de la note de l'épreuve technique à huis clos et pour deux tiers de la note de l'épreuve publique.

Par dérogation à l'alinéa 2, la note finale de l'examen se compose à parts égales des notes des épreuves prévues pour les branches suivantes :

- 1° analyse musicale visée à l'annexe 9,
- 2° contrepoint visée à l'annexe 10,
- 3° analyse jazz visée à l'annexe 59,
- 4° harmonie jazz visée à l'annexe 61,

Toutefois, dans le cadre de la formation musicale, l'examen comporte une épreuve écrite à huis clos et une épreuve orale à huis clos. La composition de ces épreuves ainsi que de la note finale sont fixées dans le programme d'études de la formation musicale.

(4) Les épreuves ont lieu devant un jury dont la composition, le déroulement des délibérations et le financement sont organisés et assurés par la commune.

L'enregistrement visuel ou sonore d'une épreuve, sous quelque forme que ce soit, n'est pas autorisé.

**Art. 58.**

(1) L'élève ayant obtenu une note finale supérieure ou égale à quarante-cinq points a réussi les études de la division moyenne spécialisée.

(2) Le jury décerne les mentions suivantes :

- 1° « bien » si la note finale est supérieure ou égale à quarante-cinq points ;
- 2° « très bien » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante points ;
- 3° « distinction » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante-six points ;
- 4° « grande distinction » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante-neuf points.

En cas d'échec, l'élève ayant obtenu une note finale inférieure à quarante-cinq points peut redoubler l'année d'études respective et se représenter à l'examen une seule fois, sous réserve toutefois du respect du nombre total d'années d'études autorisées dans la division de la branche concernée. Si l'élève échoue une deuxième fois au même examen, il est écarté pour une durée de cinq années pour la branche concernée et dans tous les établissements.

(3) Le premier prix est décerné à l'élève par la commune du conservatoire respectif suite à la certification nécessaire des unités de valeur requises, prévues aux articles 59 à 61.

La proclamation et la publication des résultats se fait par la commune dans le respect de la vie privée des personnes concernées.

**Titre IV - Curriculum de la division moyenne spécialisée et de la division supérieure****Art. 59.**

(1) Les études en division moyenne spécialisée et en division supérieure sont accompagnées de branches secondaires, dont la réussite est certifiée à l'élève par l'établissement en fonction d'un coefficient de valeur exprimé en unités de valeur pour toutes les branches prévues aux annexes 72 à 82.

Les dispositions spécifiques à chaque branche, les branches secondaires au choix de l'élève, ainsi que les unités de valeur y relatives sont prévues aux annexes précitées.

(2) La certification par l'établissement des unités de valeur est obligatoire pour l'obtention des diplômes suivants par l'élève :

- 1° un total de cent soixante unités de valeur est nécessaire pour l'obtention du premier prix ;
- 2° un total de deux cent unités de valeur est nécessaire pour l'obtention du diplôme supérieur.

(3) La participation de l'élève et les résultats des épreuves des branches secondaires du premier prix ou du diplôme supérieur peuvent être certifiés par l'établissement, sans pour autant que le premier prix ou le diplôme supérieur ne soit décerné à l'élève, si ce dernier ne remplit pas les conditions prévues aux articles 57 et 58 et 62 à 65.

**Art. 60.**

(1) Le curriculum de l'élève comprend trois séries de branches pour les branches prévues aux annexes 72 à 82 :

- 1° les branches principales telles que définies aux annexes 72 à 82 ;
- 2° les branches secondaires obligatoires ;
- 3° les branches secondaires au choix de l'élève lesquelles, selon leur importance pour la branche principale, sont classées en branches secondaires A, B ou C.

Une branche secondaire obligatoire désigne la branche de la formation musicale, obligatoire en tant que branche secondaire pour toute branche de la sous-section formation instrumentale, de la section formation vocale, de la section direction et du département musique jazz.

Les branches secondaires au choix de l'élève sont les suivantes :

- 1° la branche secondaire A désigne les branches secondaires, prévues aux annexes 72 à 82, ayant un rapport direct avec la branche principale et dont l'importance pour compléter les études de la branche principale est primordiale ;
- 2° la branche secondaire B désigne les branches secondaires de la section formation musicale prévue aux annexes 72 à 82 ;
- 3° la branche secondaire C désigne toutes les autres branches au choix de l'élève, non-énumérées aux annexes 72 à 82 et prévues à l'article 2.

(2) L'inscription aux branches secondaires obligatoires et aux branches secondaires au choix de l'élève est effectuée par l'élève suivant les modalités d'inscription prévues par l'établissement.

À chaque branche principale, ainsi qu'à la branche secondaire obligatoire correspond un coefficient de valeur exprimé en unités de valeur prévu aux annexes 72 à 82.

À chaque branche qui peut être choisie comme branche secondaire A, B ou C correspond un coefficient de valeur établi par rapport à la branche principale prévu aux annexes 72 à 82.

(3) Pour l'obtention du premier prix, un nombre minimal de cent soixante unités de valeur est requis par l'élève. Pour l'obtention du diplôme supérieur, un nombre minimal de deux cents unités de valeur est requis par l'élève.

Les unités de valeur obtenues pour le premier prix dans la branche secondaire obligatoire, ainsi que dans les branches secondaires au choix de l'élève sont reconnues intégralement pour le diplôme supérieur.

Parmi les branches secondaires A, l'élève fait un choix qui doit correspondre à au moins vingt-cinq unités de valeur pour le premier prix et quarante-cinq unités de valeur pour le diplôme supérieur.

Parmi les branches secondaires B, l'élève fait un choix qui doit correspondre à au moins dix unités de valeur pour le premier prix et vingt-cinq unités de valeur pour le diplôme supérieur.

#### **Art. 61.**

(1) En attendant que l'élève remplisse toutes les conditions énumérées aux articles 57 et 62 pour l'obtention du premier prix ou du diplôme supérieur, l'établissement certifie à l'élève la note finale obtenue à l'examen de la branche principale d'une valeur de cent unités de valeur et les unités de valeur respectives des branches secondaires obligatoires, ainsi que des branches secondaires A, B ou C.

(2) Dès que l'élève remplit toutes les conditions pour l'obtention du premier prix, la commune du conservatoire respectif peut décerner le premier prix à l'élève. Dès que l'élève remplit toutes les conditions pour l'obtention du diplôme supérieur, le conservatoire communique le curriculum complet au commissaire, pour contrôle, en vue de l'attribution du diplôme supérieur par le ministre.

(3) Les dispositions spécifiques de ces branches sont prévues aux annexes 72 à 82.

### **Titre V - Le diplôme supérieur**

#### **Art. 62.**

(1) L'élève ayant obtenu le premier prix d'un conservatoire dans la branche choisie avec une note finale supérieure ou égale à cinquante points est admis en division supérieure. Cette admission est valable pendant cinq années après l'obtention du premier prix.

L'admission en division supérieure est subordonnée à la réussite d'un test d'entrée pour :

- 1° l'élève ayant obtenu le premier prix d'un conservatoire dans la branche choisie avec une note finale supérieure ou égale à cinquante points et dont le délai d'admission de cinq années est révolu ;
- 2° l'élève venant d'un établissement autre que ceux prévus à l'article 5 de la loi ;
- 3° l'élève ayant obtenu le premier prix avec une note finale se situant entre 45 et 49 points.

Le test d'entrée est organisé dans un des conservatoires du pays au choix de l'élève, suivant les modalités à fixer par le conservatoire concerné.

(2) L'obtention du diplôme supérieur est soumise aux conditions suivantes :

- 1° l'élève doit avoir réussi l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur ;
- 2° l'élève doit se prévaloir des unités de valeur définies par le curriculum de la branche en question, telles que prévues dans les dispositions spécifiques aux annexes 72 à 82 et certifiées par l'établissement, selon les modalités fixées aux articles 59 à 61,

à l'exception des branches suivantes dont chaque examen est défini aux programmes d'études respectifs :

- 1° formation musicale visée à l'annexe 4,
- 2° analyse musicale visée à l'annexe 9,
- 3° contrepoint visé à l'annexe 10,
- 4° musique de chambre visée à l'annexe 49,
- 5° art lyrique visé à l'annexe 52,
- 6° diction visée aux annexes 63 et 64,
- 7° art dramatique visé aux annexes 65 et 66,



8° danse visée aux annexes 68 à 70.

La participation et les résultats obtenus lors des épreuves du diplôme supérieur peuvent être certifiés à l'élève par le conservatoire, sans pour autant qu'un diplôme supérieur soit décerné à l'élève.

#### **Art. 63.**

(1) L'inscription pour les épreuves prévues se fait par l'enseignant auprès du conservatoire de l'élève avant le 1<sup>er</sup> novembre pour l'épreuve ayant lieu en février ou mars de la même année scolaire et avant le 1<sup>er</sup> avril pour l'épreuve ayant lieu en mai, juin ou juillet de la même année scolaire.

Les branches pour lesquelles sont prévues une épreuve d'admission et un examen sous forme de récital, l'élève peut choisir entre deux périodes pour les épreuves, soit au mois de février ou mars, soit au mois de mai, juin ou juillet, tout en respectant le nombre total d'années d'études autorisées en division supérieure.

L'inscription, accompagnée des diplômes ou certifications attestant les résultats obtenus des études accomplies de l'élève, est envoyée début novembre ou début avril en fonction des périodes choisies, par le conservatoire au commissaire pour contrôle et validation. En cas d'une irrégularité constatée par le commissaire, le conservatoire est informé, au plus tard, dans un délai d'un mois après la réception de l'inscription de l'élève.

(2) La date et le lieu de l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur sont fixés d'un commun accord entre les directeurs des conservatoires et le commissaire. La date et le lieu sont communiqués à l'élève par le directeur de son conservatoire, au plus tard, deux mois avant l'épreuve respective.

Le jury de l'examen est composé de cinq membres au plus, dont au moins un membre est un directeur ou un enseignant d'un autre conservatoire et au moins deux membres sont des spécialistes de la branche concernée qui n'appartiennent pas au personnel enseignant d'un des conservatoires. Le directeur du conservatoire organisateur, ou son délégué, assure la présidence du jury.

Aucun membre du jury ne peut prendre part à l'examen d'un de ses élèves, de son conjoint ou partenaire au titre de la loi modifiée du 9 juillet 2004 relative aux effets légaux de certains partenariats, ou encore d'un parent ou allié jusqu'au quatrième degré inclus.

La composition du jury, laquelle est à soumettre pour avis au commissaire, le déroulement des délibérations et le financement sont organisés et assurés par la commune du conservatoire organisateur.

#### **Art. 64.**

(1) L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur comprend deux épreuves, à savoir l'épreuve d'admission et l'examen sous forme de récital, à l'exception des conditions prévues pour les branches suivantes :

1° analyse musicale visée à l'annexe 9,

2° contrepoint visé à l'annexe 10,

3° analyse jazz visée à l'annexe 59,

4° harmonie jazz visée à l'annexe 61.

Les épreuves sont cotées chacune sur un maximum de soixante points, à l'exception de la branche analyse musicale pour laquelle la composition de la note finale est définie à l'article 11, paragraphe 2.

(2) Pour les épreuves, l'élève présente un programme d'une durée prévue dans les programmes d'études respectifs.

Les directeurs des conservatoires fixent l'œuvre imposée au niveau national d'un commun accord et après avis du commissaire, si une telle œuvre est prévue dans les programmes d'études respectifs. L'œuvre imposée au niveau national est communiquée par le conservatoire à l'élève deux mois avant la date de l'épreuve.

L'enregistrement visuel ou sonore d'une épreuve, sous quelque forme que ce soit, n'est pas autorisé.

(3) Lors d'une épreuve pour laquelle la durée minimale prévue aux programmes d'études respectifs n'est pas respectée par l'élève, le président du jury peut proposer aux membres du jury le refus de l'élève, ce qui équivaut à un échec.

Lors d'une épreuve pour laquelle la durée maximale prévue aux programmes d'études respectifs n'est pas respectée par l'élève, il peut proposer d'interrompre l'élève et les membres du jury attribuent des points sur la partie jouée par l'élève.

#### **Art. 65.**

(1) L'élève ayant obtenu à chaque épreuve une note supérieure ou égale à quarante-cinq points a réussi les études de la division supérieure.

(2) En cas d'échec, l'élève peut redoubler l'année d'études respective et se représenter à l'examen une seule fois au cours du délai d'admission prévu à l'article 62, paragraphe 1<sup>er</sup>, sous réserve toutefois du respect du nombre total d'années d'études autorisé dans la division de la branche concernée.

(3) Le ministre décerne le diplôme supérieur à l'élève ayant obtenu une note finale supérieure ou égale à quarante-cinq points avec les mentions suivantes :

1° « bien » si la note finale est supérieure ou égale à quarante-cinq points ;

2° « très bien » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante points ;

3° « distinction » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante-six points ;

4° « grande distinction » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante-neuf points.

(4) La proclamation et la publication des résultats se fait par la commune du conservatoire organisateur dans le respect de la vie privée des personnes concernées.

#### **Partie IV - Dispositions modificatives, abrogatoires, transitoires et finales**

##### **Art. 66.**

L'article 1<sup>er</sup>, dernier tiret du règlement grand-ducal modifié du 3 août 1998 fixant la mission et les conditions de nomination du Commissaire à l'enseignement musical est remplacé par le tiret suivant, libellé comme suit :

« - de donner son avis au ministre ayant l'enseignement musical dans ses attributions quant à la demande d'introduction d'une nouvelle branche dans la liste des branches d'enseignement prévues aux annexes citées à l'article 2 du règlement grand-ducal du 10 avril 2020 déterminant les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et la nomenclature des diplômes, ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissement et niveaux d'enseignement. »

##### **Art. 67.**

À l'article 1<sup>er</sup> du règlement grand-ducal du 3 août 1998 fixant la mission et la composition de la Commission nationale des programmes de l'enseignement musical, il est inséré entre les points 2 et 3 un point *2bis* nouveau, libellé comme suit :

« *2bis*. La Commission est chargée de donner son avis au ministre ayant l'enseignement musical dans ses attributions et de rédiger un programme d'études quant à la demande d'introduction d'une nouvelle branche dans la liste des branches d'enseignement prévues aux annexes citées à l'article 2 du règlement grand-ducal du 10 avril 2020 déterminant les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et la nomenclature des diplômes, ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissement et niveaux d'enseignement. »

##### **Art. 68.**

Le règlement grand-ducal du 12 septembre 2019 déterminant les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et la nomenclature des diplômes, ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissement et niveaux d'enseignement est abrogé.

##### **Art. 69.**

Pour l'admission en division moyenne spécialisée et division supérieure de l'année scolaire 2019/2020, les élèves ayant déjà introduit une demande d'admission avant l'entrée en vigueur du présent règlement sont le cas échéant autorisés à passer un test d'admission, fixé et certifié par l'établissement, auprès de ce dernier.

##### **Art. 70.**

La référence au présent règlement se fait sous la forme suivante : « règlement grand-ducal du 10 avril 2020 déterminant les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et la nomenclature des diplômes, ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissement et niveaux d'enseignement ».

##### **Art. 71.**

Le présent règlement produit ses effets au 16 septembre 2019.

**Art. 72.**

Notre ministre ayant l'enseignement musical dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

*Le Ministre de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse,*  
**Claude Meisch**

Château de Berg, le 10 avril 2020.  
**Henri**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Liste des branches de l'enseignement musical

### 1. Département musique classique

#### 1.1. Section formation musicale

##### 1.1.1. Sous-section éveil musical

###### 1.1.1.1. Branche éveil musical

##### 1.1.2. Sous-section formation musicale

###### 1.1.2.1. Branche formation musicale

##### 1.1.3. Sous-section formation musicale pour adultes

###### 1.1.3.1. Branche formation musicale pour adultes

#### 1.2. Section théorie musicale et écritures

##### 1.2.1. Sous-section culture musicale

###### 1.2.1.1. Branche culture musicale-cours d'écoute

##### 1.2.2. Sous-section analyse musicale

###### 1.2.2.1. Branche analyse musicale

##### 1.2.3. Sous-section contrepoint

###### 1.2.3.1. Branche contrepoint

#### 1.3. Section formation instrumentale

##### 1.3.1. Sous-section éveil instrumental

###### 1.3.1.1. Branche éveil instrumental

##### 1.3.2. Sous-section formation instrumentale

###### 1.3.2.1. Branche piano

###### 1.3.2.2. Branche orgue

###### 1.3.2.3. Branche clavecin

###### 1.3.2.4. Branche keyboard

###### 1.3.2.5. Branche accordéon

###### 1.3.2.6. Branche harpe

###### 1.3.2.7. Branche violon

###### 1.3.2.8. Branche violon-alto

###### 1.3.2.9. Branche violoncelle

###### 1.3.2.10. Branche contrebasse

###### 1.3.2.11. Branche mandoline

###### 1.3.2.12. Branche viole de gambe

###### 1.3.2.13. Branche guitare classique

###### 1.3.2.14. Branche guitare électrique

###### 1.3.2.15. Branche guitare basse

###### 1.3.2.16. Branche hautbois

###### 1.3.2.17. Branche cor anglais

###### 1.3.2.18. Branche basson

**Annexe 1**

- 1.3.2.19. Branche flûte à bec
- 1.3.2.20. Branche flûte traversière
- 1.3.2.21. Branche clarinette
- 1.3.2.22. Branche clarinette basse
- 1.3.2.23. Branche saxophone
- 1.3.2.24. Branche petits cuivres (bugle, cornet, trompette)
- 1.3.2.25. Branche alto en mib
- 1.3.2.26. Branche cor en fa
- 1.3.2.27. Branche trombone
- 1.3.2.28. Branche trombone basse
- 1.3.2.29. Branche gros cuivres (baryton, euphonium, tuba basse, contrebasse)
- 1.3.2.30. Branche percussion
- 1.3.2.31. Branche drumset
- 1.3.2.32. Branche pratique au clavier
- 1.3.3. Sous-section formation instrumentale pour adultes
  - 1.3.3.1. Branche formation instrumentale pour adultes
- 1.3.4. Sous-section Lecture - déchiffrage
  - 1.3.4.1. Branche lecture - déchiffrage piano
  - 1.3.4.2. Branche lecture - déchiffrage cordes et mandoline
  - 1.3.4.3. Branche lecture - déchiffrage guitare
  - 1.3.4.4. Branche lecture - déchiffrage percussion
  - 1.3.4.5. Branche lecture - déchiffrage et transposition instruments à vent
- 1.3.5. Sous-section musique de chambre
  - 1.3.5.1. Branche musique de chambre
- 1.4. Section formation vocale
  - 1.4.1. Branche chant
  - 1.4.2. Branche art lyrique
  - 1.4.3. Branche formation vocale pour adultes
- 1.5. Section direction
  - 1.5.1. Branche direction chorale
  - 1.5.2. Branche direction orchestre

**2. Département musique jazz**

- 2.1. Section formation instrumentale et vocale jazz
  - 2.1.1. Branches formation instrumentale et vocale jazz
- 2.2. Section théorie musicale
  - 2.2.1. Branche histoire du jazz
  - 2.2.2. Branche analyse jazz
  - 2.2.3. Branche déchiffrage jazz
  - 2.2.4. Branche harmonie jazz

**Annexe 1****3. Département diction et art dramatique**

## 3.1. Section diction

- 3.1.1. Branche diction allemande
- 3.1.2. Branche diction française
- 3.1.3. Branche diction pour adultes

## 3.2. Section art dramatique

- 3.2.1. Branche art dramatique allemand
- 3.2.2. Branche art dramatique français

**4. Département danse**

## 4.1. Section danse

- 4.1.1. Branche danse classique
- 4.1.2. Branche danse contemporaine
- 4.1.3. Branche danse jazz
- 4.1.4. Branche danse jazz pour adultes

## 4.2. Section formation musicale pour danseurs

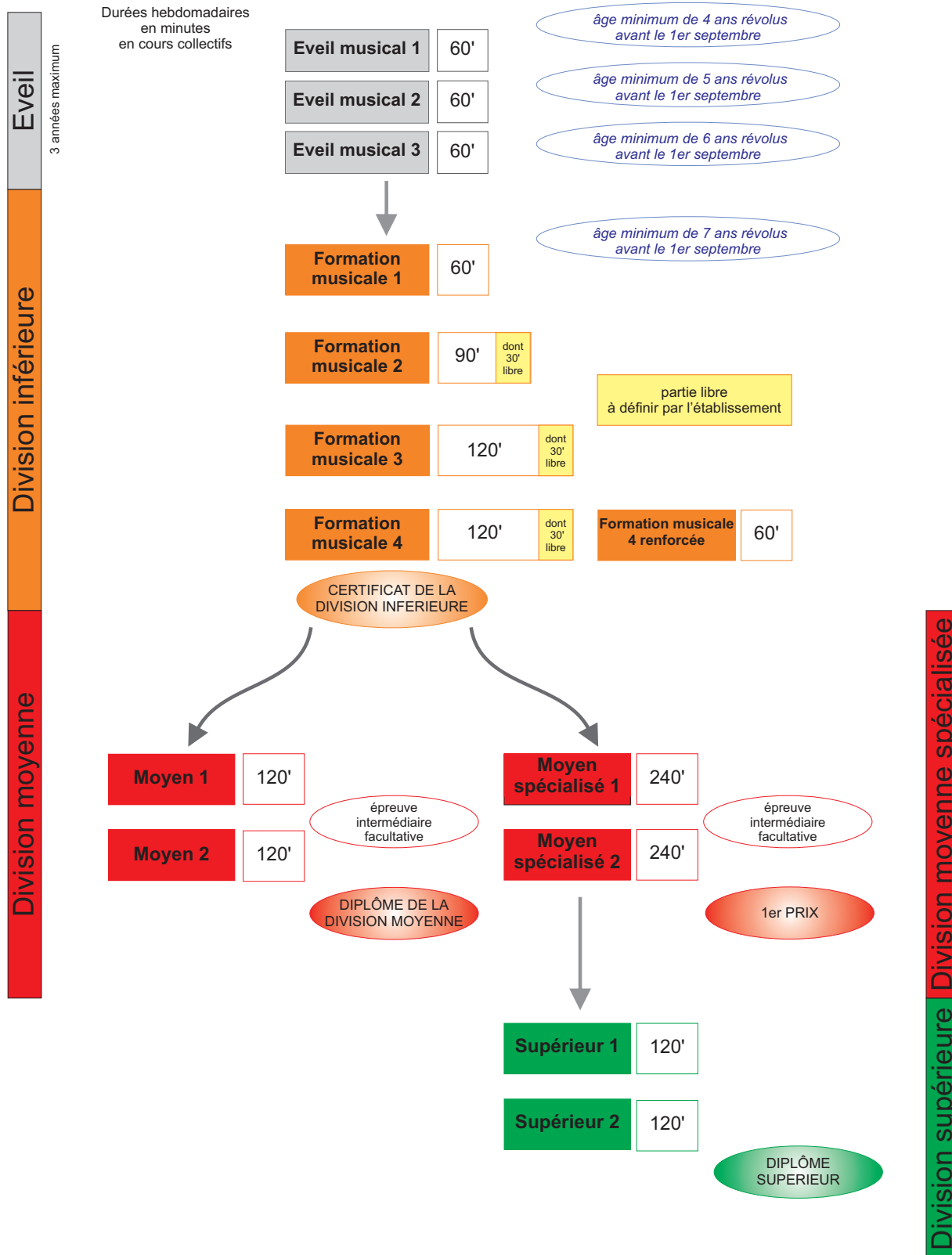
- 4.2.1. Branche formation musicale pour danseurs



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 2

Organigramme de l'éveil musical et de la formation musicale



Chaque année de formation musicale peut être doublée. La durée des études en division supérieure ne peut excéder 3 années.  
Un élève qui est refusé pour la deuxième fois est écarté pour une durée de cinq années.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 3 (Branche 1.1.1.1. – éveil musical)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

**Programme d'études**  
**Éveil musical**  
(Musikalische Früherziehung)



**Annexe 3 (Branche 1.1.1.1. – éveil musical)****Table des matières**

A. Objectifs	p. 2
B. Les domaines spécifiques	p. 3
1. La pratique musicale	
a) la parole et le chant	
b) le jeu instrumental élémentaire	
c) le mouvement et la danse	
2. L'écoute musicale	
3. La connaissance élémentaire des instruments de musique	
C. Le matériel didactique	p. 7
D. Réflexions pédagogiques	p. 7
E. La collaboration avec les parents	p. 8
F. Liste des instruments de musique de base	p. 9
G. Liste des ouvrages pédagogiques recommandés	p. 10

**Annexe 3 (Branche 1.1.1.1. – éveil musical)****A. Objectifs**

L'éveil musical a pour objectif principal d'éveiller, de développer et de cultiver d'une manière qualifiée déjà à partir de l'âge de 4 ans de l'enfant le goût et la joie de s'exprimer par la musique, tout en sachant qu'une approche musicale à cet âge contribuera largement au développement général et à l'épanouissement des aptitudes intellectuelles et manuelles et de la personnalité de l'enfant. À côté du développement musical spécifique de l'enfant seront créés des effets positifs au niveau de la perception affective, auditive, cognitive et corporelle ainsi qu'au niveau du comportement social. A l'école de musique, l'éveil musical a également pour objectif la préparation de l'apprentissage instrumental et vocal.

À partir de l'âge de 4 ans, l'enfant, avec toutes ses compétences générales, est capable d'aborder d'une manière adaptée la musique et de faire preuve de ses dons spécifiques.

Les objectifs pédagogiques généraux et musicaux seront réalisés par une application conjointe des contenus des domaines spécifiques ci-dessous :

1. La pratique musicale (parler et chanter, jeu instrumental, mouvement et danse)
2. L'écoute musicale
3. La connaissance élémentaire des instruments de musique

Dans l'enseignement pratique, ces domaines et contenus devront être appliqués d'une manière cohérente et se compléter réciproquement.

Les dispositions générales suivantes sont à observer :

- âge minimum de l'enfant 4 ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre (équivalent à l'entrée en cycle 1.1 de l'enseignement fondamental (1<sup>re</sup> année préscolaire)) ;
- le cycle est d'une durée de 3 ans maximum à raison de 60 minutes/semaine ;
- la salle de classe devra correspondre aux besoins et exigences du cours tel que défini par le présent programme ;
- les parents des enfants seront impliqués (réunions d'information, entretiens individuels, leçons publiques, etc...)
- l'apprentissage d'un instrument de musique commence en général après l'éveil musical.

**Annexe 3 (Branche 1.1.1.1. – éveil musical)****B. Les domaines spécifiques****1. La pratique musicale****a) La parole et le chant**

La voix humaine est un moyen d'expression essentiel qu'il faut faire découvrir en commun et individuellement dans toutes ses variations et couleurs sonores en chantant des chants enfantins et populaires et en récitant des contes qui pourraient également être mis en scène. Les objectifs et contenus sont les suivants :

- créativité et spontanéité dans la manipulation de la voix
  - en appliquant les diverses possibilités d'expression vocale (parler, chanter, rire, chuchoter, murmurer, etc...)
  - en réalisant d'une manière scénique des chants et des contes
  - en improvisant des mélodies et des rythmes sur des contes et images
  - en mettant dans un contenu musical les phénomènes acoustiques de la nature, du monde des animaux, de la technique et de l'environnement des enfants
- utilisation adaptée de la voix
  - en rendant conscient la manipulation de la respiration
  - en utilisant une articulation différenciée
  - en acquérant par la pratique vocale le sens de l'intonation
- découverte de l'ambitus
  - en réalisant les différents paramètres (hauteur, durée, force et couleur du son)
  - en développant l'ambitus et l'intonation ; première approche de la solmisation
  - en apprenant et en utilisant des éléments de l'architecture musicale (motif, mélodie, phrase, forme)
  - en réalisant et en apprenant les relations entre la notation musicale et l'image sonore

Remarque :

Les chansons devront absolument tenir compte de l'ambitus naturel de la voix de l'enfant à cet âge. Le degré de difficulté ainsi que les textes des chansons devront être adaptés à l'âge de l'enfant. Il est strictement à éviter de forcer la voix de l'enfant en demandant de chanter trop fort ou dans un ambitus non favorable. Il est possible d'intégrer des instruments de musique pour l'accompagnement des chansons. Aussi des enregistrements peuvent être utilisés pour l'accompagnement. Le plus important cependant est l'exemple de l'enseignant : bonne articulation, respiration et intonation.

**Annexe 3 (Branche 1.1.1.1. – éveil musical)****b) Le jeu instrumental élémentaire**

À cet âge, les activités instrumentales sont essentiellement liées à des expériences et contenus vécus. Ces activités, en groupe ou individuellement, sont stimulées par des contes, des actions, des situations, des textes, des images et les possibilités sonores des instruments de musique. Le jeu instrumental est pratiqué sous forme d'imitation, de reproduction, d'improvisation ou sous une forme bien définie. L'objectif principal du jeu instrumental est l'expérience active de la formation expressive du son en relation interactive avec l'émotion, l'imagination, la réalisation corporelle et le résultat sonore. Les objectifs et contenus sont les suivants :

- découvrir et reconnaître des phénomènes musicaux :
  - différencier entre son, sonorité, bruit par l'intermédiaire des différents paramètres (hauteur, durée, force, timbre)
  - apprendre à connaître la manière de produire un son (battre, souffler, pincer, frotter) et la relation entre la matière de l'instrument et le son
- acquérir les techniques instrumentales fondamentales :
  - apprendre à connaître et à utiliser les instruments du corps et les instruments ORFF
  - savoir utiliser les instruments d'une manière variée : changer la sonorité et la dynamique (nuances)
  - savoir exprimer des situations et des images
- développer la mémoire musicale et la perception auditive :
  - reconnaître la sonorité des différents instruments de musique
  - reconnaître haut/bas et ascendant/descendant
  - reconnaître conjoint/disjoint
  - imiter le mouvement rythmo-mélodique
  - improviser (rythmiquement, mélodiquement)
  - créer des formes simples (par imitation, question et réponse, variation)
  - inventer et reproduire des ostinati rythmiques et mélodiques
  - comprendre la musique (transposition de contes et d'images sur instruments de musique, notation graphique d'un événement musical)
- découvrir le jeu d'ensemble :
  - apprendre à écouter et suivre le partenaire
  - apprendre de s'adapter (au tempo, aux nuances, etc...)
- découvrir les principes musicaux fondamentaux :
  - le temps (vite/lentement, long/court, accelerando/ritardando)
  - le son (haut/bas)
  - la notation (nuances, signes d'expression, signes de répétition, etc.)
  - la forme (p.ex. A-B-A, Lied, Rondo)

**Remarque :**

Lors du jeu instrumental, l'enseignant doit veiller à la bonne position des instruments de musique qui ainsi permettra aux enfants d'exercer le jeu instrumental en pleine souplesse.

**Annexe 3 (Branche 1.1.1.1. – éveil musical)****c) Le mouvement et la danse**

L'enfant à cet âge a un besoin naturel et très fort de se mouvoir. Ceci lui permet d'apprendre à connaître son entourage et la relation entre musique et mouvement. Le mouvement et le geste sont un moyen d'expression. Les objectifs et contenus sont les suivants :

- percevoir des impressions musicales et les transposer en mouvement :
  - transposer en mouvement des structures rythmiques, mélodiques et dynamiques (hauteur, durée, intensité, tempo)
  - transposer le caractère et l'expression sonore (timbre) en mouvement
- découvrir et appliquer les différentes possibilités de mouvement :
  - apprendre à utiliser les différentes parties du corps, notamment les mains et les pieds
  - faire des jeux qui permettent la coordination du mouvement et l'indépendance des différentes parties du corps
  - apprendre la succession bien ordonnée de tensions et de détentes
  - apprendre à observer et à décrire le mouvement du corps pour l'utiliser à la suite comme moyen d'expression
- jouer avec musique, parole et mouvement
  - jeux du mouvement (donnés ou improvisés)
  - exprimer des contes et des images
  - danses et rondes pour apprendre la construction musicale (formes)

Remarque :

Le domaine du mouvement doit toujours être mis en relation avec les activités musicales et surtout avec le jeu instrumental élémentaire. Les matériaux utilisés jouent un rôle très important (p.ex. ballons, anneaux, tissus, cordons, baguettes) : ce sont des stimulants, des aides de coordination et des symboles concrets.

**2. L'écoute musicale**

Cette partie comprend :

- la formation et le développement de l'ouïe concernant les paramètres musicaux fondamentaux tels hauteur, durée, intensité, tempo, timbre et formes musicales
- la stimulation de l'écoute et de la compréhension de musique de divers styles et genres.

Les objectifs et contenus sont les suivants :

- rendre conscient, imiter (avec la voix et sur les instruments de musique), décrire et comprendre les bruits (trouver la source) de l'entourage de l'enfant
- reproduire par la voie orale et par la notation graphique les bruits et savoir reconnaître leurs caractéristiques sonores

**Annexe 3 (Branche 1.1.1.1. – éveil musical)**

- perception consciente des paramètres et formes musicales :
  - hauteur du son : haut/bas, ascendant/descendant, conjoint/disjoint
  - durée du son : long/court, silence
  - tempo : vite/lent, accelerando/ritardando
  - nuances : fort/doux, crescendo/decrescendo
  - timbre
  - forme musicale : répétition, variation, Lied, Rondo
  - modes majeur et mineur
  
- formation et développement de l'imagination sonore en chantant, en jouant et en notant (notation graphique) des intervalles, des cellules mélodiques et rythmiques faciles.
  
- écouter, suivre, décrire et reconnaître une musique
  - auditions comparatives en relation avec les paramètres musicaux
  - introduire et différencier progressivement les détails tels motif musical, forme musicale, instruments de musique, expressivité et émotions, images musicales

Remarque :

La formation de l'oreille pratique doit toujours se dérouler dans la cohérence des autres contenus pédagogiques. Elle ne doit jamais être isolée du contenu thématique de la leçon. La durée des exercices devra bien être adaptée à la capacité de concentration de l'enfant à cet âge.

**3. La connaissance élémentaire des instruments de musique**

Cette partie a pour objectif de faire connaître progressivement les instruments de musique qui peuvent être appris plus tard et de motiver ainsi les enfants à l'apprentissage d'un instrument de musique.

Les principes fondamentaux du fonctionnement et de l'émission du son d'un instrument de musique peuvent être appris et approfondis par la construction d'instruments avec des matériaux très simples. La pratique et le jeu sur ces instruments de musique permettent un approfondissement des contenus du cours. Les objectifs et contenus sont les suivants :

- apprendre à connaître les principaux instruments de musique :
  - regarder, décrire et essayer les instruments présentés
  - apprendre leurs caractéristiques (matériel et construction, manière de jouer, sonorité et les grouper par familles)

**Annexe 3 (Branche 1.1.1.1. – éveil musical)****C. Le matériel didactique**

En ce qui concerne la salle, il est souhaitable qu'elle soit assez grande et divisée en deux parties, dont une est destinée aux activités en mouvement (danse, jeu scénique, etc.) et l'autre aux activités sur des chaises et tables (écrire, dessiner, etc.).

Remarque générale :

Concernant la transition de l'élève au cours instrumental et au cours de formation musicale, il est absolument à prendre en considération que les connaissances acquises au cours d'éveil musical ne sont pas disponibles entièrement en tant que savoir, mais qu'elles doivent être réactivées par un travail pratique et permanent. Ainsi, le cours de formation musicale et le cours instrumental doivent nécessairement adapter, surtout au début, les méthodes pédagogiques et didactiques du cours d'éveil musical.

**D. Réflexions pédagogiques**

En général, il faut tenir compte du fait que pour les enfants de cet âge il est impossible de rester assis pour une durée plus longue. Les enfants apprennent par leur perception sensorielle, par leur curiosité et en faisant des essais innombrables. Le silence et la concentration ne peuvent être demandés que durant un temps très bref et doivent en tout cas alterner avec des phases intensives d'actions corporelles. Globalité (Ganzheitlichkeit), visibilité (Anschaulichkeit), l'espace pour sentiments, idées et fantaisies des enfants, et flexibilité sont les bases indispensables de l'éveil musical.

Au niveau des chansons à travailler, les critères suivants doivent être observés :

- la chanson en soi doit rendre du plaisir à l'enfant
- elle doit correspondre au niveau de difficulté (texte, diapason, etc.)
- elle doit être élaborée très soigneusement et approfondie d'une manière didactique très variée
- elle doit être accompagnée d'exercices de formation vocale et de respiration
- si la chanson est accompagnée, l'accompagnement ne doit dominer en aucun cas
- l'enseignant doit veiller que la voix de l'enfant ne sera jamais forcée

Au niveau du jeu instrumental, les critères suivants doivent être observés :

- le choix des instruments se fait selon les besoins et aptitudes mentales et corporelles des enfants
- le jeu instrumental sert avant tout à l'accompagnement des chansons et contribue au plaisir à la pratique musicale active et ainsi à la compréhension des contenus musicaux
- le jeu instrumental permet l'acquisition d'une motricité fine

Au niveau du mouvement et de la danse, les critères suivants doivent être observés :

- faire des expériences et des essais, des jeux et des danses
- les enfants plutôt timides doivent être encouragés à participer
- apprendre aux enfants de ressentir leur corps dans différents états de tension

Au niveau de l'écoute, les critères suivants doivent être observés :

- les enfants doivent apprendre à écouter chacun soi-même et à écouter les autres enfants
- le niveau de l'écoute doit être adapté au stade de développement de l'enfant

### **Annexe 3 (Branche 1.1.1.1. – éveil musical)**

Au niveau du progrès général de l'élève, les critères sont les suivants :

- une appréciation est faite par l'enseignant sans passer par des devoirs et des tests et sans donner des points
- l'appréciation indique les progrès aux niveaux des compétences acquises dans les domaines du chant, de l'écoute et du rythme

Au niveau de la collaboration avec les parents d'élèves, les critères sont les suivants :

- organiser des leçons ouvertes et des auditions
- organiser des réunions d'information
- organiser des séances de présentation des instruments de musique

Au niveau du comportement social de l'enfant, l'enseignant doit veiller à ce que :

- l'enfant accepte les autres enfants de la communauté (respect)
- l'enfant entre en communication et ne s'exclue pas (intégration)
- l'enfant développe un esprit de communauté (égard)
- l'enfant accepte les règles de la communauté (discipline)

#### **E. La collaboration avec les parents**

L'intégration des parents est d'une importance éminente pour l'éveil musical. Ceci s'explique par le fait que de nombreux contenus de l'éveil musical se basent essentiellement sur les expériences des enfants vécues au foyer familial. L'enseignant et les parents doivent s'entendre notamment au sujet des contenus et des objectifs et surtout à l'intégration de ceux-ci dans la vie familiale.

Il est donc recommandé d'inviter les parents déjà avant la reprise des cours pour les informer des contenus, des objectifs et des méthodes. En général, les parents ne sont pas bien informés et posent souvent des questions comme les suivantes : Est-ce que mon enfant apprend les notes ? Est-ce que mon enfant apprend à jouer d'un instrument ? Souvent les parents attendent donc du cours d'éveil musical l'apprentissage des notes et même celui d'un instrument de musique.

Pour cette raison il est très important que toutes les informations concernant les contenus, les objectifs et les méthodes soient très claires et précises afin d'exclure tout malentendu.

Le but d'une collaboration planifiée, bien organisée et régulière avec les parents est de rendre vivant et intéressant les relations entre le foyer familial et le cours d'éveil musical et de pouvoir réaliser et atteindre les objectifs communs. Ainsi les parents vont acquérir progressivement de l'intérêt, de la confiance et de la responsabilité.

Les contacts très brefs directement avant ou après le cours souvent ne suffisent pas pour entretenir une communication durable et effective. La présence des parents au cours n'est à recommander que pour le premier cours. Une communication plus approfondie est obtenue en organisant soit des leçons où les parents peuvent participer activement (Mitmachstunde) et des réunions d'information pour les parents, sans la présence des enfants.

Par une telle communication vivante, les relations entre les parents sont développées et favorisées, effet qui souvent est sous-estimé.



## Annexe 3 (Branche 1.1.1.1. – éveil musical)

**F. Liste des instruments de musique de base recommandés**

Handtrommel
Klanghölzer
Guiro
Schellenkranz
Triangel (klein)
Triangel (gross)
Cymbeln
Maracas
Rührtrommel
Kleine Cymbeln
Xylophon
Schlägel

**Annexe 3 (Branche 1.1.1.1. – éveil musical)****G. Liste des ouvrages pédagogiques recommandés**

Bildungsplan Musik für die Elementarstufe/Grundstufe. Bonn: VdM VERLAG 2010

Dartsch, Michael; Savage-Froll, Camille; Schmidt, Kitty; Steffen-Wittek, Marianne; Stiller, Barbara; Vogel, Corinna: timpano Konzept. Elementare Musikpraxis in Themenkreisen für Kinder von 0 bis 10. Kassel: BosseVerlag 2016

Funk, Jutta; Grüner, Micaela (Hg.); Nykrin, Rudolf (Hg.) ; Perchermeier, Christine; Schrott, Ulrike; Widmer, Manuela (Hg.): Musik und Tanz für Kinder. Mainz: Schott Music 2008

Kotziam, Rainer (Hg.); Nykrin, Rudolf (Hg.): Musik und Tanz für Kinder. Unterrichtswerk für Kinder von 6 bis 8 Jahren. Lehrerkommentar und Entdeckerbuch. Mainz: Schott Music 2013

Thein, Micky: E Buch voller Musek. Materialsammlung fir dat eischt Joer „Eveil Musical“. Luxembourg: Blueorange Music 2016

**Zusatzmaterial:**

Berger, Ulrike; Greiner, Jule; Pfaff, Franziska; Robie, Beate; Schilling-Sandvoß, Katharina; Schwabe, Matthias: Spiel und Klang – Die Musikalische Früherziehung mit dem Murmel. Kassel: BooseVerlag 2002

Dartsch, Michael: Mensch, Musik und Bildung. Grundlagen einer Didaktik der musikalischen Früherziehung. Wiesbaden: Breitkopf&Härtel, 2010

Dartsch, Michael (Hg.): Musikalische Bildung von Anfang an. Perspektiven aus Entwicklungspsychologie und Pädagogik. Bonn: VdM VERLAG 2007

Foltz-Zaun, Angelika: Spitz' die Ohren! Musikalische Früherziehung. Aachen: Leopold Verlag 2001

Gulden, Elke; Scheer, Bettina: Singzwerge & Krabbelmäuse. Frühkindliche Entwicklung musikalisch fördern mit Liedern, Reimen, Bewegungs- und Tanzspielen für zu Hause, für Eltern-Kind-Gruppen, Musikgarten und Krippe. Münster: Ökotoxia 2004

Hering, Wolfgang: Kunterbunte Fingerspiele. Fantastisch viele Spielverse und Bewegungslieder für Finger und Hände. Münster: Ökotoxia 2006

Heyge, Lorna Lutz; Jekic, Angelika: Musikkindergarten. [www.musikkindergarten.info](http://www.musikkindergarten.info)

Priesner, Vroni; Hamann, Doris: Unterricht gestalten. Wege zu phantasievollen Konzepten für die musikalische Früherziehung. Deutschland: Midoka Verlag 2002

Rebhahn, Maria: Das Musikschiff. Kreative Beiträge für Menschen von 0 bis 100. Regensburg: ConBrio 2008

**Annexe 3 (Branche 1.1.1.1. – éveil musical)**

Ribke, Juliane: Elementare Musikpädagogik. Persönlichkeitsbildung als musikerzieherisches Konzept. Regensburg: ConBrio 1995

Ribke, Juliane; Dartsch, Michael (Hg.): Facetten Elementarer Musikpädagogik. Erfahrungen – Verbindungen – Hintergründe. Regensburg: ConBrio 2002

Ribke, Juliane; Dartsch, Michael (Hg.): Gestaltungsprozesse. Erfahren – Lernen – Lehren. Texte und Materialien zur Elementaren Musikpädagogik. Regensburg: ConBrio 2004

Ritter, Irmhild; Schäfer, Christina: Klangstraße – Sing mit, tanz mit, spiel mit. Elementares Musizieren mit Kindern ab 4 Jahren. Mainz: Schott Music 1999

Sacher, Melanie Carolin: Musi-Maus & Friends – Das Unterrichtsprogramm für musikalische Früherziehung und Musiktherapie in Kindergruppen. [www.musi-maus.de](http://www.musi-maus.de) 2003

Schuh, Karin: Musik-Fantasie – Unterrichtsprogramm für Musikschulkinder von 0-6 Jahren. Gärtringen: Schuh-Verlag 2001

Schuh Karin; Richter, Iso; Katefidis, Sissi; Schuh, Uwe; Debschütz, Heidi; Müller, Karl; Schuh, Martin: Mein Musimo – Eine rhythmische Musikerziehung mit Vorschulförderung. Gärtringen: Schuh-Verlag 2006

Vogel, Corinna: Der erste Schritt. Einfache Tänze für Grundschule und Kindergarten. Kassel: BosseVerlag 2001

**Zeitschriften:**

Üben & Musizieren. Zeitschrift für Musikschule, Studium und Berufspraxis. Herausgeber: Schott Musik International

Musikpraxis. Musik und Bewegung in Kindergarten, Musik- und Grundschule. Herausgeber: Werner Beidinger. Fidula-Verlag

**Französisch:**

Allerme, Sophie; Villemin Sylvie: Dessine-moi une chanson (3 volumes). Paris: Ed.Lemoine 1995

Bustarret, Anne H., L'oreille tendre. Pour une première éducation auditive. Paris: Les éditions de l'Atelier / Editions Ouvrières 1998

Chapgier-Laboisière, C.: Le son à la carte-pour une initiation à l'écoute active. Courlay: Ed.JM Fuzeau 1991

Delalande, François: La musique est un jeu d'enfant. Paris: Buchet/Chastel 1984

Martens Edith; Van Sull Vincent: Osez la musique! Eveil des enfants au plaisir de la musique. Bruxelles: Editions Labor 1992

Tremouroux-Kolp Odile: Le chemin des comptines. Bruxelles: Editions Labor 1997

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Formation musicale**

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)****Table des matières****Division inférieure**

Buts et objectifs / Structure .....	p. 2
Formation musicale 1 <sup>re</sup> année.....	p. 3
Formation musicale 2 <sup>e</sup> année.....	p. 9
Formation musicale 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> année.....	p. 13
<b>Division moyenne .....</b>	<b>p. 23</b>
<b>Division moyenne spécialisée .....</b>	<b>p. 40</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 56</b>

## Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)

### Division inférieure

#### Buts et objectifs

---

Le cours de formation musicale s'adresse à tous les jeunes et a pour but général

- de développer le goût, le plaisir et l'intérêt à la musique
- d'acquérir une formation musicale de base
- d'accompagner les études instrumentales
- de permettre de participer activement à la vie culturelle (harmonies, fanfares, chorales)

en se basant sur les perceptions sensorielles, affectives, corporelles et intellectuelles dans le respect du développement et de la maturité des enfants.

Les différents éléments du programme mènent les enfants vers

- le développement des aptitudes vocales
- l'autonomie dans la réalisation et l'interprétation d'un texte musical
- le cheminement vers la créativité, l'imagination, l'émotion et l'improvisation
- le développement d'une écoute et d'une mémoire musicale active
- l'acquisition d'une culture musicale de base
- la découverte des représentations sur scène

#### Structure des années de formation musicale 1<sup>re</sup> à 4<sup>e</sup> année

---

A partir de la 2<sup>e</sup> année, le cours de formation musicale comprend deux parties.

D'une part, un tronc commun avec un programme obligatoire défini dans ce document.

D'autre part, une partie qui est définie librement par chaque établissement suivant les buts et visions internes. Cette partie peut soit reprendre et renforcer des éléments de la formation musicale, soit proposer des pratiques collectives instrumentales ou vocales.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

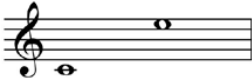
#### Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)


Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Formation musicale

1<sup>re</sup> année

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***Formation musicale 1<sup>re</sup> année***Programme d'étude****1. Chant**

- Etendue 
- Exercices de découverte et de mise en voix
- Chants populaires sur paroles, à 1 ou plusieurs voix

- Chants de solmisation sur 

*Selon le stade d'évolution de la classe, d'autres sons de la gamme de Do Majeur peuvent être intégrés*

- Mesures binaires et ternaires
- Formes simples (ABA, canon, chant couplet – refrain,...)
- Avec et sans accompagnement, sans se fixer uniquement au piano
- Approche sensorielle des articulations et des nuances

Le chant constitue la porte d'entrée principale à l'univers musical et permet aux enfants de s'exprimer musicalement. En effet, le chant touche – comme l'écoute – à la fois l'ouïe active, le chant intérieur, la voix et la mémorisation.

L'accent sera mis sur les chants populaires – binaires et ternaires – sur paroles, des canons faciles, et, si la situation le permet, sur des chants à plusieurs voix. Le chant par solmisation n'intervient que sur un

second plan, et ceci avec les notes 

La pratique et le respect des nuances, des signes et du phrasé permettent d'éveiller et de développer l'expression musicale et la conscience de l'interprétation. L'accompagnement, qui ne se limite pas au piano, constitue un support important, mais le chant sans accompagnement est également à entretenir.



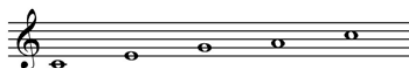
**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***Formation musicale 1<sup>re</sup> année***2. Lecture de notes**

- Découverte et application sur



*Selon le stade d'évolution de la classe, d'autres sons de la gamme de Do Majeur peuvent être intégrés*

La lecture de notes se base sur des exercices avec les notes



en relation avec les exercices de solmisation en chant et des exercices d'écoute, et suivant les rythmes du chapitre 3. L'accent est mis sur la fluidité et la régularité.

**3. Mesures, rythmes, pulsation**

- Mesures binaires et ternaires sur pulsation
- Motricité corporelle en général et exercices de bodypercussion

- Valeurs rythmiques



*Les doubles croches sont uniquement utilisées par 4*

- D'autres valeurs rythmiques sont possibles dans les chants sur paroles

Une approche sensorielle de la métrique et une sensibilisation aux temps et appuis constituent les bases pour aborder la pulsation. Les mesures binaires et ternaires sont ensuite découvertes, ceci avec une application parallèle d'une pulsation constante.

**4. Improvisation**

- Inciter les élèves à toutes formes d'improvisation, rythmique et mélodique

Par le biais de l'improvisation, les élèves seront incités à une réaction par des réflexes de créations imaginaires voire spontanées, ceci dans le cadre d'une approche musicale sans partition, voire avec une partition qui ne fixe que des éléments cadres. L'improvisation a également pour but d'affiner la communication orale, la mémorisation et l'écoute et d'attirer les élèves à l'innovation créatrice.

### Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)

*Formation musicale 1<sup>re</sup> année*

A côté de son rôle créatif, l'improvisation peut, dans le cadre du cours de formation musicale, servir comme outil d'apprentissage et surtout d'intériorisation de l'appris, dans lequel se rejoignent les connaissances théoriques, le chant, les éléments rythmiques et l'écoute.



Cependant, l'enseignant doit bien encadrer et guider les élèves en proposant des exercices limpides, dans lesquels la partie improvisée est bien préparée et pas trop longue au départ. En progressant petit à petit, l'improvisation pourra ainsi tout naturellement devenir une compétence musicale acquise par l'élève.

#### Comment aborder l'improvisation dans la pratique

L'imitation est certainement un premier pas vers l'improvisation. Dans un premier temps, les réponses peuvent être identiques à la donnée, ceci dans un but de découverte de différents univers sonores et rythmiques. L'imitation ne doit cependant pas s'arrêter à la formule du perroquet « l'enseignant propose, l'élève reproduit » mais doit évoluer rapidement vers un échange ludique « élève / groupe d'élèves / enseignant » afin que les élèves deviennent à leur tour « inventeurs » de formules mélodiques ou rythmiques.

La création devient ensuite un élément clé dans l'approche de l'improvisation. En sortant du cadre de la réponse à l'identique, les élèves apprennent à découvrir leur créativité. A ce stade, il est important de guider les élèves par des consignes claires. A titre d'exemple, indiquons

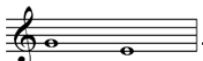

- Le prolongement d'une formule avec des éléments définis (genre « Kettenmelodie »), aussi bien avec des éléments mélodiques que rythmiques

Exemple :  peut devenir  , puis

 , etc

- La variation d'une formule avec des éléments définis

Ex 1 : Le rythme de la séquence est défini  , de même les notes

 . Un premier élève propose :  ,

un deuxième  , etc

Ex 2 : Les notes sont définies : 1<sup>er</sup> temps :  , 2<sup>e</sup>  , 3<sup>e</sup>  , 4<sup>e</sup> 

Les rythmes des trois premiers temps sont libres 

- Le texte à trous « Lückentext »

Ex : Une chanson de 4 mesures, avec  et  est proposée, la troisième mesure est vide. Aux élèves de remplir cette mesure à tour de rôle avec les éléments proposés.



## Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)

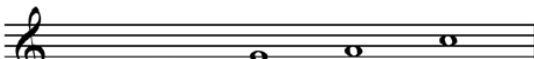
Formation musicale 1<sup>re</sup> année

Les exemples cités peuvent facilement être accompagnés par la classe ou un groupe d'élèves par des ostinati rythmiques ou mélodiques.

Des exercices avec paroles (définies ou imaginées) peuvent être intégrés, de même des exercices avec des formules suspensives et conclusives.

Tous ces exercices peuvent logiquement mener à une forme de notation afin de créer des « compositions » que la classe peut reproduire, sachant que l'improvisation et la composition proviennent d'un acte similaire de création.

### 5. Ecoute

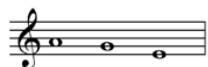

- Exercices de découverte des directions et des hauteurs
- Exercices de dépistage de fautes, multiple choice, sans valeurs rythmiques
- Exercices rythmiques
- Exercices sur les sons 

*Selon le stade d'évolution de la classe, d'autres sons de la gamme de Do Majeur peuvent être intégrés*

- Exercices avec phrases suspensives et conclusives
- Formes simples (ABA, Canon, Chant couplet – refrain,...)
- Exercices combinés avec blanches, noires, croches et soupirs

L'apprentissage d'une écoute correcte est un élément clé dans l'enseignement musical. L'écoute touche – comme le chant – à la fois l'ouïe active, le chant intérieur, la voix et la mémorisation. Il est d'une importance capitale d'aborder ce terrain par une multitude de jeux ludiques élémentaires (sans se limiter à l'écoute par le piano) afin d'ancrer solidement d'une manière positive et durable les éléments clés de l'écoute.

Au départ, les exercices peuvent se faire sur une grande étendue afin de faire découvrir clairement les distinctions des directions et des hauteurs.

Ensuite, les exercices tourneront progressivement autour des sons  pour aboutir finalement à . Les rythmes de base seront intégrés

afin de permettre également d'établir le lien avec le chant intérieur, la voix et la mémorisation. L'expression orale des exercices (imitation et reproduction à l'identique) est un élément capital à soigner dès le départ.

La véritable notation n'intervient qu'après avoir fixé solidement les bases, et ceci également par le biais d'éléments courts qui se situent dans des univers clairement définis.

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***Formation musicale 1<sup>re</sup> année***6. Organologie**

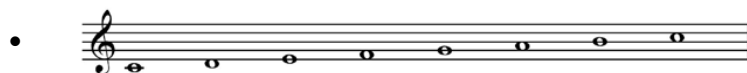
- Découverte des principales couleurs instrumentales
- Application en écoute et en pratique

L'organologie permet de découvrir les différentes familles d'instruments, leurs principaux représentants et les différentes couleurs instrumentales. Un lien étroit avec le chapitre de l'écoute est à encourager, de même que la participation active des élèves. Des séances de découverte permettront aux élèves de distinguer les différents instruments.

**7. Représentations**

- Représentations régulières (en classe, en audition, lors de projets scolaires)
- Visites d'auditions et de concerts

Les représentations actives constituent un élément motivant pour les élèves. Les représentations passives sont à prévoir avec une introduction en classe.

**8. Notation musicale**

La notation musicale est à intégrer dans le contexte des notes de la gamme de Do Majeur par des exercices ludiques.

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**



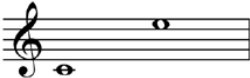

LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Formation musicale**

**2<sup>e</sup> année**

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***Formation musicale 2<sup>e</sup> année***Programme d'études****1. Chant**

- Etendue 
- Exercices de découverte et de mise en voix, warm-ups
- Chants populaires sur paroles, à 1 ou plusieurs voix
- Chants de solmisation sur 
- Mesures binaires et ternaires
- Formes simples (ABA, canon, chant couplet – refrain,...)
- Avec et sans accompagnement, sans se fixer uniquement au piano
- Approche sensorielle des articulations et des nuances

**2. Chant autonome**

- Etendue 
- Mesures binaires
- Rythmes 
  - <sup>1</sup> par deux
  - <sup>2</sup> par 4, mvmt conjoint ascendant ou descendant avec résultante dans la même direction

L'autonomie de l'élève est un défi majeur du cours de formation musicale.

Par le biais d'exercices préparatoires (lecture, intonation, rythme, figures ou modules mélodiques) arriver à la maîtrise relative d'un texte musical simple.

**3. Lecture de notes**

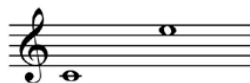
- Application sur



## Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)

Formation musicale 2<sup>e</sup> année

La lecture de notes se base sur des exercices avec les notes



en relation avec les exercices de solmisation en chant et des exercices d'écoute, et suivant les rythmes du chapitre 4. L'accent est mis sur la fluidité et la régularité.

1<sup>ère</sup> approche de la clé de Fa

### 4. Mesures, rythmes, pulsation

- Mesures binaires et ternaires : 2/4 ; 3/4 ; 4/4 ; 6/8 ; 3/8 (par temps)
- Motricité corporelle en général et exercices de bodypercussion
- Valeurs rythmiques ajoutées :



- D'autres valeurs rythmiques sont possibles dans les chants sur paroles

### 5. Improvisation

- *Inciter les élèves à toutes formes d'improvisation, rythmique et mélodique*

### 6. Ecoute

- Exercices de découverte des directions et des hauteurs
- Exercices de dépistage de fautes, multiple choice
- Exercices rythmiques
- Exercices sur les sons
- Exercices avec phrases suspensives et conclusives
- Formes simples (ABA, Canon, Chant couplet – refrain,...)

## Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)

Formation musicale 2<sup>e</sup> année

- Exercices combinés avec les rythmes suivants :



<sup>1</sup> par deux

<sup>2</sup> par 4, mvt conjoint ascendant ou descendant avec résultante dans la même direction

- Mesures : 2/4 ; 3/4 ; 4/4
- Reconnaissance des tonalités majeures et mineures
- Reconnaissance des mesures ternaires et binaires

### 7. Organologie

- Découverte des principales couleurs instrumentales
- Application en écoute et en pratique

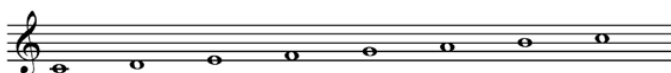
L'organologie permet de découvrir les différentes familles d'instruments, leurs principaux représentants et les différentes couleurs instrumentales. Un lien étroit avec le chapitre de l'écoute est à encourager, de même que la participation active des élèves. Des séances de découverte permettront aux élèves de distinguer les différents instruments.

### 8. Représentations

- Représentations régulières (en classe, en audition, lors de projets scolaires,...)
- Visites d'auditions et de concerts

Les représentations actives constituent un élément motivant pour les élèves. Les représentations passives sont à prévoir avec une introduction en classe.

### 9. Notation musicale / Connaissances théoriques



- Accord parfait (écrire sans qualification)
- Altérations : # et b
- 1<sup>ère</sup> approche de la clé de Fa





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

#### Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Formation musicale

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année

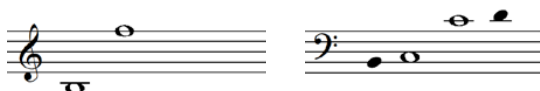
**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**

*Formation musicale 3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup> année*

Programme d'étude

**1. Chant**

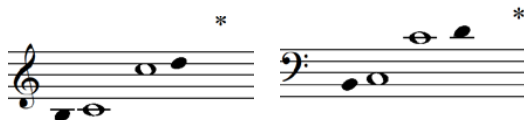
a. Etendue:



- b. Lectures préparées à changement de clés (par blocs)
- c. Exercices de découverte et de mise en voix, warm-ups
- d. Chants populaires sur paroles, à 1 ou plusieurs voix
- e. Mesures binaires et ternaires
- f. Avec et sans accompagnement, sans se fixer uniquement au piano
- g. Application des articulations et des nuances

**2. Chant autonome**

a. Etendue:



\*le texte complet est proposé soit en clé de Sol, soit en clé de Fa, selon le choix de l'élève

- b. Tonalités: Do, Fa & Sol Majeur
- c. Mesures binaires

d. Rythmes :



\*les double croches uniquement en mouvement conjoint ascendant ou descendant avec résultante dans la même direction

L'autonomie de l'élève est un défi majeur du cours de formation musicale.

Par le biais d'exercices préparatoires (lecture, intonation, rythme, figures ou modules mélodiques) arriver à la maîtrise relative d'un texte musical simple.

Le chant autonome est à mettre en relation avec les exercices d'écoute.

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**

*Formation musicale 3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup> année*

L'exécution pratique du chant autonome est prévue selon le schéma suivant :

- Lecture de notes sans rythme
- Chant de la même suite de notes
- Lecture de la même suite de notes en rajoutant le rythme
- Chant des notes avec rythme (avec accompagnement au piano)

**3. Lecture de notes**

a. Etendue:



La lecture de notes se base sur des exercices en relation avec les exercices de solmisation en chant et des exercices d'écoute, et suivant les rythmes du chapitre 4. L'accent est mis sur la fluidité et la régularité.

**4. Mesures, rythmes, pulsation**

- Mesures binaires et ternaires : 2/4 ; 3/4 ; 4/4 ; 6/8 ; 3/8 (par temps)
- Motricité corporelle en général et exercices de bodypercussion
- Valeurs rythmiques :

○ Binaire : s'ajoutent en 3<sup>e</sup> année :



○ Binaire : s'ajoute en 4<sup>e</sup> année :



○ Ternaire : s'ajoutent en 3<sup>e</sup> année :



○ Ternaire : s'ajoute en 4<sup>e</sup> année :



- D'autres valeurs rythmiques sont possibles dans les chants sur paroles et les lectures préparées

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***Formation musicale 3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup> année***5. Improvisation**

- Inciter les élèves à toutes formes d'improvisation, rythmique et mélodique. Des plages prévues à l'improvisation peuvent être insérés dans tout exercice.


**6. Ecoute**

- Exercices de dépistage de fautes, multiple choice
- Exercices rythmiques
- Exercices avec phrases suspensives et conclusives
- Formes simples (ABA, Canon, Chant couplet – refrain)
- Reconnaissance des tonalités majeures et mineures
- Reconnaissance des mesures ternaires et binaires
- Sensibilisation aux altérations accidentelles
- Exercices d'écoute combinés (dictées traditionnelles)

- Rythmes :



\* les double croches uniquement en mouvement conjoint ascendant ou descendant avec résultante dans la même direction

- Tonalités : Do, Fa & Sol Majeur
- Mesures : 2/4 ; 3/4 ; 4/4
- Ambitus : 
- Longueur : 4 – 6 mesures (4/4)

L'écoute est à mettre en relation avec le chant autonome.

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***Formation musicale 3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup> année***7. Organologie**

- Découverte des principales couleurs instrumentales
- Application en écoute et en pratique

L'organologie permet de découvrir les différentes familles d'instruments, leurs principaux représentants et les différentes couleurs instrumentales. Un lien étroit avec le chapitre de l'écoute est à encourager, de même que la participation active des élèves. Des séances de découverte permettront aux élèves de distinguer les différents instruments.

**8. Représentations**

- Représentations régulières (en classe, en audition, lors de projets scolaires)
- Visites d'auditions et de concerts

Les représentations actives constituent un élément motivant pour les élèves. Les représentations passives sont à prévoir avec une introduction en classe.

**9. Notation musicale / Connaissances théoriques**

		Application	FM3	FM4
Signes et expressions	Les nuances, mouvements et articulations les plus courantes	Dans tous les textes oraux et écrits, dans un texte d'écoute	X	X
Formes musicales	Les plus courantes (ABA, Rondo, Canon,...)	Dans une écoute, dans un texte	X	X
Compositeurs et œuvres	Les plus importants et / ou selon les projets de la classe	Dans le contexte des textes traités, des concerts préparés ou visités	X	X
Gammes Majeures	1 altération	Construire et spécifier, avec indication de la tonique, de la dominante, de la sensible et des demi-tons	X	
	2 altérations	Construire et spécifier, avec indication de la tonique, de la dominante, de la sensible et des demi-tons		X
	3-4 altérations	A introduire comme notion dans le cadre général du cours		X

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**

*Formation musicale 3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup> année*

Gammes mineures	1 altération, mode harmonique	Construire et spécifier, avec indication de la tonique, de la dominante, de la sensible et des demi-tons	X	
	2 altérations, mode harmonique	Construire et spécifier, avec indication de la tonique, de la dominante, de la sensible et des demi-tons		X
	3-4 altérations / Modes antique et mélodique	A introduire comme notion dans le cadre général du cours		X
Gammes	Relation Maj / min	Connaître la relation dans les 2 sens	X	X
Accords	APM, APm	Construire et spécifier à l'état fondamental, en relation avec les tonalités et les degrés étudiés	X	X
	7+	A introduire comme notion dans le cadre général du cours	X	X
Intervalles	Maj, min, juste jusqu'à la quinte & l'octave	Construire et spécifier, en relation avec les tonalités étudiées	X	X
	6 <sup>es</sup> & 7 <sup>es</sup> Maj, min 2 <sup>e</sup> augm, 4 <sup>e</sup> augm, 5 <sup>e</sup> dim	A introduire comme notion dans le cadre général du cours	X	X
Degrés	Tonique, Dominante, Sensible	Spécifier dans les tonalités étudiées	X	X
	Les autres degrés	A introduire comme notion dans le cadre général du cours	X	X

**10. Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur:**

L'épreuve d'examen en formation musicale 4, à organiser par l'établissement, est regroupée en trois chapitres, l'oral, l'écoute et la théorie, avec les pondérations définies ci-après.

À l'intérieur des chapitres oral et écoute, une subdivision est réalisée.

1. Pour l'oral, le chant autonome entre en compte pour quatre douzièmes de la note finale et les autres exercices à définir par l'établissement, comme par exemple chants imposés, exercices de lecture rythmique, chants populaires et chants polyphoniques, pour trois douzièmes de la note finale.
2. Pour l'écoute, la dictée mélodique entre en compte pour deux douzièmes de la note finale et les autres exercices à définir par l'établissement, comme par exemple des exercices de dépistage de fautes, des dictées rythmiques et des dictées à choix multiple et reconnaissance de couleurs instrumentales, pour deux douzièmes de la note finale.
3. Des éléments de théorie à définir par l'établissement comptent pour un douzième dans la note finale.

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***Formation musicale***Formation musicale : Liste d'œuvres de référence**

Catégorie A : Méthodes

Auteur	Titre	Editeur	Niveau FM				Informations supplémentaires
			1	2	3	4	
Buron, Jean-Jacques	Solfège créatif	Dernoncourt	X	X	X	X	Plusieurs volumes
Crepin, Alain ; Houblon, Marie-Claire	Passeport pour la musique	Bayard-Nizet			X	X	
De Wolf, Koen	Vive les notes	Flandriarte	X	X	X	X	4 volumes
Frisch, Jean-Paul	Viva musica	Music Studio Piwa	X	X	X	X	Plusieurs volumes, ancien programme d'études
Keiser, Claude	Sol, Mi, Do & Co	Performers.lu	X	X			
Koob, Nadja	Solfi, Komplet Method fir d'Formation Musicale	Blueorangemusic	X	X	X	X	Nouveau programme d'études
Schaber, Felix	Music ABC – Spillwiss	MUSIC ABC	X	X			Nouveau programme d'études
Truchot, Alain ; Meriot, Michel	Le guide de la formation musicale	Editions Combre	X	X	X	X	
Winandy, Léopold	Mir maache Musek	Music Studio Piwa	X	X	X	X	Ancien programme d'études
Werner, Romy	Legato	Rodluc – Music Publisher Luxembourg	X				Ancien programme d'études

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**

*Formation musicale*

**Formation musicale : Liste d'œuvres de référence**

Catégorie B : Matériel complémentaire

Auteur	Titre	Editeur	Niveau FM				Informations supplémentaires
			1	2	3	4	
Buron, Jean-Jacques	Chansons populaires	Dernoncourt	X	X	X	X	
Buron, Jean-Jacques	Leçons extraites du répertoire	Dernoncourt	X	X	X	X	Volumes 1 - 4
Cléo	J'aime la musique	Henri Lemoine	X	X			2 volumes, première initiation des tout petits
Colaci, Cosimo	Audition	Luxaudition	X	X	X	X	FM 1 > FM 5
Commissariat à l'enseignement musical; GT Chant choral	Recueil de chants		X	X			
Dartsch, Michael	Timpano	Bosse 2016	X				Elementare Musikpraxis in Themenkreisen
De Groot, Tinne; Plovie Ronnie	Amy Compleet	Golden River Music	X	X	X	X	
Dengler, Luc ; Eich, Nico ; Fischbach, Max ; Schumacher, Jean ; Weydert, Marc	Papageno – Ee Lidder buch fir d'Grondschoul	MEN	X	X	X	X	
Detterbeck, Markus	MusiX: Das Kursbuch Musik	Fidula	X	X	X	X	Schüler- und Lehrerbände
Divers	Si le rythme m'était compté 2 & 3	Billaudot			X	X	Exercices de rythme
Filz, Richard; Moritz, Ulrich	Body groove Kids 1 & 2	Helbling	X	X	X	X	Bodypercussions & rhythmicals
Führe, Uli	Stimmicals	Fidula	X	X	X	X	Spas beim Einsingen von Anfang an mit mehrstimmigen Ethno-, Pop- und Jazzklängen
Herrmann, Martin	Notenlernen mit Trommelspass	Mildenberger	X				Schüler- und Lehrerheft
Hubaut, Sylvie	Nous chantons la clé de Fa	Amadeus			X	X	Etude de la clé de Fa
Keiser, Claude; Mirkes, Caroline	Mol-Lidderbuch	Performers.lu	X				
Kindel, Unmada, Manfred	Wunderwasser: Singen kann doch jeder	Ökoptopia	X	X			Lieder, Tänze, Spiele und Geschichten aus dem Kinderwald
Klee, Tobias	Bumm! Klack! Tsch! – Rhythmus kreativ!	an der Ruhr	X	X	X	X	Methoden und Praxisübungen zum Musizieren mit Alltagsgegenständen
Koob, Nadja	Formation de l'oreille	Chez l'auteur	X	X	X	X	Différents volumes
Lamarque	Les sons vagabonds	Lemoine	X	X			2 volumes, initiation à la dictée



**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**

*Formation musicale*

**Formation musicale : Liste d'œuvres de référence**

Catégorie B : Matériel complémentaire

Auteur	Titre	Editeur	Niveau FM				Informations supplémentaires
			1	2	3	4	
Maierhofer, Lorenz; Kern, Renate & Walter	SIM SALA SING, Das Liederbuch für die Volksschule	Helbling	X	X	X	X	Lieder zum Singen, Spielen und Tanzen
Maierhofer; Lorenz, Kern, Walter	Sing & Swing, Das Liederbuch	Helbling	X	X	X	X	
Meyerholz, Bernd; Herin, Wolfgang	Kinderlieder zum Einsteigen und Abfahren	Voggenreiter	X				
Mohr, Andreas	123 Lieder und Kanons	Schott, 2015					Mit praktischen Hinweisen für die Chorprobe
Nimax-Weirig, Marie-Reine	Musikoskop 1-3	Pré-Print 90	X	X	X	X	
Nykrin, Rudolf	Mit Musik kenn ich mich aus	Schott Music	X				Band 1: Musiklehre Band 2: Harmonielehre Band 3: Rätsel-Spiele...
Rehm, Angelika & Dieter	Hör mal zu	Donauwörth	X	X	X	X	Musikinstrumente konzentriert wahrnehmen
Smet, Luc de	Leçons de solfège	Muziekuitgeverij De Smet	X	X	X	X	Avec CD
Terhag, Jürgen	Warm-Ups	Schott Music 2009	X	X	X	X	Musikalische Übungen für Kinder, Jugendliche und Erwachsene
Terhag, Jürgen	Live-Arrangements	Schott Music 2011	X	X	X	X	Vom Pattern zur Performance
Terhag, Jürgen	Improvisation	Schott Music 2013	X	X	X	X	Elementare Arbeit mit Kindern, Jugendlichen und Erwachsenen
Trüün, Friedhilde, Mohr, Andreas (Hg)	Kinderlieder	Carus	X	X			
Vacca, Maria	Le Solfège... en bandes dessinées	Carisch Musicom Paris	X	X	X		
Waignein, André	Nous apprenons la clé de Fa	Maurer			X	X	Etude de la clé de Fa
Waignein, André	Les joies du solfège 2	Amadeus			X	X	Approfondissement de la clé de Sol
Waignein, André	Solfège populaire 1&2	Amadeus			X	X	Clé de Sol & de Fa

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***Formation musicale***Formation musicale : Liste d'œuvres de référence**

Catégorie C : Pédagogie

Auteur	Titre	Editeur	Informations supplémentaires
Harris, P	Der virtuose Lehrer	Faber Music & Peters	
Hefele, Michaela, YemenDzakis, Mirka	Jedes Kind kann singen	Gustav Bosse, 2006	Stimmbildung im Kindergarten und Grundschule
Heygster, Malte	Relative Solmisation	Schott, 2014	Grundlagen, Materialien, Unterrichtsverfahren
Martenot, Maurice	Principes fondamentaux de formation musicale et leur application	Magnard	
Mohr, Andreas	Handbuch der Kinderstimmgebung	Schott, 2014	
Schullz, Axel Christian	Do, re, mi... - was ist das?	CNGP, 2008	Relative Solmisation kompakt
Terrien, Pascal	Réflexions didactiques sur l'enseignement musical	Delatour, 2016	

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Formation musicale**

## **Division moyenne**

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***Formation musicale - division moyenne***Table des matières**

Les buts et objectifs

La structure de la division moyenne

Le programme d'étude

1. Chant et lecture
2. Intervalles
3. Gammes
4. Accords
5. Mesures
6. Rythmes
7. Ecoute
8. Lecture à vue
9. Transposition
10. Culture musicale
11. Le concours de la division moyenne
12. Les manuels d'études

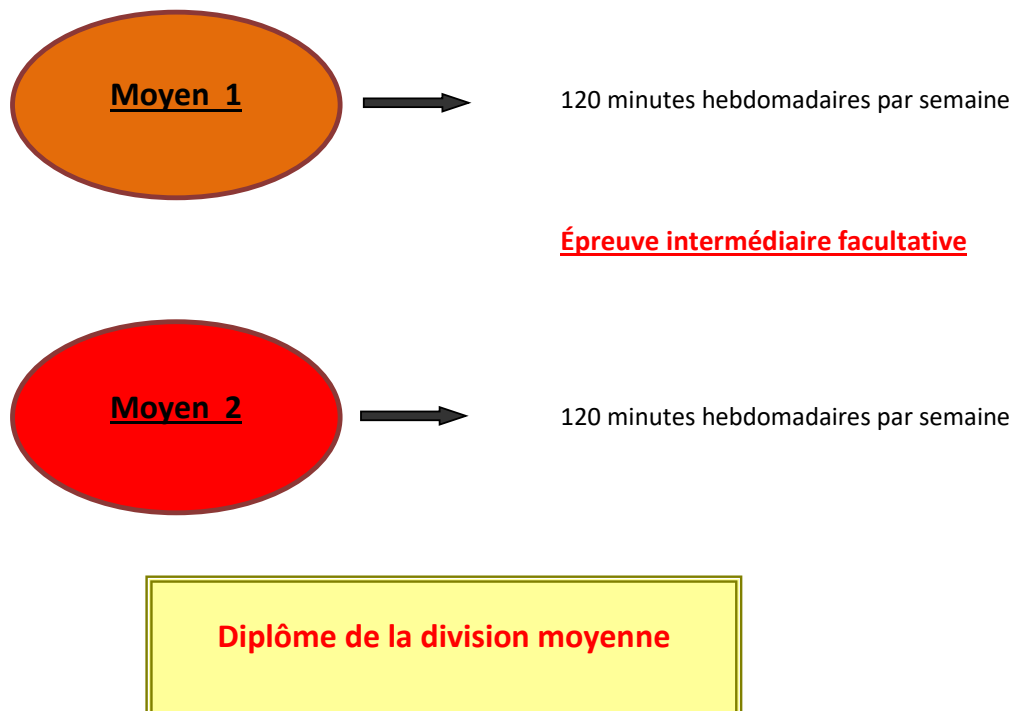
**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***Formation musicale division moyenne***Les buts et objectifs de la division moyenne**

La formation musicale de la division moyenne s'adresse à tous les jeunes, adolescents et adultes et a pour but général

- d'approfondir le goût, le plaisir et l'intérêt à la musique,
- de développer la formation musicale acquise en division inférieure
- d'accompagner les études instrumentales et vocales
- de permettre de participer activement à la vie culturelle (harmonies, fanfares, chorales)

et a pour but spécifique

- de développer progressivement et simultanément les facultés humaines qui sont l'émotion, l'intelligence, l'imagination et la créativité,
- de développer les aptitudes vocales en tant que moyen d'expression,
- d'acquérir une sensibilité rythmique, une mémoire et une oreille musicale par une approche sensorielle et corporelle,
- de mettre en relation progressivement les approches sensorielles, affectives, corporelles et intellectuelles,
- d'acquérir une culture musicale générale de base,
- d'acquérir une autonomie dans la réalisation et l'interprétation d'un texte musical.

**La structure de la division moyenne**

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***Formation musicale division moyenne***Programme d'étude****1. Chant et lecture**

<p><b>MOYEN 1</b></p> <p>Clés de sol et fa</p> <p>Notion des différentes autres clés</p>	<p><i>Chant de textes d'un répertoire varié</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à 1 ou plusieurs voix</li> <li>• à changement des clés de sol et fa</li> <li>• avec et sans accompagnement au piano</li> <li>• chants populaires avec et sans paroles</li> </ul> <p><i>Lecture parlée de notes</i></p> <p><i>Lecture à vue chantée</i></p> <p><i>Mesures et rythmes du chapitre «Mesures et rythmes»</i></p> <p><i>Battre la mesure, frapper la pulsation</i></p> <p><i>Application des signes et expressions, des nuances et du phrasé</i></p>
<p><b>MOYEN 2</b></p> <p>Clés de sol et fa</p> <p>Notion des différentes autres clés</p>	<p><i>Chant de textes d'un répertoire varié</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à 1 ou plusieurs voix</li> <li>• à changement des clés de sol et fa</li> <li>• avec et sans accompagnement au piano</li> <li>• chants populaires avec et sans paroles</li> </ul> <p><i>Lecture parlée de notes</i></p> <p><i>Lecture à vue chantée</i></p> <p><i>Mesures et rythmes du chapitre «Mesures et rythmes»</i></p> <p><i>Battre la mesure, frapper la pulsation</i></p> <p><i>Application des signes et expressions, des nuances et du phrasé</i></p>

**Commentaire pédagogique**

Un des objectifs est d'approfondir la culture vocale (Stimmbildung). Des exercices de mise en voix (Einsingen) sont indispensables.

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***Formation musicale division moyenne***2. Intervalles**

<p><b>MOYEN 1</b></p> <p><b>Chant/Ecoute :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- secondes, tierces, quarts, quintes, et octaves (juste, majeur, mineur)</li> <li>- septième mineure ascendante</li> </ul> <p><b>Théorie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les intervalles justes, majeurs, mineurs, augmentés et diminués</li> <li>- les renversements</li> <li>- les intervalles redoublés</li> </ul>	<p><i>sur son donné</i></p> <p><i>mouvement ascendant et descendant</i></p> <p><i>mouvement ascendant</i></p> <p><i>construire et spécifier en mouvement ascendant et descendant, avec emploi d'altérations doubles</i></p>
<p><b>MOYEN 2</b></p> <p><b>Chant/Ecoute :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- secondes, tierces, quarts, quintes, et octaves (juste, majeur, mineur)</li> <li>- sixte majeure ascendante</li> <li>- sixte mineure descendante</li> <li>- septième mineure ascendante</li> </ul> <p><b>Théorie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les intervalles justes, majeurs, mineurs, augmentés et diminués</li> <li>- les renversements</li> <li>- les intervalles redoublés</li> </ul>	<p><i>sur son donné</i></p> <p><i>mouvement ascendant et descendant</i></p> <p><i>mouvement ascendant</i></p> <p><i>construire et spécifier en mouvement ascendant et descendant, avec emploi d'altérations doubles</i></p>

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**

*Formation musicale division moyenne*

**3. Gammes**

<p><b>Moyen 1</b></p> <p><b>Chant/Ecoute :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la gamme majeure et la gamme mineure harmonique et mélodique</li> </ul> <p><b>Théorie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les gammes majeures et mineures harmonique, mélodique et antique jusqu'à 7 altérations</li> <li>- les degrés de la gamme (tonique, etc.)</li> <li>- les modulations aux tons voisins</li> </ul>	<p><i>mouvement ascendant et descendant enchaîné</i></p> <p><i>application dans les textes musicaux à une ou plusieurs voix jusqu'à 4 altérations</i></p>
<p><b>Moyen 2</b></p> <p><b>Chant/Ecoute :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la gamme majeure et la gamme mineure harmonique et mélodique</li> <li>- la gamme mineure antique seulement à l'écoute</li> </ul> <p><b>Théorie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les gammes majeures et mineures harmonique, mélodique et antique jusqu'à 7 altérations</li> <li>- les degrés de la gamme (tonique, etc.)</li> <li>- les modulations aux tons voisins</li> </ul>	<p><i>mouvement ascendant et descendant enchaîné</i></p> <p><i>application dans les textes musicaux à une ou plusieurs voix jusqu'à 5 altérations</i></p>



**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**

*Formation musicale division moyenne*

**4. Accords**

<p><b>Moyen 1</b></p> <p><b>Chant/Ecoute :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'accord parfait majeur et mineur,</li> <li>- l'accord de 7<sup>e</sup> de dominante</li> </ul> <p><b>Théorie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les accords parfaits majeurs et mineurs</li> <li>- les accords de 5<sup>e</sup> diminuée et augmentée</li> <li>- les accords de 7<sup>e</sup> de dominante et de 7<sup>e</sup> diminuée</li> </ul>	<p><i>position fondamentale serrée, sur son donné</i></p> <p><i>position fondamentale serrée</i></p> <p><i>renversements sans chiffrage</i></p> <p><i>construire et spécifier</i></p> <p><i>application dans les textes musicaux</i></p>
<p><b>Moyen 5</b></p> <p><b>Chant/Ecoute :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'accord parfait (majeur et mineur)</li> <li>- l'accord de 7<sup>e</sup> de dominante et l'accord de 7<sup>e</sup> diminuée</li> </ul> <p><b>Théorie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les accords parfaits majeurs et mineurs</li> <li>- les accords de 5<sup>e</sup> diminuée et augmentée</li> <li>- les accords de 7<sup>e</sup> de dominante et de 7<sup>e</sup> diminuée <span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">et les accords de 7<sup>e</sup> maj.et min.</span></li> <li>- l'accord de 7<sup>e</sup> de sensible en gamme majeure ou l'accord de 7<sup>e</sup> mineure et 5<sup>e</sup> diminuée en gamme mineure</li> </ul>	<p><i>position fondamentale serrée, sur son donné</i></p> <p><i>position fondamentale serrée</i></p> <p><i>renversements sans chiffrage</i></p> <p><i>construire et spécifier</i></p> <p><i>application dans les textes musicaux</i></p> <p><i>position fondamentale serrée</i></p>

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**

*Formation musicale division moyenne*

**5. Mesures**

<p><b>Moyen 1</b></p> <p><b>Chant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2/4, 3/4, 4/4 (C), 2/2 (jusqu'à la croche), 3/8, 6/8 (en 2 et en décomposé), 9/8 et 12/8</li> </ul> <p><b>Lecture à vue chantée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2/4, 3/4, 4/4 (C) et 6/8 (à 2 temps)</li> </ul> <p><b>Lecture à vue rythmique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mesures binaires et ternaires</li> </ul> <p><b>Théorie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mesures binaires et ternaires</li> <li>- mesures asymétriques (5/8, 5/4, 7/8, 7/4)</li> </ul>	<p>textes à changement de mesure <i>battre la mesure</i></p> <p><i>battre la mesure</i></p> <p><i>battre la mesure, frapper la pulsation</i></p> <p><i>reconnaître la mesure d'un texte musical</i></p>
<p><b>Moyen 2</b></p> <p><b>Chant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2/4, 3/4, 4/4 (C), 2/2 (jusqu'à la croche), 3/8, 6/8, 9/8 et 12/8 (en 1, 2, 3 ou 4 et en décomposé), 5/8</li> </ul> <p><b>Lecture à vue chantée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2/4, 3/4, 4/4 (C) et 6/8 (à 2 temps)</li> </ul> <p><b>Lecture à vue rythmique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mesures binaires et ternaires</li> </ul> <p><b>Théorie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mesures binaires et ternaires</li> <li>- mesures asymétriques (5/8, 5/4, 7/8, 7/4)</li> </ul>	<p>textes à changement de mesure <i>battre la mesure</i></p> <p><i>battre la mesure</i></p> <p><i>battre la mesure, frapper la pulsation</i></p> <p><i>reconnaître la mesure d'un texte musical</i></p>

Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)

Formation musicale division moyenne

6. Rythmes

Moyen 1

Approfondir les rythmes de la division inférieure :



en binaire



en ternaire



Ajouter les rythmes suivants :

Binaire



Ternaire



chant  
lecture à vue mélodique  
et rythmique  
théorie  
frapper  
parler  
jouer sur instruments de  
percussion  
improvisations  
exercices rythmiques

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. - formation musicale)**

*Formation musicale division moyenne*

**Moyen 2**

Ajouter les rythmes suivants :

*Binaire*



*pas en dictée et en lecture à vue chantée*



*Ternaire*



*chant,  
lecture à vue  
mélodique et  
rythmique,  
théorie  
frapper  
parler  
jouer sur  
instruments de  
percussion  
improvisations  
exercices  
rythmiques*

\*nouveaux rythmes

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**

*division moyenne*

**7. Ecoute**

<p><b>Moyen 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tonalités majeures et mineures jusqu'à 2 altérations</li> <li>- mesures de 2/4, 3/4, 4/4 (C)</li> <li>- mesure de 6/8 (à deux temps)</li> </ul>	<p><i>modulations aux tons voisins</i></p> <p><i>dictée par mesure et par phrase, dictée rythmique (frappée et/ou sur mélodie donnée)</i></p> <p><i>dictée mélodique et rythmique : tous les rythmes et toutes les mesures du programme</i></p> <p><i>dictée d'intervalles, d'accords et de gammes</i></p> <p><i>1<sup>ère</sup> approche à l'écoute polyphonique : dictée à 2 voix</i></p>
<p><b>Moyen 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tonalités majeures et mineures jusqu'à 2 altérations</li> <li>- mesures de 2/4, 3/4, 4/4 (C)</li> <li>- mesure de 6/8 (à deux temps et en décomposé)</li> </ul>	<p><i>modulations aux tons voisins</i></p> <p><i>dictée par mesure et par phrase, dictée rythmique (frappée et/ou sur mélodie donnée)</i></p> <p><i>dictée rythmique : tous les rythmes et toutes les mesures du programme</i></p> <p><i>dictée mélodique : ajouter les nouveaux rythmes prévus par le programme d'études</i></p> <p><i>dictée d'intervalles, d'accords et de gammes</i></p> <p><i>dictée à 2 voix</i></p>

**Proposition d'exécution :**

- dictée par mesure (dictée traditionnelle) :
  - chaque mesure est à répéter 4 fois au maximum, avec la note d'enchaînement
  - la tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées
- dictée par phrase :
  - chaque phrase est à répéter +/- 6 fois, en fonction de sa longueur et de sa difficulté
  - la tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées
- dictée rythmique :
  - par mesure ou par fragment

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***division moyenne***8. Lecture à vue**

<p><b>Moyen 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lecture à vue chantée jusqu'à 2 altérations majeures et mineures</li> <li>- lecture à vue rythmique</li> <li>- mesures de 2/4, 3/4, 4/4 (C) et 6/8 (en 2)</li> </ul>	<p><i>clés de sol et fa mélangées</i></p> <p><i>lecture à vue chantée et rythmique : tous les rythmes du programme</i></p>
<p><b>Moyen 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lecture à vue chantée jusqu'à 3 altérations majeures et mineures</li> <li>- lecture à vue rythmique</li> <li>- mesures de 2/4, 3/4, 4/4 (C) et 6/8 (en 2)</li> </ul>	<p><i>clés de sol et fa mélangées</i></p> <p><i>lecture à vue rythmique : tous les rythmes du programme</i></p> <p><i>lecture à vue chantée : ajouter les nouveaux rythmes prévus par le programme d'études</i></p>

**Proposition d'exécution :**

Le niveau de difficulté et la longueur de la lecture à vue doivent être adaptés à permettre une préparation autonome de l'élève.

La préparation se fait comme suit :

- déchiffrage du texte par l'élève seul
- 2 à 3 répétitions avec accompagnement de piano

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***division moyenne***9. Transcription / transposition (fait part de la théorie)**

<b>Moyen 1</b> - transcription	<i>par intervalles (2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>), en clé de sol</i>
<b>Moyen 2</b> - transcription - notion de transposition	<i>par intervalles (2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>), en clé de sol</i>

**10. Cadences**

<b>Moyen 2</b> - <b>Cadences</b> : notion (cadence parfaite, demi-cadence)	<i>à reconnaître à l'écoute et en théorie</i>
---	---

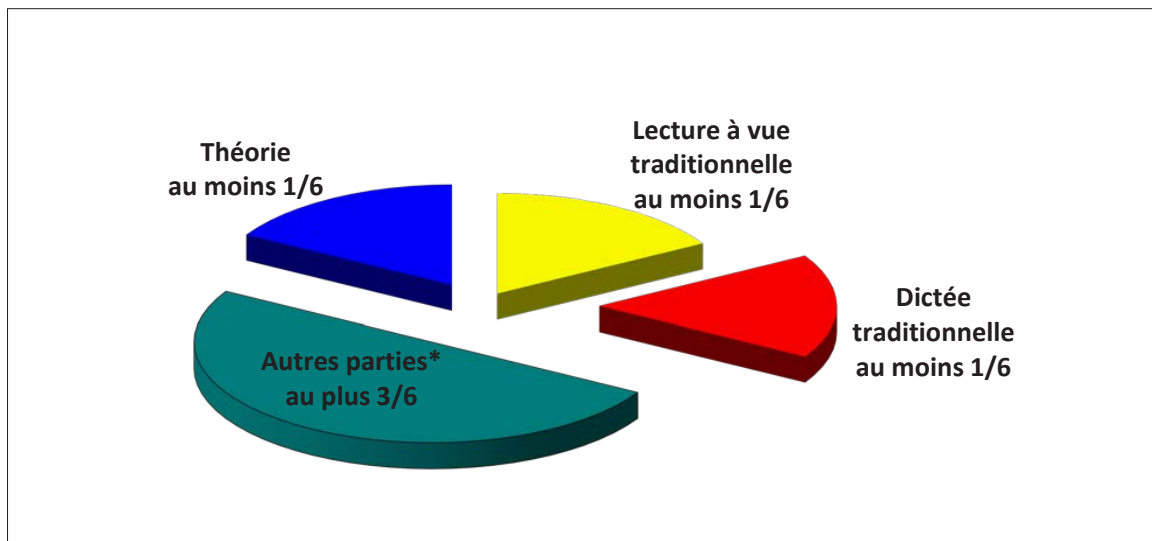
**11. Culture musicale****Proposition :**

<b>Moyen 1</b> - <b>Époques</b> : baroque et classique - <b>Instruments</b> : les instruments de musique	<i>œuvres d'un compositeur représentatif à connaître et à reconnaître</i>  <i>à connaître et à reconnaître</i>
<b>Moyen 2</b> - <b>Époques</b> : romantique et 20 <sup>e</sup> siècle - <b>Instruments</b> : les instruments de musique	<i>œuvres d'un compositeur représentatif à connaître et à reconnaître</i>  <i>à connaître et à reconnaître</i>

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***division moyenne***11. Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

L'examen de fin d'année à organiser par l'établissement comprend :

- A. La théorie (au moins 1/6 du total des points)
- B. La lecture à vue traditionnelle (au moins 1/6 du total des points)
- C. La dictée traditionnelle (au moins 1/6 du total des points)
- D. Les autres parties\* (au plus 3/6 du total des points)

**\* Autres parties:**

- ▶ Dictée d'intervalles, d'accords et de gammes, dictée rythmique, dictée facile à 2 voix (6<sup>e</sup> année)
- ▶ Chants imposés par l'établissement, chant d'intervalles, chant d'accords, chant de gammes ;
- ▶ Lecture de notes, lecture rythmique
- ▶ Culture musicale



**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**

*division moyenne*

**12. Les manuels d'études**

**Liste de méthodes et matériel didactique au choix de l'enseignant**

PROGRAMME	TITRE/VOLUME	AUTEUR/EDITION
<b>Méthodes</b>	<b>Si le rythme m'était compté, volumes 4 (Préparatoire) et 5 (Elémentaire 1)</b> (sans accompagnement de piano)	V.Boige, D.Boudot, E.Brot, M.F.Carré, S.Chemin- Magnard, M.Dargaud, B.Forest, P.Maillard, M.Marfaing, E.PlochelEd. Gérard Billaudot
	<b>La Musique, tout simplement (1er cycle – 4e année)</b> - Livre de l'élève - Livre du professeur	Jean-Clément Jollet Ed. Gérard Billaudot
	<b>Du solfège sur la F.M. 440.4, volume 4 : Préparatoire 2</b> <b>(chant/audition/analyse)</b> - Livre de l'élève - Livre du professeur	Jean-Marc Allerme Ed. Gérard Billaudot
	Du solfège sur la F.M. 440.5, volume 5: Elémentaire 1 (chant/audition/analyse) - Livre de l'élève - Livre du professeur	Jean-Marc Allerme Ed. Gérard Billaudot
	Solfier pour mieux jouer, volumes 4 – 1er cycle (4e année) - Livre de l'élève (avec fascicule du professeur)	Sylvie Baraud Ed. Gérard Billaudot
	<b>"Viva musica" – 4e année</b> - Livre de l'élève - Livre du professeur	Jean-Paul Frisch Ed. Music Studio Piwa
	Ecoutez voir! volumes 3 et 4 (avec CD)	Emmanuel Gauttier Ed. Gérard Billaudot
	<b>Musicalement vôtre, volume 4</b> - Livre de l'élève - Cahier d'accompagnement au piano	Jean-Clément Jollet Ed. Gérard Billaudot
	<b>La leçon de musique pour la 4e année de formation musicale</b>	Jean-Jacques Petit Ed. Henry Lemoine
	Le guide de formation musicale, volumes 4 et 5	Alain Truchot et Michel Meriot Ed. Combre
Mir mache Musek (formation musicale 4) - Livre de l'élève - Livre du professeur (sans accompagnement de piano)	Léopold Winandy Ed. Music Studio Piwa	
<b>Chants de divers auteurs</b>	<b>Solfège populaire à 2 clés, volume 3</b> - Livre de l'élève – Livre d'accompagnement de piano	André Waignein Ed. Amadeus Tournai
	Master Pieces, cours de solfège Livre de l'élève ; livre accompagnement de piano	Arr. Johan Delaere  Ed. Press-Clusief, Belgique
	<b>20 Lectures variées à 2 clés</b>	André Waignein Ed. Amadeus Tournai
	<b>40 Leçons de solfège, volume 2</b>	Armand Bournonville Ed. Lemoine

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**

*division moyenne*

Solfège d'initiation musicale , 1 <sup>er</sup> volume clé de sol, 2 <sup>e</sup> volume, clé de fa	Henri Bert Ed. Gras
Leçons de solfège extraites du répertoire, volumes 4, 5, 6, <b>7, 8 et 9 (clé sol et fa)</b> (niveau approprié)	Jean-Jacques Buron Ed. Dernoncourt
14 leçons de solfège dans des styles différents	Adrien Moreau Ed. Maurer
Solfège en vingt leçons	Noël Gallon Ed. Salabert, Paris
12 Leçons progressives	André Waignein Ed. J. Maurer, Bruxelles
24 Leçons de solfège à 2 clés mélangées, 2e partie	Albert Hallet
De Monteverdi à Debussy (80 mélodies adaptées), volume 2 (a et b)	Divers auteurs / adapt. Daniel Lefebvre Ed. J. Maurer, Bruxelles
Mélimélodies, volume 3 (Préparatoire) et 4 (Elémentaire)	Divers auteurs Ed. Gérard Billaudot
Livre des mélodies, volume 4	Divers auteurs Ed. Gérard Billaudot
Notenleerlessen, volume 3 et 4	Luc de Smet Ed. De Smet
Approche des grands Maîtres, volumes 1 et 2	Ed. J. Maurer, Bruxelles
Anthologie musicale, volumes 2 (26 aires) et 3 12 mélodies)	Michel Meriot Ed. Combre
Cours de formation musicale 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> année	Marguerite Labrousse Ed. Henri Lemoine
Lectures chantées avec accompagnement de piano (avec CD), 2e cycle	Alain Voirpy – Jack Hurier Ed. Gérard Billaudot
Le solfège a rendez-vous avec le Jazz 19 Leçons de solfège chanté – Elémentaire - Moyen	Philippe Ribour Ed. Gérard Billaudot
Eveil et formation musicale en chantant (2e cycle) (préparatoire 2, élémentaire 1 et 2)	Roger Calmel Ed. Combre
Apprendre et comprendre en chantant MOZART, volumes 1 et 2	Ed. Alphonse Leduc
Apprendre et comprendre en chantant SCHUBERT, volume 1. 2 et 3	Ed. Alphonse Leduc
Du rythme à la mélodie IM3 (préparatoire) avec accompagnement au piano	Yves Klein Ed. Lemoine

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**

*division moyenne*

PROGRAMME	TITRE/VOLUME	AUTEUR/EDITION
<b>Lecture/rythme</b>	Du solfège sur la F.M. 440.4, volume 4 : Préparatoire 2 (lecture/rythme) - Livre de l'élève - Livre du professeur	Jean-Marc Allerme Ed. Gérard Billaudot
	Du solfège sur la F.M. 440.5, volume 5: Elémentaire 1 (lecture/rythme) - Livre de l'élève - Livre du professeur	Jean-Marc Allerme Ed. Gérard Billaudot
	Jeux de Rythmes et Jeux de Clés, volumes 4 (Préparatoire) et 5 (élémentaire)	Jean-Clement Jollet Ed. Gérard Billaudot
	Etude du rythme, volume 2	Ass. Enseignants CNR Lyon Ed. Combre
<b>Education de l'oreille (dictées musicales)</b>	A l'écoute de la Musique  Volume fin du 1 <sup>er</sup> cycle	Elisabeth Lamarque et Marie-Josée Goudart  Ed. Henry Lemoine
	Dictées musicales, volume 1: 1er cycle (I.M.3)  (réunies par Jean-Clément Jollet) - Livre de l'élève - Livre du professeur	Divers auteurs  Ed. Gérard Billaudot
	30 Dictées pour la formation auditive (cahier de l'élève et corrigé) préparatoire I et II, élémentaire I	Dia Succari Ed Hamelle/Alphonse Leduc
	Dictées musicales, volume 2: 2e cycle A (Préparatoire) (réunies par Jean-Clément Jollet) - Livre de l'élève - Livre du professeur	Divers auteurs  Ed. Gérard Billaudot
	Dictées musicales, volume 3: 2e cycle B (Elémentaire) (réunies par Jean-Clément Jollet) - Livre de l'élève - Livre du professeur	Divers auteurs  Ed. Gérard Billaudot

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Formation musicale**

**Division moyenne spécialisée**

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**  
*division moyenne spécialisée*

## Table des matières

Les buts et objectifs

La structure de la division moyenne spécialisée

Le programme d'étude

1. Chant et lecture
2. Intervalles
3. Gammes
4. Accords
5. Mesures
6. Rythmes
7. Ecoute
8. Lecture à vue
9. Transposition
10. Cadences
11. Culture musicale
12. Programme d'examen : examen intermédiaire et concours du 1<sup>er</sup> prix
13. Manuels d'études

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**

*division moyenne spécialisée*

**Les buts et objectifs de la division moyenne spécialisée**

La Formation Musicale de la division moyenne spécialisée a pour but général

- d’approfondir le goût, le plaisir et l’intérêt à la musique
- de développer une formation musicale et un solfège spécifique
- d’accompagner les études instrumentales et vocales
- de permettre de poursuivre des études musicales approfondies de niveau supérieur ou universitaire

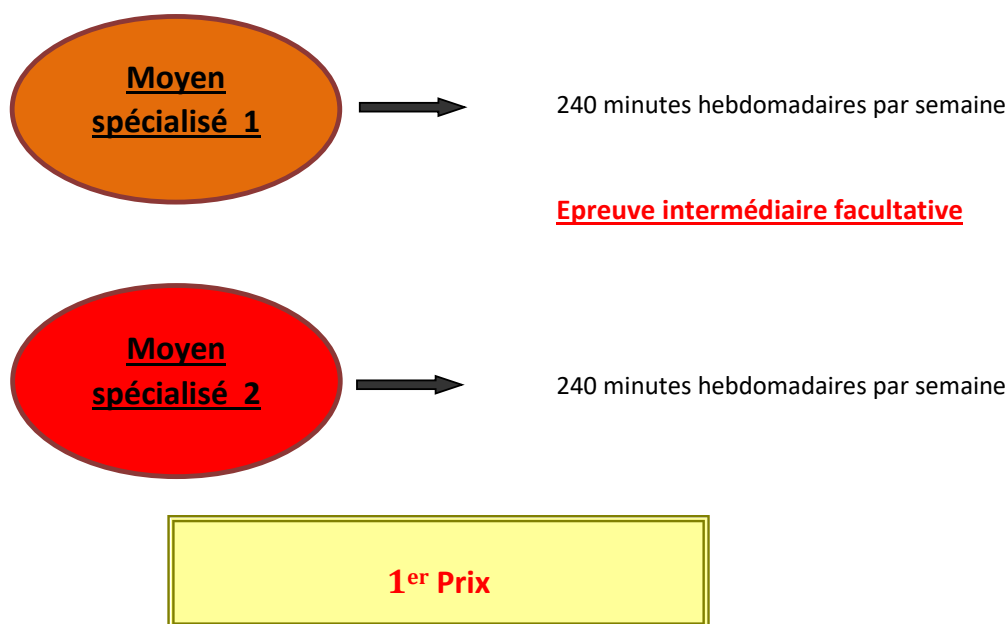
et a pour but spécifique

- de développer progressivement et simultanément les facultés humaines qui sont l’émotion, l’intelligence, l’imagination et la créativité,
- de développer les aptitudes vocales en tant que moyen d’expression,
- d’acquérir une sensibilité rythmique, une mémoire et une oreille musicale par une approche sensorielle et corporelle,
- de mettre en relation progressivement les approches sensorielles, affectives, corporelles et intellectuelles,
- d’acquérir une culture musicale générale de base,
- d’acquérir une autonomie dans la réalisation et l’interprétation d’un texte musical

**La structure de la division moyenne spécialisée**

***Conditions d’admission :***

- 1) être détenteur du certificat de la division inférieure de formation musicale
- 2) avoir suivi le cours renforcé en formation musicale 4 (dictée, lecture à vue)



**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**  
*division moyenne spécialisée*

## Le programme d'étude

### 1. Chant et lecture

<p><b>Moyen spécialisé 1</b></p> <p>Clés de sol, fa, ut 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> ligne</p>	<p><i>Chant de textes d'un répertoire varié</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à 1 ou plusieurs voix</li> <li>• à changement de clés</li> <li>• avec et sans accompagnement au piano</li> <li>• chants populaires avec et sans paroles</li> </ul> <p><i>Lecture parlée de notes</i></p> <p><i>Lecture à vue chantée</i></p> <p><i>Mesures et rythmes du chapitre «Mesures et rythmes»</i></p> <p><i>Battre la mesure</i></p> <p><i>Application des signes et expressions, des nuances et du phrasé</i></p>
<p><b>Moyen spécialisé 2</b></p> <p>Clés de sol, fa, ut 1<sup>ère</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> ligne</p> <p>Notion des autres clés en rapport avec la transposition</p>	<p><i>Chant de textes d'un répertoire varié</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à 1 ou plusieurs voix</li> <li>• à changement de clés</li> <li>• avec et sans accompagnement au piano</li> <li>• chants populaires avec et sans paroles</li> </ul> <p><i>Lecture parlée de notes</i></p> <p><i>Lecture à vue chantée</i></p> <p><i>Mesures et rythmes du chapitre «Mesures et rythmes»</i></p> <p><i>Battre la mesure</i></p> <p><i>Application des signes et expressions, des nuances et du phrasé</i></p>

### Commentaire pédagogique

Un des objectifs est d'approfondir la culture vocale (Stimmbildung). Des exercices de mise en voix (Einsingen) sont indispensables.

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**

*division moyenne spécialisée*

**2. Intervalles**

<p><b>Moyen spécialisé 1</b></p> <p><b>Chant/Écoute :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2<sup>de</sup> majeure et mineure, 3<sup>ce</sup> majeure et mineure, 4<sup>te</sup> juste, 5<sup>te</sup> juste, 8<sup>ve</sup> juste, ascendant et descendant</li> <li>- 6<sup>e</sup> majeure et 7<sup>e</sup> mineure ascendante</li> <li>- 6<sup>e</sup> mineure descendante</li> </ul> <p><b>Théorie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les intervalles justes, majeurs, mineurs, augmentés et diminués</li> <li>- les renversements</li> <li>- les intervalles redoublés</li> </ul>	<p><i>sur son donné</i></p> <p><i>mouvement ascendant et descendant</i></p> <p><i>mouvement ascendant</i></p> <p><i>mouvement descendant</i></p> <p><i>construire et spécifier en mouvement ascendant et descendant, avec emploi d'altérations doubles</i></p>
<p><b>Moyen spécialisé 2</b></p> <p><b>Chant/Écoute :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2<sup>de</sup> majeure et mineure, 3<sup>ce</sup> majeure et mineure, 4<sup>te</sup> juste, 5<sup>te</sup> juste, 6<sup>te</sup> majeure et mineure, 8<sup>te</sup> juste, ascendant et descendant</li> <li>- 7<sup>e</sup> mineure ascendante</li> <li>- les intervalles plaqués (à l'écoute)</li> </ul> <p><b>Théorie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les intervalles justes, majeurs, mineurs, augmentés et diminués</li> <li>- les renversements</li> <li>- les intervalles redoublés</li> </ul>	<p><i>sur son donné</i></p> <p><i>mouvement ascendant et descendant</i></p> <p><i>mouvement ascendant</i></p> <p><i>construire et spécifier en mouvement ascendant et descendant, avec emploi d'altérations doubles</i></p>



**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***division moyenne spécialisée***3. Gammes**

<p><b>Moyen spécialisé 1</b></p> <p><b>Chant/Ecoute :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la gamme majeure et la gamme mineure harmonique, mélodique et antique</li> </ul> <p><b>Théorie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les gammes majeures et mineures (harmonique, mélodique, antique) jusqu'à 7 altérations</li> <li>- les modulations aux tons voisins</li> </ul>	<p><i>mouvement ascendant et descendant enchaîné</i></p> <p><i>application dans les textes musicaux à une ou plusieurs voix jusqu'à 4 altérations;</i></p> <p><i>application dans les textes musicaux</i></p>
<p><b>Moyen spécialisé 2</b></p> <p><b>Chant/Ecoute :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la gamme majeure et la gamme mineure harmonique, mélodique et antique</li> </ul> <p><b>Théorie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les gammes majeures et mineures (harmonique, mélodique, antique) jusqu'à 7 altérations</li> <li>- les modulations aux tons voisins et éloignés</li> </ul>	<p><i>mouvement ascendant et descendant enchaîné</i></p> <p><i>application dans les textes musicaux à une ou plusieurs voix jusqu'à 5</i></p> <p><i>application dans les textes musicaux</i></p>

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**

*division moyenne spécialisée*

**4. Accords**

<p><b>Moyen spécialisé 1</b></p> <p><b>Chant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'accord parfait majeur et mineur, l'accord de 7<sup>e</sup> de dominante et l'accord de 7<sup>e</sup> diminuée</li> </ul> <p><b>Ecoute :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ajouter les accords de 5<sup>e</sup> augmentée, de 5<sup>e</sup> diminuée</li> </ul> <p><b>Théorie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les accords parfaits majeurs et mineurs</li> <li>- les accords de 5<sup>e</sup> diminuée et augmentée</li> <li>- les accords de 7<sup>e</sup> de dominante et de 7<sup>e</sup> diminuée</li> </ul>	<p><i>position fondamentale serrée, sur son donné</i></p> <p><i>position fondamentale serrée</i></p> <p><i>position fondamentale serrée avec chiffage renversements sans chiffage construire et spécifier</i></p> <p><i>application dans les textes musicaux</i></p>
<p><b>Moyen spécialisé 2</b></p> <p><b>Chant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'accord parfait majeur et mineur</li> <li>- l'accord de 7<sup>e</sup> de dominante et l'accord de 7<sup>e</sup> diminuée</li> </ul> <p><b>Ecoute :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ajouter les accords de 5<sup>e</sup> augmentée, de 5<sup>e</sup> diminuée</li> <li>- comparer : l'accord de 7<sup>e</sup> majeure et l'accord de 7<sup>e</sup> mineure</li> </ul> <p><b>Théorie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les accords parfaits majeurs et mineurs</li> <li>- les accords de 5<sup>e</sup> diminuée et augmentée</li> <li>- tous les accords de 7<sup>e</sup></li> </ul>	<p><i>position fondamentale serrée, sur son donné</i></p> <p><i>position fondamentale serrée</i></p> <p><i>position fondamentale serrée</i></p> <p><i>position fondamentale serrée avec chiffage renversements sans chiffage construire et spécifier</i></p> <p><i>application dans les textes musicaux</i></p>

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***division moyenne spécialisée***5. Mesures**

<p><b>Moyen spécialisé 1</b></p> <p><b>Chant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mesures binaires, ternaires et asymétriques</li> </ul> <p><b>Lecture à vue chantée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2/4, 3/4, 4/4, 6/8 (en 2)</li> </ul> <p><b>Lecture à vue rythmique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mesures binaires et ternaires</li> </ul> <p><b>Théorie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mesures binaires et ternaires</li> <li>- mesures asymétriques</li> </ul>	<p>textes à changement de mesure <i>battre la mesure</i></p> <p><i>battre la mesure</i></p> <p>textes à changement de mesure <i>battre la mesure</i></p> <p><i>reconnaître la mesure d'un texte musical</i></p>
<p><b>Moyen spécialisé 2</b></p> <p><b>Chant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mesures binaires, ternaires et asymétriques</li> </ul> <p><b>Lecture à vue chantée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2/4, 3/4, 4/4, 3/8, 6/8 (en 2 et en décomposé), 9/8 (en 3), 2/2</li> </ul> <p><b>Lecture à vue rythmique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mesures binaires, ternaires et asymétriques</li> </ul> <p><b>Théorie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mesures binaires et ternaires</li> <li>- mesures asymétriques</li> </ul>	<p>textes à changement de mesure <i>battre la mesure</i></p> <p><i>battre la mesure</i></p> <p>textes à changement de mesure <i>battre la mesure</i></p> <p><i>reconnaître la mesure d'un texte musical</i></p>

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. - formation musicale)**

*division moyenne spécialisée*

**6. Rythmes**

**Moyen spécialisé 1**

Approfondir les rythmes de la division inférieure

Ajouter les rythmes suivants :

***Binaire***



***Ternaire***



*chant*

*lecture à vue mélodique  
et rythmique*

*théorie*

*frapper*

*parler*

*jouer sur instruments de  
percussion*

*improvisations*

*exercices rythmiques*

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**

*division moyenne spécialisée*

**Moyen spécialisé 2**

Ajouter les rythmes suivants :

*Binaire*

*Ternaire*

*chant*

*lecture à vue  
mélodique et  
rythmique*

*théorie*

*frapper*

*parler*

*jouer sur instruments  
de percussion*

*improvisations*

*exercices rythmiques*

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***division moyenne spécialisée***7. Ecoute**

<p><b>Moyen spécialisé 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tonalités majeures et mineures jusqu'à 3 altérations</li> <li>- mesures : 2/4, 3/4, 4/4, 3/8, 6/8</li> <li>- dictées à 2 voix en 2/4, 3/4, 4/4</li> </ul>	<p><i>modulations aux tons voisins</i></p> <p><i>dictée par mesure et par phrase, dictée rythmique (frappée et/ou sur mélodie donnée)</i></p> <p><i>dictée mélodique et rythmique : tous les rythmes et toutes les mesures du programme</i></p> <p><i>dictée d'intervalles, d'accords et de gammes</i></p>
<p><b>Moyen spécialisé 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tonalités majeures et mineures jusqu'à 3 altérations</li> <li>- mesures : 2/4, 3/4, 4/4, 3/8, 6/8, 9/8</li> <li>- dictées à 2 voix en 2/4, 3/4, 4/4 et 6/8</li> </ul>	<p><i>modulations aux tons voisins</i></p> <p><i>dictée par mesure et par phrase, dictée rythmique (frappée et/ou sur mélodie donnée)</i></p> <p><i>dictée mélodique et rythmique : tous les rythmes et toutes les mesures du programme</i></p> <p><i>dictée d'intervalles, d'accords et de gammes</i></p>

**Proposition d'exécution :**

- dictée par mesure : chaque mesure est à répéter 4 fois au maximum, avec la note d'enchaînement  
la tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées
- dictée par phrase : chaque phrase est à répéter +/- 6 fois, en fonction de sa longueur et de sa difficulté  
la tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées
- dictée à 2 voix : chaque mesure est à répéter 6 fois au maximum, avec la note d'enchaînement  
la tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées
- dictée rythmique : par mesure ou par fragment

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***division moyenne spécialisée***8. Lecture à vue**

<b>Moyen spécialisé 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lecture à vue chantée jusqu'à 3 altérations majeures et mineures</li> <li>- lecture à vue rythmique</li> <li>- mesures : 2/4, 3/4, 4/4, 6/8 (en 2)</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><i>à 4 clés mélangées</i></p> <p style="text-align: center;"><i>lecture à vue chantée et rythmique : tous les rythmes du programme</i></p>
<b>Moyen spécialisé 2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lecture à vue chantée jusqu'à 3 altérations majeures et mineures</li> <li>- lecture à vue rythmique</li> <li>- mesures : 2/4, 3/4, 4/4, 3/8, 6/8 (en 2 et en décomposé), 9/8 (en 3), 2/2</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><i>à 5 clés mélangées</i></p> <p style="text-align: center;"><i>lecture à vue chantée et rythmique : tous les rythmes du programme</i></p>

**Proposition d'exécution :**

Le niveau de difficulté et la longueur de la lecture à vue doivent être adaptés à permettre une préparation autonome de l'élève.

La préparation se fait comme suit :

- déchiffrage du texte par l'élève seul
- 2 à 3 répétitions avec accompagnement de piano

**9. Transposition**

<b>Moyen spécialisé 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- transcription</li> <li>- transposition par les clés</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><i>par intervalles (2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>), en clé de sol</i></p> <p style="text-align: center;"><i>clés de sol, fa, ut 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ligne</i></p> <p style="text-align: center;"><i>texte donné pour instrument en ut</i></p>
<b>Moyen spécialisé 2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- transcription</li> <li>- les instruments de l'orchestre symphonique et de l'orchestre d'harmonie</li> <li>- transposition par les clés</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><i>par intervalles (2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>), en clé de sol</i></p> <p style="text-align: center;"><i>instruments transpositeurs et non-transpositeurs</i></p> <p style="text-align: center;"><i>clés de sol, fa, ut 1<sup>re</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ligne</i></p> <p style="text-align: center;"><i>texte donné pour instrument en ut, sans tenir compte du son réel</i></p>

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***division moyenne spécialisée***10. Cadences**

<b>Moyen spécialisé 1</b>  - cadence parfaite, demi-cadence	<i>à reconnaître à l'écoute et dans un texte musical</i>
<b>Moyen spécialisé 2</b>  - ajouter cadence plagale, cadence rompue	<i>à reconnaître à l'écoute et dans un texte musical</i>

**11. Culture musicale**

<b>Moyen spécialisé 1</b>  - <b>Époques</b> : baroque et classique  - <b>Instruments</b> : les instruments de musique	<i>œuvres d'un compositeur représentatif à connaître et à reconnaître</i>  <i>à connaître et à reconnaître</i>
<b>Moyen spécialisé 2</b>  - <b>Époques</b> : romantique et 20 <sup>e</sup> siècle  - <b>Instruments</b> : les instruments de musique	<i>œuvres d'un compositeur représentatif à connaître et à reconnaître</i>  <i>à connaître et à reconnaître</i>



**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***division moyenne spécialisée***12. Examen pour l'obtention du premier prix****A. Epreuve écrite****1. Théorie** (20 points)**2. Dictées**

Intervalles	}	(10 points)
Accords		
Rythmes		

Dictée à une voix (par mesure/phrase)	}	(30 points)
Dictée à deux voix (par mesure/phrase)		

**Détails d'exécution des dictées :**

- dictée par mesure : chaque mesure est à répéter 4 fois au maximum, avec la note d'enchaînement  
la tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées
- dictée par phrase : chaque phrase est à répéter +/- 6 fois, en fonction de sa longueur et de sa difficulté  
la tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées
- dictée à 2 voix : chaque mesure est à répéter 6 fois au maximum, avec la note d'enchaînement  
la tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées
- dictée rythmique : par mesure ou par fragment

**Remarques :**

- Il est possible de faire une dictée combinée qui comprend tous les éléments, à savoir une partie mélodique à 1 voix, une partie mélodique à 2 voix et une partie rythmique, alternativement par phrase ou par mesure.

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***division moyenne spécialisée***B. Epreuve orale****1. Trois morceaux imposés** (12 points)**2. Lectures à vue**

Gammes	}	(8 points)
Intervalles		
Accords		

Lecture rythmique (15 points)

Lecture mélodique (25 points)

**Détails d'exécution des lectures à vue :**

Le niveau de difficulté et la longueur de la lecture à vue doivent être adaptés à permettre une préparation autonome de l'élève.

La préparation se fait comme suit :

- déchiffrage du texte par l'élève seul
- 2 à 3 répétitions avec accompagnement de piano

**Conditions pour obtenir le premier prix**

- avoir au moins 75% des points au résultat final (90/120 ou 45/60)
- avoir au moins 50% des points en dictées à 1 voix et à 2 voix
- avoir au moins 50% des points en lecture à vue mélodique

**Condition d'admission à la division supérieure**

- avoir au moins 50/60 points au résultat final

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**

*division moyenne spécialisée*

**13. Les manuels d'études**

**Liste de méthodes et matériel didactique au choix de l'enseignant**

Moyen/moyen spécialisé 1	TITRE/VOLUME	AUTEUR / EDITION
Manuels	Vingt leçons de solfège a) quatre clés mélangées	René Berthelot / Ed. Alphonse Leduc
	Dix-huit leçons de solfège A changement de clés sur 3 clés, avec accompagnement de piano	Jean-Michel Damase / Ed. Henry Lemoine
	Livre de solfège pour le cours élémentaire B 18 pièces musicales avec accompagnement de piano	Pierre Max Dubois / Ed. Rideau Rouge
	Musicalement vôtre, volume 6 - Livre de l'élève - Cahier d'accompagnement au piano	Jean-Clément Jollet / Ed. Gérard Billaudot
	D'une clé à l'autre Lecture sur des textes du répertoire pour les classes du 2 <sup>e</sup> cycle	Elisabeth Lamarque & Marie-José Goudart Ed. Henry Lemoine
	La lecture en clés de sol, fa et ut Avec corrigé	Annie Ledout / Ed. Henry Lemoine
	Solfèges dans le style Italien Volume 5 : Supérieur - Livre de l'élève - Livre du professeur	Nicole Philiba / Ed. Gérard Billaudot
	Leçons de solfège extraites du répertoire, volumes 4, 5, 6, 7, 8 et 9 (niveau approprié)	Jean-Jacques Buron / Ed. Dernoncourt
	Moyen/moyen spécialisé 2	TITRE/VOLUME
Manuels	Solfège contemporain, volume 4, cinq clés mélangées	Albert Beaucamp / Ed. Gérard Billaudot
	Treize leçons de solfège sur des rythmes de danse, volume 4b à cinq clés	Georges Becker / Ed. Alphonse Leduc
	Vingt leçons de solfège à cinq clés mélangées	René Berthelot / Ed. Lemoine
	Treize leçons de solfège En 5 clés mélangées, avec accompagnement de piano	Marcel Bitsch / Ed. Alphonse Leduc
	Transition Jazz, 5 clés mélangées	Xavier Chapellier / Edition Paul Filansif / Maison Tyssens Liège
	21 leçons de solfège avec accompagnement de piano	Georges Dandelot / Ed. Henry Lemoine
	15 leçons de solfège – études à changements de clés	Noël-Gallon / Ed. Henry Lemoine
	14 leçons de solfège à chanter Cours moyen - Version en 4 clés sans accompagnement	O. Gartenlaub / Ed. Rideau Rouge
	La lecture en clés de sol, fa et ut Avec corrigé	Annie Ledout / Ed. Henry Lemoine
	Leçons de solfège à changement de clés	Guy Ph. Luybaerts / Ed. Edgar Tyssens
	21 leçons de solfège <i>imposées aux concours Bellan et à l'Ecole Normale de Musique de Paris</i> en 5 clés, avec accompagnement de piano	Christian Manen / Ed. Henry Lemoine
	Vingt leçons de solfège A changements de clés sur cinq clés, avec accompagnement de piano	Christian Manen / Ed. Henry Lemoine
	Vingt-cinq leçons de solfège élémentaire (sur 3, 4 et 5 clefs) (avec accompagnement de piano)	Lucien Niverd / Ed. Max Eschig
	12 leçons de solfège à changements de 5 clés	Fernand Quinet / Ed. Eschig
	Solfège 55 leçons progressives dans toutes les clés avec accompagnement de piano	François Rasse / Ed. Henry Lemoine
	10 lectures de Concours Accompagnement de piano	André Waignein / Ed. J. Maurer
	30 leçons de solfège, version à 5 clés	André Waignein / Ed. J. Maurer
	Leçons de solfège extraites du répertoire, volumes 4, 5, 6, 7, 8 et 9 (niveau approprié)	Jean-Jacques Buron Ed. Dernoncourt

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Formation musicale**

**Division supérieure**

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***Division supérieure***2 années de cours à 120 minutes hebdomadaires par année****Table des matières :****1. Programme d'examen**

- 1.1. Epreuve écrite
- 1.2. Epreuve orale

**2. Répertoire recommandé**

- 2.1. Traités de solfège
- 2.2. Etudes rythmiques
- 2.3 Formation de l'oreille

**1. Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****1.1. Epreuve écrite**

- Dictée tonale 1 voix (20 points)
- La tonalité et la note de rentrée sont indiquées. La dictée est jouée une fois intégralement au début et à la fin. Chaque mesure est jouée quatre fois avec la note de rentrée.
- Dictée tonale à 2 voix (20 points)
- La tonalité et les notes de rentrée sont indiquées. La dictée est jouée une fois intégralement au début et deux fois intégralement à la fin. Chaque mesure est jouée six fois avec les notes de rentrée.
- Dictée atonale 1 voix (rythmes simples) (20 points)
- La note de rentrée est indiquée. La dictée est jouée une fois intégralement au début et à la fin. Chaque mesure est jouée quatre fois avec la note de rentrée.
- Baladeuse : alternativement clés de sol et fa.

**1.2. Epreuve orale**

- Une leçon préparée au choix du jury parmi 5 leçons travaillées (10 points) 1)
- Une leçon imposée contemporaine (10 points) 2)
- Une lecture rythmique avec ou sans accompagnement au piano (10 points)
- Une lecture à vue chantée à sept clés (30 points)

1) Les 5 leçons à travailler sont fixées début avril par les titulaires des classes en concertation avec le commissaire

2) La leçon contemporaine est communiquée début mai

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***Division supérieure***2. Répertoire recommandé****2.1. Traités de solfège**

<b>Waignein, A.</b>	10 lectures de concours Editions J. Maurer
<b>Waignein, A.</b>	10 études de solfège à 2,5 ou 7 clés Editions J. Maurer
<b>Schönberg, A.</b>	Das Buch der hängenden Gärten op. 15
<b>Pousseur, H.</b>	12 leçons de solfège d'examens et de concours à 5 ou 7 clés mélangées Editions Bayard-Nizet
<b>Pousseur, H.</b>	9 leçons de solfège d'examens et de concours Editions Bayard-Nizet
<b>Desportes, Y.</b>	20 leçons de solfège (7 clés) Editions Eschig
<b>Bitsch, M.</b>	15 leçons de solfège (7 clés) Editions Leduc
<b>Waignein, A.</b>	10 lectures de solfège (2 ou 7 clés) Editions Choudens
<b>Messiaen, O.</b>	Poèmes pour Mi
<b>Calmel, R.</b>	Du tonal à l'atonal Editions Combre
<b>Favre, G.</b>	12 leçons de solfège Editions Durant et Cie
<b>Jongen, J.</b>	12 leçons de solfège (5 clés) Editions CeBeDeM
<b>Jongen, J.</b>	Solfège Manuscript Editions Schott
<b>Vouillemin, S.</b>	10 leçons aux 7 clés mélangées – mesures asymétriques de niveau des cours supérieurs des Conservatoires Royaux Editions P. Filansif
<b>Gevaert, F.A.</b>	25 leçons de solfège à changement de clés Editions H. Lemoine
<b>Barraine, E.</b>	15 leçons de solfège à changement des clés Editions H. Lemoine
<b>Duclos, R.</b>	23 leçons de solfège Editions A. Leduc

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)**

<b>Rueff, J.</b>	Etudes d'intervalles Editions A. Leduc
<b>Bitsch, M.</b>	15 leçons de solfège Editions A. Leduc
<b>Bitsch, M.</b>	Solfège contemporain – volume 5 Editions Billaudot
<b>Gallon, N.</b>	25 leçons de solfège Editions H. Lemoine
<b>Libert, H.</b>	50 leçons de solfège – volume C Editions H. Lemoine
<b>Damase, J.M.</b>	Leçons de solfège 25 leçons de solfège
<b>Niverd, L.</b>	20 leçons de solfège Editions Eschig
<b>Gewais, F.</b>	30 leçons de solfège Editions H. Lemoine
<b>Rueff, J.</b>	22 leçons de solfège Editions A. Leduc
<b>Magnon, D.</b>	12 études mélodiques (style d'auteurs) Editions Chaudens
<b>Poot, M.</b>	10 leçons de solfège Editions Eschig
<b>Gallon, N.</b>	Solfège des concours – recueil 1-6 Editions Josert
<b>Jollet, J.C.</b>	Lire, entendre, analyser – volumes 6 et 7 Editions Billaudot
<b>Lannoy, R.</b>	15 leçons de solfège à changement de clés Editions H. Lemoine
<b>Roussel, A.</b>	9 exercices de lecture et 20 leçons de solfège Editions H. Lemoine
<b>Soulage, M.</b>	12 leçons de solfège Editions H. Lemoine
<b>Quinet, F.</b>	15 leçons de solfège Editions Schott
<b>Lavignac, A.</b>	Solfège des solfèges – volume 5A Editions H. Lemoine

**Annexe 4 (Branche 1.1.2.1. – formation musicale)***Division supérieure***2.2. Etudes rythmiques**

<b>Gallon, N.</b>	50 leçons de solfège rythmiques – volume 2 Editions Eschig
<b>Jollet, J.C.</b>	Jeux de rythme et jeux de clés – volumes 6, 7, 8 Editions Billaudot
<b>Fontaine, F.</b>	Etudes pratiques su rythme mesuré – volumes 1 et 2 Editions H. Lemoine
<b>Lamarque, E./ Goudard, M.J.</b>	D'un rythme à l'autre  Editions H. Lemoine

**2.3. Formation de l'oreille**

<b>Vachey, H.</b>	60 dictées à 1 et 2 voix de moyenne difficulté Editions A. Leduc
<b>Gallon, N.</b>	60 dictées d'intervalles et d'accords Editions H. Lemoine
<b>Rueff, J.</b>	48 dictées musicales à 2 voix - moyenne force à difficile Editions A. Leduc
<b>Gallon, N.</b>	Cours complet de dictées musicales Editions Josert
<b>Lefebvre, D.</b>	Méthode acre de musiques enregistrées Editions Archets

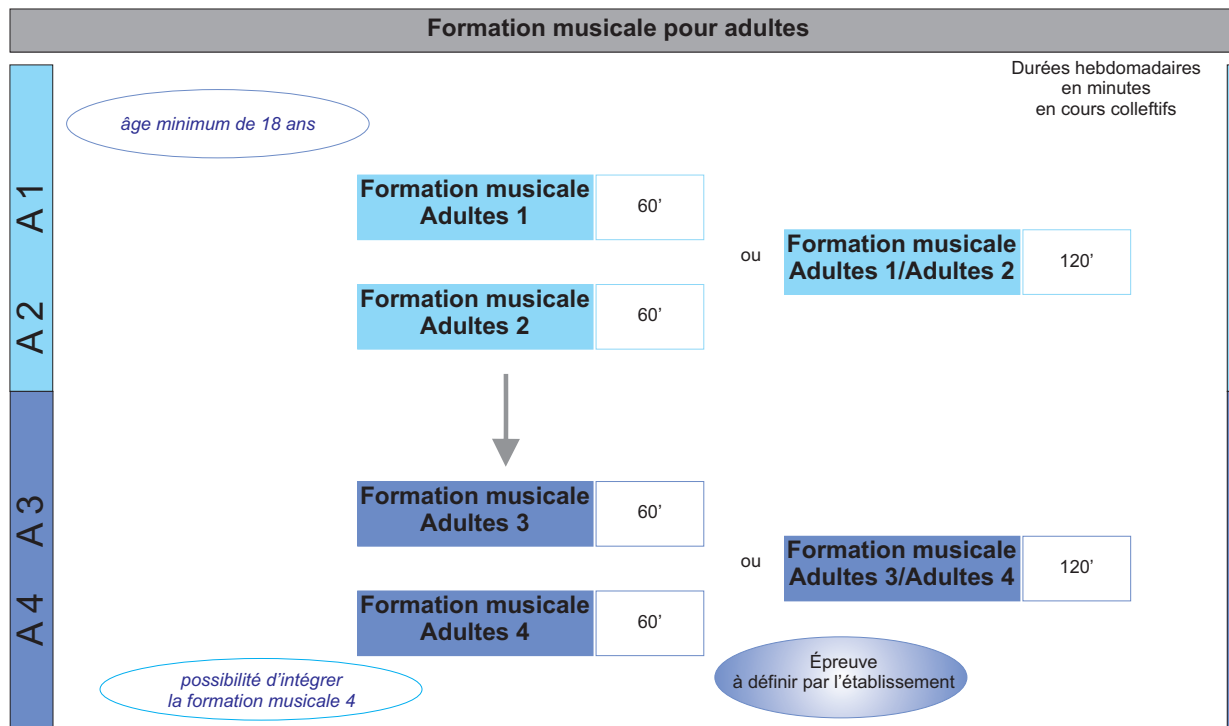




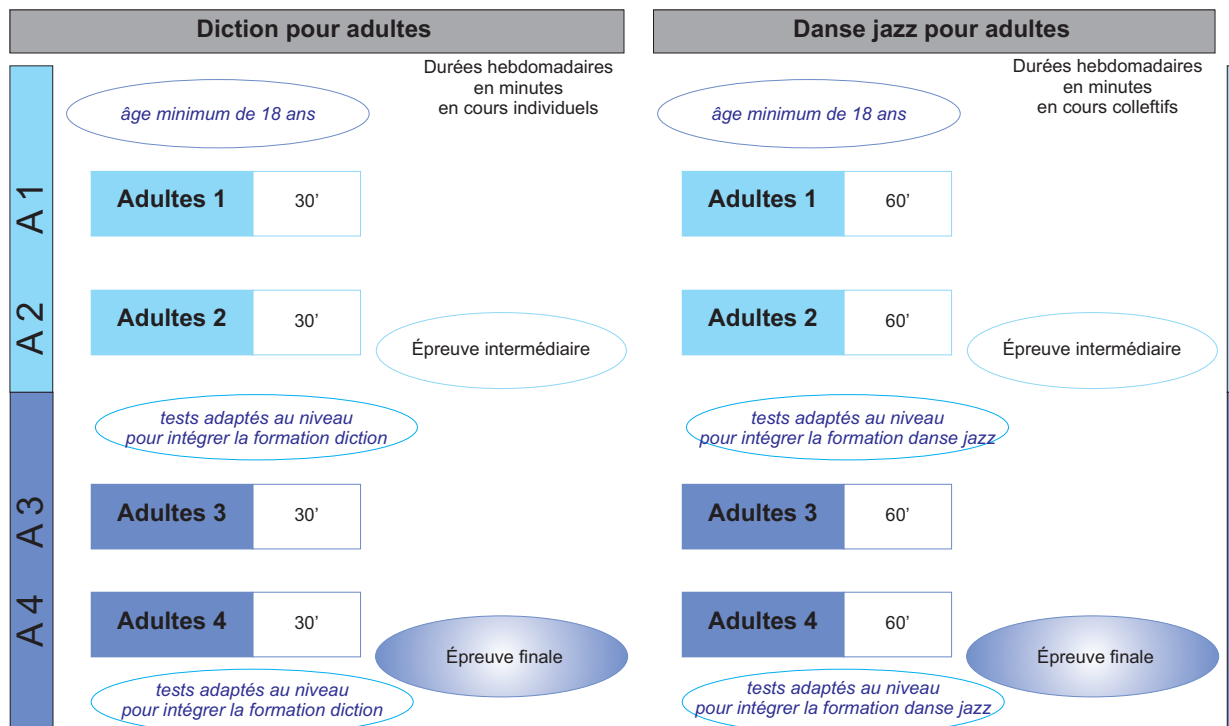
LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 5 (page 1 de 2)

Organigramme de la formation pour adultes



La formation musicale pour adultes (FMA 1 - FMA4) peut avoir lieu en parallèle avec la formation instrumentale et vocale (A 1 - A4). La formation musicale pour adultes ne peut dépasser une durée totale de 4 années. Si le cours d'adultes est choisi après un passage à la formation musicale, le temps y passé est pris en compte. Dans ce cas la durée totale de participation à la formation pour adultes est adaptée en conséquence.



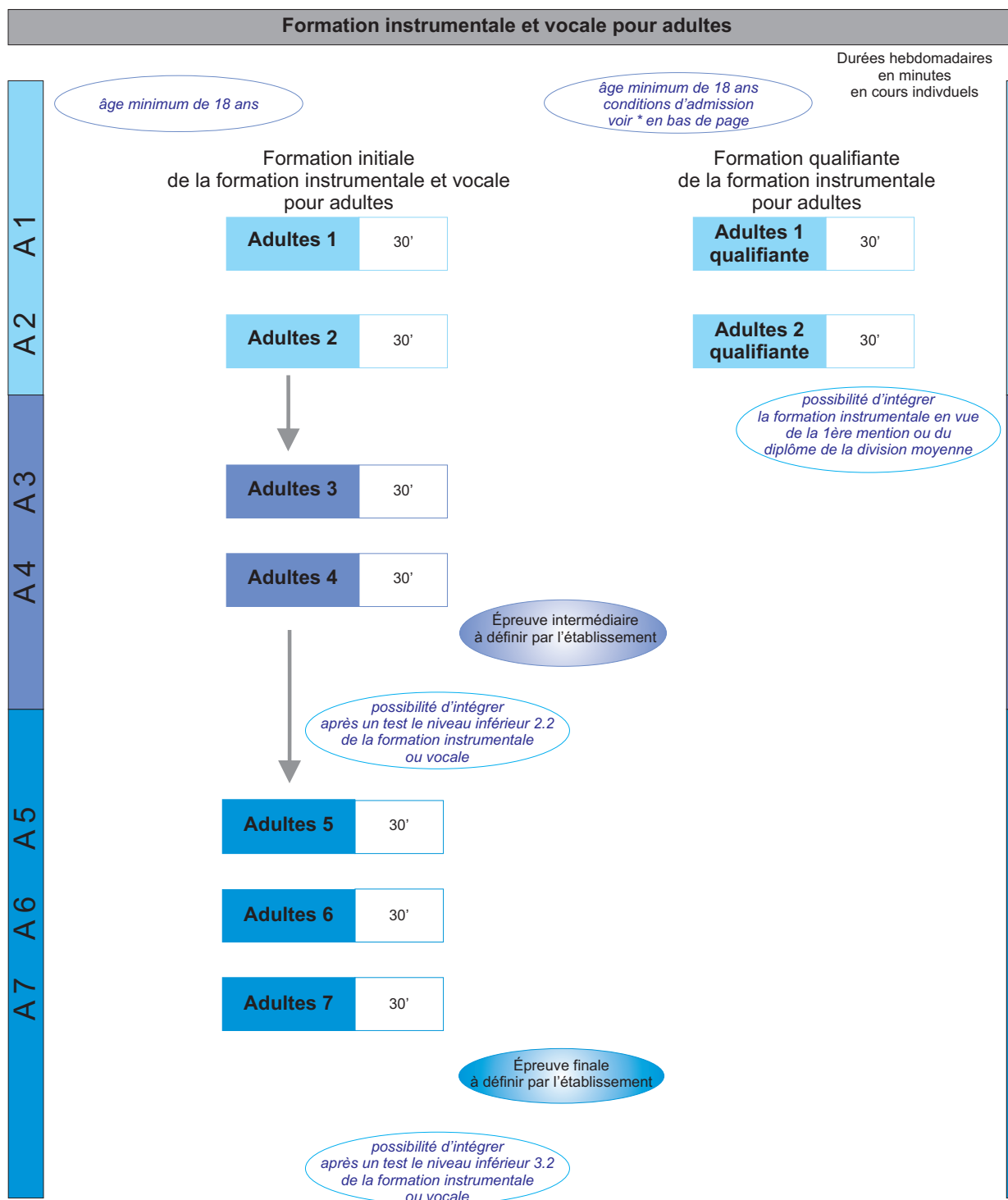
La diction pour adultes et la danse jazz pour adultes ne peuvent dépasser une durée totale de 4 années. Si le cours d'adultes est choisi après un passage en diction ou en danse jazz, le temps y passé est pris en compte. Dans ce cas la durée totale de participation à la formation pour adultes est adaptée en conséquence.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 5 (page 2 de 2)**

**Organigramme de la formation pour adultes**



\* Conditions d'admission pour la formation qualifiante: L'admission se fait sur décision de l'établissement. L'adulte doit avoir quitté l'établissement depuis au moins 3 années, avoir suivi une formation instrumentale en division inférieure ou moyenne et avoir acquis au moins le niveau de l'inférieur 3.2 en formation instrumentale. La formation qualifiante est limitée à 2 années. La formation initiale ne peut dépasser une durée totale de 7 années. Si la formation initiale est choisie après un passage en formation instrumentale ou vocale, le temps y passé est pris en compte. Dans ce cas la durée totale de participation à la formation pour adultes est adaptée en conséquence.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 6 (Branche 1.1.3.1. – formation musicale pour adultes)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Formation musicale pour adultes**

**Annexe 6 (Branche 1.1.3.1. – formation musicale pour adultes)**

**Table des matières**

<b>Buts et objectifs .....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Compétences souhaitées.....</b>	<b>p. 3</b>

**Annexe 6 (Branche 1.1.3.1. – formation musicale pour adultes)***Formation musicale pour adultes***BUTS ET OBJECTIFS**

Le cours de Formation Musicale pour adultes s'adresse à tous les adultes et a pour but général

- de développer le goût, le plaisir et l'intérêt pour la musique
- d'acquérir une formation musicale de base
- de préparer aux études de la formation musicale
- de préparer aux études instrumentales et de les accompagner

Le cursus a pour but spécifique

- de développer les aptitudes vocales
- d'acquérir une sensibilité rythmique, une mémoire et une oreille musicale par une approche sensorielle et corporelle
- de mettre en relation progressivement les approches sensorielles, affectives, corporelles et intellectuelles
- d'acquérir une culture musicale générale de base
- d'acquérir une autonomie dans la réalisation et l'interprétation d'un texte musical

Remarques générales :

La diversité et la variété de l'approche pédagogique ainsi que la méthodologie s'orientent largement aux objectifs et souhaits prononcés par les élèves. Pour ces raisons, un entretien préliminaire et personnel est recommandé afin de pouvoir au mieux détecter les ambitions et objectifs des élèves. Ceci demande notamment de l'enseignant(e) une certaine flexibilité dans l'élaboration du présent programme en mettant par exemple plus ou moins d'importance sur les différents domaines et contenus du programme d'études.

Ainsi ce cours permet un échange d'idées et le partage de plaisirs musicaux. Dans un esprit d'aide et de soutien collectif, le cours ouvre de nouvelles perspectives s'appuyant essentiellement sur la pratique musicale.

La créativité peut jouer un rôle important dans l'assimilation et l'exploitation des notions musicales.

**Annexe 6 (Branche 1.1.3.1. – formation musicale pour adultes)***Formation musicale pour adultes***COMPÉTENCES SOUHAITÉES****Pratique**

- lecture de notes en clés de sol et fa
- chant à 1 ou 2 voix, avec et sans accompagnement (extraits de la littérature classique, rock/pop, etc)
- étude des rythmes courants\* sur base de blocs rythmiques (utiliser différentes méthodes : frapper, parler, marcher, instruments à percussion, body percussion, ostinato) ; utilisation du métronome ; travail des mesures courantes : 2/4, 3/4, 4/4, 6/8 ; diriger une chanson ; exercices polyrythmiques
- jeu instrumental

**Ecoute**

- exercices avec le diapason (trouver les différents sons à partir du la)
- exercices d'intonation (voix et instruments)
- reconnaître des blocs mélodiques/rythmiques
- reconnaître majeur/mineur
- reconnaître ternaire/binaire
- reconnaître les instruments de musique
- reconnaître la forme d'un morceau
- utilisation de logiciels d'écoute (p.ex : Meludia)

**Culture musicale**

- théorie musicale en relation avec les textes (tonalités, altérations, nuances, désignations de tempo, signes et expressions, anacrouse, etc)
- histoire : les caractéristiques des musiques des grandes époques (Renaissance, baroque, classique, romantique, 20<sup>e</sup> siècle, musique et notation contemporaine)
- formations instrumentales et vocales (orchestre symphonique, orchestre de chambre, quatuor à cordes, orchestre d'harmonie, quintette à vent, brass band, big band, combo jazz, chœurs mixtes, chœurs d'hommes, etc)
- harmonie : les accords, les cadences
- formes courantes
- préparation et visite de concerts

**Remarque importante :**

L'approche pédagogique des 3 domaines (pratique, écoute, culture musicale) est globale et interactive.

**Annexe 6 (Branche 1.1.3.1. – formation musicale pour adultes)**

*Formation musicale pour adultes*

**\* Valeurs et rythmes à travailler :**

*binaire*

Three staves of musical notation in treble clef illustrating binary rhythms. The first staff shows a sequence of notes: a whole note, a quarter note, a quarter note, a quarter note, a quarter note, a quarter note, and a quarter note. The second staff shows a sequence of eighth notes: a triplet of three eighth notes, followed by two eighth notes, two eighth notes, two eighth notes, two eighth notes, and two eighth notes. The third staff shows a sequence of eighth notes: a quarter note, a quarter note, a quarter note, a quarter note, and a quarter note.

*ternaire*

One staff of musical notation in treble clef illustrating ternary rhythms. It shows a sequence of eighth notes: a triplet of three eighth notes, followed by two eighth notes, two eighth notes, and two eighth notes.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 7 (page 1 de 2)

Organigramme de la théorie musicale et des écritures

**Culture musicale - cours d'écoute**

*avoir des notions de tonalité et de cadences,  
maîtriser la lecture des clés de sol et de fa*

Durées hebdomadaires  
en minutes  
en cours collectifs

**Culture musicale  
- cours d'écoute** 60'

*contrôle de connaissances  
+ orientation de l'élève*

**Analyse musicale**

Division Inférieure

*avoir des notions de tonalité et de cadences,  
maîtriser la lecture des clés de sol et de fa*

Durées hebdomadaires  
en minutes  
en cours collectifs

**Inférieur** 90'

1ère MENTION

**Moyen  
spécialisé** 120'

1er PRIX

**Supérieur 1** 90'

**Supérieur 2** 90'

DIPLÔME  
SUPERIEUR

Division moyenne spécialisée  
Division supérieure

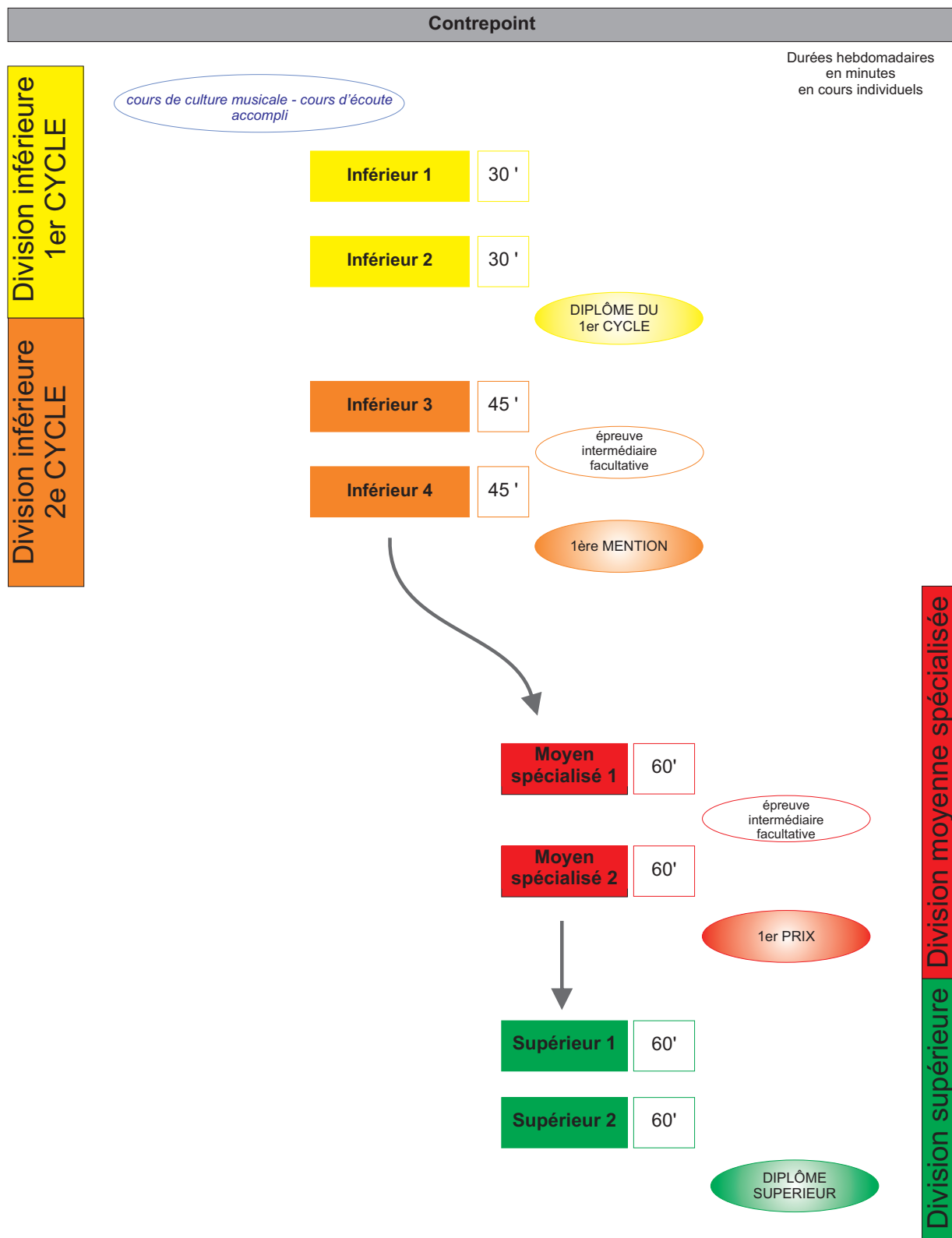




LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 7 (page 2 de 2)

Organigramme de la théorie musicale et des écritures





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 8 (Branche 1.2.1.1. – culture musicale-cours d'écoute)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Culture musicale-cours d'écoute**

**Annexe 8 (Branche 1.2.1.1. – culture musicale-cours d'écoute)****INTRODUCTION**

Pour permettre une première approche aux branches des écritures, de l'analyse et de l'histoire de la musique, un cours de transition entre la formation musicale et les cours d'écritures est instauré. L'introduction de ce cours, cours d'une année, permet de regrouper les intérêts et de promouvoir les branches « théoriques » afin de leur donner la place qu'elles méritent au sein de notre enseignement. En plus ledit cours donne aux élèves les moyens de s'orienter dans le monde de l'expression musicale et aux adultes la chance d'élargir leur horizon musical.

**OBJECTIFS**

Permettre à tous les élèves ayant terminé la formation musicale d'avoir une ouverture sur les cours dits « théoriques », en commençant par une approche basée uniquement sur l'écoute.

Prise de conscience par l'écoute des phénomènes sonores et des éléments musicaux qui feront l'objet des cours d'écriture, d'analyse, d'histoire ou d'informatique musicale.

Il s'agit plus précisément de l'étude :

1. des paramètres fondamentaux (hauteur, durée, timbre, dynamique...)  
(par exemple : écoute du Boléro de Ravel – reconnaissance des instruments par leur timbre)
2. des paramètres morphologiques (motif, phrase, cadence, période, forme, harmonie, rythme/métrique)  
(par exemple : écoute d'une œuvre classique – définition de la phrase, carrure/cadence  
écoute d'une Passacaglia – rythme ostinato)
3. des paramètres esthétiques (style, époque, fonction)  
(par exemple : écoute d'une œuvre de Chopin – Valse ou Mazurka  
écoute de « Alla Turca » de Mozart – Marche  
écoute de la Suite Baroque – Danse)

Distinguer Musique Sacrée, Musique Sérieuse et Musique d'Ambiance, Musique de Film, Jazz, Folk etc (E-Musik, U-Musik)

A part l'élargissement de l'horizon musical obtenu par l'écoute analytique des œuvres proposées, cette approche devrait ôter les « tabous » relatifs aux cours d'écriture/analyse et favoriser un intérêt croissant, une meilleure participation et une progression plus rapide et plus efficace dans ces cours.

**Annexe 8 (Branche 1.2.1.1. – culture musicale-cours d'écoute)***Culture musicale - cours d'écoute***MÉTHODOLOGIE**

Au cours de l'année scolaire, l'enseignant coordonnera une approche systématique et historique :

L'approche systématique servira à introduire les élèves aux différents paramètres de la musique. Elle servira d'une part à les introduire à des concepts fondamentaux de théorie musicale et à les guider dans leur réflexion personnelle ; d'autre part, elle cherchera à approfondir l'écoute musicale en faisant découvrir aux élèves les multiples facettes des différents styles musicaux.

Dans un deuxième temps, une approche plus historique tentera d'approfondir les notions rencontrées jusque-là en les situant dans le contexte de l'histoire de la musique.

A cela s'ajoute le souci d'élargir l'horizon musical par la découverte de musiques de tous genres.

**Contrôle des connaissances – examen de fin d'année**

Un contrôle des connaissances est organisé à la fin de l'année par l'établissement. Ce contrôle, en présence d'un deuxième enseignant à désigner par le directeur, est dirigé par le titulaire de la classe et est accompagné d'une orientation de l'élève.

L'examen consiste en un entretien de l'élève avec le titulaire et la deuxième personne sur deux œuvres (ou extraits d'œuvres). Les œuvres sont d'époques et de styles différents dont une (d'une durée de 5 minutes) écoutée en loge (durée 15 minutes) et la deuxième (d'une durée de 2 minutes) en audition directe.

**Remarque :**

Il ne s'agit pas d'un cours où l'on doit voir un maximum de matière en un an, mais plutôt une instance de guidage vers les matières plus spécialisées ci-dessus, ou vers un cours de culture musicale générale (2<sup>ème</sup> année) qui en serait la continuation naturelle et qui engloberait les autres arts.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 9 (Branche 1.2.2.1. – analyse musicale)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Programme d'études Analyse musicale

**Annexe 9 (Branche 1.2.2.1. – analyse musicale)**

**Table des matières**

<b>Programme d'études.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Programme d'examen.....</b>	<b>p. 3</b>

**Annexe 9 (Branche 1.2.2.1. – analyse musicale)****Conditions d'admission**

Avoir des notions de tonalité, de cadences et maîtriser la lecture des clés de sol et de fa.

**PROGRAMME D'ETUDES****Division inférieure (1<sup>re</sup> mention)**

Le programme comprend :

**Technique de l'analyse**

- Notions d'harmonie
- Notions de contrepoint
- Analyse de thèmes
- Analyse de formes
- Reconnaissance de types d'écriture
- Notions de style

**Analyse d'œuvres**

Application des diverses sortes d'analyse sur des œuvres choisies. Les formes en usage à l'époque classique (forme Lied, Menuet, Variations, Rondo, forme Sonate) ainsi que la suite et la fugue baroque.

**Division moyenne spécialisée (premier prix)**

Le programme traitera deux sujets principaux à savoir la musique ancienne et les formes romantiques.

La musique ancienne comprendra le chant grégorien (modes), la musique polyphonique (ars antiqua, ars nova, Guillaume de Machault), la musique de la renaissance (madrigal, Josquin, Palestrina), le début du baroque (Monteverdi).

L'étude de la musique romantique aura comme sujet principal l'évolution des formes et du langage (sonate, lied, concerto, symphonie) au cours du 19<sup>e</sup> siècle.

**Division supérieure (diplôme supérieur)**

L'enseignement devra permettre une vue générale sur les différents styles et mouvements de la musique du XX<sup>e</sup> siècle.

Impressionnisme (Debussy, Ravel, de Falla) : pentatonisme, gamme par tons, modes, cadences (accords de 9<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>) ; Olivier Messiaen (modes, rythmes).

Expressionnisme (Schoenberg, Berg, Webern) : atonalité, dodécaphonisme.

Néo-classicisme (Stravinsky, Honegger, Prokofiev, Poulenc, Hindemith, Bartók).

Musique sérielle (Boulez, Stockhausen, Berio).

Musique aléatoire (Cage, Lutoslawski).

Minimal music (Reich, Glass).

Musique électronique (Schaeffer, Henry, Bayle, Stockhausen).

Musiktheater (Kagel).

Autres : Varèse, Rihm, Lachenmann, Nono, Ives, etc.

**Equivalences**

Le diplôme de fin d'études secondaires luxembourgeois en section F « musique » est reconnu, en ce qui concerne le cours d'analyse musicale, équivalent à la 1<sup>ère</sup> mention d'analyse d'un conservatoire luxembourgeois.

## Annexe 9 (Branche 1.2.2.1. – analyse musicale)

### **Examen pour l'obtention de la première mention**

L'évaluation des connaissances se fera par deux examens qui consisteront en une mise en loge de quatre heures en fin de chaque semestre. Le résultat de la première mise en loge ne sera communiqué qu'à la fin de l'année scolaire ensemble avec le résultat de la deuxième mise en loge.

Les mises en loge comportent sur l'analyse d'œuvres avec l'application des diverses sortes d'analyse sur des œuvres choisies par l'établissement.

### **Examen pour l'obtention du premier prix**

Un examen après le 1<sup>er</sup> semestre consiste en une mise en loge de 5 heures et compte pour un tiers de la note finale.

L'examen en fin d'année scolaire comprend deux volets : une mise en loge de 5 heures qui entre pour la moitié dans le compte final et une épreuve orale qui compte pour un sixième. Le temps de préparation pour l'épreuve orale est de 30 minutes.

Les mises en loge comportent sur l'analyse d'œuvres avec l'application des diverses sortes d'analyse sur des œuvres choisies par l'établissement.

### **Examen pour l'obtention du diplôme supérieur**

L'épreuve finale pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en trois volets :

- une mise en loge de 5 heures dont le résultat compte pour un tiers de la note finale
- la réalisation d'un dossier sur l'analyse d'une œuvre (au choix de l'élève après concertation avec son enseignant) qui entre en compte pour la moitié de la note finale
- une soutenance du dossier qui entre en compte pour un sixième de la note finale.

Les mises en loge comportent sur l'analyse d'œuvres avec l'application des diverses sortes d'analyse sur des œuvres choisies par l'établissement.





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 10 (Branche 1.2.3.1. – contrepoint)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Contrepoint**

**Annexe 10 (Branche 1.2.3.1. – contrepoint)****Conditions d'admission :**

- Avoir accompli une année de cours d'écoute musicale.
- Le cours de contrepoint est un cours de huit années.

**Compétences souhaitées :**

- Création musicale de pièces à deux ou plusieurs voix dans différents styles, avec et sans grilles harmoniques données
- Création musicale d'une partita sur motifs donnés en différentes formes
- Création musicale d'un bicinium dans différents styles sur textes donnés, avec et sans motifs donnés
- Création musicale d'un contrepoint rigoureux à deux ou plusieurs voix
- Création musicale d'une invention à deux ou plusieurs voix, avec et sans motifs donnés
- Création musicale d'un fleuri renversable à trois ou plusieurs voix
- Création musicale d'une variation de choral à trois ou plusieurs voix
- Création musicale d'un canon, avec ou sans plan tonal donné
- Création musicale d'un contrepoint dans différents styles à trois ou plusieurs voix, avec et sans sujets donnés
- Création musicale d'un double chœur à six voix dans différents styles avec texte
- Création musicale d'un motet à quatre voix dans différents styles, avec et sans textes et sujets donnés

**Examen pour l'obtention du diplôme du 1<sup>er</sup> cycle**

L'examen comporte deux épreuves.

**Epreuve a) :**

une pièce à deux voix dans le style baroque, avec grille harmonique donnée ;

*ou bien*

une partita sur un motif donné en forme bi-partite

**Epreuve b) :**

un bicinium dans le style renaissance tardif sur un texte allemand ou latin donné, éventuellement motifs donnés ;

*ou bien*

un exemple de contrepoint rigoureux à deux voix

**Examen pour l'obtention de la première mention**

L'examen comporte une mise en loge de 6 à 8 heures pour chacune des deux épreuves a) et b).

**Epreuve a) :**

une invention à deux voix de 24 à 36 mesures sur un motif donné par l'établissement

**Epreuve b) :**

un fleuri renversable à trois voix (A, B, C – B, C, A - C, A, B)

*ou bien*

un bicinium (style Palestrina)

**Annexe 10 (Branche 1.2.3.1. – contrepoint)****Examen pour l'obtention du premier prix**

L'examen comporte une mise en loge de 8 heures pour chacune des deux épreuves a) et b).

**Epreuve a) :**

une variation de choral à trois voix

*ou bien*

une invention à trois voix

**Epreuve b) :**

un canon (deux voix canoniques et basse libre / plan tonal donné)

*ou bien*

un contrepoint style renaissance à trois voix sur sujet donné

*ou bien*

un contrepoint rigoureux à quatre voix

**Examen pour l'obtention du diplôme supérieur**

L'examen comporte une mise en loge de 8 heures pour chacune des deux épreuves a) et b).

**Epreuve a) :**

un double chœur à six voix (style Gabrieli) avec texte

*ou bien*

un motet à quatre voix (style Palestrina) texte et sujet donnés

**Epreuve b) :**

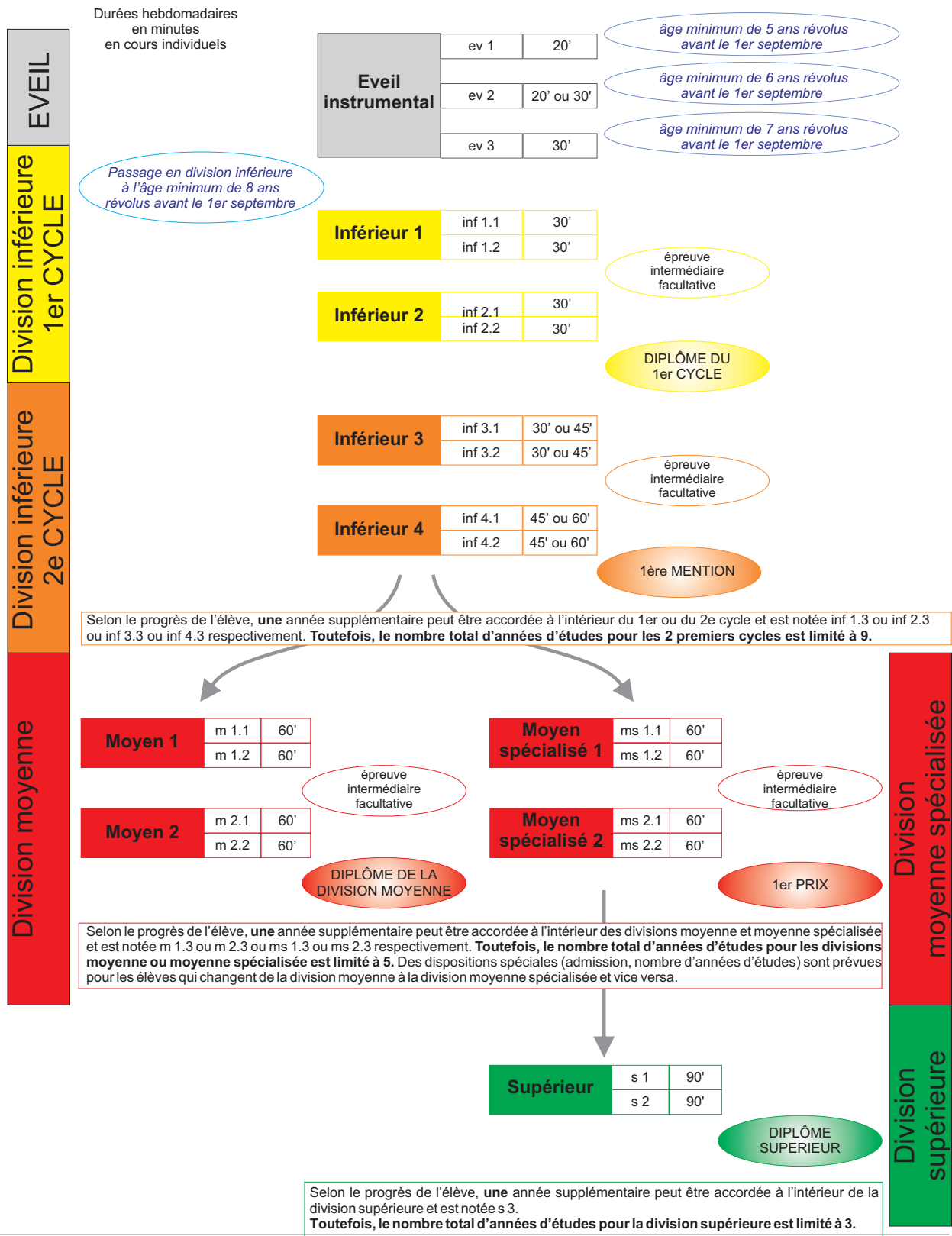
une variation de choral à quatre voix



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 11

Organigramme de la formation instrumentale



À l'intérieur d'un cycle, l'élève peut passer d'un niveau à un autre selon ses capacités, sans devoir passer une à une toutes les années prévues. Selon le cas, un élève peut donc passer l'examen du 1er cycle ou obtenir la 1ère mention après un nombre d'années inférieur à 4 ou 8 respectivement.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 12 (Branche 1.3.1.1. – éveil instrumental)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Eveil instrumental**

**Annexe 12 (Branche 1.3.1.1. – éveil instrumental)****Table des matières**

1. Les débuts de l'éveil instrumental	p. 2
2. Le choix de l'instrument	p. 3
3. L'horaire hebdomadaire et la forme de l'enseignement	p. 3
4. La collaboration des parents d'élèves	p. 3
5. La méthodologie	p. 4
6. Exemples de littérature	p. 4

**Annexe 12 (Branche 1.3.1.1. – éveil instrumental)****1. Les débuts de l'éveil instrumental**

Avant de commencer l'étude d'un instrument de musique, il est recommandé d'avoir fréquenté au moins une année d'éveil musical. Ceci pourra favoriser

- l'enchaînement plus facile de l'étude d'un instrument de musique
- la mise en pratique des connaissances acquises au cours d'éveil musical
- l'expression musicale sur l'instrument de musique choisi

Selon l'instrument choisi (p.ex. piano, violon, flûte à bec) il peut être possible d'entamer des études instrumentales parallèlement à l'éveil musical, ou, selon le cas, même avant.

Afin de pouvoir réaliser un enchaînement harmonieux de l'éveil musical à l'étude d'un instrument de musique il est important que les enseignants des cours d'éveil instrumental ne connaissent non seulement les contenus, les objectifs et la méthodologie du cours d'éveil musical, mais bien au-delà les résultats y obtenus par les élèves. Par l'adaptation de contenus y travaillés (p.ex. chansons), il est possible de créer une atmosphère confiante et agréable pour l'instrumentiste débutant. Un échange permanent entre les enseignants de l'éveil musical et de l'éveil instrumental est ainsi d'une très grande utilité.

**2. Le choix de l'instrument**

Pour le choix de l'instrument, il est indispensable de respecter le désir de l'enfant, qui est évidemment influencé par son entourage direct (parents, amis, télévision, etc.).

L'avantage remarquable de l'éveil musical est d'avoir eu la possibilité de présenter les divers instruments de musique et de pouvoir guider et conseiller les enfants dans leur choix. Dans l'intérêt d'une bonne orientation de l'élève, des concertations entre les enseignants instrumentaux et ceux de l'éveil musical sont absolument nécessaires.

Il appartient finalement à l'enseignant de l'instrument d'examiner très soigneusement les aptitudes physiques de l'enfant par rapport à l'instrument choisi.

Le cas où les aptitudes physiques seraient insuffisantes, la flûte à bec pourrait être une solution intermédiaire.

**Annexe 12 (Branche 1.3.1.1. – éveil instrumental)****3. L'horaire hebdomadaire et la forme de l'enseignement**

Afin de garantir un contrôle régulier de l'évolution et de la progression de l'élève, il est souhaitable de voir l'enfant une ou deux fois par semaine :

- un cours individuel d'une durée de 20 à 30 minutes et/ou
- un cours d'ensemble (3 à 4 enfants par groupe) d'une durée de 30 minutes

Le cours instrumental collectif rend à l'enfant une certaine protection et permet un développement en détente et sans contraintes.

Le cours individuel de son côté permet une adaptation du rythme de travail, de l'évolution et de la progression de l'enfant.

Une combinaison équilibrée de ces deux formes d'enseignement contribuera à soutenir et à maintenir la motivation et le plaisir à la musique et au jeu instrumental.

**4. La collaboration des parents d'élèves**

Une collaboration intensive avec les parents d'élèves et une implication permanente sont absolument indispensables.

Afin de garantir à l'enfant un certain succès, les parents doivent être conseillés aux sujets suivants :

- aptitudes physiques de l'enfant par rapport à l'instrument choisi
- aptitudes intellectuelles (mémoire, concentration, perception, compréhension) et manuelles (coordination des mouvements).

L'intérêt des parents est le moteur principal de la motivation de l'enfant. Il est donc un devoir essentiel des parents d'écouter les enfants, de les louer et de se réjouir à chaque progression réalisée, et de l'autre côté, de les encourager au moindre problème qui se pose.

Il est également du devoir des parents de veiller à un travail quotidien de l'instrument de 10 à 20 minutes à répartir sur toute la journée. Un instrument toujours visible et disponible invite mieux au travail qu'un instrument enfermé quelque part dans l'armoire.

A côté des entretiens réguliers avec les parents au sujet de l'évolution et de la progression de l'enfant, il est très important d'inviter les parents régulièrement aux cours et à des auditions publiques.



**Annexe 12 (Branche 1.3.1.1. – éveil instrumental)****5. La méthodologie**

Pour le travail avec les enfants de cet âge, il est fortement recommandé de soigner sérieusement

- le jeu par cœur
- la transmission de la lecture de notes à l'instrument
- la pratique instrumentale collective
- le chant et l'écoute
- la respiration
- la tenue du corps, des mains et des doigts

**6. Exemples de littérature****Piano**

Michael Aaron  
Anfängerkurs für ganz kleine Leute

James Bastien  
Bastien's Piano Party  
(3 livres: Piano Party, Performance Party, Theorie und Gehörtraining Party)  
Joh. Siebenhüner Musikverlag

James Bastien  
Bastien's Basis Klavierschule: Grundstufe  
Joh. Siebenhüner Musikverlag

Hans Bodenmann  
Kleine Finger am Klavier : Band 1  
Melodie Edition

Rosemarie Wohlleben-Rudloff  
Reise ins Klaraffiland: Band 1  
Reise ins Klaraffiland: Band 2  
Bosworth Edition

Hans-Günther Heumann  
Das Zauberklavier  
(Für kleine Klavierspieler in Begleitung des Lehrers)  
Bosworth Edition

**Violon**

K. A. Fortunatow  
Der junge Geiger  
Verlag Neue Musik Berlin

Jean Lenert

**Annexe 12 (Branche 1.3.1.1. – éveil instrumental)**

L'ABC du jeune violoniste  
Gérard Billaudot

Clotilde Münch  
La Méthode des petits violonistes  
Delrieu

Françoise Granier-Beaucour  
Mon violon  
Henry Lemoine

Jaap van Elst, Wim Meuris, Gunter Van Rompaey  
Je joue du violon  
De Haske

Garlej-Gonzalès  
Méthode du violon  
Henry Lemoine

Chastang-Hammani  
Pousse-tire  
Henry Lemoine

Ernest Van de Velde  
Le petit Paganini (volume I)  
Van de Velde

Francis-Paul Demillac  
Le violoniste, Méthode illustrée pour débutants  
Combre

Sheila M. Nelson  
The essential String Method (volume I)  
Boosey & Hawkes

Thierry Masson  
Mes premiers pas (volume I)  
Henry Lemoine

**Livres**

Darek Kurowski  
d'Anne am Lidderbesch + 2 CD's  
Imprimerie Centrale

Hubert Pausinger  
Das Geheimnis der Wundergeige + 1 CD  
Musicosophia

Serena Romanelli – Hans de Beer

**Annexe 12 (Branche 1.3.1.1. – éveil instrumental)**

Kleiner Dodo, was spielst du?  
Nordsüd

Marko Simsa / Doris Eisenburger  
Die vier Jahreszeiten + CD  
Annette Betz

Constanze Breckoff / Brigit Antoni  
Mozart für Kinder + CD  
Haydn für Kinder + CD  
Annette Betz

Marlène Jobert  
Des histoires pour faire connaître la musique de: Mozart, Beethoven,  
J.S. Bach, Tchaïkovski, Vivaldi  
Atlas

Yehudi Menuhin et Christopher Hope  
De koning, de kat en de viool  
Ploegsma Amsterdam

**Flûte à bec**

Richard Voss  
Meine lustige Blockflöte 1  
Flötenschule für den Schulbeginn  
Ricordi

Elke Dürhager  
Kunterbunter Blockflötenspaß Heft 1  
Kunerbund Edition

Elke Dürhager  
Kunterbunter Blockflötenspaß Heft 2  
Kunerbund Edition

Elke Dürhager  
Kunterbunter Blockflötenspaß Heft 3  
Kunerbund Edition

Elke Dürhager  
Kunterbunter Blockflötenspaß Heft 4  
Kunerbund Edition

**Annexe 12 (Branche 1.3.1.1. – éveil instrumental)****Flûte traversière**

Schule für Querflöte  
Hören, lesen, spielen 1  
De Haske

Schule für Querflöte  
Hören, lesen, spielen 1 - Liederspielbuch  
De Haske

Horst Rapp  
Querflöte lernen macht Spaß  
150 Lieder und Duette für Anfänger  
Rapp-Verlag

Horst Rapp und Francine Kabiri  
Bläser-Team – Querflöte  
Eine Instrumentalschule für den Unterricht und das Zusammenspiel im Orchester  
Rapp-Verlag

Gerhard Engel  
Die Flötenmaus  
Eine Querflötenschule für den frühen Anfang  
Bärenreiter

Anna Tzankova  
Die Kinder-Querflöte - Eine Schule für die Jüngsten  
Holzschuh VHR 3630

Barbara Metzger/Michaela Papenberg  
Querflöte spielen und lernen 1  
Schott

**Basson**

Albrecht Holder/Bodo Koenigsbeck  
Das heitere Fagott Vol. 1  
Accolade Musikverlag ACC.1219a

Oliver Hasenzahl  
Meister Lampes Fagottinoschule - Band 1  
Accolade Musikverlag ACC.1193a

Fabien Boichard  
L'apprenti bassoniste - Méthode pour débutant  
Billaudot

**Annexe 12 (Branche 1.3.1.1. – éveil instrumental)****Clarinette**

Rudolf Mauz  
Die Fröhliche Klarinette Spielbuch 1  
Schott

Horst Rapp  
Klarinette lernen mit Spass Band 1  
Horst Rapp Verlag

Joop Boerstoeel & Jaap Kastelein  
Hören Lesen Spielen 1  
De Haske

Michiel Oldenkamp & Jaap Kastelein  
Hören Lesen Spielen liedbuch 1  
De Haske

Michael Loos & Horst Rapp  
Fröhliche Weihnacht mit der Klarinette  
Horst Rapp Verlag

Jean-Louis Margo  
La clarinette à l'école de musique 1  
Editions H. Cube

Philip Spark  
Starter Solos for clarinet  
Anglo Music

Philip Spark  
Starter Duets for clarinets  
Anglo Music

Kids Play solo  
De Haske

James Curnow  
Great Composers  
Curnow Music

Guy Dangain  
L'invitation musicale au voyage  
Gerard Billaudot

**Annexe 12 (Branche 1.3.1.1. – éveil instrumental)****Saxophone**

Claude Delangle/Christophe Bois  
Méthode de saxophone – débutants  
Henry Lemoine

Schule für Altsaxophon  
Hören, lesen, spielen 1  
De Haske

Schule für Saxophon  
Hören, lesen, spielen 1 - Liederspielbuch  
De Haske

Kids Play – Alto Saxophone  
Solo  
De Haske

Amy Adam/Mike Hannickel  
Tons of Tunes  
For the Beginner  
Curnow Music

Rik Elings  
Take it easy – Alto Saxophone  
De Haske

Peter Wastall  
Learn as you play saxophone  
Boosey & Hawkes

Horst Rapp  
Saxophon lernen macht Spaß  
150 Lieder und Duette für Anfänger  
Rapp Verlag

John Davies/Paul Harris  
80 Graded Studies for Saxophone  
Faber Music

Johann van der Linden/André Arens  
Arno Bornkamp/Willem van Merwijk  
Aurelia Saxofoonmethode – Deel 1  
Edition Bergez

**Annexe 12 (Branche 1.3.1.1. – éveil instrumental)**

Philip Sparke  
Starter Studies  
65 Progressive Studies for Saxophone  
Anglo Music

Jan van Beekum  
Saxologie – Deel 1  
Edition Harmonia

Herman Vincent/Fred Weber  
Tunes for Alto Saxophone Technic – level one  
Edition Belwin

Willis Coggins/Fred Weber  
Studies and Melodious Etudes for Alto Saxophone – level one  
Edition Belwin

Willis Coggins/Fred Weber  
Alto Saxophone Soloist – level one  
Edition Belwin

Fred Weber/Willis Coggins  
Alto Saxophone Student – level one  
Edition Belwin

Jean-Yves Fourmeau/Gilles Martin  
Saxo tempo 1  
Billaudot

Michel Mériot  
Le Saxophoniste  
Méthode pratique et progressive  
Editions Combre



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Piano**



**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 8</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 13</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 18</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 24</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Piano

Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres baroques

**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)***Piano division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaissance du fonctionnement de l'instrument
2. Veiller à la souplesse et à la position correcte du corps
3. Jeu legato et non legato
4. Notion du staccato
5. Synchronisation des mains
6. Indépendance des mains
7. Emploi de la pédale
8. Notions de la polyphonie
9. Acquérir une méthode de travail
10. Jeu de mémoire
11. Interprétation soignée (nuances, phrasé, etc)
12. Encourager l'élève à jouer ensemble avec d'autres élèves ou avec son professeur
13. Se présenter en public (participation aux auditions)

**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)***Piano division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Épreuve technique à huis clos :**

1. Deux gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du premier cycle (do, sol, ré, fa, si b) et communiquées à l'élève six cours avant la date de l'examen par l'établissement ;
2. une étude à choisir par l'enseignant obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national figurant dans le programme d'étude ;
3. une œuvre des « Petits Préludes » (à l'exception des « Petits Préludes » BWV 939 en do majeur et BWV 929 en sol mineur), une invention à deux voix de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant ou une œuvre au choix extraite du catalogue d'œuvres baroques figurant dans le programme d'étude à déterminer par l'enseignant.

**Détails d'exécution :****Gammes :**

- 1 gamme majeure et sa relative mineure ;
- 4 octaves ;
- en mouvement parallèle ;
- Tempo : noire = 63 (en doubles croches) minimum.

**Arpèges :**

- 4 octaves en état fondamental ;
- Tempo : noire = 50 (en doubles croches) minimum.

**Épreuve publique :**

1. Un morceau au choix à déterminer par l'enseignant ;
2. Une œuvre polyphonique baroque à déterminer par l'enseignant ;
3. Un morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen.

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire. Un morceau imposé peut le cas échéant faire exception sur décision de l'établissement.

**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)***Piano division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

<b>Berens, Hermann</b>	Etude op. 88 no. 6 en la mineur (Ed. Peters 3374)
<b>Berens, Hermann</b>	Etude op. 88 no. 10 en la mineur (Ed. Peters 3374)
<b>Burgmüller, Friedrich</b>	Etude op. 100 no. 15 « Ballade » In : 25 Leichte Etüden (Ed. Peters)
<b>Burgmüller, Friedrich</b>	Etude op. 100 no. 21 « Harmonie des anges » In : 25 Leichte Etüden (Ed. Peters)
<b>Heller, Stephen</b>	Etude op. 47 no. 12 en ré majeur (Universal Edition)
<b>Lack, Théodore</b>	Etude op. 41 no. 8 « Tarentelle » In : Extrait des « Petites études romantiques » (Ed. Henry Lemoine, 8286HL)
<b>Lemoine, Antoine Henri</b>	Etude op. 37 no. 23 en sol majeur In : Kinder-Etüden (Ed. Peters 2213)
<b>Pozzoli, Ettore</b>	Etude no. 3 en la mineur In : 16 Studi di agilita (Ed. Ricordi)

**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)***Piano division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

<b>Bach, C.P.E.</b>	Solfeggio en do mineur
<b>Clementi, Muzio</b>	Sonatines op. 36
<b>Beethoven, Ludwig van</b>	Sonatine en fa majeur
<b>Diabelli, Anton</b>	Sonatine op. 151 en sol (1 <sup>er</sup> ou 3 <sup>e</sup> mvnt.)
<b>Chopin, Frédéric</b>	Valse en la mineur op. posthume
<b>Schumann, Robert</b>	Knecht Ruprecht op. 68 no.12
<b>Gade, Niels Wilhelm</b>	Boy's Merry-Go-Round In: Piu forte (Editions H. Lemoine)
<b>Tchaïkovski, Peter</b>	Süsser Traum aus « Kinderstücke » Valse op. 39
<b>Debussy, Claude</b>	Le petit nègre
<b>Goedicke, Alexander</b>	Petite Pièce op. 6 no.14
<b>Bartók, Béla</b>	Variations (Mikrokosmos vol. 3 no. 87)
<b>Prokofiev, Serge</b>	Marche op. 65 no.10
<b>Khatchaturian, Aram</b>	2 plappernde Tantchen (Klänge der Kindheit)
<b>Kabalevski, Dimitri</b>	Variations op. 40 et op. 51

**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)***Piano division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***CATALOGUE D'ŒUVRES BAROQUES**

<b>Bach, J.S</b>	Bourrée en la mineur (Edition Ricordi no.2541)
<b>Bach, W.F.</b>	Scherzo en fa majeur (De Bach à nos jours, Editions Henry Lemoine)
<b>Barrett, John</b>	The St. Catherine (Early English Keyboard Music Vol.II Schott Music London)
<b>Corelli, Arcangelo</b>	Sarabande en mi mineur (Edition Könemann Music Budapest)
<b>Haendel, G.F.</b>	Fughette en do majeur (The Joy of Baroque, Yorktown Music Press)
<b>Haendel, G.F.</b>	Prélude en sol majeur (Edition Peters no.7905)
<b>Zipoli, Domenico</b>	Verso no.4 en fa majeur (Les Editions Outremontaises)
<b>Zipoli, Domenico</b>	Verso no.4 en ré mineur (Les Editions Outremontaises)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Piano

Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>ère</sup> mention

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type



**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)***Piano division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Vitesse et indépendance des doigts
2. Technique du staccato (doigt et poignet)
3. Approche du jeu de double notes et d'octaves, passages en accords (legato, staccato)
4. Emploi correct des différentes pédales (legato, mélodique et harmonique) et de la sourdine
5. Travail de la polyphonie et de la polyrythmique (p.ex. 3 contre 2)
6. Travail autonome : préparer seul de la littérature selon les capacités
7. Perfectionnement de la méthode de travail (recherche des doigtés, utilisation des pédales, déchiffrement, analyse d'un morceau)
8. Notions d'harmonie
9. Analyse (forme : ABA, sonate, rondo etc.)
10. Travail de la sonorité
11. Travail de l'expression (p.ex. phrasé, rubato, tension et détente)
12. Encourager l'élève à jouer ensemble avec d'autres élèves ou avec son professeur
13. Jeu en public (participation aux auditions)

**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)***Piano division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

1. Deux gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement dans le répertoire des gammes de la première mention (do, sol, ré, la, mi, fa, si b, mi b, la b) et communiquées à l'élève six cours avant la date de l'examen par l'établissement.
2. Deux études à déterminer par l'enseignant, dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national figurant dans le programme d'étude ;
3. Une invention à trois voix de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant.

**Détails d'exécution :****Gammes :**

Gamme jouée à l'octave, à la dixième, à la sixte ;

Gamme chromatique jouée à l'octave ;

en mouvement parallèle sur 4 octaves ;

Tempo : noire = 84 (en doubles croches ) (minimum).

**Arpèges :**

Arpège et renversements ;

7<sup>èmes</sup> de dominante en majeur et diminuée en mineur à l'état fondamental ;

en mouvement parallèle sur 4 octaves ;

Tempo : noire = 72 (en doubles croches ) (minimum).

**Épreuve publique :**

1. Un morceau au choix à déterminer par l'enseignant ;
2. Une œuvre polyphonique baroque de la difficulté des inventions à 3 voix de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant ;
3. Un morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen.

L'élève présente son programme de mémoire. Le morceau imposé peut le cas échéant faire exception sur décision de l'établissement.

**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)***Piano division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>Burgmüller, Friedrich</b>	Etude op. 105 no. 8 en la majeur In : Etudes op.105 (Ed. Peters)
<b>Burgmüller, Friedrich</b>	Etude op. 105 no. 10 en la mineur In : Etudes op.105 (Ed. Peters)
<b>Cramer-Bülow</b>	Etude no. 17 en ré majeur In : 60 Etudes Choisies (nouv. Éd. de J.V. Wöss) (Ed. Universal)
<b>Moszkovski, Moritz</b>	Etude op. 91 no. 17 en mib majeur In : 20 Petites Etudes (Ed. Alphonse Leduc)
<b>Moszkovski, Moritz</b>	Etude op. 91 no. 18 en la mineur In : 20 Petites Etudes (Ed. Alphonse Leduc)
<b>Sibelius, Jean</b>	Etude op. 76 no. 2 en la mineur In : Etudes « Step by Step » (Ed. Musica Budapest)

**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)***Piano division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>Haydn, Joseph</b>	Sonate en fa majeur Hob.XVI.23 (1 <sup>er</sup> mvt) Sonate en mi mineur Hob.XVI.34 (1 <sup>er</sup> mvt)
<b>Mozart, Wolfgang Amadeus</b>	Sonate en sol majeur KV.283 (1 <sup>er</sup> mvt) Fantaisie en ré mineur KV.397
<b>Beethoven, Ludwig van</b>	Sonate op.2 n. 1 en fa mineur (1 <sup>er</sup> mvt) Sonate op.79 en sol majeur (1 <sup>er</sup> mvt)
<b>Mendelssohn, Felix</b>	Lied ohne Worte op.53 n. 2 Lied ohne Worte « Duetto » op.38 n. 6
<b>Schubert, Franz</b>	Impromptu en la b majeur op.142 n. 2
<b>Chopin, Frédéric</b>	Nocturne en mi b majeur op.9 n. 2 Nocturne en mi mineur op.72 n. 1 Valse en do # mineur op.64 n. 2
<b>Schumann, Robert</b>	Arabesque op.18
<b>Tschaikowsky, Peter Iljitsch</b>	Les saisons op.37 bis (mai, juin, décembre)
<b>Grieg, Edvard</b>	Papillon op.43 n. 1 (extr. des Pièces lyriques)
<b>Debussy, Claude</b>	1 <sup>ère</sup> Arabesque Doctor Gradus ad Parnassum (extr. de Children's Corner) Golliwogg's Cake Walk (extr. de Children's Corner)
<b>Jongen, Joseph</b>	Sonatine (1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mvt)
<b>Prokofiev, Serge</b>	Prélude en do majeur op.12 n. 7
<b>Bartók, Béla</b>	Six danses populaires roumaines



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Piano

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)***Piano division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Développement de la vélocité et de l'agilité des doigts
2. Utilisation du poids et des différents mouvements du bras (p.ex. rotation)
3. Développement du jeu de double-notes et d'octaves (legato, staccato)
4. Développement du jeu polyphonique (3 à 4 voix) et polyrythmique (p.ex. 3 contre 4)
5. Notation et exécution des ornements
6. L'élève doit être apte à élaborer seul de la littérature selon ses capacités
7. Connaissance et analyse de la structure des œuvres interprétées
8. Connaissance et respect des différents styles
9. Acquérir une certaine expérience comme pianiste-accompagnateur (instruments, chant, ensemble vocal). Pratiquer le jeu à 4 mains, musique de chambre
10. Se produire en public (auditions, concerts ...)
11. Développer le sens de l'interprétation personnelle
12. Développement de la compréhension musicale par l'écoute d'enregistrements et des visites de concerts

**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)***Piano division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve technique à huis clos :**

1. Deux gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la division moyenne (toutes les gammes) et communiquées à l'élève six cours avant la date de l'examen ;
2. Une étude à choisir par l'enseignant obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national figurant dans le programme d'étude ;
3. Une étude au choix à déterminer par l'enseignant ;
4. Une prélude et fugue de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant.

**Détails d'exécution :****Gammes :**

Gamme jouée à l'octave, à la dixième, à la sixte en mouvement parallèle sur 4 octaves ;

Gamme chromatique jouée à l'octave en mouvement parallèle sur 4 octaves ;

Tempo : noire = 100 (en doubles croches ) minimum.

**Arpèges :**

A l'état fondamental et renversements en mouvement parallèle sur 4 octaves ;

7<sup>èmes</sup> de dominante et diminuée à l'état fondamental en mouvement parallèle sur 4 octaves ;

Tempo : noire = 88 (en doubles croches ) minimum.

**Épreuve publique :**

1. Un mouvement de sonate classique à déterminer par l'enseignant ;
2. Un morceau au choix à déterminer par l'enseignant ;
3. Un morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen.

L'élève présente son programme de mémoire. Le morceau imposé peut le cas échéant faire exception sur décision de l'établissement.

**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)***Piano division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

<b>Chopin, Frédéric</b>	3 Etudes « für die « Méthodes des Méthodes » : No 1 Andantino KK IIb/3 Nr. 1 G. Henle Verlag, Urtext 1983
<b>Chopin, Frédéric</b>	Etude op. 25 n. 2 en fa mineur G. Henle Verlag, Urtext 1983
<b>Dahl, Adrian</b>	Etude Mélodique Swedish Musical Heritage, Stockholm 2015
<b>Lack, Théodore</b>	Etudes Élégantes op. 30: Etude No. 7 en si majeur A. O'Kelly, Éditeur, rue du Faubg. Poissonnière, Paris
<b>Moszkowski, Moritz</b>	Etude op. 72 n. 6 en fa majeur G. Schirmer's Library (ISBN 0-7935-5202-8)
<b>Prokofiev, Sergej</b>	Etude op. 2 No. 4 en do mineur Rob. Forberg Musikverlag



**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)***Piano division moyenne***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**Mouvement de sonate classique

<b>Haydn, Josef</b>	Sonate en fa majeur Hob.XVI.23 (1 <sup>er</sup> mvt)
<b>Mozart, Wolfgang Amadeus</b>	Sonate en fa majeur KV 332 (1 <sup>er</sup> mvt)
<b>Beethoven, Ludwig van</b>	Sonate en sol majeur op.14 n. 2 (1 <sup>er</sup> mvt)
<b>Schubert, Franz</b>	Sonate en la majeur op.120 (1 <sup>er</sup> mvt)

Morceau au choix

<b>Scarlatti, Domenico</b>	Toccatà en ré mineur
<b>Schubert, Franz</b>	Impromptu en la b majeur op.90 n. 4
<b>Chopin, Frédéric</b>	Polonaises n. 1 en do # mineur n. 3 en la majeur Nocturne n. 1 en si b mineur Valse en mi mineur op.posthume
<b>Schumann, Robert</b>	Fantasiestücke op.12 « Aufschwung » Novelette n. 1 en fa majeur
<b>Brahms, Johannes</b>	Rhapsodie en sol mineur op.79 n. 2
<b>Grieg, Edvard</b>	Hochzeitstag auf Troidhaugen
<b>Albéniz, Isaac</b>	Sevilla (Suite espagnole op.47)
<b>Debussy, Claude</b>	Suite bergamasque
<b>Granados, Enrique</b>	Danses espagnoles
<b>Rachmaninov, Sergej</b>	Prélude op.3 n. 2 en do # mineur
<b>Bartók, Béla</b>	Allegro barbaro
<b>Poulenc, Francis</b>	Mouvements perpétuels



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Piano

Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)***Piano division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Perfectionnement de la vélocité et de l'agilité des doigts
2. Utilisation du poids et des différents mouvements du bras (p.ex. rotation)
3. Développement du jeu de double-notes et d'octaves (legato, staccato)
4. Développement du jeu polyphonique (3 à 4 voix) et polyrythmique (p.ex. 3 contre 4)
5. Notation et exécution des ornements
6. L'élève doit être apte à élaborer seul de la littérature selon ses capacités
7. Connaissance et analyse de la structure des œuvres interprétées
8. Connaissance et respect des différents styles
9. Acquérir une certaine expérience comme pianiste-accompagnateur (instruments, chant, chorale). Pratiquer le jeu à 4 mains, musique de chambre
10. Se produire en public (auditions, concerts ...)
11. Développer le sens de l'interprétation personnelle
12. Emploi correct des différentes pédales (légato, mélodique et harmonique), de la sourdine et de la pédale tenuto
13. Pratique de la lecture à vue
14. Approche de la notation contemporaine
15. Développement de la compréhension musicale par l'écoute d'enregistrements et des visites de concerts

**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)***Piano division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique à huis clos :**

1. Trois gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement dans le répertoire des gammes de la division moyenne spécialisée (toutes les gammes) et communiquées à l'élève six cours avant la date de l'examen ;
2. Une étude à choisir par l'enseignant obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national figurant dans le programme d'étude ;
3. Une étude au choix à déterminer par l'enseignant ;
4. Un prélude et fugue de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant.

**Détails d'exécution****Gammes :**

Gamme jouée à l'octave, à la dixième, à la sixte en mouvement parallèle sur 4 octaves

Gamme chromatique jouée à l'octave en mouvement parallèle sur 4 octaves

Tempo : noire = 120 (en doubles croches ) minimum

**Arpèges :**

A l'état fondamental et renversements en mouvement parallèle sur 4 octaves

7<sup>èmes</sup> de dominante et diminuée à l'état fondamental et renversements en mouvement parallèle sur 4 octaves

Tempo : noire = 100 (en doubles croches) minimum

**Ensuite choix entre 3 alternatives :**

- a) En octave
  - Gamme en mouvement parallèle sur 3 octaves
  - Gamme chromatique en mouvement parallèle sur 3 octaves (en doubles croches = 80)
  - Arpège à l'état fondamental sur 2 octaves
  - 7<sup>ème</sup> dom/dim à l'état fondamental sur 2 octaves
- b) En mouvement contraire (selon schéma 1 ci-après)
- c) 3 contre 2 (selon schéma 2 ci-après)

**Épreuve publique :**

1. Une sonate de D. Scarlatti ou 1 prélude et fugue de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant ;
2. Un mouvement rapide de sonate classique à déterminer par l'enseignant ;
3. Un morceau au choix à déterminer par l'enseignant ;
4. Un morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen.

L'élève présente son programme de mémoire. Le morceau imposé peut le cas échéant faire exception sur décision de l'établissement.

**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)**  
*Piano division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix*

Schéma 1

The image displays three systems of musical notation for piano. Each system consists of two staves: a treble clef staff on top and a bass clef staff on the bottom. The notation is highly rhythmic and complex, featuring numerous sixteenth and thirty-second notes, often beamed together in groups. The first system begins with a treble clef, a key signature of two sharps (F# and C#), and a 2/4 time signature. The second system starts with a bass clef, a key signature of two sharps, and a 2/4 time signature. The third system begins with a treble clef, a key signature of two sharps, and a 2/4 time signature. The music is written in a style typical of advanced piano technique exercises, focusing on finger independence and rapid articulation.

**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)**

*Piano division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix*

Schéma 2

The image displays four systems of musical notation for piano, arranged horizontally. Each system consists of two staves: a treble staff (top) and a bass staff (bottom). The notation includes various notes, rests, and fingerings (1, 2, 3). The first system has a treble staff with a key signature of two sharps and a common time signature. The second system has a treble staff with a key signature of two sharps and a common time signature. The third system has a treble staff with a key signature of two sharps and a common time signature, and a bass staff with a key signature of two sharps and a common time signature. The fourth system has a treble staff with a key signature of two sharps and a common time signature, and a bass staff with a key signature of two sharps and a common time signature.

**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)***Piano division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix***POOL D'ÉTUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

<b>Chopin, Frédéric</b>	Etude op.10 n. 3 en mi majeur Etude op.10 n. 5 en sol b majeur Etude op.10 n.12 en do mineur Etude op.25 n. 1 en la b majeur Etude op.25 n. 9 en sol b majeur Etude op.25 n. 12 en do mineur
-------------------------	---

**RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix**Mouvement de sonate classique

<b>Haydn, Josef</b>	Sonate n. 62 en mi b majeur Hob.XVI.52 1 <sup>er</sup> ou 3 <sup>ème</sup> mouvement
<b>Mozart, Wolfgang Amadeus</b>	Sonate en la mineur KV 310 1 <sup>er</sup> mouvement
<b>Beethoven, Ludwig van</b>	Sonate op.31 en ré mineur n. 2 « La Tempête » 1 <sup>er</sup> ou 3 <sup>ème</sup> mouvement
<b>Schubert, Franz</b>	Sonate en la majeur op.120 3 <sup>ème</sup> mouvement

Morceau au choix

<b>Scarlatti, Domenico</b>	Sonate en mi majeur K 531 ou L 430 Sonate en la majeur K 113 ou L 345
<b>Chopin, Frédéric</b>	1 <sup>ère</sup> Ballade en sol mineur op.23 2 <sup>ème</sup> Scherzo en si b mineur op.31
<b>Schumann, Robert</b>	Carnaval de Vienne (1 <sup>er</sup> mouvement)
<b>Liszt, Franz</b>	Sonetto 104 del Petrarca
<b>Brahms, Johannes</b>	Rhapsodie op.79 n. 1 en si mineur
<b>Debussy, Claude</b>	Feux d'artifice (Préludes 2 <sup>e</sup> livre) Reflets dans l'eau (Images 1 <sup>er</sup> livre)
<b>Rachmaninov, Sergej</b>	Prélude op.23 n. 5 en sol mineur
<b>Schoenberg, Arnold</b>	Drei Klavierstücke op.11 (n. 1 ou 2)
<b>Ravel, Maurice</b>	Sonatine
<b>Bartók, Béla</b>	Suite op.14
<b>Webern, Anton</b>	Variations op.27 (n. 1 ou 3)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Piano

Division supérieure

Programme d'examen



**Annexe 13 (Branche 1.3.2.1. – piano)***Piano division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Épreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur, l'élève présente un programme d'une durée de 20 à 40 minutes comprenant au moins trois œuvres au choix, dont une œuvre à caractère technique (étude), une œuvre importante de l'époque baroque et une œuvre au choix de l'élève.

Le programme est à présenter en entier et de mémoire. Le morceau imposé peut le cas échéant faire exception sur décision de l'établissement.

**Examen :**

L'examen, qui se déroule sous forme de récital, a une durée entre 40 et 60 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres d'époques et de styles différents, dont une sonate classique au choix de l'élève.

Le programme est à présenter en entier et de mémoire. Le morceau imposé peut le cas échéant faire exception sur décision de l'établissement.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Orgue**

**Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)****Table des matières**

Division inférieure 1 <sup>er</sup> cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 <sup>ème</sup> cycle - 1 <sup>ère</sup> mention.....	p. 6
Division moyenne.....	p. 10
Division moyenne spécialisée 1 <sup>er</sup> Prix.....	p. 14
Division supérieure.....	p. 18



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# Orgue

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**

**Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)***Orgue division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaissances de base du fonctionnement de l'instrument
2. Application des principes fondamentaux de la régression
3. Position correcte du corps favorisant un jeu en souplesse
4. Indépendance des mains
5. Développement de la technique de pédale (pointes et talons)
6. Synchronisation des mains et des pieds
7. Développer le sens du toucher particulier à l'orgue
8. Initiation à l'articulation
9. Acquisition d'une méthode de travail intelligente et efficace
10. Compréhension de la structure d'un texte musical
11. Approche du jeu de mémoire
12. Soigner l'interprétation (phrasé, respirations etc.)
13. Se présenter en public ; participation aux auditions

**Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)***Orgue division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 solos de pédale traitant des difficultés techniques différentes à déterminer par l'enseignant
- 1 œuvre pedaliter à déterminer par l'enseignant
- 1 œuvre à choisir par l'enseignant obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- 1 œuvre pedaliter

**Épreuve publique :**

- 2 œuvres au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 œuvre imposée par l'établissement avec pédale à donner à l'élève six cours avant l'examen

**POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Petits Préludes pour orgue attribués à Jean-Sébastien BACH :**

- |   |                         |         |
|---|-------------------------|---------|
| - | Prélude en do majeur,   | BWV 553 |
| - | Prélude en ré mineur,   | BWV 554 |
| - | Prélude en fa majeur,   | BWV 556 |
| - | Prélude en sol majeur,  | BWV 557 |
| - | Prélude en sol mineur,  | BWV 558 |
| - | Prélude en la mineur,   | BWV 559 |
| - | Prélude en si b majeur, | BWV 560 |

**Dubois, Théodore**

Marche-Sortie

(extr. des « Sept morceaux pour Grand-Orgue »,  
Dr. Butz-Musikverlag Nr :1672)

**Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)***Orgue division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

<b>Bach, Johann Sebastian</b>	Chorals faciles de l'Orgelbüchlein
<b>Bach, Johann Sebastian</b>	Huit petits préludes et fugues BWV 553-560
<b>Bach, Johann Sebastian</b>	Fugue en ré majeur BWV 580
<b>Bach, Johann Sebastian</b>	Inventions à deux voix
<b>Pachelbel, Johann</b>	Partitas et préludes de chorals
<b>Pachelbel, Johann</b>	Pièces libres
<b>Walther, Johann Gottfried</b>	Préludes de chorals
<b>Krebs, Johann Ludwig; Fischer, Johann Caspar Ferdinand; Umbreit, Karl; Vierling, Johann Gottfried</b>	Préludes
<b>Anthologie</b>	Old english music for manuals Oxford
<b>Franck, César; Boëllmann, Léon; Dubois, Théodore</b>	Pièces faciles
<b>Vierne, Louis; Langlais, Jean; Alain, Jehan</b>	Œuvres faciles



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)

### Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Orgue

Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>ère</sup> mention

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type



**Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)***Orgue division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaissance du fonctionnement de l'orgue
2. Connaissance des différents jeux de l'orgue
3. Développement des sens de la registration et de l'articulation
4. Indépendance des mains et des pieds
5. Différenciation du toucher
6. Connaissance des principales formes musicales
7. Application du jeu de mémoire
8. Travail de l'expression musicale (rubato, agogique)
9. Notions de l'histoire de l'orgue
10. Initiation à l'accompagnement
11. Initiation à l'harmonisation et à l'improvisation
12. Se produire en public
13. Participation aux manifestations autour de l'orgue : auditions, concerts, visites, etc.

**Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)***Orgue division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 études de pédale traitant des difficultés techniques différentes à déterminer par l'enseignant
- 1 œuvre en trio à choisir obligatoirement par l'enseignant du pool officiel déterminé au niveau national
- 1 œuvre à caractère d'étude à déterminer par l'enseignant

**Épreuve publique :**

- 2 œuvres au choix à déterminer par l'enseignant dont une œuvre de J.S. Bach
- 1 œuvre imposée par l'établissement à donner à l'élève six cours avant l'examen

**POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>BACH, Johann Sebastian</b>	Sonata III, BWV 527 : Adagio e dolce (2. Satz)
<b>BACH, Johann Sebastian</b>	"Herr Gott, nun schleuss den Himmel auf", BWV 617 (Orgelbüchlein N.19)
<b>KREBS, Johann Ludwig</b>	Trio in C, Lento Sämtliche Orgelwerke, Band 2 Nr. 21
<b>RICHTER, Ernst Friedrich</b>	"Jesu meine Freude" 6 Trios op. 20 Nr.4, (Bärenreiter Verlag BA 6564)
<b>REMBT, Johann Ernst</b>	Trio Nr. 4 in Es-Dur, Moderato 12 Trios für die Orgel, (Musikverlag Alfred Coppenrath - Altgötting)
<b>GERBER, Heinrich Nikolaus</b>	Inventio in C-Dur, 4 Inventionen für Orgel, Nr. 3, (Les Éditions Outremontaises 2009)

**Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)***Orgue division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>Sweelinck, J.P. (1562-1621)</b>	Echo Fantasie in a
<b>Scheidt, S. (1587-1654)</b>	Curant in G SSWV 110
<b>Correa de Arauxo, F. (1583-1654)</b>	Tres glossas sobra el canto llano de la Immaculada Conception
<b>Frescobaldi, G. (1583-1643)</b>	Canzon dopo l'epistola (Messa della domenica)
<b>Couperin, F. (1668-1733)</b>	Offertoire (Messe des couvents)
<b>Buxtehude, D. (1637-1707)</b>	Praeludium in C BuxWV 137
<b>Bruhns, N. (1665-1697)</b>	Praeludium in g
<b>Bach, J.S. (1685-1750)</b>	Herr Gott, nun schleuß den Himmel auf BWV 617  Fuge in g BWV 578
<b>Mendelssohn, F. (1809-1847)</b>	Thema mit Variationen in D-Dur
<b>Reger, M. (1873-1916)</b>	Postludium d-moll (ohne Opuszahl)
<b>Franck, C. (1822-1890)</b>	Prélude, Fugue et Variation
<b>Widor, Ch.-M. (1844-1937)</b>	Prélude (2 <sup>e</sup> symphonie)
<b>Vierne, L. (1870-1937)</b>	Allegretto en si mineur
<b>Dupré, M. (1886-1971)</b>	Entrée op.62 no1
<b>Alain, J. (1911-1940)</b>	Le jardin suspendu
<b>Messiaen, O. (1908-1992)</b>	Les bergers (La Nativité)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Orgue

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)***Orgue division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaissance approfondie du fonctionnement de l'orgue
2. Connaissance des pratiques de registration selon les différentes époques
3. Développement des sens de la registration, du toucher et de l'articulation en fonction :
  - des caractéristiques données d'un instrument
  - de l'espace sonore
  - du type d'écriture
  - des différents styles et époques
4. Connaissance des formes musicales
5. Application du jeu de mémoire
6. Développement des initiatives personnelles dans les domaines
  - de la méthode de travail
  - de l'expression musicale
7. Adoption d'une attitude critique face au texte musical proposé par les éditions proposées
8. Se produire en public
9. Participation aux manifestations autour de l'orgue : concerts, auditions, visites, etc.

**Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)**  
*Orgue division moyenne*

**Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

**Épreuve technique à huis clos :**

- 1 étude de pédale à déterminer par l'enseignant
- 1 trio de mouvement rapide de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant
- 1 œuvre à caractère technique à choisir par l'enseignant du pool d'études déterminé au niveau national

**Épreuve publique :**

- 3 œuvres d'époques différentes au choix à déterminer par l'enseignant dont une œuvre de J.S. Bach
- 1 œuvre imposée par l'établissement à donner à l'élève six cours avant l'examen

**POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

<b>Boëly, Alexandre</b>	Fantaisie et fugue en si b majeur
<b>Dupré, Marcel</b>	Placare Christe servulis (Le tombeau de Titelouze)
<b>Gigout, Eugène</b>	Toccatà en si mineur
<b>Alain, Jehan</b>	Litanies
<b>Schumann, Robert</b>	Canon en si mineur
<b>Vierne, Louis</b>	Allegro vivace (1 <sup>ère</sup> symphonie)

**Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)***Orgue division moyenne***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

<b>Sweelinck, J.P. (1562-1621)</b>	Ballo del Granduca
<b>Scheidt, S. (1587-1654)</b>	Echo (SSWV 128)
<b>Correa de Arauxo, F. (1583-1654)</b>	Tiento de quinto tono (V)
<b>Frescobaldi, G. (1583-1643)</b>	Bergamasca ( Fiori musicali)
<b>Guilain, J.A.</b>	Suite du 2 <sup>e</sup> ton
<b>Buxtehude, D. (1637-1707)</b>	Praeludium in a (BuxWV 152)
<b>Bruhns, N. (1665-1697)</b>	Praeludium in e (petit)
<b>Bach, J.S. (1685-1750)</b>	Schmücke dich , o liebe Seele (BWV 652)
	Praeludium & Fuge in C (BVW 545)
<b>Mendelssohn, F. (1809-1847)</b>	Sonate No 2 in c-moll
<b>Reger, M. (1873-1916)</b>	Tokkata d-moll op.59 No 5
<b>Franck, C. (1822-1890)</b>	Pièce héroïque
<b>Widor, Ch.-M. (1844-1937)</b>	Andante cantabile
<b>Vierne, L. (1870-1937)</b>	Hymne au soleil (Pièces de fantaisie)
<b>Dupré, M. (1886-1971)</b>	Ave Maris Stella (15 pièces op.18)
<b>Alain, J. (1911-1940)</b>	Variations sur un thème de Clément Janequin
<b>Messiaen, O. (1908-1992)</b>	Les enfants de Dieu (La Nativité)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Orgue

Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type



**Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)***Orgue division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaissance approfondie du fonctionnement de l'orgue
2. Connaissance des pratiques de registration, selon les différentes époques
3. Développement des sens de la registration, du toucher et de l'articulation en fonction :
  - des caractéristiques données d'un instrument
  - de l'espace sonore
  - du type d'écriture
  - des différents styles et époques
4. Connaissance des formes musicales
5. Application du jeu de mémoire
6. Développement des initiatives personnelles dans les domaines
  - de la méthode de travail
  - de l'expression musicale
7. Adoption d'une attitude critique face au texte musical proposé par les éditions
8. Se produire en public
9. Participation aux manifestations autour de l'orgue : concerts, auditions, visites, etc.

**Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)***Orgue division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique à huis clos:**

- 1 étude de pédale à déterminer par l'enseignant
- 1 mouvement rapide d'une sonate en trio de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant
- 1 œuvre à caractère technique à choisir obligatoirement par l'enseignant du pool d'études déterminé au niveau national
- une œuvre polyphonique du XVII<sup>ème</sup> siècle à déterminer par l'enseignant

**Épreuve publique :**

- 3 œuvres d'époques différentes au choix à déterminer par l'enseignant dont une œuvre de J.S. Bach
- 1 œuvre imposée par l'établissement à donner à l'élève six cours avant l'examen

**POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

<b>Mulet, Henri</b>	Carillon
<b>Guilmant, Alexandre</b>	Tempo di marcia      Sonate VII en fa majeur
<b>Gigout, Eugène</b>	Scherzo en mi majeur
<b>Brahms Johannes</b>	Präludium in g-moll
<b>Reger, Max</b>	Tokkata in D Dur (10 Stücke op.69)
<b>Vierne, Louis</b>	Impromptu (Pièces de Fantaisie)

**Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)***Orgue division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

<b>Sweelinck, J.P. (1562-1621)</b>	Mein junges Leben hat ein End
<b>Scheidt, S. (1587-1654)</b>	Variationen über eine Gagliarda von John Dowland
<b>Correa de Arauxo, F. (1583-1654)</b>	Segundo tiento de quarto tono (XVI)
<b>Frescobaldi, G. (1583-1643)</b>	Toccata quinta (2 <sup>e</sup> livre)
<b>Titelouze, J. (1563-1633)</b>	Ave Maris Stella
<b>Marchand, L. (1669-1732)</b>	Premier livre d'orgue
<b>Buxtehude, D. (1637-1707)</b>	Magnificat primi toni (BuxWV 203)
<b>Bruhns, N. (1665-1697)</b>	Praeludium in e (grand)
<b>Bach, J.S. (1685-1750)</b>	Allein Gott in der Höh sei Ehr (BWV 662) Präludium & Fuge in G (BWV 541)
<b>Mendelssohn, F. (1809-1847)</b>	Sonate Nr.3 in A-Dur
<b>Reger, M. (1873-1916)</b>	Introduktion und Passacaglia in d-moll
<b>Franck, C. (1822-1890)</b>	2 <sup>e</sup> Choral en si mineur
<b>Widor, Ch.-M. (1844-1937)</b>	Final de la 3 <sup>e</sup> Symphonie
<b>Vierne, L. (1870-1937)</b>	Final de la 1 <sup>ère</sup> Symphonie
<b>Dupré, M. (1886-1971)</b>	Cortège et Litanie op.19 no.2
<b>Alain, J. (1911-1940)</b>	2 <sup>e</sup> Fantaisie
<b>Messiaen, O. (1908-1992)</b>	Joie et clarté des corps glorieux (Les corps glorieux)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Orgue**

**Division supérieure**

**Compétences souhaitées  
Programme d'examen  
Répertoire type**

**Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)***Orgue division supérieure***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Pour certains élèves, le cycle supérieur est le commencement d'études supérieures ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la branche principale a été vérifiée par une épreuve.

Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire.<sup>1)</sup>

2. Connaissance de l'histoire de l'orgue et du répertoire
3. Connaissance des pratiques de registration, selon les différentes époques
4. Développement des sens de la registration, du toucher et de l'articulation en fonction :
  - a. des caractéristiques données d'un instrument
  - b. de l'espace sonore
  - c. du type d'écriture
  - d. des différents styles et époques
5. Connaissance des différents styles du répertoire et de leurs formes musicales
6. Application du jeu de mémoire
7. Développement de l'autonomie de l'élève sur le plan
  - de la méthode de travail
  - de l'expression musicale
  - de la registration
  - d'une interprétation personnelle
8. Adoption d'une attitude critique face au texte musical proposé par les éditions
9. Se produire en public
10. Participation aux manifestations autour de l'orgue : concerts, auditions, visites, etc.

<sup>1)</sup> Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4

**Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)***Orgue division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Épreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme d'une durée de 30 à 40 minutes comprenant au moins trois œuvres de styles et de caractères différents dont une œuvre à caractère technique, une sonate en trio intégrale et une œuvre au choix.

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée entre 40 et 60 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'élève.

Le programme est présenté en entier.

**Annexe 14 (Branche 1.3.2.2. – orgue)***Orgue division supérieure***REPERTOIRE-TYPE pour l'obtention du diplôme supérieur**

<b>Sweelinck, J.P. (1562-1621)</b>	Fantasia chromatica
<b>Scheidt, S. (1587-1654)</b>	Toccata super "In te Domine"
<b>Correa de Arauxo, F. (1583-1654)</b>	Tiento de medio registro de tiple de octavo tono (XL VII)
<b>Frescobaldi, G. (1583-1643)</b>	Capriccio sopra la bassa fiamenga
<b>De Grigny, N. (1672-1703)</b>	Veni creator
<b>Buxtehude, D. (1637-1707)</b>	Toccata in F
<b>Bruhns, N. (1665-1697)</b>	Nun komm, der Heiden Heiland
<b>Bach, J.S. (1685-1750)</b>	Christ unser Herr zum Jordan kam BWV 684 Toccata, Adagio & Fuge in C BWV 564
<b>Mendelssohn, F. (1809-1847)</b>	Sonate No 4 in B-Dur
<b>Reger, M. (1873-1916)</b>	Fantasia und Fuge d-moll op.135b
<b>Franck, C. (1822-1890)</b>	Fantaisie en la
<b>Widor, Ch. M. (1844-1937)</b>	Allegro vivace (5 <sup>e</sup> symphonie)
<b>Vierne, L. (1870-1937)</b>	Feux follets (pièces de fantaisie)
<b>Dupré, M. (1886-1971)</b>	Prélude et fugue en sol mineur op.7 no 3
<b>Alain, J. (1911-1940)</b>	Suite
<b>Messiaen, O. (1908-1992)</b>	Communion et Sortie (Messe de la Pentecôte)

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Clavecin**



**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)****Table des matières**

Division inférieure 1 <sup>er</sup> cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 <sup>ème</sup> cycle - 1 <sup>ère</sup> mention.....	p. 8
Division moyenne.....	p. 15
Division moyenne spécialisée 1 <sup>er</sup> Prix.....	p. 20
Division supérieure.....	p. 26



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Clavecin

Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)***Clavecin division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaissances de base du fonctionnement de l'instrument
  - a. production du son
  - b. mécanique
  - c. registration
2. Attitude physique à l'instrument
  - a. position correct et détendue du corps
  - b. s'orienter au clavier
  - c. repérer la forme de la main pour l'octave (principalement la main gauche)
3. Attitude mentale
  - a. acquérir une méthode de travail
  - b. travail de la concentration
  - c. travail du jeu de mémoire
  - d. aborder l'analyse (forme, accords)
4. Motricité
  - a. coordination et indépendance des deux mains
  - b. ornements simples comme le pincé, le port de voix, le tremblement simple
  - c. doigtés anciens : première approche
5. Attitude affective
  - a. initiation à l'articulation, au phrasé, à la respiration
  - b. hémioles
6. Jeu d'ensemble
  - a. encourager le jeu d'ensemble : à 2 clavecins, à 4 mains ou avec d'autres instruments
7. Basso continuo
  - aborder les enchaînements d'accords par le jeu de cadences en position serrée (3 positions différentes), dans les tonalités maj. et min. jusqu'à 2 altérations

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)***Clavecin division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 cadences (majeur et relatif mineur) jusqu'à 2 altérations à déterminer par l'établissement (voir détails d'exécution, exemple 1)
- 2 accords brisés (majeur et relatif mineur) jusqu'à 2 altérations à déterminer par l'établissement (voir détails d'exécution, exemple 2)
- 2 œuvres de difficultés techniques différentes à choisir par l'enseignant dont une du pool d'études déterminé au niveau national

**Epreuve publique :**

- 2 œuvres au choix de style et d'époques différentes à déterminer par l'enseignant
- 1 œuvre imposée par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen

Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)  
Clavecin division inférieure 1<sup>er</sup> cycle

Cadences I<sup>e</sup> cycle exemple 1

Handwritten musical notation for 'Cadences I<sup>e</sup> cycle exemple 1'. It consists of two staves: a treble clef staff and a bass clef staff. The treble staff contains four measures of chords, and the bass staff contains four measures of single notes. The notation is simple and appears to be a basic exercise.

d. = 66 Accords brisés I<sup>e</sup> cycle exemple 2

Handwritten musical notation for 'Accords brisés I<sup>e</sup> cycle exemple 2'. It consists of two staves: a treble clef staff and a bass clef staff. The treble staff contains six measures of broken chords, and the bass staff contains six measures of broken chords. The notation is more complex than the first example, with many accidentals and slurs.

Handwritten musical notation for broken chords. It consists of two staves: a treble clef staff and a bass clef staff. The treble staff contains six measures of broken chords, and the bass staff contains six measures of broken chords. The notation is more complex than the first example, with many accidentals and slurs.

Handwritten musical notation for broken chords. It consists of two staves: a treble clef staff and a bass clef staff. The treble staff contains six measures of broken chords, and the bass staff contains six measures of broken chords. The notation is more complex than the first example, with many accidentals and slurs.

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)***Clavecin division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

<b>Arne, Th. A.</b>	Gigue In: Sonata no. 6
<b>Bull, J</b>	A Gigge : Doctors Bulls my Selfe
<b>Byrd, W.</b>	La Volta
<b>Corette, M.</b>	La Furstemberg – Thema + 1. Variation
<b>Haydn, J.</b>	Allegro ( 1. Satz ) In : Sonate no. 10 HOB. XVI/1 en do majeur
<b>Scarlatti,</b>	Sonate K 35 en sol mineur
<b>Scarlatti,</b>	Sonate K 63 en sol majeur
<b>Seixas, C.</b>	Sonata no. 1 en do majeur

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)***Clavecin division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

<b>Bach, J.S.</b>	« Kleine Präludien und Fughetten » BWV 933, 935, 938  « Notenbüchlein für Anna Magdalena » BWV Anhang III 183
<b>Bartók, B</b>	Mikrokosmos (2 et 3)
<b>Böhm, G.</b>	Suite no.1 en do mineur (Ed. Breitkopf)  ou Allemande de la suite no. 7 en fa majeur (éd. Ferguson)
<b>Bull, J.</b>	« Why ask you ? » (éd. Rosenhardt II p.60)
<b>Byrd, W.</b>	« Callino Casturame » (éd. Ferguson ou FWVB II p.217)  « La Volta » (éd. FWB II p.180 ou Rosenhardt II p.36)
<b>Couperin, F.</b>	« Le Moucheron » (VI ordre) « Les Petits Moulins à Vent » (XVIIe ordre)
<b>Frescobaldi, G.</b>	Balletto, Corrente e Passaglia
<b>Scarlatti, D.</b>	K 59 en fa maj K 80 en sol maj K 94 en fa maj K 408 en si min
<b>Tajcevic, M.</b>	« Erste Suite »
<b>Telemann, G.-F.</b>	Fantasia en mi min no. 9, 2 <sup>ème</sup> douzaine ; en sol min no. 5, 3 <sup>ème</sup> douzaine



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Clavecin

Division inférieure

2<sup>e</sup> cycle

1<sup>re</sup> mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

Catalogue d'œuvres



**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)***Clavecin division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaissances du fonctionnement de l'instrument
  - a. accorder à l'oreille des quintes, quarts, octaves pures et compléter l'accord avec une aide (professeur ou accordeur)
2. Attitude physique à l'instrument
  - a. exploitation de l'étendue du clavier
  - b. position correcte et détendue du corps
  - c. inclure le petit clavier
3. Attitude mentale
  - a. travail du déchiffrage
  - b. favoriser le travail autonome : doigtés, analyse formelle et harmonique, interprétation
  - c. développer l'écoute critique
  - d. approche de la lecture de facsimile
4. Motricité
  - a. indépendance des doigts (extraits de Dohnányi Fingerübungen, Hanon)
  - b. doigtés anciens dans le répertoire du XVII<sup>e</sup> siècle (système des virginalistes)
  - c. ornementation : pincé, tremblement, tremblement lié, port de voix, coulé de tierce, cadence
5. Attitude affective
  - a. travail des ressources sonores : legato, surlegato, non legato, staccato...
  - b. interprétation des différents types de danses
6. Jeu d'ensemble
  - a. approfondissement du jeu d'ensemble
7. Basso continuo
  - connaissance des accords (tonique, sous-dominante, dominante, sus-dominante) et leur intégration dans des formules harmoniques (voir exemple 4) (Méthodes proposées : Dandrieu, Bourmayans/Frisch (éd. Les Cahiers du Tourdion), E. Wolf, Generalbassübungen (éd Breitkopf))
  - approche de la basse obstinée, variations et transpositions, par ex. passamezzo en sol min (transposition en ré, do) (voir exemple 3)

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)**  
*Clavecin division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

**Examen pour l'obtention de la première mention**

**Epreuve technique à huis clos :**

- 2 accords brisés (majeur et relatif mineur) jusqu'à 4 altérations à déterminer par l'établissement (voir détails d'exécution, exemple 4)
- 2 cadences (majeur et relatif mineur) jusqu'à 4 altérations à déterminer par l'établissement (voir détails d'exécution, exemple 5)
- 1 œuvre polyphonique à trois voix à déterminer par l'enseignant (p.ex. sinfonia de J.-S. Bach)
- 2 œuvres de difficultés techniques différentes à choisir par l'enseignant dont une du pool d'études déterminé au niveau national

**Epreuve publique :**

- 2 œuvres au choix de style et d'époques différentes à déterminer par l'enseignant
- 1 œuvre imposée par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)**  
*Clavecin division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

Passamezzo

2<sup>ème</sup> cycle

exemple 3

Cadences

2<sup>ème</sup> cycle

exemple 4

Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)  
Clavecin division inférieure 1<sup>re</sup> mention

2<sup>ème</sup> cycle

exemple 5

$\text{♩} = 138$

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)**  
*Clavecin division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

**POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>Scarlatti</b>	Sonates K 1 en ré min K 65 en la maj
<b>Byrd</b>	Callino Casturame
<b>Byrd</b>	Rowland
<b>Duphly</b>	La De La Tour
<b>Rameau</b>	Gavotte + 3 Var. (freier Wahl)

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)**  
*Clavecin division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

**REPertoire-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>Couperin, L.</b>	Préludes non mesurés (les plus faciles)
<b>Dandrieu, J.-F.</b>	Préludes non mesurés (les plus faciles)
<b>Bach, J.S.</b>	Sinfonien
<b>Böhm, G.</b>	Suite no 7
<b>Frescobaldi, G.</b>	Toccatà no. 9 (1 <sup>er</sup> livre) ou no. 1 (2 <sup>ème</sup> livre)
<b>Byrd, W.</b>	« The Queenes Alman » (FWVB 11-p. 217)
<b>Munday, J.</b>	« Robin » (FWVB 1-p. 66)
<b>Sweelinck, J.-P.</b>	Toccatà en la min (FWVB 1-p. 378)
<b>Couperin, F.</b>	« L'art de toucher le clavecin » (préludes en la maj et sib maj) La Superbe ou La Forqueray (XVII <sup>e</sup> ordre) L'Épineuse (XXVI <sup>e</sup> ordre) La Ténébreuse (III <sup>e</sup> ordre)
<b>Dieupart, F.</b>	Ouverture en fa maj
<b>Duphly, J.</b>	« La Pothoüin »
<b>Scarlatti, D.</b>	Sonates : K 3 en la min K 425 en sol maj
<b>Haydn, J.</b>	Sonate en fa maj no 38 (Hob XVI/23), Finale Sonate en si min no. 47 (Hob XVI/32), Allegro moderato
<b>Kerstens, W.</b>	6 tweestemmige Inventionen op 16 (p.ex. no. 6 en fa./si) (éd. Maurer)
<b>Tanaka, K.</b>	Jardin des Herbes, IIe mvt « Sweet Violet » (Chester Music London)
<u>Pour 2 clavecins :</u>	
<b>Händel, G.-F.</b>	Suite en do min pour 2 clavecins
<b>Tomkins, Th.</b>	A fancy for two to play



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Clavecin

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)***Clavecin division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaissance de l'instrument :
  - accorder les différents tempéraments avec une aide (professeur ou accordeur)
  - tailler des nouveaux becs
2. Attitude physique :
  - changements de claviers
3. Attitude mentale :
  - réaliser directement à l'instrument la structure harmonique d'une pièce (enchaînements harmoniques)
  - réaliser des œuvres sur facsimilé
4. Attitude affective :
  - connaissance dans les grandes lignes du jeu d'œuvres de styles et d'époques différentes
5. Motricité :
  - approfondir les doigtés anciens et l'ornementation
  - croisements des mains, grands déplacements
6. Jeu d'ensemble :
  - jouer en musique de chambre avec d'autres instruments (basso continuo et clavecin obligé)
7. Basso continuo
  - le jeu de la basse chiffrée (des sonates avec des basses simples, de préférence du XVIII<sup>ème</sup> siècle)
  - le jeu de basse continue au sein de l'orchestre



**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)***Clavecin division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Epreuve technique à huis clos :**

- 1 prélude et fugue de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant
- 2 œuvres de difficultés techniques différentes à choisir par l'enseignant dont une du pool d'études déterminé au niveau national
- 2 mouvements d'une sonate pour instrument(s) ou/et voix et basse continue ou avec clavecin obligé

**Epreuve publique :**

- 1 œuvre de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant
- 2 œuvres au choix à déterminer par l'enseignant dont une du XVII<sup>ème</sup> siècle
- 1 œuvre imposée par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen

**POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****SCARLATTI, D.**

Sonates

K 39 en la maj

K 43 en sol min

K 133 en do maj

K 209 en la maj

K 239 en fa min

**SOLER, A.**

Sonate no. 84 en ré maj

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)***Clavecin division moyenne***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

<b>BACH, J.S.</b>	Le clavier bien tempéré : 1 <sup>er</sup> vol. : mi maj BWV 854 fa maj BWV 856 2 <sup>ème</sup> vol. : re min BWV 875 sol maj BWV 884 extraits de la Suite Française VI en mi maj, BWV 817 : Allemande, Courante, Sarabande extrait de la Suite Anglaise III en sol min, BWV 808 : Prélude
<b>HANDEL, G.F.</b>	Chaconne en do (éd. Bärenreiter 4223)
<b>STORACE, B.</b>	«Monica» (éd. CEKM, American Institute of Musicology (B. Hudson) Hänslers Verlag, vol 7)
<b>FRESCOBALDI, W.</b>	Partite sopra l'Aria di Monica (éd. Bärenreiter 2203)
<b>BYRD, W.</b>	Fantasia en do maj (FWVB II p. 408) Pavana, Galiarda (FWVB II p. 200,202)
<b>FROBERGER, J.J.</b>	Toccatte III en sol maj (livre de 1649) Suite no. III en sol min (livre de 1656)
<b>COUPERIN, L.</b>	Suite II en la min La Piémontaise (éd. Heugel)
<b>DE LA GUERRE, E.J.</b>	Prélude en la min, extrait de la III <sup>ème</sup> Suite (éd. Heugel)
<b>COUPERIN, F.</b>	XVII <sup>ème</sup> ordre, XXVI <sup>ème</sup> ordre (éd. Heugel)
<b>RAMEAU, J.P.</b>	Suite en la min (éd. Heugel)
<b>SCARLATTI, D.</b>	Sonate K 97 en sol min
<b>BACH, C.P.E.</b>	extrait de la Sonate Prussienne no. 4 en do min W48/4, H 27 : Allegro (éd. Konemann)
<b>HAYDN, J.</b>	Sonate en mi maj Hob XVI/13 (éd. Wiener, UT 50026)

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)***Clavecin division moyenne*

**VOORMOLEN, A.** «Toccatina» extrait de la suite de clavecin  
(éd. XYZ)

Pour deux clavecins :

**KREBS, J.L.** Concerto en la min (cembalo 1)  
(éd. DVFM)

Pour clavecin obligé :

**BACH, C.P.E** extrait de la Sonate en sol min pour flûte traversière et clavecin obligé  
(Allegro), Adagio  
(éd. Amadeus BP 717)

Pour la basse continue :

**SAMMARTINI, G.** extraits des « Zwölf Sonaten für zwei Altblockflöten (Violinen) und Basso Continuo »  
Sonate II en fa maj : Allegro, Adagio  
Sonate IX en sol maj : Andante, Allegro  
(éd. Schott OFB 81, OFB 83)

**KIRRI, G.** extraits des « Drei Sonaten für Violoncello und Basso Continuo »  
Sonate I en do maj : Allegro, Adagio  
(éd. Heinrichshofen N 1283)

**DE FESCH, W.** extraits de la Sonata en sol maj pour violon ou flûte et basse continue  
Largo, Allemanda  
(éd. Bärenreiter HM 128, no. 4)

**SIMPSON, Ch.** Ground en mi min pour viole de gambe et basso continuo

**PURCELL, H.** Chacony (Chaconne) en sol min pour orchestre et b.c.  
  
(éd. Eulenburg Nr. 1381)

**CORELLI, A.** extraits du Concerto grosso opus 6, no. 8 en sol min, « fatto per la notte di natale » Vivace-Grave (les deux premiers mouvements), et Pastorale (dernier mouvement), de préférence à deux clavecins (concertino, ripieno)

**VIVALDI, A.** Concerto en sol maj pour orchestre et b.c. « alla rustica »  
Tomo 49, F. XI no. 11  
(éd. Ricordi (Malipiero))



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Clavecin

Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)***Clavecin division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaissance de l'instrument :
  - accorder l'instrument à l'oreille
  - savoir faire de légères réparations : régler, tailler de nouveaux becs, tendre de nouvelles cordes
2. Attitude physique :
  - changements de claviers
3. Attitude mentale :
  - interprétation de différentes grandes œuvres (ex. suites, concertos, etc.)
  - réaliser directement à l'instrument la structure harmonique d'une pièce (enchaînements harmoniques)
  - réaliser des œuvres sur facsimilé
4. Attitude affective :
  - connaissance du jeu d'œuvres de styles et d'époques différentes
5. Motricité :
  - approfondissement au niveau des doigtés anciens et de l'ornementation
  - croisements des mains, grands déplacements
6. Jeu d'ensemble :
  - jouer en musique de chambre avec d'autres instruments (basso continuo et clavecin obligé)
7. Basso continuo :
  - le jeu de la basse chiffrée : des basses du XVII<sup>ème</sup> siècle en musique de chambre, de la musique du XVIII<sup>ème</sup> siècle
  - le jeu en basse continue au sein de l'orchestre

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)***Clavecin division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Epreuve technique à huis clos :**

- 1 prélude et fugue de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant
- 2 œuvres de difficultés techniques différentes à choisir par l'enseignant dont une du pool d'études déterminé au niveau national
- 1 œuvre pour instrument(s) ou/et voix et basse continue

**Epreuve publique :**

- 1 œuvre de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant
- 2 œuvres au choix à déterminer par l'enseignant dont une œuvre du XVII<sup>ème</sup> siècle
- 1 œuvre imposée par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen

**POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

SCARLATTI, D.

Sonates

K 10 en ré min

K 105 en sol maj

K 216 en mi maj

K 517 en ré min

K 535 en ré maj

**SOLER, A.**

Sonate no. 88 en ré b maj

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)***Clavecin division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

<b>BACH, J.S.</b>	Le clavier bien tempéré : 1 <sup>er</sup> vol. : sol maj BWV 860 la b maj BWV 862 2 <sup>ème</sup> vol. : mi b maj BWV 876 fa min BWV 881 Suite Anglaise II en la min BWV 807 (complète) Toccata en mi min BWV 914, en sol maj BWV 916
<b>BACH, C.P.E.,</b>	Sonate wurtembergienne I en la min W49/1 H30 Sonate prussienne IV en do min (complète) W48/4 H27 (éd. Könnemann)
<b>STORACE, B.</b>	Ciacona en do maj (éd. CEKM, American Institute of Musicology (B. Hudson) Hänsler Verlag, vol 7)
<b>FRESCOBALDI, G.</b>	Toccata prima (2 <sup>ème</sup> livre) (éd. Bärenreiter 2204) Toccata nona (1 <sup>er</sup> livre) (éd. Bärenreiter 2203 ou éd. Zerboni)
<b>SWEELINCK, J.P.</b>	« Mein junges Leben hat ein End » (éd. NVM)
<b>BYRD, W.</b>	Fantasia en ré min (Ferguson I no.10)
<b>BULL, J.</b>	Pavana of my Lord Lumley (FWVB I p.149)
<b>D'ANGLEBERT, J.H.</b>	extraits de la 1 <sup>ère</sup> suite : Prélude, Allemande, Courante
<b>FORQUERAY, A.</b>	Suite no. 1 (éd. Heugel)
<b>COUPERIN, F.</b>	le XIII <sup>ème</sup> ordre (éd. Heugel)
<b>BOEHM, G.</b>	Prélude, Fugue et Postlude en sol min (éd. Breitkopf 6634)
<b>SCARLATTI, D.</b>	Sonate K 523 en sol maj, K 542 en fa maj
<b>HAYDN, J.</b>	Sonate Hob XVI/33 en ré maj (éd. Wiener, UT 50027)

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)***Clavecin division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix*

**TAKEMITSU, T.** Rain Dreaming  
(éd. Schott, SJ 1032)

**LIGETI, G.** Passacaglia ungherese  
(éd. Schott, ED 6843)

Pour deux clavecins :

**COUPERIN, F.** Les Concerts Royaux  
(éd. Fuzeau 2225)

**BACH, J.S.** Concerto en do maj, BWV 1061  
(éd. Breitkopf)

Pour clavecin obligé :

**G.PH. TELEMANN** Sonate en trio en sib maj pour flûte à bec (flûte traversière, violon), clavecin obligé et basse continue  
(éd. Bärenreiter HM 36)

**C.P.E. BACH** Sonate no. 4 en sol maj pour flûte et clavecin, Wq 86  
(éd. Breitkopf)

Pour la basse continue :

**TELEMANN, G.PH** Sonate en fa maj pour flûte à bec et basse continue TWV 41 : F2  
(éd. Bärenreiter)

**FRESCOBALDI, G.** « Canzona detta la Bernardinia » pour flûte à bec soprano ou tenor (ou d'autres instruments mélodiques) et basse continue  
(éd. Schott OFB 122)

**PURCELL, H.** « Sweeter than roses » air pour soprano et basse continue  
(éd. Oxford University Press)  
« The Complaint », air pour soprano, violon et basse continue, extrait de « Fairy Queen »  
(éd. Novello, The Works of Henry Purcell, vol 12)  
ou Kings Music (Cl. Bartlett)

**BACH, J.S.** « Höchster was ich habe », air pour soprano, deux flûtes à bec (à l'unisson) et basse continue, BWV 39,5  
(éd. Bärenreiter)  
Concerto pour violon et orchestre en mi maj, BWV 1042



**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)***Clavecin division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix*

<b>MOREL, J.</b>	Suite en ré min pour viole de gambe
<b>SAMMARTINI, G.</b>	Concerto en fa maj pour flûte à bec et orchestre (éd. Schott OFB 1021)
<b>VIVALDI, A.</b>	Concerto op. 10 no. 2 « La Notte » RV 439 en sol min pour flûte, orchestre et basse continue (éd. Schott ANT 126)
<b>CORELLI, A.</b>	Concerto grosso op. 6 no. 8 en sol min « fatto per la notte di natale » (complet), de préférence à deux clavecins
<b>MONTEVERDI, C.</b>	Extraits d' « Orfeo » : Prologo (Toccata, Ritornello - La Musica) basse continue : clavecin, orgue, théorbe, harpe (éd. Kings Music (Cl. Bartlett), KM 65)
<b>BIBER, H.I.F.</b>	Sonate I en si min pour 2 violons, 2 altos, violoncelle, violone et basse continue (Fidicinium Sacro-Profanum) Basse continue : clavecin et théorbe (éd. DTÖ)
<b>MUFFAT, G.</b>	Sonate V en sol maj, extraite d' « Armonico tributo, Sonate di Camera commodissime a pocchi, o a molto stromenti » (éd. Musedita, A. Bares)

Pour clavecin avec orchestre :

<b>BACH, J.S.</b>	Concerto en la maj, BWV 1055 (éd. Breitkopf)
<b>SAMMARTINI, G.</b>	Concerto I en la maj pour clavecin (orgue), deux violons et basse continue (éd. Bärenreiter HM 196)
<b>DITTERSDORF, K.</b>	Concerto en la maj pour clavecin, 2 violons et violoncelle (éd. Bärenreiter, Nagels Music Archiv, 41)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Clavecin

Division supérieure

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Répertoire type

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)***Clavecin division supérieure***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaissance de l'instrument :
  - approfondir la connaissance de l'instrument par une visite ou un stage dans un atelier de facture de clavecins
  
3. Attitude mentale :
  - réaliser directement à l'instrument la structure harmonique d'une pièce (enchaînements harmoniques) et faire une improvisation dessus
  - savoir s'adapter à différents types d'instruments au niveau du toucher
  - réaliser une œuvre sur facsimilé
  
4. Attitude affective :
  - connaissance du jeu d'œuvres de styles et d'époques différentes
  - incorporer le tempérament mésotonique dans l'interprétation d'une œuvre des XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles
  
5. Motricité :
  - approfondir les doigtés anciens et l'ornementation notamment les diminutions
  - croisements des mains, grands déplacements
  
6. Jeu d'ensemble :
  - jouer en musique de chambre avec d'autres instruments (basso continuo et clavecin obligé)
  
8. Basso continuo :
  - le jeu de basse continue dans le style (allemand, français, italien)
  - le jeu de basse continue double, avec un autre instrument de b.c., p. ex. le théorbe
  - le jeu de basse continue à l'orchestre, de préférence avec 2 clavecins, ou clavecin / théorbe

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)**  
*Clavecin division supérieure*

**Examen pour l'obtention du diplôme supérieur**

**Epreuve d'admission :**

- 1 prélude et fugue de J.S. Bach au choix
- 2 œuvres de difficultés techniques différentes au choix
- 1 œuvre du XVII<sup>ème</sup> siècle au choix

**Examen :**

- 1 œuvre de J.S. Bach au choix
- 2 œuvres au choix
- 1 œuvre imposée
- 1 œuvre baroque pour instrument(s) et basse continue ou clavecin obligé ou pour deux clavecins au choix

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)***Clavecin division supérieure***REPERTOIRE-TYPE pour l'obtention du diplôme supérieur**

<b>BACH, J.S.</b>	Le clavier bien tempéré: 1 <sup>er</sup> vol : mi b min, BWV 853 ; 2 <sup>ème</sup> vol. ré maj, BWV 874 ; sol min, BWV 885 Chromatische Fantasie und Fuge, BWV 903 Concerto Italien, BWV 971 Toccatà en ré maj, BWV 912 Partita no. 3 en la min, BWV 827 Suite Anglaise no. 5 en mi min, BWV 810
<b>BACH, C.P.E.</b>	Sonate wurtembergienne V en mi b maj W 49/5 H34 (éd. Könnemann)
<b>BYRD, W.</b>	Fantasia en la min (FWVB I, p. 188)
<b>COUPERIN, F.</b>	Suites complètes (p.ex. VIII <sup>ème</sup> ordre) (éd. Heugel)
<b>COUPERIN, L.</b>	Suite en ré min (éd. Heugel)
<b>D'ANGLEBERT J.H.</b>	Première Suite (éd. Heugel)
<b>FRESCOBALDI, G.</b>	Toccatà decima (2 <sup>ème</sup> livre) (éd. Bärenreiter 2204 ou Zerboni)
<b>HAYDN, J.</b>	Sonate Hob XVI/46 en la b maj (éd. Wiener, UT 50027)
<b>LIGETI, G.</b>	Continuum (éd. Schott 6111)
<b>LÜBECK, V.</b>	Prélude et Fugue en la min (éd. Peters 4478)
<b>MUFFAT, G.</b>	Passacaille en sol min (éd. A. Copenrath ou Doblinger)
<b>PHILIPS, P.</b>	Passamezzo Pavana, Passamezzo Galiarda (FWVB I, p.299)
<b>RAMEAU, J.P.</b>	« Les Niais de Sologne » (éd. Heugel)

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)***Clavecin division supérieure*

**SCARLATTI, D.** Sonates  
K 24 en la maj  
K 29 en ré maj  
K 115 en do min  
K 119 en ré maj  
K 175 en la min  
K 492 en ré maj

**SOLER, A.** Sonate no. 23 en ré b maj

**SWEELINCK, J.P.** Fantasia Chromatica  
(éd. VNM)

Pour deux clavecins :

**BACH, W.F.** Concerto a due cembali concertati en fa maj  
(éd. Schott no. 10159, H. Brandts Buys)

Pour clavecin obligé :

**BACH, C.P.E.** Sonate pour violon et clavecin obligé en do min Wq 78  
(éd. Schott VLB 50)

**BACH, J.S.** Sonate pour viole de gambe et clavecin obligé en ré maj, BWV 1028  
(éd. Bärenreiter)

Pour la basse continue :

**BACH, J.S.** Cantate burlesque « Mer hahn en neue Oberkeet » (Bauernkantate) BWV 212  
(éd. Breitkopf 4712)

Concerto brandenbourgeois no. 2 en fa maj, BWV 1047  
(éd. Bärenreiter 5109 ou Breitkopf 4064)

**CASTELLO, D.** Sonata prima  
(éd. Doblinger)

**CORELLI, A.** La Follia pour flûte à bec (ou violon) et basse continue op. 5 no. 12  
(éd. Schott OFB 121)  
Sonate en fa maj, op. 5 no. 4 pour flûte à bec (ou violon) et basse continue  
(Hargail Music Press, New York, H 101)

**HAENDEL, G. F.** Concerto pour orgue, op. 4 no. 1 en sol min  
(éd. Bärenreiter)

**Annexe 15 (Branche 1.3.2.3. – clavecin)***Clavecin division supérieure*

- MARAIS, M.** Suite en mi min, comprenant le « Tombeau de Ste Colombe » (2<sup>ème</sup> Livre de Pièces de Violes) pour viole de gambe et basse continue (clavecin et théorbe)
- MONTEVERDI, C.** Extraits d' « Orfeo », Prologo (Toccata, Ritornello-La Musica) et Atto primo : In questo lieto (Pastore, Coro, Ninfa), Lasciate i monti (Coro, Pastore), Rosa del ciel (Orfeo, Euridice, Coro), Vieni, Idomeneo (Coro di Ninfe e Pastori, Pastore), Alcun non sia che disperato in preda (Ritornello, Coro di Ninfe e Pastori)  
Basse continue : clavecin, orgue, harpe, théorbe  
(éd. Kings music (Cl. Bertlett), KM 65  
ou facsimile (éd. SPES, Firenze)
- PURCELL, H.** Extrait de « Fairy Queen » : Scene of the Drunken Poet, pour soprano I et II, basse, chœur, orchestre et basse continue  
(éd. Novello, The Works of Henry Purcell, vol 12, p. 18-33)
- TELEMANN, G.P.** 6<sup>ème</sup> Quatuor (Nouveaux Quatuors) en mi min (12. Pariser Quartett) pour flûte, violon, viole de gambe (ou violoncelle) et basse continue  
(éd. Amadeus BP 842 ou éd. Fuzeau 5730)
- VIVALDI, A.** L'Hiver extrait des « Quatre saisons », Concerto en fa min pour violon, orchestre et basse continue, op.8 no. 4  
(éd. Eulenburg 1223)

Pour clavecin avec orchestre:

- J.S. BACH** Concerto en fa min pour clavecin et orchestre, BWV 1056  
(éd. Breitkopf)
- F. POULENC** Concert Champêtre  
(éd. Salabert)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 16 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Keyboard**



**Annexe 16 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)**

**Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>e</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 8</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 16 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Keyboard

Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 16 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)***Keyboard division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Maîtrise des fonctions suivantes d'un keyboard : sélection fine des « styles », des « tones » des « Intro », « Ending » et « fade in/out » et réglage des tempi et du « split point » et du mode « fingering » (fingered et full upper) \*
2. Position correcte du corps
3. Souplesse du jeu
4. Maîtrise des différentes articulations
  - a) legato, non legato et staccato
  - b) phrasé des musiques latines
  - c) technique du swing : jouer en ternaire une partition écrite en binaire
5. Synchronisation et indépendance des mains
6. Emploi de la pédale de « sustain »
7. Acquérir une méthode de travail
8. Connaissance des accords suivants :
  - a) Accords majeurs : A – Bb – C – D – E – F – G
  - b) Accords mineurs : Am – Bm – Cm – Dm – Em – Fm – Gm
  - c) Accords de septièmes de dominante : A7 – C7 – D7 – E7 – F7 – G7
  - d) Accords mineurs septième : Am7 – Cm7 – Dm7 – Em7 – Fm7
9. Jeu dans des styles variés : Rock/Pop – Swing – Latin (Tango, Samba, Bossa Nova) – Musette – Musique de Film – Musique Classique
10. Interprétation soignée (nuances, phrasé, etc)
11. Encourager l'élève à jouer dans un ensemble
12. Se présenter en public (participation aux auditions et aux concerts)

\* Les élèves ne sont pas obligés d'actionner eux-mêmes les break, les variations et les changements de sonorité pendant l'exécution du morceau. Comme la majorité des élèves ne disposent pas, à la maison, du même clavier qu'au cours, il est souvent difficile de maîtriser le jeu des fonctions.

N.B. : Les élèves peuvent présenter les examens sur leur propre clavier s'ils le désirent.

**Annexe 16 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)***Keyboard division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (do, sol, ré, fa, si b) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 exercices (grooves) à déterminer par l'enseignant dans les styles suivants : Pop/Rock – Latin – Swing  
Présenter 1 exercice par style

**Exemples de références :**

- « Das Groove Piano Buch » par Philipp MOEHRKE  
Editions : Advance Music pages : 46,47,62,63,78,79
- « 1001 Jazz Licks (A complete Jazz Vocabulary for the Improvising Musician) »  
by Jack SHNEIDMAN  
Editions : Cherry Lane : pages 32,33
- 1 étude à choisir obligatoirement par l'enseignant du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution****Gammes :**

- a) sur 2 octaves (en croches) en mouvements parallèles
- b) sur 2 octaves (en croches) avec accompagnements d'accords automatiques main gauche

**Exemple de référence :**

- « Festi Gammes ! » par Christian GERARD aux Editions Marine  
Tempo : noire = 63 minimum

**Arpèges :**

sur 2 octaves (en doubles croches) en mouvements parallèles  
Tempo : noire = 50 minimum

**Accords plaqués :**

C – F – G : état fondamental + les 2 renversements sur 2 octaves en mouvements parallèles

**Épreuve publique :**

- 2 œuvres au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen

**Annexe 16 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)***Keyboard division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Morceaux avec accompagnement**

<b>Peyronnin, Jean</b>	Chiquita	Editions Paul Beuscher
<b>Huard, Albert</b>	Accordéon Musette	Editions Paul Beuscher
<b>Gérard, Christian</b>	Eurodance	Editions Marine
<b>Gérard, Christian</b>	Etude romantique	Editions Marine

**Morceaux à 2 mains**

<b>Jobim, Antinio Carlos</b>	The girl from Ipanema	MCA Music Limited
<b>Le Coz, Michel</b> (arrangement)	Oh ! Happy Day *	Editions Lemoine
<b>Faltermeyer, Harold</b>	Beverly Hills Cop (Axel F)	Famous Music Corporation
<b>Le Coz, Michel</b>	Ostinato Cha Cha **	Editions Lemoine

\* du livre « Original Piano Gospel »

\*\* du livre « Original Piano Latin »

**Annexe 16 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)***Keyboard division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Pop/Rock**

- Knopfler, Mark** Private Dancer  
In : It's easy to play pops 3 (pages 18-20)  
(Wise Publications)
- Hetfield, James/Ulrich, Lars** The Unforgiven  
In : Keyboard Special Rock Ballads (pages 23-26)  
(Edition B.Schott's Söhne)
- Lennon, John & Mc Cartney, Paul** If I Fell  
In : It's easy to play Beatles 2 (pages 24-25)  
(Wise Publications)
- Parton, Dolly** I will always love you  
In : Keyboard Special Whitney Houston (pages 30-32)  
(Edition B.Schott's Söhne)

**Swing**

- Carmichael, Hoagy** Skylark  
In : Jazz classics for Keyboard (pages 40-41)  
(Edition Barnes Music Engraving)
- Washington, Ned** Smoke Rings  
(Dorses Bros Music)
- Ellington, Duke** In : A sentimental mood  
(Mills Music inc.)
- Gérard, Christian** Mais où est donc passée la lune ?  
(Editions Marine)

**Musiques Latines**

- Laroche, Philippe** Habanera Boogie  
In : Le Piano Latin (pages 5-8)  
(Editions Joseph Behar)
- Bercovitz, Marc** La Cucaracha  
In : Le Piano Latin (pages 17-20)  
(Editions Joseph Behar)
- Keil, Armin (Tradit.)** Que te pasa  
(Verlag Armin Keil)

**Annexe 16 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)***Keyboard division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Musiques de film/ Séries T.V.**

<b>Cosma, Vladimir</b>	Reality (Editions Larghetto Music BV)
<b>Cosma, Vladimir</b>	Your Eyes (Editions Larghetto Music BV)
<b>John, Elton</b>	Can you feel the love tonight (Wonderland Music Company, Inc)
<b>Menken, Alan</b>	Beauty and the Beast (Walt Disney Company and Wonderland Music Company, Inc)
<b>Karas, Anton</b>	The Harry Lime Theme (Chapelle & Co, Ltd.)
<b>Rinker, Al</b>	Tout le monde veut devenir un chat (Walt Disney Company)

**Musette**

<b>Marceau, V.</b>	Volupta In : MUSETTE recueil de 110 succès vol.4 (pages 204-205) (Editions Paul Beuscher)
<b>Crosio, J.</b>	Clair de Lune Tyrolien In : MUSETTE recueil de 110 succès vol.4 (pages 140-141) (Editions Paul Beuscher)
<b>Dumas, Roger</b>	Dédé de Montmartre In : MUSETTE recueil de 110 succès vol.1 (pages 164-165) (Editions Paul Beuscher)
<b>Privat, Jo &amp; Pozzoli, Jo</b>	Dorina In : MUSETTE recueil de 110 succès vol.4 (pages 144-145) (Editions Paul Beuscher)
<b>Huard, Albert &amp; Depléchin, S.</b>	Radio Valse In : MUSETTE recueil de 110 succès vol.1 (pages 207) (Editions Paul Beuscher)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 16 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Keyboard

Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type



**Annexe 16 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)***Keyboard division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Bonne connaissance générale de son keyboard :
  - Maîtrise des fonctions suivantes :
    - sélection fine des « styles », des « tones » (pouvoir changer de sons en cours d'exécution du morceau)
    - des « Break/Fill » - « Intro / Ending » - « fade in/out », réglage des tempis, du « split point », du mode « fingering » (fingered et full upper)
    - effets sonores (reverb, sustain, chorus)
    - mixer/balance
  - Utilisation basique d'un « Sequencer »
  - Connectique : assignation de pédales, Line Out, .....
2. Position correcte du corps
3. Souplesse du jeu
4. Maîtrise des différentes articulations dans les différents styles musicaux
5. Synchronisation et indépendance des mains
6. Maîtrise de la pédale de « sustain »
7. Connaissance, dans tous les tons, des accords (état fondamental + renversements) suivants : M, m , 7, m7, M7, #5, b5, sus2, sus4, dim.7, add9
8. Jeu dans des styles variés : Rock/Pop – Swing – Latin (Tango, Samba, Bossa Nova) – Musette – Musique de Film – Musique Classique
9. Interprétation soignée (nuances, phrasé, etc)
10. Encourager l'élève à jouer dans un/des ensemble(s)
11. Se présenter en public (participation aux auditions et aux concerts)

N.B. : Les élèves peuvent présenter les examens sur leur propre clavier s'ils le désirent.

**Annexe 16 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)***Keyboard division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement dans le répertoire de la 1<sup>ère</sup> mention (do, sol, ré, la mi, fa, sib, mib, lab) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 exercices (grooves) à déterminer par l'enseignant dans les styles suivants : Pop/Rock – Latin – Swing (voir exemples joints). Un de ces trois exercices peut être aussi de lire une partition mélodie + accords en jouant le rythme spécifique du style choisi
- 2 études à choisir obligatoirement par l'enseignant dont une du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution****Gammes :**

a) sur 3 octaves (en doubles croches) en mouvements parallèles

b) exercices (sur 3 octaves) avec accompagnements d'accords automatiques main gauche

**Exemple de référence :**

- « FestiGammes ! » (N° 71,142,158,213,216,249,...) par Christian GERARD aux Editions Marine

Tempo :  = 72 minimum

**Arpèges :**

sur 3 octaves (en doubles croches) en mouvements parallèles

Tempo :  = 63 minimum

**Accords plaqués :**

Les accords majeurs et mineurs (état fondamental + renversements) sur 3 octaves en mouvements parallèles.

Les élèves joueront ces accords avec 3 ou 4 notes en fonction de l'étendue de leur clavier.

**Épreuve publique :**

- 2 œuvres au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant l'examen

Annexe 16 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)  
Keyboard division inférieure 1<sup>re</sup> mention

142.

Chords: B<sup>b</sup>, G m7, C m7, E<sup>b</sup>/F, F7, B<sup>b</sup>.

Fingerings: 3 1 1 4, 3 1 1 4, 3 1 4 2 1 2 1 3, 5 2 1 1 4 1 2 4, 3 1 1 4 2 1 4.

71.

♩ = 54

Chords: D, A/C<sup>#</sup>, D, A7/E, D/F<sup>#</sup>, G, D/F<sup>#</sup>, E m7, A 7sus4, F<sup>#</sup>/A<sup>#</sup>, B m, A/C<sup>#</sup>, D, D/C, G/B, D/A, G/A, A7, D, D, A/C<sup>#</sup>, D, A7/E, D/F<sup>#</sup>, G, D/F<sup>#</sup>, E m7(b5), A7, A<sup>#</sup>dim7, B m, E m7(b5)/B<sup>b</sup>, D/A, A7/E, D/F<sup>#</sup>, D7/F<sup>#</sup>, G, G<sup>#</sup>dim, D/A, A 7sus4, A7, D.

Fingerings: 1, 1, 5, 1, 3, 1, 1, 5, 1, 3, 1, 5, 1, 3, 5, 1, 5, 3, 2, 1.

Annexe 16 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)

Keyboard division inférieure 1<sup>re</sup> mention

JAZZ WALTZ

158.  $\text{♩} = 160-180$

$B^b$   $Dm7$   $E^bM7$   $F7$

$B^b$   $Dm7$   $E^bM7$   $F7$

$B^b$   $Dm7$   $E^bM7$   $F7$

$B^b$   $A m7(b5)$   $D7/F\#$   $Gm$   $Cm7$   $F7$

213.  $\text{♩} = 100-110$

1. Détaché  
2. Lié

$Bm$   $F\#/A\#$

$Bm/A$   $Em6/G$   $F\#7$

$Bm$   $F\#/A\#$

$Bm/A$   $Em6/G$   $F\#7$

Annexe 16 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)

Keyboard division inférieure 1<sup>re</sup> mention

GUAGUANCO

♩ = 110-120

216.

B m Em F#7

8va B m Em F#7

G C#m7(b5)

F#7sus4 F#7 Acpt. STOP

249.

G m Cm D7 D7/F# G sus4 G m/F

E<sup>b</sup> E<sup>b</sup>/D Cm6 A m7(b5) G m/D D7 G sus2 G m

8va G m Cm D7 D7/F# G sus2 G m/F

E<sup>b</sup> E<sup>b</sup>/D Cm7 A 7/C# D 7sus4 D7 G sus2.sus4 G m

**Annexe 16 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)***Keyboard division inférieure 1<sup>re</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention****Morceaux avec accompagnement**

<b>Boots, Randolph/ Rich, James</b>	Yakety Sax	Musikverlag Hage (EH 3617)
<b>Gérard, Christian</b>	Dance with me !	Editions Marine
<b>Gérard, Christian</b>	La petite Havanaise	Editions Marine
<b>Gérard, Christian</b>	Freedom	Editions Marine
<b>Blot, André</b>	Samba Rusticana	Editions Paul Beuscher

**Morceaux à 2 mains**

<b>Williams, John</b>	March of the slave children	Bantha Music & Ensign Music Corporation
<b>Williams, John</b>	Raiders March	Bantha Music & Ensign Music Corporation
<b>Benthien, Alex</b>	Stompin' at the Funk	Schott Music

**Annexe 16 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)***Keyboard division inférieure 1<sup>re</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention****Pop/Rock**

<b>Benthien, Alex</b>	Autumn Blue (Schott Music)
<b>Wonder, Stevie</b>	Sir Duke (Jobete Music CO. Inc. & Black Bull Music , Inc.)

**Swing/jazz**

<b>Graper, G.M./ Moore K.R.</b>	Perpetual blues machine (Playin Possum Music/Keb Mo Music/ Warner-Tmaerlane Publ. Corp.)
<b>Bordier, Dominique</b>	Boogie-Rama (Hit Diffusion)
<b>Joplin, Scott</b>	The Sycamore (Yorktown Music Press)
<b>Grabbe, Lee B.</b>	Calico Rag (Yorktown Music Press)
<b>Ellington, D/ Mills, I/Bigard,A.</b>	Mood Indigo (Editions Salabert)

**Musiques Latines**

<b>Jobim, A./ Peterson, Oscar</b>	The girl from Ipanema (Garota De Ipanema) (Duchess Music Corporation /New Thunder Music Company/Universal)
-----------------------------------	--

**Musette**

<b>Peyronnin, Julien/ Vendeville</b>	Printemps d'oiseaux (Editions Musicales Arpège)
<b>Trognée, Robert/ Pandéra</b>	Souvenir de Bonifacio (Editions Paul Beuscher)

**Annexe 16 (Branche 1.3.2.4. – keyboard)***Keyboard division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Musiques de film/ Séries T.V.**

<b>Telson, Bob</b>	Calling you (Editions Paul Beuscher)
<b>Sainte-Marie, Buffy/Nitsche Jack</b>	Up where we belong (Ensign Music Corporation)
<b>Post, Mike/Carpenter, Pete</b>	Les têtes brûlées (Leeds Music Corporation)
<b>Post, Mike/Carpenter, Pete</b>	Magnum (Leeds Music Corporation)
<b>Williams, John</b>	Born on the fourth july (Universal (BMI))
<b>Williams, John</b>	Jaws Theme (MCA Music Limited)
<b>Tiersen, Jan</b>	La valse d'Amélie (Amélie Poulain) (Ici d'ailleurs/BMG)
<b>Nelson, Oliver</b>	L'homme qui valait 3 milliards (Six million dollar man) (Duchesse Music Corporation)
<b>Cosma, Vladimir</b>	L'as des as (Larghetto Music Editions transatlantiques)

**Classique**

<b>Bach, J.S./Arrgt.: Gérard, Ch.</b>	Prélude N°2 (Editions Marine)
<b>Smetana, Bedrich./Arrgt.: Gérard, Ch.</b>	La Moldau (Editions Marine)
<b>Brahms, J.</b>	Hungarian Dance N°5 (Cramer Music Ltd 1994)





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Accordéon**

**Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)**

**Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 7</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 12</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 17</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 22</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Accordéon

Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)***Accordéon division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaissance du fonctionnement de l'instrument
2. Veiller à la souplesse et à la position correcte du corps
3. Connaissance de la logique des claviers
4. Jeu staccato, legato, non legato, tenuto
5. Synchronisation des mains
6. Indépendance des mains
7. Notions du Bellow-Shake
8. Acquérir une méthode de travail
9. Notions de temps fort et simples
10. Utilisation du soufflet pour phrasé expressif
11. Caractères contrastés simples
12. Analyse simple (phrase, refrain, question-réponse etc)
13. Aborder l'écriture contemporaine
14. Pratiquer le déchiffrage
15. S'initier à l'improvisation simple
16. Travail de littérature avec accompagnement piano ou autre instrument
17. Interprétation soignée (nuances, phrasé, etc.)
18. Encourager l'élève à jouer ensemble avec d'autres élèves ou avec son professeur
19. Se présenter en public (participation aux auditions)

**Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)***Accordéon division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (do, sol, ré, fa, si b) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études de styles différents à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution :**

Gammes :

1 gamme majeure et sa relative mineure sur 1 et 2 octaves en mouvement parallèle  
Tempo : noire = 63 minimum

Arpèges :

Sur 1 et 2 octaves à l'état fondamental  
Tempo : noire = 63 minimum

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de styles différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)***Accordéon division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

<b>Fugazza, Felice</b>	Etude no.1 - 2 <sup>ème</sup> volume (Ed. Bèrben)
<b>Luck, Hans</b>	Etude no. 2 (Ed. HMV)
<b>Zander, Hans</b>	Etude no.1 (Ed. Hohner)
<b>Bloch, Waldemar</b>	Etude no. 43 (Ed Hohner)
<b>Scappini, Sergio</b>	Etude no. 20 (Ed. Bèrben)
<b>Wilson, James</b>	Etude no. 4 - Book one (Ed. Waterloo)
<b>Fugazza, Felice</b>	Etude no. 198 – 1 <sup>er</sup> volume (Ed. Bèrben)
<b>Anzaghi, L.O.</b>	Automne (Ed. Ricordi)

**Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)***Accordéon division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

<b>Boccosi, Bio</b>	Gavottina (Ed. Bèrben)
<b>Holm, Lars</b>	Kamarinskaja (Ed. Trio-Förlaget)
<b>Lundquist, Torbjörn</b>	Allerlei (Ed. Hohner)
<b>Espitalier, Georg</b>	Zehn Russische Motive (Ed. Eres)
<b>Jehn, Wolfgang</b>	Zyklus für Akkordeon (E. Eres)
<b>Przybylski, Bronislaw</b>	Vögel (Ed. Klaus Werner)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Accordéon**

**Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>ère</sup> mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**



**Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)***Accordéon division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Vitesse et indépendance des doigts
2. Approche du jeu de doubles notes et octaves
3. Technique du staccato (doigt et poignet)
4. Travail approfondi du Bellow-Shake, vibrato par la main et genoux
5. Travail autonome : préparer seul de la littérature selon les capacités
6. Perfectionnement de la méthode de travail
7. Travail de la sonorité
8. Polyphonie (textes à 2 et 3 voix )
9. Suites d'accords à 3 et 4 sons
10. Indépendance rythmique (2 : 3 ; 2 : 5 ; 3 : 4 ; etc )
11. Aborder tous les styles et toutes les époques
12. Travail de littérature avec accompagnement piano ou autre instrument
13. Analyse plus détaillée des œuvres étudiées
14. Approfondir l'étude de la notation contemporaine
15. Poursuivre le déchiffrement et l'improvisation
16. Recherche de la qualité sonore
17. Apprendre à s'écouter soi-même
18. Travail de l'expression (p. ex. phrasé, rubato, tension et détente)
19. Encourager l'élève à jouer ensemble avec d'autres élèves ou avec son professeur
20. Jeu en public (participation aux auditions)

**Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)***Accordéon division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1<sup>ère</sup> mention (do, sol, ré, la mi, fa, sib, mi b, la b) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Accordéon basses standards**

- 3 études de styles différents à déterminer par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Accordéon basses chromatiques**

- 2 études de styles différents dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- 1 œuvre baroque à déterminer par l'enseignant

**Détails d'exécution :****Gammes :**

Gamme jouée à l'octave sur 1, 2 et 3 octaves en mouvement parallèle

Pour les claviers piano, jusque 3 octaves si possible, sinon 2 octaves

Tempo : noire = 84 minimum

**Arpèges :**

Arpège sur 1, 2 et 3 octaves à l'état fondamental

7<sup>èmes</sup> de dominante en majeur et diminuée en mineur à l'état fondamental sur 1, 2 et 3 octaves

Pour les claviers piano, jusque 3 octaves si possible, sinon 2 octaves

Tempo : noire = 84 minimum

**Epreuve publique :****Accordéon basses standards**

- 2 morceaux au choix de styles différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Accordéon basses chromatiques**

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 œuvre baroque à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)***Accordéon division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

**Wilson, James** Etude no. 6 – Book one  
(Ed. Waterloo)

**Espitalier, Georg** Etude no. 1  
(Ed. Hohner)

**Przybylski, Bronislaw** Etude no. 4  
(Ed. Ralf Jung)

**Löchter, Jürgen** Etude no. 10  
(Ed. Hohner)

**Luck, Hans** Etude no. 11  
(Ed. HMV)

**Werner, Erik** Etude no. 1  
(Ed. Samfundet)

**Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)***Accordéon division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>Dobler, Fritz</b>	Mosaic (Ed. Hohner)
<b>Valpola, Heikki</b>	Clowns (Ed. Hohner)
<b>Boccosi, Bio</b>	Scherzando Col mantice (Ed. Bèrben)
<b>Hovhanness, Alan</b>	Suite pour accordéon (Ed. Peters)
<b>Repnikow, Albin</b>	Kindersuite no.1 (Ed. Schmülling)
<b>Tixier, Eric</b>	Cinq mélodies pour une journée d'hiver (Ed. Henry Lemoine)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Accordéon

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)***Accordéon division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Développement de la vélocité et de l'agilité des doigts
2. Travail du Bellow-Shake
3. L'élève doit être apte à élaborer seul de la littérature selon ses capacités, travail du ricochet par 3 et par 4, travail du vibrato...
4. Connaissance et analyse de la structure des œuvres interprétées
5. Connaissance et respect des différents styles
6. Se produire en public (auditions, concerts,...)
7. Développer le sens de l'interprétation personnelle
8. Développement de la compréhension musicale par l'écoute d'enregistrements et des visites de concerts
9. Approche de la notation contemporaine

**Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)***Accordéon division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Epreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies du répertoire des gammes de la division moyenne (toutes les gammes) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement

**Accordéon basses standards**

- 3 études de styles différents à déterminer par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Accordéon basses chromatiques**

- 2 études de styles différents à déterminer par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- 1 œuvre baroque à déterminer par l'enseignant

**Détails d'exécution :**

Gammes :

Gamme jouée à l'octave sur 1, 2, 3 et 4 octaves en mouvement parallèle

Pour les claviers piano, jusque 3 octaves si possible, sinon 2 octaves

Tempo : noire = 100 minimum

Arpèges :

Arpège sur 1, 2, 3 et 4 octaves à l'état fondamental en mouvement parallèle

7<sup>èmes</sup> de dominante et diminuée à l'état fondamental en mouvement parallèle sur 1, 2, 3 et 4 octaves

Pour les claviers piano, jusque 3 octaves si possible, sinon 2 octaves

Tempo : noire = 100 minimum

**Epreuve publique :****Accordéon basses standards**

- 2 morceaux au choix de styles différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Accordéon basses chromatiques**

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 œuvre baroque à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)***Accordéon division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

<b>Hurt, Jaroslav</b>	Etude no. 6 (Ed. Supraphon)
<b>Hurt, Jaroslav</b>	Etude no. 9 (Ed. Supraphon)
<b>Espitalier, Georg</b>	Etude no. 4 (Ed. Hohner)
<b>Hundziak, Andrzej</b>	6 études (3 études au choix) (Ed. PWM)
<b>Schwaen, Kurt</b>	Etude no. 2 « Bulgarische Impression » (Ed. Hohner)
<b>Przybylski, Bronislaw</b>	Capriccios ( au choix) (Ed. Astra)



**Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)***Accordéon division moyenne***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

<b>Luck, Hans</b>	Aphorismen (Ed. HMV)
<b>Luck, Hans</b>	Variationen (Ed. HMV)
<b>Gart, John</b>	Scherzo (Ed. Bèrben)
<b>Melocchi, Vittorio</b>	Toccata (Ed. Bèrben)
<b>Fiala, Petr</b>	Balada (Ed. Schmülling)
<b>Fancelli, Luciano</b>	Tre impressioni (Ed. Bèrben)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Accordéon

Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)***Accordéon division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Développement de la vélocité et de l'agilité des doigts
2. Travail du Bellow-Shake
3. L'élève doit être apte à élaborer seul de la littérature selon ses capacités, travail du ricochet par 3 et par 4, travail du vibrato...
4. Connaissance et analyse de la structure des œuvres interprétées
5. Connaissance et respect des différents styles
6. Se produire en public (auditions, concerts,...)
7. Développer le sens de l'interprétation personnelle
8. Développement de la compréhension musicale par l'écoute d'enregistrements et des visites de concerts
9. Approche de la notation contemporaine

**Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)***Accordéon division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Epreuve technique à huis clos:**

- 3 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies dans le répertoire des gammes de la division moyenne spécialisée (toutes les gammes) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 études de styles différents à déterminer par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- 1 sonate de D. Scarlatti ou 1 prélude et fugue de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant

**Détails d'exécution :**

Gammes :

Gamme jouée à l'octave, sur 1, 2, 3 et 4 octaves en mouvement parallèle

Pour les claviers piano, jusque 3 octaves si possible

Tempo : noire = 120 minimum

Arpèges :

A l'état fondamental sur 1, 2, 3 et 4 octaves en mouvement parallèle

7<sup>èmes</sup> de dominante et diminuée à l'état fondamental sur 1, 2, 3 et 4 octaves en mouvement parallèle

Pour les claviers piano, jusque 3 octaves si possible

Tempo : noire = 120 minimum

**Epreuve publique :**

- 1 sonate de D. Scarlatti ou 1 prélude et fugue de J.S. Bach à déterminer par l'enseignant
- 1 œuvre contemporaine à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Condition d'obtention du premier prix**

Pour la division moyenne spécialisée, un accordéon de concert à basses chromatiques est obligatoire.

**Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)***Accordéon division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

**Brehme, Hans** Paganiniana Bd1 - (3 études au choix)  
(Ed. Hohner)

**Brehme, Hans** Paganiniana Bd2 - Etude no.18  
(Ed. Hohner)

**Ligeti, György** Musica ricercata – Etude no. 1+2+5  
(Ed. Schott)

**Przybylski, Bronislaw** Capriccios (au choix)  
(Ed. Astra)

**Espitalier, Georg** Etude no. 3  
(Ed. Hohner)

**Kobiliansky, Albin** Etude en ré majeur  
(Ed. Musyka Bajana)

**Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)***Accordéon division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

<b>Brehme, Hans</b>	Elégie d'automne et capriccio (Ed. Hohner)
<b>Nordheim, Arne</b>	Flashing (Ed. Wilhelm Hansen)
<b>Fiala, Petr</b>	Aphorisms (Ed. Trio-Förlaget)
<b>Jacobi, Wolfgang</b>	Divertissement (Ed. Hohner)
<b>Lundquist, Torbjörn</b>	Partita piccola (Ed. Hohner)
<b>Subitzki, Wladimir</b>	Kindersuite (Ed. Schmölling)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Accordéon

Division supérieure

Programme d'examen

**Annexe 17 (Branche 1.3.2.5. – accordéon)***Accordéon division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Epreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme d'une durée de 20 à 40 minutes comprenant au moins trois œuvres dont une œuvre à caractère technique (étude) et une œuvre importante cyclique (sonate, suite, partita).

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 40 à 60 minutes et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres d'époque et de styles différents, dont une sonate de D. Scarlatti et une œuvre importante cyclique (sonate, suite, partita...).

Le programme est présenté en entier.





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Programme d'études Harpe

**Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 7</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 12</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 17</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 22</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# Harpe

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**

**Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)***Harpe division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaissances du fonctionnement de l'instrument
2. Position correcte du corps
3. Souplesse du jeu
4. Synchronisation et indépendance des mains
5. Maîtrise des pédales ou des clapets
6. Accord et entretien de l'instrument
7. Jeu de mémoire
8. Propreté du jeu
9. Interprétation musicale
10. Présentation correcte en public
11. Pratique du jeu d'ensemble

**Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)***Harpe division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Epreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (do, sol, fa, si b) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution :**

Gammes :

1 gamme majeure et sa relative mineure

3 octaves en triolets en mouvement parallèle

Tempo : noire = 76 minimum

- Exercices Ed. Larivière no.14

Arpèges :

7<sup>ème</sup> de dominante plus renversements d'après Larivière no 20

Tempo : croche = 100 minimum

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente chaque programme de mémoire (un morceau peut le cas échéant faire exception).

**Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)***Harpe division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****HARPE CELTIQUE**

<b>Pozzoli, Ettore</b>	Etude no 29 en do majeur	(E.R.2200)
	Etude no 30 en do majeur	(E.R.2200)
<b>Capelier, Michel</b>	Etude no 1 en do majeur	(HSA 11407)
<b>Challan, Annie</b>	Glissades	(Ed. Leduc AL 28777)
	Mouvement Perpétuel	(Ed. Leduc AL 28776)
	Etude gammes	(Ed. Leduc AL 28776)
	A deux mains	(Ed. Leduc AL 28777)
<b>Kastner, Alfred</b>	Etude no VIII en mib majeur	(Zimmermann 5599a)

**HARPE A PEDALES**

<b>Bochsa, Nicolas Ch.</b>	Etude no II en sol majeur	(AL 20029)
	Etude no IV en mib majeur	(AL 20029)
	Etude no XVII en fa majeur	(AL 20029)
<b>Challan, Annie</b>	Etude gammes	(Ed. Leduc AL 28776)
	A deux mains	(Ed. Leduc AL 28777)
<b>Pozzoli, Ettore</b>	Etude no 29 en do majeur	(E.R.2200)
	Etude no 1 en do majeur	(E.R.2250)
	Etude no 2 en la mineur	(AL 2250)

**Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)***Harpe division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Andrés, Bernard**

Aquatintes

Les Petits Pas

Automates : Tambourin, Rigaudon, Marche

**Galais, Bernard**

Carillon

Romance

**Bouchaud, Dominig**

Thème et Variations

Blues

**Vergnault, Michel**

Ballade et Rondo

**Grandjany, Marcel**

Barcarolle



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Harpe

Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>ère</sup> mention

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type



**Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)***Harpe division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Indépendance des doigts
2. Précision du jeu de pédales ou clapets
3. Travail de la sonorité
4. Propreté du jeu
5. Maîtrise du doigté croisé, les sons harmoniques, les étouffés
6. Travail de la polyrythmie
7. Recherche de l'interprétation des pièces (p.ex. phrasé, nuances)
8. Analyse et préparation autonome des pièces
9. Approche du jeu contemporain
10. Jeu de mémoire
11. Pratique du jeu d'ensemble
12. Participation aux auditions

**Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)***Harpe division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- 1 étude dans le style d'une sonate ou un mouvement d'une sonate à déterminer par l'enseignant

**Détails d'exécution :**

Gammes :

1 gamme majeure et sa relative mineure

Harpe celtique : 3 octaves en triolets en mouvement parallèle

Tempo : noire = 100

Harpe à pédales : 3 octaves en triolets et 4 octaves en double-croches en mouvement parallèle

Tempo : noire = 80

Exercices de Ed. Larivière no. 15, 16, 17

Tempo : noire = 80

Arpèges :

Exercices de Ed. Larivière no 20, 22, 24 et 31

Tempo : noire = 66

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de styles différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente son programme de mémoire (le morceau imposé peut le cas échéant faire exception).

**Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)***Harpe division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention****Harpe Celtique**

<b>Alberti, Freddy</b>	Etude no. IX (E.M.H. 502 éd. Musicales Hortensia)
<b>Galais, Bernard</b>	Etude mélodique no.11 Controverse (G 6736 B éd. Billaudot)
<b>Andrés, Bernard</b>	Etude no. 11 (E.M.H – 762 éd. Hortensia )
<b>Damase, Jean-Michel</b>	Fileuse (R 303 R éd. Rideau Rouge)
<b>Capelier, Michel</b>	Etude no. IV (HSA 11407 éd. Harposphère)
<b>Nadermann</b>	Collection Annie Challan no. VII (AZ 1315 éd. Aug. Zurflua)

**Harpe à Pédales**

<b>Pozzoli, Ettore</b>	Etude no. 23 (E.R. 2250 éd. Ricordi)
<b>Pozzoli, Ettore</b>	Etude no. 22 (E.R. 2250 éd. Ricordi)
<b>Bochsa, N.C.</b>	Etude no. 13 (A.L. 21148 éd. Alphonse Leduc)
<b>Naderman-Schuëcker</b>	Prélude no. 13 (G 3122 B éd. Billaudot)
<b>Naderman-Schuëcker</b>	Etude no. 22 (G 3121 B éd. Billaudot)
<b>Larivière, Ed</b>	Etude no. 2 (L.R. 320 éd. Alphonse Leduc)

**Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)***Harpe division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention****Harpe Celtique**

<b>Mégevand, Denise</b>	Ballade Celtique (EFM 1614 éd. Françaises de Musique)
<b>Damase, Jean-Michel</b>	Menuet Boiteux (EMT 1371 éd. Musicales Transatlantiques)
<b>Pollet, Benoît</b>	Deuxième Sonate (G 3378 B éd. Billaudot)
<b>Andrès, Bernard</b>	Amarantes 1 (EMH 648 éd. Hortensia)
<b>Pratt, Samuel O.</b>	Sonata in Classic Style (éd. New Sounds in Modern Music)

**Harpe à Pédales**

<b>Godefroid, Félix</b>	Quand tu me vois souffrir (G 2336 B éd. Billaudot)
<b>Naderman, J.F.</b>	Sonatina no.2 (éd. Alphonse Leduc)
<b>Andrès, Bernard</b>	Epices no. 1 Muscade (EMH – 750 éd. Hortensia)
<b>Haendel, G.F.</b>	Passacaille (A.L. 20.028 éd. Alphonse Leduc)
<b>Dussek, J.L.</b>	Sonata no. 2 (E.O. 840 Les Editions Ouvrières)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Harpe

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)***Harpe division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Indépendance des doigts
2. Précision du jeu de pédales / clapets
3. Travail de la sonorité
4. Propreté du jeu
5. Maîtrise des doigtés croisés, sons harmoniques et étouffés
6. Travail de la polyrythmie
7. Recherche de l'interprétation des pièces
8. Analyse et préparation autonome des pièces
9. Répertoire contemporain
10. Jeu de mémoire
11. Pratique du jeu d'ensemble
12. Participation aux auditions

**Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)***Harpe division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- 1 étude dans le style d'une sonate ou un mouvement d'une sonate ou une pièce classique à déterminer par l'enseignant

**Détails d'exécution :**

Gammes :

1 gamme majeure et sa relative mineure

Exercices de Ed. Larivière no. 15, 16, 17, 18

Tempo : noire = 100

Arpèges :

Exercices de Ed. Larivière no 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 33

Tempo : noire = 80

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de styles différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente son programme de mémoire (le morceau imposé peut le cas échéant faire exception).

**Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)***Harpe division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Harpe Celtique**

<b>Andrès, Bernard</b>	Etude no. 8 Jonchets (EMH – 762 éd. Hortensia)
<b>Anonyme XVIII-XIV</b>	Variations sur un thème de Mozart (Thème + 3 des 6 variations) (G 3163 B, éd. Billaudot)
<b>Bochsa, N. Ch.</b>	Rondo In : Pièces classiques no. 5 (G 4369 B, éd. Billaudot)
<b>Scarlatti, D.</b>	Sonate en sol majeur In : Pièces classiques no. 5 (G 4369 B, éd. Billaudot)
<b>Bach, J. Chr.</b>	Presto In : Pièces classiques no. 5 (G 4369 B, éd. Billaudot)

**Harpe à Pédales**

<b>Bochsa, R.N.Ch.</b>	Etude no. 11 (G3175 B, éd. Billaudot)
<b>Bochsa, R.N.Ch.</b>	Etude no. XLIII (L. R. 207, éd. Alphonse Leduc)
<b>Damase, J-M</b>	Etude no. 13 (24.553 Cl., éd. H. Lemoine)
<b>Naderman-Schuëcker</b>	Etude no. 2 (G 3123 B éd. Billaudot)
<b>Naderman-Schuëcker</b>	Etude no. 6 (G 3123 B, éd. Billaudot)



**Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)***Harpe division moyenne***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Harpe Celtique**

<b>De Braal, Andries</b>	Triptiek I, II ou III (Editions Donemus, Amsterdam)
<b>Johnson, L.</b>	Historical Suite (HSA 11477, Harposphère)
<b>Larc'hantec, M.</b>	Fantasmagories (HSA 11434, Harposphère)
<b>Succari, D.</b>	Sur l'Etang (HSA 11400, Harposphère)

**Harpe à Pédales**

<b>Ibert, J.</b>	Scherzetto (AL. 18087, éd. A. Leduc)
<b>Ibert, J.</b>	Ballade (AL. A 263G, éd. A. Leduc)
<b>Hasselmans, A.</b>	Gitana (G.3517 B, éd. Billaudot)
<b>Hasselmans, A.</b>	Elégie (D&F 6351, éd. Durand)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Harpe

Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)***Harpe division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Indépendance des doigts
2. Précision du jeu de pédales / clapets
3. Travail de la sonorité
4. Propreté du jeu
5. Maîtrise des doigtés croisés, sons harmoniques et étouffés
6. Travail de la polyrythmie
7. Recherche de l'interprétation des pièces
8. Analyse et préparation autonome des pièces
9. Répertoire contemporain
10. Jeu de mémoire
11. Pratique du jeu d'ensemble (orchestre)
12. Participation aux auditions

**Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)***Harpe division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Epreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études de style différent à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- 1 mouvement d'une sonate à déterminer par l'enseignant
- 1 pièce classique à déterminer par l'enseignant

**Détails d'exécution :**

Gammes :

1 Gamme ascendante et descendante en double-croches sur 4 octaves :

A l'octave, à la sixte et à la dixième                      Tempo : noire = 120

1 Gamme chromatique en octaves parallèles ascendante et descendante sur 1 octave

Tempo : croche = 120 (uniquement harpe à pédales)

Salzedo C. : The harpist's daily dozen : Exercice II sur 1 octave ascendant et descendant

Tempo : croche = 120 (uniquement harpe celtique)

Arpèges :

Exercices Ed. Larivière : Exercices no. 71, 73                      Tempo : noire = 110

Exercices no. 76, 78                      Tempo : noire = 110

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de styles différents à déterminer par l'enseignant
  - 1 pièce classique ou 1 mouvement d'une sonate à déterminer par l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- Le programme doit obligatoirement contenir un morceau de style contemporain (morceau au choix ou imposé)

L'élève présente son programme de mémoire (le morceau imposé ou le morceau contemporain peut le cas échéant faire exception).

**Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)***Harpe division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix****Harpe Celtique**

<b>Haendel, G.Fr.</b>	Air et variations de « L'harmonieux forgeron » (G5635 B, éd. Billaudot)
<b>Larc'hantec, M.</b>	2 mvts de la « Suite du Ponant » (HSA 11473, Harposphère)
<b>Scarlatti, D.</b>	Sonate en la mineur K.61 (G 5635 B, éd. Billaudot)
<b>Scarlatti, D.</b>	Sonate en sib majeur K.66 In : Pièces classiques (G 5635 B, éd. Billaudot)

**Harpe à Pédales**

<b>Damase, J-M</b>	Etude no. 9 (24.553 I., éd. H. Lemoine)
<b>Dizi, J. Fr.</b>	Etude no.1 (20525, éd. H. Lemoine)
<b>Naderman-Schuëcker, F. J.</b>	Etude no. 2 (G 3123 B éd. Billaudot)
<b>Naderman-Schuëcker, F. J.</b>	Etude no. 6 (G 3123 B, éd. Billaudot)

**Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)***Harpe division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix****Harpe Celtique**

<b>Abbott, A.</b>	Zinzoline « Cinq Couteurs » (éd. Hortensia)
<b>Bouchaud, P.</b>	Discorde (HSA 11471, Harposphère)
<b>Johnson, L.</b>	Historical Suite (HSA 11477, Harposphère)
<b>Mabboux, P.</b>	Ilia... (HSA 11471, Harposphère)

**Harpe à Pédales**

<b>Godefroid, F.</b>	La Jeune et la Vieille (HSA 11421, Harposphère)
<b>Grandjany, M.</b>	Fantaisie sur un thème de J. Haydn (AL 23442, Alphonse Leduc)
<b>Parry, J.</b>	Sonata in D major Anthology of English Music for the Harp vol III (David Watkins / Stainer & Bell Galaxy Music Corp.)
<b>Tournier, M.</b>	Etude de Concert « Au matin » (AL 20 007, Alphonse Leduc)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Harpe

Division supérieure

Programme d'examen

**Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)***Harpe division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Épreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur le(a) candidat(e) présente un programme d'une durée de 25 à 35 minutes comprenant au moins quatre œuvres au choix de l'élève dont deux œuvres à caractère technique (étude), un mouvement de sonate et une pièce classique.

Le programme est présenté en entier et de mémoire.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 40 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend un morceau imposé au niveau national, un morceau au choix, une pièce classique, un mouvement de sonate, un mouvement de concerto ou un morceau de musique de chambre.

Le programme doit obligatoirement contenir un morceau de style contemporain.

Le programme est à présenter en entier et de mémoire (le morceau imposé ou le morceau contemporain peut le cas échéant faire exception).



**Annexe 18 (Branche 1.3.2.6. – harpe)***Harpe division supérieure***REPERTOIRE-TYPE pour l'obtention du diplôme supérieur****Harpe à Pédales**

<b>Hindemith, P.</b>	Sonate B.S.S. 36123
<b>Fauré, G.</b>	Impromptu op.86 D.& F. 6428
<b>Spohr. L.</b>	Fantasie c-moll op.35 Salvi Publications 100120
<b>Caplet, A.</b>	Divertissement à la française D.&F. 10726
<b>Houdy, P.</b>	Sonate A.L. 21596



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Violon**

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 10</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 19</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 29</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 39</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Violon

Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de son instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
4. Evaluer la qualité et la justesse du son instrumental produit
5. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (c'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail; Anleitung zum Üben)
6. Technique main gauche :
  - exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts, afin de stabiliser les différentes positions des doigts (positions par demi-tons et tons entiers)
  - élaboration par étapes d'un système d'exercices pour gammes, intervalles et arpèges (2 octaves)
  - mécanismes fondamentaux des trois premières positions et des changements de position
  - initiation au vibrato
7. Technique main droite :
  - exercices d'archet pour le développement de la qualité du son
  - initiation au jeu des nuances
  - articulations de base : détaché, legato,
  - le jeu au talon et à la pointe
  - initiation au jeu d'accords
8. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées, choisies de telle façon que soient possibles :
  - une compréhension du texte musical
  - le contrôle de sa prestation (départs, tempi, etc),le répertoire devrait être aussi varié que possible
9. Jouer de mémoire un morceau de musique
10. Se produire en public
11. Jeux et exercices d'improvisation
12. Initiation au jeu d'ensemble

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 1 gamme mineure choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (gammes majeures : sol, la, sib, do, ré; mineures : sol, la, si) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement ;
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national.

**Détails d'exécution :**

Gammes :

2 octaves

Tempo : noire = 60

grand archet

détaché en croches (Sevcik, etc)

lié par 4 en croches

Arpèges :

grand archet, lié par 3 en triolets

**Épreuve publique :**

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant ;
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen ;

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire (un morceau peut le cas échéant faire exception).

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

<b>Coenen, Frans</b>	Etude no.10 In: 60 Viool Etudes (Edition G. Alsbach & Co. Amsterdam)
<b>Cohen, Mary</b>	Heidi Hi! (Tempo di Ländler) In: Superstudies, Book 2 (Ed. Faber Music)
<b>Cohen, Mary</b>	Magic Carpet Ride (With an air of mystery) In: Superstudies, Book 2 (Ed. Faber Music)
<b>Curci, Alberto Maria</b>	No. 23 (noire = 80) In: Etudes op.23 (Edition Curci, <a href="http://www.edizionicurci.it">www.edizionicurci.it</a> , <a href="mailto:info@edizionicurci.it">info@edizionicurci.it</a> )
<b>Komarowski, Anatoli</b>	Etude no.66 (Allegro molto) In: Peters-Violinschulwerk Etüden, Band 1 (Ed. Peters)
<b>Laoureux, Nicolas</b>	Etude no. 24 (Moderato energico) In: Selected Studies (Volume 1) arr. Nico Dezaire & Gunter Van Rompaey (Edition de Haske)
<b>Wichtl, Georg</b>	Etude en ré (Allegro moderato) <b>In: For the developing violonist Selected Studies (Volume 2)</b> arr. Nico Dezaire & Gunter Van Rompaey (Edition de Haske)
<b>Wohlfahrt, Franz</b>	No. 34 In: 60 Etüden op. 45 (Edition Peters; Edition Musica Budapest)

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Concertos**

<b>Küchler, Ferdinand</b>	Concertino op. 12
<b>Küchler, Ferdinand</b>	Concertino op. 15
<b>Seitz, Friedrich</b>	Concerto no 2 op. 22 1 <sup>er</sup> ou 3 <sup>e</sup> mouvement In: Suzuki, volume 4 (Edition Heinrichshoven)
<b>Vivaldi, Antonio</b>	Concerto la mineur op 3/6 (Edition Schott)
<b>Vivaldi, Antonio</b>	Concerto sol majeur op 3/3 (Edition Hug ; Editio Musica Budapest)

**Morceaux avec piano**

<b>Kabalewski, Dimitri</b>	Clowns In : Albumstücke (Edition Peters)
<b>Kreisler, Fritz</b>	Rondino version simplifiée en ut (Edition Schott)
<b>Kreisler, Fritz</b>	Aucassin et Nicolette (Edition Foley ; Edition Schott)
<b>Schubert, Franz</b>	Valse In : Le nouveau violon classique, volume F (Edition Combre)
<b>Tschaikowski, Piotr</b>	Blumenwalzer In : Universal Geigen-Album II (Edition Universal)



**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***CATALOGUE GENERAL**répartition suivant cycle 1, 2, 3  
1=cycle 1, 2=cycle 2, 3=cycle moyen et moyen spécialisé**Ouvrages techniques**

Bruce Renate	Die fröhliche Violine	Schott	1
Cohen M.	Technique takes off, intermediate studies	Faber	1,2
Crickboom M.	Méthode de violon	Schott/Bruce	1
Curci M.	24 Études en 1 <sup>re</sup> position op. 23	Curci	1
Dancla Ch.	15 Etudes faciles	Combre	1
	36 Etudes mélodiques op.84	Combre	1
	School of velocity op.74	Fischer	1
Daniel R.	L'art du démanché	Combre	1
Dont J.	Gradus ad parnassum op.38	EMB	1,2
Doukan P.	L'Ecole du violon (Vol 1)	Billaudot	1
Doukan P.	L'ABC du jeune violoniste III	Billaudot	1
	L'Ecole du violon	Billaudot	1
Hauchard M.	Enseignement élémentaire du violon	Leduc	1
Kayser H.E.	36 Etudes op.20	Peters	1,2
Krier Cl.	Etudes des positions	Auteur	1,2
Lenert J.	L'ABC du jeune violoniste	Billaudot	1
Metz L.	The positions Vol III	Broekmanns	2
Sandor/Jardanyi/Szervansky	Méthode de violon	EMB	1,2
Sevcik O.	Technique du violon op.1	Bosworth	1,2,3
	Technique de l'archet op.2	Bosworth	1,2,3
	40 Variations op.3	Bosworth	1,2
Wahls H.	Das Lagenspiel auf der Violine op. 19	VEB Hofmeister	1,2
Wohlfahrt F.	60 Etudes op. 45	Peters	1,2
	40 Etudes op. 74	Peters	1

**Littérature musicale**

Bartok B.	Pour les enfants	Musica	1
Bartok B.	10 slowakische Volkslieder	Musica	1
Brahms J.	Wiegenlied op.49,4	Schott	1,2

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

Espejo C.	Tyrolienne	Lemoine	1
Händel G.F.	Menuet de la cantate Ste Cécile/Catherine class.vl.No 160	Leduc	1,2
Joplin S.	Let's rag... 10 Ragtimes	Noetzel	1,2
Kabalevski D.	Albumstücke	Peters	1,2
Kreisler F.	Album version simplifiée de pièces choisies	Foley	1,2
Kreisler F.	Aucassin et Nicolette	Schott	1
Kreisler F.	Marche miniature	Schott	1,2
Kreisler F.	Rondino sur un thème de Beethoven vers. simplifiée	Schott	1
Küchler F.	Concertino en ré majeur op. 12	Bosworth	1
Küchler F.	Concertino en sol majeur op. 2	Bosworth	1
Küchler F.	Concerto ré maj. op. 12	Bosworth 3560	2
Küchler F.	Concerto ré maj. op. 15 dans le style de Vivaldi	Bosworth 3502	2
Mozart W.A.	Kleines Konzert	Peters	1,2
Mozart W.A.	Die Hochzeit des Figaro: nach einer Ausgabe von 1792 für 2Violinen	UE 17 578	1,2
Mozart W.A.	Die Zauberflöte: nach einer Ausgabe von 1792 für 2Violinen	UE 17 579	1,2
Portnoff	Concertino op. 14 la mineur	Bosworth	1
Purcell H.	Leichte Stücke für Violine und Klavier	UE 17585	1
Reinecke Carl	10 kleine Stücke für Violine und Klavier	Amadeus	1
Rieding O.	Concertino en ré majeur op. 36	Bosworth	1
Rieding O.	Concertino en si mineur op. 35	Bosworth	1
Seitz F.	Concertino op. 13	Bosworth	1
Sitt H.	Concertino en la mineur op.93	Eulenburg	1
Suzuki Sh.	Violin School Vol . I-IV	Summy-Birchard	1
Sugar R.	Concertino	EMB	1,2
Vivaldi A.	Concerto pour violon la mineur	IMC, Amadeus	1
Vivaldi A.	Concerto pour violon ré majeur	Eschig	1
Vivaldi A.	Concerto pour violon sol majeur	Peters, Amadeus	1

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Recueils**

A First Book of Classical and Romantic Pieces	Oxford UP	1
A Second Book of Classical and Romantic Pieces	Oxford UP	1
Le nouveau violon classique (Classens) Vol. A-F	Combre	1
Le violon classique Vol A-C	Billaudot	1
Le violon contemporain vol I	Billaudot	1,2
Musik für Violine	EMB 1	
Universal Geigen Album I-III	Universal	1,2
Violinmusik für Anfänger	EMB 1	

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'utilisateur peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

\* 10 ANS AVEC LE VIOLON, catalogue raisonné proposé par Pierre Doukan, Nicolas Fromageot, Jean Lenert et publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette – Paris 1992; ISBN 2-906460-27-3

voir sections suivantes: 1; 2&3

\* LEHRPLAN VIOLINE, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg - 1992; ISBN 3 7649 3511 1

voir sections suivantes: Unterstufe I; Unterstufe II;

\* VADEMECUM VOOR VIOOL EN ALTVIOOL proposé par Louis Metz et publié par Broekmans & Van Poppel - Amsterdam 1978

voir sections suivantes: Trap IA, IB, IC; Trap IIA



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# Violon

**Division inférieure**

**2<sup>e</sup> cycle**

**1<sup>re</sup> mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle**

**Programme d'examen**

**Pool d'études**

**Répertoire type**

**Catalogue d'œuvres**

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Savoir accorder et entretenir son instrument
2. Développer la qualité du son
3. Différencier le phrasé, l'articulation, les nuances
4. Développer et différencier le vibrato
5. Contrôler la justesse
6. Développer le jeu de la main gauche dans toutes les positions
7. Acquérir une aisance dans les changements de position
8. Travailler la vélocité de la main gauche en intégrant le jeu d'arpèges, de gammes majeures et mineures en trois octaves et d'exercices chromatiques
9. Travailler le jeu des doubles cordes et des accords
10. Développer la technique de l'archet en intégrant les techniques de base (détaché, legato, martelé) ainsi que les coups d'archet sautillants
11. Acquérir une méthode de travail
12. Proposer des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique (doigtés, coups d'archet, etc.)
13. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
14. Monter seul une œuvre simple
15. Retenir (en les notant) les éléments essentiels d'une séquence ou d'un texte musical
16. Jouer de mémoire un morceau de musique
17. Se produire en public, éventuellement prendre en charge l'initiative, l'adaptation ou la réalisation d'une courte partie d'un concert collectif
18. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
19. S'initier aux premiers principes d'ornementation de mélodies ; transitions vers improviser, arranger, créer
20. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensemble à cordes, orchestre, musique de chambre, ensemble vocal)

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1<sup>ère</sup> mention (gammes majeures : sol, la ♭, la, si ♭, si, do, ré ♭, ré, mi ♭; mineures : sol, la, si ♭, si, do, do#, ré) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement ; consulter répertoire-type des gammes pour l'examen de fin de cycle
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement d'un pool de 6 études déterminées au niveau national

**Détails d'exécution :**

Gammes :

3 octaves

Tempo : noire = 72

grand martelé

lié par 4, 8

lié toute montée, lié toute descente

détaché en triolets, en double-croches

spiccato, chaque note répétée 4 x

Arpèges :

lié par 3 , lié toute montée

**Épreuve publique :**

- 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau au choix (p.ex. mouvement vif d'un concerto) à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date du concours

Durée globale du programme choisi : 15 à 20 minutes

L'élève présente son programme de mémoire (1 étude à l'épreuve technique et 1 œuvre à l'épreuve publique peuvent le cas échéant faire exception).

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division inférieure 1<sup>re</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>Blumenstengel, Albrecht</b>	Etude no. 16 (Allegretto scherzando)  In: 24 Exercices op.33 (Preparatory Studies to Kreutzer) (Ed. Carl Fischer Inc.)
<b>David, Ferdinand</b>	Etude no. 50 en la mineur (Allegro)  In : Studies in the Changes of Positions for Violin (Ed. Konstantin Fortunatow PWM Edition)
<b>Dont, Jacob</b>	Etude no. 6  In: 24 Vorübungen op.37 (zu Kreutzer und Rode)
<b>Fiorillo, Federico</b>	Etude no. 9  In: 36 Etudes ou Caprices
<b>Mazas, Jacques Féréol</b>	Etude no. 28  In : Etudes spéciales op.36, cahier 1
<b>Mazas, Jacques Féréol</b>	Etude no. 18  In : Etudes spéciales op.36, cahier 1

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division inférieure 1<sup>re</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention****Concertos**

<b>Accolay, Jean-Baptiste</b>	Concerto en la mineur
<b>Viotti, Jean-Baptiste</b>	Concerto no. 23 en sol majeur (1 <sup>er</sup> mvt, 1 <sup>er</sup> solo)
<b>Viotti, Jean-Baptiste</b>	Concerto no. 12 en si ♭ majeur (1 <sup>er</sup> mvt, 1 <sup>er</sup> solo)
<b>Bach, Jean-Sébastien</b>	Concerto en la mineur, 1 <sup>er</sup> mvt
<b>Seitz, Friedrich</b>	Concerto en ré majeur, op.7

**Sonates**

<b>Händel, Georg Friederich</b>	Sonaten für Violine und BC op.1
<b>Corelli, Arcangelo</b>	Sonate op.5, 9 en la majeur

**Morceaux avec piano**

<b>Dancla, Charles</b>	Six airs variés op.89
<b>Shostakovitch, Dimitri</b>	Frühlingswalzer extr. de 'Albumstücke' (blanche pointée= 60)

**Gammes****Majeures :** do, ré, mi ♭**Mineures :** la, si, do



**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division inférieure 1<sup>re</sup> mention***CATALOGUE GENERAL**

répartition suivant cycle 1, 2, 3, 4

1=cycle 1, 2=cycle 2, 3=cycle moyen et moyen spécialisé, 4=supérieur

**Ouvrages techniques**

Bloch J.	Fingerübungen für Violine op. 16	EMB	2
Cohen M.	Technique takes off, intermediate studies	Faber	1,2
Conius J.	Doppelgriff-Etüden	EMB	2,3
Crickboom M.	Études	Schott/Bruce	2,3
Dancla Ch.	School of velocity op. 74	C.Fischer	2,3
Daniel Raoul	L'Art du démanché	Combre	2,3
Dont J.	Etudes op.37	IMC, EMB	2,3
Dont J.	Gradus ad parnassum op.38	EMB	1,2
Doukan P.	L'École du violon (Vol 2-5), Etudes	Billaudot	2
Eberhardt G.	Lagenschule op. 100	Heinrichshofen	2,3
Eberhardt S.	Absolute Treffsicherheit auf der Violine	Oertel J.	2,3
Fiorillo F.	Etudes	Peters	2,3
Flesch C.	Gammes	Ries & Erler, C.Fischer	2,3,4
Kahls H.	Das Lagenspiel auf der Violine op. 19	Hofmeister	1,2,3
Hofmann R.	Melodische Doppelgriff-Etüden op. 96	Zimmermann	2,3
Kayser H.E.	Etudes	Peters	1,2
Kreutzer R.	Etudes	Peters, IMC, EMB, Hug	2,3,4
Krier Cl.	Etudes des positions	Ed. Auteur	1,2
Krier. Cl.	Gammes et arpèges, Systèmes Galamian, Rodionov, Conservatoire de Luxembourg	Ed. Auteur	2,3
Mazas J.F.	Etudes spéciales op.36,1	Peters, IMC	2,3
Mazas J.F.	Etudes brillantes op.36,2	Peters, IMC	2,3
Metz L.	The positions Vol I – V	Broekmanns	2
Metz L.	24 Studies	Broekmanns	2
Polo E.	30 Studi a corde doppie	Ricordi	2,3
Sandor-Jardanyi	Méthode de violon	EMB	1,2
Schradiack H.	Schule der Violintechnik I	Cranz, C.Fischer	2,3
Sevcik O.	Bogentechnik Op. 2 Vol 1-2	Bosworth	2,3
Sevcik O.	Lagenwechsel-Vorstudien op.8	Bosworth	2,3
Sevcik O.	Triller-Vorstudien op.7	Bosworth	2,3
Suzuki	Violinschool vol 4--6	Summy-Birchard	2

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

Sitt H.	100 Étüden Vol 1-6	Schott	2
Sitt H.	50 tägliche Uebungen f. die linke Hand op. 98	Peters	2
Wohlfahrt Fr.	60 Étüden op. 45	Peters	1,2

**Littérature musicale**

Accolay J.B.	Concertino la mineur	Schott, IMC	2
Ameller A.	Prélude et danse	Billaudot	2
Bach J.S.	Concerto pour violon la mineur	Bärenreiter Urtext, Peters	2
Brahms J.	Wiegenlied op. 49,4	Schott	1,2
Brahms J.	Ungarische Tänze arr. Klengel	Peters	2,3
Clérembault N.	Prélude et allegro en sol, arr. Dandelot	Eschig	2
Corelli A.	12 Sonaten op. 5 Bd I	Schott	2,3
Corelli A.	12 Sonaten op. 5 Bd II	Schott	2
Corelli A.	Sarabande et allegretto, arr. Kreisler	Schott	2
Dall'Abaco E.F.	6 Sonaten für Violine und BC	Schott	2
Dancla Ch.	Airs variés op. 118	Schott	2
Dancla Ch.	Airs variés op. 89	C.Fischer, Schott	2
Dancla Ch.	Solos de concertos, rév. R.Daniel	Combre	2
Drdla F.	Concertino op. 225	Bosworth	2
Dvorak A.	Two Waltzes op. 54 Nos 1,4	Masters Music Publ.	2
Dvorak A.	Humoreske	Schott	2,3
Dvorak A.	Sonatine op. 100 pour violon et piano	IMC, Henle, B&H,	2,3
Dvorak A.	Slowakische Volkslieder op. 46, 1-4	Bärenreiter/Supraphone	2,3
Elgar E.	Salut d'amour	Schott	2,3
Espejo C.	2 pièces dans le style ancien	Lemoine	2
De Fesch W.	3 leichte Sonaten	Schott	1,2
Fiocco J.H.	Allegro	Schott	2,3
Gallois Montbrun R.	1er solo de concert	Leduc	2
Gallois Montbrun R.	3e solo de concert	Leduc	2
Gallois Montbrun R.	4e solo de concert	Leduc	2
Gallois Montbrun R.	5e solo de concert	Leduc	2
Gallois Montbrun R.	7e solo de concerto	Leduc	2,3
Gallois Montbrun R.	8e solo de concert	Leduc	2,3
Händel G.F	6 Sonaten für Violine und bezifferten Bass	Bärenreiter	2,3
Haydn J.	Concerto pour violon sol majeur	Peters, Henle	2,3
Jansa L.	Concertino en ré majeur op. 54	Eulenburg	2

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

Jolivet A.	Grave et gigue	Leduc	2
Joplin S. arr. Heger	Let's rag... 10 Ragtimes	Ed. Noetzel	1,2
Kabalevski D.	Albumstücke	Peters	1,2
Kreisler F.	Album version simplifiée de pièces choisies	Foley	1,2
Kreisler F.	Marche miniature	Schott	1,2
Kreisler F.	Chanson Louis XIII et pavane	Schott	2
Kreisler F.	Rondino sur un thème de Beethoven	Schott	2,3
Kreisler F.	Sicilienne et Rigaudon dans le style de Francoeur	Schott	2,3
Kreisler F.	Tempo di Menuetto	Schott	2
Kreisler F.	Menuett dans le style d' A. Porpora	Schott	2
Kreisler F.	Grave dans le style de W.F. Bach	Schott	2,3
Kreisler F.	Preghiera dans le style de Martini	Schott	2,3
Kreisler F.	Scherzo dans le style de Dittersdorf	Schott	2
Kreisler F.	Andantino dans le style de Martini	Schott	2
Kreisler F.	Allegretto dans le style de Bocherini	Schott	2
Kreutzer R.	Concerto No 1 sol majeur, rév. Catherine	Leduc	2
Kreutzer R.	Concerto No 7 La majeur, rév. Catherine	Leduc	2
Kreutzer R.	Concerto No 9 mi mineur, rév. Catherine	Leduc	2
Kreutzer R.	Concerto No 13 ré majeur	Peters	2,3
Martini B.	Sonatine pour violon et piano	Bärenreiter	2
Mozart W.A.	Jugendsonaten	Bärenreiter	2,3
Mozart W.A.	Kleines Konzert	Peters	1,2
Mozart W.A.	Die Hochzeit des Figaro: nach einer Ausgabe von 1792 für 2 Violinen	UE	1,2,3
Mozart W.A.	Die Zauberflöte: nach einer Ausgabe von 1792 für 2 Violinen	UE	1,2,3
Nardini P.	Concerto en mi mineur	Ricordi	2
Pepusch J.C.	6 Kammersonaten für Violine und BC	Schott	2
Rieding O.	Concertino en la mineur op. 21 "In ungarischer Weise"	Bosworth	2
Rieding O.	Concertino en sol majeur op. 24	Bosworth	2
Rieding O.	Concertino en ré majeur op. 25	Bosworth	2
Seitz F.	Concerto en ré majeur op. 15	Bosworth	2
Seitz F.	Concerto en sol mineur op. 12	Bosworth	2
Shostakovich D.	Albumstücke / Pieces for medium and advanced level arr. Fotunatov	Peters/Masters M. Publ.	2,3
Stamitz A.	Violinkonzert in G-Dur	Hug	2
Sugar R.	Concertino	EMB	1,2

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

Tchaikovsky P.	Andante cantabile, arr. Kreisler	Schott	2
Telemann G.Ph	Concerto pour violon sol majeur	Amadeus	2
Telemann G.Ph.	Sonaten für Violine und BC	Schott	2
Telemann G.Ph.	Sonatinen für Violine und BC	Schott	2
Tessarini C.	Concerto pour violon ré majeur	Kunzelmann	2
Vanhal J.	3 Sonaten op. 30	Doblinger	2
Viotti G.B.	Concerto No 12 si b majeur, arr. Catherine	Leduc	2
Viotti G.B.	Concerto No 13 la majeur, arr. Catherine	Leduc	2
Viotti G.B.	Concerto No 23 sol majeur	Leduc/Catherine, Peters	2
Viotti G.B.	Concerto No 24 si mineur, arr. Catherine	Leduc	2
Vivaldi A.	Sonaten für Violine und BC	Schott	2
Vivaldi A.	Concerto pour violon sol mineur	Schott	2

**Recueils**

Baroque Violin Pieces	ABRSM publ.	2
Le violon contemporain vol I -II	Billaudot	1,2
Universal Geigen Album II -III	UE	1,2
Celebri pezzi classici, transcriptions faciles de 12 pièces célèbres	Ricordi	2
Le violon classique vol 4	Billaudot	2
Leichte Sonaten altfranzösischer Meister	Schott	2
Musik für Violine	EMB	1,2

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'utilisateur peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

\* 10 ANS AVEC LE VIOLON, catalogue raisonné proposé par Pierre Doukan, Nicolas Fromageot, Jean Lenert et publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette – Paris 1992; ISBN 2-906460-27-3.

voir sections suivantes: 4 & 5; 6

\* LEHRPLAN VIOLINE, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg - 1992; ISBN 3 7649 3511 1.

voir sections suivantes: Mittelstufe I

\* VADEMECUM VOOR VIOOL EN ALTVIOOL proposé par Louis Metz et publié par Broekmans & Van Poppel - Amsterdam 1978

voir sections suivantes: Trap IIA, IIB, IIC; Trap III



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Violon

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Le troisième cycle prolonge et approfondit les acquis des cycles précédents, dans le but d'une pratique autonome.
2. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul.
3. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
4. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions (cf. : Carl Flesch-Skalensystem); Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques; Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
5. Acquérir des techniques instrumentales contemporaines.
6. Jouer de mémoire.
7. Interpréter à première vue.
8. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
9. Analyser le répertoire étudié.
10. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
11. S'exprimer et se produire en public.
12. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée») lors d'une production musicale publique.
13. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
14. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement d'un pool d'études déterminées au niveau national, 1 étude peut être remplacée par deux mouvements (lent et vif) d'une fantaisie pour violon seul de Georg Philip Telemann

**Détails d'exécution :**

Gammes :

Etendue: trois octaves

Tempo: noire = 76

Détaché: noires, croches, triolets de croches, double-croches

Lié: par 8, toute montée, toute descente

Spiccato: sans répétition de notes (sauf éventuellement fondamentale)

Arpèges :

Détaché, liaisons par 3, 9

5 arpèges : accord parfait mineur, accord parfait majeur, accord de sixte majeure, accord de quarte et sixte majeure, accord de quarte et sixte mineure

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux de style et de caractère différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente son programme de mémoire (le morceau imposé peut le cas échéant faire exception).

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

<b>Fiorillo, Federico</b>	Etude no. 11 ré maj.	noire = 92
<b>Fiorillo, Federico</b>	Etude no. 28 ré maj.	noire = 108
<b>Kreutzer, Rodolphe</b>	Etude no. 12 la min.	noire = 108
<b>Kreutzer, Rodolphe</b>	Etude no. 13 la maj.	noire = 92
<b>Mazas, Jacques Féréol</b>	Etude no 29, spiccato In : Etudes spéciales op. 36	noire = 108
<b>Vieuxtemps, Henri</b>	Etude no. 14 mi maj. In : 32 Etudes op.48	noire = 72



**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division moyenne***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Concertos**

<b>Bach, Johann Sebastian</b>	Concerto no. 2 mi maj. 1 <sup>er</sup> mvt
<b>De Bériot, Charles</b>	Concerto no. 9 la min. 1 <sup>er</sup> mvt
<b>Kabalevsky, Dimitri</b>	Concerto pour violon, 1 <sup>er</sup> mvt
<b>Viotti, Giovanni Battista</b>	Concerto no. 22 la min. 1 <sup>er</sup> mvt

**Sonates**

<b>Dvorak, Antonin</b>	Sonatine
<b>Händel, Georg Friedrich</b>	Sonate no. 4 ré maj.
<b>Schubert, Franz</b>	Sonatine no. 3 sol min.
<b>Veracini, Francesco Maria</b>	Sonate mi min.

**Gammes**

Gammes simples:	Majeures: mi, fa, si
	Mineures : do#, ré, sol # (mélodique)

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Division moyenne***CATALOGUE GENERAL**

répartition suivant cycle 1, 2, 3, 4

1=cycle 1, 2=cycle 2, 3=cycle moyen et moyen spécialisé, 4=supérieur

**Ouvrages techniques**

Bériot Ch. de	The First Thirty Concert Studies	Schirmer	3
Campagnoli B.	7 Divertimenti	Peters	3
Capet L.	La technique supérieure de l'archet	Salabert	3,4
Crickboom M.	Les maîtres du violon	Schott	3
Dancla Ch.	Etudes brillantes	Peters	3
Dont J.	Etudes op. 35	Peters, IMC	3,4
Dont J.	Etudes op. 37	Peters, IMC	2,3
Doukan P.	L'École du violon	Billaudot	2,3,4
Dounis D.	The Artist's Technique of Violin Playing	Fischer	3,4
Fiorillo F.	36 Etüden	Peters	2,3
Flesch C.	Das Skalensystem	Ries und Erler	2,3,4
Galamian I / Neumann	Contemporary Violin-Technique	Galaxy	3,4
Gaviniès P.	24 Matinéés	Peters	3,4
Ghestem J.	Approche de la musique contemporaine	Billaudot	3,4
Gilels L.	Tägliche Übungen für den Geiger	Sikorski	3,4
Kreutzer R.	42 Etüden	IMC, Schott	3,4
Lipizer R.	La tecnica superiore del violino	Ricordi	3,4
Markov A.	Violin Technique	Schirmer	3,4
Martinu B.	Rhythmische Etüden	Schott	2,3
Ozim I.	Pro Musica Nova	Breitkopf	3,4
Polo E.	Trenti studi a doppie corde	Ricordi	2,3
Ricci R.	Left Hand Violin Technique	Schirmer	3,4
Rode P.	24 Caprices	IMC, Schott, Peters	3,4
Rode P.	Etüden	Peters	3
Sauzay E.	Études harmoniques	Billaudot	3,4
Schradiack H.	Violin-Technik	Cranz	2,3,4
Sevcik O.	Bogen-Technik op. 2	Bosworth	2,3
Sevcik O.	Doppelgriff-Vorstudien op. 9	Bosworth	2,3
Sevcik O.	Lagenwechsel-Vorstudien op. 8	Bosworth	2,3

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division moyenne*

Sevcik O.	Violin-Technik op.1	Bosworth	2,3
Sitt H.	100 Etüden Bd 5	Schott	2,3
Vieuxtemps H.	32 Etüden op. 48	Musica Budapest	3
Vieuxtemps H.	6 Konzert-Etüden	Peters	3,4
Wieniawski H.	Études-caprices op.18	IMC, Peters	3,4

**Littérature musicale**

Albeniz I.	Three Spanish Dances vl et piano	MM Publications	3,4
Albeniz/Kreisler	Danse espagnole vl et piano	Schott	3
Albeniz/Kreisler	Tango vl et piano	Schott	3,4
Bach J.S.	Concerto pour violon mi maj.	Bärenreiter/Urtext	3
Bach J.S.	Sonaten und Partiten VI solo	Henle, Bärenreiter Urtext	3,4
Bach J.S.	Sonates 1-3	Urtext Bärenreiter	3,4
Bach J.S.	Sonates 4-6	Urtext Bärenreiter	3,4
Barber S.	Concerto for violin	Schirmer	3,4
Bartok B./Gertler	Sonatine vl et piano	Musica Budapest	3
Bartok B./Szekely	Rumänische Volkstänze vl et piano	UE	3,4
Beethoven L.v.	Romances op.50,op.60	Henle Urtext	3,4
Beethoven L.v.	Sonates pour violon et piano	Henle, IMC	3,4
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 6 op. 70 la maj.	Schott	3
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 7 sol majeur	Peters	3
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 8 op. 99 ré maj.	Peters	3
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 9 la mineur	Peters	3
Beriot Ch. de	Scène de ballet op. 100	Schott	3
Bériot Ch. de	The First Thirty Concert Studies	Schirmer	3
Boulanger Lili	Two Pieces vl et piano	MM Publ.	3
Brahms J.	Danse hongroise No 17 vers. simplifiée Cl. Krier	Joachim/ Cl.Krier	2,3
Brahms J.	Walzer A-Dur vl et piano	Schott	3
Brahms J./Joachim	Danses hongroises vl et piano	Billaudot, C.Fischer	3,4
Brahms J./Klengel	Danses hongroises vl et piano	Peters	2,3
Bruch M.	Concerto No 1 pour violon et orchestre		3,4
Casadesus M./ Mozart	Concerto ré maj. Adalaïde	Schott	3
Chaminade C.	Trois morceaux op. 31 vl et piano	MM. Publ.	3,4
Conus J./Galamian	Concerto pour violon	IMC	3,4
Dittersdorf K.D.	Concerto en do majeur	Noetzel	3

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division moyenne*

Dvorak A.	Humoreske	Schott	3
Dvorak A.	Romantische Stücke op. 75 vl et piano	Simrock	3
Dvorak A.	Slowakische Volkstänze op 46, 1-4 vl et piano	Bärenreiter/Supraphon	3
Dvorak A.	Sonatine op. 100 pour violon et piano		2,3
Dvorak A./Kreisler	Danse slave No 3 sol majeur vl et piano	Schott	3,4
Dvorak A./Kreisler	Fantaisie slave vl et piano	Schott	3,4
Dvorak A./Kreisler F.	Danse slave mi min. vl et piano	Schott	3,4
Elgar E.	Salut d'amour vl et piano	Hinrichsen	2,3
Falla M. de/Dushkin	Suite populaire espagnole vl et piano	Chester	3
Falla M. de/Kochanski	Arrangements de "El Amor Brujo" vl et piano	Chester	3,4
Falla M. de/Kreisler F.	Danse espanole vl et piano	Schott	3,4
Fauré G.	Sicilienne vl et piano	Leduc	2,3
Feldbusch E.	Rythmes vl et piano	Andel	3
Fiocco J.H.	Allegro vl et piano	Schott	2,3
Gallois Montbrun R.	7e solo de concerto	Leduc	3
Gallois Montbrun R.	8e solo de concert	Leduc	3
Gershwin/Heifetz	3 pieces from Porgy and Bess vl et piano	Chappell	3,4
Glazounov A.	Meditation op. 32	Belaieff, Fischer	3,4
Glazounov A.	Mélodie arabe	Schott	3
Gluck/Kreisler F.	Melodie extr. Orfée et Euridice vl et piano	Schott	3
Godowsky L.	Serenade espagnole	Bosworth	3
Granados/Kreisler F.	Danse espagnole vl et piano	Schott	3,4
Händel G.F	6 Sonaten für Violine und bezifferten Baß	Bärenreiter-Urtext	2,3
Haydn J.	Concerto pour violon do majeur	Henle	3
Haydn J.	Concerto pour violon la majeur	Henle	3
Haydn J.	Concerto pour violon sol maj.	Peters, Henle	2,3
Jongen J.	Serenata op. 89 bis	CeBeDem	3
Joplin S/Perlman	6 Ragtimes for violin vl et piano	Fischer	3,4
Kabalevski D.	Concerto pour violon	Sikorski	3
Kreisler F.	Tambourin chinois vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Caprice viennois vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Liebesfreud vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Liebesleid vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Prélude et allegro ds style de G. Pugnani vl et piano	Schott	3
Kreisler F.	Rondino sur un thème de Beethoven vl et piano	Schott	3
Kreisler F.	Schön Rosmarin vl et piano	Schott	3

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division moyenne*

Kreisler F.	Sicilienne et Rigaudon ds style de Francoeur	Schott	2,3
Kreisler F.	Tambourin chinois vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Variations sur un th. de Corelli vl et piano	Schott	3,4
Kreutzer R.	Concerto No 13 ré maj.	Peters	3
Kreutzer R.	Concerto No 19 ré min.	Schott/BruX	3
Lalo E.	Symphonie espagnole	Durand	3,4
Lutoslavski W.	Recitativo e arioso vl et piano	Chester	3,4
Martinu B.	7 Arabesques vl et piano	Salabert	3
Martinu B.	Five Madrigal Stanzas vl et piano	Schirmer	3
Martinu B.	Sonate pour violon et piano (No2)	Salabert	3,4
Martinu B.	Sonatine pour violon et piano	Bärenreiter	2,3
Mendelssohn F.	Concerto en ré min p. violon et cordes	Peters	3
Mendelssohn F.	Concerto mi min. op.64		3,4
Milhaud D.	Sonate No 2 pour violon et piano	Durand	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 1 si b maj	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 2 ré maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 3 sol maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 4 ré maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 5 la maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Die Hochzeit des Figaro: nach einer Ausgabe von 1792 für 2 Violinen	UE	2,3
Mozart W.A.	Die Zauberflöte: nach einer Ausgabe von 1792 für 2 Violinen	UE	2,3
Mozart W.A.	Sonaten für Violine und Klavier	Henle Urtext	3,4
Mozart/Kreisler F.	Rondo aus der Haffner-Serenade vl et piano	Schott	3,4
Novacek O.	Perpetuum mobile vl et piano	Peters	3,4
Paganini N.	Cantabile vl et piano (guitare)	Zimmermann	3,4
Penderecki K.	Miniatures vl et piano	PWM, Boosey & Hawkes	3,4
Penderecki K.	Sonate pour violon et piano	Schott	3,4
Prokofiev S./Heifetz	Marche de "L'amour des trois oranges" op.12,1	Fischer	3,4
Rachmaninov S.	Vocalise vl et piano	IMC	3
Respighi O.	Concerto gregoriano	Ricordi	3,4
Ries F.	Perpetuum mobile vl et piano	Erlcr	3,4
Rimsky-Korsakov N /Heifetz	Vol du bourdon vl et piano	Fischer	3,4
Rode P.	Concerto No 1 en ré mineur	Leduc/Catherine	3

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division moyenne*

Rode P.	Concerto No 4 en la majeur	Leduc/Catherine	3
Rode P.	Concerto No 8 en mi mineur	Leduc/Catherine	3
Saint-Saëns C.	Concerto No 3 en si mineur	Durand	3,4
Sarasate P. de	Romance andalouse op.22,1 vl et piano	Schott	3,4
Schubert F.	Sonatinen vl et piano	Henle	3
Schumann R.	Fünf Stücke im Volkston	Breitkopf	3
Shostakovich /Fortunatov	Albumstücke/Pieces for medium and advanced level Peters/Masters M. Publ.		2,3
Sibelius J.	Auf der Heide Op. 115,1 vl et piano	Breitkopf	2,3
Suk J.	Vier Stücke vl et piano	Simrock	3,4
Tartini G.	Sonaten f. Violine und BC	UE	3,4
Tchaikovski P.	Three pieces op. 42 vl et piano	IMC/Galamian	3,4
Telemann G.Ph.	Fantaisies pour violon seul.	BA Urtext	3
Turina J.	Sonate No 2 ( S.espagnola) vl et piano	Salabert	3,4
Van Rossum F.	Graffiti vl et piano	Billaudot	3
Veracini C.M.	Sonate mi min. vl et BC	David Hohe Schule...	3
Viotti G.B.	Concerto No 19 sol mineur vl et piano	Leduc/Catherine	3
Viotti G.B.	Concerto No 22 la mineur vl et piano	Leduc/Catherine	3
Viotti G.B.	Concerto No 28 la mineur	Leduc/Catherine	3
Viotti G.B.	Concerto No 29 mi mineur vl et piano	Leduc/Catherine	3
Vitali T.	Chaconne vl et piano		3,4
Wieniawski H.	Concerto No 2 pour violon et orchestre	IMC	3,4
Wieniawski H.	Kuyawiak vl et piano	Schott	3
Wieniawski H.	Légende op. 17 vl et piano	Musica Budapest	3
Wieniawski H.	Mazurkas op.12,19 vl et piano	Peters, Billaudot	3
Wieniawski H.	Obertass, Mazurka vl et piano	Schott	3
Wieniawski H./Kreisler	Caprice la min. vl et piano	Schott	3,4

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'utilisateur peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

\* 10 ANS AVEC LE VIOLON, catalogue raisonné proposé par Pierre Doukan, Nicolas Fromageot, Jean Lenert et publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette – Paris 1992; ISBN 2-906460-27-3.

voir sections suivantes: 6 & 7 (3); 8 & 9 (3, 4); 10 (4)

\* LEHRPLAN VIOLINE, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg - 1992; ISBN 3 7649 3511 1.

voir sections suivantes: Mittelstufe 2 (3); Oberstufe (3,4)

\* VADEMECUM VOOR VIOOL EN ALTVIOOL proposé par Louis Metz et publié par Broekmans & Van Poppel - Amsterdam 1978

voir sections suivantes: Trap III C (3); IV A (3); IV B, C (3,4)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Violon

Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Pour certains élèves, le cycle 3, moyen spécialisé, est une étape vers les études supérieures et la professionnalisation ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer à l'enseignement supérieur. L'accès au cycle 3 moyen spécialisé est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve.
2. L'objectif du cycle spécialisé porte sur les mêmes contenus que le 3<sup>e</sup> cycle moyen, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Jouer, en outre, des répertoires donnant accès à l'enseignement supérieur, en particulier ceux qui exigent virtuosité et résistance-endurance.
4. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul.
5. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
6. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions (cf. : Carl Flesch-Skalensystem) ;  
Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques ;  
Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
7. Connaître et utiliser des techniques instrumentales contemporaines.
8. Jouer de mémoire.
9. Interpréter à première vue.
10. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
11. Analyser le répertoire étudié.
12. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles .
13. S'exprimer et se produire en public.
14. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée») lors d'une production musicale publique.
15. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
16. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
17. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée; pour le futur professionnel, jouant d'un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
18. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.



**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures, 1 gamme en double-cordes choisies par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement d'un pool de 6 études déterminées au niveau national, 2 mouvements (lent, vif) dont un en double-cordes d'une sonate ou partita de J.S.Bach.

**Détails d'exécution :**

## Gammes

Étendue:	trois octaves; gamme en double-cordes (tierces, sixtes et octaves): deux octaves
Tempo:	noire = 80
Détaché:	noires, croches, triolets de croches, double-croches et sextolets de double-croches,
Lié:	par 8, lié toute montée, toute descente
Spiccato:	sans répétition de notes, sauf éventuellement fondamentale
Staccato:	en double-croches
Gamme en double-cordes:	lié par 2, 4

## Arpèges

Détaché, liaisons par 3, 9

7 arpèges : accord parfait mineur, accord parfait majeur, accord de sixte majeure, accord de quarte et sixte majeure, accord de quarte et sixte mineure, accord de septième dominante, accord de septième diminuée

**Epreuve publique :**

- 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif), la sonate de type chambriste ne doit pas obligatoirement être jouée de mémoire
- 1 mouvement rapide de concerto à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

<b>Kreutzer, Rodolphe</b>	No. 14 la majeur	noire = 100
	No. 34 ré majeur	noire = 88
	No. 37 fa mineur	noire = 92
<b>Rode, Pierre</b>	No. 2 la mineur	noire pointée = 76
	No. 5 ré majeur	noire = 72
	No. 24 ré mineur	noire = 104

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix****Concertos**

<b>Barber, Samuel</b>	Concerto pour violon, 1er mvt.
<b>Bruch, Max</b>	Concerto no. 1 en sol mineur 1er mvt.
<b>Haydn, Joseph</b>	Concerto en do majeur, 1er mvt.
<b>Kabalevsky, Dimitri</b>	Concerto pour violon, 1er mvt.
<b>Mendelssohn, Felix</b>	Concerto en mi mineur op. 64, 1er mvt.

**Sonates**

<b>Beethoven, Ludwig van</b>	Sonate no. 4 en la mineur
<b>Martinu, Bohuslav</b>	Sonate no. 2
<b>Schumann-Dietrich-Brahms</b>	Sonate FAE
<b>Schubert, Franz</b>	Sonatine no. 2 en la mineur

**Gammes**

Gammes simples :	Majeures: mi, si, fa, la b, ré b, sol b Mineures: fa#, do#, sol#, re, fa, sib (mélodique)
Gammes en double-cordes	Majeures: do, sol, ré, la, si b, mi b

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***CATALOGUE GENERAL**

répartition suivant cycle 1, 2, 3, 4

1=cycle 1, 2=cycle 2, 3=cycle moyen et moyen spécialisé, 4=supérieur

**Ouvrages techniques**

Bériot Ch. de	The First Thirty Concert Studies	Schirmer	3
Campagnoli B.	7 Divertimenti	Peters	3
Capet L.	La technique supérieure de l'archet	Salabert	3,4
Crickboom M.	Les maîtres du violon	Schott	3
Dancla Ch.	Etudes brillantes	Peters	3
Dont J.	Etudes op. 35	Peters, IMC	3,4
Dont J.	Etudes op. 37	Peters, IMC	2,3
Doukan P.	L'École du violon	Billaudot	2,3,4
Dounis D.	The Artist's Technique of Violin Playing	Fischer	3,4
Fiorillo F.	36 Etüden	Peters	2,3
Flesch C.	Das Skalensystem	Ries und Erlen	2,3,4
Galamian I / Neumann	Contemporary Violin-Technique	Galaxy	3,4
Gaviniès P.	24 Matinées	Peters	3,4
Ghestem J.	Approche de la musique contemporaine	Billaudot	3,4
Gilels L.	Tägliche Übungen für den Geiger	Sikorski	3,4
Kreutzer R.	42 Etüden	IMC, Schott	3,4
Lipizer R.	La technica superiore del violino	Ricordi	3,4
Markov A.	Violin Technique	Schirmer	3,4
Martinu B.	Rhythmische Etüden	Schott	2,3
Ozim I.	Pro Musica Nova	Breitkopf	3,4
Polo E.	Trenti studi a doppie corde	Ricordi	2,3
Ricci R.	Left Hand Violin Technique	Schirmer	3,4
Rode P.	24 Caprices	IMC, Schott, Peters	3,4
Rode P.	Etüden	Peters	3
Sauzay E.	Études harmoniques	Billaudot	3,4
Schradiack H.	Violin-Technik	Cranz	2,3,4
Sevcik O.	Bogen-Technik op. 2	Bosworth	2,3
Sevcik O.	Doppelgriff-Vorstudien op. 9	Bosworth	2,3
Sevcik O.	Lagenwechsel-Vorstudien op. 8	Bosworth	2,3

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

Sevcik O.	Violin-Technik op.1	Bosworth	2,3
Sitt H.	100 Etüden Bd 5	Schott	2,3
Vieuxtemps H.	32 Etüden op. 48	Musica Budapest	3
Vieuxtemps H.	6 Konzert-Etüden	Peters	3,4
Wieniawski H.	Études-caprices op.18	IMC, Peters	3,4

**Littérature musicale**

Albeniz I.	Three Spanish Dances vl et piano	MM Publications	3,4
Albeniz/Kreisler	Danse espagnole vl et piano	Schott	3
Albeniz/Kreisler	Tango vl et piano	Schott	3,4
Bach J.S.	Concerto pour violon mi maj.	Bärenreiter/Urtext	3
Bach J.S.	Sonaten und Partiten VI solo	Henle, Bärenreiter Urtext	3,4
Bach J.S.	Sonates 1-3	Urtext Bärenreiter	3,4
Bach J.S.	Sonates 4-6	Urtext Bärenreiter	3,4
Barber S.	Concerto for violin	Schirmer	3,4
Bartok B./Gertler	Sonatine vl et piano	Musica Budapest	3
Bartok B./Szekely	Rumänische Volkstänze vl et piano	UE	3,4
Beethoven L.v.	Romances op.50,op.60	Henle Urtext	3,4
Beethoven L.v.	Sonates pour violon et piano	Henle, IMC	3,4
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 6 op. 70 la maj.	Schott	3
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 7 sol majeur	Peters	3
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 8 op. 99 ré maj.	Peters	3
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 9 la mineur	Peters	3
Beriot Ch. de	Scène de ballet op. 100	Schott	3
Bériot Ch. de	The First Thirty Concert Studies	Schirmer	3
Boulanger Lili	Two Pieces vl et piano	MM Publ.	3
Brahms J.	Danse hongroise No 17 vers. simplifiée Cl. Krier	Joachim/ Cl.Krier	2,3
Brahms J.	Walzer A-Dur vl et piano	Schott	3
Brahms J./Joachim	Danses hongroises vl et piano	Billaudot, C.Fischer	3,4
Brahms J./Klengel	Danses hongroises vl et piano	Peters	2,3
Bruch M.	Concerto No 1 pour violon et orchestre		3,4
Casadesus M./ Mozart	Concerto ré maj. Adalaïde	Schott	3
Chaminade C.	Trois morceaux op. 31 vl et piano	MM. Publ.	3,4
Conus J./Galamian	Concerto pour violon	IMC	3,4
Dittersdorf K.D.	Concerto en do majeur	Noetzel	3
Dvorak A.	Humoreske	Schott	3

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

Dvorak A.	Romantische Stücke op. 75 vl et piano	Simrock	3
Dvorak A.	Slowakische Volkstänze op 46, 1-4 vl et piano	Bärenreiter/Supraphon	3
Dvorak A.	Sonatine op. 100 pour violon et piano		2,3
Dvorak A./Kreisler	Danse slave No 3 sol majeur vl et piano	Schott	3,4
Dvorak A./Kreisler	Fantaisie slave vl et piano	Schott	3,4
Dvorak A./Kreisler F.	Danse slave mi min. vl et piano	Schott	3,4
Elgar E.	Salut d'amour vl et piano	Hinrichsen	2,3
Falla M. de/Dushkin	Suite populaire espagnole vl et piano	Chester	3
Falla M. de/Kochanski	Arrangements de "El Amor Brujo" vl et piano	Chester	3,4
Falla M. de/Kreisler F.	Danse espagnole vl et piano	Schott	3,4
Fauré G.	Sicilienne vl et piano	Leduc	2,3
Feldbusch E.	Rythmes vl et piano	Andel	3
Fiocco J.H.	Allegro vl et piano	Schott	2,3
Gallois Montbrun R.	7e solo de concerto	Leduc	3
Gallois Montbrun R.	8e solo de concert	Leduc	3
Gershwin/Heifetz	3 pieces from Porgy and Bess vl et piano	Chappell	3,4
Glazounov A.	Meditation op. 32	Belaieff, Fischer	3,4
Glazounov A.	Mélodie arabe	Schott	3
Gluck/Kreisler F.	Melodie extr. Orfée et Euridice vl et piano	Schott	3
Godowsky L.	Serenade espagnole	Bosworth	3
Granados/Kreisler F.	Danse espagnole vl et piano	Schott	3,4
Händel G.F	6 Sonaten für Violine und bezifferten Baß	Bärenreiter-Urtext	2,3
Haydn J.	Concerto pour violon do majeur	Henle	3
Haydn J.	Concerto pour violon la majeur	Henle	3
Haydn J.	Concerto pour violon sol maj.	Peters, Henle	2,3
Jongen J.	Serenata op. 89 bis	CeBeDem	3
Joplin S/Perlman	6 Ragtimes for violin vl et piano	Fischer	3,4
Kabalevski D.	Concerto pour violon	Sikorski	3
Kreisler F	Tambourin chinois vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Caprice viennois vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Liebesfreud vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Liebesleid vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Prélude et allegro ds style de G. Pugnani vl et piano	Schott	3
Kreisler F.	Rondino sur un thème de Beethoven vl et piano	Schott	3
Kreisler F.	Schön Rosmarin vl et piano	Schott	3
Kreisler F.	Sicilienne et Rigaudon ds style de Francoeur	Schott	2,3

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)**

*Violon division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

Kreisler F.	Tambourin chinois vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Variations sur un th. de Corelli vl et piano	Schott	3,4
Kreutzer R.	Concerto No 13 ré maj.	Peters	3
Kreutzer R.	Concerto No 19 ré min.	Schott/BruX	3
Lalo E.	Symphonie espagnole	Durand	3,4
Lutoslavski W.	Recitativo e arioso vl et piano	Chester	3,4
Martinu B.	7 Arabesques vl et piano	Salabert	3
Martinu B.	Five Madrigal Stanzas vl et piano	Schirmer	3
Martinu B.	Sonate pour violon et piano (No2)	Salabert	3,4
Martinu B.	Sonatine pour violon et piano	Bärenreiter	2,3
Mendelssohn F.	Concerto en ré min p. violon et cordes	Peters	3
Mendelssohn F.	Concerto mi min. op.64		3,4
Milhaud D.	Sonate No 2 pour violon et piano	Durand	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 1 si b maj	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 2 ré maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 3 sol maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 4 ré maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 5 la maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Die Hochzeit des Figaro: nach einer Ausgabe von 1792 für 2Violinen	UE	2,3
Mozart W.A.	Die Zauberflöte: nach einer Ausgabe von 1792 für 2Violinen	UE	2,3
Mozart W.A.	Sonaten für Violine und Klavier	Henle Urtext	3,4
Mozart/Kreisler F.	Rondo aus der Haffner-Serenade vl et piano	Schott	3,4
Novacek O.	Perpetuum mobile vl et piano	Peters	3,4
Paganini N.	Cantabile vl et piano (guitare)	Zimmermann	3,4
Penderecki K.	Miniatures vl et piano	PWM, Boosey & Hawkes	3,4
Penderecki K.	Sonate pour violon et piano	Schott	3,4
Prokofiev S./Heifetz	Marche de "L'amour des trois oranges" op.12,1	Fischer	3,4
Rachmaninov S.	Vocalise vl et piano	IMC	3
Respighi O.	Concerto gregoriano	Ricordi	3,4
Ries F.	Perpetuum mobile vl et piano	Erler	3,4
Rimsky-Korsakov N /Heifetz	Vol du bourdon vl et piano	Fischer	3,4
Rode P.	Concerto No 1 en ré mineur	Leduc/Catherine	3
Rode P.	Concerto No 4 en la majeur	Leduc/Catherine	3

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

Rode P.	Concerto No 8 en mi mineur	Leduc/Catherine	3
Saint-Saëns C.	Concerto No 3 en si mineur	Durand	3,4
Sarasate P. de	Romance andalouse op.22,1 vl et piano	Schott	3,4
Schubert F.	Sonatinen vl et piano	Henle	3
Schumann R.	Fünf Stücke im Volkston	Breitkopf	3
Shostakovich /Fortunatov	Albumstücke/Pieces for medium and advanced level Peters/Masters M. Publ.		2,3
Sibelius J.	Auf der Heide Op. 115,1 vl et piano	Breitkopf	2,3
Suk J.	Vier Stücke vl et piano	Simrock	3,4
Tartini G.	Sonaten f. Violine und BC	UE	3,4
Tchaikovski P.	Three pieces op. 42 vl et piano	IMC/Galamian	3,4
Telemann G.Ph.	Fantaisies pour violon seul.	BA Urtext	3
Turina J.	Sonate No 2 ( S.espagnola) vl et piano	Salabert	3,4
Van Rossum F.	Graffiti vl et piano	Billaudot	3
Veracini C.M.	Sonate mi min. vl et BC	David Hohe Schule...	3
Viotti G.B.	Concerto No 19 sol mineur vl et piano	Leduc/Catherine	3
Viotti G.B.	Concerto No 22 la mineur vl et piano	Leduc/Catherine	3
Viotti G.B.	Concerto No 28 la mineur	Leduc/Catherine	3
Viotti G.B.	Concerto No 29 mi mineur vl et piano	Leduc/Catherine	3
Vitali T.	Chaconne vl et piano		3,4
Wieniawski H.	Concerto No 2 pour violon et orchestre	IMC	3,4
Wieniawski H.	Kuyawiak vl et piano	Schott	3
Wieniawski H.	Légende op. 17 vl et piano	Musica Budapest	3
Wieniawski H.	Mazurkas op.12,19 vl et piano	Peters, Billaudot	3
Wieniawski H.	Obertass, Mazurka vl et piano	Schott	3
Wieniawski H./Kreisler	Caprice la min. vl et piano	Schott	3,4

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'utilisateur peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

\* 10 ANS AVEC LE VIOLON, catalogue raisonné proposé par Pierre Doukan, Nicolas Fromageot, Jean Lenert et publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette – Paris 1992; ISBN 2-906460-27-3.

voir sections suivantes: 6 & 7 (3); 8 & 9 (3, 4); 10 (4)

\* LEHRPLAN VIOLINE, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg - 1992; ISBN 3 7649 3511 1.

voir sections suivantes: Mittelstufe 2 (3); Oberstufe (3,4)

\* VADEMECUM VOOR VIOOL EN ALTVIOOL proposé par Louis Metz et publié par Broekmans & Van Poppel - Amsterdam 1978

voir sections suivantes: Trap III C (3); IV A (3); IV B, C (3,4)





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Violon

Division supérieure

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division supérieure***COMPÉTENCES SOUHAITÉES**

1. Pour certains élèves, le cycle supérieur est le commencement d'études supérieures; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve. Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire.<sup>1)</sup>
2. L'objectif du cycle supérieur porte sur les mêmes contenus que le 3<sup>e</sup> cycle spécialisé. Visant les perspectives de l'enseignement universitaire et d'emploi, les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d'expression.
4. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
5. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
6. Analyser et comparer des interprétations différentes.
7. Analyser le répertoire étudié.
8. Lectures et interprétations à première vue.
9. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée; pour le futur professionnel, jouant un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
10. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

<sup>1)</sup> Voir loi du 28 avril 1998 portant e.a. harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal (art. 3 et 4)

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Epreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme d'une durée de 20 à 30 minutes comprenant:

- Un caprice de Paganini ou une étude de difficulté similaire au choix.
- Deux mouvements (lent, vif) extraits d'une sonate ou partita pour violon seul de J.S. Bach, dont un mouvement en double-cordes au choix.
- Une ou deux œuvres de styles et d'époques différents au choix, en fonction de la durée de la prestation.

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 45 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend :

- Une œuvre imposée au niveau national des 20<sup>e</sup> ou 21<sup>e</sup> siècles, de préférence après 1950,
- Une sonate pour violon et piano au choix (en entier ou 2 mvts., lent et vif). Sont exclues les sonates avec basse continue.
- Une ou deux œuvres au choix de l'élève, en fonction de la durée de la prestation.

Le programme est présenté en entier.

**Remarques:**

- Le programme des deux épreuves doit présenter des œuvres de styles et d'époques différents.
- Le candidat présente son programme de mémoire ; cependant pour une œuvre il peut se servir de la partition.
- Aucune œuvre ou partie d'œuvre présentée à l'épreuve d'admission ne peut être reprise au récital.

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division supérieure***CATALOGUE D'ŒUVRES**

répartition suivant cycle 1, 2, 3, 4

1=cycle 1, 2=cycle 2, 3=cycle moyen et moyen spécialisé, 4=supérieur

**Ouvrages techniques**

Bériot Ch. de	The First Thirty Concert Studies	Schirmer	3
Campagnoli B.	7 Divertimenti	Peters	3
Capet L.	La technique supérieure de l'archet	Salabert	3,4
Crickboom M.	Les maîtres du violon	Schott	3
Dancla Ch.	Etudes brillantes	Peters	3
Dont J.	Etudes op. 35	Peters, IMC	3,4
Dont J.	Etudes op. 37	Peters, IMC	2,3
Doukan P.	L'École du violon	Billaudot	2,3,4
Dounis D.	The Artist's Technique of Violin Playing	Fischer	3,4
Fiorillo F.	36 Etüden	Peters	2,3
Flesch C.	Das Skalensystem	Ries und Erler	2,3,4
Galamian I. / Neumann	Contemporary Violin-Technique	Galaxy	3,4
Gaviniès P.	24 Matinées	Peters	3,4
Ghestem J.	Approche de la musique contemporaine	Billaudot	3,4
Gilels L.	Tägliche Übungen für den Geiger	Sikorski	3,4
Kreutzer R.	42 Etüden	IMC, Schott	3,4
Lipizer R.	La technica superiore del violino	Ricordi	3,4
Markov A.	Violin Technique	Schirmer	3,4
Martini B.	Rhythmische Etüden	Schott	2,3
Ozim I.	Pro Musica Nova	Breitkopf	3,4
Polo E.	Trenti studi a doppia corde	Ricordi	2,3
Ricci R.	Left Hand Violin Technique	Schirmer	3,4
Rode P.	24 Caprices	IMC, Schott, Peters	3,4
Rode P.	Etüden	Peters	3
Sauzay E.	Études harmoniques	Billaudot	3,4
Schradiack H.	Violin-Technik	Cranz	2,3,4
Sevcik O.	Bogen-Technik op. 2	Bosworth	2,3
Sevcik O.	Doppelgriff-Vorstudien op. 9	Bosworth	2,3
Sevcik O.	Lagenwechsel-Vorstudien op. 8	Bosworth	2,3

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division supérieure*

Sevcik O.	Violin-Technik op.1	Bosworth	2,3
Sitt H.	100 Etüden Bd 5	Schott	2,3
Vieuxtemps H.	32 Etüden op. 48	Musica Budapest	3
Vieuxtemps H.	6 Konzert-Etüden	Peters	3,4
Wieniawski H.	Études-caprices op.18	IMC, Peters	3,4

**Littérature musicale**

Albeniz I.	Three Spanish Dances vl et piano	MM Publications	3,4
Albeniz/Kreisler	Danse espagnole vl et piano	Schott	3
Albeniz/Kreisler	Tango vl et piano	Schott	3,4
Bach J.S.	Concerto pour violon mi maj.	Bärenreiter/Urtext	3
Bach J.S.	Sonaten und Partiten VI solo	Henle, Bärenreiter Urtext	3,4
Bach J.S.	Sonates 1-3	Urtext Bärenreiter	3,4
Bach J.S.	Sonates 4-6	Urtext Bärenreiter	3,4
Barber S.	Concerto for violin	Schirmer	3,4
Bartok B./Gertler	Sonatine vl et piano	Musica Budapest	3
Bartok B./Szekely	Rumänische Volkstänze vl et piano	UE	3,4
Beethoven L.v.	Romances op.50,op.60	Henle Urtext	3,4
Beethoven L.v.	Sonates pour violon et piano	Henle, IMC	3,4
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 6 op. 70 la maj.	Schott	3
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 7 sol majeur	Peters	3
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 8 op. 99 ré maj.	Peters	3
Beriot Ch. de	Concerto pour violon No 9 la mineur	Peters	3
Beriot Ch. de	Scène de ballet op. 100	Schott	3
Bériot Ch. de	The First Thirty Concert Studies	Schirmer	3
Boulanger Lili	Two Pieces vl et piano	MM Publ.	3
Brahms J.	Danse hongroise No 17 vers. simplifiée Cl. Krier	Joachim/ Cl.Krier	2,3
Brahms J.	Walzer A-Dur vl et piano	Schott	3
Brahms J./Joachim	Danses hongroises vl et piano	Billaudot, C.Fischer	3,4
Brahms J./Klengel	Danses hongroises vl et piano	Peters	2,3
Bruch M.	Concerto No 1 pour violon et orchestre		3,4
Casadesus M./ Mozart	Concerto ré maj. Adalaïde	Schott	3
Chaminade C.	Trois morceaux op. 31 vl et piano	MM. Publ.	3,4
Conus J./Galamian	Concerto pour violon	IMC	3,4
Dittersdorf K.D.	Concerto en do majeur	Noetzel	3

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division supérieure*

Dvorak A.	Humoreske	Schott	3
Dvorak A.	Romantische Stücke op. 75 vl et piano	Simrock	3
Dvorak A.	Slowakische Volkstänze op 46, 1-4 vl et piano	Bärenreiter/Supraphon	3
Dvorak A.	Sonatine op. 100 pour violon et piano		2,3
Dvorak A./Kreisler	Danse slave No 3 sol majeur vl et piano	Schott	3,4
Dvorak A./Kreisler	Fantaisie slave vl et piano	Schott	3,4
Dvorak A./Kreisler F.	Danse slave mi min. vl et piano	Schott	3,4
Elgar E.	Salut d'amour vl et piano	Hinrichsen	2,3
Falla M. de/Dushkin	Suite populaire espagnole vl et piano	Chester	3
Falla M. de/Kochanski	Arrangements de "El Amor Brujo" vl et piano	Chester	3,4
Falla M. de/Kreisler F.	Danse espagnole vl et piano	Schott	3,4
Fauré G.	Sicilienne vl et piano	Leduc	2,3
Feldbusch E.	Rythmes vl et piano	Andel	3
Fiocco J.H.	Allegro vl et piano	Schott	2,3
Gallois Montbrun R.	7e solo de concerto	Leduc	3
Gallois Montbrun R.	8e solo de concert	Leduc	3
Gershwin/Heifetz	3 pieces from Porgy and Bess vl et piano	Chappell	3,4
Glazounov A.	Meditation op. 32	Belaieff, Fischer	3,4
Glazounov A.	Mélodie arabe	Schott	3
Gluck/Kreisler F.	Melodie extr. Orfée et Euridice vl et piano	Schott	3
Godowsky L.	Serenade espagnole	Bosworth	3
Granados/Kreisler F.	Danse espagnole vl et piano	Schott	3,4
Händel G.F.	6 Sonaten für Violine und bezifferten Baß	Bärenreiter-Urtext	2,3
Haydn J.	Concerto pour violon do majeur	Henle	3
Haydn J.	Concerto pour violon la majeur	Henle	3
Haydn J.	Concerto pour violon sol maj.	Peters, Henle	2,3
Jongen J.	Serenata op. 89 bis	CeBeDem	3
Joplin S/Perlman	6 Ragtimes for violin vl et piano	Fischer	3,4
Kabalevski D.	Concerto pour violon	Sikorski	3
Kreisler F.	Tambourin chinois vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Caprice viennois vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Liebesfreud vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Liebesleid vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Prélude et allegro ds style de G. Pugnani vl et piano	Schott	3

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)**

*Violon division supérieure*

Kreisler F.	Rondino sur un thème de Beethoven vl et piano	Schott	3
Kreisler F.	Schön Rosmarin vl et piano	Schott	3
Kreisler F.	Sicilienne et Rigaudon ds style de Francoeur	Schott	2,3
Kreisler F.	Tambourin chinois vl et piano	Schott	3,4
Kreisler F.	Variations sur un th. de Corelli vl et piano	Schott	3,4
Kreutzer R.	Concerto No 13 ré maj.	Peters	3
Kreutzer R.	Concerto No 19 ré min.	Schott/BruX	3
Lalo E.	Symphonie espagnole	Durand	3,4
Lutoslavski W.	Recitativo e arioso vl et piano	Chester	3,4
Martinu B.	7 Arabesques vl et piano	Salabert	3
Martinu B.	Five Madrigal Stanzas vl et piano	Schirmer	3
Martinu B.	Sonate pour violon et piano (No2)	Salabert	3,4
Martinu B.	Sonatine pour violon et piano	Bärenreiter	2,3
Mendelssohn F.	Concerto en ré min p. violon et cordes	Peters	3
Mendelssohn F.	Concerto mi min. op.64		3,4
Milhaud D.	Sonate No 2 pour violon et piano	Durand	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 1 si b maj	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 2 ré maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 3 sol maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 4 ré maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Concerto p. vl. No 5 la maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
Mozart W.A.	Die Hochzeit des Figaro:	UE	2,3
	nach einer Ausgabe von 1792 für 2Violinen	UE	2,3
Mozart W.A.	Die Zauberflöte:		
	nach einer Ausgabe von 1792 für 2Violinen	UE	2,3
Mozart W.A.	Sonaten für Violine und Klavier	Henle Urtext	3,4
Mozart/Kreisler F.	Rondo aus der Haffner-Serenade vl et piano	Schott	3,4
Novacek O.	Perpetuum mobile vl et piano	Peters	3,4
Paganini N.	Cantabile vl et piano (guitare)	Zimmermann	3,4
Penderecki K.	Miniatures vl et piano	PWM, Boosey & Hawkes	3,4
Penderecki K.	Sonate pour violon et piano	Schott	3,4
Prokofiev S./ Heifetz	Marche de "L'amour des trois oranges" op.12,1	Fischer	3,4
Rachmaninov S.	Vocalise vl et piano	IMC	3
Respighi O.	Concerto gregoriano	Ricordi	3,4
Ries F.	Perpetuum mobile vl et piano	Erlor	3,4
Rimsky-Korsakov N / Heifetz	Vol du bourdon vl et piano	Fischer	3,4
Rode P.	Concerto No 1 en ré mineur	Leduc/Catherine	3
Rode P.	Concerto No 4 en la majeur	Leduc/Catherine	3

**Annexe 19 (Branche 1.3.2.7. – violon)***Violon division supérieure*

Rode P.	Concerto No 8 en mi mineur	Leduc/Catherine	3
Saint-Saëns C.	Concerto No 3 en si mineur	Durand	3,4
Sarasate P. de	Romance andalouse op.22,1 vl et piano	Schott	3,4
Schubert F.	Sonatinen vl et piano	Henle	3
Schumann R.	Fünf Stücke im Volkston	Breitkopf	3
Shostakovich/	Albumstücke/	Peters/Masters M. Publ.	2,3
Fortunatov	Pieces for medium and advanced level		
Sibelius J.	Auf der Heide Op. 115,1 vl et piano	Breitkopf	2,3
Suk J.	Vier Stücke vl et piano	Simrock	3,4
Tartini G.	Sonaten f. Violine und BC	UE	3,4
Tchaikovski P.	Three pieces op. 42 vl et piano	IMC/Galamian	3,4
Telemann G. Ph.	Fantaisies pour violon seul.	BA Urtext	3
Turina J.	Sonate No 2 ( S.espagnola) vl et piano	Salabert	3,4
Van Rossum F.	Graffiti vl et piano	Billaudot	3
Veracini C.M.	Sonate mi min. vl et BC	David Hohe Schule...	3
Viotti G.B.	Concerto No 19 sol mineur vl et piano	Leduc/Catherine	3
Viotti G.B.	Concerto No 22 la mineur vl et piano	Leduc/Catherine	3
Viotti G.B.	Concerto No 28 la mineur	Leduc/Catherine	3
Viotti G.B.	Concerto No 29 mi mineur vl et piano	Leduc/Catherine	3
Vitali T.	Chaconne vl et piano		3,4
Wieniawski H./Kreisler	Caprice la min. vl et piano	Schott	3,4
Wieniawski H.	Concerto No 2 pour violon et orchestre	IMC	3,4
Wieniawski H.	Kuyawiak vl et piano	Schott	3
Wieniawski H.	Légende op. 17 vl et piano	Musica Budapest	3
Wieniawski H.	Mazurkas op.12,19 vl et piano	Peters, Billaudot	3
Wieniawski H.	Obertass, Mazurka vl et piano	Schott	3

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'utilisateur peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

\* 10 ANS AVEC LE VIOLON, catalogue raisonné proposé par Pierre Doukan, Nicolas Fromageot, Jean Lenert et publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette – Paris 1992; ISBN 2-906460-27-3.

voir sections suivantes: 6 & 7 (3); 8 & 9 (3, 4); 10 (4)

\* LEHRPLAN VIOLINE, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg - 1992; ISBN 3 7649 3511 1.

voir sections suivantes: Mittelstufe 2 (3, 4); Oberstufe (3, 4)

\* VADEMECUM VOOR VIOOL EN ALTVIOOL proposé par Louis Metz et publié par Broekmans & Van Poppel - Amsterdam 1978

voir sections suivantes: IVA; IVB, C



**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Violon-alto**

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 7</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 16</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 23</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 30</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Violon-alto

Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de son instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
4. Evaluer la qualité et la justesse du son instrumental produit
5. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (c'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail; Anleitung zum Üben)
6. Technique main gauche :
  - exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts, afin de stabiliser les différentes positions des doigts (positions par demi-tons et tons entiers)
  - élaboration par étapes d'un système d'exercices pour gammes, intervalles et arpèges (2 octaves)
  - mécanismes fondamentaux des trois premières positions et des changements de position
  - initiation au vibrato
7. Technique main droite :
  - exercices d'archet pour le développement de la qualité du son
  - initiation au jeu des nuances
  - articulations de base : détaché, legato,
  - le jeu au talon et à la pointe
  - initiation au jeu d'accords
8. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées, choisies de telle façon que soient possibles :
  - une compréhension du texte musical
  - le contrôle de sa prestation (départs, tempi, etc),
  - le répertoire devrait être aussi varié que possible
9. Jouer de mémoire un morceau de musique
10. Se produire en public
11. Jeux et exercices d'improvisation
12. Initiation au jeu d'ensemble

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 1 gamme mineure choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (gammes majeures : do, ré, mi, fa, sol; mineures : do, ré, mi) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution :**

Gammes :

2 octaves

Tempo noire = 60

grand archet

détaché en croches (Sevcik, etc)

lié par 4 en croches

Arpèges :

grand archet, lié par 3 en triolets

**Épreuve publique :**

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire (un morceau peut le cas échéant faire exception).

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

<b>Cavallini, Eugenio</b>	Etude no. 5 In : Guido per lo studio elementare e progressivo della viola (Edition Ricordi)
<b>Kayser, Heinrich Ernst</b>	Etude no. 3 (noire = 80) In : 36 Etudes op. 20 (Edition Hofmeister; Edition MC)
<b>Kayser, Heinrich Ernst</b>	Etude no. 13 (noire = 72) In : 36 Etudes op. 20 (Edition Hofmeister; Edition IMC)
<b>Komarowski, Alexander</b>	Study in g minor (noire = 80) In : Selected Studies for the beginner viola player, position 1 (Edition de Haske)
<b>Wohlfahrt, Franz</b>	Etude no. 33 (noire = 104) In: 60 Etüden op. 45 (Edition Peters; Edition IMC)
<b>Wohlfahrt, Franz</b>	Etude no. 34 (noire = 72) In : 60 Etüden op. 45 (Edition Peters; Edition IMC)
<b>Wohlfahrt, Franz</b>	Etude no. 36 In : 60 Etüden op. 45 (Edition Peters; Edition IMC)
<b>Wohlfahrt, Franz</b>	Etude no. 42 In: 60 Etüden op. 45 (Edition Peters; Edition IMC)

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)**  
*Violon-alto division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

**REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

**CONCERTOS**

<b>Köchler, Ferdinand</b>	Concertino op. 15
<b>Telemann, Georg Ph.</b>	Concerto en sol majeur (Edition Bärenreiter, IMC)
<b>Vivaldi, Antonio</b>	Concerto sol mineur RV 417 (Editio Musica Budapest)

**MORCEAUX AVEC PIANO**

<b>Benedetto, Marcello</b>	Sonate en do majeur In: 2 Sonatas (Edition IMC)
<b>Divers auteurs</b>	Pièces classiques pour alto, vol. 3, édition Frédéric Lainé (Edition Billaudot)
<b>Händel, Georg Fr.</b>	Sonate en do majeur (Edition Schott)
<b>Suzuki, Shinicki</b>	Suzuki, vol 4 (Edition Summy-Birchard)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Violon-alto

Division inférieure

2<sup>e</sup> cycle

1<sup>re</sup> mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

Catalogue d'œuvres



**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. savoir accorder et entretenir son instrument
2. développer la qualité du son
3. différencier le phrasé, l'articulation, les nuances
4. développer et différencier le vibrato
5. contrôler la justesse
6. développer le jeu de la main gauche dans toutes les positions
7. acquérir une aisance dans les changements de position
8. travailler la vélocité de la main gauche en intégrant le jeu d'arpèges, de gammes majeures et mineures en trois octaves et d'exercices chromatiques
9. travailler le jeu des doubles cordes et des accords
10. développer la technique de l'archet en intégrant les techniques de base (détaché, legato, martelé) ainsi que les coups d'archet sautillants
11. acquérir une méthode de travail
12. proposer des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique (doigtés, coups d'archet, etc.)
13. savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
14. monter seul une œuvre simple
15. retenir (en les notant) les éléments essentiels d'une séquence ou d'un texte musical
16. jouer de mémoire un morceau de musique
17. se produire en public, éventuellement prendre en charge l'initiative, l'adaptation ou la réalisation d'une courte partie d'un concert collectif
18. apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
19. s'initier aux premiers principes d'ornementation de mélodies ; transitions vers improviser, arranger, créer
20. pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensemble à cordes, orchestre, musique de chambre, ensemble vocal)

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1<sup>ère</sup> mention (gammes majeures : do, ré b, ré, mi b, mi, fa, sol, la b, la ; mineures : do, ré, mi, fa, fa #, sol) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen ; consulter répertoire-type des gammes pour l'examen de fin de cycle
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement d'un pool de 6 études déterminées au niveau national

**Détails d'exécution :**

Gammes :

3 octaves

Tempo noire = 72

grand martelé

lié par 4, 8

lié toute montée, lié toute descente

détaché en triolets, en double-croches

spiccato, chaque note répétée 4 x

Arpèges :

lié par 3 , lié toute montée

**Épreuve publique :**

- 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau au choix (p.ex. mouvement vif d'un concerto) à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date du concours

Durée globale du programme choisi : 15 à 20 minutes

L'élève présente son programme de mémoire (1 étude à l'épreuve technique et 1 œuvre à l'épreuve publique peuvent le cas échéant faire exception).

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division inférieure 1<sup>re</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>Mazas, Jacques Féréol</b>	No. 28	noire pointée = 63
	In :	Etudes spéciales op.36, cahier 1
<b>Mazas, Jacques Féréol</b>	No. 18	croche= 72
	In :	Etudes spéciales op.36, cahier 1
<b>Mazas, Jacques Féréol</b>	No. 8	noire = 72
	In :	Etudes spéciales op.36, cahier 1
<b>Palaschko, Johannes</b>	No. 4	noire pointée = 120
	In :	Etudes op. 55
<b>Palaschko, Johannes</b>	No. 8	noire = 96
	In :	Etudes op.55
<b>Dont, Jacob</b>	No. 2	noire = 88
	In :	24 Vorübungen op.37

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division inférieure 1<sup>re</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention****CONCERTOS**

Bach, Johann-Christian	Concerto en do mineur
Zelter, Karl Friedrich	Concerto en mi b majeur
Druschetzky, Georg	Concerto en ré majeur
Schubert, Franz	Concerto en do majeur

**SONATES**

Boccherini, Luigi	Sonate en do mineur
Koczwara, Franz	Sonate en do majeur op.2, no.2
Marcello, Benedetto	Sonate en mi mineur
Vivaldi, Antonio	Sonates

**MORCEAUX AVEC PIANO**

Glasunow, Alexander	Elégie op.44 (Belaieff Musikverlag)
Kalliwoda, Johann	Six nocturnes op.186 (Edit. C.F.Peters)
Marais, Marin	5 Old French dances (Edit. J.& W. Chester)

**GAMMES**

Majeures : fa, sol, la  
Mineures : ré, mi, fa #

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division inférieure 1<sup>re</sup> mention***CATALOGUE D'ŒUVRES**

répartition suivant cycle 1, 2, 3, 4

1=cycle 1, 2=cycle 2, 3=cycle moyen et moyen spécialisé, 4=supérieur

**Ouvrages techniques**

<b>Volmer B.</b>	Etüden für Viola	Schott	2
<b>Volmer B.</b>	Bratschenschule Band 1	Schott	1
<b>Volmer B.</b>	Bratschenschule Band 2	Schott	1
<b>Wohlfahrt F.</b>	60 Etüden op. 45	Peters	1
<b>Forbes W.</b>	A first year classical album for viola players	Oxford	1
<b>Meyer</b>	Alte Meister der Viola	Peters	1
--	Alte Meister für junger Spieler ED 1338	Schott	1,2
<b>Hart K.</b>	First repertoire vol.2 for viola and piano	Faber	1,2
<b>Classens H.</b>	L'alto classique vol.A pour alto et piano	Combre	1
<b>May H.</b>	Leichte Originalsätze für Viola und Klavier	Schott	1
--	Pièces classiques vol.1 pour alto et piano	Billaudot	1
--	Play it again – easy pieces for viola/piano	Faber	1
<b>Dezaire N.</b>	Selected studies for beginners	De Haske	1
<b>Eicker G.</b>	Start zu zweit : leichte Spielliteratur für Viola u. Klavier	Zimmermann	1
<b>Wilkinson M.</b>	Viva Viola. 20 entertaining easy pieces	Faber	1
--	Was ich gerne spiele Band 1 Viola u. Klavier sehr leichte Bearbeitungen	Universal	1

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Littérature musicale**

<b>Bach J.S./Leyden</b>	3 Sonaten für Viola und Klavier	Peters	2,3
<b>Beethoven L.v./Primrose</b>	Notturmo op.42	Schott	2
<b>Bloch E.</b>	Meditation and processional for vla.,/piano	Schirmer	2,3
<b>Bloch E.</b>	Suite hébraïque	Schirmer	2,3
<b>Boccherini L.</b>	Sonate c-moll	Schott	3
<b>Brahms J.</b>	Allegro (Scherzo) c-moll aus der FAE- Sonate für Viola und Klavier	Doblinger	3
<b>Brahms J./Katims</b>	Sonata E-Flat major	IMC	3
<b>Brahms J.</b>	Sonate f-moll op.120,1	Breitkopf	3
<b>Bridge F.</b>	2 Pieces	Stainer & Bell	3
<b>Bridge F.</b>	There is a willow grows alant a brook	Thames publ.	3
<b>Britten B.</b>	Lachrymae op.48	Boosey & Hawkes	3
<b>Bruch M.</b>	Romanze F-Dur op.85	Henle	3
<b>Bruch M.</b>	Kol Nidre op.47	Fischer	2,3
<b>Clarke R.</b>	Passacaglia on an old english tune	Schirmer	3
<b>Clarke R.</b>	Sonata	Chester	3
<b>Corelli / David</b>	Sonata 'La Folia'	IMC	3
<b>David G.</b>	Konzert für Viola und Klavier	Musica Budapest 3	
<b>Druschetzky G.</b>	Conerto D-Dur für Viola und Klavier	A.J. Benjamin GMBH	2,3
<b>Elgar E.</b>	6 Very easy pieces in the 1st pos.	Bosworth	1
<b>Enescu G.</b>	Konzertstück	Enoch & Cie	3
<b>Fauré G.</b>	Pièce pour alto et piano	Leduc	3
<b>Ferguson H.</b>	5 Irish folk tunes	Associated Board 2	
<b>Franck C.</b>	Sonata A-maj	IMC	3
<b>Glasunow A.</b>	Elégie op.44	Belaieff	2,3
<b>Glinka M.</b>	Sonata d-minor	Musica Rara	2,3
<b>Haendel G.F.</b>	Concerto	Oxford	2,3
<b>Haendel G.F.</b>	Sonata g-minor	IMC	2
<b>Hindemith P.</b>	Der Schwanendreher	Schott	3
<b>Hindemith P.</b>	Sonate F-Dur op.11,4	Schott	3
<b>Hindemith P.</b>	Sonate op.25,4	Schott	3
<b>Hindemith P.</b>	Trauermusik	Schott	3

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

<b>Hoffmeister F.</b>	Concerto D-maj	IMC / Peters	3
<b>Hummel J.N.</b>	Sonate Es-Dur op.5,3	Doblinger	2
<b>Hummel J.N.</b>	Fantaisie pour alto et piano	Transatlantiques	3
<b>Kalliwoda J.</b>	6 Nocturnes op.186	Peters	2,3
<b>Kuechler F.</b>	Conertino G-Dur op.15	Bosworth	1
<b>Leclair J.M.</b>	Sonate 'Le tombeau'	IMC	3
<b>Liszt F./ Schmidtner</b>	Romance oubliée	Sikorski	2
<b>Marais M./Addis</b>	5 Old french dances	Chester	2
<b>Marcello B.</b>	Sonata in e-minor	Galaxy MC	2
<b>Marcello B./Katims</b>	Sonata no.1 in F-major	IMC	2
<b>Marcello B./Katims</b>	Sonata no.4 in g-minor	IMC	2
<b>Marcello B./Piatti</b>	Sonata sol minore op.11,4	Ricordi	2
<b>Marcello B./Veiland</b>	Sonata C-major	IMC	1,2
<b>Martinu B.</b>	Rhapsody- Concerto	Bärenreiter	3
<b>Mendelssohn F./Paeuler</b>	Sonate in c-moll	Amadeus Vertr.	3
<b>Milhaud D.</b>	4 Visages no.1 'la californienne' pour alto et piano	Hengel & Cie	3
<b>Nelson Sh.</b>	Right from the start-20 tunes for young string players	Boosey & Hawkes	1
<b>Pepusch J. Chr./Dinn</b>	Sonata in d-minor	Schott	2
<b>Pleyel I.</b>	Konzert D-Dur op.31	Hans Lothar Grahl MV	2
<b>Ravel M.</b>	Pièce en forme de Habanera	Leduc	3
<b>Rieding O.</b>	Concertino in D op.36	Bosworth	1
<b>Rolla A.</b>	Concerto in fa maggiore	De Santis ed.	2,3
<b>Rubinstein A./Paeuler</b>	Sonate f-moll op.49	Amadeus Vertr.	3
<b>Schostakowitch D.</b>	Sonate op.147	Sikorski	3
<b>Schubert F.</b>	Sonate Arpeggione D 821	Henle	3
<b>Schubert F.</b>	Konzert C-Dur	Schott	2
<b>Schumann R./Davis</b>	Adagio und Allegro op.70	IMC	3
<b>Schumann R.</b>	Märchenbilder op.113	Breitkopf	3
<b>Stamitz J.A.</b>	Konzert B-dur	Schott	3
<b>Suzuki Sh.</b>	Suzuki viola school vol.1-4	Summy-Birchard	1
<b>Takemitsu T.</b>	A bird came down the walk	Schott/Japan Cie	3
<b>Telemann G.Ph.</b>	Concerto G-major	IMC	1
<b>Telemann G.Ph.</b>	Sonate in D for viola and basso continuo	Broekmans	1,2
<b>Vanhal J.B.</b>	Concerto in C-major	IMC	2
<b>Vieuxtemps H.</b>	Elégie op.30	Amadeus Vertr.	3

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

<b>Vieuxtemps H.</b>	Sonate B-Dur op.36	Kunzelmann	3
<b>Vieuxtemps H.</b>	Capriccio op. posthum für viola solo	Schott	3
<b>Vitali T.</b>	Chaconne für Viola und Klavier	Breitkopf	3
<b>Vivaldi A./Primrose</b>	6 Sonatas	Schott	2
<b>Wagner R.</b>	Orchesterstudien für Viola	Zimmermann	3
<b>Wagner R./Vieland</b>	Orchestral excerpts for viola	IMC	3
<b>Walton W.</b>	Viola- concerto	Oxford	3
<b>Weber C.M.v./Primrose</b>	Andante and Rondo ongarese op.35	IMC	3
<b>Zelter K.F.</b>	Konzert Es-Dur	Kunzelmann	2

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'utilisateur peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

\* 10 ANS AVEC L'ALTO, catalogue raisonné proposé par Serge Collot, Paul Hadjaje, Sabine Toutain, Jean-Philippe Vasseur et publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette – Paris 1991 ; ISBN 2-906460-17-6  
voir sections suivantes: 4 & 5; 6

\* LEHRPLAN VIOLA, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg - 1992; ISBN 3 7649 3512-X.  
voir sections suivantes: Mittelstufe I

\* VADEMECUM VOOR VIOOL EN ALTVIOOL proposé par Louis Metz et publié par Broekmans & Van Poppel - Amsterdam 1978  
voir sections suivantes: Trap IIA, IIB, IIC; Trap IIIA, IIIB, IIIC





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Violon-alto

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Le troisième cycle prolonge et approfondit les acquis des cycles précédents, dans le but d'une pratique autonome.
2. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul.
3. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
4. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions (cf. : Carl Flesch - Skalensystem) ;  
Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques ;  
Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
5. Acquérir des techniques instrumentales contemporaines.
6. Jouer de mémoire.
7. Interpréter à première vue.
8. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
9. Analyser le répertoire étudié.
10. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
11. S'exprimer et se produire en public.
12. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une production musicale publique.
13. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
14. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures communiquées à l'élève six cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement d'un pool de 6 études déterminées au niveau national

**Détails d'exécution :****Gammes**

Etendue: trois octaves

Tempo: noire = 76

Détaché: noires, croches, triolets de croches, double-croches

Lié: par 8, toute montée, toute descente

Spiccato: sans répétition de notes (sauf éventuellement fondamentale)

**Arpèges**

Détaché, liaisons par 3, 9

5 arpèges : accord parfait mineur, accord parfait majeur, accord de sixte majeure, accord de quarte et sixte majeure, accord de quarte et sixte mineure

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux de style et de caractère différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente son programme de mémoire (le morceau imposé peut le cas échéant faire exception)

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

<b>Campagnoli, Bartolomeo</b>	2 <sup>ème</sup> Caprice op.22	noire = 104
<b>Kreutzer, Rodolphe</b>	Etude no.8	noire pointée = 66
<b>Mazas, Jacques Féréol</b>	Etude no.25 op.36	noire = 116
<b>Mazas, Jacques Féréol</b>	Etude no.26 op.36	noire = 108
<b>Palaschko, Johannes</b>	Etude no.10 op.55	noire = 80
<b>Palaschko, Johannes</b>	Etude no.1 op.36	noire = 138



**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division moyenne***CATALOGUE D'ŒUVRES****OUVRAGES TECHNIQUES**

<b>Campagnoli, Bartolomeo</b>	41 Caprices pour alto op.22	Ed. Durand
<b>Dont, Jacob</b>	Etudes – Caprices pour violon op.35 (transposition pour alto de Max Rostal)	Schott
<b>Flesch, Carl</b>	Das Skalensystem	
<b>Fuchs, Lillian</b>	16 Fantasy Etudes for viola	IMC
<b>Hermann, Friedrich</b>	Etudes de concert pour alto op.18	Ed.Breitkopf & Härtel
<b>Palaschko, Johannes</b>	10 Künstler-Etuden für Viola op.44	Zimmermann
<b>Reger, Max</b>	Trois suites pour alto seul op.131d	Peters
<b>Reutter, Hermann</b>	Cinco Caprichos sobre Cervantes per viola solo	Schott
<b>Rode, Pierre</b>	24 Caprices (transcription pour alto de Louis Pagels)	IMC
<b>Rolla, Alessandro</b>	Tre Pezzi per Viola solo	Suvini Zerboni
<b>Wieniawski, Henryk</b>	Huit Etudes-Caprices pour violon	Hofmeister

**LITTÉRATURE MUSICALE**

<b>Bach, Johann Sebastian</b>	Sonates pour violon seul, transcrit pour alto	Ricordi, transcr.Bennici
<b>Bloch, Ernest</b>	Suite pour alto et piano ou orchestre	Schirmer
<b>Bruch, Max</b>	Romanze für Viola und Orchester op.85	Schott
<b>Enesco, Georges</b>	Concertstück pour alto et piano	Enoch
<b>Hahn, Reynaldo</b>	Soliloque et Forlane pour alto et piano	Eschig
<b>Hoffmeister, Franz Anton</b>	Concerto en ré majeur	Eschig
<b>Hindemith, Paul</b>	Sonate für Bratsche allein op.25 no.1	Schott
<b>Hindemith, Paul</b>	Der Schwanendreher	Schott
<b>Hindemith, Paul</b>	Sonate op.11 no.4 für Bratsche und Klavier	Schott
<b>Hummel, Johann Nepomuk</b>	Sonate en mi b majeur pour alto et piano	Schott
<b>Martinù, Bohuslav</b>	Rhapsody – Concerto pour alto et orchestre	Bärenreiter
<b>Schubert, Franz</b>	Sonate für Arpeggione alto und Klavier	Schott
<b>Schumann, Robert</b>	Märchenbilder op.113, alto et piano	Breitkopf & Härtel

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division moyenne*

<b>Schumann, Robert</b>	Adagio et Allegro op.70 pour piano et cor, (transcrit pour alto et piano)	Peters
<b>Stamitz, Carl</b>	Concerto no.4 en ré majeur	Breitkopf & Härtel
<b>Strawinsky, Igor</b>	Elégie pour alto seul	Schott
<b>Vaughan Williams, Ralph</b>	Romance pour alto et piano	
<b>Vieuxtemps, Henri</b>	Elégie op.30 pour alto et piano	Schott

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'utilisateur peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

\* 10 ANS AVEC l'ALTO, catalogue raisonné proposé par Serge Collot, Paul Hadjaje, Sabine Toutain, Jean-Philippe Vasseur et publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette – Paris 1991; ISBN 2-906460-17-6.

voir sections suivantes: 6 & 7 (cycle 3); 8 & 9 (cycles 3, 4)

\* LEHRPLAN VIOLA, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg - 1979; ISBN 3 7649 3512 X.

voir sections suivantes: Mittelstufe 2 (cycle 3); Oberstufe (cycles 3 ; 4)

\* VADEMECUM VOOR VIOOL EN ALTVIOOL proposé par Louis Metz et publié par Broekmans & Van Poppel - Amsterdam 1978

voir sections suivantes: Trap IV A (cycle 3), IV B (cycles 3, 4)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Violon-alto

Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres



**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division moyenne spécialisée***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Pour certains élèves, le cycle 3, moyen spécialisé, est une étape vers les études supérieures et la professionnalisation ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer à l'enseignement supérieur. L'accès au cycle 3 moyen spécialisé est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve.
2. L'objectif du cycle spécialisé porte sur les mêmes contenus que le 3<sup>e</sup> cycle moyen, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Jouer, en outre, des répertoires donnant accès à l'enseignement supérieur, en particulier ceux qui exigent virtuosité et résistance-endurance.
4. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul.
5. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
6. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions (cf. : Carl Flesch - Skalensystem) ;
  - a. Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques ;
  - b. Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
7. Connaître et utiliser des techniques instrumentales contemporaines.
8. Jouer de mémoire.
9. Interpréter à première vue.
10. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
11. Analyser le répertoire étudié.
12. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles .
13. S'exprimer et se produire en public.
14. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une production musicale publique.
15. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
16. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
17. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée; pour le futur professionnel, jouant d'un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
18. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division moyenne spécialisée***Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures, 1 gamme en double-cordes à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement d'un pool de 6 études déterminées au niveau national, 2 mouvements (lent, vif) d'une sonate, partita ou suite de J.S.Bach.

**Détails d'exécution :****Gammes**

Étendue:	trois octaves; gamme en double-cordes (tierces, sixtes et octaves) deux octaves
Tempo:	noire = 80
Détaché:	noires, croches, triolets de croches, double-croches et sextolets de double-croches,
Lié:	par 8, lié toute montée, toute descente
Spiccato:	sans répétition de notes, sauf éventuellement fondamentale
Staccato:	en double-croches
Gamme en double-cordes:	lié par 2, 4

**Arpèges**

Détaché, liaisons par 3, 9

7 arpèges : accord parfait mineur, accord parfait majeur, accord de sixte majeure, accord de quarte et sixte majeure, accord de quarte et sixte mineure, accord de septième de dominante, accord de septième diminuée

**Epreuve publique :**

- 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) à déterminer par l'enseignant, la sonate de type chambriste ne doit pas obligatoirement être jouée de mémoire
- 1 mouvement rapide de concerto à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date du concours

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division moyenne spécialisée***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix****CONCERTOS**

<b>Hoffmeister, Franz Anton</b>	Concerto en ré majeur (Ed. Eschig)
<b>Hummel, Johann Nepomuk</b>	Fantaisie
<b>Stamitz, Carl</b>	Concerto no.4 en ré majeur (Ed. Breitkopf & Härtel)
<b>Weber, Carl Maria von</b>	Andante et Rondo alla ungarese

**SONATES**

<b>Bloch, Ernest</b>	Suite hébraïque
<b>Bruch, Max</b>	Romance
<b>Clarke, Rebecca</b>	Sonate
<b>Leclair, Jean-Marie</b>	Sonate "Le Tombeau"
<b>Milhaud, Darius</b>	4 visages pour alto et piano
<b>Rubinstein, Anton</b>	Sonate en fa mineur op.49
<b>Veracini, Francesco Maria</b>	Sonate en mi mineur

**GAMMES**

Gammes simples :	Majeures: La, Mi, Sol Mineures: fa#, do#, mi
Gammes en double-cordes	Majeures: Ré, Mib (tierces, sixtes, octaves)

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division moyenne spécialisée***CATALOGUE D'ŒUVRES****OUVRAGES TECHNIQUES**

<b>Campagnoli, Bartolomeo</b>	41 Caprices pour alto op.22	Ed. Durand
<b>Dont, Jacob</b>	Etudes – Caprices pour violon op.35 (transposition pour alto de Max Rostal)	Schott
<b>Flesch, Carl</b>	Das Skalensystem	
<b>Fuchs, Lillian</b>	16 Fantasy Etudes for viola	IMC
<b>Hermann, Friedrich</b>	Etudes de concert pour alto op.18	Ed.Breitkopf & Härtel
<b>Palaschko, Johannes</b>	10 Künstler-Etüden für Viola op.44	Zimmermann
<b>Reger, Max</b>	Trois suites pour alto seul op.131d	Peters
<b>Reutter, Hermann</b>	Cinco Caprichos sobre Cervantes per viola solo	Schott
<b>Rode, Pierre</b>	24 Caprices (transcription pour alto de Louis Pagels)	IMC
<b>Rolla, Alessandro</b>	Tre Pezzi per Viola solo	Suvini Zerboni
<b>Wieniawski, Henryk</b>	Huit Etudes-Caprices pour violon	Hofmeister

**LITTÉRATURE MUSICALE**

<b>Bach, Johann Sebastian</b>	Sonates pour violon seul, transcrit pour alto	Ricordi, transcr.Bennici
<b>Bloch, Ernest</b>	Suite pour alto et piano ou orchestre	Schirmer
<b>Bruch, Max</b>	Romanze für Viola und Orchester op.85	Schott
<b>Enesco, Georges</b>	Concertstück pour alto et piano	Enoch
<b>Hahn, Reynaldo</b>	Soliloque et Forlane pour alto et piano	Eschig
<b>Hoffmeister, Franz Anton</b>	Concerto en ré majeur	Eschig
<b>Hindemith, Paul</b>	Sonate für Bratsche allein op.25 no.1	Schott
<b>Hindemith, Paul</b>	Der Schwanendreher	Schott
<b>Hindemith, Paul</b>	Sonate op.11 no.4 für Bratsche und Klavier	Schott
<b>Hummel, Johann Nepomuk</b>	Sonate en mi b majeur pour alto et piano	Schott
<b>Martinù, Bohuslav</b>	Rhapsody – Concerto pour alto et orchestre	Bärenreiter
<b>Schubert, Franz</b>	Sonate für Arpeggione alto und Klavier	Schott
<b>Schumann, Robert</b>	Märchenbilder op.113, alto et piano	Breitkopf & Härtel

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division moyenne spécialisée*

<b>Schumann, Robert</b>	Adagio et Allegro op.70 pour piano et cor, (transcrit pour alto et piano)	Peters
<b>Stamitz, Carl</b>	Concerto no.4 en ré majeur	Breitkopf & Härtel
<b>Strawinsky, Igor</b>	Elégie pour alto seul	Schott
<b>Vaughan Williams, Ralph</b>	Romance pour alto et piano	
<b>Vieuxtemps, Henri</b>	Elégie op.30 pour alto et piano	Schott

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'utilisateur peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

\* 10 ANS AVEC L'ALTO, catalogue raisonné proposé par Serge Collot, Paul Hadjaje, Sabine Toutain, Jean-Philippe Vasseur et publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette – Paris 1991; ISBN 2-906460-17-6.

voir sections suivantes: 6 & 7 (cycle 3); 8 & 9 (cycles 3, 4)

\* LEHRPLAN VIOLA, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg - 1979; ISBN 3 7649 3512 X.

voir sections suivantes: Mittelstufe 2 (cycle 3); Oberstufe (cycles 3 ; 4)

\* VADEMECUM VOOR VIOOL EN ALTVIOOL proposé par Louis Metz et publié par Broekmans & Van Poppel - Amsterdam 1978

voir sections suivantes: Trap IV A (cycle 3), IV B (cycles 3, 4)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Violon-alto

Division supérieure

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division supérieure***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Pour certains élèves, le cycle supérieur est le commencement d'études supérieures; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve. Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire.<sup>1)</sup>
2. L'objectif du cycle supérieur porte sur les mêmes contenus que le 3<sup>e</sup> cycle spécialisé. Visant les perspectives de l'enseignement universitaire et d'emploi, les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d'expression.
4. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
5. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
6. Analyser et comparer des interprétations différentes.
7. Analyser le répertoire étudié.
8. Lectures et interprétations à première vue.
9. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée ; pour le futur professionnel, jouant un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
10. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

<sup>1)</sup> Voir loi du 28 avril 1998 portant e.a. harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal (art. 3 et 4)

**Annexe 20 (Branche 1.3.2.8. – violon-alto)***Violon-alto division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Epreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme d'une durée de 20 à 30 minutes comprenant:

- Un caprice de Rode ou de Dont ou une étude de difficulté similaire
- Deux mouvements (lent, vif) extraits d'une sonate ou partita pour violon seul, ou d'une suite pour violoncelle seul de J.S. Bach, dont un mouvement en double-cordes
- Une ou deux œuvres de styles et d'époques différents au choix, en fonction de la durée de la prestation

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 45 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend :

- Une œuvre imposée des 20<sup>e</sup> ou 21<sup>e</sup> siècles, de préférence après 1950
- Une sonate pour alto et piano (en entier ou 2 mvts, lent et vif). Sont exclues les sonates avec basse continue
- Une ou deux œuvres au choix du (de la) candidat (e), en fonction de la durée de la prestation

Le programme est présenté en entier.

**Remarques:**

- Le programme des deux épreuves doit présenter des œuvres de styles et d'époques différents.
- En principe le candidat présente son programme de mémoire ; cependant pour une œuvre il peut se servir de la partition.
- Aucune œuvre ou partie d'œuvre présentée à l'épreuve d'admission ne peut être reprise au récital.





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Programme d'études Violoncelle

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 8</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 14</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 22</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 30</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Violoncelle

Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de son instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
4. Evaluer la qualité et la justesse du son instrumental produit
5. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (c'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail; Anleitung zum Üben)
6. Technique main gauche :
  - exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts, afin de stabiliser les différentes positions des doigts
  - élaboration par étapes d'un système d'exercices pour gammes, intervalles et arpèges (2 octaves)
  - mécanismes fondamentaux des quatre premières positions et des changements de position
  - initiation au vibrato
7. Technique main droite :
  - exercices d'archet pour le développement de la qualité du son
  - initiation au jeu des nuances
  - articulations de base : détaché, legato,
  - le jeu au talon et à la pointe
  - initiation au jeu d'accords
8. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées, choisies de telle façon que soient possibles :
  - une compréhension du texte musical
  - le contrôle de sa prestation (départs, tempi, etc),le répertoire devrait être aussi varié que possible
9. Jouer de mémoire un morceau de musique
10. Se produire en public
11. Jeux et exercices d'improvisation
12. Initiation au jeu d'ensemble

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 1 gamme mineure choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (gammes majeures : do, sol, ré, fa, mi ♭; mineures : do, ré, mi) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution :**

Gammes :

2 octaves

Tempo noire = 60

grand archet

détaché en croche (Sevcik, etc)

lié par 4 en croche

Arpèges :

grand archet, lié par 3 en triolets

**Épreuve publique :**

- 1 morceau au choix
- 1 morceau imposé à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire (un morceau peut le cas échéant faire exception).

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

<b>Caix d'Hervelois, Louis de</b>	Prélude (Moderato) (noire = +/- 66) In : Méthode du jeune violoncelliste de L.R.Feuillard (Edition Delrieu)
<b>Dotzauer, Justus Johann Friedrich,</b>	No.177, Andante con moto (noire = +/- 90) In : Violoncello-Schule, Band II (Edition Peters)
<b>Dotzauer, Justus Johann Friedrich</b>	No.13 (noire = +/- 72) In : 113 Etüden für Violoncello (Editions Peters no.5956)
<b>Dotzauer, Justus Johann Friedrich</b>	No.20 (noire = +/- 66) In : 113 Etüden für Violoncello (Editions Peters no.5956)
<b>De Bériot, Charles</b>	No. 33, Adagio en sol majeur (noire = +/- 68) In : La technique du violoncelle vol.2 Feuillard, page 15 (Edition Delrieu)
<b>Grützmacher, Friedrich</b>	No.67, Allegro marciale en fa maj. (noire = +/- 80) In: Clara Somló, Tanulmányok gordonkara, Studienwerke für Violoncello (Edition Musica Budapest)
<b>Lee, Sebastian</b>	No. 1, Andante (noire = +/- 100) In: Melodische und progressive Etüden op.31 (Edition Schott)
<b>Werner, Joseph</b>	Allegro en do majeur (noire = +/- 80) In : Praktische Violoncelloschule Bd.I, page 63 (Edition Sikorski)

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

<b>Hindemith, Paul</b>	Drei leichte Stücke (Edition Schott)
<b>Romberg, Bernard – Ruysen, Pierre</b>	1er Concerto (Edition Delrieu)
<b>Matz, Rudolph</b>	Sonatina en sol mineur (Edition Dominis Music)
<b>Matz, Rudolph</b>	Suite en sol mineur (Edition Dominis Music)

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***CATALOGUE GÉNÉRAL****Oeuvres**

Hindemith Paul	Drei leichte Stücke	Ed. Schott
Romberg-Ruyssen R.	1er Concerto	Ed. Delrieu
Matz Rudolph	Sonatina en sol mineur	Ed. Dominis Music
Matz Rudolph	Suite en sol mineur	Ed. Dominis Music
Kummer	Concertino en do majeur pour violoncelle et piano	Ed. Delrieu
Matz Rudolph	Sonatina en sol mineur pour violoncelle et piano	Ed. Dominis Music
Romberg B.	1 <sup>er</sup> Concertino en mi mineur pour violoncelle et piano op.38	Ed. Delrieu
Romberg B.	2 <sup>e</sup> Concertino en sol majeur pour violoncelle et piano op. 38	Ed. Delrieu
Delune Louis	Concerto en la mineur pour violoncelle et piano	Ed. Aphonse Leduc
Kodaly	Fünfzehn Duos für 2 Celli	Ed. Musica Budapest (Z.7426)
Squire William Henry	Tarantelle op-23 pour violoncelle et piano	Ed. Carl Fischer Music (New York)
Shostakovich	Romance (from "The Gadfly") pour violoncelle et piano	Ed. Fentane (F 628)
Bréval J.B.	1er Concerto en fa majeur	Ed. Delrieu
Squire W.H.	Danse rustique pour violoncelle	Ed. Stainer + Bell
Matz Rudolf	Suite en sol majeur (violoncelle et piano)	Ed. Dominis Music (Ottawa Montréal)
	Kleine Vortragsstücke russischer Komponisten für Cello und Klavier, Heft I + II	Ed. Sikorski
Hindemith Paul	Drei kleine Stücke (violoncelle et piano)	Ed. Schott
	9 Sonate facile del barocco italiano per violoncello e basso continuo o due violoncelli	Ed. Musica Budapest (Z.14110)
Hindemith Paul	Duett für zwei Violoncelli	Ed. Schott
Piatti A.C.	Method for Cello, Book II	Ed. Stainer + Bell
Popper D.	15 Etüden op. 76 I	Ed. Hofheim, Leipzig
Dotzauer	Etüden, Buch 1+2:	Ed. Peters
Lee S.	Etüden Buch 1	Ed. Peters
Feuillard	La technique du violoncelle vol.I+II	Ed. Delrieu
Feuillard C.R.	Méthode du jeune violoncelliste	Ed. Delrieu
Carl Schröder	Zehn leichte Etüden für Violoncello op.48	Ed. Leipzig u. Winterthur, J. Rieter-Biedermann
Susanne Hirzel	Violoncelloschule Band I+II	Bärenreiter





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Violoncelle

Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. savoir accorder et entretenir son instrument
2. développer la qualité du son
3. différencier le phrasé, l'articulation, les nuances
4. développer et différencier le vibrato
5. contrôler la justesse
6. développer le jeu de la main gauche dans toutes les positions et débiter l'emploi du pouce
7. acquérir une aisance dans les changements de position et développer la transition entre les positions du manche et les positions du pouce
8. travailler la vélocité de la main gauche en intégrant le jeu d'arpèges, de gammes majeures et mineures en trois octaves et d'exercices chromatiques
9. travailler le jeu des doubles cordes
10. développer la technique de l'archet en intégrant les techniques de base (détaché, legato, martelé)
11. développer la lecture musicale
12. acquérir une méthode de travail
13. proposer des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique (doigtés, coups d'archet, etc.)
14. monter seul une œuvre simple
15. savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
16. jouer de mémoire un morceau de musique
17. se produire en public, éventuellement prendre en charge l'invention, l'adaptation ou la réalisation d'une courte partie d'un concert collectif
18. apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
19. s'initier aux premiers principes d'ornementation de mélodies ; transitions vers improviser, arranger, créer
20. pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensemble à cordes, orchestre, musique de chambre, ensemble vocal)

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1<sup>ère</sup> mention et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement (gammes majeures : do, ré, mi, fa, sol, la, si; mineures : do, ré, mi, fa, fa#, sol, la, do#) et communiquées 6 cours avant la date de l'examen ; consulter répertoire-type des gammes pour l'examen de fin de cycle
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement d'un pool d'études déterminées au niveau national

**Détails d'exécution :**

Gammes :

3 octaves

Tempo noire = 72

grand martelé

lié par octaves

lié toute montée, toute descente (en triolets)

détaché en triolets, doubles-croches (en répétant la tonique )

spiccato, chaque note répétée 4 x

Arpèges :

lié par 3

lié toute montée

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date du concours

L'élève présente son programme de mémoire (1 étude à l'épreuve technique et 1 œuvre à l'épreuve publique peuvent le cas échéant faire exception).

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)**  
*Violoncelle division inférieure 1<sup>ère</sup> mention*

**POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>Dotzauer, J.J.F</b>	Etude no. 73 en la mineur (noire = ~ 50) In : 113 Violoncelloetüden, Heft III (Edition Peters)
<b>Duport, JL</b>	Etude no. 4 (noire = ~ 120) In : Allegro moderato e marcato en do mineur (Edition Peters)
<b>Franchomme, Aug.</b>	Etude no. I (noire = ~ 92) (Edition Peters)
<b>Lee, Sebastian</b>	Etude no. 21 (noire = ~ 112) In : Melodische Etüden op.31 Heft I (Edition Peters)
<b>Lee, Sebastian</b>	Etude no. 4 Pastorale (allegretto) en sol mineur (noire = ~ 60) In : 3 <sup>ème</sup> livre de la méthode de Piatti (Edition Stainer + Bell))
<b>Prokofieff, Serge</b>	March (noire = ~ 108) In : Music for Children op.65 Transcrit pour violoncelle par Gregor Piatigorsky (Edition International Music Company I.M.C)

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>Accolay, Jean Baptiste</b>	1 <sup>er</sup> Concertino en la mineur (Edition Schott)
<b>Romberg, B.</b>	Concertino op.51 (Edition A. Durand & Fils)
<b>Jongen, J.</b>	Valse pour violoncelle (Edition A. Durand & Fils)
<b>Hindemith, Paul</b>	Capriccio für Violoncello und Klavier, op.8, no. 1 (Edition Schott)
<b>Vivaldi, Antonio</b>	6 <sup>ème</sup> Sonate en si ♭ majeur (Edition Schott)

**GAMMES****Majeures:** mi, la, si ♭**Mineures:** do #, fa #, sol

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)**  
*Violoncelle division inférieure 1<sup>ère</sup> mention*

**CATALOGUE GÉNÉRAL**

**Etudes et méthodes**

Dotzauer	Etudes livres II + III	Edition Peters
Dotzauer	Schule Band I + II	
Lee, Sébastien	Melodische und progressive Etuden op. 31, Heft	Edition Schott
Lefebvre, Victor	12 études pour l'exercice du pouce op.2 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> suite	Edition Billaudot
Merk	20 Studien op. 11 (Stutschewsky)	Edition Peters
Piatti, A. C	Methode für Cello, Buch III	Edition Stainer + Bell

**Œuvres**

Ameller, A	Suite Florentine pour violoncelle solo	Edition Max Eschig
Barrière	Sonate en sol majeur pour deux violoncelles	Edition International Music
Bréval, JB	Concerto N. 1 en sol majeur	Edition Delrieu
Bridge, Frank	Four pieces for cello and piano	Edition Faber Music
Bridge, Frank	Scherzo et mélodie	Edition Julian Lloyd Webber
Couperin	Pièces en concert : I. Prélude, II. Sicilienne, III. La Tromba, IV. Plainte, V. Air de Diable	Edition Leduc
Duport, JL	Sonate I pour violoncelle et piano	Edition Delrieu
Goltermann	Concerto N. 4 en sol majeur	Edition Schott
Romberg	Concertino op. 51 pour violoncelle et piano	Edition Durand et Cie
Sammartini	Sonate en sol majeur	Edition Delrieu
Seitz, F	Concerto in D op.22	Edition Bosworth
Vivaldi, A	Sonates I – VI	Edition Schott



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Violoncelle

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Le troisième cycle prolonge et approfondit les acquis des cycles précédents, dans le but d'une pratique autonome.
2. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul.
3. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
4. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions  
Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques ;  
Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
5. Acquérir des techniques instrumentales contemporaines.
6. Jouer de mémoire.
7. Interpréter à première vue.
8. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
9. Analyser le répertoire étudié.
10. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
11. S'exprimer et se produire en public.
12. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une production musicale publique.
13. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
14. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains



**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures sur 4 octaves choisies par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement d'un pool d'études déterminées au niveau national, 1 étude pourra être remplacée par deux mouvements (lent et vif) d'une suite pour violoncelle seul de Johann Sebastian Bach à déterminer par l'enseignant

**Détails d'exécution :**

Gammes :

Étendue : quatre octaves

Tempo : noire = 72

Détaché et lié : noires, croches, double-croches  
lié par 8, 16,

Spiccato : sans répétition de notes sauf éventuellement fondamentale

Arpèges :

Détaché, liaisons par 3, 6

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux de style et de caractère différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

<b>Dotzauer, Justus Johann Fr.</b>	Etude no. 78 en la majeur Poco allegro noire = ~ 78    Allegro noire = ~ 112 In : 113 Violoncello Etüden, Heft III, no.63-85 (Edition Peters)
<b>Duport, Jean-Louis</b>	Etude no. 6 en sol majeur noire = ~ 112 In : 21 Etüden für Violoncello (Grützmacher-Schulz) (Edition Peters)
<b>Franchomme, Auguste</b>	Caprice no. 11 en sol mineur            noire = ~ 84 In : Douze caprices - études pour violoncelle seul avec accompagnement d'un second violoncelle (ad.lib.) Second livre (Edition Billaudot)
<b>Lee, Sébastien</b>	Etude caractéristique no. 34 en mi mineur    noire = ~104 In : Etudes mélodiques et progressives op.31 (Becker) Heft II (deuxième cahier), (Edition Schott)
<b>Merk, Joseph</b> 90	Etude no. 11 en do mineur op.11            blanche pointée = ~  In : 20 Studien op.11 für Violoncello (Stutschewsky) (Edition Peters)
<b>Popper, David</b>	Etude no. 10 en fa majeur, op.76            noire = ~ 100 In : 10 mittelschwere, grosse Etüden für Violoncello op.76 II. (Edition Friedrich Hofmeister)

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division moyenne***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Concertos**

<b>Danzi, Franz</b>	Variationen 'Reich mir die Hand' aus der Oper 'Don Giovanni' von Mozart (Edition Breitkopf 6522 KA)
<b>Davidoff, Charles</b>	Concerto no.1 en si mineur (2 <sup>e</sup> mvt.) (Edition Billaudot)
<b>Ibert, Jacques</b>	Concerto (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> mvts.) (Edition Heugel Paris HE 29263)
<b>Saint-Saëns, Camille</b>	Concerto no.1 en la mineur op.33 (1 <sup>er</sup> mvt.) (Edition Durand Paris)

**Sonates**

<b>Beethoven, Ludwig Van</b>	Sonate in F-Dur op. 5 Nr. 1 (Edition Henle)
<b>Brahms, Johannes</b>	Sonate Nr. 1 in e-moll op. 38 (Edition Breitkopf 6041)
<b>Cassado, Gaspar</b>	Sonate im alten spanischen Stil (Edition Universal UE 7931)
<b>Vivaldi, Antonio</b>	Sonates pour violoncelle et basse continue (Edition Fuzeau-Facsimiles 5254)

**Violoncelle solo**

<b>Bach, Jean-Sébastien</b>	Suites 1-3 (Editions : Bärenreiter ; Peters...)
<b>Britten, Benjamin</b>	Tema „Sacher“ (Edition Faber 0-571-51107-4)
<b>Ibert, Jacques</b>	Ghirlarzana (Edition Leduc AI 20951)

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division moyenne***Oeuvres avec piano**

<b>Boëllmann, Léon</b>	Variations symphoniques op. 23 (Edition Durand)
<b>Bridge, Frank</b>	Scherzo et Mélodie (Edition Faber 0-571-56432-1)
<b>Dvořak, Antonin</b>	Le calme (klid) – Rondo (Edition Supraphon H-1532)
<b>Fauré, Gabriel</b>	Après un rêve (Edition Leduc 26453)
<b>Fauré, Gabriel</b>	Elégie op.24 (Edition Leduc 26559 ou Edition Peters 7385)
<b>Glazunow, Alexander</b>	Chant du ménestrel op.71 (Edition Peters Bel 205 KA ou Edition Belaieff 205)
<b>Klengel, Julius</b>	Caprice op 27 en ré mineur (Edition Breitkopf & Härtel EB 8548)
<b>Webern, Anton</b>	Drei kleine Stücke op.11 (Edition Universal UE 7577)

**Gammes**

Gammes simples:	Majeures: mi , fa, sol (harmonique) Mineures: do#, ré, mi (harmonique)
-----------------	---

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division moyenne***CATALOGUE GÉNÉRAL****Violoncelle solo**

Bach Jean-Sébastien	Suites 1-3	éditions : Bärenreiter ; Peters...
Berio, Luciano	les mots sont allés...« recitativo »	édition Universal (UE 18399)
Britten, Benjamin	Tema Sacher	édition Faber (0-571-51107-4)
Goubaïdoulina	10 Préludes (1974)	édition ZEN-ON (932003)
Ibert Jacques	Ghirlarzana	édition Leduc (Al 20951)

**Œuvres avec piano**

Bloch, Ernest	Méditation hébraïque	édition Fischer
Bloch, Ernest	Prayer	édition Fischer (32566-6)
Boëllmann, Léon	Variations symphoniques op. 23	édition Durand
Bridge Frank	Scherzo et Mélodie	édition Faber (0-571-56432-1)
Bruch, Max	Kol Nidrei	édition Simrouk (8227)
Dvořak, Antonin	Le calme (klid) – Rondo	édition Supraphon (H-1532)(H-1487)
Fauré Gabriel	Elégie (1 <sup>er</sup> mvt.)	édition Peters (7385)
Fauré Gabriel	Après un rêve	édition Leduc (26453)
Glasunow Alexander	Chant du ménestrel op.71	édition Peters (Bel 205 Ka)
Klengel, Julius	Caprice op. 27 (en ré mineur)	édition Breitkopf & Härtel (EB 8548)
Martinu, Bohuslav	Variat. über ein slowakisches Thema	édition Bärenreiter (Ba 3969)
Schumann, Robert	Fantasiestücke op. 73	édition Henle (422)
Webern, Anton	Drei kleine Stücke op. 11	édition Universal (UE 7577)

**Sonates**

Cassado, Gaspar	Sonate im alten spanischen Stil	édition Universal (UE 7931)
Brahms, Johannes	Sonate Nr. 1 in e-moll op. 38	édition Breitkopf (6041)
Beethoven, Ludwig van	Sonates 1-5	édition Henle
Kodaly, Zoltan	Sonate op.4	édition Universal (UE 7130)
Vivaldi, Antonio	Sonates pour violoncelle et basse continue	édition Fuzeau-Facsimiles (5254)

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division moyenne***Concertos**

Boccherini, Luigi	Concerto Nr. 3 (en sol majeur) Version Maurice Gendron	édition Delrieu (GD 1423)
Danzi, Franz	Variationen « Reich mir die Hand » aus der Oper « Don Giovanni » von Mozart	édition Breitkopf (6522 KA)
Davidoff, Charles	Concerto no. 1 en si mineur op.5 Concerto no. 2 en la mineur op.14 Concerto no. 3 en ré majeur op.18 Concerto no. 4 en mi mineur op.31	édition Billaudot (CC 3027) édition Billaudot (CC 3025) édition Billaudot (CC 3062) édition Billaudot (CC 2222)
Elgar, Edward	Concerto op. 85	édition Novello (120082)
Haydn, Joseph	Concerto en do majeur Hob. VIIb :1	édition Henle
Honegger, Arthur	Concerto (1924)	édition Salabert (EMS 8247)
Ibert, Jacques	Concerto (1925)	édition Heugel Paris (HE 29263)
Jolivet, André	1 <sup>er</sup> concerto pour violoncelle	édition Boosey & Hawkes
Kabalewski, Dimitri	Concerto no. 1 en sol mineur op. 49	édition Chant du monde (VC 540)
Milhaud, Darius	Concerto	édition Salabert
Prokofiev, Serguey	Symphonie concertante (en mi min) op. 125	édition Boosey & Hawkes
Sains-Saëns, Camille	Concerto no. 1 en la mineur op. 33	édition Durant Paris (DF 1594)
Servais, Adrien François	Concerto op. 5 en si majeur (1 <sup>er</sup> mvt.)	édition Breitkopf
Shostakovich, Dmitri	Concerto no 1 op.107 (1 <sup>er</sup> mvt.)	édition Peters (4743)

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'utilisateur peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

\* 10 ANS AVEC LE VIOLONCELLE, catalogue publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette - Paris, ISBN 2 – 914147 – 15 - 5.

\* LEHRPLAN VIOLONCELLO, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg, ISBN 3 – 7649 – 3513 - 8.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Violoncelle

Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Pour certains élèves, le cycle 3, moyen spécialisé, est une étape vers les études supérieures et la professionnalisation ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer à l'enseignement supérieur
2. L'objectif du cycle spécialisé porte sur les mêmes contenus que le 3<sup>e</sup> cycle moyen, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif
3. Jouer, en outre, des répertoires donnant accès à l'enseignement supérieur, en particulier ceux qui exigent virtuosité et résistance-endurance
4. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul
5. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante
6. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions ;  
Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques ;  
Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet)
7. Connaître et utiliser des techniques instrumentales contemporaines
8. Jouer de mémoire
9. Interpréter à première vue
10. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre)
11. Analyser le répertoire étudié
12. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles
13. S'exprimer et se produire en public
14. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une production musicale publique
15. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles
16. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains
17. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée ; pour le futur professionnel jouant d'un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement
18. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients



**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures, 1 gamme en double-cordes choisies par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national, 2 mouvements (lent et vif) d'une suite pour violoncelle seul de Johann Sebastian Bach

**Détails d'exécution :**

Gammes :

Étendue : 4 octaves ;  
gamme en double-cordes (tierces, sixtes, octaves): 3 octaves

Tempo : noire = 80

Détaché et lié : Noires, croches, double-croches  
liaisons par 8, 16

Spiccato : sans répétition de notes sauf éventuellement fondamentale

Gamme en double-cordes : lié par 2, 4

Arpèges :

Détaché, liaisons par 3, 6

**Épreuve publique :**

- 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) à déterminer par l'enseignant, la sonate de type chambriste ne doit pas obligatoirement être jouée de mémoire
- 1 mouvement rapide de concerto à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

<b>Dotzauer, Justus Johann Fr.</b>	Etude no.83 en sol majeur	noire = ~ 72
	In : 113 Violoncello-Etüden (Heft III no.63-85) (Edition Peters)	
<b>Duport, Jean-Louis</b>	Etude no.8 en ré majeur	noire = ~ 60
	In : 21 Etüden für Violoncello von J.L. Duport (Grütmacher- Schutz), (Edition Peters)	
<b>Grütmacher, Friedrich</b>	Etude no.16 en do majeur	noire = ~ 116
	In: Etudes op.38 (Volume II of the Technology of CelloPlaying) (Edition I.M.C.)	
<b>Piatti, Alfredo</b>	Caprice no.4 en ré mineur	noire = ~ 52
	In : 12 Caprices pour violoncelle op.25/J. Stutschewski (Edition Peters)	
<b>Popper, David.</b>	Etude no.22 en sol majeur	noire = ~ 88
	In : (High School of cello playing, 40 études op.73) (Edition I.M.C.)	
<b>Servais, François</b>	Caprices no.4 en la majeur	noire = ~ 104
	In : Six caprices pour violoncelle avec accompagnement d'un violoncello II ad.lib. op. 11 (Edition Schott)	

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix****Concertos**

<b>Davidoff, Charles</b>	Concerto no.1 en si mineur (1 <sup>er</sup> ou 3 <sup>mvts.</sup> ) (Edition d. Billaudot)
<b>Ibert, Jacques</b>	Concerto (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> mvts. ou 3 <sup>e</sup> mvts.) (Edition Heugel Paris HE 29263)
<b>Milhaud, Darius</b>	Concerto (1 <sup>er</sup> mvts.) (Edition Salabert)
<b>Servais, Adrien François</b>	Concerto op.5 en si majeur (1 <sup>er</sup> mvts.) (Edition Breitkopf)
<b>Shostakovitch, Dimitri</b>	Concerto No.1 op.107 (1 <sup>er</sup> mvts.) (Edition Peters 4743)

**Sonates**

<b>Beethoven, Ludwig van</b>	Sonates 1-5 (deux mvts.) (Edition Henle)
<b>Boccherini, Luigi</b>	Sonates 1-6
<b>Kodaly, Zoltàn</b>	Sonate op. 4 (Edition Universal UE 7130)

**Violoncelle solo**

<b>Bach, Jean-Sébastien</b>	Suites no. 1-6 (Edition : Bärenreiter (BA 5216)
<b>Berio, Luciano</b>	les mots sont allés...« recitativo » (Edition Universal UE 18399)
<b>Goubaïdoulina, Sofia</b>	10 Préludes (1974) (Edition ZEN-ON (932003)

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Œuvres avec piano**

<b>Bloch, Ernest</b>	Méditation hébraïque (Edition Fischer)
<b>Bloch, Ernest</b>	Prayer Edition Fischer 32566-6)
<b>Bruch, Max</b>	Kol Nidrei (Edition Simrouk 8227)
<b>Martín, Bohuslav</b>	Variationen über ein slowakisches Thema Edition Bärenreiter (Ba 3969)
<b>Schumann, Robert</b>	Fantasiestücke op. 73 (Edition Henle 422)

**Gammes**

Gammes simples	Majeures: mi, fa, sol, la (harmonique) Mineures: do#, ré, mi, fa# (harmonique)
Gammes en double-cordes :	do maj, ré maj, mib maj, mi maj, fa maj

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***CATALOGUE GÉNÉRAL****Violoncelle solo**

Bach, Jean-Sébastien	Suites 1-3	éditions : Bärenreiter ; Peters...
Ibert, Jacques	Ghirlarzana	édition Leduc (Al 20951)
Britten, Benjamin	Tema Sacher	édition Faber (0-571-51107-4)
Berio, Luciano	les mots sont allés...« recitativo »	édition Universal (UE 18399)
Goubaïdouline, Sofia	10 Préludes (1974)	édition ZEN-ON (932003)

**Œuvres avec piano**

Bloch, Ernest	Méditation hébraïque	édition Fischer
Bloch, Ernest	Prayer	édition Fischer (32566-6)
Bruch, Max	Kol Nidrei	édition Simrouk (8227)
Martinu, Bohuslav	Variationen über ein slowakisches Thema	édition Bärenreiter (Ba 3969)
Schumann, Robert	Fantasiestücke op. 73	édition Henle (422)
Fauré, Gabriel	Elégie	édition Peters (7385)
Fauré, Gabriel	Après un rêve	édition Leduc (26453)
Glasunow, Alexander	Chant du ménestrel op.71	édition Peters (Bel 205 Ka)
Bridge, Frank	Scherzo et Mélodie	édition Faber (0-571-56432-1)
Boëllmann, Léon	Variations symphoniques op. 23	édition Durand
Dvořák, Antonin	Le calme (klid) – Rondo	édition Supraphon (H-1532)
Klengel, Julius	Caprice op. 27 (en re mineur)	édition Breitkopf & Härtel (EB 8548)
Webern, Anton	Drei kleine Stücke op. 11	édition Universal (UE 7577)

**Sonates**

Vivaldi, Antonio	Sonates pour violoncelle et basse continue	édition Fuzeau-Facsimiles (5254)
Cassado, Gaspar	Sonate im alten spanischen Stil	édition Universal UE7931)
Brahms, Johannes	Sonate Nr. 1 in e-moll op. 38	édition Breitkopf (6041)
Beethoven, Ludwig van	Sonates 1-5	édition Henle
Kodaly, Zoltan	Sonate op.4	édition Universal (UE 7130)

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Concertos**

Boccherini, Luigi	Concerto Nr. 3 (en sol majeur) Version Maurice Gendron	édition Delrieu (GD 1423)
Danzi, Franz	Variationen « Reich mir die Hand » aus der Oper « Don Giovanni » von Mozart	édition Breitkopf (6522 KA)
Davidoff, Charles	Concerto no. 1 en si mineur op.5 Concerto no. 2 en la mineur op.14 Concerto no. 3 en ré majeur op.18 Concerto no. 4 en mi mineur op.31	édition Billaudot (CC 3027) édition Billaudot (CC 3025) édition Billaudot (CC 3062) édition Billaudot (CC 2222)
Elgar, Edward	Concerto op. 85	édition Novello (120082)
Haydn, Joseph	Concerto en do majeur Hob. VIIb :1	édition Henle
Honegger, Arthur	Concerto (1924)	édition Salabert (EMS 8247)
Ibert, Jacques	Concerto (1925)	édition Heugel Paris (HE 29263)
Jolivet, André	1 <sup>er</sup> concerto pour violoncelle	édition Boosey & Hawkes
Kabalewski, Dimitri	Concerto no. 1 en sol mineur op. 49	édition Chant du monde (VC 540)
Milhaud, Darius	Concerto	édition Salabert
Prokofiev, Serguey	Symphonie concertante (en mi min) op. 125	édition Boosey & Hawkes
Saint-Saëns, Camille	Concerto no. 1 en la mineur op. 33	édition Durant Paris (DF 1594)
Servais, Adrien François	Concerto op. 5 en si majeur (1 <sup>er</sup> mvt.)	édition Breitkopf
Shostakovich, Dimitri	Concerto no 1 op.107 (1 <sup>er</sup> mvt.)	édition Peters (4743)

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'utilisateur peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

\* 10 ANS AVEC LE VIOLONCELLE, catalogue publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette - Paris, ISBN 2 – 914147 – 15 - 5.

\* LEHRPLAN VIOLONCELLO, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg, ISBN 3 – 7649 – 3513 - 8.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Violoncelle

Division supérieure

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen

**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division supérieure***COMPÉTENCES SOUHAITÉES**

1. Pour certains élèves, le cycle supérieur est le commencement d'études supérieures; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve. Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. <sup>1)</sup>
2. L'objectif du cycle supérieur porte sur les mêmes contenus que le 3<sup>e</sup> cycle spécialisé. Visant les perspectives de l'enseignement universitaire et d'emploi, les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d'expression.
4. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
5. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
6. Analyser et comparer des interprétations différentes.
7. Analyser le répertoire étudié.
8. Lectures et interprétations à première vue.
9. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée ; pour le futur professionnel, jouant un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
10. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

<sup>1)</sup> Voir loi du 28 avril 1998 portant e.a. harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal (art. 3 et 4)



**Annexe 21 (Branche 1.3.2.9. – violoncelle)***Violoncelle division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Épreuve d'admission à huis clos :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme d'une durée de 20 à 30 minutes comprenant:

- une pièce de virtuosité au choix
- deux mouvements (lent, vif) extraits d'une suite pour violoncelle de J.S.Bach au choix, dont un mouvement en double-cordes
- une ou deux œuvres de styles et d'époques différents au choix, en fonction de la durée de la prestation

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 45 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend :

- une œuvre imposée au niveau national des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles, de préférence après 1950
- une sonate pour violoncelle et piano au choix (en entier ou 2 mvts., lent et vif). Sont exclues les sonates avec basse continue
- une ou deux œuvres au choix du (de la) candidat(e), en fonction de la durée de la prestation

Le programme sera présenté en entier.

**Remarques:**

- Le programme des deux épreuves doit présenter des œuvres de styles et d'époques différents
- En principe le candidat présente son programme de mémoire ; cependant pour une œuvre il peut se servir de la partition
- Aucune œuvre ou partie d'œuvre présentée à l'épreuve d'admission ne peut être reprise au récital



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Contrebasse**

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 7</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 13</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 18</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 24</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Contrebasse**

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)***Contrebasse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de son instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
4. Evaluer la qualité et la justesse du son instrumental produit
5. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (élaboration d'une méthode de travail)
6. Technique main gauche :
  - exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts, afin de stabiliser les différentes positions des doigts (positions par demi-tons et tons entiers)
  - élaboration par étapes d'un système d'exercices pour gammes, intervalles et arpèges (2 octaves)
  - mécanismes fondamentaux des sept premières positions et des changements de position et initiation à la position de pouce.
  - initiation au vibrato
7. Technique main droite :
  - exercices d'archet pour le développement de la qualité du son
  - initiation au jeu des nuances
  - articulations de base : détaché, legato,
  - le jeu au talon et à la pointe
  - initiation au doubles cordes
8. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées, choisies de telle façon que soient possibles :
  - une compréhension du texte musical
  - le contrôle de sa prestation (départs, tempi, etc)
9. Le répertoire devrait être aussi varié que possible
10. Jouer de mémoire un morceau de musique
11. Se produire en public
12. Jeux et exercices d'improvisation
13. Initiation au jeu d'ensemble

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)***Contrebasse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 1 gamme mineure choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (gammes majeures : mi, fa, sol, la, si ♭ ; mineures : mi, fa, sol) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminées au niveau national

**Détails d'exécution :**

Gammes :

2 octaves

Tempo noire = 60

grand archet

détaché en croche (Sevcik, etc)

lié par 4 en croche

Arpèges :

grand archet, lié par 3 en triolets

**Épreuve publique :**

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire (un morceau peut le cas échéant faire exception).

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)***Contrebasse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

<b>Lee, Sebastian</b>	Etude no. 1 (noire = 80) In: 12 Etudes (Edition IMC)
<b>Schneikart, Heinrich</b>	Etude no. 3 , Heft 1 (noire = 72) In : Übungsmusik für Kontrabaß (1970), zusammengestellt aus den Orgelwerken von Johann Sebastian Bach, Heft 1 (Verlag: Doblinger 03906)
<b>Schneikart, Heinrich</b>	Etude no. 5 ( noire = 72) In : Übungsmusik für Kontrabaß (1970), zusammengestellt aus den Orgelwerken von Johann Sebastian Bach, Heft 1 (Verlag: Doblinger 03906)
<b>Simandl, Franz</b>	Etude no. 8 ( noire = 80) In: 30 Etudes (Edition IMC)
<b>Simandl, Franz</b>	Etude no. 11 ( croche = 138) In: 30 Etudes (Edition IMC)
<b>Simandl, Franz</b>	Etude no. 16 ( noire = 92) In: 30 Etudes (Edition IMC)
<b>Sturm, Wilhelm</b>	Etude no. 59 ( noire = 88) In: 110 Etudes (Edition IMC)
<b>Sturm, Wilhelm</b>	Etude no. 62 ( noire = 120) In: 110 Etudes (Edition IMC)

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)***Contrebasse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Morceaux avec piano**

<b>Dare, Marie</b>	Menuet (Edition Yorke)
<b>Krol, Bernard</b>	Piano contra Bass (Edition Bote & Bock)
<b>Marcello, Benedetto</b>	Sonate en sol maj. 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mvt. (Edition G.Schirmer)
<b>Pitfield, Thomas</b>	Sonata (Edition Yorke )
<b>Smith-Masters, Anthony</b>	All Mimsy (Edition Yorke)
<b>Saint-Saëns, Camille</b>	L'Éléphant (Edition Henle)

**CATALOGUE GENERAL**

En attendant l'élaboration d'un catalogue général, l'utilisateur peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants :

10 ANS AVEC LA CONTREBASSE publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique  
2 & 3 année, 4 & 5 année

LEHRPROGRAMM KONTRABASS proposé par le Verband deutscher Musikschulen e.v.  
Unterstufe 1+2





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Contrebasse**

**Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)***Contrebasse division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Savoir accorder et entretenir son instrument
2. Développer la qualité du son
3. Différencier le phrasé, l'articulation, les nuances
4. Développer et différencier le vibrato
5. Contrôler la justesse
6. Développer le jeu de la main gauche jusqu'à la VII position, introduction et développement de la position du pouce
7. Acquérir une aisance dans les changements de position et développer la transition entre les positions du manche et les positions du pouce
8. Travailler la vélocité de la main gauche en intégrant le jeu d'arpèges, de gammes majeures et mineures en deux et progressivement trois octaves
9. Travailler le jeu des doubles cordes
10. Développer la technique de l'archet en intégrant les techniques de base (détaché, legato, martelé, spiccato)
11. Développer la lecture musicale
12. Acquérir une méthode de travail
13. Proposer des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique (doigtés, coups d'archet, etc.)
14. Monter seul une œuvre simple
15. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
16. Jouer de mémoire un morceau de musique
17. Se produire en public, éventuellement prendre en charge l'invention, l'adaptation ou la réalisation d'une courte partie d'un concert collectif
18. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
19. S'initier aux premiers principes d'ornementation de mélodies et de construction d'une ligne de basse ; transitions vers improviser, arranger, créer
20. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensemble à cordes, orchestre, musique de chambre, combo de jazz, ensemble vocal)

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)***Contrebasse division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1<sup>ère</sup> mention (gammes majeures : mi, fa, fa #, sol, la, si, do, ré ; mineures : mi, fa, fa #, sol, la, si, do, ré) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement ; consulter répertoire-type des gammes pour l'examen de fin de cycle
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement d'un pool de 6 études déterminées au niveau national

**Détails d'exécution :**

Gammes :

A jouer sur 2 octaves :

Les gammes majeures : fa #, sol, la, si, do, ré

Les gammes mineures : fa #, sol, la, si, do, ré

Peuvent être jouées sur 3 octaves :

Les gammes majeures : mi, fa

Les gammes mineures : mi, fa

Tempo noire = 66

grand martelé

lié par 4, 6, 8

détaché en double croches, spiccato

exercices en double croches lié par 4 (do, ré, mi, fa, - ré, mi, fa, sol, etc)

Arpèges :

lié par 3, 6

tempo : q = 66

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente son programme de mémoire (1 étude à l'épreuve technique et 1 œuvre à l'épreuve publique peuvent le cas échéant faire exception).

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)***Contrebasse division inférieure 1<sup>re</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>Storch, Josef Emanuel</b>	Etude no. 23 (croche = +/- 126) In: 57 Etudes (Edition I.M.C. ou Friedrich Hofmeister, 1 <sup>er</sup> vol.)
<b>Storch, Josef Emanuel</b>	Etude no. 20 (croche = 100) In: 57 Etudes (Edition I.M.C. ou Friedrich Hofmeister, 1 <sup>er</sup> vol.)
<b>Lee, Sebastian</b>	Etude no. 12 (noire = +/- 104) In: 12 Etudes (Edition I.M.C.)
<b>Lee, Sebastian</b>	Etude no. 11 (blanche = 50, noire = 108)  In: 12 Etudes (Edition I.M.C.)
<b>Montanari, Carlo</b>	Etude no. 2 (noire = 92) In : 14 Etudes (Edition I.M.C.)
<b>Kreutzer</b>	Etude no. 2 (noire = 100) (Edition Lemoine)

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)***Contrebasse division inférieure 1<sup>re</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention****Contrebasse et piano**

<b>Marcello, Benedetto</b>	6 sonates
<b>Faure, Gabriel</b>	Après un rêve
<b>Fontaine, Fernand Marcel</b>	Prélude et Allegro Vivace
<b>Scarlatti, Alessandro</b>	3 sonates
<b>Farkas, Ferenc</b>	Quattro Pezzi
<b>Marais, Marin</b>	L'Agréable, La Musette (voir 5 Old French Dances)
<b>Ameller, André</b>	Belle Province
<b>Fesch, Wilhelm de</b>	Sonate en sol majeur
<b>Ratez, Emile</b>	6 pièces caractéristiques
<b>Rachmaninoff, Sergei</b>	Vocalise
<b>Fenigstein, Victor</b>	3 Esquisses pour contrebasse
<b>Cappuzzi, Antonio</b>	Concerto en ré majeur
<b>Jacob, Gordon</b>	A Little Concerto
<b>Keyper, Franz</b>	Romance et Rondo

**Gammes**

Majeures : la, si b, do

Mineures : fa #, sol, la



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Contrebasse

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)***Contrebasse division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Le troisième cycle prolonge et approfondit les acquis des cycles précédents, dans le but d'une pratique autonome.
2. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul
3. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
4. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions ;  
Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques ;  
Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
5. Acquérir des techniques instrumentales contemporaines.
6. Jouer de mémoire
7. Interpréter à première vue.
8. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
9. Analyser le répertoire étudié.
10. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
11. S'exprimer et se produire en public.
12. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une production musicale publique.
13. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
14. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)**  
*Contrebasse division moyenne*

**Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

**Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures mélodiques choisies par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 études à choisir par l'enseignant dont obligatoirement du pool d'études déterminées au niveau national, 1 étude pourra être remplacée par deux mouvements (lent et vif) d'une Suite pour violoncelle seul de J.S.Bach (transcription pour contrebasse Sterling) à déterminer par l'enseignant.

**Détails d'exécution :**

Gammes :

Étendue : 3 octaves

Tempo noire = 70

Détaché et lié: Noires, croches, triolets de croches, double-croches  
liaisons par 8

Spiccato: sans répétition de notes sauf éventuellement fondamentale

Arpèges :

Détaché, liaisons par 3, 6

arpège brisée liée par 4

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux de style et caractère différents (lent et vif) à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen



**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)***Contrebasse division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

<b>Bozza, Eugène</b>	Etude no. 5 (croche = 168) In : 8 études pour contrebasse Edition Leduc (AL 25422)
<b>Kreutzer, Rodolphe / Fiorillo, Federico</b>	Etude no.19 (noire = 84) In : Etudes de Kreutzer et de Fiorillo Edition Leduc (AL 16219)
<b>Kreutzer, Rodolphe / Fiorillo, Federico</b>	Etude no. 20 (noire = 84) In : Etudes de Kreutzer et de Fiorillo Edition Leduc (AL 16219)
<b>Montanari, Carlo</b>	Etude no. 9 (noire = 92) In : Etudes IMC
<b>Nanny, Edouard</b>	Etude no.1 (noire = 92) In : 20 études de virtuosité Edition Leduc (AL 16219)
<b>Nanny, Edouard</b>	Etude no.3 (noire = 66) In : 20 études de virtuosité Edition Leduc (AL 16219)

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)***Contrebasse division moyenne***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Concertos**

<b>Cimador, Giovanni B.</b>	Concerto en G major
<b>Dragonetti, Domenico (Nanny)</b>	Concerto en sol majeur (1er mvt.) (Edition Liben Music Publisher ou Leduc)
<b>Larsson, Lars Erik</b>	Concertino op.45, no.11 (Edition Gehrmanns, Boosey & Hawkes (solo tuning))

**Sonates**

<b>Ecclès, Henry</b>	1er et 2e mvts. IMC (Edition Alphonse Leduc AI 25563)
<b>Skorzeny, Fritz</b>	Sonate no.1 (1er mvt. ) ou no.2 (Doblinger)

**Contrebasse seule**

<b>Bach, Johann Sebastian</b>	6 Suites pour violoncelle, transcription pour contrebasse Sterling (Peters) 3e suite, Bourrée I et II
-------------------------------	---

**Morceaux avec piano**

<b>Bottesini, Giovanni</b>	Mélodie Doblinger (solo tuning)
<b>Busser, Henri</b>	Pièce en ut op.45 (Edition Leduc (AL2745))
<b>Fontaine, Fernand Marcel</b>	Aria et Scherzando Éd. Leduc
<b>Misek, Adolf</b>	Légende op.3 C.F.Schmidt (solo tuning)

**Gammes**

Majeures: la, sib, do  
Mineures: fa#, sol, la (mélodique)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Contrebasse**

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)***Contrebasse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Pour certains élèves, le cycle 3, moyen spécialisé, est une étape vers les études supérieures et la professionnalisation ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer à l'enseignement supérieur. L'accès au cycle 3 moyen spécialisé est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve.
2. L'objectif du cycle spécialisé porte sur les mêmes contenus que le 3<sup>e</sup> cycle moyen, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Jouer, en outre, des répertoires donnant accès à l'enseignement supérieur, en particulier ceux qui exigent virtuosité et résistance-endurance.
4. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul
5. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
6. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions ;  
Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques ;  
Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
7. Connaître et utiliser des techniques instrumentales contemporaines.
8. Jouer de mémoire
9. Interpréter à première vue.
10. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
11. Analyser le répertoire étudié.
12. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
13. S'exprimer et se produire en public.
14. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une production musicale publique.
15. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
16. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
17. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée ; pour le futur professionnel, jouant d'un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
18. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)**  
*Contrebasse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

**Examen pour l'obtention du premier prix**

**Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures mélodiques, 1 gamme majeure en double-cordes choisies par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement d'un pool de 6 études déterminées au niveau national et deux mouvements (lent et vif) d'une Suite pour violoncelle seul de J.S.Bach (transcription pour contrebasse Sterling) à déterminer par l'enseignant

**Détails d'exécution :**

Gammes :

Étendue : trois octaves ; gamme en double-cordes: deux octaves

Tempo noire = 80

Détaché et lié : Noires, croches, triolets de croches, double-croches  
liaisons par 8 et 16  
Lié toute montée, toute descente

Spiccato: sans répétition de notes sauf éventuellement fondamentale

Gamme par tierces liées par 4

Gamme majeure en double-cordes: détachée en noires

Arpèges :

Détaché, liaisons par 3, 6

accord parfait, arpège brisé lié par 4

**Épreuve publique :**

- 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) à déterminer par l'enseignant, la sonate de type chambriste ne doit pas obligatoirement être jouée de mémoire
- 1 morceau rapide de concerto à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)**  
*Contrebasse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

**POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

<b>Bozza, Eugène</b>	Etude no. 6 (noire = 66) In : 8 études pour contrebasse (Edition Leduc AL 25422)
<b>Bozza, Eugène</b>	Etude no. 7 ( croche = 182)  In : 8 études pour contrebasse (Edition Leduc AL 25422)
<b>Findeisen, Theodor</b>	Etude no. 1 ( croche = 182)  In : 25 Etudes (Edition IMC)
<b>Nanny, Edouard</b>	Etude no. 2 ( noire = 90)  In : Dix Etudes Caprices (Edition Leduc AL17928)
<b>Simandl, Franz</b>	Etude no. 9 (croche = 72)  In : Gradus ad Parnassum (Edition IMC)
<b>Simandl, Franz</b>	Etude no. 16 (blanche = 80)  In : Gradus ad Parnassum (Edition IMC)

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)**  
*Contrebasse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

**RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

**Concertos**

<b>Dittersdorf, Karl von</b>	Concerto en ré majeur 1 <sup>er</sup> mvt. et cadence de Gruber Heinz Doblinger (Edition Lemur Music Publishers)
<b>Hoffmeister, Franz Anton</b>	Concerto no.1 (1 <sup>er</sup> mvt.) (Edition Henle)
<b>Koussevitsky, Sergei</b>	Concerto op.3 (1 <sup>er</sup> mvt.) (Edition IMC)

**Sonates**

<b>Ecclès, Henry</b>	Sonate en sol mineur 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mvts. (Edition Leduc AL 25563)
<b>Micek, Adolf</b>	Sonate no.1 en la majeur op.5 1 <sup>er</sup> mvt. (solo tuning) (Edition Doblinger)
<b>Micek, Adolf</b>	Sonate no.2 en mi mineur op.6 4 <sup>e</sup> mvt. (solo tuning) (Edition Doblinger)

**Contrebasse seule**

<b>Bach, Johann Sebastian</b>	5 <sup>e</sup> suite , Gavotte I et II In : 6 suites pour violoncelle (Edition Peters)
-------------------------------	--

**Morceaux avec piano**

<b>Bottesini, Giovanni</b>	Elegy en ré (solo tuning) Doblinger, Liben Music Publishers
----------------------------	---

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)**  
*Contrebasse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

<b>Bozza, Eugène</b>	Pièce sur le nom d'Edouard Nanny (Edition Leduc)
<b>Dragonetti, D.</b>	Andante et Rondo en D-Dur Doblinger
<b>Higuet, Nestor</b>	Fantaisie Edition Leduc M. Baron Comp.
<b>Koussevitzky, Serguey</b>	Chanson triste Humoresque Valse miniature Lemur Music Publ.

**Gammes**

Majeures: lab, sib, si, do, réb

Mineures mélodiques: fa#, sol#, la, sib, si, do

Gammes en double-cordes : fa, sol, la, sib, do





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Contrebasse**

**Division supérieure**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen**

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)***Contrebasse division supérieure***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Pour certains élèves, le cycle supérieur est le commencement d'études supérieures; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve. Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire.<sup>1)</sup>
2. L'objectif du cycle supérieur porte sur les mêmes contenus que le 3<sup>e</sup> cycle spécialisé. Visant les perspectives de l'enseignement universitaire et d'emploi, les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d'expression.
4. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
5. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
6. Analyser et comparer des interprétations différentes.
7. Analyser le répertoire étudié.
8. Lectures et interprétations à première vue.
9. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée ; pour le futur professionnel, jouant un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
10. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

<sup>1)</sup> Voir loi du 28 avril 1998 portant e.a. harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal (art. 3 et 4)

**Annexe 22 (Branche 1.3.2.10. – contrebasse)**  
*Contrebasse division supérieure*

**Examen pour l'obtention du diplôme supérieur**

**Épreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur le candidat présente un programme d'une durée de 20 à 30 minutes comprenant:

- une étude du degré de difficulté des Etudes Caprices de Nanny, ou une œuvre de difficulté similaire
- deux mouvements (lent, vif) extraits d'une suite pour contrebasse seul de J.S.Bach
- une ou deux œuvres de styles et d'époques différents au choix, en fonction de la durée de la prestation

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 45 minutes a lieu dans un des conservatoires. Il comprend :

- une œuvre imposée au niveau national des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles, de préférence après 1950
- une sonate pour contrebasse et piano au choix (en entier ou 2 mouvements (lent et vif)). Sont exclues les sonates avec basse continue
- une ou deux œuvres au choix du candidat, en fonction de la durée de la prestation

Le programme est présenté en entier.

**Remarques:**

- Le programme des deux épreuves doit présenter des œuvres de styles et d'époques différents.
- En principe le candidat présente son programme de mémoire ; cependant pour une œuvre il peut se servir de la partition.
- Aucune œuvre ou partie d'œuvre présentée à l'épreuve d'admission ne peut être reprise au récital



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Programme d'études Mandoline

**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 7</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 12</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 17</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 22</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Mandoline

Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)***Mandoline division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de son instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
4. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (c'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail)
5. Connaissance parfaite des symboles élémentaires de la notation musicale (symboles des répétitions, des nuances sonores et dynamiques, du staccato, portato etc.) et des symboles élémentaires spécifiques de l'instrument (doigtés, cordes, barrés, positions, sul tasto, sul ponticello etc.)
6. Technique de la main droite:
  - Tenue correcte de la main
  - L'attaque butée ou « apoyando » avec position du plectre à 45 degrés
  - Elaborer différents sons sur la table d'harmonie (registres), sons metalico, naturelle et sul tasto, travail des nuances
  - Exercices pour étouffer les basses et les cordes hautes
  - Attaque sur deux cordes en descendant (coup de plume en bas) et attaque sur une corde en haut : coup de plume alterné, 2 :1
  - Apprentissage des différentes techniques de main droite, numéros : 3, 6, 7,...
  - Initiation à la technique tirando afin de pouvoir jouer sur une corde
  - Etude du trémolo sur une corde
  - Travailler le jeu sur deux et trois cordes
  - Techniques simples d'arpèges
  - Travailler la qualité sonore
  - Jeu à deux voix
  - Initiation du contre-plume 2 : 2 avec le plectre droit à 90 degrés
7. Technique de la main gauche:
  - Tenue correcte de la main
  - Articulations de base (legato, portato, staccato, glissando)
  - Exercices de changements de position
  - Synchronisation des deux mains et de la souplesse
  - Initiation à la technique du barré
  - Initiation aux ornements simples
  - Initiation au jeu des harmoniques naturelles
  - Exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts
  - Etude de la deuxième position ainsi que de la troisième
8. Jouer des œuvres pour instrument seul ou accompagnées, des duos, trios ou quatuors, choisies de telle façon que soient possibles :
  - La compréhension du texte musical (analyse sommaire du texte musical)
  - Le contrôle de sa prestation (départs, tempis, etc.)
9. Elaborer un répertoire original (composé pour la mandoline) et aussi varié que possible
10. Jouer de mémoire un morceau de musique
11. Travailler le déchiffrage
12. Se produire en public seul ou en groupe
13. Jeux et exercices d'improvisation
14. Initiation au jeu d'ensemble

**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)***Mandoline division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (gammes majeures : ré, mi et la - 2 octaves ; gammes mineures : do, ré, fa# - 2 octaves) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution :****Gammes :**

Main gauche : doigtés au choix

Main droite : jouer la gamme 3 fois en buté, en contre-plume 2 :1 et en contre-plume 2 : 2

Tempo approximatif : croche = 80

**Arpèges :**

Arpège sur 2 octaves en croches et en triolets.

Main gauche : doigtés au choix

Main droite : doigtés au choix et joués en buté, plectre à 45 degrés

**Épreuve publique :**

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Durée globale du programme choisi: 5 minutes

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire (un morceau peut le cas échéant faire exception).



**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)***Mandoline division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

<b>Paulsen-Bahnsen, Ralph</b>	Reconquista  In: Piezas Ritmicas (Trekel Verlag, Hamburg)
<b>Paulsen-Bahnsen, Ralph</b>	Take Seven  In: Piezas Ritmicas (Trekel Verlag)
<b>Strauss, Marlo</b>	Danza  In: Aphorismen (Vogt & Fritz, Schweinfurt)
<b>Strauss, Marlo</b>	Ballade  In: Burlesken (Vogt & Fritz, Schweinfurt)
<b>Strauss, Marlo</b>	Prélude Nr. 3  In: Préludes (Vogt & Fritz)
<b>Strauss, Marlo</b>	Troubadour  In: 6 Préludes (Vogt & Fritz Ed.)
<b>Verpoest, Marianne</b>	The vlinder  In: Vakantie (Grenzland Theo Hüsgen Verlag, Aachen)
<b>Vogt, Gerhard</b>	Danza Mora  In: Internationale Lieder (Vogt & Fritz, Schweinfurt)

**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)***Mandoline division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

<b>Schindler, Klaus</b>	Blues In: Suite Popular (Trekel Verlag, Hamburg)
<b>Schindler, Klaus</b>	Scarborough Fair In: Evergreens (Trekel Verlag)
<b>Strauss, Marlo</b>	Spanischer Tanz In: Burlesken (Vogt & Fritz)
<b>Strauss, Marlo</b>	Maikäfer In: Burlesken (Vogt & Fritz)
<b>Reichenbach, Michael</b>	Happy Ragtime In: Pick it fast! (Trekel Verlag)
<b>Strauss, Marlo</b>	Vier Episoden (Theo Hüsgen Verlag)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Mandoline**

**Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**

**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)***Mandoline division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Savoir accorder et entretenir son instrument
2. Développer la qualité du son
3. Développer les techniques d'interprétation :
  - Différencier le phrasé, l'articulation, les nuances, les registres, l'ornementation
4. Développer le jeu de la main gauche
  - Acquérir une aisance dans les changements de positions
  - Etude des positions 4 et 5
  - Initiation au vibrato
  - Travailler les coulés et les trilles
  - Développer le jeu du barré et des croisements
  - Etude des sons harmoniques artificiels
5. Développer le jeu de la main droite
  - Développer et travailler les techniques de la main droite (pizzicato, tambora, contre-plume 2:2)
  - Initiation au trémolo sur deux cordes
  - Développer les formules d'arpèges et intégrer les arpèges de style baroque et romantique
  - Développer le trémolo
6. Travailler la vélocité et la synchronisation
7. Initiation à la musique contemporaine
8. Jeu à 3 voix
9. Développer les facultés du déchiffrage, de la lecture à vue et de la mémorisation
10. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
11. Encourager l'élève au travail indépendant et créatif
  - analyse des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique
  - introduire les principes de l'improvisation, de l'ornementation et de l'arrangement spécialement dans le répertoire baroque
12. Se produire en public, éventuellement prendre en charge l'invention, l'adaptation ou la réalisation d'une courte partie d'un concert collectif
13. Pratiquer le jeu d'ensemble (duos, trios, quatuors, quintettes, ensemble à plectre, musique de chambre avec instruments divers)
14. Donner un aperçu du caractère polyvalent de la mandoline dans les différents styles de musique (classique, folk, blue-grass, jazz,...) et inciter l'élève à écouter de la musique et visiter des concerts

**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)***Mandoline division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1<sup>ère</sup> mention (gammes majeures : mi, fa, la, mib; gammes mineures : mi, ré, fa #, do) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 à choisir du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution :****Gammes :**

Trois octaves (la)

Deux octaves (mi, fa)

Doigtés au choix

Les gammes doivent être exécutées comme suit :

- attaque butée 2:1
- en contre-plume 2:2, doubles croches
- et en octaves
- Tempo : entre 80 et 90 la noire

**Arpèges :**

Valeurs rythmiques : triolets de croche et en double croches 2:2

Tempo : entre 80 et 90 la noire

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente son programme de mémoire (le morceau imposé peut le cas échéant faire exception).

**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)**  
*Mandoline division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

**POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>Seybold, Arthur</b>	Etude 20 de Harry Schloming Elite Edition 131 In : Heft III
<b>Strauss, Marlo</b>	Milonga In: Aphorismen (Vogt & Fritz)
<b>Strauss, Marlo</b>	Meditation In: Aphorismen (Vogt & Fritz)
<b>Calace, Raffaele</b>	Etude 89 In : Schule Heft 2 (Trekkel Verlag)
<b>Zambrano, José Antonio</b>	Preludio Nr.6 In : Preludios Concertantes Heft 1 (Theo Hüsgen Verlag)
<b>Muñoz, Juan Carlos</b>	Quintessence In : Estampes

**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)**  
*Mandoline division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

**REPertoire-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>Calace, Raffaele</b>	Bolero (Calace Edizioni)
<b>Muñoz, Juan Carlos</b>	Daisen-In In Estampes (Theo Hüsgen Verlag)
<b>Denis, Pietro</b>	Capriccio (Theo Hüsgen Verlag)
<b>Calace, Raffaele</b>	Piccola Gavotta (Theo Hüsgen Verlag)
<b>Poncin, Emile</b>	Giocososo In Classic or Not (Theo Hüsgen Verlag)
<b>Ambrosius, Hermann</b>	Suite galante (Trekel Verlag)

**Gammes-type:**

Majeures: mi et fa

Mineures : do# et ré



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Mandoline**

**Division moyenne**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**



**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)***Mandoline division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Le 3<sup>e</sup> cycle prolonge et approfondit les acquis techniques et musicaux des cycles précédents, dans le but d'une pratique autonome
2. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante (travail du vibrato et du tremolo-staccato notamment)
3. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles musicaux (trilles et coulés, ornementation, arpèges, glissando ...)
4. Connaître et utiliser les techniques instrumentales contemporaines et nouvelles
5. Analyser le répertoire étudié
6. Jouer de mémoire
7. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensembles, orchestres, musique de chambre)
8. Interpréter à première vue
9. S'exprimer et se produire en public
10. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style, ...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles)
11. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains

**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)***Mandoline division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures, 2 gammes mineures à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution :****Gammes :**

Doigtés au choix

Jouer la gamme 3 fois en contre-plume 2 : 1, en 2 : 2 (doubles croches), et en octaves en « croches » et avec la technique numéro 3 (voir Technikheft von Marga Wilden-Hüsgen)

Sur 2 ou 3 octaves

**Arpèges :**

Doigtés au choix

Arpèges sur 2 ou 3 octaves (correspondant aux gammes)

En attaque butée les triolets et en 2 : 2 les doubles croches

Tempo pour les gammes et arpèges : entre 84 et 100 à la noire

**Epreuve publique :**

- 2 œuvres de style et de caractère différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Remarque :**

En principe le candidat présente son programme de mémoire, cependant pour l'œuvre imposée il peut se servir de la partition.

**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)***Mandoline division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

<b>Calace, Raffaele</b>	Etude no. 94  In: Schule, Heft 2 (Trekell Verlag)
<b>Lecce, Francesco</b>	Sonata 3  In: 69 Sonates (Edition Santabarbara)
<b>Munier, Carlo</b>	Caprice 2  In: 12 Caprici (Edizioni Maurri, Firenze)
<b>Tröster, Gertrud</b>	Tears of the Mandolin  In: Technique on Eight strings, Heft 2 (Edition Vogt & Fritz)
<b>Tröster, Gertrud</b>	Bells of Night de Luigi Paparello  In: Technique on Eight Strings, Heft 2 (Edition Vogt & Fritz)
<b>Zambrano, José Antonio</b>	Preludio no. 15  In: Preludios Concertantes, Heft 2 (Grenzland Verlag)

**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)***Mandoline division moyenne***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

<b>Calace, Raffaele</b>	Notturmo-Cielo Stellato (Theo Hüsgen Verlag)
<b>Cordero, Ernesto</b>	Improvisation no.1 (Plucked String Edition, Virginia)
<b>Denis, Pietro</b>	Sonata no. 1 (Theo Hüsgen Verlag)
<b>Hansen, Anton</b>	Skammelson-Variationen (Trekkel Verlag)
<b>Di Majo, Francesco</b>	Sonata per mandolino e basso (Vogt & Fritz)
<b>Leone, Gabriele</b>	Sonata 2, op.1 (Vogt & Fritz)
<b>Nakano, Jiro</b>	Serenade (Vogt & Fritz)
<b>Fauth, Ulrich</b>	2 Capricen (Trekkel Verlag)

**Gammes:**

Gammes et arpèges majeures et mineures: les tons fa #, mi, mib, fa, ré, si, sib, do, sur 2 octaves ; les tons lab, la, sol, si, sur 3 octaves

Toutes les gammes en 2:1, 2:2, en octaves en croches et en triolets, technique A.T. 3 (Anschlagtechnik Nummer 3, voir Technikheft de Marga Wilden-Hüsgen, Ed. Vogt & Fritz)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Mandoline**

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**

**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)***Mandoline division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITÉES**

1. Pour certains élèves, la division moyenne spécialisée est une étape vers les études supérieures et la professionnalisation ; elle se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer à l'enseignement supérieur. L'accès à la division moyenne spécialisée est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée.
2. L'objectif de la division moyenne spécialisée porte sur les mêmes contenus que la division moyenne, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif
3. Jouer, en outre, des répertoires donnant accès à l'enseignement supérieur, en particulier ceux qui exigent virtuosité et résistance-endurance
4. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles (techniques baroques et romantiques)
5. Etude des concertos les plus importants
6. Développer les techniques instrumentales du 2<sup>ème</sup> cycle; travailler particulièrement l'endurance et la vélocité des deux mains (techniques d'arpèges à vitesse élevée ; trémolo-staccato et trémolo sur 3 et 4 cordes, notamment)
7. Se familiariser avec la musique contemporaine
8. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensembles, musique de chambre, ...)
9. Jouer de mémoire
10. S'exprimer et se produire en public
11. Se familiariser avec l'improvisation
12. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, ...)
13. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients
14. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée, pour le futur professionnel, jouant d'un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement

**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)***Mandoline division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Epreuve technique à huis clos :**

- 3 gammes majeures, 3 gammes mineures à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 études à choisir dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution :****Gammes :**

Main gauche : - doigtés au choix

Main droite : - jouer la gamme 3 fois en 2 :1, en 2 :2 et en octaves en croches et en triolets avec la technique d'arpèges numéro 3 (voir livre « Technikheft de Marga Wilden-Hüsgen », Ed.Vogt & Fritz)

**Arpèges :**

Main gauche : - doigtés au choix

Main droite : - en attaque butée les triolets et en 2 :2, contre-plume les doubles croches

Tempo pour les gammes et les arpèges : entre 90 et 110 la noire

**Epreuve publique :**

- 2 œuvres de style et de caractère différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Remarque :**

En principe le candidat présente son programme de mémoire, cependant pour l'œuvre imposée il peut se servir de la partition.

**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)**  
*Mandoline division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

**POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

<b>Calace, Raffaele</b>	Preludio XVI (Edition Santabarbara)
<b>Cordero, Ernesto</b>	Improvisation no. 2 (Plucked String Edition, Virginia)
<b>Lecce, Francesco</b>	Sonatas 21 & 22  In : 69 Sonatas (Edition Santabarbara)
<b>Munier, Carlo</b>	Preludio 2, cadence et exercice 4 en mi mineur  In : La Scioglidita vol dièzes (Edition Maurri)
<b>Muñoz, Juan Carlos</b>	El Duende  In : Estampes (Grenzland Verlag)
<b>Zambrano, José Antonio</b>	Preludio 13  In: Preludios Concertantes, Heft 2 (Grenzland Verlag)



**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)***Mandoline division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

<b>Calace, Raffaele</b>	Danza Spagnuola (Edition Calace, Trekel)
<b>Denis, Pietro</b>	Sonate no.1 (Theo Hüsgen Verlag)
<b>Graf Schmidt, Christopher</b>	Aproximaçao (Trekel Verlag, Hamburg)
<b>Kälberer, Oliver</b>	Kleine Suite no.1 (Edition Vogt & Fritz)
<b>Leone, Gabriele</b>	Sonata no.3, op.1 (Edition Vogt & Fritz)
<b>Nawata, Seiji</b>	Sakura Variations (Edition Susheia, Japon)
<b>Sauli, Filippo</b>	Partita no. 1 (Edition Santabarbara)
<b>Vivaldi, Antonio</b>	Sonata en do majeur (Edition Vogt & Fritz)

**Gammes:**

Gammes et arpèges majeures et mineures: les tons de fa#, mi, mib, fa, ré, si, sib, do, sur 2 octaves ;  
les tons la b, la, sol, si, sur 3 octaves

Toutes les gammes en 2:1, 2:2, en octaves en croches et en triolets, technique A.T. 3  
(Anschlagtechnik Nr.3, voir livre « Technikheft de Marga Wilden-Hüsgen », Ed. Vogt & Fritz)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Mandoline

Division supérieure

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen

**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)***Mandoline division supérieure***COMPETENCES SOUHAITÉES**

1. Pour certains élèves, le cycle supérieur est le commencement d'études supérieures; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve. Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire.<sup>1)</sup>
2. L'objectif du cycle supérieur porte sur les mêmes contenus que le 3<sup>e</sup> cycle spécialisé. Visant les perspectives de l'enseignement universitaire et d'emploi, les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d'expression.
4. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
5. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
6. Analyser et comparer des interprétations différentes.
7. Analyser le répertoire étudié.
8. Lectures et interprétations à première vue.
9. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée ; pour le futur professionnel, jouant un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
10. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

<sup>1)</sup> Voir loi du 28 avril 1998 portant e.a. harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal (art. 3 et 4)

**Annexe 23 (Branche 1.3.2.11. – mandoline)***Mandoline division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Épreuve d'admission:**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur le(la) candidat(e) présente un programme de 20 à 30 minutes comprenant des œuvres de styles et d'époques différents au choix et notamment deux études ou œuvres à caractère technique.

Le programme est présenté de mémoire et en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 40 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles et d'époques différents. En principe le candidat présente son programme de mémoire ; cependant pour l'œuvre imposée il peut se servir de la partition.

Le programme est présenté en entier.

**Remarque:**

Aucune œuvre ou partie d'œuvre présentée à l'épreuve d'admission ne peut être reprise au récital.

**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Viole de gambe**

**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 8</b>
<b>Division moyenne - Viole de Gambe Basse.....</b>	<b>p. 15</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix - Viole de Gambe Basse .....</b>	<b>p. 19</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Viole de gambe**

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**

**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)***Viole de gambe division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITÉES**

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de l'instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes
4. Evaluer la qualité et la justesse du son
5. Elaboration d'une méthode pour travailler les exercices techniques propres à ce niveau Instrumental. Sensibilisation pour l'évaluation et l'amélioration de la qualité de la prestation
6. Technique main gauche :
  - exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts, afin de stabiliser les différentes positions des doigts
  - élaboration par étapes d'un système d'exercices pour gammes, intervalles et arpèges.
  - mécanismes fondamentaux des quatre premières positions et des changements de position
7. Technique d'archet :
  - le jeu à la pointe et au talon
  - exercices d'archet pour le développement de la qualité du son
  - initiation au jeu des nuances fort, doux
  - articulations de base : détaché, legato
  - initiation au jeu d'accords
8. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées, choisies de telle façon que soient possibles :
  - une compréhension du texte musical
  - le contrôle de la prestation (départs, tempi, etc.)
9. Pratique du jeu d'ensemble (duo, consort)
10. Jeux et exercices d'improvisation
11. Se produire en public
12. Jouer de mémoire un morceau de musique sans accompagnement



**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)***Viole de gambe division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Epreuve technique à huis clos :**



- 2 gammes majeures et 1 gamme mineure choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (gammes majeures : do, sib, la, sol, fa ; mineures : do, la, sol) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 pièces à caractère d'étude à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution :**

Gammes :

2 octaves

grand archet

détaché en lié par 2, 4 en 

Arpèges :

grand archet et lié par 3 en triolets

**Epreuve publique :**

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)***Viole de gambe division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle – viole de gambe basse**

<b>De Caix d'Hervelois, Louis</b>	La Tranquardine second livre de pièces de viole (Edition Minkoff)
<b>Ortiz, Diego</b>	Recercada primera (el Violon con el Cymbalo que es sobre Canto llano) Tratado de Glosas
<b>Ortiz, Diego</b>	Recercada terza (quando se sonara un Violon solo) Tratado de Glosas
<b>Playford, John</b>	Short Lessons for the Bass-Viol Free Print music
<b>Simpson, Christopher</b>	Division 14 (on John come kiss me now) Mr. Simpson in another Book 19 Divisions for Bass Viol CAP 001

**POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle – viole de gambe dessus**

<b>Anon.</b>	Prelude Manchester Lyra Viol MS. Ca. 1650
<b>Dalla Casa, Girolamo</b>	Passi & Cadenze Cantai un tempo di Filippo di Monte Il vero modo di diminuir, libro primo p.15 Fuzeau Vol 1
<b>Marini, Biaggio</b>	Il Monteverde Balletto Alemano Affetti Musicali SPES
<b>Playford, John</b>	A Preludium Short Lessons for the Bass-Viol Free Print music
<b>Telemann, Georg-Philipp</b>	Vivace Sonata VI Canons mélodieux

**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)***Viole de gambe division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle – viole de gambe basse**

<b>De Caix d'Hervelois, Louis</b>	Gavotte en Rondeau Vaudeville second livre de pièces de viole (Edition Minkoff)
<b>Marais, Marin</b>	Menuet 7 du 5 <sup>e</sup> livre (Editions Fuzeau)
<b>Marais, Marin</b>	Menuet 103 du 3 <sup>e</sup> livre (Editions Fuzeau)
<b>Ortiz, Diego</b>	Recercada primera sobre Canto llano (Bärenreiter)
<b>Telemann, Georg-Philipp</b>	Sonata (en sol) (Amadeus Verlag)

**REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle – viole de gambe dessus**

<b>Abel, Carl Friedrich</b>	Sonata 1 C dur (hortus Musicus 40 ou Edition Güntersberg)
<b>De Caix d'Hervelois, Louis</b>	Gavotte en Rondeau Vaudeville second livre de pièces de viole (Edition Minkoff)
<b>Ortiz, Diego</b>	Recercada primera sobre Canto llano (Bärenreiter)
<b>Telemann, Georg-Philipp</b>	Sonata (en sol) 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> mvt.

**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)***Viole de gambe division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***CATALOGUE D'ŒUVRES**

Collection	Viola da gamba 1er cycle Volume 1 J. Hantaï	Fac-similé enseignement Fuzeau
Collection	Marin Marais Pièces faciles	Editions Scylla
Charbonnier, Jean-Louis	Découverte de la Viole de gambe	Zurfluh
Charbonnier, Jean-Louis	La Viole de gambe pour les commençants	Zurfluh
Biordi Paolo, Ghielmi Vittorio	Metodo completo e progressivo per viola da gamba Vol. 1	Ut Orpheus Edizioni
Collection	'T Uitnement Kabinet 1649	Muziekuitgeverij Saul B. Groen
Crum Alison	First solos for treble viol	Corda music publications



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Viole de gambe

Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)***Viole de gambe division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITÉES**

1. savoir accorder et entretenir son instrument
2. développer la qualité du son
3. différencier le phrasé, l'articulation, les nuances
4. contrôler la justesse
5. développer le jeu de la main gauche dans toutes les positions
6. acquérir une aisance dans les changements de position
7. travailler la vélocité de la main gauche en intégrant le jeu d'arpèges, de gammes majeures et mineures et d'exercices chromatiques
8. développer et différencier les ornements; le tremblement, le battement, le doublé, les traits de notes liées, le pincé ou flatterment, la plaint
9. travailler le jeu des doubles cordes et accords
10. développer la technique de l'archet en intégrant les techniques de base (détaché, legato) et des coups d'archet particuliers (marqué, petites notes, jeté, enflé ...)
11. développer la lecture musicale
12. acquérir une méthode de travail
13. proposer des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique (doigtés, coups d'archet, etc.)
14. monter seul une œuvre simple
15. savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
16. jouer de mémoire un morceau de musique
17. se produire en public
18. apprendre à connaître les spécificités du répertoire
19. s'initier aux principes d'ornementation de mélodies
20. s'initier à la lecture de la tablature
21. pratiquer le jeu d'ensemble (consort de violes, musique de chambre, basse continue)

**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)***Viole de gambe division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1<sup>ère</sup> mention (gammes majeures : do, ré, mi, fa, sol, la, si; mineures : do, ré, mi, fa, fa#, sol, la, do#) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 pièces à caractère d'étude à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution :**

Gammes :

2/3 octaves

lié par octaves

détaché en triolets, doubles-croches (en répétant la tonique)

« batterie », chaque note répétée 4 x

Arpèges :

lié par 3

lié (toute la montée, toute la descente)

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date du concours

**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)***Viole de gambe division inférieure 1<sup>re</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention – viole de gambe basse**

<b>Abel, Karl Friedrich</b>	Ré majeur Manuscrit de Cracovie (Minkoff)
<b>Anonyme allemand XVII</b>	Praeludium Pieces pour viole seul Les cahiers du Tourdion, Strasbourg
<b>De Caix d'Hervelois, Louis</b>	Tambourin I et II 4e livre (Minkoff)
<b>De Caix d'Hervelois, Louis</b>	Les petits doigts Premier livre de pièces de viole (Minkoff)
<b>Marais, Marin</b>	Rondeau Nr.7 Pieces de viole du 4 <sup>e</sup> livre Fuzeau
<b>Ortiz, Diego</b>	Recercada ottava sopra tenores (Bärenreiter)
<b>Simpson, Christopher</b>	Ground 1 (Sol majeur) The Division Viol (Kings Music)
<b>Young, William</b>	Prélude Extrait de 15 Stücke für Gambe solo (Seicento Edition)



**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)***Viole de gambe dessus division inférieure 1<sup>re</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention – viole de gambe dessus**

<b>Abel, Karl Friedrich</b>	Ré majeur Manuscrit de Cracovie (Minkoff)
<b>Anonymus</b>	A Division (Musica Britannica)
<b>Dalla Casa, Girolamo</b>	Diverses œuvres p.ex. Alix avoit au dens le malerage  (London Pro musica)
<b>Dalla Casa, Girolamo</b>	Passi & Cadenze Di Tempo in Tempo di Cipriano Il vero modo di diminuir, libro primo p.19 Fuzeau Vol 1
<b>Finger, Godfrey</b>	A Division by Mr. Finger
<b>Ortiz, Diego</b>	Recercada ottava sopra tenores (Bärenreiter)
<b>Schop, Johan</b>	Diverses œuvres p.ex. Courant Nr. 5 Het Uitnement Kabinet (Muziekuitgeverij Saul B. Groen)

**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)***Viole de gambe basse division inférieure 1<sup>re</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention – viole de gambe basse**

<b>De Caix d'Hervelois, Louis</b>	Troisième suite troisième œuvre (Edition Minkoff)
<b>De Caix d'Hervelois, Louis</b>	La Tourterelle 2 <sup>e</sup> livre p.129 (Edition Minkoff)
<b>Marais, Marin</b>	Suite en la mineur (extraits) 5e livre (Editions Fuzeau)
<b>Telemann, Georg Philipp</b>	Sonate en mi mineur (Peters)

**REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention – viole de gambe dessus**

<b>Dalla Casa, Girolamo</b>	Frais et gaillard alio modo Il vero modo di diminuir, libro secondo p.6 Fuzeau Vol 1
<b>Fontana, Giovanni Battista</b>	Sonata Prima
<b>Lawes, William</b>	Fantasie no 7. in D for treble and bass
<b>Marini, Biagio</b>	La Orlandina extrait de Affetti Musicali
<b>Schop, Johann</b>	Pavane Lachrimae
<b>Telemann, Georg Philipp</b>	Sonate en sol majeur Siciliano & Allegro (Peters)

**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)***Viole de gambe division inférieure 1<sup>re</sup> mention***CATALOGUE GENERAL****Méthodes et pièces**

Biordi, Paolo & Ghielmi, Vittorio	Metodo completo e progressivo per viola da gamba Vol. 1 et 2	Ut Orpheus Edizioni
Charbonnier, Jean-Louis & Jacquier, Pierre	L'art de jouer la basse de viole Vol. 1	Heugel
Crum, Alison	Intermediate solos for the tenor viol Intermediate solos for the treble viol	Corda music publications
Simpson, Christopher	The Division Viol	Kings Music

**Œuvres**

Abel, Karl Friedrich	Solos	Dovehouse
De Caix d'Hervelois, Louis	Pièces de Viole, Premier livre	Minkoff
Marais, Marin	Pièces de viole, 5e livre	Fuzeau Fac-similé



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Viole de gambe

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)***Viole de gambe basse division moyenne***COMPETENCES SOUHAITÉES**

1. Le troisième cycle prolonge et approfondit les acquis des cycles précédents, dans le but d'une pratique autonome.
2. Développer et utiliser une méthode de travail personnelle pour progresser.
3. Approfondir en général les techniques instrumentales.
4. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions Approfondir le jeu des doubles cordes et des accords.  
Développer la technique d'archet.
5. Interpréter en lecture à vue.
6. Pratiquer le jeu d'ensemble (consort, basse continue, musique de chambre).
7. Analyser le répertoire étudié.
8. Se produire en public.
9. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
10. Se familiariser avec les autres instruments de la famille (dessus et taille de viole)
11. Improviser suivant un style donné.
12. Jouer de mémoire les pièces non accompagnées
13. Faire preuve d'une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)***Viole de gambe basse division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures choisies par l'établissement et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 pièces à caractère d'étude à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminées au niveau national

**Détails d'exécution :**

Gammes :

Noires, croches, triolets de croches: Détachés et liés

Arpèges :

Détaché, liaisons par 3, 6,

**Epreuve publique :**

- 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) à choisir par l'enseignant
- 1 morceau du répertoire de concert à choisir par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date du concours

**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)***Viole de gambe basse division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

<b>Simpson, Christopher</b>	divers Grounds pour viole solo divers Grounds a 2
<b>Bach, Johann Sebastian</b>	Es ist vollbracht (extr. Johannes Passion)
<b>Abel, Karl Friedrich</b>	divers solos
<b>Marais, Marin</b>	Diversitez sur un sujet de basse (extraits) 1 <sup>er</sup> livre Edition Fuzeau
<b>Hume, Tobias</b>	A Humorous Pavan
<b>Kühnel, August</b>	Variations sur « Herr Jesu Christ du höchsten Gut » Sonate ô partite ad una ô due viole da gamba (Editions Fuzeau)

**RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Suites & Sonates (bc.)**

<b>Marais, Marin</b>	Le jeu du volant (Editions Fuzeau)
<b>Forqueray, Antoine</b>	La Laborde 1 <sup>e</sup> suite (Editions Fuzeau)
<b>Riehmman, Jakob</b>	Sonata II
<b>Marais, Roland</b>	Rondeau Le Balalud 2 <sup>e</sup> livre p.30 (Minkoff)
<b>Schenk, Johann</b>	Sonata V L'Echo du Danube (Minkoff)

**Sonates (obligato)**

<b>Bach, Johann Sebastian</b>	Sonate no.1 (Peters, L. Dreyfus)
-------------------------------	-------------------------------------

**Pièces concertantes**

<b>Marais, Marin</b>	Sonnerie de Sainte Geneviève du Mont de Paris (Fuzeau)
<b>Simpson, Christopher</b>	Winter Extrait des « Seasons » (Minkoff)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Viole de gambe

Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type



**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)***Viole de gambe basse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITÉES**

1. Le cycle 3, moyen spécialisé, peut être une étape vers les études supérieures et la professionnalisation ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et doit préparer à l'enseignement supérieur.
2. L'objectif du cycle spécialisé porte sur les mêmes contenus que le 3<sup>e</sup> cycle moyen, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Jouer des répertoires demandés pour l'accès à l'enseignement supérieur, en particulier ceux qui exigent virtuosité et endurance.
4. Utiliser une méthode de travail personnelle pour progresser.
5. Approfondir en général les techniques instrumentales.
6. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions ; Approfondir le jeu des doubles cordes et des accords.  
Développer la technique d'archet.
7. Jouer de mémoire les pièces non accompagnées
8. Interpréter en lecture à vue.
9. Pratiquer le jeu d'ensemble (Consort, basse continue, musique de chambre).
10. Analyser le répertoire étudié.
11. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
12. S'exprimer et se produire en public.
13. Se familiariser avec les autres instruments de la famille (dessus et taille de viole, lyra viol, viola bastarda)
14. Se familiariser avec l'improvisation, suivant différents styles
15. Faire preuve d'une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
16. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix judicieux.

**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)***Viole de gambe basse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 pièces à caractère d'étude (ground, diminutions) à choisir par l'enseignant dont une obligatoirement du pool de d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution :**

Gammes :

Détachées et liées : noires, croches, triolets de croches, doubles-croches

Arpèges :

Détaché et différentes liaisons

**Epreuve publique :**

- 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) à choisir par l'enseignant
- 1 morceau virtuose à choisir par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date du concours

**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)***Viole de gambe basse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

<b>Simpson, Christopher</b>	Ground in e The Division Viol (Kings music)
<b>Simpson, Christopher</b>	Grounds a 2
<b>Abel, Karl Friedrich</b>	Allegro, Adagio (Dovehouse)
<b>Marais, Marin</b>	Diversitez sur un sujet de basse (extraits) 1er livre (Editions Fuzeau)
<b>Bach, Johann Sebastian</b>	Obligato de l'Aria "Komm Süßes Kreuz" (extr.Matthäus Passion)
<b>Couperin, François</b>	Extrait de la Française en 6/8 (à partir de la mesure 133) Les Nations (Editions Fuzeau)
<b>Bonnizzi, Vincenzo</b>	Jouissance
<b>Rognono, Richardo</b>	Ancor che col partir

**Annexe 24 (Branche 1.3.2.12. – viole de gambe)***Viole de gambe basse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix****Suites**

<b>Marais, Marin</b>	Charivari Editions Fuzeau
<b>Forqueray, Antoine</b>	1 <sup>re</sup> Suite La Laborde, La Cottin 2 <sup>e</sup> suite La DuBuisson Editions Fuzeau
<b>Schenck, Johann</b>	Ouverture Scherzi Musicali op.6
<b>Bach, Carl Philipp</b>	Sonate en Do
<b>Telemann, Georg Philipp</b>	Fünfzehnte & Sechzehnte Lection des Musicmeisters

**Sonates**

<b>Bach, Johann Sebastian</b>	Sonates 1-3 (Peters, L. Dreyfus)
-------------------------------	-------------------------------------

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Guitare classique**

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)****Table des matières**

Division inférieure 1 <sup>er</sup> cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 <sup>ème</sup> cycle - 1 <sup>ère</sup> mention.....	p. 9
Division moyenne.....	p. 18
Division moyenne spécialisée 1 <sup>er</sup> Prix.....	p. 31
Division supérieure.....	p. 47



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Guitare classique

Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)***Guitare classique division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de son instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
4. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (c'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail)
5. Connaissance parfaite des symboles élémentaires de la notation musicale (symboles des répétitions, des nuances sonores et dynamiques, du staccato, portato etc.) et des symboles élémentaires spécifiques de l'instrument (doigtés, cordes, barrés, positions, sul tasto, sul ponticello etc.)
6. Technique de la main droite :
  - Tenue correcte de la main
  - Connaissances des attaques élémentaires (buté et pincé) avec les doigts i, m et a
  - Développer ces 2 formes d'attaque afin de garantir le legato du jeu
  - Jeu monodique, à 2 et à 3 voix
  - Attaque mixte pour le jeu à deux voix (mélodie butée, basse pincée)
  - L'attaque de trois et quatre cordes (accords et formules d'arpèges)
  - Connaissances des articulations de base (legato, portato, staccato)
  - Travailler la qualité sonore
  - Initiation au jeu des nuances sonores (sul tasto et sul ponticello) et dynamiques
  - Initiation aux éteintes
7. Technique de la main gauche :
  - Tenue correcte de la main
  - Exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts
  - Articulations de base (legato, portato, staccato, glissando)
  - Exercices de changements de position
  - Initiation à la technique des barrés
  - Initiation à la technique des liés ascendants et descendants
  - Initiation aux ornements simples
  - Initiation aux éteintes
  - Initiation au jeu des harmoniques naturelles
8. Jouer des œuvres pour instrument seul ou accompagnées, choisies de telle façon que soient possibles :
  - Une compréhension du texte musical (analyse sommaire du texte musical)
  - Le contrôle de sa prestation (départs, tempis, etc.)
9. Elaborer un répertoire aussi varié que possible
10. Jouer de mémoire un morceau de musique
11. Travailler le déchiffrage
12. Se produire en public
13. Jeux et exercices d'improvisation
14. Initiation au jeu d'ensemble



**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)***Guitare classique division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes sur 2 octaves : do majeur et la mineur (harmonique ou mélodique)
- 6 Formules d'arpèges sur une suite d'accords selon le modèle figurant dans le programme d'étude (v. annexe)
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution :**

Gammes :

Main gauche : doigtés au choix

Main droite : m-i ou i-m (au choix) en buté et en pincé

L'élève doit impérativement exécuter les 2 gammes, l'une en buté et l'autre en pincé

Arpèges :

Exécution de 2 formules d'arpèges prévu au programme d'étude, au choix du jury

**Épreuve publique :**

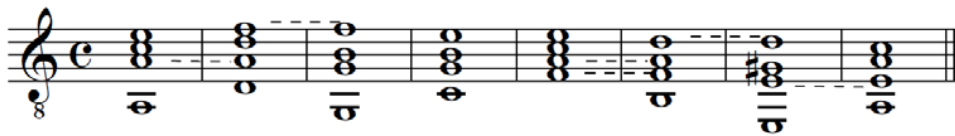
- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire (un morceau peut le cas échéant faire exception). Il pourra, en cas de besoin, consulter les formules d'arpèges demandées par le jury sur partition.

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**

*Guitare classique division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

# Formules d'Arpèges

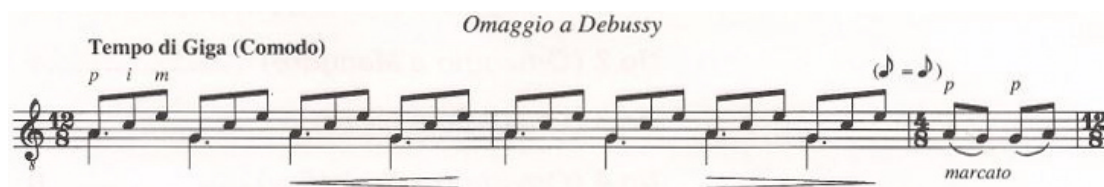


**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**

*Guitare classique division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

**POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

**Brouwer, Leo:** Estudio no.1



In: Nuevos Estudios Sencillos (Ed. Chester Music)

**Carlevaro, Abel:** Estudio



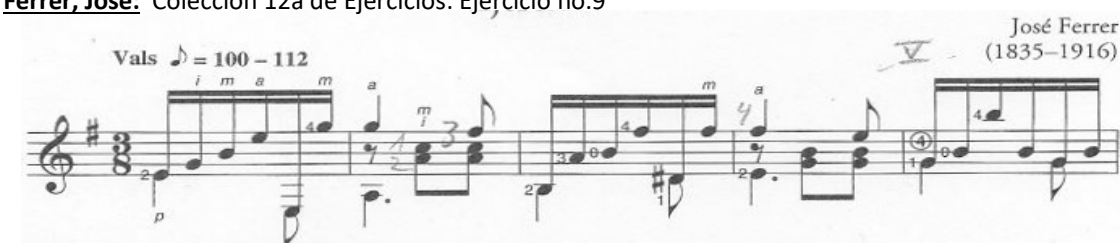
In: Modern Times, vol.1, p.12 (Ed. Chanterelle)

**Carulli, Ferdinando:** Allegretto



In: Metodo completo, op.27

**Ferrer, José:** Colección 12a de Ejercicios: Ejercicio no.9

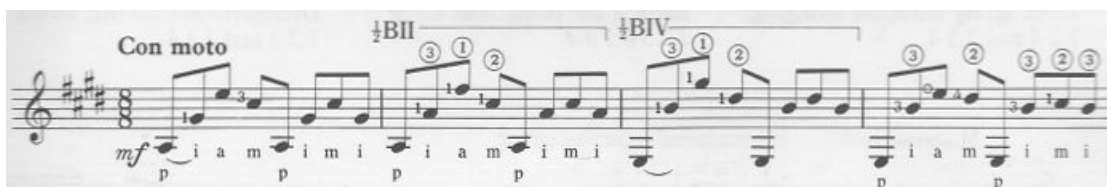


In: Bridges – Guitar Repertoire and Studies 3 (Ed. Frederick Harris Music)

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**

*Guitare classique division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

**Lester, Bryan:** Sun Song



In: Essential Guitar Skill, The Barré (Ed. G.Ricordi & Co)

**Muro, Juan Antonio:** Study



In: Basic Pieces, vol.2, p.28 (Ed. Chanterelle)

**Sagreras, Julio:** Leccion no. 11



In: Las segundas lecciones, (Ed. Chanterelle, Heidelberg)

**Sor, Fernando:** Leçon, op.35 no. 14



In: The Complete Studies (Ed. Chanterelle, Heidelberg)

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)***Guitare classique division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***REPertoire-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

<b>Negri, Cesare</b>	Spagnoletto In : Rivoal, Le répertoire du guitariste, vol.1 (Edition Lemoine, Paris)
<b>Carcassi, Matteo</b>	Rondo, op.21 no.22 In : N.Alfonso, La guitare, vol.1 (Edition Schott, Bruxelles)
<b>Meissonnier, Antoine</b>	Sicilienne In : Rivoal, Le répertoire du guitariste, vol.2 (Edition Lemoine, Paris)
<b>Leclerc, Norbert</b>	Pourpre In : Six couleurs (Edition Schott, Bruxelles)
<b>Kleynjans, Francis</b>	Menuet In : Rivoal, Le répertoire du guitariste, vol.1 (Edition Lemoine, Paris)
<b>York, Andrew</b>	Sherry's Waltz In : 8 Discernments (Edition Guitar Solo, Publications, San Francisco)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Guitare classique

Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)***Guitare classique division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Savoir accorder et entretenir son instrument
2. Développer la qualité du son
3. Développer les techniques de l'interprétation :
  - Différencier le phrasé, l'articulation, les nuances dynamiques et sonores, l'ornementation
4. Développer le jeu de la main gauche
  - Acquérir une aisance dans les changements de positions (jusqu'à la XII pos.)
  - Développer et différencier le vibrato et le glissando
  - Travailler et développer les coulés
  - Travailler et développer toutes les formes du barré
  - Exercices d'extensions
5. Développer le jeu de la main droite
  - Travailler et développer les techniques de la main droite (tambora, pizzicato, pizz. Bartok)
  - Initiation au rasgueado et au tremolo
  - Travailler et développer les formules d'arpèges
  - Initiation aux harmoniques artificielles
6. Travailler la vélocité en intégrant le jeu d'arpèges et de gammes
7. Développer les facultés du déchiffrage, de la lecture à vue et de la mémorisation
8. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
9. Encourager l'élève au travail indépendant et créatif
  - Analyse des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique
  - Introduire les principes de l'improvisation, de l'ornementation et de l'arrangement
10. Se produire en public, éventuellement prendre en charge l'invention, l'adaptation ou la réalisation d'une courte partie d'un concert collectif
11. Pratiquer le jeu d'ensemble (duos, trios, ensembles de guitare, musique de chambre avec instruments divers)
12. Donner un aperçu du caractère polyvalent de la guitare dans les différents styles de musique (classique, pop, rock, jazz, folk, etc.)

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)***Guitare classique division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos**2 Modèles au choix à déterminer par l'enseignant :**MODELE A**

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1<sup>ère</sup> mention (gammes majeures: do, do #, ré, mi, mi ♭, fa, fa #, sol ; mineures: do, do #, ré, mi ♭, mi, fa, fa #, sol) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement gammes-type : majeures : fa #, sol mineures : fa #, sol
- Arpèges correspondant aux gammes choisies par l'établissement **OU** 6 formules d'arpèges (Exercice PR14 de Fernandez-Lavie) choisies par l'établissement et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**MODELE B**

- 4 traits de gammes choisis par l'établissement du pool des traits de gammes extraits de la littérature guitaristique (v. annexe) et communiqués à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 6 formules d'arpèges choisies (Exercice PR14 de Fernandez-Lavie) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.
- 3 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution :****Gammes :**

Trois octaves (mi, fa, fa #, sol) - Deux octaves (do, do #, ré, mi ♭)

Doigtés main droite: i-m (ou m-i) et i-a (ou a-i)

Attaques main droite : tirando et apoyando

Valeurs rythmiques : double-croches

Tempo noire = 72

**Arpèges correspondant aux gammes :**

Valeurs rythmiques : triolets de croche

Tempo noire pointée= 72

**Formules d'arpèges :**

Formules à développer sur l'exercice PR14 – formules A à D

(F. Fernandez-Lavie : Méthode de guitare, Editions Max Eschig)

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente son programme de mémoire (le morceau imposé peut le cas échéant faire exception).

Il peut, en cas de besoin, consulter les formules d'arpèges demandées par le jury sur partition.



Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)

Guitare classique division inférieure 1<sup>ère</sup> mention

# Formules d'Arpèges

Fernando Fernandez-Lavie



**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**

*Guitare classique division inférieure 1<sup>ère</sup> mention*

**Traits de gammes extraits de la littérature guitaristique**

(Modèle B)

**A** Aus: Fernando Sor, "Andante" op.44 No.15 In: 24 Pièces progressives, op.44  
Andante

Aus: Antonio Lauro, "Vals Venezolano No.2" In: Quatro Valses venezolanos (Ed. Broekmans & Van Poppel)

**B** Allegro

Aus: Joaquin Malats, "Serenata espagnola" (Ed. Suvini Zerboni)

**C** Allegretto

Aus: Guido Santorsola, "Giga" In: Three Airs of Court (Ed. Columbia Music Co.)

**D**

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**

*Guitare classique division inférieure 1<sup>ère</sup> mention*

**E** Aus: Brian Lester, "Tanz in einer Moll-Tonleiter" In: Essential Guitar Skill - The Scale (Ed. Ricordi)

**Vivo**

Aus: José Ferrer, "Nostalgia" In: Charme de la Nuit (Ed. Faber Music)

**F** **Andantino**

Aus: Ferdinando Carulli, "Rondo" In: Méthode complète, op.241

**G** **poco Allegretto**

Aus: Matteo Carcassi, "Etude No.1" In: 25 Etudes, op.60

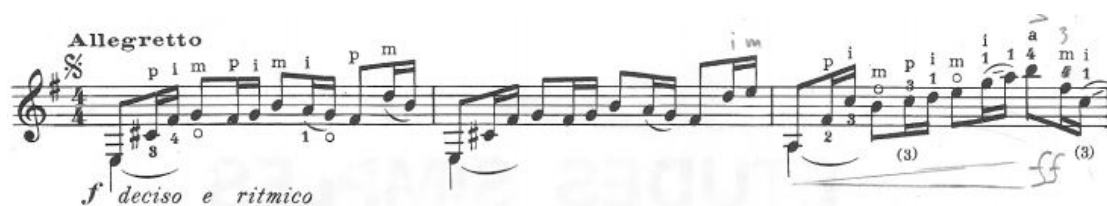
**H** **Allegro**

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**

*Guitare classique division inférieure 1<sup>ère</sup> mention*

**POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

**Brouwer, Leo:** Estudio no.11



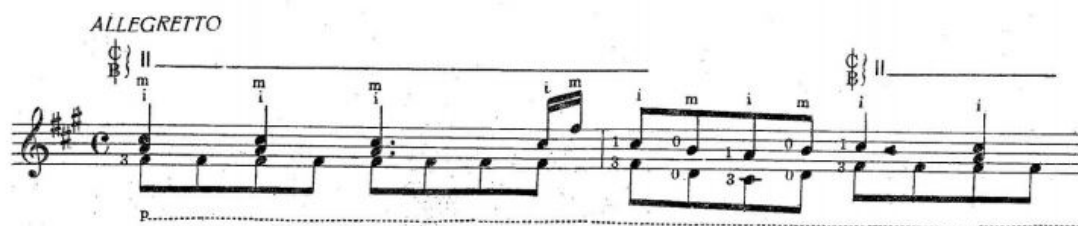
In: Estudios sencillos, vol.3  
(Ed. Max Eschig)

**Pujol, Diego Maximo:** Estudio No.5



In: 14 Etudes, 1er cahier  
(Ed. Henry Lemoine)

**Pujol, Emilio:** Estudio No.10



In: Escuela Razonada de la Guitarra, Libro II  
(Ed. Ricordi)

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**

*Guitare classique division inférieure 1<sup>ère</sup> mention*

**Coste, Napoleon:** Etude op.38 No.8



In: 25 Etudes de Genre, op.38

**Carcassi, Matteo:** Etude op.60 No.23



In: 25 Etudes, op.60

**Sor, Fernando:** Etude op.31 No.16



In: 24 Leçons progressives, op.31

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)***Guitare classique division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>BACH, Johann Sebastian</b>	Prélude, BWV 999
<b>SOR, Fernando</b>	Grande Sonate, op.22 : Menuet
<b>LLOBET, Miguel</b>	Cancion del Lladre
<b>VILLA-LOBOS, Heitor</b>	Cinq Préludes : No.4
<b>CARDOSO, Jorge</b>	Milonga
<b>BROUWER, Leo</b>	Dos temas populares cubanos : Berceuse "Cancion de Cuna"



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Guitare classique

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)***Guitare classique division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Le 3<sup>e</sup> cycle prolonge et approfondit les acquis techniques et musicaux des cycles précédents, dans le but d'une pratique autonome.
2. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
3. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
4. Connaître et utiliser des techniques instrumentales contemporaines et nouvelles.
5. Analyser le répertoire étudié.
6. Jouer de mémoire.
7. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensembles, musique de chambre).
8. Interpréter à première vue.
9. S'exprimer et se produire en public.
10. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée») lors d'une production musicale publique.
11. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
12. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.



**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)***Guitare classique division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve technique à huis clos**

2 modèles au choix à déterminer par l'enseignant :

**MODELE A**

- 2 gammes majeures ; 2 gammes mineures choisies par l'établissement et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement. Les tons de *lab*, *la*, *sib*, *si*, *do*, *réb*, *ré* et *mib* sur 2 octaves ; les tons de *mi*, *fa*, *fa #*, *sol* sur 3 octaves
- Arpèges correspondant aux gammes choisies par l'établissement **OU** 6 formules d'arpèges choisies par l'établissement communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 1 gamme en tierces, sixtes et octaves. Ton : sol majeur (v. annexe A)
- 3 études à choisir par l'enseignant dont une à choisir du pool de 6 études déterminées au niveau national

**MODELE B**

- 4 traits de gammes extraits de la littérature guitaristique (v. annexe B) choisis par l'établissement et communiqués à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 traits de gammes en tierces, sixtes et octaves extraits de la littérature guitaristique (v. annexe C) choisis par l'établissement et communiqués à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 6 formules d'arpèges choisies par l'établissement et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 3 études à choisir par l'enseignant dont une du pool de 6 études déterminées au niveau national

**Détails d'exécution**

Gammes diatoniques :

Main gauche : doigtés au choix

Main droite : jouer la gamme 4 fois, en utilisant les doigtés suivants en buté et en pincé : *mi* (ou *im*), *ai* (ou *ia*).

Tempo approximatif : noire = 88 (en double-croches)

Arpèges correspondant aux gammes :

Main gauche: doigtés au choix

Main droite: doigtés au choix et jouées en pincé uniquement

Tempo approximatif : noire = 88 (en triolets de croches)

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**

Formules d'arpèges :

Emilio Pujol : Escuela razonada, vol.4 :

Exercice 434 avec les formules a, b, c, d, e et f

6 formules sont à préparer dont deux seront choisies par le jury

Gamme en tierces, sixtes et octaves :

Gamme sur 2 octaves

Main gauche : doigtés au choix

Main droite : 6 formules sont à préparer (v. annexe A) dont une sera choisie par le jury

Tempo approximatif : noire = 88

**Épreuve publique :**

- 2 œuvres de style et de caractère différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Remarque :**

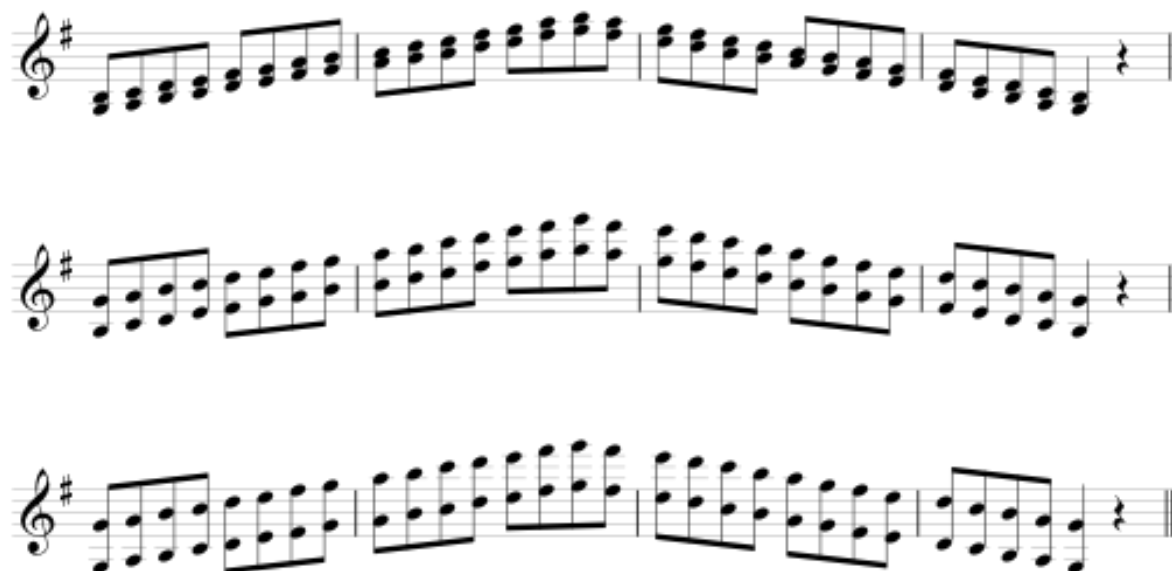
En principe le candidat présente son programme de mémoire, cependant pour l'œuvre imposée il peut se servir de la partition. Il peut, en cas de besoin, consulter les formules d'arpèges demandées par le jury sur partition.

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**

*Guitare classique division moyenne*

**ANNEXE A**

**Gammes en tierces, sixtes et octaves**



**Détails d'exécution**



Main droite : le pouce doit être joué à la note grave; par contre le doigté des notes aiguës est au libre choix du candidat.

Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)

Guitare classique division moyenne

Traits de gammes extraits de la littérature guitaristique (Annexe B)

EXTRAIT A: Miguel Llobet – Scherzo-Vals

Musical score for Miguel Llobet's Scherzo-Vals. The score is written in treble clef with a key signature of one sharp (F#). It begins with a dynamic marking of *ff* and a tempo marking of *p*. The first system includes the instruction *cresc.* and the tempo marking *rápido*. The second system includes the instruction *Tempo primo*. The score is divided into measures by vertical bar lines, with some measures containing fingerings (1-4) and accents. The piece concludes with a final chord marked *C 5*.

EXTRAIT B: Alexander Ivanov-Kramskoi – Valse triste

Musical score for Alexander Ivanov-Kramskoi's Valse triste. The score is written in treble clef with a key signature of one sharp (F#). It begins with a dynamic marking of *f*. The score includes the instructions *rit.*, *a tempo*, and *accelerando [ускоряя]*. The piece concludes with a final chord marked *2227*.

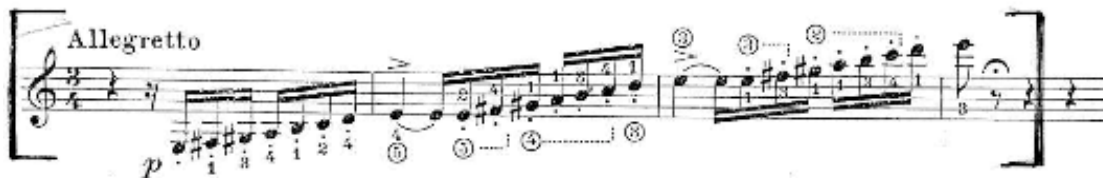
EXTRAIT C: Jacques Ibert – Française

Musical score for Jacques Ibert's Française. The score is written in treble clef with a key signature of one sharp (F#). It begins with a dynamic marking of *f*. The score includes the instructions *ff*, *poco riten.*, and *Tempo 1º*. The piece concludes with a final chord marked *f*.

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**

*Guitare classique division moyenne*

**EXTRAIT D:** Federico Moreno-Torroba – Serenata burlesca



**EXTRAIT E:** Manuel M. Ponce – Suite en La



**EXTRAIT F:** Anton Diabelli – Sonate



Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)

Guitare classique division moyenne

EXTRAIT G: Carulli – Andante op. 320 no. 4

Musical score for Carulli's Andante op. 320 no. 4, guitar version. The score is written for guitar and consists of two systems of two staves each. The first system shows the beginning of the piece with a treble clef, a key signature of one flat, and a 3/4 time signature. The second system includes the instruction "sur le si" and a measure marked "C.VII". The score features various guitar techniques such as triplets, slurs, and fingering numbers (1-3, 4, 5).

EXTRAIT H: Joaquín Rodrigo – Pequeña Sevillana

Musical score for Joaquín Rodrigo's Pequeña Sevillana, guitar version. The score is written for guitar and consists of five systems of two staves each. The key signature is two sharps (D major) and the time signature is 4/4. The score is characterized by intricate rhythmic patterns, including sixteenth and thirty-second notes, and various guitar techniques such as slurs, ties, and fingering numbers (1-4, 5). The piece is marked with a forte dynamic.

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**  
*Guitare classique division moyenne*

**Traits de gammes en tierces, sixtes et octaves extraits de la littérature guitaristique (Annexe C)**

EXTRAIT A: Blas Sanchez – Complainte funèbre

The musical score for Blas Sanchez's 'Complainte funèbre' is presented in four systems. The first system features a treble clef, a key signature of one sharp (F#), and a 3/8 time signature. It begins with a melodic line of eighth notes, followed by a section marked 'espressivo' with a triplet of eighth notes. The second system continues with a melodic line and a section marked 'pizzicato' with a triplet of eighth notes. The third system shows a melodic line with various fingerings and a section marked 'rubato'. The fourth system includes a bass clef line with a 'harm.7' marking and a section marked 'pizzicato' with a triplet of eighth notes.

EXTRAIT B: Fernando Sor – Les Folies d’Espagne variés, op.15

The musical score for Fernando Sor's 'Les Folies d'Espagne variés, op.15' is presented in three systems. The first system starts at measure 17 and features a treble clef, a key signature of one sharp (F#), and a 3/4 time signature. It consists of a melodic line with eighth notes and a bass line with chords. The second system starts at measure 20 and continues the melodic and bass lines. The third system starts at measure 27 and concludes the excerpt with a melodic line and a bass line.

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**

*Guitare classique division moyenne*

**EXTRAIT C: Agustín Barrios – Vals op.8, no.3**

**EXTRAIT D: Ferdinando Carulli – Sonate sentimentale, op.42**



**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**  
*Guitare classique division moyenne*

**EXTRAIT E:** Mauro Giuliani – Etude op.48, no.18

Con brio  
No. 18  
f

**EXTRAIT F:** Mauro Giuliani – Etude op.48, no.24

f

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)***Guitare classique division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

<b>Barrios, Agustín</b>	Estudio no.3 (éd. ZEN-ON, vol.1 p.ex.)
<b>Coste, Napoléon</b>	Etude op.38, no.11
<b>Gnattali, Radamés</b>	Etude IV (IN: 10 Studies for Guitar. Ed. Chanterelle)
<b>Pujol, Emilio</b>	Etude XXIII (IN: Escuela Razonada, Libro tercero)
<b>Sor, Fernando</b>	Etude op.6, no.11
<b>Villa-Lobos, Heitor</b>	Etude no.8

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)***Guitare classique division moyenne***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

<b>Bach, Johann Sebastian</b>	Suite pour le luth, B WV 995: Allemande et Courante <b>ou</b> Allemande et Gigue <b>ou</b> Gavotte I et Gavotte II
<b>Brouwer, Leo</b>	Danza caratteristica
<b>Garoto</b>	Inspiração
<b>Giuliani, Mauro</b>	Variazioni sul tema della Follia di Spagna, op.45
<b>Moreno-Torroba, Federico</b>	Nocturno
<b>Mudarra, Alonso</b>	Fantasia X « que contrahaze la harpa en la manera de Luduvico »
<b>Sor, Fernando</b>	Sonata op.15(b)
<b>Villa-Lobos, Heitor</b>	Valsa-Chôro (Suite populaire brésilienne)
<b>Weiss, Silvius Leopold</b>	Passacaglia



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Guitare classique

Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)***Guitare classique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Pour certains élèves, le 3<sup>e</sup> cycle moyen spécialisé est une étape vers les études supérieures et la professionnalisation ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer à l'enseignement supérieur. L'accès au 3<sup>e</sup> cycle moyen spécialisé est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve.
2. L'objectif du 3<sup>e</sup> cycle moyen spécialisé porte sur les mêmes contenus que le 3<sup>e</sup> cycle moyen, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Jouer, en outre, des répertoires donnant accès à l'enseignement supérieur, en particulier ceux qui exigent virtuosité et résistance-endurance.
4. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
5. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
6. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul.
7. Développer les techniques instrumentales du 2<sup>e</sup> cycle ; travailler particulièrement l'endurance et la vitesse des deux mains.
8. Connaître et utiliser des techniques instrumentales contemporaines.
9. Analyser le répertoire étudié.
10. Jouer de mémoire.
11. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensembles, musique de chambre).
12. Interpréter à première vue.
13. S'exprimer et se produire en public.
14. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée») lors d'une production musicale publique.
15. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
16. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
17. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée; pour le futur professionnel, jouant d'un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
18. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)***Guitare classique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique à huis clos :**2 modèles au choix de l'enseignant :**MODELE A**

- 3 gammes majeures ; 3 gammes mineures choisies par l'établissement et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement. Les tons de sib, si, do, réb, ré et mib sur 2 octaves ; les tons de mi, fa, fa#, sol, lab, la sur 3 octaves
- Arpèges correspondant aux gammes choisies par l'établissement OU formules d'arpèges choisies par l'établissement et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement (v. annexe A)
- 1 gamme en tierces, sixtes et octaves. Ton : sol majeur (v. annexe B)
- 3 études à choisir par l'enseignant dont une du pool de 6 études déterminées au niveau national

**MODELE B**

- 4 traits de gammes extraits de la littérature guitaristique choisis par l'établissement (v. annexe C) et communiqués à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 traits de gammes en tierces, sixtes et octaves extraits de la littérature guitaristique choisis par l'établissement et communiqués 6 cours avant la date de l'examen (v. annexe D)
- 6 Formules d'arpèges choisies par l'établissement et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement (v. annexe A)
- 3 études à choisir par l'enseignant dont une du pool de 6 études déterminées au niveau national

**Détails d'exécution :****Gammes diatoniques :**

Main gauche : doigtés au choix

Main droite : jouer la gamme 4 fois, en utilisant les doigtés suivants en buté et en pincé: mi (ou im), ai (ou ia)

Tempo approximatif : noire = 100 (en double-croches)

**Arpèges correspondant aux gammes :**

Main gauche: doigtés au choix

Main droite: doigtés au choix et jouées en pincé uniquement

Tempo approximatif : noire = 100 (en triolets de croches)

**Formules d'arpèges :**

Extrait de l'Etude no.1 (mesures 1 – 11) de Heitor Villa-Lobos

6 formules sont à préparer (v. annexe A) dont deux seront choisies par le jury

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)****Gamme en tierces, sixtes et octaves :**

Gamme sur 2 octaves

Main gauche: doigtés au choix

Main droite : 6 formules sont à préparer (v. annexe B) dont une sera choisie par le jury.

Tempo approximatif : noire = 88

**Épreuve publique :**

- 2 œuvres de style et de caractère différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Remarque :**

En principe l'élève présente son programme de mémoire, cependant pour l'œuvre imposée il peut se servir de la partition. Il peut, en cas de besoin, consulter les formules d'arpèges demandées par le jury sur partition.

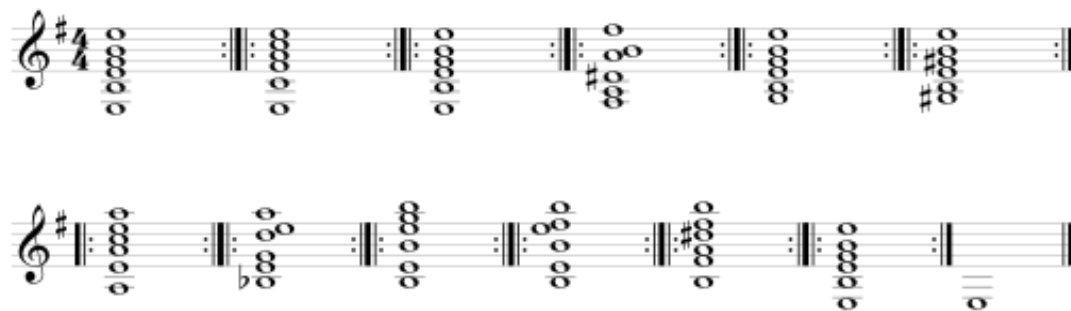
Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)

Guitare classique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix

ANNEXE A

Formules d'Arpèges

Heitor Villa-Lobos: Etude No.1





Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)

a) 

b) 

c) 

d) 

e) 

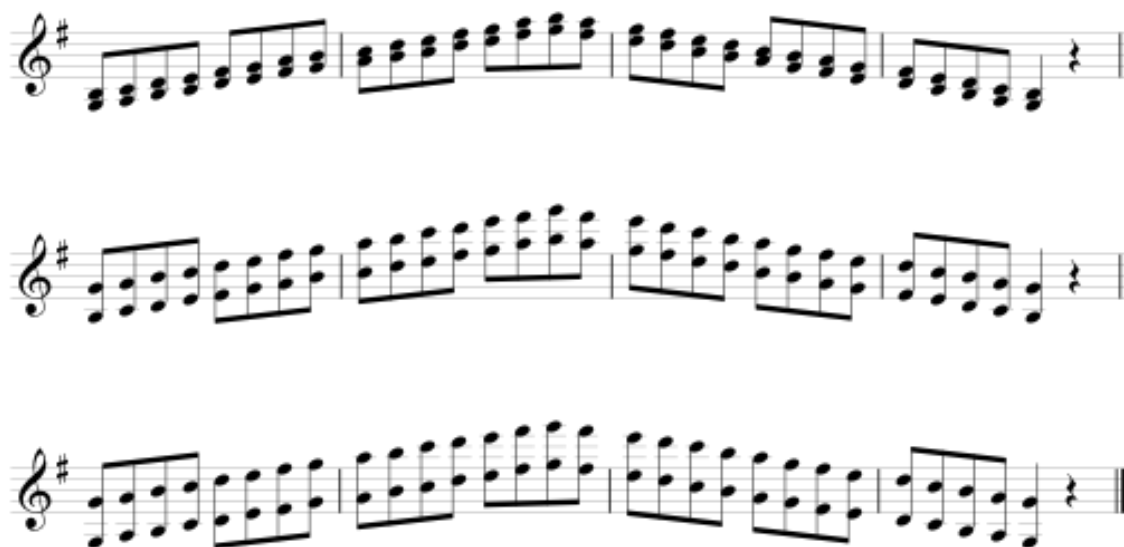
f) 

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**

*Guitare classique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

ANNEXE B

**Gammes en tierces, sixtes et octaves**



**Détails d'exécution**



Main droite : le pouce doit être joué à la note grave; par contre le doigté des notes aigues est au libre choix du candidat.

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**

*Guitare classique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

**Traits de gammes extraits de la littérature guitaristique (Annexe C)**

**EXTRAIT A:** Heitor Villa-Lobos – Etude no.7

Très animé  
*mf*  
*rit.*

**EXTRAIT B:** Joaquín Rodrigo – Fantasia para un Gentilhombre, Canarios

pos. IX  
pos. VII  
pos. VII

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**

*Guitare classique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

**EXTRAIT C: Agustin Barrios – Vals op.8, no.4**

**EXTRAIT D: Leo Brouwer – Concerto elegiaco, Finale**

**EXTRAIT E: Miguel Llobet – Scherzo-Vals**

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**

*Guitare classique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

**EXTRAIT F: Johann Sebastian Bach – Chaconne, BWV 1004**

72

74

76

**EXTRAIT G: Joaquín Turina – Fandanguillo**

75

76

77

78

79

80

III

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**

*Guitare classique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

EXTRAIT H: John Dowland – Fantaisie no.7

The image shows a musical score for guitar, specifically an excerpt from John Dowland's Fantasia No. 7. The score is written in G major (one sharp) and 3/4 time. It consists of six systems of music, each with a treble and bass staff. The key signature is G major (one sharp). The time signature is 3/4. The score includes various musical notations such as notes, rests, and fingerings. There are several dynamic markings: *p* (piano) and *mf* (mezzo-forte). There are also performance instructions: *CII* (Crescendo II) and *CII* (Crescendo II). The score is numbered with circled numbers: 60, 65, and 70. The first system starts with a circled 60 and a *p* marking. The second system has a circled 65 and a *CII* marking. The third system has a circled 70 and a *CII* marking. The score ends with a double bar line and a *CII* marking.

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**

*Guitare classique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

**Traits de gammes en tierces, sixtes et octaves extraits de la littérature guitaristique (Annexe D)**

**EXTRAIT A:** Fernando Sor – Fantaisie, op.40

**EXTRAIT B:** Francisco Tárrega – Jota sobre motivos populares

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**

*Guitare classique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

**EXTRAIT C:** Emilio Pujol – Estudio XLVIII (IN: Escuela Razonada, vol.4)



**EXTRAIT D:** José Viñas – La Loca (IN: Collected Guitar Works, Ed. Chanterelle)





**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)**

*Guitare classique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

**EXTRAIT E: Mauro Giuliani – Rossiniana op.119, no.1**

Musical score for Mauro Giuliani's Rossiniana op.119, no.1, measures 203-214. The score is written for guitar in treble clef with a key signature of one sharp (F#). It features a complex rhythmic pattern of eighth and sixteenth notes. Measure 203 starts with a dynamic of *p*. Measure 207 includes the instruction *cresce poco a poco*. Measure 210 has a dynamic of *f*. Measure 214 includes the instruction *f diminuendo e slargandosi a poco a poco*. The score includes various fingering numbers (1-4) and accents.

**EXTRAIT F: Fernando Sor – Etude op.6, no.10**

Musical score for Fernando Sor's Etude op.6, no.10, measures 1-7. The score is written for guitar in treble clef with a key signature of one sharp (F#) and a tempo marking of **Moderato**. It features a complex rhythmic pattern of eighth and sixteenth notes. The score includes various fingering numbers (1-4) and accents.

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)***Guitare classique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

<b>BARRIOS, Augustin</b>	Estudio de Concierto No.1 (éd. Zen-on, vol.2 p.ex.)
<b>BROUWER, Leo</b>	Etudes simples nos. 19 et 20
<b>GNATTALI, Radamés</b>	Etude no. IX (IN: 10 Studies for guitar, Ed. Chanterelle)
<b>REGONDI, Giulio</b>	Etude No.1 (IN: 10 Studies for Guitar, Ed. Orphée)
<b>SOR, Fernando</b>	Etude op.29, no.17
<b>VILLA-LOBOS, Heitor</b>	Etude no.11

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)***Guitare classique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

<b>ALBENIZ, Isaac</b>	Mallorca
<b>BACH, Johann Sebastian</b>	Suite pour le luth, BWV 997: Prélude <b>ou</b> Gigue et Double
<b>BROUWER, Leo</b>	Canticum
<b>DOWLAND, John</b>	Fantaisie no.7, en mi majeur (p.ex. Sadanowsky, M.: John Dowland Sélection de 26 pièces pour luth, vol. 3, Ed. Billaudot, Paris)
<b>FALLA, Manuel de</b>	Homenaje
<b>KOSHKIN, Nikita</b>	The Doll with Blinking Eyes (Suite – The Prince's Toys)
<b>PIAZZOLLA, Astor</b>	Verano Porteno (Four Pieces, arr. Benitez) Ed. Chanterelle
<b>SOR, Fernando</b>	Introduction et variations sur l'air Marlborough, op.28
<b>TÁRRAGA, Francisco</b>	Capricho arabe, serenata
<b>VILLA-LOBOS, Heitor</b>	Schottisch-Chôro (Suite populaire brésilienne)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Guitare classique

Division supérieure

Compétences souhaitées  
Programme d'examen

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)***Guitare classique division supérieure***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Pour certains élèves, le cycle supérieur est le commencement d'études supérieures; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve. Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire.<sup>1)</sup>
2. L'objectif du cycle supérieur porte sur les mêmes contenus que le 3<sup>e</sup> cycle spécialisé. Visant les perspectives de l'enseignement universitaire et d'emploi, les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d'expression.
4. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
5. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
6. Analyser et comparer des interprétations différentes.
7. Analyser le répertoire étudié.
8. Lectures et interprétations à première vue.
9. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée; pour le futur professionnel, jouant un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
10. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

<sup>1)</sup> Voir loi du 28 avril 1998 portant e.a. harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal (art. 3 et 4)

**Annexe 25 (Branche 1.3.2.13. – guitare classique)***Guitare classique division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Épreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 20 à 30 minutes comprenant des œuvres de styles et d'époques différents au choix, et notamment deux études ou œuvres à caractère technique.

Le programme est présenté de mémoire et en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 40 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles et d'époques différents. En principe le candidat présente son programme de mémoire ; cependant pour l'œuvre imposée il peut se servir de la partition.

Le programme est présenté en entier.

**Remarque:**

Aucune œuvre ou partie d'œuvre présentée à l'épreuve d'admission ne peut être reprise au récital.

**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Guitare électrique**

**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)****Table des matières**

Division inférieure 1 <sup>er</sup> cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 <sup>ème</sup> cycle - 1 <sup>ère</sup> mention.....	p. 8
Division moyenne.....	p. 14
Division moyenne spécialisée 1 <sup>er</sup> Prix.....	p. 18
Division supérieure.....	p. 24





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Guitare électrique

Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)***Guitare électrique division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Savoir accorder et entretenir son instrument. Connaissance et manipulation des fonctions électriques de la guitare
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, debout et assis
3. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation. (C'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail)
4. Connaissance des symboles élémentaires de la notation musicale et des symboles élémentaires spécifiques de l'instrument (hammer on, slide, pull off, bending, ...).
5. Techniques de base de la main droite:
  - Tenue correcte du plectre par la main droite
  - Jeu d'accords avec le plectre
  - Connaissance des articulations de base (legato, staccato, palm mute)
6. Techniques de base de la main gauche:
  - Tenue correcte de la main gauche
  - Initiation aux techniques de base: vibrato, bending, slide, pull off, hammer on
  - Articulations de base (legato, staccato)
  - Initiation aux éteintes
  - Initiation à la technique des barrés.
  - Exercices de changement de position
  - Initiation au jeu des harmoniques
7. Connaître les gammes majeure, mineure (mode naturel), blues et pentatonique. Connaître les accords majeurs et mineurs, de septième de dominante en 1<sup>ère</sup> position ainsi que les power chords
8. Initiation aux facultés de déchiffrage, de lecture et de mémorisation, en binaire et ternaire
9. Initiation à différents styles avec le vocabulaire adéquat (Rock, Pop, Blues, Jazz, Latin, ...)
10. Introduction à l'improvisation
11. Participer aux ensembles
12. Savoir manipuler en jouant les fonctions électriques de la guitare et de l'amplificateur

**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)***Guitare électrique division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures, la gamme blues et 1 gamme mineure pentatonique, sur les six cordes sans cordes vides et selon une formule mélodique et rythmique au choix. Ces gammes sont choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (gammes majeures : do, sol, la, ré; mineures pentatonique et blues: la, ré) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 1 morceau ou 1 étude mélodique à choisir par l'enseignant
- 1 accompagnement rythmique à choisir par l'enseignant

Ou bien le morceau, respectivement l'étude mélodique, ou bien l'accompagnement rythmique doit être choisi obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Epreuve publique :**

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Les pièces peuvent être jouées en version originale, ou en version adaptée/simplifiée qui toutefois présente les caractéristiques principales de la pièce (riff, accompagnement, solo ...)

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire (un morceau peut le cas échéant faire exception).

**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)***Guitare électrique division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****A) Morceaux / Études mélodiques**

Beatles, The	Lucy in the sky with diamonds
Kershaw, Nik	Wouldn't it be good
Ganapes, John	Recueil : Blues you can use
Leavitt, William G.	Recueil : A modern method for guitar, Book 1

**B) Accompagnements rythmiques**

Beatles, The	Here, There, Everywhere
Clapton, Eric	Wonderful tonight
CCR	Proud Mary
Leavitt, William G.	Recueil : A modern method for guitar, Book 1

**REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

Beatles, The	Get Back
Beatles, The	Lucy in the sky with diamonds
Berry, Chuck	Johnny B Goode
Clapton, Eric	Wonderful tonight
CCR	Proud Mary
Hendrix, Jimmy	Hey Joe
Kershaw, Nik	Wouldn't it be good
Oasis	Don't look back in anger
Queen	Crazy little thing called love

**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)***Guitare électrique division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***CATALOGUE D'OEUVRES**

<b>ACDC</b>	Highway to hell
<b>Adams, Bryan</b>	Summer of ' 69
<b>Adams, Bryan</b>	It's only love
<b>Beatles, The</b>	Get back
<b>Beatles, The</b>	Here, There, Everywhere
<b>Beatles, The</b>	While my guitar gently weeps
<b>Beatles, The</b>	For no one
<b>Beatles, The</b>	Lucy in the sky with diamonds
<b>Beatstakes, The</b>	Hand in hand
<b>Berry, Chuck</b>	Johnny B Goode
<b>Cale, J.J.</b>	Cocaine
<b>CCR</b>	Proud Mary
<b>Clapton, Eric</b>	Wonderful tonight
<b>Clapton, Eric</b>	I shot the sheriff
<b>Cocker &amp; Sebastian</b>	Summer in the city
<b>Deep Purple</b>	Smoke on the water
<b>Ganapes, John</b>	Recueil: Blues you can use
<b>Guns 'n Roses</b>	Patience
<b>Guns 'n Roses</b>	Sweet child of mine
<b>Hendrix, Jimmy</b>	Hey Joe
<b>Jet</b>	Are you gonna be my girl

**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)***Guitare électrique division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

<b>Kershaw, Nik</b>	Wouldn't it be good
<b>Kravitz, Lenny</b>	Always on the run
<b>Leavitt, William G.</b>	A modern method for guitar, Book 1
<b>Metallica</b>	Nothing else matters
<b>Moore, Gary</b>	Walking by myself
<b>Nirvana</b>	Smells like teen spirit
<b>Nirvana</b>	The man who sold the world
<b>Oasis</b>	Don't look back in anger
<b>Pink Floyd</b>	Another brick in the wall part 2
<b>Pink Floyd</b>	Wish you were here
<b>Queen</b>	Crazy little thing called love
<b>REM</b>	Losing my religion
<b>Steppenwolf</b>	Born to be wild
<b>Van Halen</b>	Runnin' with the Devil
<b>Young, Neil</b>	Heart of gold
<b>ZZ Top</b>	Give me all your lovin'



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Guitare électrique

Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)***Guitare électrique division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Savoir accorder et entretenir son instrument. Connaissance et manipulation des fonctions électriques de la guitare et de l'amplificateur
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, debout et assis
3. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation. (C'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail)
4. Connaître les symboles de la notation musicale et les symboles spécifiques de l'instrument (hammer on, slide, pull off, bending, ...)
5. Développer le jeu de la main droite
  - Perfectionner l'attaque
  - Travailler et développer les techniques de la main droite (mute, harmoniques naturelles et artificielles, ...)
  - Initier
    - au jeu combiné plectre et doigts (hybrid picking)
    - au tapping
    - à l'utilisation du vibrato (whammy bar)
6. Développer le jeu de la main gauche
  - Acquérir une aisance dans les changements de position
  - Développer et différencier le vibrato et le glissando
  - Travailler et développer le hammer on, pull off, slide et bending
  - Travailler et développer les formes du barré
  - Exercices d'extensions
  - Perfectionnement des éteintes
7. Travailler la vélocité en intégrant le jeu d'accords, d'arpèges et de gammes.
8.
  - Connaître les gammes majeures et mineures (mode naturel), la gamme blues et pentatonique et les arpèges majeurs et mineurs
  - Introduire aux sept modes ecclésiastiques et aux gammes mineures harmonique et mélodique
  - Connaître les accords à 3 et à 4 sons ainsi que les power chords
9. Développer les facultés de déchiffrage et de la mémorisation
10. Aborder différents styles avec le vocabulaire adéquat (Rock, Pop, Blues, Jazz, Latin, ...)
11. Improvisation modale, blues et sur une grille d'accords diatoniques
12. Participer aux ensembles et s'entraîner à guider un ensemble



**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)***Guitare électrique division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures (en 5 positions) et 2 gammes mineures naturelles à développer sur les 6 cordes et sur tout le manche. Ces gammes sont choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 2<sup>ème</sup> cycle (gammes majeures : fa, fa#, sol, la b, la, si ; mineures : sib, si, do, do#) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- Arpèges des 2 gammes imposées à jouer sur deux octaves ; les arpèges choisies par l'établissement peuvent être remplacés par une formule de cadence, (p. ex. I – V<sup>7</sup> – I, II – V<sup>7</sup> – I ...)
- 1 morceau ou 1 étude mélodique à choisir par l'enseignant
- 1 accompagnement rythmique à choisir par l'enseignant

Ou bien le morceau, respectivement l'étude mélodique, ou bien l'accompagnement rythmique doit être choisi obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national.

**Epreuve publique :**

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- mise en évidence du travail créatif de l'élève, développé sur sa propre initiative : le travail porte sur un morceau qui comprend une partie improvisée (peut être préparée) ou qui a été arrangé ou composé par l'élève
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Remarque :**

Les morceaux présentés aux deux épreuves doivent être accompagnés, soit par le professeur, un combo ou un accompagnement enregistré.

**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)***Guitare électrique division inférieure 1<sup>re</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention****A) Morceaux / Études mélodiques**

<b>Ganapes, John</b>	Recueil : More Blues you can use
<b>Santana</b>	Black magic woman
<b>Snidero, Jim</b>	Easy jazz conception

**B) Accompagnements rythmiques**

<b>Cream</b>	Sunshine of your love
<b>Dire Straits</b>	Sultans of swing
<b>Leavitt, William G.</b>	Recueil : A modern method for guitar, Book 2
<b>Red Hot Chili Peppers</b>	Under the bridge

**REPertoire-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>Boston</b>	More than a feeling
<b>Clapton, Eric</b>	Layla
<b>Metheny, Pat</b>	Phase Dance
<b>Moore, Gary</b>	Still got the blues
<b>Ram Jam</b>	Black Betty
<b>Red Hot Chili Peppers</b>	Under the bridge
<b>Santana</b>	Samba Pa Ti
<b>Snidero, Jim</b>	Easy jazz conception
<b>Van Halen</b>	Ain't talking about love

**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)***Guitare électrique division inférieure 1<sup>re</sup> mention***CATALOGUE D'OEUVRES**

<b>ACDC</b>	Rock'n Roll Ain't Noise Pollution
<b>Beatles, The</b>	Blackbird
<b>Beatles, The</b>	Penny Lane
<b>Beck, Jeff</b>	Cause we've ended as lovers
<b>Beck, Jeff</b>	Freeway Jam
<b>Boston</b>	More than a feeling
<b>Clapton, Eric</b>	After midnight
<b>Clapton, Eric</b>	Layla
<b>Cream</b>	Sunshine of your love
<b>Deep Purple</b>	Smoke on the water
<b>Dire Straits</b>	Sultans of swing
<b>Eagles, The</b>	Hotel California
<b>Ganapes, John</b>	Recueil: More blues you can use
<b>Hendrix, Jimi</b>	Hey Joe
<b>Hotei, Tomoyasu</b>	Battle beyond honour and humanity
<b>Jackson, Michael</b>	Black or White
<b>Jackson, Michael</b>	Smooth criminel
<b>Knack, The</b>	My Sharona
<b>Kravitz, Lenny</b>	Always on the run
<b>Leavitt, W.G.</b>	Recueil: Etudes de "A modern method for guitar 1 and 2"
<b>Leavitt, W.G.</b>	Recueil: Melodic Rythms for guitar (Berklee)
<b>Mc.Cartney, Paul</b>	Live & let die
<b>Metheny, Pat</b>	Phase dance
<b>Moore, Gary</b>	Still got the blues
<b>Police</b>	Every breath you take

**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)***Guitare électrique division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

<b>Police</b>	Roxanne
<b>Prince</b>	Alphabet Street
<b>Queen</b>	Killer Queen
<b>Queen</b>	We are the champions
<b>Ram Jam</b>	Black Betty
<b>Red Hot Chili Peppers</b>	Under the bridge
<b>Santana</b>	Europa
<b>Santana</b>	Samba Pa Ti
<b>Scorpions</b>	Wind of change
<b>Snidero, Jim</b>	Recueil: Easy jazz conception
<b>Steely Dan</b>	Hey nineteen
<b>Vai, Steve</b>	Sisters
<b>Van Halen</b>	Ain't talking about love
<b>Vaughan, Stevie Ray</b>	Pride and Joy
<b>ZZ Top</b>	Rough Boy



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Guitare électrique

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Répertoire type

**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)***Guitare électrique division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. En général, le 3<sup>e</sup> cycle approfondit les techniques entamées au cours des deux premiers cycles
  - Jeu combiné plectre et doigts
  - tapping
  - vibrato (whammy bar)
  - bending, jeu combiné tapping / bending
  - harmoniques naturelles et artificielles
  - perfectionnement des éteintes
  - initier et développer le « sweep picking »
  - open tuning
  - initiation au slide
2. Exercices d'improvisation sur des différents modes
3. Initiation à l'improvisation jazz
4. Développer le vocabulaire musical spécifique aux styles différents (Rock, Pop, Blues, Latin, Country, Funk, Jazz, ...) en tant que soliste et accompagnateur
5. Analyse harmonique, mélodique et rythmique du répertoire et des solos étudiés
  - Connaître toutes les gammes et arpèges majeures et mineures (harmoniques et mélodiques) ainsi que tous les modes ecclésiastiques ;
  - Connaître les accords à 3 et à 4 sons (accords de septième, neuvième, onzième, treizième) ainsi que les accords diminués, augmentés et altérés
  - Connaître le principe des accords substitués et de la réharmonisation
6. Développer les facultés de déchiffrage et de la mémorisation
7. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large
8. S'exprimer et se produire en public
9. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée») lors d'une production musicale publique
10. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains

**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)***Guitare électrique division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve technique à huis clos:**

- 1 étude au choix de l'enseignant avec gammes et arpèges (par exemple : William Leavitt "Modern method for guitar" Vol. III)
- 1 solo transcrit au choix de l'enseignant
- 2 accompagnements rythmiques de styles différents au choix de l'enseignant

**Epreuve publique :**

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau composé ou arrangé par l'élève. Il est accompagné par un combo et présente son travail sous forme d'un « lead sheet »
- 2 ou plusieurs morceaux au choix d'une durée totale de 10 minutes

Il est souhaitable que les œuvres choisies pour le programme d'examen soient de styles différents.

**Détails d'exécution :**

L'élève présente son programme de mémoire. Cependant, pour l'imposé il peut se servir de la partition.

**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)***Guitare électrique division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Pop & Rock**

Dire Straits	Sultans of Swing
Hendrix, Jimi	Little Wing (original version)
Satriani, Joe	Always With Me Always With You
Satriani, Joe	Satch Boogie
Vai, Steve	Sisters
Vaughan, Stevie Ray	Rude Mood
Vaughan, Stevie Ray	Couldn't Stand The Weather
Vaughan, Stevie Ray	Riviera Paradise

**Jazz****Latin**

Dorham, Kenny	Blue bossa
---------------	------------

**Funk/binaire**

Zawinul, Joe	Mercy, mercy, mercy
--------------	---------------------

**Modal**

Hancock, Herbie	Maiden Voyage
-----------------	---------------





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Guitare électrique

Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)***Guitare électrique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Pour certains élèves, le cycle 3, moyen spécialisé, est une étape vers les études supérieures et la professionnalisation ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer à l'enseignement supérieur. L'accès au cycle 3 moyen spécialisé est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve.
2. L'objectif du cycle spécialisé porte sur les mêmes contenus que le 3<sup>e</sup> cycle moyen, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Jouer, en outre, des répertoires donnant accès à l'enseignement supérieur, en particulier ceux qui exigent virtuosité et résistance-endurance.
4. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante, perfectionner les techniques entamées au cours du 2<sup>e</sup> cycle :
  - Jeu combiné plectre et doigts
  - tapping
  - vibrato (whammy bar)
  - bending, jeu combiné tapping / bending
  - harmoniques naturelles et artificielles
  - perfectionnement des éteintes
  - initier et développer le "sweep picking"
  - open tuning
  - initiation au slide
5. Exercices d'improvisation sur des différents modes.
6. Initiation à l'improvisation jazz
7. Développer le vocabulaire musical spécifique aux styles différents (Rock, Pop, Blues, Latin, Country, Funk, Jazz, ...) en tant que soliste et accompagnateur.
8. Analyse harmonique, mélodique et rythmique du répertoire et des solos étudiés
  - Connaître toutes les gammes et arpèges majeures et mineures (harmoniques et mélodiques) ainsi que tous les modes ecclésiastiques ;
  - Connaître les accords à 3 et à 4 sons (accords de septième, neuvième, onzième, treizième) ainsi que les accords diminués, augmentés et altérés
  - Connaître le principe des accords substitués et de la réharmonisation
9. Développer les facultés de déchiffrage et de la mémorisation.
10. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large.
11. Interpréter à première vue.
12. S'exprimer et se produire en public.
13. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une production musicale publique.
14. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
15. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée.
11. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)***Guitare électrique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique à huis clos :**

- 1 étude avec gammes et arpèges au choix de l'enseignant  
(par exemple: William Leavitt "Modern method for guitar" Vol. III)
- 1 étude d'accords sous forme d'une mélodie harmonisée
- 1 solo transcrit au choix de l'enseignant
- 1 accompagnement rythmique au choix de l'enseignant

Un des morceaux doit être choisi obligatoirement d'un pool de 6 pièces déterminées au niveau national.

**Epreuve publique :**

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau composé par l'élève. Il est accompagné par un combo et présente son travail sous forme d'un « lead sheet »
- 2 morceaux au choix de l'enseignant

Les œuvres choisies pour le programme d'examen seront dans des styles différents.

**Détails d'exécution :**

L'élève présente son programme de mémoire. Cependant, pour l'une des études à l'épreuve technique et pour l'imposé lors de l'épreuve publique il peut se servir de la partition.

**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)***Guitare électrique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

<b>Giebels, Ron</b>	Far away
<b>Govan, Guthric</b>	Sevens
<b>Lage, Julian</b>	Guitar Etude 1
<b>Metheny, Pat</b>	Have you heard
<b>Timmons, Andy</b>	Electric Gypsy
<b>Vaughan, Stevie Ray</b>	Hideaway

**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)***Guitare électrique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix****Pop & Rock**

Dire Straits	Sultans of Swing
Dream Theater	Die meisten Songs
Hendrix, Jimi	Little Wing (version Stevie Ray Vaughan)
Metheny, Pat	Have you heard
Petrucci, John	Damage Control
Petrucci, John	Lost without you
Petrucci, John	Glasgow Kiss
Satriani, Joe	Always With Me Always With You
Satriani, Joe	Satch Boogie
Vai, Steve	Sisters
Vaughan, Stevie Ray	Rude Mood
Vaughan, Stevie Ray	Couldn't Stand The Weather
Vaughan, Stevie Ray	Riviera Paradise

**Jazz****New Real Book Vol. I, II, III****The Real Easy Book Vol I, II**

**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)***Guitare électrique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Standards**

<b>Gershwin, George</b>	Summertime
<b>Rodgers, Richard</b>	Blue Moon
<b>Simons, Seymour</b>	All of me
<b>Young, Victor</b>	A weaver of dreams

**Latin**

<b>Dorham, Kenny</b>	Blue bossa
<b>Henderson, Joe</b>	Recordame
<b>Jobim, Antonio Carlos</b>	So danco samba
<b>Jobim, Antonio Carlos</b>	Look to the sky

**Funk/binaire**

<b>Hancock, Herbie</b>	Cantaloupe Island
<b>Hebb, Bobby</b>	Sunny
<b>Silver, Horace</b>	Song for my father
<b>Zawinul, Joe</b>	Mercy, mercy, mercy

**Modal**

<b>Davis, Miles</b>	So what
<b>Hancock, Herbie</b>	Maiden voyage
<b>Hubbard, Freddie</b>	Little Sunflower
<b>Shorter, Wayne</b>	Footprints



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Guitare électrique

Division supérieure

Programme d'examen  
Répertoire type

**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)***Guitare électrique division supérieure***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Pour certains élèves, le cycle supérieur est le commencement d'études supérieures; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve.  
Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. <sup>1)</sup>
2. L'objectif du cycle supérieur porte sur les mêmes contenus que le 3<sup>e</sup> cycle spécialisé. Visant les perspectives de l'enseignement universitaire et d'emploi, les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d'expression.
4. Approfondir les techniques d'improvisation dans des styles différents.
5. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
6. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
7. Analyser et comparer des interprétations différentes.
8. Analyser le répertoire étudié.
9. Lectures et interprétations à première vue.
10. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée ; pour le futur professionnel, jouant un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
11. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

1) Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4



**Annexe 26 (Branche 1.3.2.14. – guitare électrique)***Guitare électrique division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Epreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 25 à 35 minutes comprenant des œuvres de styles et d'époques différents au choix. Une œuvre en trio (guitare, basse et drums) et une œuvre incorporant une partie improvisée doivent être intégrées dans le programme d'examen.

Le programme est présenté de mémoire et en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 40 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend une œuvre imposée au niveau national et des œuvres de styles et d'époques différents au choix, ainsi qu'un morceau composé par l'étudiant.

Le programme est accompagné par un combo.

En principe l'élève présente son programme de mémoire ; cependant pour l'œuvre imposée il peut se servir de la partition.

Le programme est présenté en entier.

**Remarque :**

Aucune œuvre ou partie d'œuvre présentée à l'épreuve d'admission ne peut être reprise au récital.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Guitare basse**

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 7</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 12</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 16</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 20</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Guitare basse**

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool de pièces  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)***Guitare basse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Savoir accorder et entretenir son instrument. Connaissance et manipulation des fonctions électriques de la guitare basse et de l'amplificateur
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, debout et assis
3. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation. (C'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail)
4. Connaissance des symboles élémentaires de la notation musicale et des symboles élémentaires spécifiques de l'instrument (hammer on, slide, pull off ...)
5. Savoir exécuter correctement un "groove" du point de vue rythmique et dynamique.
6. a. Techniques de base de la main droite:
  - Tenue correcte de la main
  - Connaissance des attaques élémentaires avec les doigts i,m et m,i
  - Connaissance des articulations de base (legato, portato, staccato)
  - Initiation aux « dead notes »
- b. Techniques de base de la main gauche:
  - Tenue correcte de la main gauche
  - Initiation aux techniques de base: slide, pull off, hammer on.
  - Articulations de base (legato, staccato)
  - Initiation aux éteintes
  - Exercices de changement de position
  - Initiation au jeu des harmoniques
  - Initiation aux « dead notes »
7. Connaître les gammes majeure, mineure (mode naturel), blues et pentatonique
8. Connaître la structure des accords de base et savoir suivre une grille d'accords simple
9. Initiation aux facultés de déchiffrage, de lecture et de mémorisation, en binaire et ternaire
10. Initiation à différents styles avec le vocabulaire adéquat (Rock, Pop, Blues, Jazz, Latin, ...)
11. Introduction à l'improvisation
12. Participer aux ensembles

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)***Guitare basse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures, la gamme blues et 1 gamme mineure pentatonique, sur les quatre cordes sans cordes vides et selon une formule mélodique et rythmique au choix. Ces gammes sont choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (gammes majeures : do, sol, la, ré; mineures pentatonique et blues: la, ré) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 1 morceau ou 1 étude mélodique à choisir par l'enseignant
- 1 accompagnement à choisir par l'enseignant

Ou bien le morceau, respectivement l'étude mélodique, ou bien l'accompagnement rythmique doit être choisi obligatoirement du pool de pièces déterminé au niveau national.

**Épreuve publique :**

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen

**Remarque :**

Les pièces peuvent être jouées en version originale, si possible, ou en version adaptée / simplifiée qui toutefois présente les caractéristiques principales de la pièce (riff, accompagnement, solo ...)

L'élève présente chaque programme (épreuve technique et épreuve publique) de mémoire (un morceau peut le cas échéant faire exception).

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)***Guitare basse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL DE PIÈCES pour l'examen de fin de cycle**

Beatles, The	Drive my car
Beatles, The	Penny Lane
Black Crowes, The	Hard to handle
Dire Straits	Sultans of swing
Hendrix, Jimi	Fire
Lewis, Jerry Lee	Great balls of fire
Queen	Under Pressure
Red Hot Chili Peppers	Californication

**REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

Beatles, The	Day tripper
Eagles, The	Hotel California
Lewis, Jerry Lee	Great balls of fire
Queen	Under Pressure
Red Hot Chili Peppers	Californication
Rolling Stones, The	Brown Sugar

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)***Guitare basse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***CATALOGUE D'OEUVRES**

<b>Beatles, The</b>	Drive my car
<b>Beatles, The</b>	Penny Lane
<b>Black Crowes, The</b>	Hard to handle
<b>Dire Straits</b>	Sultans of swing
<b>Dylan, Bob</b>	Like a rolling stone
<b>Hendrix, Jimi</b>	Fire
<b>Hendrix, Jimi</b>	Manic depression
<b>Morissette, Alanis</b>	You oughta know
<b>Berry, Chuck</b>	Surfin` U.S.A
<b>Oasis</b>	Don`t look back in anger
<b>Queen</b>	Kind of magic
<b>Red Hot Chili Peppers</b>	Scar tissue
<b>Red Hot Chili Peppers</b>	Apache Rose Peacock
<b>Red Hot Chili Peppers</b>	Californication
<b>Stevens, Cat</b>	Wild world
<b>Who, The</b>	I can see for miles





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Guitare basse**

**Division inférieure**

**2<sup>e</sup> cycle**

**1<sup>re</sup> mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle**

**Programme d'examen**

**Pool d'études**

**Répertoire type**

**Catalogue d'œuvres**

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)***Guitare basse division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Savoir accorder et entretenir son instrument. Connaissance et manipulation des fonctions électriques de la guitare basse et de l'amplificateur
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, debout et assis
3. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation. (C'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail)
4. Connaître les symboles de la notation musicale et les symboles spécifiques de l'instrument (hammer on, slide, pull off, bending, slap, pop...)
5. Développer le jeu de la main droite
  - Perfectionner l'attaque.
  - Jeu avec plectre
  - Initier à
    - double stops
    - slapping et popping
    - tapping
    - accords plaqués avec p, i et m
6. Développer le jeu de la main gauche
  - Acquérir une aisance dans les changements de position
  - Développer et différencier le vibrato et le glissando
  - Travailler et développer le hammer on, pull off, slide
  - Exercices d'extensions
  - Perfectionnement des éteintes et des "dead notes"
  - Travailler et développer le jeu des harmoniques
  - Introduire à la basse à cinq cordes
7. Travailler la vélocité en intégrant le jeu d'accords, d'arpèges et de gammes
8.
  - Connaître les gammes majeures et mineures (mode naturel), la gamme blues et pentatonique et les arpèges majeurs et mineurs
  - Introduire aux modes ecclésiastiques et aux gammes mineures harmonique et mélodique.
9. Développer les facultés de déchiffrage, de la lecture à vue et de la mémorisation
10. Savoir développer une ligne de basse préparée ou improvisée.
11. Aborder différents styles avec le vocabulaire adéquat (Rock, Pop, Blues, Jazz, Latin, ...)
12. Improvisation modale, blues et sur une grille d'accords diatoniques
13. Participer aux ensembles et s'entraîner à guider un ensemble
14. Prendre conscience du rôle spécifique de la basse dans un ensemble

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)***Guitare basse division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures (en 5 positions) et 2 gammes mineures naturelles à développer sur les 4 cordes et sur tout le manche. Ces gammes sont choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la première mention (gammes majeures : fa, fa#, sol, la b, la, si ; mineures : sib, si, do, do#) et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- Arpèges des 2 gammes imposées par l'établissement à jouer sur deux octaves ; les arpèges peuvent être remplacés par une formule de cadence, (p. ex. I – V<sup>7</sup> – I, II – V<sup>7</sup> – I ...)
- 1 morceau ou 1 étude mélodique à choisir par l'enseignant
- 1 accompagnement (bass comping) à choisir par l'enseignant

Ou bien le morceau, respectivement l'étude mélodique, ou bien l'accompagnement rythmique doit être choisi obligatoirement du pool de pièces déterminé au niveau national.

**Epreuve publique :**

- 1 morceau au choix à déterminer par l'enseignant
- mise en évidence du travail créatif de l'élève, développé sur sa propre initiative : le travail portera sur un morceau qui comprend une partie improvisée (peut être préparée) ou qui a été arrangé ou composé par l'élève
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Remarque :**

Les morceaux présentés aux deux épreuves doivent être accompagnés, soit par le professeur, un combo ou un accompagnement enregistré.

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)***Guitare basse division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***POOL DE PIÈCES pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>Brown, James</b>	I feel good
<b>Chic</b>	Freak out
<b>Metallica</b>	Master of puppets
<b>Skynyrd, Lynyrd</b>	Free Bird
<b>Vaughan, Stevie Ray</b>	Couldn't stand the weather
<b>Who, The</b>	My Generation

**REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>Bowie, David</b>	Space Oddity
<b>Gang, James</b>	Funk Nr 49
<b>Hendrix, Jimi</b>	Spanish Castle Magic
<b>No Doubt</b>	Don't Speak
<b>Red Hot Chili Peppers</b>	Naked In The Rain
<b>Skynyrd, Lynyrd</b>	Free Bird
<b>Wonder, Stevie</b>	Sir Duke

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)***Guitare basse division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***CATALOGUE D'OEUVRES**

<b>Chic</b>	Freak out, Everybody Dance, Good Times
<b>Brown, James</b>	Sex Machine, Cold Sweat, I Feel Good
<b>Bruce, Jack</b>	Recueil: The Blues Bass
<b>Groce, David C.</b>	Recueil: Improvising Rock Bass
<b>Dömling, Norbert</b>	Recueil: E Bass Flagoletts
<b>Hal, Leonard</b>	Recueil: Bass TAB White Pages
<b>Hendrix, Jimi</b>	All Along The Watchtower
<b>Metallica</b>	Master of Puppets
<b>Queen</b>	Staying Power
<b>Red Hot Chili Peppers</b>	Blood, Sugar, Sex, Magic (double stops)
<b>Red Hot Chili Peppers</b>	By the way (cinq cordes)
<b>Red Hot Chili Peppers</b>	Backwoods (Slap pop)
<b>Snidero, Jim</b>	Recueil: Easy jazz conception (for bass)
<b>Steely, Dan</b>	Bodhishattva
<b>Steely, Dan</b>	Peg
<b>Vaughan, Stevie Ray</b>	Couldn't stand the weather
<b>Vaughan, Stevie Ray</b>	Pride and Joy
<b>Tower of Power</b>	Soul with a capital S
<b>Weigert, Dave</b>	Recueil: Workshop for drum & bass
<b>Who, The</b>	My Generation
<b>Wolk, Tom</b>	Recueil: Rock Riffs für Bass



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Guitare basse**

**Division moyenne**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Répertoire type**

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)***Guitare basse division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. En général, le 3<sup>ème</sup> cycle approfondit les techniques entamées au cours des deux premiers cycles
  - jeu avancé de la main droite (slap, tapping, ...)
  - harmoniques naturelles et artificielles
  - perfectionnement des éteintes (main gauche et droite)
  - étude des techniques de jeu et de style spécifiques à certains bassistes : Jaco Pastorius, John Patituci, Richard Bona, Victor Wooten, Steve Swallow, Dave Holland (contrebasse), Jeff Berlin, Flea, Paul McCartney, Rocco Prestia, Bootsy Collins, James Jamerson...
2. Exercices d'improvisation sur différents modes.
3. Initiation à l'improvisation dans différents styles.
4. Développement du vocabulaire musical spécifique aux différents styles (Rock, Pop, Blues, Latin, Country, Funk, Jazz ; mais aussi au répertoire des fanfares, orchestres d'harmonie et des musiques populaires en général) en tant qu'accompagnateur et soliste.
5. Analyse harmonique, mélodique et rythmique du répertoire, des accompagnements et des solos étudiés :
  - connaissance de toutes les gammes et arpèges majeures et mineures (harmoniques et mélodiques) ainsi que de tous les modes ecclésiastiques
  - connaissance des différents types d'accords et de leurs extensions
  - connaissance de grilles d'accompagnement avancées
  - connaissance du principe des accords substitués et de la réharmonisation
6. Développement des facultés de déchiffrage et de la mémorisation.
7. Pratique du jeu d'ensemble au sens large.
8. S'exprimer et se produire en public.
9. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une production musicale publique.
10. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)***Guitare basse division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve technique à huis clos :**

- 1 étude avec gammes et arpèges (p. ex. extrait des suites pour violoncelle seul de J.S. Bach ou du répertoire pour tuba, trombone ou contrebasse) au choix de l'enseignant
- 1 solo transcrit au choix de l'enseignant
- 2 accompagnements improvisés sur des grilles d'accords, dans des styles différents au choix de l'enseignant

**Epreuve publique :**

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau composé ou arrangé par l'élève. Il est accompagné par un combo et présente son travail sous forme d'un « lead sheet »
- 1 morceau au choix de l'enseignant

Les œuvres choisies pour le programme d'examen seront de styles différents.

**Remarque :**

L'élève présente son programme de mémoire. Cependant, pour l'étude à l'épreuve technique et pour l'imposé lors de l'épreuve publique il peut se servir de la partition.



**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)***Guitare basse division moyenne***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Pop & Rock**

Muse	Hysteria (bs. : Chris Wolstenholme)
Primus	Great the sacred cow (bs. : Les Claypool)
Cream	Crossroads (bs. : Jack Bruce)
Beatles	Something (bs. : Paul McCartney)

**Funk**

Red Hot Chili Peppers	Higher Ground (version des RHCP) (bs. : Flea)
Tower of Power	Soul Vaccination (bs.: Rocco Prestia)
The Chicken	Jaco Pastorius (bs.)

**Jazz****New Real Book Vol. I, II, III****The Real Easy Book Vol I, II**

George Gerschwin	Summertime
S. Simons, Gerald Marks	All of me
Joe Henderson	Recordame

**Fanfares/Harmonies/Musiques Populaires/(Big Band)**

Honk	
Brass Machine	
Tiger of San Pedro	
Toto Greatest Hits	(arrangement spécifique)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – gui**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Guitare basse**

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – gui***Guitare basse division moyenne spé***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Pour certains élèves, le cycle 3, moyen spécialisé, est une étape vers les études supérieures et la professionnalisation ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer l'enseignement supérieur. L'accès au cycle 3 moyen spécialisé est réservé aux élèves dont la maîtrise de la dominante a été vérifiée par une épreuve.
2. L'objectif du cycle spécialisé porte sur les mêmes contenus que le 3<sup>ème</sup> cycle moyen, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Perfectionnement du jeu des répertoires donnant accès à l'enseignement supérieur, en particulier exigeant virtuosité et résistance-endurance.
4. Approfondissement des techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante et le perfectionnement des techniques entamées au cours du 2<sup>ème</sup> cycle :
5. Jeu avancé de la main droite (slap, tapping, double thumbing, ...)
6. Harmoniques naturelles et artificielles
7. Perfectionnement des éteintes (main gauche et droite)
8. Étude des techniques de jeu et de style spécifiques à certains bassistes : Jaco Pastorius, John Paton Bona, Victor Wooten, Steve Swallow, Dave Holland (contrebasse), Jeff Berlin, Flea, Paul McCauley, Bootsy Collins, James Jamerson...
9. Exercices d'improvisation sur différents modes.
10. Initiation à l'improvisation (accompagnement avancé, solos).
11. Développement du vocabulaire musical spécifique aux différents styles (Rock, Pop, Blues, Latin, Funk, Jazz ; mais aussi au répertoire des fanfares, orchestres d'harmonie et des musiques populaires) en tant qu'accompagnateur et soliste.
12. Analyse harmonique, mélodique et rythmique du répertoire, des accompagnements et des solos
13. Connaissance de toutes les gammes et arpèges majeures et mineures (harmoniques et mélodiques) dans tous les modes ecclésiastiques
14. Connaissance des différents types d'accords et de leurs extensions
15. Connaissance de grilles d'accompagnement avancées
16. Connaissance du principe des accords substitués et de la réharmonisation
17. Développement des facultés de déchiffrage et de mémorisation.
18. Pratique du jeu d'ensemble au sens large.
19. Interprétation à première vue.
20. S'exprimer et se produire en public.
21. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une prestation musicale publique.
22. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
23. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée.
24. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)***Guitare basse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique à huis clos :**

- 1 étude avec gammes et arpèges (p. ex. un extrait des suites pour violoncelle de J.S. Bach ou du répertoire pour tuba, trombone ou contrebasse) au choix de l'enseignant
- 1 étude incluant des éléments de jeu de « double stops », d'accords et d'harmoniques sous forme d'une mélodie harmonisée (p. ex. Portrait of Tracy, Teen Town de J. Pastorius ; Bass Extremes de V. Wooten et de S. Bailey)
- 1 solo transcrit au choix de l'enseignant
- 1 accompagnement improvisé sur une grille d'accords

Un des morceaux doit être choisi obligatoirement d'un pool de pièces déterminées au niveau national

**Epreuve publique :**

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau composé par l'élève. Il est accompagné par un combo et présente son travail sous forme d'un « lead sheet »
- 2 morceaux au choix de l'enseignant

Les œuvres choisies pour le programme d'examen seront de styles différents.

**Remarque :**

L'élève présente son programme de mémoire. Cependant, pour l'étude à l'épreuve technique et pour l'imposé lors de l'épreuve publique il peut se servir de la partition.

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)***Guitare basse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***POOL DE PIÈCES pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

<b>Börgmann, Matthias</b>	Night Visit
<b>Miller, Marcus</b>	Power
<b>Pastorius, Jaco</b>	Portrait of Tracy
<b>Pastorius, Jaco</b>	Teen Town
<b>Red Hot Chili Pepper</b>	Around the World
<b>Tower of Power</b>	What is hip

**RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix****Pop & Rock**

Porcupine Tree	Blackest Eyes (bassiste : Colin Edwin)
Muse	Hysteria (bs. : Chris Wolstenholme)
Dream Theater	Erotomania (bs. : John Myung)
Primus	Great the sacred cow (bs. : Les Claypool)

**Funk**

Red Hot Chili Peppers	Aeroplane (entre autres) (bs. : Flea)
Tower of Power	What is hip (ou Soul Vaccination) (bs.: Rocco Prestia)
Jaco Pastorius	Come on come over (bs. Jaco Pastorius)
Marvin Gaye	What's going on ? (bs. : James Jamerson)
Brecker Brothers	Some Skunk funk (bs. Neil Jason)

**Jazz****New Real Book Vol. I, II, III****The Real Easy Book Vol I, II**

Davis, Miles	So what
Shorter, Wayne	Footprints
Chick Corea	Spain

**Fanfares/Harmonies/Musiques Populaires/(Big Band)**

Honk	
Brass Machine	
Tiger of San Pedro	
"Toto Greatest Hits"	(arrangement spécifique)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Guitare basse**

**Division supérieure**

**Programme d'examen  
Répertoire type**

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)***Guitare basse division supérieure***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Pour certains élèves, le cycle supérieur est le commencement d'études supérieures; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée par une épreuve.  
Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. <sup>1)</sup>
2. L'objectif du cycle supérieur porte sur les mêmes contenus que le 3<sup>e</sup> cycle spécialisé. Visant les perspectives de l'enseignement universitaire et d'emploi, les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d'expression.
4. Approfondir les techniques d'improvisation dans des styles différents.
5. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
6. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
7. Analyser et comparer des interprétations différentes.
8. Analyser le répertoire étudié.
9. Lectures et interprétations à première vue.
10. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée ; pour le futur professionnel, jouant un instrument monodique, un instrument polyphonique et inversement.
11. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

<sup>1)</sup> Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4

**Annexe 27 (Branche 1.3.2.15. – guitare basse)***Guitare basse division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Epreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 25 à 35 minutes comprenant des œuvres de styles et d'époques différents au choix. Une œuvre en formation réduite (p.ex. en trio avec guitare, basse et drums) ainsi qu'une partie d'accompagnement improvisé et un solo de basse accompagné doivent être intégrés dans le programme d'examen.

Le programme est présenté de mémoire et en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 40 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend des œuvres imposées au niveau national et de styles et d'époques différents, ainsi qu'un morceau composé par l'étudiant.

Le programme est accompagné par un combo.

En principe l'élève présente son programme de mémoire ; cependant pour l'œuvre imposée il peut se servir de la partition.

Le programme est présenté en entier.

**Remarque :**

Aucune œuvre ou partie d'œuvre présentée à l'épreuve d'admission ne peut être reprise au récital.





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Hautbois**

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 15</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 29</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 41</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 54</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Hautbois

Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES****1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument**

a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :

- position correcte du corps (debout et assis)
- tenue de l'instrument (position des mains)
- connaissances de base du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires

b. Développement de la technique propre à l'instrument :

- vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
- connaissance de base des doigtés auxiliaires et de certains doigtés de trilles
- maîtrise des différentes formes de détaché
- recherche de la qualité sonore
- pratique de base du développement du son comme moyen d'expression
- développement de la capacité de jouer des nuances
- recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse

**2. Compétences d'interprétation**

Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux:

niveau 1 : combiner les compétences de base

- déchiffrage correct du rythme et des notes
- respect des articulations
- respect des nuances , tempi et autres signes d'interprétation

niveau 2 : volet « musical »

- savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
- savoir faire un choix des respirations dans un contexte simple

**3. Compétences d'autonomie et d'autocritique**

Autonomie relative dans la méthode de travail :

- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue faciles

Compétences d'autocritique :

- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant

L'élève doit être encouragé à pratiquer le jeu de mémoire et à s'initier à l'improvisation

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***4. Compétences de communication musicale**

Maxime : "la musique est une activité sociale"

l'élève doit être encouragé à

- se produire en public (p.ex auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages

Compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :

- apprendre donner une entrée, un tempo
- apprendre à lire un conducteur de musique de chambre de façon élémentaire

Compétences à l'orchestre :

- suivre le chef et écouter les autres

**5. Compétences de savoir et culture musicale générale**

- connaissances élémentaires de la famille des hautbois et de l'histoire de l'instrument
- soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
- encourager la fréquentation des salles de concert

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Epreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (gammes majeures : do, sol, ré, fa) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national

**Détails d'exécution****Gammes majeures:**

- les gammes avec 2 octaves complètes (do et ré) sont jouées de la tonique à la tonique sur 2 octaves
- les gammes qui n'ont pas 2 octaves complètes (sol et fa) montent jusqu'à la dominante, descendent jusqu'à la dominante en dessous et remontent vers la tonique (système logique et pareil pour toutes les gammes)

**Gammes mineures:**

- étendues sur une octave

Les gammes et arpèges sont à présentés de mémoire suivant les schémas ci-après, les tierces et l'arpège brisé ne font pas partie du programme d'examen du 1<sup>er</sup> cycle

**Epreuve publique :**

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau au choix de l'enseignant

Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)  
Hautbois division inférieure 1er cycle

programme de l'épreuve technique  
hautbois 1er cycle

schéma 1 pour les gammes de do majeur et ré majeur

tempo = 60-66

version janvier 2014

*Do majeur en détaché et en lié / C-Dur staccato und legato*

Two staves of musical notation. The first staff shows the C major scale (Do major) in detached notes, starting on middle C and ascending to G. The second staff shows the same scale in tied notes, starting on middle C and ascending to G. Both staves end with a fermata and a final note on G, marked with a ^ and a v.

*Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen*

Two staves of musical notation. The first staff shows arpeggios in triplets, starting on middle C and ascending to G. The second staff shows the same arpeggios in triplets, starting on middle C and ascending to G. Both staves end with a fermata and a final note on G, marked with a ^ and a v.

*Do majeur / C-Dur gamme développée / Kettentonleiter*

Three staves of musical notation. The first staff shows the C major scale in a developed form, starting on middle C and ascending to G. The second staff shows the same scale in a developed form, starting on middle C and ascending to G. The third staff shows the same scale in a developed form, starting on middle C and ascending to G. All three staves end with a fermata and a final note on G, marked with a ^ and a v.

Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)

Hautbois division inférieure 1<sup>er</sup> cycle

2



*chromatique sur Do / chromatisch auf C*



*ou chromatique sur Do à l'octave / chromatisch auf C- obere Oktave*



*la mineur / a-moll*



*la mineur / a-moll*



7



Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)

Hautbois division inférieure 1<sup>er</sup> cycle

schéma 2 pour les gammes de fa majeur et sol majeur

3

*Fa majeur / F-Dur*

Two staves of musical notation for the Fa major scale. The first staff shows an ascending scale with slurs and accents (^) and breath marks (V). The second staff shows a descending scale with slurs and accents (^) and breath marks (V).

*Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen*

Two staves of musical notation for triplet arpeggios. The first staff shows ascending triplet arpeggios with slurs and accents (^) and breath marks (V). The second staff shows descending triplet arpeggios with slurs and accents (^) and breath marks (V).

*Fa majeur en développée / F-Dur Kettentonleiter*

Five staves of musical notation for the Fa major scale in developed form. The first two staves show ascending and descending scales with slurs. The third staff shows a descending scale with slurs and accents (^) and breath marks (V). The fourth and fifth staves show ascending and descending scales with slurs.

8

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**

*Hautbois division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

4

*chromatique sur Fa / chromatisch auf F*



*ré mineur / d-moll*



*ré mineur / d-moll*



**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Études mélodiques :**

- Barret, A.** Etude n°2 Moderato en do majeur  
In : 40 Mélodies progressives – (.....)  
Ed. Leduc ou Kalmus ed. Schuring
- Lacour, Guy** Etude n°15 Andantino en mi mineur  
In : 50 Etudes faciles et progressives  
Ed. Gérard Billaudot
- Wiedemann, Ludwig** Etude n°7 Andantino en sol mineur  
In : 45 Etüden für Oboe  
Ed. Breitkopf
- Kernen, Roland** Etude n°11 Himmelblau  
In : Hören, Lesen & Spielen 2 : Solospielbuch ,  
Ed. De Haske
- Brod, H.** Etude n° 3 Allegro en la mineur  
In : Etudes et sonates pour hautbois  
Ed. A. Leduc

**Études techniques :**

- Doemens, Bettina** Etude n°30 Allegro en do majeur  
In : Oboenschule, Band 2  
Ed. Schott
- Verroust, Stanislas** Etude n°8 Allegro en la mineur  
In : 24 études mélodiques  
Ed. Gérard Billaudot
- Harris, Paul** Etude n°22 Tango en la mineur  
In : J. Davis & P. Harris: 80 Graded studies for oboe,  
Faber Music

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Hinke, Gustav**

Etude n°43 Allegro con brio en ré majeur

In : J. Davis & P. Harris: 80 Graded studies for oboe,  
Faber Music**Études de détaché :****Sous, Alfred**

Etude n°4 Allegretto en ré majeur

In : Etüden für Oboe  
Edition Peters**Van Beekum, Jan**

Etude n°58 Scherzando en fa majeur

In : schalmei vol.2  
Harmonia Hilversum**Pietzsch, Georg**

Etude n°66 Andante con moto

In : G. Joppig : 100 leichte klassische Etüden für Oboe  
Universal Edition

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

<b>Boyce, William</b>	Gavotte et gigue Ed. Chester Music
<b>Cui, César</b>	« Orientale »  In : Time Pieces for Oboe, vol 2 The Associated Board of the Royal Schools of Music
<b>Dubois, Pierre-Max</b>	Promenons nous dans l'hautbois Ed. Billaudot
<b>Gabelles, Gustave</b>	Aubade Ed. Billaudot
<b>Grieg, Edouard</b>	Solveig's Lied  In : Let's play classic and folk Ed. Noetzedition
<b>Pergolesi, Giovanni Battista</b>	« Sicilienne » en mi mineur  In : Oboe Music for Beginners Edito Musica Budapest  ou  « Sicilienne » en ré mineur (même morceau)  In : Spielbuch 2 de B. Doemens / U.Maiwald Ed. Schott
<b>Proust, Pascal</b>	« Musardise » Ed. Billaudot
<b>Telemann, Georg Philipp</b>	« Sicilienne » en la majeur  In : Dances of the baroque Era Edito Musica Budapest
<b>Proust, Pascal</b>	« Jardin d'automne »  In : Amoroiseaux , Ed Robert Martin

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***CATALOGUE GENERAL**

Aerts, Hans	Badinage	Ed. Digital Music Print, Antwerpen
Albinoni, Tomaso Andriessen, Hendrik	Concerto n°7 opus 6 en ré majeur Kleine Suite	Ed. Boosey & Hawkes Ed. Harmonia – Uitgave, Hilversum Ed. Billaudot
Auric, Georges Bach, Johann Sebastian	Impromptu Gavotte Oboe Music for Beginners	Edito Musica Budapest EMB Chester Music Editions Leduc Ed. Alphonse Leduc
Bartok, Béla Benedetto, Marcello Berthelot, René Bozza, Eugène Campra, André	Ein Abend am Lande Largo et allegretto Air pastoral Air de vielle Gavotte des bergers Dances of the baroque Era	Edito Musica Budapest Stretta Music Ed. M. Combre Editions Maurer Ed. Boosey & Hawkes The Associated Board of the Royal Schools of Musik Metropolis Combre Ed. J&W Chester London Leduc Les éditions ouvrières
Chopin, Frédéric Claude, Pascal Corbeel, Raymond Corelli, Arcangelo/ Barbirolli, John Cui, César	Mazurka C-Dur Reflets Alcanar Concerto pour Hautbois et Cordes Orientale Time Pieces for Oboe, vol 2 Pastorale Conte d'Hiver Larghetto Air lointain Symphonies pour les soupers du roi (extraits)	Ed. Boosey & Hawkes Editions Maurer Ed. Boosey & Hawkes The Associated Board of the Royal Schools of Musik Metropolis Combre Ed. J&W Chester London Leduc Les éditions ouvrières
D'Hayer Damase, J.M Danzi, Franz Dautremer, Marcel Delalande, Michel-Richard	Danses du châle Scherzo Berceuse Promenons nous dans l'hautbois Largo de la 9 <sup>e</sup> Symphonie Universal Oboen Album Sonatine Marche et Menuet Pièce V Aubade Air d'Orphée Universal Oboen Album	Ed. Combre Ed. Boosey & Hawkes Editions Billaudot Billaudot Universal Edition A.G. Wien Ed. Robert Martin Stretta Music Ed. Alphonse Leduc Editions Billaudot
Depelsenaire, J.M. Dillon, Robert Dournel, Roger Dubois, Pierre-Max Dvorak, Antonin	Universal Oboen Album	Universal Edition A.G. Wien Ed. Robert Martin Stretta Music Ed. Alphonse Leduc Editions Billaudot
Emonet, Pierre Fischer, Johann Gaspar Ferdinand Franck, César Gabelles, Gustave Gluck, Christoph Willibald	Sonatine Marche et Menuet Pièce V Aubade Air d'Orphée Universal Oboen Album	Universal Edition A.G. Wien Ed. Robert Martin Stretta Music Ed. Alphonse Leduc Editions Billaudot
Grieg, Edward Grillaert, O. Hasse, Johann Jacob, Gordon	Nine Norwegian Folk-Songs Petite suite écossaise Concerto en sol mineur Ten little studies	Universal Edition A.G. Wien Oxford University Press Editions Maurer Edition Molenaar Oxford University Press

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**

*Hautbois division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

Jacob, Gordon	Interludes (1,2,3)	Emerson
Jollet, Jean-Clément	Deux petits moments musicaux	Ed. Gérard Billaudot
Joubert, Claude-Henry	Dans mon grenier (10 pièces)	Zurfluh
Lacour, Guy	« Abel » le hautbois dormant	Ed. Gérard Billaudot
Ladrière, Alain	Tritos	Ed. Gérard Billaudot
Marcelin Emile	Andante et Musette	Ed. Alphonse Leduc
Mozart, Wolfgang Amadeus	La ci darem la mano	
	Second book (Craxton-Richardson)	Editions Faber Music
Mozart, Wolfgang Amadeus	Marche Turque	
	Let's play classic and folk	Noetzeledition
Mussorgsky, Modest	Prélude to Khovanshchina	MSM Music Publishers
Paubon, Pierre	Schalmey	Ed. Combre
Pergolesi, Giovanni Battista	Sicilienne en sol mineur,	
	Dances of the baroque Era	Edito Musica Budapest
Pierné, Gabriel	Pièce en sol mineur	Ed. Voxman
Planel, Robert	Chanson romantique	Leduc
Purcell, Henry	Rondeau	
	Dances of the baroque Era	Edito Musica Budapest
Rameau, Jean-Philippe	Danse des Sauvages R 2530 M	Ed. Robert Martin
Schubert, Franz	Gretchen am Spinnrade	
	Pièces classiques, vol 1	Ed. Gérard Billaudot
Strauss, Johann	Ouverture de la Chauve Souris	
	réf 5676 (extraits musicaux pour le solfège)	Ed. Gérard Billaudot
Vito-Delvaux, Berthe di	Chant d'automne	Bayard-Nizet
Wurmser, Lucien	Barcarolle	Andrieu



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# Hautbois

**Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**



**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES****1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument**

a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :

- position correcte du corps (debout et assis)
- tenue de l'instrument (position des mains)
- connaissances approfondies du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires

b. Développement de la technique propre à l'instrument :

- vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
- connaissances des doigtés auxiliaires et doigtés de trilles
- maîtrise des différentes formes de détaché
- recherche de la qualité sonore
- initiation au vibrato
- pratique conséquente du développement du son comme moyen d'expression
- développement de la capacité de jouer des nuances
- recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse

**2. Compétences d'interprétation**

Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux:

niveau 1 : combiner les compétences de base

- déchiffrage correct du rythme et des notes
- respect des articulations
- respect des nuances, tempi et autres signes d'interprétation

niveau 2 : volet « musical »

- savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
- savoir faire un choix judicieux des respirations

**3. Compétences d'autonomie et d'autocritique**

Autonomie relative dans la méthode de travail :

- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue faciles
- savoir monter une pièce de façon autonome

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

Compétences d'autocritique :

- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant
- savoir s'accorder avec un piano
- donner le la à l'orchestre

L'élève doit être encouragé à pratiquer le jeu de mémoire et à s'initier à l'improvisation

**4. Compétences de communication musicale**

Maxime : « la musique est une activité sociale »

- l'élève doit être encouragé à
- se produire en public (p.ex auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages

Compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :

- savoir donner une entrée, un tempo
- apprendre à lire un conducteur de musique de chambre de façon élémentaire

Compétences à l'orchestre :

- suivre le chef et écouter les autres

**5. Compétences de savoir et culture musicale générale**

- connaissances élémentaires de la famille des hautbois et de l'histoire de l'instrument
- soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
- encourager la fréquentation des salles de concert

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**  
*Hautbois division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

**Examen pour l'obtention de la première mention**

**Épreuve technique à huis clos :**

- Deux gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la première mention (gammes majeures : do, fa, sol, si ♭, ré, mi ♭, la, la ♭, mi) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- Trois études de caractère différent dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national figurant dans le programme d'étude
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution :**

Les gammes et arpèges sont à présenter de mémoire suivant les schémas ci-après.

- schéma 1 : gammes sur 2 octaves complètes applicable à : si ♭ majeur, do majeur, ré majeur, mi ♭ majeur, mi majeur
- schéma 2 : gammes sur 1 octave et 1 quinte, applicable à : fa majeur, sol majeur, la ♭ majeur, la majeur

**Gammes majeures :**

doubles-croches détachées et liées ; tempo : noire = 80

arpège en triolets : noire = 80

tierces liées par deux ou liées ; tempo : noire = 80

gamme chromatique en lié et en groupes de six (les doubles croches gardent même tempo) ; noire pointée = 53

**Gammes mineures :**

gamme mineure relative harmonique ; tempo : noire = 80

double-croches liées et détachées ; tempo : noire = 80

arpège en triolets ; tempo : noire = 80

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix dont un mouvement rapide de concerto ou de sonate (répertoire baroque ou classique)
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)  
Hautbois division inférieure 1<sup>ère</sup> mention

**schéma 1** programme de l'examen d'admission  
de la 1<sup>ère</sup> mention en hautbois

♩ = 80

*Do majeur en détaché et en lié / C-Dur staccato und legato*



*Do majeur / C-Dur gamme développée / Kettentonleiter*



**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**

*Hautbois division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

*Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen*

*Tierces liées par deux ou en lié / Terzen in Zweierbindungen oder legato*

*gamme chromatique en lié en groupe de six / chromatisch im legato in Sechsergruppen*

*schéma : note de tourne = octave / Richtungswechsel auf der Oktave*

le tempo des doubles croches reste le même veut dire : ♩ = 53

*la mineur en détaché et en lié / a-moll staccato und legato*

♩ = 80

*Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen*

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**

*Hautbois division inférieure 1<sup>ère</sup> mention*

*Fa majeur / F-Dur*

♩ = 80



*Fa majeur en développée / F-Dur Kettentonleiter*



**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**

*Hautbois division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

*arpèges Fa majeur / F-Dur Arpeggien*

Musical notation for Fa major arpeggios in F major. The piece consists of two staves. The first staff contains several triplet arpeggios in eighth notes, some with slurs. The second staff continues with more triplet arpeggios and ends with a whole note rest. A dynamic marking of  $\wedge$   $\vee$  is present.

*Tierces / Terzen*

Musical notation for Tierces / Terzen in F major. The piece consists of two staves. The first staff contains slurred eighth-note pairs (thirds) moving up and down. The second staff continues with slurred eighth-note pairs and ends with a whole note rest. A dynamic marking of  $\wedge$   $\vee$  is present.

*gamme chromatique en lié en groupe de six / chromatisch im legato in Sechsergruppen*  
*schéma : note de tourne = triton / Richtungswechsel auf dem Tritonus*

le tempo des doubles croches reste le même veut dire : ♩ = 53

Musical notation for chromatic scale in groups of six, in F major. The piece consists of two staves. The first staff shows a chromatic scale in groups of six notes, moving up and down. The second staff continues with the chromatic scale and ends with a whole note rest.

*ré mineur / d-moll*

♩ = 80

Musical notation for ré mineur / d-moll. The piece consists of two staves. The first staff contains slurred eighth-note pairs moving up and down. The second staff continues with slurred eighth-note pairs and ends with a whole note rest. A dynamic marking of  $\wedge$   $\vee$  is present.

*Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen*

Musical notation for Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen in F major. The piece consists of two staves. The first staff contains triplet arpeggios in eighth notes, some with slurs. The second staff continues with more triplet arpeggios and ends with a whole note rest. A dynamic marking of  $\wedge$   $\vee$  is present.

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**

*Hautbois division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

*annexe spéciale : la gamme chromatique de sib majeur*

*gamme chromatique en lié en groupe de six / chromatisch im legato in  
schéma : note de tourne = octave / Richtungswechsel auf der Oktave*

le tempo des doubles croches reste le même veut dire : ♩. = 53



**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**  
*Hautbois division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

**POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

**Etudes mélodiques :**

- Bach, J.S.** Sinfonia de la cantate BWV 156 en fa majeur  
In : Die schönsten Oboensoli aus den Kirchenkantaten  
Ed. Bärenreiter BA 8153
- Ferling, F.W.** Etude no 11 en ré mineur  
In : F.W.Ferling : 48 Etudes pour hautbois op.31  
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
- Roy, C. Eugène** Etude no 30 en do majeur  
In : 100 leichte klassische Etüden  
Hrsg : Joppig / Universal Edition UE 17507
- Sparke, Philippe** Study No 12 Variatiions for cantabile playing  
In : Superstudies 26 progressive studies  
Anglo Music Press

**Etudes techniques :**

- Blatt, F. Th.** Etude No 10 en do majeur  
In : 50 klassische Studien für Oboe Hrsg : Joppig  
Universal Edition UE 17508
- Lacour, G.** Etude no 40 en ré majeur / Allegro moderato  
In : Guy Lacour : 50 études progressives et faciles, cahier 2  
Ed. Gérard Billaudot
- Mazas, J. F.** Etude no 64 en sol majeur / Polonaise  
In : 80 Graded Studies for Oboe / Book Two  
edited by John Davies and Paul Harris  
Faber Music London
- Verroust, S.** Etude no 23 en sol majeur / Allegretto  
In : S.Verroust : 24 études mélodiques pour hautbois op.65, 2<sup>ième</sup> volume  
Ed. Gérard Billaudot

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Etudes de détaché :**

- Ferling, F.W.** Etude no 14 en si mineur / Allegrissimo  
In : F.W. Ferling : 18 Übungen für Oboe op.12  
Universal Edition UE 17518
- Sous, Alfred** Etude no 24 en ré majeur / Presto  
In : Alfred Sous , Etüden für Oboe  
Ed. Peters EP8202
- Tulou, J.L** Etude no 63 en sol majeur Allegro moderato  
In: 80 Graded Studies for Oboe / Book Two  
edited by John Davies and Paul Harris  
Faber Music London
- Wiedeman, L.** Etude no 39 en sol mineur / Allegretto quasi moderato  
In : Wiedemann 45 Etüden Breitkopf & Härtel

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division inférieure 1<sup>re</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>Nielsen, Carl</b>	Two Fantasy Pieces for oboe and piano Wilhem Hansen
<b>Berthelot, René</b>	Complainte et Salterelle Henry Lemoine
<b>Rowley, Alec</b>	Pavan and Dance Boosey & Hawkes
<b>Hurd, Michael</b>	Concerto da camera Ed. Novello
<b>Joubert, Claude Henri</b>	Andante mafioso et Allegro pizzaiolo Ed. Lafitan
<b>Benoit, Peter</b>	In de Welden Ed . Peter Benoit Fonds Antwerpen / ISMLP
<b>Clérisse, Robert</b>	Pièce de concours Billaudot

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division inférieure 1<sup>re</sup> mention***CATALOGUE GENERAL*****Concertos et sonates baroques et classiques***

Cimarosa, Domenico	Concerto	Boosey & Hawkes
Albinoni, Tomaso	Concerto en sol mineur op, 9 No 8 :Adagio - Allegro	musica rara
Albinoni, Tomaso	Concerto en ré mineur op 9 No 2 : Allegro e non presto (1er et 2ième mvts)	Edition Kneusslin
Marcello, Benedetto	Concerto en do mineur	Rob.Forberg
Marcello, Alessandro	Concerto en ré mineur	Schott
Besozzi, A.	Sonate en do majeur : Andante – Allegro	Chester
Fasch, J.	Concerto en sol mineur : Largo - Allegro	Sikorski
Donizetti, G	Sonate pour hautbois et piano	Edition Peters
Händel, G.F.	Sonate II en sol mineur	Alphonse Leduc
Händel, G.F.	Concerto no 3 en sol mineur : Grave - Allegro	Boosey & Hawkes
Händel, G.F.	Concerto no 1 en sib majeur	Boosey & Hawkes
Schaffrath	sonate en ré mineur (mouvements 1 et 2)	Heinrichshofen
Telemann, G. Ph.	Concerto en mi mineur : Allegro molto	Sikorski
Telemann, G. Ph.	Concerto en fa mineur Sicilienne - Allegro moderato	Molenaar
Telemann, G. Ph.	Sonate en mi mineur	Schott
Telemann, G. Ph.	Sonate en la mineur	Amadeus oder Bärenreiter
Loeillet, J.B.	Sonate en ré majeur Affetuoso - Allegro	Heinrichshofen
Klughardt, A.	Concertino op.18	Universal Edition Wien
Vivaldi , A.	Concerto en sib majeur RV 464	Ricordi
Alwyn, William	Sonata	Boosey & Hawkes
Bartok, B.	Ein Abend am Lande	Editio Musica Budapest
Bartok, B.	Drei Volkslieder	Editio Musica Budapest
Beethoven, L. van	Variationen über sur "La ci darem la mano"	Breitkopf
Cherubini, L.	Andantino in Oboe solos vol. 2	Chester
Damase, J.-M.	Interlude	Billaudot
Fargues, Ch.	Thème et variations (in : Oboe solos vol. 2)	Chester
Foret, Felicien	Grave et Allegro Giocoso	Billaudot
Gabriel-Marie	La Cinquantaine (in : Oboe solos)	Amsco music
Godard, Benjamin	Légende pastorale op.138	Amsco music
Head, Michael	Elegiac Dance	Boosey & Hawkes
Head, Michael	Rondo	Boosey & Hawkes

*Hautbois division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**

Labate, Bruno	Zephyrs	Amsco music
Luypaerts	Prologue et rythmes	Tyssens, Liège
Lysight	Sanguine extrait de 3 croquis	Van Kerckhoven
Nielsen, Carl	Two Fantasy Pieces for oboe and piano	Wilhem Hansen
Niverd, Lucien	Elegie	Bill.
Niverd, Lucien	Musette et tambourin	Andrieu
Niverd, Lucien	Musette et Tambourin	Billaudot
Piazolla, A.	Oblivion	Tonos Musikverlag
Walmisley, Th. A.	Allegro moderato de la sonatine pour htbs et piano	Schott
Arrieu, Claude	Impromptu	Alphonse Leduc



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Hautbois

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES****1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument****a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :****1.) tenue de l'instrument et position du corps (debout et assis) :**

- stabilité des jambes et du corps
- position correcte du buste, des épaules et des bras
- position correcte des poignets, mains et doigts

**2.) connaissances approfondies du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires :**

- maintien d'une colonne d'air abdominale souple et continue
- approfondissement de la respiration avec travail conséquent des expirations en fin de phrase

**b. Développement de la technique propre à l'instrument :**

- vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
- synchronisation entre la main gauche et la main droite
- synchronisation de la langue et des doigts
- connaissances des doigtés auxiliaires et doigtés de trilles
- pratique et maîtrise des différentes formes de détaché
- recherche de la qualité sonore
- travail conséquent de l'aigu et du suraigu
- travail conséquent et approfondissement du vibrato comme moyen d'expression
- travail conséquent du développement du son comme moyen d'expression
- développement de la capacité de jouer des nuances par la pratique régulière de sons filés
- recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse

**2. Compétences d'interprétation et savoir musical****Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux:****niveau 1 : respect du texte musical**

- déchiffrage correct du rythme et des notes
- respect des articulations
- respect des nuances, tempi et autres signes d'interprétation

**niveau 2 : volet « musical »**

- savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
- savoir faire un choix judicieux des respirations

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division moyenne*

niveau 3 : **développement de l'interprétation personnelle** grâce à l'alliance et l'intégration des compétences et du savoir

- connaissance et reconnaissance des styles de différentes époques
- connaissance de l'histoire de l'instrument
- intégration du background historique et musical dans l'interprétation
- soin de la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
- fréquentation des salles de concert

**3. Compétences d'autonomie et d'autocritique**

Autonomie relative dans la méthode de travail :

- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue adaptées
- savoir monter une pièce de façon autonome

Compétences d'autocritique :

- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant
- savoir s'accorder avec un piano
- donner le « la » à l'orchestre

**4. Compétences de communication musicale**

**maxime : « la musique est une activité sociale »**

l'élève doit être encouragé à

- se produire en public (p. ex auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages et « masterclasses »

**compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :**

- savoir donner une entrée, un tempo
- savoir lire un conducteur de musique de chambre d'un niveau adapté

**compétences à l'orchestre :**

- donner le « la »
- suivre le chef
- savoir écouter les autres voix
- s'intégrer musicalement en sachant évaluer et adapter ses nuances et sa justesse dans son registre et vis à vis des autres voix de l'orchestre
- savoir compter
- compétences sociales : être solidaire dans son registre et s'intégrer au collectif de l'orchestre



**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes ; communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution**

Gammes avec tempi indicatifs :

Gammes majeures :

doubles-croches liées et détachées : noire = 92

arpèges brisés : noire = 92

arpèges de septième de dominante : noire = 80

tierces en double-croches : noire = 80

gamme chromatique en sextolets de double-croches liées : noire = 66

gamme en développée : noire = 92

Gammes mineures (harmonique):

doubles-croches liées et détachées : noire = 92

arpèges brisés : noire = 92

A présenter de mémoire suivant le schéma ci-après :

- schéma 1 : gammes sur 2 octaves complètes applicable à : sib majeur, si majeur, do majeur, ré majeur, ré b majeur, mi b majeur, mi majeur, fa majeur

- schéma 2 : gammes sur 1 +1/2 octaves applicable à : fa# majeur, sol majeur, lab majeur, la majeur

note de tourne pour les gammes et arpèges en mineur : octave jusqu'à fa mineur ; quinte pour fa#, sol, sol# et la mineur

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)

Hautbois division moyenne

schéma 1

par exemple : Do majeur en détaché et en lié / C-Dur im staccato und legato

♩ = 92



Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien

♩ = 92



Arpèges de 7ième de dominante / Arpeggien des Dominantseptakkordes

♩ = 80



Tierces liées par deux ou en lié / Terzen in Zweierbindungen oder legato

♩ = 80



**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**

*Hautbois division moyenne*

*chromatique en lié / chromatisch im legato*

♩ = 66

*gamme mineure en détaché et en lié / Molltonleiter im staccato und legato*  
schéma : note de tourne = quinte

♩ = 92

*Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien*

Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)

Hautbois division moyenne

Do majeur / C-Dur / gamme développée

♩ = 92

The musical score consists of eight staves of music in treble clef, C major, 4/4 time. The tempo is marked as ♩ = 92. The first two staves feature a scale with slurs and accents. The third and fourth staves continue the scale with slurs and accents. The fifth staff is marked 'simile' and features a scale with slurs and accents. The sixth and seventh staves continue the scale with slurs and accents. The eighth staff concludes the scale with a final cadence in C major.

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**  
*Hautbois division moyenne*

*chromatique en lié / chromatisch im legato*

♩ = 66

The first exercise is a chromatic scale in 2/4 time, marked with a tempo of 66. It consists of two lines of music. The first line starts on G4 and ascends chromatically to G5, with a slur over the entire phrase and six groups of six notes each, each group marked with a '6'. The second line starts on G5 and descends chromatically to G4, also with a slur and six groups of six notes each, each marked with a '6'. The piece concludes with a final G4 note and a double bar line.

*fa# mineur en détaché et en lié / fis -moll staccato und legato*

♩ = 92

The second exercise is in 3/4 time, marked with a tempo of 92. It is in the key of F# minor (three sharps). The notation shows a sequence of eighth notes, starting with a staccato articulation and transitioning into a legato articulation. The exercise concludes with a final G4 note and a double bar line.

*Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien*

The third exercise is in 3/4 time and the key of F# minor. It features broken arpeggios, which are chords broken up into eighth notes. The exercise consists of several measures of these broken chords, ending with a final G4 note and a double bar line.

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**

*Hautbois division moyenne*

La majeur / A -Dur gamme développée



simile



**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Etudes mélodiques :**

- Bach, J.S.** Andante en do mineur de la passion selon St Matthieu BWV 244  
« Ich will bei meinem Jesu wachen »  
In : Bach-Studien für Oboe  
Edition Breitkopf
- Ferling, F.W.** Etude no 5 en sol majeur  
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour Hautbois op.31  
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
- Ferling, F.W.** Etude no 19 en sol mineur  
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour Hautbois op.31  
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
- Wiedemann, L.** Etude / Romanze no 10 en do mineur  
In : Wiedemann: 45 Etüden für Oboe  
Edition Breitkopf

**Etudes techniques :**

- Blatt, F.Th.** Etude no 7 en sol majeur  
In : 50 klassische Etüden  
édités par Günther Joppig / Universal Edition
- Ferling, F.W.** Etude no 4 en la mineur  
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour Hautbois op.31  
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
- Ferling, F.W.** Etude no 28 en do mineur  
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour Hautbois op.31  
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
- Luft, Julius** Etude no 12 en sib mineur  
In : Luft , Etüden  
Edition Peters

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division moyenne***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

<b>Arnold, Malcolm</b>	Sonatina Ed. Lengnick
<b>Bellini, Vincenzo</b>	Concerto pour Hautbois en mib majeur Ed. Ricordi
<b>Cimarosa, Domenico</b>	Concerto pour Hautbois et cordes Boosey & Hawkes
<b>Donizetti, G.</b>	Sonate pour Hautbois et piano Ed. Peters
<b>Duijck, Guy</b>	Caprice op. 8 Ed. Andel
<b>Grovez, Gabriel</b>	Sarabande et Allegro Ed. Alphonse Leduc
<b>Richter, Fr X</b>	Concerto in F major Ed. N. Simrock
<b>Vivaldi, Antonio</b>	Concerto en ré majeur F VII No 10 Ed. Ricordi



**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division moyenne***CATALOGUE GENERAL**

Albinoni, Tomaso	Concerto en sib majeur op. VII no.3	Boosey & Hawkes
Arnold, Malcolm	Sonatina	Lengnick
Bartock, Béla	Bagpipers-Three Folksongs- An evening in the village	EMB
Bellini, Vincenzo	Concerto mib majeur	Ricordi
Bozza, Eugène	Pastorale	Leduc
Britten, Benjamin	6 metamorphoses after Ovid	Boosey and Hawkes
Chopin, Frédéric	Variations on a theme by Rossini	Nova Music
Cimarosa, Domenico	Concerto en ut	Boosey & Hawkes
Dallier, H.	Fantaisie Caprice	Belwin Mills
Donizetti, G.	Sonate pour hautbois et piano	Peters
Duijck, Guy	Caprice pour hautbois et piano	Andel
Eichner, E.	Concerto in C Major	Oxford University Press
Grovez, Gabriel	Sarabande et Allegro	Alphonse Leduc
Haydn, Joseph	Concerto en do majeur	Breitkopf
Hidas, Frigyes	Concerto en ré majeur	Ed. mus. Budapest
Hummel, J.N.	Adagio et variations op.102	Eulenburg/ Musica Rara
Jacob, Gordon	Sonatina	OUP
Jacob, Gordon	Sonata	M.R.
Klughardt, August F.M.	Concertino op.18	Universal Edition
Krommer, Franz	Concerto in F major op. 52	Musica Rara
Lebrun, L. A.	Konzert no.1 d-moll	Schott
Lefebvre, Charles	Deux pièces pour hautbois	Durand
Malipiero, Francesco G.	Impromptu Pastoral	Alphonse Leduc
Paladilhé, E.	Solo pour hautbois et piano	Ed. Molenaar
Pedrollo, A.	Concertino	Zanibon
Reicha, J.	Oboenkonzert F-dur	Eulenburg Zurich
Richter, Franz Xaver	Concerto in F major	N. Simrock
Rimsky-Korsakoff, N.	Variations	Boosey Hawkes
Rosetti, A.	Concerto do majeur	Peters
Rossini, G.	Variations	Nova Music
Schumann, Robert	Drei Romanzen	Breitkopf
Stamitz, C.	Concerto in C	Hans Sikorski Hamburg
Telemann, G. Ph	Sonate pour hautbois et piano en sol mineur	Breitkopf
Vivaldi, Antonio	Concerto en ré majeur RV 453 - F.VII/10	Ricordi
Vivaldi, Antonio	Concerto en la mineur RV 461	Schott /Ricordi/EMB
Vivaldi, Antonio	Concerto RV 454 en ré mineur	Ricordi
Wolf-Ferrari, E.	Idillio concertino opus 15	Ricordi



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Hautbois**

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES****1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument**

- a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :
- 1.) tenue de l'instrument et position du corps (debout et assis) :
    - stabilité des jambes et du corps
    - position correcte du buste, des épaules et des bras
    - position correcte des poignets, mains et doigts
  - 2.) connaissances approfondies du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires
    - maintien d'une colonne d'air abdominale souple et continue
    - approfondissement de la respiration avec travail conséquent des expirations en fin de phrase
- b. Développement de la technique propre à l'instrument :
- vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
  - synchronisation entre la main gauche et la main droite
  - synchronisation de la langue et des doigts
  - connaissances des doigtés auxiliaires et doigtés de trilles
  - pratique et maîtrise des différentes formes de détaché
  - recherche de la qualité sonore
  - travail conséquent de l'aigu et du suraigu
  - travail conséquent et approfondissement du vibrato comme moyen d'expression
  - travail conséquent du développement du son comme moyen d'expression
  - développement de la capacité de jouer des nuances par la pratique régulière de sons filés
  - recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse
  - initiation aux techniques de musique contemporaines (Flutterzunge, sons multiples, bisbigliandi, glissandi, etc....)

**2. Compétences d'interprétation et savoir musical****Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux:**niveau 1 : **respect du texte musical**

- déchiffrage correct du rythme et des notes
- respect des articulations
- respect des nuances, tempi et autres signes d'interprétation

niveau 2 : **volet « musical »**

- savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
- savoir faire un choix judicieux des respirations

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

- niveau 3 : **développement de l'interprétation personnelle** grâce à l'alliance et l'intégration des compétences et du savoir
- connaissance et reconnaissance des styles de différentes époques
  - connaissance de l'histoire de l'instrument
  - intégration du background historique et musical dans l'interprétation
  - intégration du savoir acquis dans d'autres branches (harmonie, histoire de la musique, analyse..)
  - soin de la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
  - fréquentation des salles de concert

**3. Compétences d'autonomie et d'autocritique**

Autonomie relative dans la méthode de travail :

- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue adaptées
- savoir monter une pièce de façon autonome

Compétences d'autocritique :

- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant
- savoir s'accorder avec un piano
- donner le « la » à l'orchestre
- l'élève doit être encouragé à pratiquer le jeu de mémoire et à s'initier à l'improvisation

**4. Compétences de communication musicale**

**maxime : « la musique est une activité sociale »**

l'élève doit être encouragé à

- se produire en public (p. ex auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages et « masterclasses »

**compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :**

- savoir donner une entrée, un tempo
- savoir lire un conducteur de musique de chambre d'un niveau adapté
- savoir mener une répétition d'un groupe d'un niveau adapté

**compétences à l'orchestre :**

- donner le « la »
- suivre le chef
- savoir écouter les autres voix
- s'intégrer musicalement en sachant évaluer et adapter ses nuances et sa justesse dans son registre et vis à vis des autres voix de l'orchestre
- savoir compter
- compétences sociales : être solidaire dans son registre et s'intégrer au collectif de l'orchestre

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes ; communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national (3 études sont présentées)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution**

Gammes avec tempi indicatifs :

Gammes majeures :

doubles-croches liées et détachées : noire = 104

arpèges brisés : noire = 104

arpèges de septième de dominante : noire = 92

tierces en double-croches : noire = 92

gamme chromatique en sixtolets de double-croches liées : noire = 72

gamme en développée : noire = 104

Gammes mineures (harmonique) :

doubles-croches liées et détachées : noire = 104

arpèges brisés : noire = 104

A présenter de mémoire suivant le schéma ci-après :

- schéma 1 : gammes sur 2 octaves complètes applicable à : sib majeur, si majeur, do majeur, ré majeur, ré b majeur, mib majeur, mi majeur, fa majeur
- schéma 2 : gammes sur 1 +1/2 octaves applicable à : lab majeur, la majeur
- schéma 1 ou 2 au choix : applicable à : fa# majeur, sol majeur
- note de tourne pour les gammes et arpèges en mineur :
  - octave jusqu'à fa mineur
  - octave ou quinte jusqu'à sol mineur
  - quinte pour sol# mineur et la mineur

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**

*Hautbois division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

**schéma 1**

*par exemple : Do majeur en détaché et en lié / C-Dur im staccato und legato*

♩ = 104



*Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien*

♩ = 104



*Arpèges de 7<sup>ème</sup> de dominante / version : note de tourne = quinte*

♩ = 92



*Tierces liées par deux ou en lié / Terzen in Zweierbindungen oder legato*

♩ = 92



**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**

*Hautbois division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

*chromatique en lié / chromatisch im legato*  
 ♩ = 72

*gamme mineure en détaché et en lié / Molltonleiter im staccato und legato*  
 schéma : note de tourne = quinte  
 ♩ = 104

*Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien*  
 ♩ = 104

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**

*Hautbois division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

Do majeur / C-Dur / gamme développée

♩ = 104

The musical score consists of eight staves of music in C major. The first two staves feature eighth-note patterns with slurs. The third and fourth staves show sixteenth-note patterns with slurs. The fifth staff includes the instruction 'simile' and continues with sixteenth-note patterns. The sixth and seventh staves continue with sixteenth-note patterns. The eighth staff concludes the piece with a final cadence in C major, marked with a double sharp sign (F# and C#).



**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**

*Hautbois division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

**schéma 2**

*par exemple : La majeur en détaché et en lié / A-Dur staccato und legato*

♩ = 104



*Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien*

♩ = 104



*Arpège de 7<sup>ième</sup> de dominante / Arpeggien des Dominantseptakkordes*

♩ = 92



*Tierces liées par deux ou en lié / Terzen in Zweierbindungen oder legato*

♩ = 92



**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**

*Hautbois division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

*chromatique en lié / chromatisch im legato*

♩ = 72

*fa# mineur en détaché et en lié / fis -moll staccato und legato*

♩ = 104

*Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien*

♩ = 104

*fa# mineur en détaché et en lié / fis -moll staccato und legato*

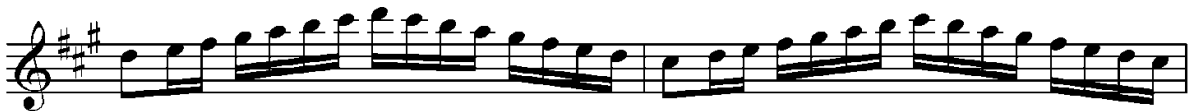
*Arpèges brisés / gebrochene Arpeggien*

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**

*Hautbois division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

La majeur / A -Dur gamme développée

♩ = 104



simile



**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix****Etudes mélodiques :**

- Bach, J.S.** Adagio et Allegretto de la cantate BWV 202 en fa majeur  
"Weichet nur , betrübte Schatten"  
In : Bach-Studien für Oboe / Ed. Breitkopf
- Bach, J.S.** Adagio assai et Andante de la cantate BWV 21  
"Ich hatte viel Bekümmernis"  
In : Bach-Studien für Oboe / Ed. Breitkopf
- Ferling, F.W.** Etude no 1 en do majeur  
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour hautbois op.31  
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
- Ferling, F.W.** Etude no 27 en do mineur  
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour hautbois op.31  
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot

**Etudes techniques :**

- Ferling, F.W.** Etude no 27 en mi mineur  
In : 50 klassische Etüden  
édités par Günther Joppig / Universal Edition
- Schmitt , Hans** Etude no 50 en fa majeur  
In : 50 klassische Etüden  
édités par Günther Joppig / Universal Edition
- Luft, Julius** Etude no 6 en sol mineur  
In : Luft , Etüden  
Ed. Peters
- Besozzi, Carl** Etude no 13 en do mineur  
In 28 études pour le hautbois  
édités par Jaap Stotijn / Ed. Molenaar

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

<b>Bach, Johann Sebastian</b>	Concerto en fa majeur Ed. Sikorski
<b>Britten, Benjamin</b>	6 Métamorphoses pour hautbois solo Boosey & Hawkes
<b>Haydn, Joseph</b>	Concerto en do majeur Ed. Breitkopf
<b>Krommer, Franz</b>	Concerto en fa majeur Opus 52 Musica Rara
<b>Lebrun, August</b>	Concerto en ré mineur Ed. Schott
<b>Poulenc, Francis</b>	Sonate pour hautbois et piano Chester music
<b>Saint-Saëns, Camille</b>	Sonate op.21 pour hautbois et piano Ed. Durand
<b>Schumann, Robert</b>	Trois Romances op.94 Ed. Breitkopf, Henle

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***CATALOGUE GENERAL**

Bach, Carl Philipp E.	Concerto en mib majeur	Sikorski
Bach, Johann Sebastian	Concerto en ré mineur	Kunzelmann
Bach, Johann Sebastian	Concerto en sol mineur	Breitkopf
Bach, Johann Sebastian	Concerto en fa majeur	Schott
Bitsch, Marcel	Suite Française	Leduc
Britten, Benjamin	Temporal Variations	Faber
Britten, Benjamin	6 Métamorphoses after Ovid	Boosey and Hawkes
Chopin, Frédéric	Variations on a theme by Rossini	Nova Music
Damase, Jean-Michel	Rhapsodie/ Méandres	Henry Lemoine
Dittersdorf	Concerto en do majeur	Breitkopf
Eben, Petr	Sonate pour hautbois et piano	Ed. Panton, Prag
Eder, Helmut	Tre Pezzi espressivi	Bärenreiter
Fischer, J.C.	Concerto no 2 en mib majeur	Breitkopf
Francaix, Jean	L'horloge de flore	Ed. Mus. Transatlant.
Goossens, Eugène	Concerto	Leduc
Händel, Georg Friedrich	Trois Sonates	Nova
Haydn, Joseph	Concerto	Breitkopf
Hindemith, Paul	Sonate pour hautbois et piano	Schott
Hummel, J.N.	Introduction, thème et variations	Musica Rara/Eulenburg
Ibert, J.	Symphonie concertante	Alphonse Leduc
Jacob, Gordon	Sonata	M.R.
Kalliwoda, J.W.	Morceau de salon	Nova Music
Kalliwoda, J.W.	Concertino op.110	Musica Rara
Kirnberger, J.Ph.	Sonate B-dur	Sikorski
Krommer, Franz	Concerto en fa majeur op. 52	Musica Rara
Lacour, Guy	Résonnez Musette	Billaudot
Le Boucher, Maurice	Fantaisie concertante	Alphonse Leduc
Lebrun, L.A.	Concerto en ré mineur	Schott
Maugüé, J.M.L.	Pastorale	Billaudot
Molique, Bernard	Concertino	Breitkopf & Härtel
Mozart, W.A. (attrib.)	Concerto en mib majeur	Schmidt Heilbronn
Pierné, Paul	Fantaisie Pastorale	Alphonse Leduc
Ponchielli	Capriccio	Amadeus
Poulenc, Francis	Sonate pour hautbois et piano	Chester Music
Raynal, Gilles	Sonate op.21	Billaudot
Rietz, Julius	Concert piece op. 33	Musica Rara
Rivier, Jean	Concerto	Ed. Mus. Transatlant.
Ropartz, Guy	Pastorale et Danses	Edwin Kalmus
Rossini, G.	Variations	Nova Music
Saint-Saëns, Camille	Sonate pour hautbois et piano	Durand
Sancan, Pierre	Sonatine	Durand
Schumann, Robert	Drei Romanzen	Breitkopf
Sehlbach, Erich	Kammermusik op.105	Möseler
Semler-Collery, Jules	Cantilène et petit divertissement	Max Eschig
Takács, Jenö	Sonata missoulana	Doblinger
Tiët, Ton-That	Cinq pièces	Ed. Mus. Transatlant.
Vivaldi, Antonio	Sonate en do mineur	Schott
Vivaldi, Antonio	Concerto no.5 en fa majeur	Ed. Mus. Transatlant.
Vivaldi, Antonio	Concerto en ré majeur RV 453 - F.VII/10	Ricordi
Vivaldi, Antonio	Concerto en la mineur RV 461	Schott/Ricordi/EMB
Vivaldi, Antonio	Concerto RV 454 en ré mineur	Ricordi
Williams, R. Vaughan	Concerto	Oxford University Press



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# Hautbois

**Division supérieure**

**Programme d'examen  
Répertoire type**

**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Épreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 30 minutes comprenant une œuvre à caractère technique (étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroulera sous forme de récital a une durée de 30 à 40 minutes et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme sera présenté en entier.



**Annexe 28 (Branche 1.3.2.16. – hautbois)***Hautbois division supérieure***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur**

Bozza, Eugène	Fantaisie Pastorale	Alphonse Leduc
Bréville, P. de	Sonatine	Salabert
Crusell, B.H.	Divertimento C-Dur op.9	Sikorski
Dutilleux, Henri	Sonate pour hautbois et piano	Alphonse Leduc
Kalliwoda, J.W.	Morceau de Salon op.228	Nova Music
Krommer, Franz	Concerto en fa majeur op 52	Musica Rara
Lebrun, L.A.	Konzert n°1 d-moll	Schott
Poulenc, Francis	Sonata	Chester music
Saint-Saëns, Camille	Sonate	Durand
Sancan, Pierre	Sonatine	Durand
Schumann, Robert	Drei Romanzen	Breitkopf, Henle
Vivaldi, Antonio	Concerto en la mineur RV 461	Music Rara
Williams, R.Vaughan	Concerto	Oxford University Press



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Cor anglais**

**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)**

**Table des matières**

Division inférieure 1 <sup>er</sup> cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 <sup>ème</sup> cycle – 1 <sup>ère</sup> mention.....	p. 19



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Cor anglais

Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)***Cor anglais division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES****1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument**

a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :

- position correcte du corps (debout et assis)
- tenue de l'instrument en comparaison avec le hautbois
- utilisation de la cordelière
- connaissances approfondies du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires

b. Développement de la technique propre à l'instrument :

- vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
- connaissances des doigtés spécifiques du cor anglais
- maîtrise des différentes formes de détaché
- recherche de la qualité sonore
- initiation au vibrato
- pratique conséquente du développement du son comme moyen d'expression
- développement de la capacité de jouer des nuances
- recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse

**2. Compétences d'interprétation**

Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux:

niveau 1 : combiner les compétences de base

- déchiffrage correct du rythme et des notes
- respect des articulations
- respect des nuances, tempi et autres signes d'interprétation

niveau 2 : volet « musical »

- savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
- savoir faire un choix judicieux des respirations

**3. Compétences d'autonomie et d'autocritique**

Autonomie relative dans la méthode de travail :

- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue faciles
- savoir monter une pièce de façon autonome

Compétences d'autocritique :

- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant
- savoir s'accorder avec un piano
- donner le la à l'orchestre

l'élève doit être encouragé à pratiquer le jeu de mémoire et à s'initier à l'improvisation

**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)***Cor anglais division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***4. Compétences de communication musicale**

Maxime : « la musique est une activité sociale »

- l'élève doit être encouragé à
- se produire en public (p.ex auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages

Compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :

- savoir donner une entrée, un tempo
- apprendre à lire un conducteur de musique de chambre de façon élémentaire

Compétences à l'orchestre :

- suivre le chef et écouter les autres

**5. Compétences de savoir et culture musicale générale**

- connaissances élémentaires de la famille des hautbois, du répertoire et de l'histoire de l'instrument (par ex. connaître quelques grands solos d'orchestre du cor anglais)
- soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
- encourager la fréquentation des salles de concert

**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)***Cor anglais division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (gammes majeures : do, sol, fa, ré, sib) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national

Détails d'exécution (voir le schéma ci-après)

Gammes majeures : doubles-croches liées et détachées

tempo (minimum) : noire = 66

- les gammes avec 2 octaves complètes (do et ré) sont jouées sur 2 octaves
- la gamme de sib majeur est un cas spécial au cor anglais, vu qu'il n'y a pas de sib grave / voir schéma complet
- les gammes qui n'ont pas 2 octaves complètes (sol et fa) montent jusqu'à la dominante, descendent jusqu'à la dominante en dessous et remontent vers la tonique

Arpèges en triolets

une fois détaché et une fois lié (voir schéma)

tempo (minimum) : noire = 66

Gamme chromatique : doubles croches liées

tempo (minimum) : noire = 66

- détails voir schéma complet
- parfois deux versions sont au choix du candidat dépendant de la tessiture de la gamme en question

Gammes mineures : doubles-croches liées et détachées

tempo (minimum) : noire = 66

- détails voir schéma complet
- parfois deux versions sont au choix du candidat dépendant de la tessiture de la gamme en question

arpèges en triolets des gammes mineures liés et détachés

Les gammes et arpèges sont à présenter de mémoire suivant les schémas en annexe

**Épreuve publique :**

- 1 morceau au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1<sup>er</sup> cycle

# programme technique de l'examen d'admission du 1<sup>er</sup> cycle cor anglais

tempo minimum ♩ = 80

*Do majeur en détaché et en lié / C-Dur staccato und legato*

Two staves of musical notation. The first staff shows a sequence of eighth notes in C major, starting with a staccato 'do' and followed by a legato phrase. The second staff shows a similar sequence, but with a long slur over the entire phrase, indicating a legato performance. Both staves end with a fermata and a final note.

*Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen*

Two staves of musical notation. The first staff features three triplet eighth notes in C major. The second staff features three triplet eighth notes in C minor. Both staves end with a fermata and a final note.

*chromatique en lié sur 2 octaves / chromatisch im legato*

Two staves of musical notation. The first staff shows a chromatic scale ascending over two octaves in C major. The second staff shows a chromatic scale descending over two octaves in C minor. Both staves are marked with a long slur and end with a fermata and a final note.

*ou chromatique sur Do / chromatisch auf C*

One staff of musical notation showing a chromatic scale ascending and then descending, starting on middle C. The scale is marked with a long slur and ends with a fermata and a final note.

*et chromatique sur Do à l'octave / chromatisch auf C- obere Oktave*

One staff of musical notation showing a chromatic scale ascending and then descending, starting on the octave C above middle C. The scale is marked with a long slur and ends with a fermata and a final note.



Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1<sup>er</sup> cycle

*la mineur en détaché et en lié / a-moll staccato und legato*

*schéma : note de tourne = quinte*

*Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen*

*ou la mineur en détaché et en lié / a-moll staccato und legato*

*Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen*

**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)**

*Cor anglais division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

*Fa majeur / F-Dur*



*Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen*



*chromatique en lié / chromatisch im legato*  
schéma : note de tourne = quinte



*ou chromatique sur Fa / chromatisch auf F*



**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)**

*Cor anglais division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

*ré mineur / d-moll*

Λ V

*ré mineur / d-moll*

Λ V

*Arpèges / Arpeggien*

Λ V

Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1<sup>er</sup> cycle

*Sol majeur / G-Dur*



*Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen*



*chromatique en lié / chromatisch im legato*  
*schéma : note de tourne = quinte*



*ou chromatique sur Sol / chromatisch auf G*



**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)**

*Cor anglais division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

*mi mineur / e -moll*

*Arpèges / Arpeggien*

*ou mi mineur / e -moll*

*Arpèges / Arpeggien*

**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)**

*Cor anglais division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

*Sib majeur / B -Dur*

*chromatique sur sib / chromatisch auf B*

*sol mineur / g-moll en détaché - staccato*

*sol mineur / g-moll en lié - legato*

*Arpèges / Arpeggien*

Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)  
Cor anglais division inférieure 1<sup>er</sup> cycle

Ré majeur / D -Dur

Two staves of musical notation in treble clef with a key signature of one sharp (F#). The first staff contains a series of eighth-note chords moving up and down the scale, with a final whole note chord marked with a breath mark (^) and a dynamic marking (V). The second staff contains a similar series of eighth-note chords, also moving up and down, with a final whole note chord marked with a breath mark (^) and a dynamic marking (V).

Arpèges / Arpeggien

Two staves of musical notation in treble clef with a key signature of one sharp (F#). The first staff features four groups of eighth-note triplets, each marked with a '3' above the notes, moving up and down the scale. The second staff features four groups of eighth-note triplets, each marked with a '3' above the notes, moving up and down the scale. Both staves end with a whole note chord marked with a breath mark (^) and a dynamic marking (V).

chromatique en lié sur 2 octaves / chromatisch im legato

Two staves of musical notation in treble clef with a key signature of one sharp (F#). The first staff shows a chromatic scale starting on D4 and moving up to D6, with notes beamed together and a slur above. The second staff shows a chromatic scale starting on D5 and moving down to D4, with notes beamed together and a slur above. Both staves end with a whole note chord marked with a breath mark (^) and a dynamic marking (V).

ou chromatique sur ré / chromatisch auf D

Two staves of musical notation in treble clef with a key signature of one sharp (F#). The first staff shows a chromatic scale starting on D4 and moving up to D5, with notes beamed together and a slur above. The second staff shows a chromatic scale starting on D5 and moving down to D4, with notes beamed together and a slur above. Both staves end with a whole note chord marked with a breath mark (^) and a dynamic marking (V).

et chromatique sur ré à l'octave / chromatisch auf D obere Oktave

Two staves of musical notation in treble clef with a key signature of one sharp (F#). The first staff shows a chromatic scale starting on D5 and moving up to D6, with notes beamed together and a slur above. The second staff shows a chromatic scale starting on D6 and moving down to D5, with notes beamed together and a slur above. Both staves end with a whole note chord marked with a breath mark (^) and a dynamic marking (V).

Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1<sup>er</sup> cycle

*si mineur / h -moll*



*Arpèges / Arpeggien*





**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)***Cor anglais division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Études mélodiques :**

<b>Barret, A.</b>	Etude n°8 Moderato en sol mineur  In : 40 Mélodies progressives – (.....) Ed. Leduc ou Kalmus ed. Schuring
<b>Barret, A.</b>	Etude n°3 Moderato en la mineur  In : 40 Mélodies progressives – (.....) Ed. Leduc ou Kalmus ed. Schuring
<b>Blatt, F.</b>	Etude n° 7 Andantino en sib majeur  In : BLATT 20 exercices pour hautbois Ed. Billaudot
<b>Blatt, F.</b>	Etude n° 8 Allegretto en sol mineur  In : BLATT 20 exercices pour hautbois Ed. Billaudot
<b>Brod, H.</b>	Etude n° 9 Andante en sol majeur  In : Etudes et sonates pour hautbois Ed. A. Leduc
<b>Wiedemann, Ludwig</b>	Etude n°7 Andantino en sol mineur  In : 45 Etüden für Oboe Ed. Breitkopf
<b>Wiedemann, Ludwig</b>	Etude n°10 Andantino en do mineur  In : 45 Etüden für Oboe Ed. Breitkopf

**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)***Cor anglais division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Études techniques :**

**Barret, A.** Etude n°14 Moderato en fa majeur  
In : 40 Mélodies progressives – (.....)  
Ed. Leduc ou Kalmus ed. Schuring

**Proust, Pascal :** Variations sérieuses  
Editions Fertile Plaine

**Van Beekum, Jan** Etude Scala Polka en ré majeur  
In : Ornamental Oboes  
Ed. Harmonia Hilversum

**Études de détaché:**

**Barret, A.** Etude n°16 Leggiero en sol majeur  
In : 40 Mélodies progressives – (.....)  
Ed. Leduc ou Kalmus ed. Schuring

**Van Beekum, Jan** Etude Russian dance Presto en la mineur  
In : Ornamental Oboes  
Ed. Harmonia Hilversum

**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)***Cor anglais division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

<b>Béon, A.</b>	Air lointain (H. Lemoine)
<b>Corelli, A.</b>	Adagio (Western international music)
<b>Lancen, S.</b>	Champêtre (Lido Mélodies)
<b>Mozart, W.A</b>	Adagio KV 356 für Englisch Horn und Klavier (Befoco Verlag Rödenthal)
<b>Saens, C.</b>	Le cygne (Solos for the english horn player chez G. Schirmer)
<b>Satie, E.</b>	Gymnopédie n°2 (Solos for the english horn player chez G. Schirmer)

**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)***Cor anglais division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***CATALOGUE GENERAL**

Béon, Alexandre	Air lointain	Ed. H. Lemoine
De Roeck, Gustave	Aria pour cor anglais en ré mineur	Ed. H. Lemoine
Haydn, J.	Sonate No 6 für Englischhorn & Klavier	Egge Verlag
Händel, G.F.	Hallenser Sonate No 3 für Englisch-Horn und B.C	Verlag Gebr. Schottstädt
Gershwin, G. /arr: Leykam	An American in Paris	Editions Marcel Reift
Corelli, A.	Adagio	Western International Music INC.
Ravel, Maurice	Pavane pour une infante défunte pour cor anglais et piano	Eschig
Harris, Paul	Sonatina for cor anglais & piano	Queen's Temple Publications
Telemann, G.Ph.	Sonata in F In : Th. Stacy : Solos for the English Horn Player	G. Schirmer/Hal Leonard
Marcello, B.	Sonata in F In : Th. Stacy : Solos for the English Horn Player	G. Schirmer/Hal Leonard
Mozart, W.A.	Adagio KV 356 für Englisch Horn und Klavier	Befoco Verlag Rödenthal
Moore, T.	Andante for Cor Anglais and piano	Ed Schott
Dubois	La leçon de danse	Editions le rideau rouge
St Saens, C.	Le cygne In : Th. Stacy : Solos for the English Horn Player	G. Schirmer/Hal Leonard
Faure	Sicilienne In : Th. Stacy : Solos for the English Horn Player	G. Schirmer/Hal Leonard
Granados	Intermezzo In : Th. Stacy : Solos for the English Horn Player	G. Schirmer/Hal Leonard
Grieg-Strauwen	Soir dans les montagnes	Ed. Schott
Williams, Vaughn	6 studies In : English folk song	Stainer & Bell
Fladt	Concertino	Rödental
Lancen	Champêtre	Lido Méloides
Satie, E.	Gymnopédie n°2 i In : Th. Stacy : Solos for the English Horn Player	G. Schirmer/Hal Leonard

**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Cor anglais**

**Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**

**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)***Cor anglais division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES****1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument**

a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :

- position correcte du corps (debout et assis)
- tenue de l'instrument (position des mains)
- connaissances approfondies du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires

b. Développement de la technique propre à l'instrument :

- vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
- connaissances des doigtés auxiliaires, doigtés de trilles et doigtés spécifiques du cor anglais
- maîtrise des différentes formes de détaché
- recherche de la qualité sonore
- initiation au vibrato
- pratique conséquente du développement du son comme moyen d'expression
- développement de la capacité de jouer des nuances
- recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse

**2. Compétences d'interprétation**

Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux:

niveau 1 : combiner les compétences de base

- déchiffrage correct du rythme et des notes
- respect des articulations
- respect des nuances, tempi et autres signes d'interprétation

niveau 2 : volet « musical »

- savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
- savoir faire un choix judicieux des respirations

**3. Compétences d'autonomie et d'autocritique**

Autonomie relative dans la méthode de travail :

- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue faciles
- savoir monter une pièce de façon autonome

Compétences d'autocritique :

- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant
- savoir s'accorder avec un piano
- donner le la à l'orchestre

l'élève doit être encouragé à pratiquer le jeu de mémoire et à s'initier à l'improvisation

**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)***Cor anglais division inférieure 1<sup>re</sup> mention***4. Compétences de communication musicale**

Maxime : « la musique est une activité sociale »

l'élève doit être encouragé à

- se produire en public (p.ex auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages

Compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :

- savoir donner une entrée, un tempo
- apprendre à lire un conducteur de musique de chambre de façon élémentaire

Compétences à l'orchestre :

- suivre le chef et écouter les autres

**5. Compétences de savoir et culture musicale générale**

- connaissances élémentaires de la famille des hautbois, du répertoire et de l'histoire de l'instrument (par ex. connaître quelques grands solos d'orchestre du cor anglais)
- soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
- encourager la fréquentation des salles de concert

**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)***Cor anglais division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1<sup>re</sup> mention (gammes majeures : do, fa, sol, si b, ré, mi b, la, la b, mi) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études de caractère différent au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution :**

Les gammes et arpèges sont à présenter de mémoire suivant les schémas ci-après

schéma 1 : gammes sur 2 octaves complètes applicable à : do majeur, ré majeur, mi b majeur et mi majeur

schéma 2 : gammes sur 1 octave et 1 quinte applicable à : fa majeur, sol majeur, la b majeur, la majeur

schéma 3 : sib majeur

**Gammes majeures :**

doubles-croches détachées et liées tempo : noire = 80

arpège en triolets noire = 80

tierces liées par deux ou liées tempo : noire = 80

gamme chromatique en lié et en groupes de six (les doubles croches gardent même tempo)

noire pointée = 53

**Gammes mineures :**

gamme mineure relative harmonique : noire = 80

double-croches liées et détachées tempo : noire = 80

arpège en triolets noire = 80

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen



Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1<sup>re</sup> mention

programme de l'examen

schéma 1 d'admission de la 1<sup>ère</sup> mention cor anglais

♩ = 80

*Do majeur en détaché et en lié / C-Dur staccato und legato*



*Do majeur / C-Dur gamme développée / Kettentonleiter*



Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1<sup>re</sup> mention

2

*Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen*

*Tierces liées par deux ou en lié / Terzen in Zweierbindungen oder legato*

*gamme chromatique en lié en groupe de six / chromatisch im legato in Sechsergruppen*

*schéma : note de tourne = octave / Richtungswechsel auf der Oktave*

le tempo des doubles croches reste le même veut dire : ♩ = 53

*la mineur en détaché et en lié / a-moll staccato und legato*

♩ = 80

*Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen*

Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)  
Cor anglais division inférieure 1<sup>re</sup> mention

3

schéma 2

Fa majeur / F-Dur

♩ = 80

Fa majeur en développée / F-Dur Kettentonleiter

Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1<sup>re</sup> mention

4

arpèges Fa majeur / F-Dur Arpeggien

Tierces / Terzen

gamme chromatique en lié en groupe de six / chromatisch im legato in Sechsergruppen

schéma : note de tourne = triton / Richtungswechsel auf dem Tritonus

le tempo des doubles croches reste le même veut dire : ♩ = 53

ré mineur / d-moll

♩ = 80

Arpèges en triolets / Arpeggien in Triolen

Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)  
Cor anglais division inférieure 1<sup>re</sup> mention

version spéciale

*Sib majeur / B-Dur*



*sib majeur en développée / B-Dur Kettentonleiter*



Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)

Cor anglais division inférieure 1<sup>re</sup> mention

6

*Arpèges / Arpeggien*

Musical notation for the first exercise, featuring arpeggios and triplets in G minor. The notation includes a treble clef, a key signature of two flats (Bb and Eb), and a common time signature. The exercise consists of two measures of arpeggiated chords, each marked with a triplet '3' and a breath mark 'Λ V'. The first measure contains four chords, and the second measure contains four chords. The piece concludes with a double bar line and a key signature change to G major (one flat).

*version 2 Arpèges / Arpeggien*

Musical notation for the second exercise, featuring arpeggios and triplets in G minor. The notation includes a treble clef, a key signature of two flats (Bb and Eb), and a common time signature. The exercise consists of two measures of arpeggiated chords, each marked with a triplet '3' and a breath mark 'Λ V'. The first measure contains four chords, and the second measure contains four chords. The piece concludes with a double bar line and a key signature change to G major (one flat).

*gamme chromatique en lié en groupe de six / chromatisch im legato in schéma : note de tourne = octave / Richtungswechsel auf der Oktave*

le tempo des doubles croches reste le même veut dire : ♩ = 53

Musical notation for the chromatic scale exercise in G minor. The notation includes a treble clef, a key signature of two flats (Bb and Eb), and a common time signature. The exercise consists of two measures of a chromatic scale, each marked with a breath mark 'Λ V'. The first measure contains six notes, and the second measure contains six notes. The piece concludes with a double bar line and a key signature change to G major (one flat).

*sol mineur / g-moll en détaché - staccato*

Musical notation for the staccato exercise in G minor. The notation includes a treble clef, a key signature of two flats (Bb and Eb), and a common time signature. The exercise consists of two measures of a chromatic scale, each marked with a breath mark 'Λ V'. The first measure contains six notes, and the second measure contains six notes. The piece concludes with a double bar line and a key signature change to G major (one flat).

*sol mineur / g-moll en lié - legato*

Musical notation for the legato exercise in G minor. The notation includes a treble clef, a key signature of two flats (Bb and Eb), and a common time signature. The exercise consists of two measures of a chromatic scale, each marked with a breath mark 'Λ V'. The first measure contains six notes, and the second measure contains six notes. The piece concludes with a double bar line and a key signature change to G major (one flat).

*Arpèges / Arpeggien*

Musical notation for the final exercise, featuring arpeggios and triplets in G minor. The notation includes a treble clef, a key signature of two flats (Bb and Eb), and a common time signature. The exercise consists of two measures of arpeggiated chords, each marked with a triplet '3' and a breath mark 'Λ V'. The first measure contains four chords, and the second measure contains four chords. The piece concludes with a double bar line and a key signature change to G major (one flat).

**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)***Cor anglais division inférieure 1<sup>re</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention****Etudes mélodiques :**

- Brod, H.** Adagio en sol mineur de la 3e sonate  
In : Brod, H. : Etudes et sonates pour hautbois  
Ed. A. Leduc
- Brod, H.** Andante en ré majeur de la 2e sonate  
In : Brod, H. : Etudes et sonates pour hautbois  
Ed. A. Leduc
- Ferling, F.W.** Etude no 11 en ré mineur  
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour hautbois op.31  
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
- Ferling, F.W.** Etude no 23 en fa# mineur / Andante  
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour hautbois op.31  
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
- Lacour, G.** Etude no 41 en mi mineur / Moderato  
In: Guy Lacour : 50 études progressives et faciles, cahier 2  
Ed. Gérard Billaudot
- Wiedeman, L..** Etude no 10 en do mineur / Romanze - Andantino  
In : Wiedemann 45 Etüden Breitkopf & Härtel

**Etudes techniques :**

- Besozzi, C.** Etude no 2 en Fa mineur  
In : Besozzi, C. 28 Etudes pour hautbois  
Ed. Molenaar
- Ferling, F.W.** Etude no 20 en sol mineur  
In : F.W.Ferling: 48 Etudes pour hautbois op.31  
édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot

**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)***Cor anglais division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

- Sparke, Philippe** Study no 2 Flexible Variatiions  
In: Superstudies 26 progressive studies  
Anglo Music Press
- Tulou, J.L** Etude no 63 en sol majeur Allegro moderato  
In: 80 Graded Studies for Oboe / Book Two  
edited by John Davies and Paul Harris  
Faber Music London
- Van Beekum, Jan** Mini concert sol mineur Allegro moderato  
In : Ornamental Oboes Harmonia Hilversum
- Wiedeman, L.** Etude no 38 en la mineur / Allegretto  
In : Wiedemann 45 Etüden Breitkopf & Härtel



**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)***Cor anglais division inférieure 1<sup>re</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>Fauré, G.</b>	Sicilienne In : Solos for the English Horn, Thomas Stacy: Ed. Schirmer
<b>Mozart, W.A</b>	Adagio K580A In : Solos for the English Horn, Thomas Stacy: Ed. Schirmer
<b>Piazzola, A.</b>	Oblivion / oboe or cor anglais and piano Tonos Edition
<b>Richardson, A.</b>	Three Pieces Op.22 for Cor Anglais and piano Emerson Edition

**Annexe 29 (Branche 1.3.2.17. – cor anglais)***Cor anglais division inférieure 1<sup>re</sup> mention***CATALOGUE GENERAL**

Telemann, G.PH	Sonata	In : Solos for the English Horn, Thomas Stacy	(Schirmer)
Marcello, B.	Sonata	In : Solos for the English Horn, Thomas Stacy	(Schirmer)
Mozart, W.A.	Adagio K580A	In : Solos for the English Horn, Thomas Stacy	(Schirmer)
Borodin, A.	Notturmo	In : Solos for the English Horn, Thomas Stacy	(Schirmer)
Fauré, G.	Sicilienne	In : Solos for the English Horn, Thomas Stacy	(Schirmer)
Bozza, Eu.	Lied		(A. Leduc)
Carlo, Yvon	Sonate f-moll		(Hänssler-Edition 16.028)
Bentzon, Niels Viggo	Sonate für Englischh.op.71		(Ed. Wilhelm Hansen)
Moore, Timothy	Andante for cor anglais and piano		(Ed. Schott)
Ravel, Maurice	Pavane pour une infante défunte Cor anglais et piano		(Eschig)
Händel, G.F.	Hallenser Sonate Nr.3 für Englisch-Horn und basso continuo		(GBR Schottstädt)
Mozart, W.A.	Andante in C KV 315		(GBR Schottstädt)
Grandval	Prélude et Valse Lente (facile)	English Horn und piano	
Marais, Marin	Les Folies d'Espagne	English Horn solo (Variations choisies)	(Bärenreiter)
Cossart, Leland A.	Nocturno für Englischhorn und Klavier op.8		(Heinrichshofen)
Cossart, Leland A.	Nachtstück für Englischhorn und Klavier op.23 No 2		(Heinrichshofen)
Milling, Anton	Concerto in Es-Dur / Englischhorn und Klavier		(Ed. Molinari)
Williams, Ralph Vaughan			
	Six Studies on English Folksong	English Horn and piano	(Stainer & Bell)
Reicha, Anton	Scène für Englischhorn und Orchester / Klavier		(Amadeus)
Harris, Paul	Sonatina For Cor Anglais And Piano		(Queen's Temple Publications)
Richardson, Alan	Three Pieces Op.22~ Score	cor anglais and piano	(Emerson edition)
Rubbra, Edmund	Duo op.156 for cor anglais & piano		(Lengnick)
Haydn, J.	Sonate 6 für Englisch-Horn und Klavier		(Egge Verlag)

**Traits d'orchestre :**

Stacy, Thomas	In : Solos for the English Horn, Thomas Stacy	(Schirmer Inc.)
Browne, Geoffrey	The art of cor anglais	(Sycamore Publications London)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Basson**

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>e</sup> cycle - 1<sup>re</sup> mention.....</b>	<b>p. 8</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 14</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 22</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 30</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Basson

Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)***Basson division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaître les principes fondamentaux de son instrument
2. Entretenir son instrument
3. Connaissances du maniement de l'instrument
4. Position correcte du corps (debout et assis), tenue de l'instrument (position des mains)
5. Position adéquate de l'embouchure
6. Développement de la souplesse de l'embouchure (maîtrise des octaves)
7. Connaître et appliquer la base de la respiration (abdomen, colonne d'air, relaxation)
8. Développer la technique propre à l'instrument ; vitesse des doigts (entre autre par le travail de la gamme en développé), trilles, flexibilité de la langue, détaché (simple coup de langue), liaisons
9. Apprendre à différencier le phrasé
10. Respecter les articulations
11. Apprendre à s'écouter soi-même
12. Recherche de la qualité sonore
13. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
14. Savoir faire des lectures à vue faciles
15. Encourager le jeu de mémoire
16. Cultiver le jeu d'ensemble
17. Se produire en public (auditions)

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)***Basson division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Epreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures sur 2 octaves choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (Gammes majeures : do, ré, fa, sib) (la mineur à jouer que sur une octave plus une quinte) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national

**Détails d'exécution**

Gammes:

- à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après, la présentation de la gamme en développé est facultative

**Epreuve publique :**

- 1 morceau au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)**  
*Basson division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

1<sup>er</sup> cycle (gamme majeure)



Gamme mineure harmonique





**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)***Basson division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

<b>Koester, Erwin</b>	Etude no. 15 In : Band 1
<b>Koester, Erwin</b>	Etude no. 16 In : Band 1
<b>Koester, Erwin</b>	Etude no. 20 In : Band 1
<b>Paine, Henry</b>	Etude n. 2 In : Level Two Melody-Like Studies
<b>Paine, Henry</b>	Etude n. 4 In : Level Two Melody-Like Studies
<b>Paine, Henry</b>	Etude n. 8 In : Level Two Melody-Like Studies
<b>Weissenborn, Julius</b>	Etude n. 4 In : Fagott-Studien Vol.1 f. Fortgeschrittene
<b>Weissenborn, Julius</b>	Etude n. 8 In : Fagott-Studien Vol.1 f. Fortgeschrittene

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)**  
*Basson division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

**REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

<b>Hammer, Ronald</b>	Four Pieces for Beginners Ed. Emerson
<b>Hughes, Eric</b>	Six Low Solos Ed. Emerson
<b>Jacob, Gordon</b>	Four Sketches Ed. Emerson
<b>Duchant, Albert</b>	Plaintif Ed. Leduc
<b>Seguin, J.P.</b>	6 Petites Pièces Ed. V. Massot
<b>Max-Dubois, Pierre</b>	Ballade des Pingouins Ed. Leduc



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Basson**

**Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)***Basson division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Approfondissement des compétences acquises en 2<sup>e</sup> cycle
  - vibrato
  - détaché
  - sonorité
  - justesse
  - souplesse
  - colonne d'air
  - régularité
  - articulations
  - nuance
2. Aisance d'enchaînement des doigtés sur tout l'ambitus du basson et connaissance des doigtés alternatifs
3. Capacité de jouer des nuances « extrêmes », de s'accorder seul, de contrôler et de corriger sa justesse
4. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
5. Pratique du jeu d'ensemble
  - accompagnement piano
  - musique de chambre
  - orchestre
6. Se produire en public
7. Participer à des stages
8. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)***Basson division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1<sup>re</sup> mention, communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution**

Gammes de do, sol, ré, fa, si b, mi b, la b majeures et gammes mineures harmoniques relatives

À présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

La présentation de la gamme en développé (pour les gammes majeures) est obligatoire

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)**

*Basson division inférieure 1<sup>re</sup> mention*


**Gamme Majeure (1<sup>ère</sup> mention)**

Bassoon 

5

Bsn. 

9 développée

Bsn. 

14

Bsn. 

19

Bsn. 

24

Bsn. 

29

Bsn. 

34

Bsn. 

40 arpèges

Bsn. 

44

Bsn. 

48

Bsn. 

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)***Basson division inférieure 1<sup>re</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>Weissenborn, Julius</b>	Etude no. 15 In : Heft 2 für Fortgeschrittene
<b>Köster, Erwin</b>	Etude no. 42 In : Band 2
<b>Paine, Henry</b>	Etude no. 25 In : Level 3
<b>Milde, Ludwig</b>	Etude no. 1 In : Konzertstudien 1
<b>Bourdeau, Emile</b>	Etude no. 18 In : Trente Etudes
<b>Ozi, Etienne</b>	Etude no. 14 In : 42 Caprices
<b>Pivonka, Karel</b>	Etude no. 2 In : Etudes Caractéristiques
<b>Oubradous, Fernand</b>	Etude no. 7 In : Préludes - Etudes

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)***Basson division inférieure 1<sup>re</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention de la première mention**

<b>Clérisse, Robert</b>	Notturmo  Ed. A. Leduc
<b>Gabaye, Pierre</b>	Toccatina Ed. A. Leduc
<b>Vanhal, J.B.</b>	Concerto 1 <sup>er</sup> mouv. Ed. N. Simrock
<b>Wilder, Alec</b>	Sonata f. Bassoon Ed. Wilder/Music
<b>Elgar, Edward</b>	Romance f. Bassoon Ed. Novello
<b>Di Domenico, O.</b>	Sonatina f. Bassoon Ed. A. Leduc
<b>Jancourt, Emile</b>	Romance sans Paroles Ed. Castallat
<b>Farkas, Ferenc</b>	Sonatine Ed. Vallat





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Basson

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)***Basson division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Approfondissement des compétences acquises en 2<sup>ème</sup> cycle
  - vibrato
  - détaché
  - sonorité
  - justesse
  - souplesse
  - colonne d'air
  - régularité
  - articulations
  - nuances
2. Aisance d'enchaînement des doigts sur tout l'ambitus du basson et connaissance des doigtés alternatifs
3. Capacité de jouer des nuances « extrêmes », de s'accorder seul, de contrôler et de corriger sa justesse
4. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
5. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
6. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument, les différentes époques et styles concernant le répertoire
7. Pratique du jeu d'ensemble
8. Savoir mener un ensemble, une répétition
9. Se produire en public
10. Participer à des stages
11. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)***Basson division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution :**

Gammes :

Gammes sur 2 octaves

Gammes majeures :

Tempo noire = 92

doubles croches liées et détachées

gamme en développée

arpèges en triolets

arpèges brisés

tierces noire = 92 en double-croches

gamme chromatique en double-croches liées

Gammes mineures (harmonique) :

Tempo noire = 92

double-croches liées et détachées

arpèges brisés

à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)**

*Basson division moyenne*

*Division moyenne et moyenne spécialisée version / avril 2009*

♩ = 108 niveau moyen spécialisé

♩ = 92 niveau moyen

Do majeur

The musical score consists of nine staves of music in bass clef and common time (C). The key signature is one sharp (F#), indicating C major. The first staff begins with a long slur over a series of eighth notes. The second staff continues with similar eighth-note patterns. The third staff features a long slur over a sequence of eighth notes. The fourth staff contains several triplet markings (the number '3' above and below groups of notes). The fifth staff shows a pattern of eighth notes with some slurs. The sixth staff continues with eighth-note patterns and slurs. The seventh staff features a series of eighth notes with slurs. The eighth staff includes a key signature change to two sharps (F# and C#), indicating D major, with eighth-note patterns. The ninth staff concludes with eighth-note patterns and a final double bar line.

Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)

*Basson division moyenne*



**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)**

*Basson division moyenne*



*la mineur*



*Arpèges brisés*



**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)***Basson division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

<b>Bourdeau, E.</b>	Etude no 3 In : 30 Etudes (Ed. Leduc)
<b>Bourdeau, E.</b>	Etude no 8 In : 30 Etudes (Ed. Leduc)
<b>Bourdeau, E.</b>	Etude no 21 In : 30 Etudes (Ed. Leduc)
<b>Köster, E.</b>	Etude no 56 In : Etuden Heft 2 (Ed. Braach)
<b>Köster, E.</b>	Etude no 59 In : Etuden Heft 2 (Ed. Braach)
<b>Pivonka, K.</b>	Etude no 1 In : Etudes caractéristiques (Ed. Leduc)

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)***Basson division moyenne***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

<b>Danzi, Fr.</b>	Concerto en fa majeur Ed. Leuckart
<b>Devienne, Fr.</b>	Concerto en do majeur Ed. Hofmeister
<b>Hertel, J. W.</b>	Concerto en la mineur Ed. Noetzel
<b>Hurlstone, W.</b>	Sonate en fa majeur Ed. Emerson
<b>Pierné, G.</b>	Prélude de Concert Ed. Salabert
<b>Ravel, M.</b>	Pièce en Forme de Habanera Ed. Leduc
<b>Tansman, A.</b>	Suite Ed. Eschig





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Basson**

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)***Basson division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Perfectionnement des acquis du 2<sup>e</sup> cycle
  - vibrato
  - détaché
  - sonorité
  - justesse
  - souplesse
  - colonne d'air
  - régularité
  - articulations
  - nuances
2. Maîtrise des différents types de respirations (courtes, longues, expressives etc)
3. Aisance d'enchaînement des doigtés sur tout l'ambitus du basson et connaissance des doigtés alternatifs
4. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
5. Approche du suraigu et des techniques modernes (Flutterzunge / sons multiples)
6. Capacité de produire des nuances « extrêmes », de s'accorder seul, de contrôler et de corriger sa justesse
7. Connaître l'histoire de l'instrument et de reconnaître les styles des différentes époques
8. Avoir acquis : endurance, résistance, virtuosité
9. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de pouvoir travailler de façon autonome
10. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différentes époques
11. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
12. Pratique du jeu d'ensemble
13. Se produire en public
14. Savoir élaborer et créer un programme de concert
15. Participer aux stages et master classes
16. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)***Basson division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes, communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution :**

Gammes:

Gammes majeures :

Tempo noire = 108

doubles-croches liées et détachées

gamme en développée

arpèges en triolets

arpèges brisés

tierces en doubles-croches

gamme chromatique en doubles-croches liées

Gamme mineures (harmonique) :

Tempo noire = 108

doubles-croches liées et détachées

arpèges brisés

A présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)**

*Basson division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

*Division moyenne et moyenne spécialisée version / avril 2009*

♩ = 108 niveau moyen spécialisé

♩ = 92 niveau moyen

Do majeur

The musical score is written for bassoon in C major (Do majeur) and common time (C). It consists of ten staves of music. The first staff begins with a long slur over a series of eighth notes. The second and third staves continue this melodic line. The fourth staff features a triplet of eighth notes. The fifth and sixth staves show a more complex rhythmic pattern with sixteenth notes. The seventh and eighth staves continue with similar rhythmic figures. The ninth staff has a key signature change to one flat (Bb major). The tenth staff concludes the piece with a final cadence.

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)**

*Basson division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

The musical score is written for bassoon in common time (c). It consists of eight staves of music. The first staff begins with a bass clef and a common time signature (c). The music is written in a single melodic line with various rhythmic patterns, including eighth and sixteenth notes, and rests. The piece concludes with a double bar line and a 2/4 time signature.

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)**

*Basson division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*



*la mineur*



*Arpèges brisés*



**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)***Basson division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***POOL D'ETUDES pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

<b>Bianchi, V.</b>	Etude no 8 In : 12 Etudes
<b>Bourdeau, E.</b>	Etude no 10 In : 30 Etudes
<b>Milde, L.</b>	Etude no 7 In : Tonleiter und Akkordstudien
<b>Milde, L.</b>	Etude no 10 In : Konzertstudien
<b>Oremszegi, O.</b>	Etude no 6 In : 20 Advanced Studies
<b>Oubradous, F.</b>	Etude no 7 In : Préludes-études d'après Cokken
<b>Pivonka, K.</b>	Etude no 6 In : Etudes caractéristiques

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)***Basson division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du premier prix**

<b>Dutilleux, H.</b>	Sarabande et Cortège Ed. Leduc
<b>Fasch, J. Fr.</b>	Sonate en do majeur Ed. Noetzel
<b>Jacobi, C.</b>	Introduction et Polonaise Ed. Musica Rara
<b>Pierné, G.</b>	Solo de Concert Ed. Leduc
<b>Saint-Saëns, C.</b>	Sonate op 168 Ed. Peters
<b>Tansman, A.</b>	Sonatine Ed. Eschig
<b>Vivaldi, A.</b>	Concerto en do majeur Ed. Ricordi
<b>Weber, C.M.</b>	Andante et Rondo Ungarese Ed. IMC
<b>Zbinden, J. Fr.</b>	Ballade Ed. Breitkopf





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Basson

Division supérieure

Programme d'examen  
Répertoire type

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)***Basson division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Epreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 20 à 30 minutes comprenant une œuvre à caractère technique (étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 40 minutes et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Annexe 30 (Branche 1.3.2.18. – basson)***Basson division supérieure***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur**

<b>Hummel, J.N.</b>	Bassoon Concerto in F	Boosey&Hawkes
<b>Vivaldi, A.</b>	Concerto en la mineur (F VIII , 2)	Ricordi
<b>Bitsch, M.</b>	Concertino	Leduc
<b>Bozza, E.</b>	Nocturne – Danse	Leduc
<b>Tansman, A.</b>	Sonatine	Eschig
<b>Kalliwoda, J.W.</b>	Variation et Rondo	Kunzelmann
<b>Elgar, E.</b>	Romance	Novello
<b>Dubois, P.M.</b>	Sérénades	Leduc
<b>Milde, L.</b>	Tarentella op. 20	IMC
<b>Lancen, S.</b>	Sonatine	Billaudot
<b>Berwald, F.</b>	Konzertstück	Bärenreiter
<b>Dutilleux, H.</b>	Sarabande et Cortège	Leduc
<b>Glinka, M.</b>	Sonatensatz	Belaieff



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Flûte à bec**

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)****Table des matières**

Division inférieure 1 <sup>er</sup> cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 <sup>e</sup> cycle - 1 <sup>re</sup> mention.....	p. 23
Division moyenne.....	p. 49
Division moyenne spécialisée - 1 <sup>er</sup> Prix.....	p. 56
Division supérieure.....	p. 63



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Flûte à bec**

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études**

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)***Flûte à bec division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES****1. Instrument**

- a) Connaître la flûte à bec aux doigtés baroques (« barocke Griffweise »), son fonctionnement et son entretien
- b) Reconnaître les différents instruments de la famille de la flûte à bec : soprano, alto, ténor, basse
- c) Savoir distinguer les doigtés des flûtes en ut et en fa

**2. Flûtes en ut et en fa**

- a) Savoir jouer les flûtes en ut et en fa
- b) Savoir adapter la respiration de la flûte soprano à la flûte alto (ou soprano)
- c) Acquérir une flexibilité de changement entre les flûtes en ut et en fa

**3. Corps**

- a) Montrer une tenue convenable du corps, debout et assis
- b) Montrer un bon équilibre corps et instrument favorisant une bonne respiration et une bonne disponibilité motrice (tête, nuque, épaules, bras, mains et doigts détendus)

**4. Technique du pouce**

- a) Assimilation d'une technique de base
- b) Adaptation aux différents modèles d'instruments

**5. Respiration**

- a) Respiration abdominale
- b) Conscience de la « soufflerie » par exercices du diaphragme

**6. Articulations**

- a) Distinguer les articulations de base (d,t)
- b) Savoir réaliser staccato, portato, legato, accents
- c) Structurer le son (début, tenue et fin du son)
- d) Analyser, comprendre et interpréter une phrase musicale simple

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)***Flûte à bec division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***7. Sonorité**

- a) Sensibilité pour la sonorité de l'instrument (« Klangvorstellung »)
- b) Oreille fine pour l'intonation et la justesse

**8. Etendue**

- a) Soprano : 1 et ½ - 2 octaves
- b) Alto : 1 et ½ - 2 octaves
- c) Alto : doigtés et lecture des notes aigues selon la capacité de l'élève

**9. Ornaments**

- a) Connaître les ornaments élémentaires (mordants ascendant et descendant, trilles)
- b) Savoir appliquer les ornaments élémentaires (doigtés simples)

**10. Autonomie de travail et de perfectionnement**

- a) Méthode de préparation, de mise au point d'une pièce musicale ou étude de niveau approprié
- b) Travail indépendant à domicile

**RECOMMANDATIONS****11. Jeu en groupe, jeu d'ensemble**

- a) Lecture et déchiffrage de partition
- b) Première approche des flûtes ténor et basse



**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)***Flûte à bec division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Epreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes à choisir par l'établissement et à communiquer à l'élève 6 cours avant l'épreuve parmi les quatre gammes à préparer (pour soprano : do, ré, fa et sol majeur - pour alto : fa, sol, si bémol et do majeur), à présenter de mémoire et suivant les schémas ci-après
- 2 études au choix de préférence de caractère différent et pour flûtes différentes (soprano et alto) dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix pour deux flûtes différentes (soprano et alto)
- 1 morceau imposé à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

# Do majeur

Flûte à bec division inférieure 1<sup>er</sup> cycle

## Arpège

Sopranblockflöte

♩ = 60-...

♩ = 40-...

♩ = 40-...

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

Flûte à bec division inférieure 1<sup>er</sup> cycle

# Fa majeur

## Gamme

Sopranblockflöte

♩ = 48-...

Musical score for Soprano Recorder, first section (♩ = 48-...). It consists of four staves of music in F major, showing ascending and descending scales with various articulations like slurs and accents.

♩ = 50-...

Musical score for Soprano Recorder, second section (♩ = 50-...). It consists of six staves of music in F major, showing ascending and descending scales with various articulations like slurs and accents.

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

Flûte à bec division inférieure 1<sup>er</sup> cycle

# Fa majeur

## Arpège

Sopranoblockflöte

♩ = 60-...

♩ = 40-...

♩ = 40-...

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

# Sol majeur

## Gamme

Sopranoblockflûte

♩ = 48-...

Musical notation for Soprano Block Flute, Sol major scale, tempo 48-... The notation consists of four staves. Each staff begins with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The first staff shows the scale starting on G4. The second and third staves show the scale with various articulations, including slurs and accents. The fourth staff shows the scale with a long slur covering the entire range. Each staff ends with a double bar line and a repeat sign.

♩ = 50-...

Musical notation for Soprano Block Flute, Sol major scale, tempo 50-... The notation consists of six staves. Each staff begins with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The first staff shows the scale starting on G4. The second and third staves show the scale with various articulations, including slurs and accents. The fourth, fifth, and sixth staves show the scale with a long slur covering the entire range. Each staff ends with a double bar line and a repeat sign.

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)  
Flûte à bec division inférieure 1<sup>er</sup> cycle

# Sol majeur

## Arpège

Sopranblockflöte

♩ = 60-...

♩ = 40-...

♩ = 40-...

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)**

*Flûte à bec division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

# Re majeur

## Gamme

Sopranblockflöte

♩ = 48...

The first four staves of the exercise show the ascending and descending scales for the soprano recorder in the key of D major (one sharp). The tempo is marked as ♩ = 48. The notation includes slurs and repeat signs at the end of each line.

♩ = 50...

The last four staves of the exercise continue the ascending and descending scales for the soprano recorder in the key of D major. The tempo is marked as ♩ = 50. The notation includes slurs and repeat signs at the end of each line.

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

Flûte à bec division inférieure 1<sup>er</sup> cycle

# Re majeur

## Arpège

Sopranblockflöte

♩ = 60-...

♩ = 40-...

♩ = 40-...



**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)**

*Flûte à bec division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

# Fa majeur

Altblockflöte

Gamme

♩ = 48-...

The first part of the scale is written on four staves. Each staff begins with an ascending eighth-note pattern (F, G, A, B, C, D, E, F) followed by a descending eighth-note pattern (E, D, C, B, A, G, F). The first two staves use slurs to group the notes. The third and fourth staves use larger slurs to encompass the entire ascending and descending phrases. Each phrase ends with a repeat sign (double bar line with two dots).

♩ = 50-...

The second part of the scale is written on six staves. Each staff begins with an ascending eighth-note pattern (F, G, A, B, C, D, E, F) followed by a descending eighth-note pattern (E, D, C, B, A, G, F). The first two staves use slurs to group the notes. The third and fourth staves use larger slurs to encompass the entire ascending and descending phrases. The fifth and sixth staves use even larger slurs to encompass the entire ascending and descending phrases. Each phrase ends with a repeat sign (double bar line with two dots).

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

Flûte à bec division inférieure 1<sup>er</sup> cycle

# Fa majeur

## Arpège

Altbloekflöte

♩ = 60-...

♩ = 40-...

♩ = 40-...

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

# Sib majeur

## Gamme

Altblockflöte

♩ = 48-...

♩ = 50-...

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

# Sib majeur

Flûte à bec division inférieure 1<sup>er</sup> cycle

## Arpège

Altblockflöte

♩ = 60-...

♩ = 40-...

♩ = 40-...

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

Flûte à bec division inférieure 1<sup>er</sup> cycle

# Do majeur

## Gamme

Altbloekflöte

♩ = 48-...



♩ = 50-...



Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

Flûte à bec division inférieure 1<sup>er</sup> cycle

# Do majeur

## Arpège

Altblockflöte

♩ = 60-...

♩ = 40-...

♩ = 40-...

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

*Flûte à bec division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

# Sol majeur

## Gamme

Altblockflöte

♩ = 48-...

♩ = 50-...

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

# Sol majeur

## Arpège

Alfblockflöte

♩ = 60-...

♩ = 40-...

♩ = 40-...



**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)***Flûte à bec division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle****SOPRANO**

<b>Anonymus</b>	Trotto In: Mittelalterliche Spielmannstänze (Edition Moeck) In: Medieval Songs and Dances Lieder und Tänze aus dem Mittelalter (Universal Edition UE 17 132)
<b>Fortin, Viktor</b>	12. Ständchen In: 14 pieces (Edition Doblinger, D.16 568)
<b>Greensleeves + 2, 3, 4, 6, 7, 10 12</b>	
<b>Johow, Joachim</b>	The Irish Washerwoman In: Irish Melodies, (Edition de Haske 1627-09-400 DHI)
<b>Lechner, Konrad</b>	Traum und Tag 12 Impressionen für Sopranblockflöte allein (Edition Moeck Z.f.S. 436)
<b>Van Eyck, J.J.</b>	Bravade + 1 Variation
<b>Van Eyck, J.J.</b>	Onder de Linde groene + Variation 1
<b>Van Eyck, J.J.</b>	Prins Robberts Masco

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)***Flûte à bec division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***ALTO**

- Aubert, Jacque** La Musette & La Bergère  
In : Mein 1. Konzert auf der Sopranblockflöte  
(Edition Schott ED 7212)
- Greensleeves + 2, 3, 4, 6, 7, 10, 12**
- Jacquet, Yves** Etude N°VII  
In: 12 études rythmiques pour la flûte à bec alto  
à tempo plus modéré qu'indiqué: noire = 72 (épuisé)
- Linde, Hans-Martin** Etude n.5  
In: Neuzeitliche Übungsstücke  
(Edition Schott)
- Medek, Tilo** 1. Melodie « aus einer Hirtentasche »  
(Edition Wilhelm Hansen, Frankfurt/Main EHF 1019)
- Pepusch, J. Chr.** Etude n. 4  
In: The Division Flute, 1706 / Sololiteratur des Hochbarock für  
Altblockflöte  
(Edition Bärenreiter BA 8259)
- Pepusch, J. Chr.** Etude n. 29  
In: Sololiteratur des Hochbarock für Altblockflöte  
(Edition Bärenreiter BA 8259)
- Quantz, Johann Joachim** Menuet « L'inconnue » : Thema + Variation  
(Edition Bärenreiter 8259)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Flûte à bec**

**Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études**

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)***Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

## Compétences techniques: instrument / relation instrument &amp; corps

- acquisition d'une bonne position du corps
- respiration abdominale
- recherche d'une idée distincte de la sonorité, capacité à gérer les différentes intensités de souffle en fonction des registres de l'instrument
- contrôle et ajustement de l'intonation (unissons / octaves / flûte et accompagnement)
- aisance de changement entre les flûtes en ut et en fa
- lecture des différentes notations, transposée et réelle (« chorische Notation »)
- jeu des flûtes à bec soprano, ténor et basse
- connaissance et utilisation de tous les doigtés des flûtes en ut (do'' - do'''' et ré''') et en fa (fa' - fa'''' et sol''')
- jeu de passages chromatiques
- jeu de mémoire d'enchaînements de tierces et motifs de secondes
- maîtrise de la technique du pouce plié permettant une transition aisée entre les registres grave et aigu
- première approche des doigtés alternatifs simples (nuances forte / piano) et trilles avec doigtés de fourche
- utilisation d'ornements simples (appoggiatures, trilles, mordants)
- techniques modernes simples (glissando, tremolo, frullato / « Flatterzunge »)
- affinition et accélération des coups de langue simple (legato, non legato, portato, staccato, sforzato, accentuato)
- double coup de langue

## Compétences musicales / interprétation

- analyse, phrasé musical, interprétation, formes musicales (menuet, sarabande, pavane, allemande, bourrée, gavotte, gigue, chaconne, folie etc.)
- pratique du jeu d'ensemble (avec accompagnement, en duo, ensemble de flûtes à bec, broken consort, musique de chambre)
- lecture à vue
- improvisation, ornements, diminutions et cadences faciles
- reproduction d'oreille de phrases musicales
- jeu de mémoire
- transpositions faciles
- assimilation de la musique du XVII<sup>e</sup> siècle (recercars, grounds, sonates et canzoni de Fontana, Frescobladi, Riccio etc.)
- concerts en public

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)***Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 1 gamme mineure (pour flûte alto) suivant schémas en annexe à choisir par l'établissement parmi les gammes de Do, Fa, Sol, Si b, Ré, Mi b majeurs et la, ré, sol, do mineurs et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 morceaux au choix de style différent
- 1 étude à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de style différent
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

# Do majeur

## Gamme

Altblockflöte

♩ = 48-...

The first scale exercise consists of four staves of music. Each staff begins with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The first staff contains a sequence of eighth notes: C4, D4, E4, F#4, G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F#4, E4, D4, C4. The second staff contains a sequence of eighth notes: C4, B3, A3, G3, F#3, E3, D3, C3, B2, A2, G2, F#2, E2, D2, C2. The third staff contains a sequence of eighth notes: C4, D4, E4, F#4, G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F#4, E4, D4, C4. The fourth staff contains a sequence of eighth notes: C4, B3, A3, G3, F#3, E3, D3, C3, B2, A2, G2, F#2, E2, D2, C2. Each staff ends with a double bar line and a fermata over the final note.

♩ = 50-...

The second scale exercise consists of six staves of music. Each staff begins with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The first staff contains a sequence of eighth notes: C4, D4, E4, F#4, G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F#4, E4, D4, C4. The second staff contains a sequence of eighth notes: C4, B3, A3, G3, F#3, E3, D3, C3, B2, A2, G2, F#2, E2, D2, C2. The third staff contains a sequence of eighth notes: C4, D4, E4, F#4, G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F#4, E4, D4, C4. The fourth staff contains a sequence of eighth notes: C4, B3, A3, G3, F#3, E3, D3, C3, B2, A2, G2, F#2, E2, D2, C2. The fifth staff contains a sequence of eighth notes: C4, D4, E4, F#4, G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F#4, E4, D4, C4. The sixth staff contains a sequence of eighth notes: C4, B3, A3, G3, F#3, E3, D3, C3, B2, A2, G2, F#2, E2, D2, C2. Each staff ends with a double bar line and a fermata over the final note.

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)  
*Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

# Do majeur

## Arpège

Altblockflöte

The musical score consists of ten staves of music. The first staff shows a simple arpeggiated sequence of notes: D4, E4, F#4, G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F#4, E4, D4. The remaining nine staves show increasingly complex arpeggiated patterns, including sixteenth and thirty-second notes, and various rhythmic groupings. The piece concludes with a final whole note D4.

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention

# Fa majeur

## Gamme

Altbloekflöte

The musical score consists of two systems of four staves each. The first system contains four staves of a sixteenth-note scale exercise, starting on G4 and ending on G5. The second system contains four staves of a quarter-note scale exercise, starting on G4 and ending on G5. The key signature is one flat (Bb) and the time signature is 4/4.



**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)**

*Flûte à bec division inférieure 1<sup>ère</sup> mention*

The first system of the musical score consists of four staves. The top staff is in treble clef with a key signature of one flat (B-flat). It contains a melodic line with eighth and sixteenth notes, some beamed together, and a final dotted quarter note. The second and third staves are in bass clef and contain accompaniment consisting of eighth and sixteenth notes, often beamed in pairs. The bottom staff is in treble clef and contains a melodic line similar to the top staff, ending with a double bar line.

The second system of the musical score consists of four staves, identical in notation to the first system. It features the same melodic and accompaniment parts for the flute and bass clef instruments, ending with a double bar line.

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

*Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

# Fa majeur

## Arpège

Altblockflöte



Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention

# Sol majeur

## Gamme

Altblochflöte

♩ = 48-...



♩ = 50-...



Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)  
Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention

# Sol majeur

## Arpège

Altblockflöte



Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)  
Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention

# Sib majeur

## Gamme

Altoflöte

♩ = 48-...

The first section of the scale consists of four staves of music. Each staff begins with a treble clef and a key signature of two flats (B-flat and E-flat). The first staff contains a quarter note followed by a dotted quarter note, with a tempo marking of ♩ = 48-... above it. The notes are: G4, A4, Bb4, C5, D5, Eb5, F5, G5. The second staff contains eighth notes: G4, A4, Bb4, C5, D5, Eb5, F5, G5. The third staff contains eighth notes with slurs: G4, A4, Bb4, C5, D5, Eb5, F5, G5. The fourth staff contains eighth notes with a slur: G4, A4, Bb4, C5, D5, Eb5, F5, G5. Each staff ends with a double bar line and a repeat sign.

♩ = 50-...

The second section of the scale consists of four staves of music. Each staff begins with a treble clef and a key signature of two flats (B-flat and E-flat). The first staff contains quarter notes: G4, A4, Bb4, C5, D5, Eb5, F5, G5. The second staff contains quarter notes: G4, A4, Bb4, C5, D5, Eb5, F5, G5. The third staff contains quarter notes with slurs: G4, A4, Bb4, C5, D5, Eb5, F5, G5. The fourth staff contains quarter notes with slurs: G4, A4, Bb4, C5, D5, Eb5, F5, G5. Each staff ends with a double bar line and a repeat sign.

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention

# Sib majeur

## Arpège

Altblockflöte



Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention

# Re majeur

## Gamme

Alfblockflöte



Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention

# Re majeur

## Arpège

Altoflöte





Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)  
Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention

# Mi<sup>b</sup> majeur

## Gamme

Altblockflöte



Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)  
*Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

# Mib majeur

## Arpège

Altblockflöte



Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)  
*Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

# La mineur

## Gamme

Alfblockflöte

The musical score consists of four staves of music, each representing a different articulation of the A minor scale. The first staff shows the scale with slurs over each note. The second staff uses slurs and accents. The third staff uses slurs and accents with a different phrasing. The fourth staff uses a single slur for the entire scale. Each staff begins with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The scale is written in a 2/4 time signature. Each staff ends with a repeat sign and a final note.

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention

# La mineur

## Arpège

Altblockflöte



Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention

# Re mineur

## Gamme

Altblockflöte

The musical score consists of four staves of music in the key of D minor (one flat). Each staff begins with a treble clef and a key signature of one flat. The first staff shows a simple eighth-note scale: D4, E4, F4, G4, A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4. The second staff adds slurs over the notes. The third staff adds ties between notes. The fourth staff uses long slurs to encompass the entire scale.

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)  
*Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

# Re mineur

## Arpège

Altblockflöte



Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)  
*Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

# Sol mineur

## Gamme

Altblockflöte

The image displays a musical score for the Sol mineur scale on an Altblockflöte. It consists of four staves of music, each representing a different fingering or articulation of the scale. The key signature is one flat (B-flat), and the scale is written in treble clef. The first staff shows a simple eighth-note scale. The second staff uses slurs for the first two groups of notes. The third staff uses slurs for the first three groups of notes. The fourth staff uses a slur for the entire scale. Each staff concludes with a double bar line and a repeat sign, followed by a whole note G3.

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)  
Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention

# Sol mineur

## Arpège

Altblockflöte

Musical score for Altblockflöte in G minor, titled "Arpège". The score consists of nine staves of music. The first staff shows a simple melodic line with a repeat sign and a fermata. The subsequent eight staves feature increasingly complex arpeggiated patterns, starting with eighth notes and progressing to sixteenth notes, all with slurs and accents. The key signature is G minor (two flats) and the time signature is 4/4. The piece concludes with a double bar line and a fermata on the final note of the ninth staff.



Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)  
*Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

# Do mineur

## Gamme

### Alflockflöte

The musical score consists of four staves, each representing a different fingering technique for the Do minor scale on the alto flute. The key signature is two flats (B-flat and E-flat), and the time signature is common time (C). Each staff begins with a treble clef and a key signature change to two flats. The first three staves use eighth notes, while the fourth staff uses a half note. The notes are: G<sup>4</sup>, A<sup>4</sup>, B<sup>4</sup> (with a flat), C<sup>5</sup>, D<sup>5</sup>, E<sup>5</sup> (with a flat), F<sup>5</sup>, G<sup>5</sup>, A<sup>5</sup>, B<sup>5</sup>, C<sup>6</sup>, B<sup>5</sup>, A<sup>5</sup>, G<sup>5</sup>, F<sup>5</sup>, E<sup>5</sup>, D<sup>5</sup>, C<sup>5</sup>. Each staff concludes with a repeat sign and a final whole note on the C<sup>6</sup> line.

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)  
*Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

# Domineur

## Arpège

Altoflöte

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)***Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle****SOPRANO**

<b>Bigaglia, Diogenio</b>	Sonate en la mineur Allegro (dernier mouvement)
<b>Dorward, Agnes</b>	Gezwitscher In: Vogelstücke
<b>Haverkate, Guus</b>	10. Turkish Dance In: Twelve Advanced Studies in Recorder Technique, Book 2 (Edition Broekmans en Van Poppel-Amsterdam 1085)
<b>Heberle, Anton</b>	A la Menuetto In: Sonate brillante (Hänssler-Verlag, HE 11.212)
<b>Fortin, Viktor.</b>	Madly (D.18.005)
<b>Van Eyck, J.J.</b>	De Lof-zangh Marie

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)***Flûte à bec division inférieure 1<sup>re</sup> mention***ALTO**

<b>Bach, J.S.</b>	Bourrée (aus Partita III) BWV1006
<b>Bellinzani</b>	La Follia (+ Varia 1,2,3,6,7,8)
<b>Braun, Jean Daniel</b>	12 Capricio : Allegro  In: Pièces extraites des « Pièces sans Basse » (1740) (Sololiteratur des Hochbarok) (Bärenreiter BA 8259)
<b>Blavet, Michel/ Quantz, J.J</b>	Menuet „L'inconnue“ :Thème plus 4 variations (à choisir parmi variations 2 à 10)
<b>Linde, Hans-Martin</b>	Etude n. 10  In: Neuzeitliche Übungsstücke
<b>Linde, Hans-Martin</b>	Music for a bird (au moins 4 parties)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Flûte à bec**

**Division moyenne**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études**

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)***Flûte à bec division moyenne***COMPÉTENCES SOUHAITÉES**

## Compétences techniques

- Approfondissement des techniques de la 1<sup>ère</sup> mention
- Utilisation d'instruments de bonne qualité afin de raffiner une idée distincte de sonorité
- Contrôle de l'intonation
- Utilisation des doigtés auxiliaires permettant des sonorités diverses, des effets forte/piano et des combinaisons de doigtés complexes
- Techniques modernes telles que « multiphonics », « Labiumvibrato », « Zungenvibrato », « sputtato », jouer et chanter (con voce), « white noise », harmoniques, vibrato abdominal, flattement, « frullato », « glissando »
- Connaissance des doigtés de fa<sup>♯</sup>, la et la<sup>♯</sup> aigus de la flûte alto
- Articulation : 1. vélocité avec et sans double coup de langue  
2. connaissance des articulations historiques
- Ornaments du baroque naissant (Frühbarock)
- Ornaments de la musique baroque (Hochbarock)

## Compétences musicales

- Connaissance de styles différents :
  - Renaissance
  - Baroque naissant (Frühbarock)
  - Baroque (Hochbarock)
  - Contemporain / Avant-garde

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)***Flûte à bec division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures à choisir par l'établissement parmi les gammes Do, Fa, Sol, Si, Ré, Mi, La majeures et la, ré, sol, do mineurs harmoniques à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve
- 3 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

Détails d'exécution

**Gammes :**

A présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo : blanche = 80

noire pointée = 100

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de style différent
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

Alto

Do majeur - C Dur

♩ = ca. 80

♩ = ca. 120



**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)**

*Flûte à bec division moyenne*

2 ♩ = ca. 80 Do majeur - C Dur

The musical score is written for a flute in C major. It begins with a tempo marking of approximately 80 beats per minute. The score is divided into two systems of two staves each. The first system contains measures 1 through 8, and the second system contains measures 9 through 16. The tempo changes to approximately 120 beats per minute at the beginning of the second system. The music features a variety of rhythmic patterns, including eighth and sixteenth notes, and rests.

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

Flûte à bec division moyenne

Alto do mineur (harmonique) - c Moll (harmonisch)

♩ = ca. 80

♩ = ca. 80

♩ = ca. 100

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)***Flûte à bec division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle****ALTO**

<b>Brüggen, F.</b>	Etude N°1: Broekmanns & van Poppel
<b>Michel, W.</b>	Das Haschmich, op 32/7 : 7 Vortrags-Etüden, Ed Mieroprint EM 1000
<b>Quantz, J. J.</b>	Sarabande + Variation 3: Amadeus, Bornmann, Bärenreiter : Plaisir musical, Sololiteratur des Hochbarock für Altblockflöte
<b>Telemann, G. Ph.</b>	Fantasie N°1, Amadeus, Bärenreiter, Leduc
<b>Bach, J.S.</b>	Bourrée (Partita en do mineur), Bärenreiter : Plaisir musical
<b>Blavet, M.</b>	Rondo en sol mineur: Recueil de pièces 2, Amadeus BP 772

**SOPRANO / TÉNOR**

<b>Van Eyck, J.J.</b>	Pavaen Lachrimae: N° 8, Amadeus (recueil 1)
<b>Spadi, G.B.</b>	Anchor che col partire (d'après Cipriano de Rore), London Pro Musica Edition LPM REP11
<b>Sammartini, G.</b>	Concerto en fa majeur : Allegro (1ier mouvement)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Flûte à bec**

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études**

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)***Flûte à bec division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPÉTENCES SOUHAITÉES****Compétences techniques**

- Approfondissement des techniques de la 1<sup>ère</sup> mention
- Utilisation d'instruments de bonne qualité afin de raffiner une idée distincte de sonorité
- Contrôle de l'intonation
- Utilisation des doigtés auxiliaires permettant des sonorités diverses, des effets forte/piano et des combinaisons de doigtés complexes
- Techniques modernes telles que « multiphonics », « Labiumvibrato », « Zungenvibrato », « sputtato », jouer et chanter (con voce), « white noise », harmoniques, vibrato abdominal, flatterment, « frullato », « glissando »
- Connaissance des doigtés de fa<sup>♯</sup>, la et la<sup>♯</sup> aigus de la flûte alto
- Articulation: 1. vélocité avec et sans double coup de langue  
2. connaissance des articulations historiques
- Ornaments du baroque naissant (Frühbarock)
- Ornaments de la musique baroque (Hochbarock)
- Pratique des flûtes à bec de types différents (Ganassi, Voice Flute)

**Compétences musicales**

- Connaissance de styles différents:
  - Renaissance
  - Baroque naissant (Frühbarock)
  - Baroque (Hochbarock)
  - Contemporain / Avant-garde
  - Baroque français

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)***Flûte à bec division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et 2 gammes mineures à choisir par l'établissement parmi les gammes Do, Fa, Sol, Si, Ré, Mi, La majeures et la, ré, sol, do fa, mi, si mineures harmoniques et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve
- 4 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution :****Gammes :**

A présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo : blanche = 80

blanche pointée = 100

**Épreuve publique :**

- 3 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)**  
*Flûte à bec division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

Alto

**Do majeur - C Dur**

♩ = ca. 80

♩ = ca. 120

Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)

2

♩ = ca. 80

Do majeur - C Dur

♩ = ca. 120



**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)**

*Flûte à bec division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

Alto      do mineur (harmonique) - c Moll (harmonisch)

*♩ = ca. 80*



*♩ = ca. 80*



*♩ = ca. 100*



**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)***Flûte à bec division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle****ALTO**

<b>Telemann, G. Ph.</b>	Fantaisie N°8 en sol mineur
<b>Bach, J.S.</b>	1ier mouvement extrait de la Partita en do mineur
<b>Yun, I.</b>	Der Eremit am Wasser, Boosey & Hawkes
<b>Rose, Pete</b>	Lunch extrait de « I'd rather be in Philadelphia », Universal Edition
<b>Vivaldi, A.</b>	1 <sup>er</sup> mouvement du concerto en ut majeur pour alto ou soprano

**SOPRANO / TÉNOR**

<b>Van Eyck, J. J.</b>	Derde doen Daphne (1, 3, 5), Amadeus (recueil 2)
<b>Sammartini, G.</b>	Concerto en fa majeur (3e mouvement)
<b>Vivaldi, A.</b>	1ier mouvement extrait du Concerto en sol majeur
<b>Bassano, G.</b>	Susanne un jour (d'après Roland de Lassus) LPM REP7



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Flûte à bec**

**Division supérieure**

**Programme d'examen**

**Annexe 31 (Branche 1.3.2.19. – flûte à bec)***Flûte à bec division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Epreuve d'admission :**

Lors l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 30 à 45 minutes comprenant des œuvres de différents styles et époques dont de préférence une œuvre de style baroque français (p. ex. Hotteterre, Couperin, Philidor) et une œuvre contemporaine avant-gardiste.

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital aura une durée de 30 à 45 minutes et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de différents styles et époques.

Le programme est présenté en entier.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Flûte traversière**

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 12</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 22</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 32</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 41</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Flûte traversière**

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de son instrument
2. Entretien son instrument
3. Connaissances du maniement de l'instrument
4. Position correcte du corps (debout et assis), tenue de l'instrument (position des mains)
5. Position adéquate de l'embouchure
6. Développement de la souplesse de l'embouchure (maîtrise des octaves, jeux d'harmoniques)
7. Connaître et appliquer la base de la respiration (abdomen, colonne d'air, relaxation)
8. Développer la technique propre à l'instrument ; vélocité des doigts (entre autre par le travail de la gamme en développé), trilles, flexibilité de la langue, détaché (simple coup de langue), liaisons
9. Apprendre à différencier le phrasé
10. Respecter les articulations
11. Apprendre à s'écouter soi-même
12. Recherche de la qualité sonore
13. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
14. Savoir faire des lectures à vue faciles
15. Encourager le jeu de mémoire
16. Cultiver le jeu d'ensemble
17. Se produire en public (auditions)



**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Epreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures sur 2 octaves choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (Gammes majeures : do, sol, ré, mib, fa) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national

**Détails d'exécution**

Gammes:

- Gamme harmonique ou mélodique mineure au choix
- Articulations au choix de l'enseignant
- A présenter de mémoire suivant le schéma ci-après (sauf si mineur jusqu'au fa # aigu), la présentation de la gamme en développé est facultative

**Epreuve publique :**

- 1 morceau au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)

Flûte traversière division inférieure 1<sup>er</sup> cycle

Gammes 1er cycle  
Sol majeur

$\text{♩} = 60 - 72$

The musical score consists of seven staves of music in G major (one sharp, F#). The first staff begins with a tempo marking of quarter note = 60-72. The first four staves show ascending scales: the first is in 4/4 time, the second in 3/4, the third in 2/4, and the fourth in 3/4. The fifth and sixth staves show descending scales in 3/4 and 2/4 time respectively. The seventh staff shows a descending scale in 4/4 time. The notes are: G4, A4, B4, C5, D5, E5, F#5, G5, F#5, E5, D5, C5, B4, A4, G4.

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)**

*Flûte traversière division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

Mi mineur

$\text{♩} = 60 - 72$



Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)

Flûte traversière division inférieure 1<sup>er</sup> cycle

Gammes 1er cycle  
Sol majeur

*♩ = 60 - 72*

The musical score consists of 12 staves of music in G major (one sharp). The first staff begins with a tempo marking of *♩ = 60 - 72*. The first six staves show an ascending scale in 4/4 time, with the first three staves featuring slurs over groups of notes. The next two staves show a descending scale, also with slurs. The final staff of this section is a whole note G. The last six staves show an ascending scale in 3/4 time, with the first three staves featuring slurs over groups of notes. The final staff of this section is a whole note G.

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)**

*Flûte traversière division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

Mi mineur

♩ = 60 - 72

The musical score is written for a flute in G minor (one sharp, F#) and 4/4 time. It consists of seven staves of music. The first staff includes a tempo marking '♩ = 60 - 72'. The music features various melodic lines with slurs and accents, typical of a technical exercise for the flute.

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle****KÖHLER, Ernesto**

Etude no. 1, en do majeur Op.33 no.1

(Zimmermann ZM1090)

**GARIBOLDI, Giuseppe**

Etude no.10, en sol mineur

In : Etudes mignonnes

(Broekmans &amp; van Poppel N°1248)

**GARIBOLDI, Giuseppe**

Etude no.6 en ré mineur

In : 20 Etudes chantantes

(Leduc AL 3433)

**TULOU, Jean Louis**

Etude no. 13, en mi mineur

(U.E. 12992 L)

**DAMASE, Jean Michel**

Etude no.18, en sol majeur

In : 50 Etudes faciles et progressives (vol.1)

(Billaudot G6094B)

**STOKES, Russell**

Etude no. 3, en sol majeur

In : Etudes pour flûte

(Hunt Edition HE32)

**SEARLE, Leslie**

Flute is Fun

Flute Fun Book 1. 15 easy Solos

(Schott ED7911)

**GARIBOLDI, Giuseppe**

Etude no. 4 en mi mineur

In: 20 Caprices-Etudes op.333

(Lemoine 24.644)



**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>ALWYN, William</b>	Three easy pieces  (Edition Stainer and Bell)
<b>ANDRIESEN, Hendrik</b>	Little suite  (Edition Harmonia H.U. 1266a)
<b>BOZZA, Eugène</b>	Quatre pièces faciles  (Edition Alphonse Leduc 25.323)
<b>KUHLAU, Friedrich</b>	Menuet  (Rubank)
<b>MEUNIER, Gérard</b>	Vivaldi  (Edition Henry Lemoine 25417 H.L.)
<b>PROUST, Pascal</b>	Divertissement  (Edition Billaudot G.5259 B.)

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***CATALOGUE GENERAL**

Alwyn	W.	Three easy pieces	Stainer & Bell	
Andriessen	H.	Little Suite	Harmonia	H.U. 1266a
Aubert	J.	Air	Schirmer	
Bartók	B.	Ein Abend am Lande	EMB	Z8317
Beney	A.	Petits Concerts Récréatifs	Leduc	AL25703
Berthomieu	M.	Bagatelle	H. Lemoine	24342H.L.
Bozza	E.	4 pièces faciles	Leduc	AL25323
Brenet	T.	Le faune	M. Combre	P.3199
Charpentier	J.	Pour Syrinx	Leduc	AL23172
Crépin	A.	Poire Belle-Hélène	Andel	
Damase	J.M.	4 divertissements		
Dautremer	M.	A petits pas	Leduc	AL20821
Debussy	C.	Le petit nègre	Leduc	AL 19019
Demersseman	J.	Simplicité op.28	Billaudot	
Dillon	R.	Petite Etude	Boosey & Hawkes	BWI 220
Elgar	E.	Salut d'amour	Fentone	F284
Ferrari-Trecate	L.	Ariette	Leduc	AL21645
Finger	G.	Sonate en sol	Rudall	R.C.& Co 713
Finger	G.	Sonate en re	Schott	
Ibert	J.	Le petit poney	Leduc	AL 18127
Ibert	J.	La meneuse de tortues d'or	Leduc	AL 18126
Jollet	J-C.	Aria	Billaudot	G 5072 B
Joubert	C.H.	Pauvre petite pomme	Robert Martin	R2723M
Joubert	C.H.	Thème et variations	Combre	C4758
Koepke	P.	Bergamask	Rubank	
Lancen	S.	Week-end	Braun/Billaudot	MR 1117 B
Marc	E.	Bergers d'Arcadie	H. Lemoine	23746H.L.
Mason	T.	Medley go round	Cramer Music	
McDowell	C.	Soundtracks	Hunt	
Meunier	G.	Vivaldi	H. Lemoine	25417HL
Meunier/Diot		Majdovalse	H. Lemoine	27371 H.L.
Mignon	R.	Idylle printanière	Billaudot	G2016B
Mihalovici	M.	Mélodie	Leduc	AL22230
Mortier	W.	3 Pièces brèves pour flûte et piano	Maurer	
Moyse	L.	Trois pièces faciles: Sarabande	Leduc	AL 19748
Moyse	L.	Trois pièces faciles: Menuet	Leduc	AL 19749
Pepusch		6 Sonaten für Querflöte und B.C.	Amadeus	BP 2481/BP 2482
Pepusch		Sonaten (d-moll, c-moll)	Schott	
Proust	P.	Divertissement	Billaudot	G 5259 B
Rota	N.	5 Pezzi facili	Ricordi	133175
Shekow	Y.	Fünf kleine Märchen	Fritz Schulz	989
Tanaka	A.	Deux romances sans paroles	H. Lemoine	24658H.L.
Thiry	A.	Pont du Gard	Molenaar	
Tomasi	H.	Le petit chevrier corse	Leduc	AL21072
von Paradis	M.T.	Sicilienne	Billaudot	G 3126 B
Voxman	H.	Soloist folio for Flute and Piano	Rubank	198
Wurmser	L.	Barcarolle	Billaudot	
Wye	T.	A first latin-american flute album	Novello	NOV120634





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Flûte traversière**

**Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Avoir des notions de technique d'embouchure (souplesse, flexibilité)
2. Approfondir la technique de la respiration (soutien)
3. Développer la technique propre à l'instrument (vélocité des doigts; trilles; flexibilité de la langue; simple double et triple coup de langue; liaisons)
4. Apprendre à différencier le phrasé, les articulations, les nuances
5. Développer la qualité sonore sur l'étendue de la flûte
6. Première approche du vibrato
7. Apprendre à s'accorder
8. Apprendre à contrôler la justesse (prise de conscience des intervalles)
9. Savoir s'écouter soi-même
10. Savoir gérer sa méthode et son plan de travail
11. Savoir analyser, décrire la structure d'une étude ou d'une pièce musicale simple
12. Savoir déchiffrer ses partitions
13. Préparer seul une œuvre simple
14. Lectures à vue
15. Cultiver le jeu de mémoire
16. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
17. Connaissances de la famille des flûtes et de son histoire
18. Cultiver le jeu d'ensemble (accompagnement piano, ensemble de flûtes, musique de chambre, orchestres)
19. Se produire en public le plus souvent possible

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1<sup>re</sup> mention (gammes majeures : do, fa, sol, si ♭, ré, mi ♭, la, la ♭, mi) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études pour flûte seule au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution**

Gammes :

- exécution en doubles croches
- choix de la gamme mineur harmonique ou mélodique
- articulations au choix de l'enseignant
- à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)**

*Flûte traversière division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

Sol majeur

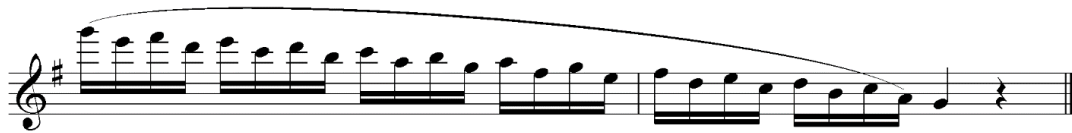
25

$\text{♩} = \pm 84$

15

Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)

*Flûte traversière division inférieure 1<sup>re</sup> mention*



**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)**

*Flûte traversière division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

Mi mineur

27



**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division inférieure 1<sup>re</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle****Taffanel, Paul/ Gaubert, Philippe**Etude progressive no. 9 en la  $\flat$  majeur

In : Méthode complète

(Ed. Leduc AL 16588)

**Köhler, Ernesto**

Etude en fa majeur

In : H. Voxman: Selected Studies

(Rubank 1035-76)

**Köhler, Ernesto**

Russischer Tanz

In: Romantische Etüden op.66

(Zimmermann ZM 1224)

**Genzmer, Harald**

Etude no. IV en ré majeur

In: Neuzzeitliche Etüden Band 1

(Schott FTR 87)

**Köhler, Ernesto**

Etude en fa mineur

In: H. Voxman: Selected Studies

(Rubank 1035-76)

**Berbiguier, Benoît-Tranquille**

Etude no. 4 en ré mineur

In : 18 Etudes

(IMC 1626 Leduc AL20309)



**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division inférieure 1<sup>re</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Busser, Henri</b>	Petite Suite
	Durand          DF5436
<b>Blavet, Michel</b>	Sonate « La Vibray »
	Schott
<b>Gaubert, Philippe</b>	Sicilienne
	Masters Mu. Publ.
<b>Powning, Graham</b>	Vegetables Suite
	Chester          CH55864
<b>Köhler, Ernesto</b>	Souvenir russe
	Zimmermann    ZM20960
<b>Popp, Wilhelm</b>	Russisches Zigeunerlied
	Kunzelmann    GM903a



**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division inférieure 1<sup>re</sup> mention***CATALOGUE GENERAL**

Bach, JCF	Sonate en ré mineur	Schott	5552
Bach,	Sonate en do majeur	Schott	FTR120
Bach,	Sonate en ré majeur	Schott	5553
Blavet, M.	Sonates	Billaudot/Schott	
Blavet, M.	Sonate « La Vibray »	Schott	
Bozza, Emile	Aria	Leduc	AL20208
Bozza, Emile	Dialogue	Billaudot	MR1396B
Busser, Henri	Petite Suite	Durand	F5436
Crooke, S.	Novelette	Simrock	
Defossez, R.	Les arpèges en congé	Leduc	AL21754
Descenyi, J.	Sonatina pastorale	EMB	Z2953
Fürstenau, A.B.	Salon-Stücke Heft 3:3 pièces(1 et 2)	Kunzelmann	GM903c
Gabaye , P.	Etude pour rire	Leduc	AL21758
Gallois-Montbrun, R.	Ballade	Combre	C5028
Gaubert, Philippe	Sicilienne	Masters Mu.Pub	
Girnatiss, W.	Nocturnes	Zimmermann	ZM1950
Gluck, C.W.	Orphée: Scène des Champs Elysées	Leduc	AL1989
Godart, B.	Allegretto	Durand	DS4144(1)
Godard, B.	Ydille	Durand	DS4144(2)
Guillemain, L.	Sonate en sol majeur	Schott	5570
Hasse, J.A.	Concerto en la majeur	Willy Muller	WM1875 SM
Hlavac, M.	2 Pastorales	Supraphon	H7149
Jadassohn, S.	Salon-Stücke Heft3: Notturmo	Kunzelmann	GM903c
Koehler, Ernesto	Souvenir russe op. 60	Zimmermann	ZM20960
Lancen, Serge	Vahinée	Molenaar	06.0619.60
Lannoy, R.	Pastourelle et Rigaudon	Leduc	AL20650
Leroux, X.	Première Romance	Leduc	AL9848

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

Loeillet, J.B.	Sonate en sol majeur	Schott	
Mériot, M.	Interlude (pour flûte seule)	Combre	C.4782
Meunier, G.	Air classique	H. Lemoine	24712 HL
Meunier, G.	L'Apache	H. Lemoine	24714HL
Mozart, Wolfgang A.	Andante KV315	Bärenreiter	BA6817
Pergolesi, G.B.	Concerto en sol majeur	Boosey & Hawkes	B&H17502
Poot, M.	Fantasietta	Leduc	AL25469
Popp, Wilhelm	Salon-Stücke Heft1: Russisches Zigeunerlied	Kunzelmann	GM903a
Porret, J.	1er solo de concours	Molenaar	
Powning, Graham	Vegetable Suite	Chester Music	CH55846
Quantz, J.	Sonate N. 1	IMC	
Roussel, A.	Aria	Leduc	AL17876
Ruiz, F.	Sonata breve	Sibelius Music	
Shervansky, E.	Sonatina	EMB	Z1372
Skroup, D.J.	Concerto en sol majeur	Supraphon	H7088
Stanley, J.	4 Sonates	Schott	FTR70/FTR71
Telemann	Suite en la mineur	Hinrichsen/Peters	N882a
Webber, W.L.	Sonatina	Peters	7482
Wiltshire, C.	Romance	Sibelius Music	
Wye, T.	A second Latin-American Flute Album	Novelle	Nov120635
Zach, J.	Concerto en re majeur	Panton	P2375
Bach, JCF	Sonate en ré mineur	Schott	5552
Bach,	Sonate en do majeur	Schott	FTR120



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Flûte traversière**

**Division moyenne**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Approfondissement des compétences acquises en 2<sup>e</sup> cycle
  - 1.1. Technique d'embouchure (souplesse, flexibilité, contrôle de la justesse, intonation)
  - 1.2. Technique de la respiration (soutien)
  - 1.3. Technique propre à l'instrument (vélocité des doigts ; trilles ; flexibilité de la langue ; simple, double et triple coup de langue ; liaisons)
  - 1.4. Différencier le phrasé, les articulations, les nuances
  - 1.5. Développer le vibrato
  - 1.6. Développer la qualité sonore sur l'étendue de la flûte
  - 1.7. Connaissances de la famille des flûtes et de son histoire
2. Apprentissage de nouvelles techniques propres à l'instrument
  - 2.1. Flatterzunge, sur-aigu
  - 2.2. Approche de la musique contemporaine
3. Travailler la lecture à vue
4. Cultiver le jeu de mémoire
5. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
6. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (levée, anacrouse, accent, phrasé, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempi, fonctions tonales, etc...)
7. Cultiver le jeu d'ensemble (accompagnement piano, ensemble de flûtes, musique de chambre, orchestres)
8. Se produire en public
9. Participations à des stages
10. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études pour flûte seule au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution :**

Gammes :

- articulations au choix de l'enseignant
- à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

Flûte traversière division moyenne

Division moyenne ♩ = 100

### Gamme Majeure

*sol majeur*

The musical score consists of seven staves of music in G major (one sharp) and 4/4 time. The first staff begins with a treble clef, a key signature of one sharp (F#), and a 4/4 time signature. The melody starts with a quarter note G4, followed by eighth notes A4, B4, C5, D5, E5, F#5, G5, and then descends through F#5, E5, D5, C5, B4, A4, G4. The second staff continues the scale with eighth notes. The third and fourth staves feature sixteenth-note patterns. The fifth and sixth staves use slurs to group eighth-note runs. The seventh staff concludes the exercise with a final G4 note and a double bar line.

Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)

*Flûte traversière division moyenne*



Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)  
Flûte traversière division moyenne

### Gamme Mineure





**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle****Böhm, Theobald**

Etude n. 2 en la mineur

In: 24 Caprices

(Schott FTR 117)

**Donjon, Johannès**

Etude n. 7 en sol majeur

In : 8 études de salon

(Billaudot G2993B)

**Allegro vivace****Casterède, Jacques**

Etude n. II

In: Douze Etudes pour flûte

(Leduc AL.23139)

**Scherzando****Köhler, Ernesto**

Etude n. 7 en ré majeur

Op.33/2

(EMB Z.8514 Zimmermann ZM 10910)

**Köhler, Ernesto**

Etude n. 10 en la mineur

Op.33/2

(EMB Z. 8514 Zimmermann ZM10910)

**Mower, Mike**

N. 12 Struttit

In :20 Commandements

(Itchy Fingers Publications IFP 033)



**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division moyenne***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Bach, Johann Sebastian</b>	Sonate en sol mineur BWV1020
<b>Devienne, François</b>	Concerto en sol majeur
<b>Hindemith, Paul</b>	Sonate
<b>Reinecke, Carl</b>	Ballade Zimmermann
<b>Roussel, Albert</b>	Joueurs de flûte
<b>Taffanel, Paul</b>	Andante pastoral et Scherzettino Enoch

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division moyenne***CATALOGUE GENERAL**

<b>Aubain</b>	Air baroque	Leduc	21937
<b>Bach, C.P.E.</b>	Concerto en ré mineur	Leuckart	
<b>Bach, C.P.E.</b>	Hamburger Sonate	Schott	
<b>Bach, J.S.</b>	Sonates	Henle	
<b>Benda, F.</b>	Sonata	Supraphon	
<b>Benda, F.</b>	Concerto en mi mineur	Schott	
<b>Berkeley, L.</b>	Sonatina	Schott	
<b>Blodek, W.</b>	Concerto	Supraphon	
<b>Boccherini</b>	Concerto en ré majeur	Leuckart	10126
<b>Böhm, T.</b>	Elegie	Schott	
<b>Cagnard, G.</b>	Récitatif et Danse obsessionnelle	Lemoine	25109
<b>Chopin, Frédéric</b>	Variations sur un thème de Rossini	Schott	FTR136
<b>Debussy, Cl.</b>	Syrinx	Jobert	
<b>Devienne, F.</b>	Concerto IV en sol majeur	EMB	
<b>Dubois, P.M.</b>	Slowly and Swingy	Durand	
<b>Dvorák, A.</b>	Sonatina	Broekmans	
<b>Eben, P.</b>	Sonatina semplice	Supraphon	
<b>Farkas, F.</b>	Bihari Roman Tncok	Vallalat (Budapest)	Z958
<b>Felix, V.</b>	Sonata Capricciosa	Supraphon	
<b>Fukushima</b>	Requiem	Zerboni	
<b>Gaubert, Philippe</b>	Romance	Leduc	AL11197
<b>Génin/Verdi</b>	Fantaisie sur un Bal masqué	Billaudot	
<b>Golovine, A.</b>	Deux Pièces	Leduc	26179
<b>Graener, P.</b>	Suite	Zimmermann	346
<b>Grétry, A.E.M.</b>	Concerto en do majeur	IMC	
<b>Guiot, R.</b>	Rhapsodie	R.Martin	
<b>Henze, H.W.</b>	Sonatine	Schott	FTR90
<b>Hidas, F.</b>	Concerto	EMB	
<b>Hindemith, P.</b>	Sonate	Schott	2522
<b>Hindemith, P.</b>	8 Stücke	Schott	
<b>Honegger, A.</b>	Danse de la chèvre	Sénert	

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division moyenne*

<b>Hüe, Georges</b>	Fantaisie	Castallat	
<b>Jirasek</b>	Alfabetico provisario	Tempo (Prag)	
<b>Jolivet, A.</b>	Fantaisie-Caprice	Leduc	21332
<b>Kahl, J.J.</b>	Tryptik		
<b>Kalabis,</b>	3 Stücke	Panton	
<b>Lamb, P</b>	Sonata	Boosey & Hawkes	
<b>Pergolesi</b>	Concerto en sol majeur	Sikorsky	
Quantz, J.J.	Concerto en sol majeur	Breitkopf	
Rhené-Baton	Bourrée	Durand	
Rhené-Baton	Passacaille	Durand	
Roussel, Albert	Joueurs de flûte	Durand	10702
Taffanel, Paul	Andante Pastoral et Scherzettino	Enoch	6624
Weber, A.	Scherzetto	Leduc	21279
Zbinden, J.	Sonatine	Schott	ED4110



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Flûte traversière**

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Perfectionner les compétences acquises en 2<sup>e</sup> cycle
  - 1.1. Technique d'embouchure (souplesse, flexibilité, contrôle de la justesse, intonation)
  - 1.2. Technique de la respiration (soutien)
  - 1.3. Technique propre à l'instrument (vélocité des doigts ; trilles ; flexibilité de la langue ; simple, double et triple coup de langue ; liaisons)
  - 1.4. Différencier le phrasé, les articulations, les nuances
  - 1.5. Développer le vibrato
  - 1.6. Développer la qualité sonore sur l'étendue de la flûte
  - 1.7. Connaissances de la famille des flûtes et de son histoire
2. Apprentissage de nouvelles techniques propres à l'instrument
  - 2.1. Flatterzunge, sur-aigu
  - 2.2. Acquérir des notions de la musique contemporaine (p.ex. doigtés spéciaux, harmoniques, multiphoniques, whistle tones, percussions de clefs, chanter et jouer, lecture d'autres notations musicales, etc.)
  - 2.3. Apprendre à varier la couleur et le timbre du son sur l'étendue de la flûte
  - 2.4. Savoir varier le caractère du vibrato selon les exigences du style musical
  - 2.5. Savoir adapter le phrasé, les articulations, les nuances selon les styles musicaux
3. Travailler la lecture à vue
4. Cultiver le jeu de mémoire
5. L'autonomie dans l'organisation du travail
6. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
7. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (levée, anacrouse, accent, phrasé, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempi, fonctions tonales, etc...)
8. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
9. Cultiver le jeu d'ensemble (accompagnement piano, ensemble de flûtes, musique de chambre, orchestres)
10. Se produire en public
11. Participations à des stages
12. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes, communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études pour flûte seule au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution :**

Gammes:

- articulations au choix de l'enseignant
- à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix d'époques différentes
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)**

*Flûte traversière division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

Division moyenne spécialisée ♩ = 120

**Gamme Majeure**

*sol majeur*

The musical score is written on seven staves in G major (one sharp) and 4/4 time. It begins with a treble clef and a 4/4 time signature. The first staff contains the initial notes of the scale. The following staves continue the scale with various rhythmic patterns, including eighth and sixteenth notes. Some staves feature slurs over groups of notes, indicating phrasing or articulation. The piece concludes with a double bar line.



**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)**

*Flûte traversière division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

7

The musical score consists of nine staves of music, all in treble clef. The key signature is one sharp (F#). The time signatures vary across the staves: 4/4, 2/4, 3/4, 3/4, 2/4, 3/4, 2/4, 3/4, and 4/4. The music features a variety of rhythmic patterns, including eighth and sixteenth notes, and rests. Several staves include long, sweeping slurs that encompass multiple measures of music, indicating a continuous melodic line. The notation is clear and professional, typical of a competition-level score.

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)**

*Flûte traversière division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*



**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle****Bozza, E.**

Etude no. 4

In : Etudes arabesques (Schott FTR88)

**Casterède, J.**

Etude no. 11

In : 12 Etudes (Leduc AL23139)

**De Michelis, V.**

Etude no. 7

In : 24 Etudes (Ricordi E.R.2435)

**Fürstenau, A.B.**

Etude no. 1

In : Bouquet des Tons op125

**Genzmer, H.**

Etude no. XIV

In : Neuzeitliche Etüden (II)

**Taffanel-Gaubert**

Etude no.12

In : 24 Etudes progressives



**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Bach, J.S.</b>	Sonate en mi majeur
<b>Bozza, E.</b>	Fantaisie Italienne
<b>Enesco, G.</b>	Cantabile et Presto
<b>Fauré, G.</b>	Fantaisie
<b>Gaubert, Ph.</b>	Fantaisie
<b>Ibert, J.</b>	Pièce pour flûte seule
<b>Mozart, W.A.</b>	Concert en sol majeur KV313
<b>Mozart, W.A.</b>	Concert en ré majeur KV314
<b>Offermans, W.</b>	Honami

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division moyenne spécialisée***CATALOGUE GENERAL**

Aubin	T.	Concertino dell'Amicizia
Bach	C.P.E.	Sonate en la min
Bach	J.S.	Sonates
Benda	F.	Concerto en mi min
Bozza	E.	Fantaisie italienne
Busoni	F.	Divertimento
Casella	A.	Sicilienne et Burlesque
Dick	R.	Look out
Enesco	G.	Cantabile et Presto
Fauré	G.	Fantaisie
Gaubert	P.	Fantaisie
Génin/Verdi		Fantaisie sur Rigoletto
Génin/Verdi		Fantaisie sur Un bal masqué
Génin/Verdi		Fantaisie sur La Traviata
Haug	H.	Prélude et Rondeau
Hindemith	P.	8 Stücke
Hoffmeister	F.A.	Concerto en ré maj
Ibert	J.	Pièce
Lamb	P.	Sonata
Mortier	W.	Jazz Sonata
Mower	M.	Opus di Jazz
Mower	M.	Sonata latino
Mozart	W.A.	Concerto en sol maj
Mozart	W.A.	Concerto en ré maj
Offermans	Will	Honami
Reinecke	C.	Undine
Roy	A.	Divertissement
Tomasi	H.	Les cyclades
Varèse	E.	Densité 21,5
Veretti	A.	Concertino
Weber	A.	Scherzetto



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Flûte traversière**

**Division supérieure**

**Programme d'examen**

**Annexe 32 (Branche 1.3.2.20. – flûte traversière)***Flûte traversière division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Epreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 30 minutes comprenant une œuvre à caractère technique (étude) et plusieurs œuvres au choix de styles différents. Une des œuvres présentées doit être une œuvre pour flûte seule.

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 45 minutes et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix d'époques et de styles différents.

Le programme est présenté en entier.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Clarinette**



**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)****Table des matières**

Division inférieure 1 <sup>er</sup> cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 <sup>ème</sup> cycle - 1 <sup>ère</sup> mention.....	p. 10
Division moyenne.....	p. 18
Division moyenne spécialisée 1 <sup>er</sup> Prix.....	p. 27
Division supérieure.....	p. 36



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# Clarinette

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinette division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de son instrument
2. Entretien son instrument
3. Connaissances du maniement de l'instrument
4. Position correcte du corps, debout et assis, tenue de l'instrument (position des mains)
5. Embouchure adéquate
6. Travail de la colonne d'air (respiration abdominale)
7. Développer la technique propre à l'instrument : vitesse des doigts, connaissances des doigts et des doigts auxiliaires jusqu'au doigt aigu (entre autre par le travail de la gamme en développé)
8. Apprendre à différencier le phrasé
9. Respecter les articulations et les nuances
10. Recherche de la qualité sonore
11. Souplesse dans le changement de registre entre le médium et le clairon
12. Travail de la base du détaché
13. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
14. Apprendre à s'écouter soi-même
15. Savoir faire des lectures à vue faciles
16. Encourager le jeu de mémoire
17. Cultiver le jeu d'ensemble
18. Se produire en public (auditions)

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinette division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Epreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (gammes majeures : do, sol, ré, fa, si ♭) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution**

Gammes:

- 2 octaves
- articulations au choix de l'enseignant
- à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après, la présentation de la gamme en développé est facultative

**Epreuve publique :**

- 1 morceau au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)**

*Clarinete division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

# Do majeur

Clarinete  
1<sup>er</sup> cycle

The musical score is written for a clarinet in C major, 1st cycle. It consists of six staves of music, each containing a melodic line. The first staff begins with a treble clef and a common time signature. The music is composed of eighth and sixteenth notes, with some slurs and accents. The second staff continues the melodic line with similar rhythmic patterns. The third staff shows a change in the melodic contour, with some notes marked with accents. The fourth staff features a more complex rhythmic pattern with many sixteenth notes. The fifth staff introduces a key signature change to one sharp (F#), with notes marked with sharps and accidentals. The sixth staff concludes the piece with a key signature change to one flat (Bb), with notes marked with flats and accidentals. The score ends with a double bar line.

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)**

*Clarinette division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

# La mineur

Clarinette  
1<sup>er</sup> cycle

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinette division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Delécluse, Ulysse</b>	Etude no. 4 In: 20 Etudes (Edition Leduc)
<b>Delécluse, Ulysse</b>	Etude no. 9 In: 20 Etudes (Edition Leduc)
<b>Endresen, R.M.</b>	Etude no. 26  In: Supplementary Studies (Rubank Publications)
<b>Lancelot, Jacques</b>	Etude no. 7 In: 21 Etudes (Editions Billaudot)
<b>Lancelot, Jacques</b>	Etude no. 9 In: 21 Etudes (Editions Billaudot)
<b>Lancelot, Jacques</b>	Etude no. 7 In: 25 Etudes (Editions Transatlantiques)
<b>Lancelot, Jacques</b>	Etude no. 10 In: 25 Etudes (Editions Transatlantiques)
<b>Mauz, Rudolf</b>	Bärmann: Etude no. 78  In: Step by Step (Edition Schott)

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinete division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Beucamp, Albert</b>	Complainte (Edition Leduc)
<b>Boumans, Ivan</b>	Claire et nette (Edition Billaudot)
<b>Clérisse, Robert</b>	Vieille chanson (Edition Leduc)
<b>Dubois, Pierre Max</b>	Romance (Edition Leduc)
<b>Faillenot, Maurice</b>	Valsinella (Edition Billaudot)
<b>Frisch, Jean-Paul</b>	Complainte (Edition Musica Mundana)
<b>Joubert, Claude-Henri</b>	<b>Le Bal de Léocadieo</b> <b>(Editions Pierre Lafitan)</b>
<b>Proust, Pascal</b>	Après la nuit (Edition Martin)



**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinete division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***CATALOGUE GENERAL**

Absil Jean	Cinq pièces faciles	Ed. Lemoine
Absil Jean	Sicilienne	Ed. Andel
Arrieu Claude	Un Jour d'été	Ed. Billaudot
Bartok Bela	Ein Abend am Lande / Tanz der Slowaken	Ed. EMBudapest
Beaucamp Albert	Complainte	Ed. Leduc
Boumans, Ivan	Sea Episodes	Ed. Billaudot
Chebrou Michel	Ruedo	Ed. Lafitan
Clérisse Robert	Promenade	Ed. Leduc
Clérisse Robert	Sylphide	Ed. Combre
Clérisse Robert	Vieille chanson	Ed. Leduc
Coiteux François	Trois Aquarelles	Ed. Lemoine
Coiteux	François Trois miniatures	Ed. Lemoine
Cowles C.	Locomotive suite	Ed. Fentone Music
Dautremer Marcel	Page en contraste	Ed. Lemoine
Delgiudice F.	Chanson exotique	Ed. Billaudot
Delgiudice F.	Pastourelle	Ed. Leduc
Dorsselaer Willi van	Invocation et Danse	Ed. Billaudot
Dubois Pierre Max	Romance	Ed. Leduc
Faillenot Maurice	Valsinella	Ed. Billaudot
Fiche M.	Ballade pour un Martien	Ed. Combre
Frisch Jean-Paul	Complainte	Ed. Musica Mundana
Frison	Sérénité	Ed. Leduc
Jay Charles	Romance et Sicilienne	Ed. Lemoine
Lancen S.	Introduction et rondo	Ed. Billaudot
Lancen S.	Vacances	Ed. Billaudot
Mignon René	En forêt	Ed. Billaudot
Mignon René	Méditation et pastorale	Ed. Billaudot
Morley Th.	Four characters	Ed. Novello
Pierné G.	Pièce en sol mineur	Ed. Leduc
Proust Pascal	Après la nuit	Ed. Martin
Proust Pascal	Vallét de trèfle	Ed. Martin
Proust Pascal	Fable	Ed. Billaudot
Rungis R.	Élégie	Ed. Lemoine
Semler-Collery J.	Cantabile et Allegro	Ed. Billaudot
Vergnault M.	Premiers bourgeons	Ed. Philipo



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Clarinette

Division inférieure

2<sup>e</sup> cycle

1<sup>re</sup> mention

Compétences souhaitées en fin de cycle

Programme d'examen

Pool d'études

Répertoire type

Catalogue d'œuvres

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinette division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Maîtrise de la colonne d'air (soutien, stabilité)
2. Connaissances des doigtés et des doigtés auxiliaires
3. Travail et recherche du détaché (Souplesse, régularité, homogénéité, netteté et endurance)
4. Souplesse dans les changements de registre
5. Maîtrise de la régularité technique
6. Différencier l'articulation et les nuances
7. Être capable de faire un phrasé correct
8. Développer la qualité sonore
9. Recherche d'une justesse appropriée
10. Savoir s'écouter soi-même
11. Savoir gérer sa méthode et son plan de travail
12. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
13. Savoir déchiffrer sa partition
14. Monter seul une œuvre simple
15. Lecture à vue
16. Avoir une approche d'interprétation correspondante au niveau
17. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
18. Connaissances de la famille des clarinettes et de son histoire
19. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensembles, orchestres, musique de chambre, etc.)
20. Se produire en public le plus souvent possible

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinette division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1<sup>re</sup> mention (gammes majeures : do, fa, sol, si ♭, ré, mi ♭, la, la ♭, mi) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution**

Gammes :

- 2 octaves pour les gammes majeures : do, sol, ré, la, sib, mi b, la b
- 3 octaves pour les gammes majeures : fa, mi
- 2 octaves pour les gammes mineures : do, la, ré, sol, si, do #
- 3 octaves pour les gammes mineures : mi, fa, fa #,
- articulations au choix de l'enseignant
- à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)

*Clarinete division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

# Do majeur

Clarinete  
1<sup>ère</sup> mention

The musical score is written for a clarinet in C major, 1st mention. It consists of nine staves of music. The first staff begins with a C-clef and a common time signature (C). The music features a variety of rhythmic patterns, including eighth and sixteenth notes, and rests. The piece concludes with a final whole note on C4.

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)**  
*Clarinete division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

Three staves of musical notation in treble clef. The first staff contains a melodic line with eighth and sixteenth notes. The second staff contains a more complex melodic line with many accidentals (sharps and naturals). The third staff contains a melodic line with some accidentals and a final whole note.

### La mineur

Clarinete  
1<sup>ère</sup> mention

Four staves of musical notation in treble clef. The first staff contains a melodic line with eighth notes and some accidentals. The second staff contains a melodic line with eighth notes and many accidentals. The third staff contains a melodic line with eighth notes. The fourth staff contains a melodic line with eighth notes and many accidentals.

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinete division inférieure 1<sup>re</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle****Costes, Louis**

Etude no. 11

In : 60 Etudes Volume 1  
(Edition Billaudot)**Gambaro, V**

Etude no. 8 = Etude no. 6

In : 20 Caprices  
(Edition Leduc)In: 20 Caprices  
(Edition Ricordi)**Jeanjean, Paul**

Etude no. 7

In: 20 Etudes progressives et mélodiques  
(Edition Alphonse Leduc)**Rose, C**

Etude no. 4

In: 32 Etudes  
(Edition Billaudot)**Rose, C**Etude no. 9  
In : 32 Etudes  
(Edition Billaudot)**Rose, C**Etude no. 11  
In : 32 Etudes  
(Edition Billaudot)

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinete division inférieure 1<sup>re</sup> mention***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Baermann, H.</b>	Adagio  (Edition Breitkopf)
<b>Faillenot</b>	<b>Romance et Variations</b>  <b>(Edition Martin)</b>
<b>Ferguson, H.</b>	Four Short Pieces  (Edition Boosey & Hawkes)
<b>Finzi, G.</b>	Five Bagatelles  (Edition Boosey & Hawkes)
<b>Frisch,</b>	<b>Golden Twenties</b>  <b>(Edition Bronsheim)</b>
<b>Naulais, J.</b>	Prise de Bec  (Edition L.M.D)
<b>Stamitz, C.</b>	Konzert no. 3 in B-Dur  (Edition Peters)



**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinette division inférieure 1<sup>re</sup> mention***CATALOGUE D'ŒUVRES**

Baermann, H	Adagio	Ed. Breitkopf
Barat, J. Ed.	Chant Slave	Ed. Leduc
Barraine, E	Sérénade	Ed. Gras
Bernaud, A	Romance	Ed. Rideau Rouge
Böhner, J.L.	Fantasia op.68	Ed. Universal
Cerfontaine, M.J.	Andante et allegro de concert	Ed. Molenaar
Collis, J	Tom Sawyer Suite	Ed. Boosey & Hawkes
Dancla, H	Petite Etude et Polonaise	Ed. Molenaar
Dartevelle, O	Marjolaine et Victoria	Ed. Martin
Dartevelle, O	Printemps	Ed. Martin
Delmas, M	Promenade	Ed. Andrieu
Dervaux, P	Badinerie	Ed. Leduc
Dondeyne D	Ritournelle	Ed. Billaudot
Dondeyne, D	Romance	Ed. Leduc
Dondeyne, D	Sonatina	Ed. Combre
Dunhill, F	Phantasy Suite	Ed. Boosey & Hawkes
Escoffier, L	Rhapsodie provençale	Ed. Philippo
Ferguson, H	Four short pieces	Ed. Boosey & Hawkes
Finzi, G	Five Bagatelles	Ed. Boosey & Hawkes
Frith, J.	A Garland for the Queen	Ed. Camden Music
Gaubert, Ph	Allegretto	Ed. Leduc
Gaubert, Ph	Andante	Ed. Leduc
Glick, S.I	Suite Hebraique	Ed. Boosey & Hawkes
Grethen, Luc	Le Guignol	Accolade Musikverlag
Hunt, R	Meditation	Ed. Boosey & Hawkes
Hurlstone, W	Four characteristic pieces	Ed. Emerson
Jeanjean, P	Clair matin	Ed. Billaudot
Laparra, R	Prélude valsé et Irish reel	Ed. Leduc
Lelouch, E	En musardant	Ed. Martin
Loewe, C	Schottische Bilder op.112	Ed. Lienau
Mahy, R	Sérénade	Ed. Molenaar
Mendelssohn, F	Sonate	Ed. Bärenreiter
Mignon, R	Les chants du berger	Ed. Billaudot
Mozart, W.A.	Andante cantabile	Ed. Billaudot
Naulais, J	Prise de bec	Ed. L.M.D.
Poot, M	Arabesque	Ed. Leduc
Ravel, M	Pièce en forme de Habanera	Ed. Leduc
Reger, M	Albumblatt & Tarantella	Ed. IMC
Rimsky-Korsakov, N	Concerto	Ed. Boosey & Hawkes
Sporck,	Chanson d'Antan	Ed. Andrieu
Stamitz, C	Konzert in B-Dur (2. Darmstädter)	Ed. Schott
Tartini, G.	Concertino	Ed. Boosey & Hawkes
Vachey, H	Elegie et Danse	Ed. Leduc
Waignein, A	Introduction et danse	Ed. Scherzando
Weiner, L	Zwei Sätze	Ed. Musica
Wilson, Th	Sonatina	Ed. Schott



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Clarinete

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinette division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Approfondissement des compétences acquises en 2<sup>ème</sup> cycle
2. Colonne d'air
3. Détaché
4. Souplesse
5. Régularité technique
6. Articulations et nuances, qualité sonore, justesse
7. Cultiver le jeu dans les différentes nuances
8. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
9. Développer la qualité sonore à travers les différents registres en veillant à la justesse
10. Assurance dans l'interprétation des œuvres romantiques et contemporaines
11. Connaissance du répertoire - écoute des œuvres (supports audio et vidéo)
12. Pratique collective :
  - Accompagnement piano
  - Savoir mener un duo, une répétition (départs, nuances, respirations, justesse, tempo,...)
  - Être à l'écoute des autres instrumentistes au sein d'un groupe
13. Se produire en public
14. La participation à des stages est à recommander

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinette division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution :**

Gammes :

- 2 octaves pour les gammes majeures : do, ré b, ré, mi b, la b, la, si b, si
- 3 octaves pour les gammes majeures : mi, fa, sol b, sol
- 2 octaves pour les gammes mineures : la, si, si b, do, do #, ré, mi b, sol#
- 3 octaves pour les gammes mineures : mi, fa, fa#, sol
- articulations au choix de l'enseignant
- tempo : noire = 104
- à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)

# Do majeur

Clarinette  
Division moyenne

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)**

*Clarinette division moyenne*

The image displays a musical score for a clarinet in B-flat, consisting of five staves of music. The notation is written in treble clef and includes various rhythmic values, accidentals, and dynamic markings. The first staff features a complex melodic line with many sixteenth and thirty-second notes. The second staff is a simpler melodic line. The third staff continues with a complex melodic line. The fourth and fifth staves contain more complex melodic lines with many accidentals and dynamic markings. The score concludes with a double bar line and repeat dots.

Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)

Clarinete division moyenne

# La mineur

Clarinete  
Division moyenne

N.B. l'élève choisira entre la gamme harmonique ou la gamme mélodique

The image displays a musical score for the A minor scale on a clarinet. It consists of eight staves of music, each containing a different fingering or articulation of the scale. The notes are: A2, B2, C3, D3, E3, F3, G3, A3, B3, C4, D4, E4, F4, G4, A4, B4, C5, D5, E5, F5, G5, A5, B5, C6, D6, E6, F6, G6, A6. The score includes various rhythmic patterns such as eighth and sixteenth notes, and rests, providing a comprehensive exercise for the student.

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinette division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Berr, Frédéric</b>	Etude n. 2  In: 6 Etudes (Edition Leduc)
<b>Cavallini, Ernesto</b>	Caprice n. 13  In: 30 Caprices (Edition Ricordi)
<b>Jeanjean, Paul</b>	Etude no.15  In: 20 Etudes progressives et mélodiques (Edition Alphonse Leduc)
<b>Lancelot, Jacques</b>	Etude n. 4  In: 23 Etudes (Edition Billaudot)
<b>Mauz, Rudolf</b>	Etude en fa mineur p. 42 et 43  In: Die schönsten Etüden (Edition Schott)
<b>Rose, Cyril</b>	Etude n. 18  In: 32 Etudes (Edition Billaudot)



**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinete division moyenne***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Donizetti, G.</b>	Concertino (Edition Peters)
<b>Gaubert, Ph.</b>	Fantaisie (Edition Heugel)
<b>Harvey, P.</b>	Contest Solo n.3 (Edition Studio Music)
<b>Patrick, A.</b>	Première Rhapsodie (Edition Billaudot)
<b>Rabaud, H.</b>	Solo de concours (Edition Leduc)
<b>Weber, C.M.</b>	Concertino (Edition Breitkopf)

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinete division moyenne***CATALOGUE D'ŒUVRES**

Berr F.	1er Concerto	Billaudot
Busoni F.	Elegie	Breitkopf
Busser H.	Pastorale	Leduc
Cahuzac L.	Fantaisie sur un vieil air champêtre	Billaudot
Cahuzac L.	Variations sur un air du pays d'Oc	Billaudot
Cavallini E.	Adagio et tarantella	Ricordi
Challon R.	Pièce de concours op.56	Choudens
Chausson E.	Andante & Allegro	Billaudot
Cimarosa D.	Concerto en ut mineur	Billaudot
Crusell B. H.	Introduction et Variations sur une Chanson suédoise	Sikorski
Dautremer M.	Récit et impromptu	Leduc
Duvernoy Ch.	Concerto N° 3	Eulenburg
Gaubert Ph.	Fantaisie	Heugel
Gotkovsky I.	Images de Norvège	Billaudot
Grovlez G.	Lamento et tarantelle	Leduc
Grovlez G.	Sarabande et Allegro	Leduc
Hindemith P.	Sonate	Schott
Hoffmann N.	Rhapsodie champêtre	Scherzando
Hoffmann N.	Suite	Scherzando
Kalous J.	Concerto mib Majeur	Panton
Klosé H.	Carnaval de Venise	Leduc
Klosé H.	Fantaisie sur le Freyschütz	Billaudot
Krumlovsky Kl.	Introduktion und Scherzo	UGDA
Laparra R.	Prélude valsé et Irish Reel	Leduc
Maugüé J. M.	Bucolique	Billaudot
Mouquet J.	Solo de concours	Leduc
Mueller I.	Le rêve	Fentone
Patrick A.	Première Rhapsodie	Billaudot
Pierné G.	Canzonetta	Leduc
Richardson N.	Sonatina	Boosey & Hawkes
Riotte P.J.	Konzert in B-Dur	Sikorski
Semler-Colléry J.	Rêverie et Scherzo	Leduc
Stamitz K.	Concerto en mib Maj	Sikorsky
Vassilenko S.	Rhapsodie orientale	Musicus New York
Weber C.M. v	Concertino	Henle
Weber C.M. v	Fantaisie et rondo (extr. du quintette)	Leduc
Weber C.M. v / Küffner	Introduktion, Thema & Variationen	Lienau



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# Clarinete

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinette division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Consolidation des acquis du 2<sup>ème</sup> cycle : détaché, souplesse, régularité technique
2. Dans la recherche de la qualité sonore : mettre l'accent sur l'homogénéité, la pureté et l'ampleur
3. Recherche de la justesse : écoute, contrôle, réaction
4. Porter une attention particulière aux doigtés correcteurs
5. Utilisation complète de la tessiture de la clarinette
6. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
7. Notions des techniques nouvelles
8. L'autonomie dans l'organisation du travail
9. Recherche du timbre et de la couleur appropriés aux œuvres interprétées
10. Assurance dans l'interprétation des œuvres des différentes époques
11. Connaissance du répertoire - écoute des œuvres
12. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
13. Pratique collective :
  - Accompagnement piano
  - Savoir mener un duo, une répétition (départs, nuances, respirations, justesse, tempo,...)
  - Être à l'écoute des autres instrumentistes au sein d'un groupe
14. Se produire en public
15. La participation à des stages est à recommander

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinette division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes, communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national (3 études sont présentées)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution :**

Gammes:

- 2 octaves pour les gammes majeures : do, ré b, ré, mi b, la, si b, si
- 3 octaves pour les gammes majeures : mi, fa, sol b, sol, la b
- 2 octaves pour les gammes mineures : la, si, si b, do, do#, ré, mi b
- 3 octaves pour les gammes mineures : mi, fa, fa#, sol, sol#
- articulations au choix de l'enseignant
- tempo : noire = 104
- à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)

# Do majeur

Clarinete  
Division moyenne spécialisée

Musical score for Clarinet in C major, Division moyenne spécialisée. The score consists of ten staves of music. The first staff begins with a treble clef and a common time signature. The music is written in C major and features a variety of rhythmic patterns, including eighth and sixteenth notes, as well as rests. The score concludes with a double bar line and repeat dots.

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)**

*Clarinete division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix*

The image displays a musical score for a clarinet, consisting of five staves of music. The notation is written in treble clef. The first staff begins with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The music is characterized by rapid sixteenth-note passages. The second staff continues the melodic line with a mix of eighth and sixteenth notes. The third staff features a complex, fast-moving sixteenth-note pattern. The fourth staff shows a sequence of notes with various accidentals, including sharps and naturals. The fifth staff concludes the piece with a series of notes, including flats and naturals, ending with a final whole note chord.

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)**

*Clarinete division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix*

# La mineur

Clarinete  
Division moyenne spécialisée

N.B. l'élève choisira entre la gamme harmonique ou la gamme mélodique



**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinette division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle****Bach / Delécluse**

Etude no. 1

In : 15 Etudes  
(Edition Leduc)**Cavallini, Ernesto**

Etude no. 16

In : 30 Caprices  
(Edition Ricordi)**Costes, Louis**

Etude no. 23

In : 60 Etudes (tome 2)  
(Edition Billaudot)**Kovács, Béla**

Hommage à Kodaly

In : Hommages  
(Edition Darok)**Jeanjean, Paul**

Etude no. 10

In : 18 Etudes de perfectionnement  
(Edition Billaudot)**Kroll, Karl**

Etüde no. 5

In : 30 Etüden  
(Edition Schott)

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinete division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Danzi, F.</b>	Konzertstück n. 2  (Edition Musica rara)
<b>Frisch, J.P.</b>	Sonatina in Fa  (Edition Bronsheim)
<b>Martinu, B.</b>	Sonatina  (Edition Leduc)
<b>Messenger, A.</b>	Solo de concours  (Edition Leduc)
<b>Milhaud, D.</b>	Duo concertant  (Edition Heugel)
<b>Weber, Carl Maria von</b>	Concerto n. 1  (Edition Henle)

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinette division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix***CATALOGUE D'ŒUVRES**

Bassi L.	Il trovatore (Verdi)	Ricordi
Bassi L.	Fantaisie from the opera Rigoletto	Fischer
Bozza Eug.	Fantaisie italienne	Billaudot
Cahuzac L.	Variations sur un air du Pays d'Oc	Leduc
Cahuzac L.	Cantilène	Billaudot
Chausson E.	Andante et allegro	Billaudot
Civitareale W.	Sonatine	Luxembourg Music Publishers
Crusell B.H.	Concerto en fa mineur Op.5	Sikorsky
Delmas M.	Fantaisie italienne	Billaudot
D'Ollone M.	Fantaisie orientale	Leduc
Dondeyne D.	Concertino	Leduc
Frisch J.P.	Sonatina in Fa	Bronsheim
Gaubert Ph.	Fantaisie	Heugel
Giampieri A.	Il Carnevale di Venezia	Ricordi
Hahn R.	Sarabande et thème varié	Heugel
Hoffmann N.	Suite	Scherzando
Hoffmeister F. A.	Concerto en sib Majeur	Eulenburg
Holmes A.	Fantaisie	Leduc
Honegger A.	Sonatine	Salabert
Jongen J.	Récitativo et airs de ballet	Gervan
Krommer F.	Concerto en mib op.36	Supraphon
Leclerc M.	Contrastes	Maurer
Lonque G.	Idoles	Scherzando
Lutoslawsky W.	Dance Preludes	Chester
Lysight M.	Réflexion	Billaudot
Malcolm A.	Sonatina	Faber Music
Martini B.	Sonatina	Leduc
Marty G.	Fantaisie	Leduc
Milhaud D.	Duo concertant	Heugel
Milhaud D.	Sonate	Heugel
Mirouze M.	Humoresque	Leduc
Muellenbach A.	Fluidum	Doblinger
Pleyel I.	Concerto	Sikorsky
Rabaud H.	Solo de concours	Leduc
Raphael G.	Sonatine	Breitkopf
Rawsthorne A.	Concerto	Oxford
Reissiger C.G.	Concertino op.63	Schmidt Heilbronn
Saint-Saëns C.	Sonate	Durand
Schumann R.	Fantasiestücke	Henle
Seiber M.	Concertino	Schott
Tomasi H.	Sonatine Attique	Leduc
Waignein A.	Progressions	Scherzando
Weber C.M.v	Concertino	Henle
Weber C.M.v	Concerto No 1	Henle
Weber C.M.v	Grand duo concertant	Peters
Weber C.M.v	Variations d'après Sylvana	Lienau



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# Clarinette

**Division supérieure**

**Programme d'examen  
Répertoire type**

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinette division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Epreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 30 minutes comprenant une œuvre à caractère technique (étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 50 minutes et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Annexe 33 (Branche 1.3.2.21. – clarinette)***Clarinete division supérieure***REPERTOIRE-TYPE**

<b>Bernstein, L.</b>	Sonate	Boosey-Hawkes
<b>Copland, A.</b>	Concerto	Boosey-Hawkes
<b>Debussy, C.</b>	Rhapsodie	Durand
<b>Denissow, E.</b>	Sonate	Breitkopf
<b>Mozart, W.A.</b>	Konzert in A Dur	Peters
<b>Muczynsky, R.</b>	Time Pieces	TI Press
<b>Poulenc, F.</b>	Sonate	Chester
<b>Schumann, R.</b>	Fantasiestücke	Henle
<b>Spohr, L.</b>	1er Concerto	Peters
<b>Stravinsky, I.</b>	3 Pièces	Chester
<b>Tomasi, H.</b>	Concerto	Leduc
<b>Weber, C.M. v.</b>	2 <sup>e</sup> Concerto	Peters
<b>Weber, C.M. v.</b>	Duo Concertant	Peters



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Clarinette basse**

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 10</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 19</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 27</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 35</b>





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Clarinete basse**

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)***Clarinette basse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de son instrument
2. Entretien son instrument
3. Connaissances du maniement de l'instrument
4. Position correcte du corps, tenue de l'instrument (position des mains)
5. Embouchure adéquate
6. Travail de la colonne d'air (respiration abdominale)
7. Développer la technique propre à l'instrument : vitesse des doigts, connaissances des doigts et des doigts auxiliaires jusqu'au doigt aigu
8. Apprendre à différencier le phrasé
9. Respecter les articulations et les nuances
10. Recherche de la qualité sonore
11. Souplesse dans le changement de registre entre le médium et le clairon
12. Travail de la base du détaché
13. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
14. Apprendre à s'écouter soi-même
15. Savoir faire des lectures à vue faciles
16. Encourager le jeu de mémoire
17. Cultiver le jeu d'ensemble
18. Se produire en public (auditions)

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)***Clarinette basse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Epreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (gammes majeures : do, sol, ré, fa, si ♭) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution**

Gammes selon schéma ci-après:

- 2 octaves

**Epreuve publique :**

- 1 morceau au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

Méthode conseillée :

Jean-Marc VOLTA : La clarinette basse (International Music Diffusion)

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)**

*Clarinete basse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

# Ré majeur

Clarinete basse  
Diplôme du 1<sup>er</sup> cycle

The musical score is written for a Bass Clarinet in D major. It consists of six staves of music. The first staff begins with a treble clef, a key signature of two sharps (F# and C#), and a common time signature. The music is composed of eighth and sixteenth notes, with some rests. The second staff continues the melodic line with similar rhythmic patterns. The third staff shows a change in rhythm with more spaced-out notes. The fourth staff features a more complex rhythmic pattern with many sixteenth notes. The fifth staff continues with a similar pattern, including some accidentals. The sixth staff concludes the piece with a final melodic phrase and a double bar line.

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)**

*Clarinette basse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

# Ré mineur

Clarinette basse

Diplôme du 1<sup>er</sup> cycle

N.B. l'élève choisira entre la gamme harmonique ou la gamme mélodique

The image displays four staves of musical notation for the Ré mineur scale on the Clarinet Bass. Each staff begins with a treble clef and a key signature of one flat (B-flat). The first staff contains the ascending and descending scales. The second staff contains the ascending and descending scales with slurs. The third staff contains the ascending and descending scales with slurs. The fourth staff contains the ascending and descending scales with slurs.

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)***Clarinette basse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Calmel, Jean</b>	Etude no. 11  In: 16 Etudes pour la Clarinette (ou pour la Clarinette basse) (Ed. Combre)
<b>Porter, Neal/Lowry, Robert</b>	Etude no. 7  In: Studies and Melodious Etudes for Bass Clarinet (Ed. Belwin Mills)
<b>Porter, Neal/Lowry, Robert</b>	Etude no. 11  In: Studies and Melodious Etudes for Bass Clarinet (Ed. Belwin Mills)
<b>Porter, Neal/Lowry, Robert</b>	Etude no. 18  In: Studies and Melodious Etudes for Bass Clarinet (Ed. Belwin Mills)
<b>Rhoads, William E.</b>	Etude no. 1  In: 21 Foundation Studies (Ed. Southern Music Company)
<b>Rhoads, William E.</b>	Etude no. 2  In: 21 Foundation Studies (Ed. Southern Music Company)

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)***Clarinette basse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**Clarinette basse et piano

<b>Benedetto, Marcello</b>	Sonata in A minor  (Edition Southern Music Company)
<b>Graham, Otto</b>	Neptune  (Edition Carl Fischer)
<b>Klughardt, August</b>	Romanze  (Edition C.F. Schmidt)
<b>Ostransky, Leroy</b>	Autumn Song  (Edition Rubank)

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)***Clarinete basse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***CATALOGUE GENERAL**Clarinete basse et piano

<b>Brown, Rayner</b>	Prelude and Fughetta	Wester International Music	
<b>Burger, Jan</b>	Meditation Follow me	Muziekuitgeverij XYZ	
<b>Elbert, Jo</b>	Follow me	Golden River Music	
<b>German, Edward</b>	Pastorale and Bourrée	Rubank	
<b>Goddaer, Nobert</b>	Ballad	Andel	
<b>Gounod, Charles (arr. Walters)</b>	March of a Marionette	Rubank	
<b>Graham, Otto</b>	Neptune	Carl Fischer	Rép.-type
<b>Karel, Leon</b>	Aquamarine	Boosey & Hawkes	
<b>Klughardt, August</b>	Romanze	C. F. Schmidt	Rép.-type
<b>Koepke, Paul</b>	The Buffoon	Rubank	
<b>Koepke, Paul</b>	Vignette	Rubank	
<b>Benedetto, Marcello</b>	Sonata in A minor	Southern Music Company	Rép.-type
<b>Ostransky, Leroy</b>	Autumn Song	Rubank	Rép.-type
<b>Phillips, Gordon</b>	Recitative and Slow Dance	Schott & Co. LTD	
<b>Presser, William</b>	Song of Sweet Sorrow	Tenuto Publications	
<b>Rachmaninov, Sergeï</b>	Vocalise	Alea Publishing	
<b>Skolnik, Walter</b>	Nocturne	Tenuto Publications	
<b>Solomon, Edward</b>	Gypsy Song	Southern Music Company	

**Etudes conseillées****1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles :**

Porter Neal/Lowry Robert : Studies and Melodious Etudes for Bass Clarinet (Belwin Mills)

Calmel Jean : 16 Etudes pour clarinete ou clarinete basse (Combre)

Rhoads William : 21 Foundation Studies (Southern Music Company)

Rhoads William : : 35 Technical Studies (Southern Music Company)

Gabriel Wolfgang : Etudes op.85, Volume 1+2 (ALEA Publishing)





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Clarinete basse**

**Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)***Clarinette basse division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Maîtrise de la colonne d'air (soutien, stabilité)
2. Connaissances des doigtés et des doigtés auxiliaires
3. Bonne maîtrise des leviers d'auriculaires (registre de l'extrême grave)
4. Travail et recherche du détaché (souplesse, régularité, homogénéité, netteté et endurance)
5. Lecture de la clé en fa
6. Souplesse dans les changements de registre
7. Maîtrise de la régularité technique
8. Différencier l'articulation et les nuances
9. Être capable de faire un phrasé correct
10. Obtenir une sonorité adéquate et propre à la clarinette basse
11. Recherche d'une justesse appropriée
12. Savoir s'écouter soi-même
13. Savoir gérer sa méthode et son plan de travail
14. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
15. Savoir déchiffrer sa partition
16. Monter seul une œuvre simple
17. Lecture à vue
18. Avoir une approche d'interprétation correspondante au niveau
19. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
20. Connaissances de la famille des clarinettes et de son histoire
21. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensembles, orchestres, musique de chambre, etc.)
22. Se produire en public le plus souvent possible

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)***Clarinete basse division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1<sup>re</sup> mention (gammes majeures : do, fa, sol, si ♭, ré, mi ♭, la, la ♭, mi) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution**

Gammes selon schéma ci-après.

Etendue:

- 2 octaves pour les gammes majeures : mi, mi ♭, fa, sol, la ♭, la si ♭
- 2 octaves pour les gammes mineures : mi, fa, fa♯, sol, la, si
- 3 octaves pour les gammes majeures : do, ré
- 3 octaves pour les gammes mineures : do, do♯, ré

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

Méthode conseillée :

Jean-Marc VOLTA : La clarinette basse (International Music Diffusion)

Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)  
*Clarinete basse division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

# Ré majeur

Clarinete basse  
Diplôme de la 1<sup>re</sup> mention

The image displays a musical score for Clarinet Bass in the key of D major (indicated by two sharps: F# and C#). The score is organized into nine horizontal staves. The first staff begins with a treble clef and a key signature of two sharps. The music consists of a series of eighth and sixteenth notes, forming a scale-like progression. The subsequent staves continue this melodic line with increasing complexity, including sixteenth-note runs and slurs. The notation is clear and professional, typical of a formal exam piece.

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)**

*Clarinete basse division inférieure 1<sup>re</sup> mention*



**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)**

*Clarinette basse division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

# Ré mineur

Clarinette basse  
Diplôme de la 1<sup>ère</sup> mention

N.B. L'élève choisira entre la gamme harmonique ou la gamme mélodique

The musical score for the Ré mineur scale on the bass clarinet is presented in six staves. The first five staves show the ascending and descending scales in both harmonic and melodic forms. The sixth staff shows a simplified melodic version of the scale. The key signature is one flat (Bb) and the time signature is common time (C).

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)***Clarinete basse division inférieure 1<sup>re</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Calmel, Jean</b>	Etude no. 7 In : 16 Etudes pour la Clarinette (ou pour la Clarinette basse) (Ed. Combre)
<b>Calmel, Jean</b>	Etude no. 10 In : 16 Etudes pour la Clarinette (ou pour la Clarinette basse) (Ed. Combre)
<b>Rhoads, William E.</b>	Etude no. 9 In : 21 Foundation Studies (Ed. Southern Music Company)
<b>Rhoads, William E.</b>	Etude no. 10 In : 21 Foundation Studies (Ed. Southern Music Company)
<b>Rhoads, William E.</b>	Etude no. 24 In : 35 Technical Studies (Ed. Southern Music Company)
<b>Rhoads, William E.</b>	Etude no. 32 In : 35 Technical Studies (Ed. Southern Music Company)

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)***Clarinette basse division inférieure 1<sup>re</sup> mention***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**Clarinette basse et piano

<b>Davis, William</b>	Variations on a Theme of Robert Schumann (Edition Southern Music Company)
<b>Desportes, Yvonne</b>	Andante et Allegro (Edition Southern Music Company)
<b>Favoreel, Johan</b>	Zebus (Edition Metropolis)
<b>Rasse, François</b>	Lied (Edition Evette & Schaeffer)



**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)***Clarinete basse division inférieure 1<sup>re</sup> mention***CATALOGUE D'ŒUVRES**Clarinete basse et piano

Amos, Keith	Briza Maxima (cl. basse solo)	CMA Publications
Bennett, David	Deepwood	Carl Fisher
Bergh, Haakon	Praeludium	Western International Music
Davis, William	Variations on a Theme of Robert Schumann	Southern Music Company
Desportes, Yvonne	Andante et Allegro	Southern Music Company
Erdmann, Dietrich	Monolog (cl. basse solo)	Breitkopf
Fauré, Gabriel	Elégie	Alea
Favoreel, Johan	Zebus	Metropolis
Long, Newell	Undercurrent, Theme and Variations	Rubank
Nedbal, Manfred	Sonatine	Doblinger
Pillin, Boris	Scherzo Barbaro	Western International Music
Rasse, François	Lied	Evette & Schaeffer
Semler-Collery, Jules	Cantabile	Maurice Decruck
Tauno Marttinen	Der Gnom (cl. basse solo)	Finnish Music
Verrall, John	Nocturne	Fema Music Publications

**Etudes conseillées****1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles :**

Porter Neal-Lowry Robert : Studies and Melodious Etudes for Bass Clarinet (Belwin Mills)

Carmel Jean : 16 Etudes pour clarinete ou clarinete basse (Combre)

Rhoads William : 21 Foundation Studies (Southern Music Company)

Rhoads William : : 35 Technical Studies (Southern Music Company)

Gabriel Wolfgang : Etudes op.85, Volume 1+2 (ALEA Publishing)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Clarinette basse**

**Division moyenne**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)***Clarinette basse division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Approfondissement des compétences acquises en 2<sup>ème</sup> cycle
  - Colonne d'air
  - Détaché
  - Souplesse
  - Régularité technique
  - Articulations et nuances, qualité sonore, justesse
2. Maîtrise de l'aigu et du sur-aigu (doigtés normaux, doigtés harmoniques)
3. Lecture en clé de FA
4. Cultiver le jeu dans les différentes nuances
5. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
6. Développer la qualité sonore à travers les différents registres en veillant à la justesse
7. Assurance dans l'interprétation des œuvres romantiques et contemporaines
8. Connaissance du répertoire - écoute des œuvres (supports audio et vidéo)
9. Pratique collective :
  - Accompagnement piano
  - Être à l'écoute des autres instrumentistes au sein d'un groupe
10. Se produire en public
11. La participation à des stages est à recommander

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)***Clarinette basse division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution :**

Gammes selon le schéma ci-après.

Étendue:

2 octaves pour les gammes majeures : mib, mi, fa, fa#, sol, lab, la, sib, si

2 octaves pour les gammes mineures : re#, mi, fa, fa#, sol, sol#, la, sib, si

3 octaves pour les gammes majeures : do, do#, re

3 octaves pour les gammes mineures : do, do#, re

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Méthode conseillée :

Jean-Marc VOLTA : La clarinette basse (International Music Diffusion)

Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)

*Clarinette basse division moyenne*

# Ré majeur

Clarinette basse  
Division moyenne



**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)**

*Clarinete basse division moyenne*

The image displays a musical score for a Clarinet Bass, Division Moyenne. The score is written in G major (one sharp) and consists of eight staves of music. The notation includes various rhythmic patterns, such as eighth and sixteenth notes, and rests. The music is presented in a single system across the eight staves.

Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)

*Clarinette basse division moyenne*

# Ré mineur

Clarinette basse  
Division moyenne

N.B. L'élève choisira entre la gamme harmonique et la gamme mélodique

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)***Clarinette basse division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Bach/Davenport</b>	Suite I : Gigue In: 6 Suites (Ed. ALEA)
<b>Reddie, Bill</b>	Etude no. 7 In: Eight Etudes (Ed. Southern Music Company)
<b>Reddie, Bill</b>	Etude no. 8 In: Eight Etudes (Ed. Southern Music Company)
<b>Rhoads, William E.</b>	Etude no. 14 In: 21 Foundation Studies (Ed. Southern Music Company)
<b>Rhoads, William E.</b>	Etude no. 21 In: 21 Foundation Studies (Ed. Southern Music Company)
<b>Rhoads, William E.</b>	Etude no. 34 In: 35 Technical Studies (Ed. Southern Music Company)



**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)***Clarinette basse division moyenne***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**Clarinette basse et piano

<b>Bozza, Eugène</b>	Ballade (Edition Southern Music Company)
<b>Faillenot, Maurice</b>	Chants de la nuit (Edition Robert Martin)
<b>Krol, Bernhard</b>	Fantasiestücke op. 108 (Edition Bote & Bock)
<b>Semler-Collerey, Jules</b>	Légende et Divertissement (Edition Maurice Decruck)

**CATALOGUE D'ŒUVRES**Clarinette basse et piano

<b>Bozza, Eugène</b>	Ballade	Southern Music Company	Répertoire Type
<b>Cardon, Roland</b>	Introduction and Dance	Andel	
<b>Desportes, Yvonne</b>	L'Homme des Cavernes		
<b>Dubois, Pierre-Max</b>	Voltage (cl.basse solo)	Billaudot	
<b>Faillenot, Maurice</b>	Chants de la nuit	Robert Martin	Répertoire Type
<b>Hoffmann, Adolf</b>	Sérénade basque	Belwin	
<b>Krol Bernhard</b>	Fantasiestücke op.108	Bote & Bock	Répertoire Type
<b>LaSalle, Rick</b>	Sonatine op.129	Konsid Musikverlag	
<b>Semler-Collery, Jules</b>	Légende et Divertissement	Maurice Decruck	Répertoire Type
<b>Thilman, Johannes Paul</b>	Gestalten	Peters	



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Clarinette**

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)***Clarinette basse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Consolidation des acquis du 2<sup>ème</sup> cycle : détaché, souplesse, régularité technique
2. Maîtrise de l'aigu et du sur-aigu (doigtés normaux, doigtés harmoniques)
3. Lecture en clé de FA
4. Connaissance et maîtrise des deux modes de lecture (française et allemande)
5. Dans la recherche de la qualité sonore : mettre l'accent sur l'homogénéité, la pureté et l'ampleur
6. Recherche de la justesse : écoute, contrôle, réaction
7. Porter une attention particulière aux doigtés correcteurs
8. Utilisation complète de la tessiture de la clarinette
9. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
10. Notions des techniques nouvelles
11. L'autonomie dans l'organisation du travail
12. Recherche du timbre et de la couleur appropriés aux œuvres interprétées
13. Assurance dans l'interprétation des œuvres des différentes époques
14. Connaissance du répertoire - écoute des œuvres
15. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
16. Pratique collective :
  - Accompagnement piano
  - Être à l'écoute des autres instrumentistes au sein d'un groupe
17. Se produire en public
18. La participation à des stages est à recommander

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)***Clarinette basse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes, communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national (3 études sont présentées)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution :**

Gammes selon le schéma ci-après.

Etendue:

2 octaves pour les gammes majeures : mi<sup>b</sup>, mi, fa, fa<sup>#</sup>, sol, lab, la, sib, si

2 octaves pour les gammes mineures : re<sup>#</sup>, mi, fa, fa<sup>#</sup>, sol, la, sib, si

3 octaves pour les gammes majeures : do, do<sup>#</sup>, re

3 octaves pour les gammes mineures : do, do<sup>#</sup>, re

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Méthode conseillée :**

Jean-Marc VOLTA : La clarinette basse (International Music Diffusion)

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)**

*Clarinette basse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix*

# Ré majeur

Clarinette basse  
Division moyenne spécialisée



**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)**

*Clarinete basse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix*

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)**

*Clarinette basse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix*

# Ré mineur

Clarinette basse

Division moyenne spécialisée

N.B. L'élève choisira entre la gamme harmonique ou la gamme mélodique

The image displays a musical score for Clarinet Bass in the key of D minor. It consists of eight staves of music. The first seven staves are highly technical, featuring complex rhythmic patterns, slurs, and various articulations. The eighth staff concludes the piece with a final cadence. The notation includes treble clefs, a key signature of one flat (B-flat), and a variety of note values and rests.

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)***Clarinete basse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Bach/Davenport</b>	Suite I : Prelude In: 6 Suites (Ed. ALEA)
<b>Bach/Davenport</b>	Suite VI : Courante In: 6 Suites (Ed. ALEA)
<b>Bach/Davenport</b>	Suite III : Prelude In: 6 Suites (Ed. ALEA)
<b>Rhoads, William E.</b>	Etude no. 4 In: 21 Foundation Studies (Ed. Southern Music Company)
<b>Rhoads, William E.</b>	Etude no. 8 In: 21 Foundation Studies (Ed. Southern Music Company)
<b>Rhoads, William E.</b>	Etude no. 17 In: 21 Foundation Studies (Ed. Southern Music Company)



**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)***Clarinette basse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix***REPertoire-TYPE pour l'examen de fin de cycle**Clarinette basse et piano

<b>Bozza, Eugène</b>	Ballade (Edition Southern Music Company)
<b>Faillenot, Maurice</b>	Chants de la nuit (Edition Robert Martin)
<b>Krol, Bernhard</b>	Fantasiestücke op. 108 (Edition Bote & Bock))
<b>Semler-Collerey, Jules</b>	Légende et Divertissement (Edition Maurice Decruck)

**CATALOGUE D'ŒUVRES**Clarinette basse et piano

Bozza, Eugène	Ballade	Southern Music Company	Répertoire Type
Cardon, Roland	Introduction and Dance	Andel	
Desportes, Yvonne	L'Homme des Cavernes		
Dubois, Pierre-Max	Voltage (cl.basse solo)	Billaudot	
Faillenot, Maurice	Chants de la nuit	Robert Martin	Répertoire Type
Hoffmann, Adolf	Sérénade basque	Belwin	
Krol Bernhard	Fantasiestücke op.108	Bote & Bock	Répertoire Type
LaSalle, Rick	Sonatine op.129	Konsid Musikverlag	
Semler-Collery, Jules	Légende et Divertissement	Maurice Decruck	Répertoire Type
Thilman, Johannes Paul	Gestalten	Peters	



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Clarinette basse**

**Division supérieure**

**Programme d'examen  
Répertoire type**

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)***Clarinette basse division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Epreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 30 minutes comprenant une œuvre à caractère technique (étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 50 minutes et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Annexe 34 (Branche 1.3.2.22. – clarinette basse)***Clarinete basse division supérieure***REPertoire-TYPE****Clarinete basse solo**

Berio, Luciano	Sequenza IX c	Universal
Civitareale, Walter	5 Fantasiestücke	
Genzmer, Harald	Sonate für Bassklarinete	Breitkopf
Lehmann, Hans Ulrich	"El Mar" für Kontrabassklarinete oder Bassklarinete	Hug Musikverlag
Loevendie, Theo	Duo für Bassklarinete Solo	Peer
Siortino, Patrice	Le Semainier	International Music Diffusion
Stockhausen, Karlheinz	In Freundschaft, Version für Bassklarinete	Universal
Yun, Isang	Monolog	Boosey & Hawkes

**Clarinete basse et piano**

Erdmann, Dietrich	Konzert	Ries & Erler
Fritz, Johnny	Rhapsodie	
Heim, Norman	Incantations of Mephistopheles op.39	Dorn Publications
Linde, Bo	Pezzo Concertante	Hans Busch Musikförlag
Martinsson, Rolf	Triptyk	Hans Busch Musikförlag
Petit, Jean-Louis	Solipse I	International Music Diffusion
Prinz, Alfred	Nachtstück	Woodwindiana
Sciortino, Patrice	Calamus	Billaudot
Sciortino, Patrice	As-If	International Music Diffusion
Zander, Heinz-Joachim	Ballade	Simrock



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Saxophone**

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 11</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 20</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 28</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 36</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Saxophone

Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de son instrument
2. Entretien de son instrument
3. Connaissances du maniement de l'instrument
4. Position correcte du corps (debout et assis), tenue de l'instrument (position des mains)
5. Embouchure adéquate
6. Travail de la colonne d'air (respiration abdominale)
7. Développer la technique propre à l'instrument : vitesse des doigts, connaissances des doigts auxiliaires jusqu'au fa-fa# aigu (entre autre par le travail de la gamme en développée)
8. Respecter les articulations
9. Apprendre à différencier le phrasé
10. Respecter les nuances
11. Recherche de la qualité sonore
12. Souplesse dans le changement de registre
13. Travail de la base du détaché
14. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
15. Apprendre à s'écouter soi-même
16. Savoir faire des lectures à vue faciles
17. Encourager le jeu de mémoire
18. Cultiver le jeu d'ensemble
19. Se produire en public (auditions)



**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Epreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (gammes majeures : do, sol, ré, fa) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution :**

Gammes majeures :

- croches liées
- doubles-croches liées et détachées
- gamme en développée facultative
- arpège en triolets
- gamme chromatique en croches liées
- tempo : noire = 60

Gammes mineures (au choix : harmonique, mélodique, antique) :

- étendue sur une octave
- croches liées
- doubles-croches liées et détachées
- arpège en triolets
- tempo : noire = 60

à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

la présentation de la gamme en développé est facultative

les tierces et l'arpège brisé ne font pas partie du programme d'examen du 1<sup>er</sup> cycle**Epreuve publique :**

- 1 morceau au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)**

*Saxophone division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

**Do majeur**

The musical score is written for saxophone in C major, 1st cycle. It consists of 12 staves of music. The first staff begins with a treble clef and a common time signature. The music is primarily melodic, with a slur spanning the first two staves. The fourth staff includes triplet markings over groups of three notes. The fifth staff shows a key signature change to one sharp (F#), and the sixth staff shows a key signature change to one flat (Bb). The seventh staff includes the instruction 'simile' under a slur. The eighth through tenth staves continue with complex rhythmic patterns. The eleventh and twelfth staves conclude the piece with a final note and a double bar line.

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)**

*Saxophone division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

*Sol majeur*

*simile*

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Beekum, Jan v.</b>	Scala polka In: Super Saxophones 35 Studies for sax (Edition Harmonia)
<b>Lacour, Guy</b>	Etude no. 23 In: 50 études faciles et progressives (Volume 1) (Edition Billaudot)
<b>Lacour, Guy</b>	Etude no. 38 In: 50 études faciles et progressives (Volume 2) (Edition Billaudot)
<b>Lacour, Guy</b>	Etude no. 11 In: 56 études récréatives (Edition Billaudot)
<b>Mériot, Michel</b>	Etude no. 21 In: 32 pièces variées en différentes tonalités (Edition M. Combre)
<b>Mériot, Michel</b>	Scherzo In : 15 petites pièces en forme d'études (Edition M. Combre)
<b>Proust, Pascal</b>	Etude no. 13 Ragtime In : 24 Stylétudes pour saxophone (Edition M. Combre)
<b>Prost, Nicolas</b>	Etude no. 2 In : 14 Etudes extrêmes pour saxophone (Edition J.M. Fuzeau)

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Absil, Jean</b>	Cinq pièces faciles (mi b et si b) (Edition Lemoine)
<b>Naulais, Jérôme</b>	Marie-Caramel (mi b et si b) (Edition Martin)
<b>Delguidice, Michel</b>	Phrygienne (mi b et si b) (Edition Leduc)
<b>Hanmer, Ronald</b>	Saxophone Samples (mi b et si b) (Edition Studio Music.)
<b>Tomme, Frank</b>	Summer memory (mi b et si b) (Edition Golden River)
<b>Mériot, Michel</b>	Valse romantique (mi b et si b) (Edition Billaudot )

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***CATALOGUE GENERAL**

Antonini Felix	Divertissement Tzigane (mi b)	Billaudot
Avignon Jean	Spiritual et Danse exotique (mi b et si b)	Billaudot
Bauweraerts Willy	Sunday afternoon (mi b et si b)	Gold. River
Bouvard Jean	Chant élégiaque et final (mi b)	Billaudot
Camidge M.	Sonatine in Bes ( si b)	Molenaar
Crépin Alain	Céline Mandarine (mi b)	Lemoine
Crépin Alain	Green Apple (mi b)	Andel
Crépin Alain	Les jeux de Panda (mi b)	Martin
Crépin Alain	Silhouette (mi b et si b)	Martin
Crépin Alain	Un petit chinois à Dinant (mi b et si b)	Martin
Crousier Claude	Mon 1 <sup>er</sup> cycle, ça démarre (mi b)	Fuzeau
Decancq Raymond	A Story for Alto/Tenor Saxophone (mi b et si b)	Gold River
Delguidice Michel	Badinage (mi b et si b)	Leduc
Delguidice Michel	Complainte et Divertissement (mi b et si b)	Billaudot
Delguidice Michel	Jeune Sax (mi b et si b)	Billaudot
Dervaux André	Saxophonissimo (mi b)	Billaudot
Dubois Pierre-Max	Dix Figures à Danser (mi b)	Leduc
Gallet Jean	Berceuse et Promenade (mi b)	Billaudot
Gaudron René	Andante et Allegretto (mi b)	Billaudot
Ghidoni Armando	Mélodie en Miniature (mi b et si b)	Leduc
Guicherd Yves	Chanson pour Maman (mi b)	Billaudot
Hoffmann Norbert	Capriola (mi b)	Scherzando
Lacour Guy	Cantilude (mi b et si b)	Billaudot
Lacour Guy	Chanson Modale (mi b et si b)	Billaudot
Lacour Guy	Noctilène (mi b et si b)	Billaudot
Lancen Serge	Légende heureuse (mi b)	Billaudot
Lancen Serge	Saxophonie (mi b)	Billaudot
Lemaire	Mon premier récital (mi b)	Billaudot
Lepage	Aventures de Saxo (mi b)	Combre
Lesieur Emile	Prélude et Rondo (mi b)	Billaudot
Lesieur Emile	Rêverie et Danse (mi b)	Billaudot
Lesieur Emile	Sarabande et Menuet (mi b)	Billaudot
Martin Gilles	Le vieux Clown (mi b)	Billaudot

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

Meneyrol	Bazasax (si b)	Billaudot
Mériot Michel	A l'ombre du Micocoulier (mi b et si b)	Combre
Mériot Michel	Evasion (mi b et si b)	Combre
Mériot Michel	Solitude (mi b et si b)	Combre
Mignon René	Colombine et Pierrot (mi b)	Billaudot
Mignon René	Elégie et Pastorale (mi b)	Billaudot
Mignon René	Primerose (si b)	Billaudot
Mignon René	Santa Marie-Lou (mi b)	Billaudot
Mondonville	Tambourin (mi b)	Leduc
Picheaureau Claude	Saximini (mi b et si b)	Billaudot
Proust Pascal	Prélude et Larghetto (mi b et si b)	Billaudot
Proust Pascal	Romance et Badinerie (mi b)	Billaudot
Rucquois Jean	Andantino et chanson gaie (mi b et si b)	Billaudot
Soldh Anders	Bourrée Scandinave (mi b)	Billaudot
Waignein André	Feelings (mi b)	De Haske



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Saxophone**

**Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**



**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Savoir manier et choisir ses anches
2. Développer la qualité du son
3. Différencier le phrasé, l'articulation et les nuances
4. Développer, différencier et faire usage fréquent du vibrato
5. Commencer à contrôler la justesse (p.ex. avec l'accompagnement du piano) et à savoir s'accorder avec le piano
6. Travail de la vélocité des doigts et connaissance des doigtés alternatifs (p.ex. pour les trilles)
7. Augmenter la rapidité du détaché
8. Comprendre le mécanisme respiratoire et son utilisation pour le jeu du saxophone (ceinture abdominale, diaphragme, cage thoracique)
9. Développer l'autonomie dans le travail :
  - savoir analyser, comprendre et travailler les difficultés d'une étude ou de toute autre pièce musicale
  - travailler l'interprétation : tempi, dynamisme-nuances, ornements, phrasé musical, reconnaître le style
10. Travail conscient dans plusieurs styles de musique (classique, postromantique, moderne, contemporain, swing/blues/jazz)
11. Encourager à mémoriser et reproduire une phrase une mélodie, une courte séquence ou même un morceau de musique

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1<sup>re</sup> mention (gammes majeures : do, fa, sol, si ♭, ré, mi ♭, la, la ♭, mi) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution :**

Gammes majeures :

tempo : noire = 80

croches liées

doubles-croches liées et détachées

gamme en développée

arpège en triolets

arpège brisé

(tierces – tempo : noire = 60)

gamme chromatique en double-croches liées

Gammes mineures (au choix : harmonique, mélodique, antique):

croches liées

double-croches liées et détachées

arpège en triolets

tempo : noire = 80

à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)**

*Saxophone division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

***Do majeur***

♩ = 80

14

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)**

*Saxophone division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

The musical score consists of five staves of music for saxophone. The first two staves are marked with a tempo of 60 (♩ = 60). The last three staves are marked with a tempo of 80 (♩ = 80). The score includes various musical notations such as treble clefs, notes, rests, and triplets.

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division inférieure 1<sup>re</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Daneels, François</b>	Etude no. 14 In: 14 études pour saxophone (Edition Schott)
<b>Ferling, Wilhelm</b>	Etude no. 28 In: 48 études pour saxophone (Edition Billaudot)
<b>Prost, Nicolas</b>	Etude no. IX In : 14 études extrêmes pour saxophone (Edition J.M. Fuzeau)
<b>Rossari, Gustavo</b>	Etude no. 37 In: 53 melodious etudes (book 2) (Edition Southern music comp.)
<b>Senon, Gilles</b>	Etude no. 14 In: 32 études mélodiques et techniques (Edition Billaudot)
<b>Senon, Gilles</b>	Etude no. 2 In: 16 études rythmo-techniques (Edition Billaudot)

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division inférieure 1<sup>re</sup> mention***REPertoire-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Chailleux, André</b>	Andante et Allegro (mi b) (Edition Leduc)
<b>Naulais, Jérôme</b>	Petite Suite Latine (mi b) (Edition Lemoine)
<b>Singelée, J.B.</b>	4 <sup>ème</sup> Solo de Concert (si b) (Edition Leduc)
<b>Crepin, Alain</b>	Nuits Blanches (mi b et si b) (Edition Billaudot.)
<b>Lepage, Jean-Luc</b>	Saxclaviats! (mi b et si b) (Edition Combre)
<b>Feld, Jindrich</b>	Tre Pezzi (mi b et si b) (Edition P. Tonger)

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division inférieure 1<sup>re</sup> mention***CATALOGUE GENERAL**

Ackermans, H.	Petite Fantaisie Italienne (mi b)	Leduc
Babayan, Vahram	Mantra quasi Sonata (si b)	Leduc
Bauwaerts, Willy	Tango Burlesque (mi b)	Gold. River
Beck, Gerold	Rondo "Ich liebe dich" (si b)	Tonger
Bennett, David	Concerto in G Minor (si b)	Carl Fischer
Berthelot, René	Adage et Arabesque (mi b)	Leduc
Berthomieu, Marc	Suite Brève (mi b)	Lemoine
Chailleux, André	Andante et Allegro (mi b)	Leduc
Cowles, Colin	The Legends of Avalon (mi b et si b)	Ricordi
Crépin, Alain	Nuits Blanches (mi b et si b)	Billaudot
Crépin, Alain	Strong Breeze (mi b et si b)	De Haske
Duclos, René	Pièce Brève (mi b)	Leduc
Duha, Isabelle	Scherzo (mi b)	Billaudot
Ellerby, Martin	Charismatic Cats (mi b)	Brass Wind
Feld, Jindrich	Elégie (si b)	Leduc
Feld, Jindrich	Tre Pezzi (mi b et si b)	Tonger P.
Fenigstein	3 Esquisses (mi b)	Kunzelmann
Finzi, Graciane	De l'un à l'autre (mi b)	Leduc
Grovlez, Gabriel	Sarabande et Menuet (mi b)	Leduc
Guilhaud, Georges	First Concertino (mi b)	Voxman
Harvey, Paul	Contest Solo n.1 (si b)	Studio Music
Harvey, Paul	Contest Solo n.2 (mi b)	Studio Music
Harvey, Paul	Contest Solo n.4 (si b)	Studio Music
Host, Martial	Petite Valse et Cadence (mi b)	Billaudot
Ibert, Jacques	Histoires (mi b)	Leduc
Kips, René	Esquisse orientale (mi b)	Andel
Lejet, E.	3 Petits Préludes (mi b)	Lemoine
Lepage, Jean-Luc	Saxclaviats ! (mi b et si b)	Combre
Loche, Henri	Humoresque (mi b)	Billaudot
Lully	Aire tendre et courante (mi b)	Leduc
Martin, Gilles	Danse du Sax (mi b)	Billaudot
Montbrun, Gallois	Complainte (mi b)	Combre
Muller, Thierry	Tango Ballade (mi b)	Martin
Naulais, Jérôme	Petite Suite Latine (mi b)	Lemoine

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

Ostransky, Leroy	Introduction et Rondo (mi b)	Rubank
Ostransky, Leroy	Prelude and Rondo (si b)	Rubank
Ostransky, Leroy	Suite for Alto Saxophone	Rubank
Presser, William	Prelude and Rondo (mib)	Tenuto
Proust, Pascal	Soir (mi b et si b)	Billaudot
Reuter, Marcel	Notturmo (mi b et si b)	Cont.Music ed.(edition 21)
Rueff, Jeanine	Chanson et Passepied (mi b)	Leduc
Senon, Gilles	La tragédie de Melpomène (mi b)	Billaudot
Singelée, J.B.	3ème Solo de concert (mi b)	Lemoine
Singelée, J.B.	4 <sup>e</sup> Solo de Concert (si b)	Lemoine
Singelée, J.B.	5 <sup>e</sup> Solo de Concert (mi b)	Lemoine





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Saxophone

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Approfondissement des compétences acquises en 2<sup>e</sup> cycle
  - vibrato
  - détaché
  - sonorité
  - justesse
  - souplesse
  - colonne d'air
  - régularité
  - articulations
  - nuances
2. Aisance d'enchaînement des doigtés sur tout l'ambitus du saxophone et connaissance des doigtés alternatifs
3. Capacité de jouer des nuances « extrêmes », de s'accorder seul, de contrôler et de corriger sa justesse
4. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
5. Approche à la musique contemporaine
6. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
7. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument, les différentes époques et styles concernant le répertoire
8. Compréhension et application du vocabulaire descriptif et analytique
9. Pratique du jeu d'ensemble
  - accompagnement piano
  - musique de chambre
  - ensemble de saxophones
  - orchestre
  - savoir mener un ensemble, une répétition
10. Se produire en public
11. Participer à des stages
12. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution :**

Gammes majeures :

tempo : noire = 100

doubles-croches liées et détachées

gamme en développée

arpège en triolets

arpèges brisés

tierces : noire = 80 en double-croches

gamme chromatique en double-croches liées

Gammes mineures (au choix : harmonique, mélodique, antique):

tempo : noire = 100

double-croches liées et détachées

arpèges en triolets

arpèges brisés

à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)

Saxophone division moyenne

*Do majeur - division moyenne*

The musical score is written for saxophone in D major, medium division. It consists of eight staves of music. The first staff begins with a tempo marking of quarter note = 100. The second and third staves continue the melodic line. The fourth staff features triplet markings (3) over groups of notes. The fifth staff continues the melodic line. The sixth staff has a tempo marking of quarter note = 80. The seventh staff has a tempo marking of quarter note = 100. The eighth staff concludes the piece.

Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)

*Saxophone division moyenne*

The image displays a musical score for a saxophone, consisting of eight staves of music. The notation is written in treble clef and includes various rhythmic values, slurs, and phrasing marks. The first six staves feature complex, fast-paced passages with many sixteenth and thirty-second notes. The seventh staff shows a more melodic line with a long slur. The eighth staff concludes the piece with a final melodic phrase and a double bar line.

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Glass, Philip</b>	Etude no. 2 In: Melodies for saxophone (Edition Chester Music)
<b>Karg-Elert, Sigfrid</b>	Etude no. 1 In: 25 Capricen und Sonate (Heft 1) (Edition Zimmermann)
<b>Koechlin, Charles</b>	Etude no. 2 In: Etudes pour saxophone alto et piano (Edition Billaudot)
<b>Lacour, Guy</b>	Etude no. 8 In: 28 études (Edition Billaudot)
<b>Senon, Gilles</b>	Etude no. 3 In: 16 Etudes rythmo-techniques (Edition Billaudot)
<b>Senon, Gilles</b>	Etude no. 8 In: 16 Etudes rythmo-techniques (Edition Billaudot)

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division moyenne***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Bedard, Denis</b>	Fantaisie (si b) (Edition Billaudot)
<b>Bonneau, Paul</b>	Suite (mi b) (Edition Leduc)
<b>Durand, Pierre</b>	Saxovéloce (mi b et si b) (Edition Combre)
<b>Joly, Denis</b>	Cantilène et Danse (mi b) (Edition Leduc)
<b>Naulais, Jérôme</b>	Métamorphoses (mi b) (Edition Billaudot)
<b>Putz, Marco</b>	3 Pièces caractéristiques (mi b et si b) (Edition Bronsheim)

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division moyenne***CATALOGUE GENERAL**

<b>Bedard, Denis</b>	Fantaisie (sax si b)	Billaudot
<b>Busser, Henri</b>	Asturias (sax alto)	Leduc
<b>Denisov, Edison</b>	Deux pièces (sax alto)	Leduc
<b>Durand, Pierre</b>	Saxovéloce (sax mi b et si b)	Combre
<b>Escaich, Thierry</b>	Amelie's Dream (sax. alto)	Lemoine
<b>Eychenne, Marc</b>	Sonate (sax alto et piano)	Billaudot
<b>Gilson, Paul</b>	1 <sup>er</sup> Concerto (sax alto)	Gervan
<b>Guillaume, Georges</b>	Humeurs (sax alto)	Billaudot
<b>Holstein, Jean-Paul</b>	Suite irrévérencieuse (sax mi b)	Lemoine
<b>Iturralde, Pedro</b>	Suite hellénique (sax mi b et si b)	Lemoine
<b>Levecq, Alain</b>	2 Séquences (sax mi b et si b)	Maurer
<b>Luybaerts, Guy</b>	Un bon petit diable (sax alto)	Billaudot
<b>Pauwels, Maurice</b>	Sérénade (sax mi b et si b)	Andel
<b>Pellecyn, de J.</b>	Athena Parthenos (sax alto)	Axion
<b>Reutter, Hermann</b>	Pièce Concertante (sax alto)	Schott





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Saxophone

Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Perfectionnement des acquis du 2<sup>ème</sup> cycle
  - vibrato
  - détaché
  - sonorité
  - justesse
  - souplesse
  - colonne d'air
  - régularité
  - articulations
  - nuances
2. Maîtrise des différents types de respirations (courtes, longues, expressives, à l'intérieur d'une phrase, etc...)
3. Aisance d'enchaînement des doigtés sur tout l'ambitus du saxophone et connaissance des doigtés alternatifs
4. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
5. Approche du suraigu et des techniques modernes (slaps, flatterzunge, sons multiples, quarts de tons, micro-intervalles, bisbigliando, glissandi, etc...)
6. Capacité de produire des nuances « extrêmes », de s'accorder seul, de contrôler et de corriger sa justesse
7. Connaître l'histoire de l'instrument et reconnaître les styles des différentes époques
8. Avoir acquis : endurance, résistance, virtuosité
9. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de pouvoir travailler de façon autonome
10. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différentes époques
11. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
12. Pratique du jeu d'ensemble
  - accompagnement piano
  - musique de chambre
  - ensemble de saxophones
  - orchestre
  - savoir mener un ensemble, une répétition
13. Se produire en public
14. Savoir élaborer et créer un programme de concert
15. Participer aux stages et master classes
16. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes, communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix dont 1 à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national (3 études sont présentées)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution :**

Gammes majeures :

- tempo : noire = 112
- doubles-croches liées et détachées
- gamme en développée
- arpèges en triolets
- arpèges brisés
- tierces : tempo noire = 92 en doubles croches
- gamme chromatique en double-croches liées

Gammes mineures (au choix : harmonique, mélodique, antique):

- tempo : noire = 112
- double-croches liées et détachées
- arpèges en triolets
- arpèges brisés

A présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

**Épreuve publique :**

- 2 morceaux au choix
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)

Saxophone division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix

*Do majeur - division moyenne spécialisée*

The musical score is written in C major and consists of six systems of notation. The first system begins with a tempo marking of ♩ = 112. The first four systems are in a 2/4 time signature, while the last two systems are in a 3/4 time signature. The score includes various rhythmic patterns such as eighth and sixteenth notes, triplets, and slurs. The key signature changes to one flat (Bb major) in the final two systems.

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)**

*Saxophone division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

The image displays a musical score for saxophone, consisting of seven staves of music. The notation is written in treble clef and includes various rhythmic patterns, such as eighth and sixteenth notes, often grouped with slurs. The score is presented in a clean, black-and-white format, typical of a competition piece. The first six staves contain continuous melodic lines, while the seventh staff concludes with a final note and a double bar line.

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Bozza, Eugène</b>	Etude no. 2 In: Etudes caprices (Edition Leduc)
<b>Karg-Elert, Sigfrid</b>	Etude no. 9 Arlecchino In: 25 Capricen und Sonate (Heft 1) (Edition Zimmermann)
<b>Lacour, Guy</b>	Etude no. 23 In: 28 études (Edition Billaudot)
<b>Piazzolla, Astor</b>	Etude no. 3 In: Tango-Etudes (Edition H. Lemoine)
<b>Ruggiero, Giuseppe</b>	Etude no. 5 In: 16 études de perfectionnement (Edition Leduc)
<b>Semler-Collery, Jules</b>	Etude no. 3 In: Etudes concertantes (Edition Eschig)

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Absil, Jean</b>	Fantaisie Caprice (mi b) (Edition Billaudot)
<b>Harvey, Paul</b>	Concertino for soprano (Edition Maurer)
<b>Maurice, Paule</b>	Tableaux de Provence (mi b) (Edition Lemoine)
<b>Milhaud, Darius</b>	Scaramouche (mi b) (Edition Salabert)
<b>Planel, Robert</b>	Prélude et Saltarelle (mi b) (Edition Leduc)
<b>Reutter, Hermann</b>	Pièce Concertante (mi b) (Edition Schott)

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***CATALOGUE GENERAL**

Absil, Jean	Fantaisie caprice (sax alto)	Lemoine
Binge, Ronald	Concerto for alto saxophone & orchestra	Weinberger
Bozza, Eugène	Concertino (sax alto)	Leduc
Constant, Franz	Fantasia op. 41 (sax alto)	Billaudot
Francaix, J.	5 Danses exotiques (sax alto)	Schott
Harvey, Paul	Concertino for soprano sax & orchestra	Maurer
Harvey, Paul	Concertino for tenor sax & orchestra	Maurer
Hasquenoph, Pierre	Concertino (sax alto)	Heugel
Heiden, Bernard	Sonata for E flat Saxophone and piano	Schott
Hindemith, Paul	Sonate (sax alto)	Schott
Krumlovski, Klaus	Sonate (sax alto et piano)	Tritonus
Legley, Vic	Concert d'automne (sax alto)	Billaudot
Martin, Frank	Ballade (sax ténor)	Universal Edition
Maurice, Paule	Tableaux de Provence (sax alto)	Lemoine
Milhaud, Darius	Scaramouche (sax alto)	Salabert
Noda, Ryo	Improvisation 1 (sax solo)	Leduc
Philiba, Nicole	Concerto (sax alto)	Billaudot
Planel, Robert	Prélude et Saltarelle (sax alto)	Leduc





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Saxophone**

**Division supérieure**

**Programme d'examen**

**Annexe 35 (Branche 1.3.2.23. – saxophone)***Saxophone division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Epreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 20 à 40 minutes comprenant une œuvre à caractère technique (étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 20 à 40 minutes et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études**

## **Petits cuivres**

**(trompette, bugle, cornet)**

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 13</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 25</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 37</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 49</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Petits cuivres

Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de son instrument
2. Entretien de l'instrument (coulisses, pistons, embouchure, sourdine)
3. Position correcte du corps - Tenue de l'instrument (position des mains), debout et assis
4. Position adéquate de l'embouchure (sonorité, endurance, étendue)
5. Connaître et appliquer la base de la respiration (abdomen et colonne d'air, relaxation...)
6. Développer la technique propre à l'instrument : vélocité des doigts, flexibilité de la langue (détaché, liaisons...)
7. Apprendre à différencier le phrasé
8. Respecter les articulations et les nuances
9. Recherche de la qualité sonore
10. Apprendre à contrôler l'intonation et la justesse, entre autre corriger à l'aide des coulisses mobiles du 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> piston
11. Apprendre à s'écouter soi-même
12. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
13. Savoir faire des lectures à vue faciles
14. Encourager le jeu de mémoire
15. Cultiver le jeu d'ensemble
16. Se produire en public (auditions)

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Epreuve technique à huis clos:**

- L'élève peut choisir entre 2 modèles de gammes prévues au programme d'étude.
- 2 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national

**Modèles et détails d'exécution des gammes :****Modèle A:**

- 2 gammes majeures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (do, sol, ré, fa, sib) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma A en annexe, développées en lié et détaché avec l'arpège de la tonique
- noire = 120 Les indications des tempi sont à respecter

**Modèle B:**

- 6 gammes majeures (do, sol, ré, fa, sib, mib), les relatives mineures harmoniques avec les arpèges correspondants, en outre la gamme chromatique.
- 2 gammes sont présentées à l'épreuve, dont une au choix du candidat. Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma B en annexe.
- noire = 120 Les indications des tempi sont à respecter

**Epreuve publique :**

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau au choix de l'enseignant

Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)

*Petits cuivres division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

**Gammes 1er cycle**

Modèle A

♩ = 120





**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)**

*Petits cuivres division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

The image displays a musical score for small brass instruments, specifically for the first cycle of the lower division. It consists of eight staves of music, each beginning with a treble clef. The notation is written in a single melodic line across the staves, with a long slur encompassing the entire piece. The music is composed of eighth and sixteenth notes, with some rests. The final staff concludes with a double bar line and a fermata over the final note, which is a whole note.

Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)

*Petits cuivres division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

**Arpèges 1er cycle**  
**Modèle A**

arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpège de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)

*Petits cuivres division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

**Gammes 1er cycle**

Modèle B

♩ = 120



Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)

*Petits cuivres division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

**Gammes 1er cycle**

Modèle B

♩ = 120



Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)

*Petits cuivres division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

**Gammes 1er cycle**

Modèle B

♩ = 120



**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ÉTUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Bouché / Robert</b>	Etude no. 18 en fa majeur  In : 20 études mélodiques (Ed. Combre)
<b>Bourgeois, Derek</b>	Etude no. 6 Ace of Trumpets  In : 20 Graduated Studies (Ed. Brass Wind Publications)
<b>Caens, Thierry</b>	Etude no. 4 Czardas de Pique, en mi mineur  In : Petites Etudes sur les Tonalités (Ed. J. Hamelle C <sup>ie</sup> éditeurs)
<b>Kanefzky, Franz</b>	Fashionweek en fa majeur  In : Dies und das Etüdenspaß 2 (Edition Diewa)
<b>Mair, Joseph</b>	Etude no. 36 en sol majeur  In : 44 Etüden für Trompete (Leicht – Fortgeschritten) Zusammenstellung Erich Rinner (Koch - Musikverlage)
<b>Soyka, Georges</b>	Etude no. 3 en do majeur  In : 30 études pour le débutant trompettiste ( <a href="http://www.blueorangemusic.com">www.blueorangemusic.com</a> )
<b>Vannetelbosch, LJ</b>	Etude no. 8 en mi b majeur  In : 23 études de Concours (Ed. Schott)
<b>Waignein, André</b>	Etude no. 4 en ré mineur  In : 15 studies (Ed. Andel)

Pas de différence d'études entre Trompette, Bugle et Cornet

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Derongé, Roger</b>	On Stage (Golden River)
<b>Frisch, Jean-Paul</b>	Domino (Ed. Andel)
<b>Ghidoni, Armando</b>	Evocation (niveau préparatoire) (Ed. Alphonse Leduc)
<b>Thiry, Albert</b>	Caprice (Ed. Molenaar )
<b>Waignein, André</b>	First contest (Ed. Andel)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Petits cuivres**

**Division inférieure**

**2<sup>e</sup> cycle**

**1<sup>re</sup> mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle**

**Programme d'examen**

**Pool d'études**

**Répertoire type**



**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Rôle de la main gauche (port de l'instrument et coulisses mobiles)
2. Connaître les différentes sourdines
3. Embouchure - Langue (liaisons, bending, détaché simple, binaire et ternaire, Flutterzunge, glissando)
4. Développer la vitesse des doigts (trémolo, trilles, glissando)
5. Approfondir et appliquer les différentes sortes de respiration (abdominale, costale)
6. Développer la qualité du son, de l'endurance et de l'étendue
7. Différencier le phrasé, les articulations, les nuances
8. Notions des harmoniques (doigtés alternatifs)
9. Contrôler l'intonation et la justesse
10. Apprendre à s'accorder seul (sourdine)
11. Savoir s'écouter soi-même
12. Première approche du vibrato
13. Savoir gérer sa méthode et son plan de travail
14. Analyser, décrire la structure d'une étude ou d'une pièce musicale simple
15. Savoir déchiffrer ses partitions
16. Préparer seul une œuvre simple
17. Lectures à vue
18. Cultiver le jeu de mémoire
19. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire (visite de concerts, écoute d'enregistrements)
20. Connaissance de la famille des trompettes et des saxhorns (cornets, bugles) et de leur histoire
21. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens le plus large (piano, ensemble de cuivres, orchestre d'harmonie, fanfare, brass band, matériel audio...)
22. Se produire en public

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Epreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1<sup>re</sup> mention (jusqu'à 4 altérations) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution**

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après, développées en lié et détaché avec l'arpège de la tonique et septième de dominante

Gammes mineures non développées avec arpèges mineurs et septième diminuée

Tempo : blanche = 80

Les indications de tempi sont à respecter

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de l'enseignant de caractère différent
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Remarque**

Une œuvre des épreuves peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument du groupe des petits cuivres.

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)**

*Petits cuivres division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

# Gammes

## Cycle II



**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)**

*Petits cuivres division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

The musical score consists of eight staves of music, all under a single slur. The first seven staves each contain two measures of music, while the eighth staff contains one measure. The music is written in 4/4 time and features a variety of note values including eighth and sixteenth notes, with some triplets and rests. The notation is clean and professional, typical of a formal music manuscript.

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)**

*Petits cuivres division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

## Arpèges

arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)**  
*Petits cuivres division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

**Gammes mineures**

Naturel 

Harmonique 

Mélodique 

**Accords**

Parfait mineur 

7<sup>ème</sup> dim. 

Parfait mineur 

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division inférieure 1<sup>re</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle****Bugle**

<b>Naulais, Jérôme</b>	Etude no. 12 en mi mineur In : 30 Etudes récréatives sur 2 octaves (Edition Billaudot)
<b>Telman, André</b>	Détresse d'un clown (Edition Robert Martin)
<b>Vannetelbosch, L.J.</b>	Etude no. 1 en ré mineur In : 20 Etudes Mélodiques et Techniques (Edition Leduc)
<b>Vannetelbosch, L.J.</b>	Etude no. 9 en sol mineur In : 20 Etudes Mélodiques et Techniques (Edition Leduc)
<b>Waignein, André</b>	Etude no. 8 In : 15 Studies (Edition Schott)
<b>Waignein, André</b>	Etude no. 14 In : 15 Studies (Edition Schott)

**Cornet**

<b>Besançon, André</b>	Etude no. 12 en do majeur In : Etudes éclectiques (Edition Billaudot)
<b>Faillenot, Maurice</b>	Etude no. 12 en do mineur In : 19 Etudes Elementaires (Edition Billaudot)
<b>Herbillon, Gilles</b>	Etude no. 14 en fa majeur In : 21 Etudes rythmiques vol 4 (Edition Billaudot)

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

<b>Hering, Sigmund</b>	Etude no. 26 In : 38 Recreational Studies (Edition Carl Fischer)
<b>Telman, André</b>	Détresse d'un clown  (Edition Robert Martin)
<b>Waignein, André</b>	Etude no. 9 In: 15 Studies (Edition Schott)
<b><u>Trompette</u></b>	
<b>Damase, J.M.</b>	Etude no. 9 en do mineur In: Etudes supérieures (Edition Billaudot)
<b>Telman, André</b>	Détresse d'un clown  (Edition Robert Martin)
<b>Vannetelbosch, L.J.</b>	Etude no. 9 en sol mineur  In : 20 Etudes Mélodiques et Techniques (Edition Leduc)
<b>Vannetelbosch, L.J.</b>	Etude no. 1 en ré mineur In : 20 Etudes Mélodiques et Techniques (Edition Leduc)
<b>Voisin, Roger</b>	Etude no. 6 en fa majeur In : 11 Studies (Edition IMC)
<b>Waignein, André</b>	Etude no. 7 en sol majeur  In : 15 Etudes (Edition Andel)



**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division inférieure 1<sup>re</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle****Bugle**

<b>Balay, Guillaume</b>	Petite Pièce concertante	Rubank
<b>Lancen, Serge</b>	Pile ou Face	Molenaar
<b>Naulais, Jérôme</b>	A la belle Epoque	Editions Robert Martin
<b>Proust, Pascal</b>	Le Bicorné	Editions Combre
<b>Rosignol, Bruno</b>	Au père lapin	Editions Lemoine
<b>Uber, David</b>	Romance	Kendor Music

**Cornet**

<b>Balay, Guillaume</b>	Petite Pièce concertante	Rubank
<b>Harris, Floyd O.</b>	Brass Bangles	Ludwig Music
<b>Naulais, Jérôme</b>	A la belle Epoque	Editions Robert Martin
<b>Parent, Alain</b>	Fantaisie	Editions Robert Martin
<b>Proust, Pascal</b>	Le Bicorné	Editions Combre
<b>Waignein, André</b>	Le Guilleret	Scherzando

**Trompette**

<b>Brouquières, Jean</b>	Trompettaria	Editions Billaudot
<b>Deprez, Fernand</b>	Petite Pièce	Editions Maurer
<b>Naulais, Jérôme</b>	A la belle Epoque	Editions Robert Martin
<b>Parent, Alain</b>	Fantaisie	Editions Robert Martin
<b>Waignein, André</b>	Le Guilleret	Editions Scherzando
<b>Waignein, André</b>	Ballade insolite	Editions Maurer

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division inférieure 1<sup>re</sup> mention***CATALOGUE GENERAL**

<b>ALBRESPIC J.</b>	Lied et Scherzo	Trompette	Editions Leduc
<b>ALLARY Guillaume</b>	Morceau de Concours op57	Cornet Trompette	Rubank
<b>BALAY Guillaume</b>	Petite Pièce Concertante	Cornet Trompette	Rubank
<b>BALAY Guillaume</b>	Petite Pièce concertante	Cornet	Editions Salabert
<b>BALAY Guillaume</b>	Andante et Allegro	Bugle ou Cornet	Editions Leduc
<b>BARAT Jean Ed.</b>	Orientale	Cornet Trompette	Rubank
<b>BARAT Jean Ed.</b>	Orientale	Cornet Trompette	Editions Leduc
<b>BARAT Jean Ed.</b>	Andante et Scherzo	Trompette	Editions Leduc
<b>BAUDRIER Emile</b>	Suite	Trompette	Editions Leduc
<b>BERLIOZ G. P.</b>	Air Gai	Cornet Trompette	Rubank compiled and edited by H.Voxman
<b>BERNSTEIN Leonard</b>	Rondo for Life	Trompette	Jalni Publications Boosey
<b>BERTHELOT René</b>	Trois pas de danse	Cornet Trompette	Editions Lemoine
<b>BOEHM Carl</b>	Calm as the night	Cornet Trompette	Rubank
<b>BOEME Oscar</b>	Sérénade op 22 No 1	Cornet Trompette	Rubank
<b>BRUN F. J.</b>	Promenade	Trompette	Editions Leduc
<b>BULLA Steven</b>	Declaration for trumpet	Trompette	Curnow Music
<b>CLERISSE Robert</b>	Andante et Allegro	Trompette sib	Rubank
<b>CLERISSE Robert</b>	Introduction et Divertissement	Cornet Trompette	Editions Billaudot
<b>CORELLI A</b>	Sarabanda and Gavotta	Bugle et Trompette	Rubank
<b>DALLIER Henri</b>	Fête Joyeuse	Cornet Trompette	Editions Leduc
<b>DAMASE Jean Michel</b>	Arlequin	Trompette	Combre
<b>DAMASE Jean Michel</b>	Prologue	Trompette	Editions Lemoine
<b>DE BOURGUIGNON F.</b>	Morceau de Concours	Cornet trompette	Editions Gervan Bruxelles
<b>DEPREZ Fernand</b>	Fantaisie Concertante	Trompette	Editions Maurer
<b>DEPREZ Fernand</b>	Petite Pièce	Trompette	Editions Maurer
<b>DIABELLI</b>	Sonatina	Trompette	Musica Budapest
<b>DUQUESNE Alex. J.</b>	Élégie	Trompette sib	Rubank
<b>GIBBONS O.</b>	Keyboard Suite	Cornet Trompette	Stainer/Bell
<b>GOSSEC F.J.</b>	Sonata	Trompette sib	Molenaar
<b>GOYENS Alphonse</b>	Introduction et Scherzo	Inst.vents si b	Editions Tierolff
<b>GOYENS Alphonse</b>	Thème Varié	Trompette	Edition Andel
<b>GOYENS Fernand</b>	Hymne	Trompette	Editions Brogneaux
<b>GRUNDMAN C</b>	Conversation for Cornet	Trompette	Boosey & Hawkes
<b>HARRIS Floyd O.</b>	Brass Bangles	Cornet	Ludwig Music
<b>HAYDN Joseph</b>	Andante from Concerto in E flat	Cornet trompette	Rubank
<b>KELLY Robert</b>	Tune for the toy trumpet	Cornet Trompette	Tritone Press
<b>KOEPKE Paul</b>	Allegro	Trompette	Rubank
<b>LANCEN Serge</b>	Pile ou Face	Cornet Trompette	Molenaar
<b>LLEWELLYN Edward</b>	My Regards	Bugle Cornet Trompette	Rubank
<b>MANIET René</b>	2 e Concertino	Cornet Trompette	Brogneaux
<b>MANIET René</b>	Concerto Miniature	Trompette	Brogneaux Bruxelles
<b>MANIET René</b>	Premier Solo de concours	Trompette	Rubank
<b>MEREAUX Max</b>	Incantation	Cornet Trompette	Editions Billaudot
<b>MICHEL Jean-François</b>	Soirée à Budapest	Bugle Cornet Trompette	Woodbrass Music

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

<b>MILHALOVICI Marcel</b>	Scherzo - Valse	Trompette	Editions Leduc
<b>NAULAIS Jérôme</b>	A la belle époque	Trompette	Editions Robert Martin
<b>OSTRANSKY Leroy</b>	Concertino	Cornet Trompette	Rubank
<b>OSTRANSKY Leroy</b>	Romance in E b	Cornet Trompette	Rubank
<b>PARENT Alain</b>	Fantaisie	Cornet Trumpet	Editions Robert Martin
<b>PARFREY Raymond</b>	Caprice	Trompette	Emerson Edition
<b>PROUST Pascal</b>	Aubade	Trompette	Editions Robert Martin
<b>REED Alfred</b>	Ode for Trumpet	Trompette	Southern Music c
<b>RUELLE-MANIET</b>	Allegro in Blue	Trompette	Editions Maurer
<b>SCHARRES Ch.</b>	3 Danses	Trompette	Editions Maurer
<b>SCHMIDHÄUSLER Pierre</b>	Aire et Courante	Bugle Cornet Trompette	Woodbrass Music
<b>STALMEIR P.</b>	Solo de Concours	Trompette	Editions Molenaar
<b>STOKER Richard</b>	Festival Suite	Trompette	Chappell Music
<b>STRAUSS Richard</b>	Dedication	Bugle Cornet Trompette	Rubank
<b>TARTINI G.</b>	Largo et Allegro	Trompette	IMC
<b>TELMAN André</b>	Contrapuntus	Trompette	Robert Martin
<b>UBER David</b>	Romance	Cornet Trompette	Kendor Music
<b>WAIGNEIN André</b>	Evasion	Trompette sib	De Haske
<b>WAIGNEIN André</b>	Ballade Insolite	Trompette sib	Editions Maurer
<b>WAIGNEIN André</b>	Concertino	Trompette	Editions Maurer
<b>WAIGNEIN André</b>	Structures	Trompette	Editions Maurer
<b>WAIGNEIN André</b>	Le Guilleret	Trompette	Scherzando
<b>WAIGNEIN André</b>	Humoresque	Bugle Cornet Trompette	Editions Maurer
<b>WAIGNEIN André</b>	Trumpetina	Trompette sib	Editions Maurer
<b>WENS F.</b>	Concertino de Concours	Trompette sib	Editions Maurer
<b>WURMSER Lucien</b>	Petit Solo de Concours	Trompette sib	Andrieu Frères

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Petits cuivres**

**Division moyenne**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Approfondissement des compétences acquises en 2<sup>ème</sup> cycle :
  - articulations, coup de langue binaire, ternaire et combiné,
  - liaisons,
  - technique des doigts,
  - coordination langue – doigts,
  - qualité sonore sur toute l'étendue demandée,
  - colonne d'air,
  - caractériser les nuances...
2. Approche de la musique contemporaine et d'autres notations musicales
3. Travailler la lecture à vue
4. Cultiver le jeu de mémoire
5. Connaître les transpositions d'usage
6. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
7. Connaître le rôle de la trompette, du cornet et du bugle dans les différentes formations
8. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument et reconnaître les différentes époques et styles concernant le répertoire
9. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, anacrouse, accent, phrasé, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales etc...)
10. Pratique collective
  - Accompagnement piano
  - Savoir mener un ensemble, une répétition, (départs, nuances, respirations, justesse, tempo, ...)
  - Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble (orchestres, musique de chambre...)
11. Se produire en public
12. Participer à des stages
13. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national (parmi les études au choix : 1 œuvre pour trompette seule et une étude accompagnée)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution**

Gammes majeures:

- à jouer développée avec arpège et arpège de 7<sup>ème</sup> de dominante
- Tempo : blanche = 84
- A présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Gammes mineures:

- A jouer non développée avec arpège mineur et 7<sup>ème</sup> diminuée
- A présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Remarques**

- Une œuvre des épreuves peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument du groupe des petits cuivres.
- Pauses adaptées à la durée et aux exigences physiques des œuvres

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)**

*Petits cuivres division moyenne*

# Gammes

The image displays seven musical staves, each containing a scale exercise. The first staff begins with a treble clef and a common time signature (C). The scales are written in a single melodic line on a five-line staff. The exercises consist of ascending and descending runs of eighth and sixteenth notes, with some staves including slurs and accents to indicate phrasing and articulation. The scales are arranged in a sequence that covers a range of notes and rhythmic patterns typical for technical training in this instrument family.

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)**

*Petits cuivres division moyenne*

The image displays a musical score for seven brass instruments, likely trumpets and trombones, arranged in a middle division. The score is written on seven staves, each beginning with a treble clef and a common time signature (C). The music is characterized by a melodic line that starts on a middle G and moves through a series of eighth and sixteenth notes, creating a rhythmic and melodic pattern. The notation includes various note values, rests, and phrasing slurs that encompass the entire piece. The instruments are not explicitly labeled, but the arrangement is typical for a brass section in a symphony or orchestra.



Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)

*Petits cuivres division moyenne*

# Arpèges

arpèges de la tonique



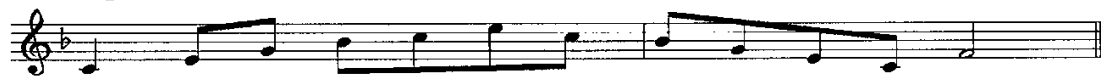
septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)**  
*Petits cuivres division moyenne*

**Gammes mineures**

Naturel

Harmonique

Mélobique

**Accords**

Parfait mineur

7 ème dim.

Parfait mineur

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle****Bugle**

<b>Ameller, André</b>	Etude no 7 In : Arban Moderne (Ed. A. Leduc)
<b>Arban, J.B.</b>	Etude no 2 In : Etudes caractéristiques (Ed. A. Leduc)
<b>Barnes, James</b>	Etude no 8 « Poem » In : Concert Studies by Philip Smith (Ed. Curnow Music Press)
<b>Faillenot, Maurice</b>	Etude no 5 In : Eglogue « Six Pièces » (Ed. G. Billaudot)
<b>Trognée, Emile Joseph</b>	Etude no 4 In : Etudes mélodiques (Ed. Bim)
<b>Vannetelbosch, J.L.</b>	Etude no 16 In : 20 Etudes (Ed. A. Leduc)

**Cornet**

<b>Ameller, André</b>	Etude no 7 In : Arban Moderne (Ed. A. Leduc)
<b>Arban, J.B.</b>	Etude no 2 In : Etudes caractéristiques (Ed. A. Leduc)
<b>Barnes, James</b>	Etude no 8 « Poem » In : Concert Studies by Philip Smith (Ed. Curnow Music Press)

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division moyenne*

<b>Bitsch, Marcel</b>	Etude no 3 In : Arban Moderne (Ed. A. Leduc)
<b>Bulla, Stephen</b>	Etude Fantasy In : Advanced Concert Studies by Philip Smith (Ed. Curnow Music Press)
<b>Vannetelbosch, J.L.</b>	Etude no 13 In : 20 Etudes (Ed. A. Leduc)
<b><u>Trompette</u></b>	
<b>Arban, J.B.</b>	Etude no 2 In : Etudes caractéristiques (Ed. A. Leduc)
<b>Bitsch, Marcel</b>	Etude no 3 In : Arban Moderne (Ed. A. Leduc)
<b>Charlier, Théo</b>	Etude no 3 In : 36 Etudes Transcendantes ré majeur (Ed. A. Leduc)
<b>Damrow, Frits</b>	Etude no 20 « Élégie » In : Multistyle Studies (Ed. De Haske Publications)
<b>Proust, Pascal</b>	Etude no 7 In : 15 Pièces en forme d'études (Ed. Combre)
<b>Trognée, Emile Joseph</b>	Etude no 15 In : Etudes mélodiques mi b majeur (Ed. Bim)
<b>Vannetelbosch, J.L.</b>	Etude no 15 do majeur (Ed. A. Leduc)

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division moyenne***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle****Bugle**

<b>Balyay, Guillaume</b>	Prélude et Ballade	Leduc
<b>Cardon, Roland</b>	Last Contest	Andel
<b>Emmanuel, M.</b>	Sonate	Leduc
<b>Langlois, L.</b>	Air varié	Tierloff
<b>Ridout, Alan</b>	Concertino for Flugel	Emerson
<b>Waignein, André</b>	Rhapsody	De Haske

**Cornet**

<b>Busser, Henri</b>	Variations in D Flat	Cundy & Bettoney
<b>Luigini, Alexandre</b>	Caprice	Billaudot
<b>Perrier, Marius</b>	Prélude et Allegro	Andrieu
<b>Proust, Pascal</b>	Fantasia	Billaudot
<b>Sparke, Philippe</b>	Song and Dance	G&M Brand

**Trompette**

<b>Böhme, Oskar</b>	Russischer Tanz	Benjamin
<b>Bozza, Eugène</b>	Badinage	Leduc
<b>Genzmer, Harald</b>	Zweite Sonate	Peeters
<b>Goedicke, Alexandre</b>	Concert Etude	MCA
<b>Porrino, Ennio</b>	Préludio, Aria et Scherzo	Zerboni
<b>Takàcs, Jenö</b>	Sonata Brève	Doblinger

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division moyenne***CATALOGUE GENERAL**

<b>Arban Jean Baptiste</b>	Fantaisie sur la force du destin	Trompette ut et sib	Gérard Billaudot
<b>Balay Guillaume</b>	Prélude et Ballade	Bugle	Alphonse Leduc
<b>Balissat Jean</b>	Introduction et Marche	Trompette ut	Henn Geneve
<b>Barat Jean Edouard</b>	Fantaisie en Mi Bémol	Cornet sib et trompette sib	Alphonse Leduc
<b>Berghmans Jose</b>	La Chenille	Trompette ut et sib	Alphonse Leduc
<b>Bitsch Marcel</b>	Fantasetta	Trompette ut et sib	Alphonse Leduc
<b>Bourguignon de Francis</b>	Recitatif et Ronde	Trompette ut et sib	Metropolis
<b>Bozza Eugen</b>	Badinage	Trompette ut et sib	Alphonse Leduc
<b>Bozza Eugène</b>	Caprice no 2	Trompette ut et sib	Alphonse Leduc
<b>Bozza Eugène</b>	Frigariana	Trompette ut et sib	Alphonse Leduc
<b>Böhme Oskar</b>	Russischer Tanz	Trompette sib	Benjami
<b>Busser Henri</b>	Variations in D Flat	Cornet	Cundy&Bettoney
<b>Cardon Roland</b>	Last Contest	Bugle	Andel
<b>Dallier Henri</b>	Fête joyeuse	Trompette sib et ut	Alphonse Leduc
<b>Debons Eddy</b>	Divertimento	Trompette sib ut	Marc Reift
<b>Donato A</b>	Prelude et Allegro	Trompette ut et sib	Leduc
<b>Douliez Victor</b>	Pièce concertante	Trompette ut	Brogneaux Bruss
<b>Emmanuel M</b>	Sonate	Bugle	Alphonse Leduc
<b>Forestier Jean</b>	Solo pour	Cornet,Trompette et Bugle	Molenaar
<b>Gabaye Pierre</b>	Feu d'Artifice	Trompette ut et sib	Alphonse Leduc
<b>Genzmer Harald</b>	Sonatine	Trompette in B	Peeters
<b>Genzmer Harald</b>	Zweite Sonate	Trompette in B	Peeters
<b>Goedicke Alexander</b>	Concert Study	Trompette sib	MCA
<b>Goeyens Alphonse</b>	Andante et Scherzando	Trompette ut et sib	Brogneaux
<b>Goeyens Alphonse</b>	Solo dans le style ancien	Trompette sib	Le Metronome
<b>Goeyens Alphonse</b>	Fantaisie dramatique	Trompette,Cornet et Bugle	Le Metronome Tierolff
<b>Kerr André</b>	Trompettissimo	Trompette ut et sib	Gérard Billaudot
<b>Kreutzer Conradin</b>	Variationen in G	Bugle et trompette sib	Bim
<b>Langlois L</b>	Air varié	Bugle	Tierolff
<b>Luigini Alexandre</b>	Caprice	Cornet	Gérard Billaudot
<b>Massias Gérard</b>	Choral et Menuet obstiné	Trompette ut et sib	Braun Paris
<b>Naulais Jerome</b>	Canicule	Trompette sib et ut	Robert Martin
<b>Niverd Raymond</b>	Aria et Toccata	Trompette ut et sib	Alphonse Leduc
<b>Peaslee Richard</b>	Nightsongs	Bugle	Morgum
<b>Peeters William</b>	Incantation	Trompette ut et sib	De Haske
<b>Perrier Marius</b>	Prélude et Allegro	Cornet	Andrieu
<b>Poot Marcel</b>	Impromptu	Trompette sib et ut, Cor en Fa, Trombone et Euphonium	Andel
<b>Porrino Ennio</b>	Preludio, Aria et Scherzo	Trompette sib	Zerboni
<b>Ridout Alan</b>	Concertino for Flugelhorn	Bugle	Emerson
<b>Ruelle Fernand</b>	Prélude et Danse Guerrière	Trumpet, Horn or trombone	Andel
<b>Savard A.</b>	Morceau de Concours	Cornet sib	Alphonse Leduc
<b>Semler-Collery J</b>	Romance et Tarantelle	Bugle	Eschig

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division moyenne*

<b>Semler-Collery J</b>	Rondo et Nocturne	Cornet	Eschig
<b>Sparke Philip</b>	Song and Dance	Cornet(Trumpet)	R.Smith & Co
<b>Stalmeier Pieter</b>	Solo de concours	Trompette sib	Molenaar
<b>Takàcs Jenö</b>	Sonata Breve op 67	Trompette sib	Doblinger
<b>Thilman Johannes Paul</b>	Concertino op 66	Trompette und Kammerorchester	Hofmeister
<b>Turrin Joseph</b>	2 Portaits	Bugle	Bim
<b>Vachey Henri</b>	Aria et Marcato	Trompette ut et sib, Cornet sib	Alphonse Leduc
<b>Vachey Henri</b>	Ostinati	Cornet sib(trompette ut)	Alphonse Leduc
<b>Vachey Henri</b>	Sonatine	Trompette ut et sib	Georges Delrieu
<b>Vachey Henri</b>	Sonatine	Trompette ut et sib	Georges Delrieu
<b>Waignein André</b>	Rhapsody	Bugle	De Haske
<b>Wright Denis</b>	Concerto	Cornet	Warner Chappell Music



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Petits cuivres**

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**



**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Perfectionner la technique instrumentale du 2<sup>e</sup> cycle
  - articulations, coup de langue binaire, ternaire et combiné
  - liaisons
  - technique des doigts
  - coordination langue – doigts
  - qualité sonore sur toute l'étendue demandée
  - colonne d'air
  - caractériser les nuances...
2. Travailler la lecture à vue
3. Cultiver le jeu de mémoire
4. Approche des notations et techniques nouvelles. Approche de la musique contemporaine et d'autres notations musicales
5. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de pouvoir travailler de façon autonome
6. Analyser, comprendre, travailler et interpréter des œuvres de niveau approprié
7. Connaître l'histoire de l'instrument et reconnaître les styles des différentes époques
8. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différents langages musicaux
9. Connaître le rôle de la trompette, du cornet et du bugle dans les différentes formations
10. Approche aux instruments à diapason différent en fonction du timbre, du son recherché et de la tonalité des pièces à interpréter
11. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex : levée, anacrouse, accent, courbe, mélodique, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales, etc...)
12. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
13. Pratique collective
  - Accompagnement piano
  - Savoir mener un ensemble, une répétition, (départs, nuances, respirations, justesse, tempo, ...)
  - Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble (orchestres, musique de chambre...)
14. Se produire en public
15. Savoir élaborer et créer un programme de concert
16. Participer à des stages
17. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national (3 études sont à présenter)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution**

Gammes majeures:

- A jouer développée avec arpège et arpège de 7<sup>e</sup> de dominante suivant le schéma ci-après
- Tempo : blanche = minimum 96

Gammes mineures:

- A jouer non développée avec arpège mineur et 7<sup>e</sup> diminuée suivant le schéma ci-après

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Pauses adaptées à la durée et aux exigences physiques des œuvres

**Remarque**

Une œuvre des épreuves peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument du groupe des petits cuivres.

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)**

*Petits cuivres division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

# Gammes

Seven musical staves of scales in treble clef, 2/4 time signature, starting on middle C. The scales are: 1. C major (C4-D4-E4-F4-G4-A4-B4-C5), 2. D major (D4-E4-F#4-G4-A4-B4-C5), 3. E major (E4-F#4-G4-A4-B4-C5), 4. F# major (F#4-G4-A4-B4-C5), 5. G major (G4-A4-B4-C5), 6. A major (A4-B4-C5), 7. B major (B4-C5). Each staff contains two measures of the scale, one ascending and one descending.

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)**

*Petits cuivres division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

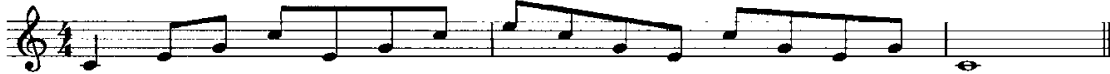
The image displays a musical score for seven instruments, likely trumpets and trombones, arranged in a vertical column. Each instrument part is written on a single staff with a treble clef and a common time signature (C). The music is characterized by a melodic line that starts on a middle G and moves in a stepwise fashion, with some intervals of a fourth and a fifth. The notes are connected by a long, sweeping slur that spans the entire duration of the piece. The notation includes stems, beams, and note heads, with some notes beamed together in pairs or groups. The overall style is that of a technical exercise or a short piece for a brass ensemble.

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)**

*Petits cuivres division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

# Arpèges

arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)**  
*Petits cuivres division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

**Gammes mineures**

Naturel 

Harmonique 

Méloblique 

**Accords**

Parfait mineur 

7<sup>ème</sup> dim. 

Parfait mineur 

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle****Bugle**

<b>Arban, J.B.</b>	Etude no 7 In : Etudes Caractéristiques (Ed. A. Leduc)
<b>Bitsch, Marcel</b>	Etude no 12 In : 20 Etudes (Ed. A. Leduc)
<b>Charlier, Théo</b>	Etude no 2 In : 36 Etudes Transcendantes (Ed. A. Leduc)
<b>Maxime-Alphonse</b>	Etude no 16 In : 20 Etudes très difficiles (Ed. A.Leduc)
<b>Thull, Fisher</b>	Etude no I (1 + 2) In : Eight Profiles (Ed. Boosey & Hawkes)
<b>Sabarich, Raymond</b>	Etude no 1 In : 10 Etudes (Ed. Selmer)

**Cornet**

<b>Arban, J.B.</b>	Etude no 6 In : Etudes Caractéristiques (Ed. A. Leduc)
<b>Bitsch, Marcel</b>	Etude no 4 In : 20 Etudes (Ed. A. Leduc)

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

<b>Charlier, Théo</b>	Etude no 20 In : 36 Etudes Transcendantes (Ed. A. Leduc)
<b>Thull, Fisher</b>	Etude no VII (1 + 2) In : Eight Profiles (Ed. Boosey & Hawkes)
<b>Sparke, Philip</b>	Etude no 16 « Street Scene » In : Concert Studies by Philip Smith (Ed. Curnow Music Press copyright by Anglo Music Press)
<b>Vannetelbosch, J.L.</b>	Etude no 19 In : 20 Etudes Mélodiques et Techniques (Ed. A. Leduc)
<b><u>Trompette</u></b>	
<b>Arban, J.B.</b>	Etude no 9 In : Etudes Caractéristiques (Ed. A. Leduc)
<b>Bitsch, Marcel</b>	Etude no 1 In : 20 Etudes (Ed. A. Leduc)
<b>Charlier, Théo</b>	Etude no 10 In : 36 Etudes Transcendantes (Ed. A. Leduc)
<b>Curnow, James</b>	Etude no 7 « Fanfare, Cadenza and Scherzo » In : Concert Studies by Philip Smith (Ed. Curnow Music Press)
<b>Thull, Fisher</b>	Etude no VIII (2) In : Eight Profiles (Ed. Boosey & Hawkes)
<b>Vannetelbosch, J.L.</b>	Etude no 17 In : 20 Etudes Mélodiques et Techniques (Ed. A. Leduc)



**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle****BUGLE**

<b>Frisch, Jean-Paul</b>	Air et Caprice (Bugle)	Bronsheim
<b>Himes, William</b>	Concertino	Studio Music Com
<b>Peaslee, Richard</b>	Nightsongs	Margun Music
<b>Semler-Collery, Jules</b>	Romance et Tarantelle	Eschig
<b>Turrin, Joseph</b>	2 Portraits	BIM

**CORNET**

<b>Clergue, Jean</b>	Sarabande et Rigaudon	Lemoine
<b>Hansen, Thorvald</b>	Sonate Tarr	Brass Collection
<b>Nicholas, Jeremy</b>	Blaythorne Suite	Studio Music Com
<b>Porrino, Ennio</b>	Concertino	Ricord
<b>Saint-Saëns, Camille</b>	Fantaisie en mi b	Leduc
<b>Semler-Collery, Jules</b>	Nocturne et Rondo	Eschig

**TROMPETTE**

<b>Boutry, Roger</b>	Trompetunia	Leduc
<b>Bozza, Eugène</b>	Caprice no. 2	Leduc
<b>Frisch, Jean-Paul</b>	Air et Caprice (Trompette)	Bronsheim
<b>Goedicke, Alexander</b>	Konzert	F. Hofmeister
<b>Jaeger, Karl-Heinz</b>	Concertino	Billaudot
<b>Naulais, Jérôme</b>	Canicule	Robert Martin

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***CATALOGUE GENERAL**

<b>Asafief Boris</b>	Sonata	Trompette sib	Robert King
<b>Balay Guillaume</b>	Prélude et Ballade	Bugle	Leduc
<b>Balissat Jean</b>	Introduction et Marche	Trompette ut	Henn Geneve
<b>Bartsch Chr</b>	Concert	Trompette ut	Maurer
<b>Beck Conrad</b>	Facetten	Trompette ut et sib	Schott
<b>Böhme Oscar</b>	Russischer Tanz	Trompette sib	Benjamin London
<b>Bonneau Paul</b>	Fantaisie Concertante	Trompette ut et sib	Leduc
<b>Bonneau Paul</b>	Suite	Trompette ut	Leduc
<b>Boutry Roger</b>	Trompetunia	Trompette ut et sib	Leduc
<b>Bozza Eugène</b>	Caprice	Trompette sib et ut	Leduc
<b>Bozza Eugène</b>	Cornettina	Cornet et trompette ut	Leduc
<b>Bozza Eugène</b>	Rhapsodie	Trompette ut et sib	Leduc
<b>Bozza Eugène</b>	Rustiques	Cornet trompette ut	Leduc
<b>Bozza Eugène</b>	Caprice no 2	Trompette ut et sib	Leduc
<b>Bozza Eugène</b>	Badinage	Trompette ut et sib	Leduc
<b>Brouquières Jean</b>	Mélodie et Scherzo	Trompette ut et sib	Billaudot
<b>Busser Henri</b>	Variations in D flat	Cornet	Cundy Bettoney
<b>Busser Henri</b>	Andante et Scherzo	Trompette ut et sib	Leduc
<b>Cabus P</b>	Twee Bewegingen	Trompette ut	Maurer
<b>Cardon Roland</b>	Last Contest	Bugle	Andel
<b>Charlier Théo</b>	2me Solo de concours	Trompette sib	Henry Lemoine
<b>Clergue Jean</b>	Sarabande et Rigaudon	Cornet	Lemoine
<b>Code Percy</b>	Lucille	Cornet	Boosey & Hawkes
<b>Copland Aaron</b>	Quiet City	Trompette sib(English Horn)	Boosey & Hawkes
<b>De Herve A.</b>	2 <sup>e</sup> Morveau de concert	Trompette sib	Schott
<b>Defay Jean Michel</b>	Sonatine	Trompette Cornet sib	Leduc
<b>Defossez René</b>	Recitativo	Trompette ut et sib	Andel
<b>Delerue Georges</b>	Concertino	Trompette ut et sib	Leduc
<b>Desportes Yvonne</b>	Introduction et Allegro	Cornet	Leduc
<b>Douliez Victor</b>	1 <sup>er</sup> Concerto	Trompette ut	Metropolis
<b>Durand Pierre</b>	Moment Musical	Cornet	Leduc
<b>Dvoracek Jiri</b>	Sonata	Trompette ut	Panton
<b>Emmanuel M</b>	Sonate	Bugle	Leduc
<b>Fitzgerald Bernard</b>	Concertino	Trompette sib	Medic Music Press
<b>Francaix Jean</b>	Sonatine	Trompette ut	Eschig
<b>Frisch Jean Paul</b>	Air et Caprice	Bugle	Bronsheim
<b>Gallois Montbrun Raymond</b>	Sarabande et final	Trompette ut	Leduc
<b>Genzmer Harald</b>	Sonatine	Trompette sib	Peters
<b>Genzmer Harald</b>	Zweite Sonatine	Trompette sib	Peetes
<b>Georges Alex</b>	Légende de larmor	Trompette ut	Leduc
<b>Goedicke Alexander</b>	Konzert	Trompette sib	Hofmeister
<b>Goedicke Alexander</b>	Concert Etude	Trompette sib	MCA
<b>Golob Jani</b>	Balad	Trompette ut,sib Bugle	Drustva
<b>Gotkovsky Ida</b>	Ritournelle	Trompette ut	Martin
<b>Hansen Thorvald</b>	Sonata op 18	Cornet	Danish Brass-Ed Tarr
<b>Himes William</b>	Concertino	Bugle	Studio M
<b>Hoffmann Norbert</b>	Intrada pomposo	Trompette sib et ut	Scherzando
<b>Hoffmann Norbert</b>	Concertino en la	Trompette sib	Scherzando

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)**

*Petits cuivres division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

<b>Hubeau Jean</b>	Sonate	Trompette sib	Durand Paris
<b>Jaeger Karl-Heinz</b>	Concertino	Trompette sib et ut	Billaudot
<b>Jeremy Nicholas</b>	Blaythorne Suite	Cornet	Studio Mus
<b>Jolivet André</b>	Air de bravoure	Trompette ut	IMC
<b>Jongen Joseph</b>	Concertino	Trompette sib	Brogneaux
<b>Jongen Léon</b>	Air et Danse	Trompette ut	Henry Lemoine
<b>Kreutzer Conradin</b>	Variationen in G	Bugle, Trompette sib	Bim
<b>Langlois Lucien</b>	Air Varié	Bugle	Tierolff
<b>Le Boucher Maurice</b>	Scherzo Appassionato	Trompette ut	Leduc
<b>Legley Victor</b>	Rhapsodie	Trompette ut et sib	Leduc
<b>Luigini Alexandre</b>	Caprice	Cornet	Billaudot
<b>Martin Jean</b>	Sonatine	Trompette ut et sib	Leduc
<b>Naulais Jérôme</b>	Canicule	Trompette ut et sib	Robert Martin
<b>Niverd Raymond</b>	Air et Toccata	Trompette sib et ut, Bugle	Leduc
<b>Nussio Otmar</b>	Impromptu	Trompette ut	Ahn&Simrock
<b>Pascucci Gregory</b>	Variants on three Hymn tunes	Bugle	PP Music
<b>Pauer Jiri</b>	Trompetina	Trompette sib	Panton
<b>Peaslee Richard</b>	Nightsongs	Bugle	Margun Music
<b>Peeters Flor</b>	Sonate	Trompette sib	Gervan Brux.
<b>Perrier Marius</b>	Prélude et Allegro	Cornet	Andrieu
<b>Peters William</b>	Incantation	Trompette ut et sib	De Haske
<b>Petit Alexandre Serge</b>	Gouttes d'eau	Cornet	Billaudot
<b>Porrino Ennio</b>	Preludio, Aria et Scherzo	Trompette sib	Zerboni
<b>Porrino Ennio</b>	Concertino	Trompette Cornet sib	Ricordi
<b>Ridout Alan</b>	Concertino	Bugle	Emerson
<b>Riisager Knudage</b>	Concertino	Trompette sib	Hansen Wilhelm
<b>Rueff Jaenine</b>	Fantaisie Concertante	Cornet	Leduc
<b>Saint-Saëns Camille</b>	Fantaisie en mib	Cornet	Leduc
<b>Semler-Collery Jules</b>	Romance et Tarentelle	Bugle	Eschig
<b>Semler-Collery Jules</b>	Rondo et Nocturne	Cornet	Eschig
<b>Shinohara Makoto</b>	Trois Pièces concertantes	Trompette ut et sib	Leduc
<b>Sparke Philipp</b>	Song and Dance	Cornet	G&M Brand
<b>Stevens Halsey</b>	Sonata	Trompette sib	Peters
<b>Taeye de Alexandre</b>	Pièce concertante	Trompette ut et sib, Cornet, Bugle	Henry Lemoine
<b>Takács Jenő</b>	Sonata Breve	Trompette sib	Doblinger
<b>Turrin Joseph</b>	2 Portraits	Bugle	Bim
<b>Vachey Jenri</b>	Sonatine	Trompette ut	Delrieu
<b>Vreuls Victor</b>	Morceau de concert	Trompette sib	Edit art belge
<b>Waignein André</b>	Rhapsody	Bugle	De Haske
<b>Waignein André</b>	Megalopolis	Trompette ut et sib	De Haske
<b>Waignein André</b>	Galejade	Bugle, Cornet et Trompette sib	Andel
<b>Wright Denis</b>	Concerto	Cornet	Warner Chappell



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Petits cuivres**

**Division supérieure**

**Programme d'examen  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division supérieure***COMPETENCES SOUHAITEES****DIVISION SUPERIEURE**

1. Pour certains élèves, le cycle supérieur est le commencement d'études supérieures ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la branche principale a été vérifiée par une épreuve.

Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. <sup>1)</sup>

2. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante.
3. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
4. Pratique des instruments à tonalité différente en fonction du timbre, du son recherché et de la tonalité des pièces à interpréter.

<sup>1)</sup> Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Épreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 20 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) Cette prestation comprendra une œuvre à caractère technique (p. ex. étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 20 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Remarque**

Une œuvre des épreuves peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument du groupe des petits cuivres.

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division supérieure***REPERTOIRE-TYPE avec accompagnement orchestre****(existe aussi avec réduction piano)****Bugle**

<b>Golland, John</b>	Concerto for Flugelhorn	John Golland / Brass Band
<b>Neruda, J.B.G.</b>	Concerto in Es dur	Mc Naughten / Orch. symph. et orch. d'harm.
<b>Pascuzzi, Gregory</b>	Variants on Three Hymn Tunes	Manduca Music / Orchestre d'harmonie
<b>Ponchielli, Amilcare</b>	Concerto en fa	Bim / Orch. d'harm. et Brass Band
<b>Sperger, J.M.</b>	Concerto en mib majeur	Bim / Orchestre de chambre

**Cornet**

<b>Gregson, Edward</b>	Prélude and Capriccio for Cornet	R.Smith & Co / Brass Band
<b>Himes, William</b>	Jubilance	Salvation Army WC1H9NN London Judd
<b>Langford, Gordon</b>	Rhapsody for Cornet	Chandos Music Limited / Brass Band
<b>Snell, Howard</b>	Fantasy for Cornet	Rakeway Music- Kirkless Music / Brass Band
<b>Sparke, Philip</b>	Concerto for Trumpet or Cornet	Studio Music / Brass Band et Orch. d' harm.
<b>Wright, Denis</b>	Concerto for Cornet	Street Kings Cross / Brass Band

**Trompette**

<b>Arutunian, Alexander</b>	Konzert	Sikorsky / Orch. d'harm. /Orch. symph.
<b>Ewazen, Eric</b>	Concerto for trumpet and strings	Southern Music Company
<b>Fasch, J. Friedrich</b>	Konzert D-dur	Reichling / Orch. d'harm. / Orch. de chambre
<b>Haydn, Josef</b>	Konzert in Es dur	Molenaar / Orch. d'harm.et Orch.symph. orig.
<b>Hummel Joh. Nep.</b>	Konzert in Es dur	King / Orch. d'harm. et Orch. symph. orig
<b>Jolivet, André</b>	Concertino	Reichling / Orch. d'harmonie

**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)***Petits cuivres division supérieure***CATALOGUE D'OEUVRES**

<b>Absil Jean</b>	Contes	Trompette ut et sib	Scherzando/De Haske
<b>Arutounian Alex.</b>	Konzert	Trompette sib	Sikorsky
<b>Baily Jean</b>	Dialogue	Trompette ut et sib	Hebra
<b>Bitsch Marcel</b>	Variations sur un thème de Scarlatti	Cornet	Leduc
<b>Boehme Oscar</b>	Konzert F Moll	Trompette sib	Elite Edt
<b>Boutry Roger</b>	Alektos	Trompette ut et sib (+picc)	Billaudot
<b>Boutry Roger</b>	Préludes	Trompette ut	Salabert
<b>Boutry Roger</b>	Concertino	Cornet	Leduc
<b>Bozza Eugène</b>	Frigariana	Trompette ut et sib	Leduc
<b>Bozza Eugène</b>	Concertino	Trompette ut	Leduc
<b>Brandt Wassily</b>	Concert Piece	Trompette sib	IMC
<b>Brown Charles</b>	Pulcino	Trompette Cornet Bugle	Max Eschig
<b>Casterède Jacques</b>	Brèves rencontres	Trompette ut et sib	Leduc
<b>Charlier Théo</b>	Solo de Concours	Trompette sib	Bellwin Mills
<b>Chaynes Charles</b>	Concerto	Trompette ut (orch)	Leduc
<b>Constant Franz</b>	Divertimento	Trompette ut et sib	Billaudot
<b>Cosma Edgar</b>	Concerto	Trompette ut et orchestre – réduction piano	Billaudot
<b>Delerue Georges</b>	Concertino	Trompette ut et sib (orch)	Leduc
<b>Desenclos André</b>	Incantation, Thrène et Danse	Trompette ut (orch)	Leduc
<b>Dubois Pierre Max</b>	Concertino	Trompette ut et orchestre – réduction piano	Leduc
<b>Dubois Pierre Max</b>	Fantaisie	Cornet - Trompette ut et sib	Leduc
<b>Enesco Eugène</b>	Légende	Trompette ut	Enoch/IMC
<b>Ewazen Eric</b>	Sonata	Trompette sib	Southern Music Comp.
<b>Faillenot Maurice</b>	Concertino	Trompette ut et sib	Robert Martin
<b>Fenigstein Viktor</b>	Passages	Trompette ut et sib (orch)	Kunzelman
<b>Fontyn Jacqueline</b>	Agami	Trompette ut	Choudens
<b>Francaix Jean</b>	Sonatine	Trompette ut et sib	Max Eschig
<b>Francaix Jean</b>	Prélude, Sarabande et Gigue	Trompette	Max Eschig
<b>Gallois-Montbrun</b>	Sarabande et Final	Trompette ut	Leduc
<b>Golland John</b>	Concerto for Flügelhorn	Bugle	Kirklees Music
<b>Gotkovsky Ida</b>	Concertino	Cornet	Salabert
<b>Gregson Edward</b>	Trumpet Concerto	Trompette sib	Novello
<b>Hagerup-Bull Edvard</b>	Premier Concerto	Trompette ut et orchestre – réduction piano	Billaudot
<b>Haydn Josef</b>	Konzert	Trompette et orchestre – réduction piano	Hofmeister
<b>Herrmann Gottfried</b>	Andante et Polacca	Trompette sib et ut	Bim
<b>Hilmes Paul</b>	Sonata	Trompette sib	Shawnee Press
<b>Hindemith Paul</b>	Sonate	Trompette sib	Schott
<b>Honegger Arthur</b>	Intrada	Trompette ut	Salabert
<b>Hubeau Jean</b>	Sonate	Trompette sib	Durand
<b>Hummel Johann</b>	Konzert	Trompette et orchestre – réduction piano	Hofmeister...
<b>Nepumuk</b>			



**Annexe 36 (Branche 1.3.2.24. – petits cuivres)**

*Petits cuivres division supérieure*

<b>Jevtic Ivan</b>	2 <sup>e</sup> Concerto	Trompette ut et sib (orch)	Billaudot
<b>Jolivet André</b>	Concertino	Trompette ut Orchestre à cordes – réduction piano	Leduc
<b>Jolivet André</b>	2e Concerto	Trompette ut	Heugel et Cie
<b>Jongen Joseph</b>	Air et Danse	Trompette ut	Lemoine
<b>Kaminski Joseph</b>	Concertino	Trompette	Universal Music
<b>Kennan Kent</b>	Sonata	Trompette sib	Warner Bros.
<b>Koetsier Jan</b>	Sonatina	Trompette sib	Dovemus
<b>Langford Gordon</b>	Rhapsody	Cornet	Chandos
<b>Lantier Pierre</b>	Concert	Trompette ut (orch)	Lemoine
<b>Loucheur Raymond</b>	Concertino	Trompette ut	Salabert
<b>Naulais Jérôme</b>	Horizons	Trompette ut et sib	Billaudot
<b>Nyman Michael</b>	Flügelhorn and Piano	Bugle	Chester
<b>Ohana Maurice</b>	Concertino	Trompette ut (orch)	Billaudot
<b>Petrovics Emile</b>	Concertino	Trompette ut	Ed. Musica Budapest
<b>Pierre - Petit</b>	Jericho	Trompette ut	Billaudot
<b>Planel Robert</b>	Concerto	Trompette ut (orch)	Transatlantiques
<b>Rauber Francois</b>	Concerto	Trompette ut (orch.cham.)	Bim
<b>Rueff Jeannine</b>	Mobiles	Trompette ut	Leduc
<b>Rueff Jeannine</b>	Fantaisie Concertante	Cornet	Leduc
<b>Sancan Pierre</b>	Rhapsodie	Trompette ut	Rideau
<b>Schelokov Vjacheslav</b>	Konzert No 1	Trompette sib	Marc Reift
<b>Schlaepfer Jean-Claude</b>	Ascensus	Trompette ut	Bim
<b>Snell Howard</b>	Fantasy	Cornet	Rakeway
<b>Sparke Philipp</b>	Mace	Cornet	Studio Music
<b>Sparke Philipp</b>	Concerto	Cornet	Studio music
<b>Sperger J.M.</b>	Concerto en mib Maj	Bugle	Bim
<b>Tamberg Eino</b>	Konzert op42	Trompette sib et ut(orch)	Reift Marc
<b>Tomasi Henri</b>	Concerto	Trompette ut	Leduc
<b>Waignein André</b>	Trois Mouvements	Trompette ut et sib	Leduc
<b>Wainberg Mieczyslaw</b>	Konzert in B dur op94	Trompette sib et ut(orch)	Reift Marc
<b>Wassilenke Sergei</b>	Concert-Poème	Trompette ut et sib(orch)	Reift Marc
<b>Weber Alain</b>	Sonatine Brève	Cornet/Tromp.sib et ut	Leduc
<b>Zbinden Julien Francois</b>	Präludium, Fuge, Postludium	Trompette ut	Breitkopf
<b>Zbinden Julien-Francois</b>	Concertino	Trompette	Schott
<b>Zimmermann Bernd Alois</b>	Nobody knows the trouble I see	Trompette ut (orch)	Schott



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Alto en mib**

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 10</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 18</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 26</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 34</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Alto en mib**

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)***Alto en mib division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de l'instrument
2. Entretien de l'instrument (coulisses, pistons, embouchure)
3. Position correcte du corps – Tenue de l'instrument (position des mains), debout et/ou assis
4. Position adéquate de l'embouchure
5. Connaître et appliquer la base de la respiration
6. Développer la technique propre à l'instrument : vélocité des doigts, flexibilité de la langue (détaché, liaisons ...)
7. Respect de l'étendue proposée sur le schéma type de la gamme
8. Respecter le texte musical
9. Connaître les difficultés propres à l'instrument liées à la justesse
10. Recherche de la qualité sonore
11. Apprendre à contrôler l'intonation et la justesse
12. Apprendre à s'écouter soi-même
13. Savoir faire des lectures à vue faciles
14. Encourager le jeu de mémoire
15. Cultiver le jeu d'ensemble
16. Se produire en public (auditions)

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)***Alto en mib division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Epreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (gammes majeures : do, sol, ré, fa, si b) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national

**Détails d'exécution**

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo noire = 120

Les indications de tempi sont à respecter

**Epreuve publique :**

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau au choix de l'enseignant

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)**

*Alto en mib division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

# Gammes

## Cycle I

The musical score consists of eight staves of music in 4/4 time, written in alto clef (C4). The first staff shows an ascending scale: C4 (quarter), D4 (quarter), E4 (quarter), F4 (quarter), G4 (quarter), A4 (quarter), B4 (quarter), C5 (quarter). The second staff shows a descending scale: C5 (quarter), B4 (quarter), A4 (quarter), G4 (quarter), F4 (quarter), E4 (quarter), D4 (quarter), C4 (quarter). The third staff shows an ascending scale with eighth notes: C4 (quarter), D4 (quarter), E4 (quarter), F4 (quarter), G4 (quarter), A4 (quarter), B4 (quarter), C5 (quarter). The fourth staff shows a descending scale with eighth notes: C5 (quarter), B4 (quarter), A4 (quarter), G4 (quarter), F4 (quarter), E4 (quarter), D4 (quarter), C4 (quarter). The fifth staff shows an ascending scale with eighth notes and beamed sixteenth notes: C4 (quarter), D4 (quarter), E4 (quarter), F4 (quarter), G4 (quarter), A4 (quarter), B4 (quarter), C5 (quarter). The sixth staff shows a descending scale with eighth notes and beamed sixteenth notes: C5 (quarter), B4 (quarter), A4 (quarter), G4 (quarter), F4 (quarter), E4 (quarter), D4 (quarter), C4 (quarter). The seventh staff shows an ascending scale with eighth notes: C4 (quarter), D4 (quarter), E4 (quarter), F4 (quarter), G4 (quarter), A4 (quarter), B4 (quarter), C5 (quarter). The eighth staff shows a descending scale with eighth notes: C5 (quarter), B4 (quarter), A4 (quarter), G4 (quarter), F4 (quarter), E4 (quarter), D4 (quarter), C4 (quarter).

Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)

*Alto en mib division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

The image displays a musical score for an Alto in C major, first cycle. It consists of eight staves of music, each beginning with a treble clef and a 4/4 time signature. The first staff contains a single melodic line with a long slur over the entire phrase. The second staff introduces a second voice, likely the left hand, with a similar slur. The third staff continues the two-voice texture. The fourth staff features a more complex texture with multiple voices and some beamed eighth notes. The fifth staff continues this multi-voice texture. The sixth staff shows a similar texture. The seventh staff continues the piece. The eighth and final staff concludes the piece with a double bar line and a final note.



Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)

*Alto en mib division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

# Arpèges

arpèges de la tonique



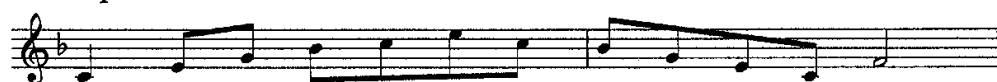
septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)***Alto en mib division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Bouché, Robert/Robert, Jacques</b>	Etude no. 3 In : 16 Etudes mélodiques et progressives 2 <sup>ème</sup> cahier (éd. M. Combre)
<b>Concone, G.</b>	Etude no. 11 In : 40 Legato Studies op.17
<b>Faillenot, Maurice</b>	Etude no. 1 en do maj. In : 19 Etudes élémentaires (éd. Billaudot)
<b>Lagorce, A. M.</b>	Etude no. 1 In : Petites études concertantes (éd. Robert Martin)
<b>Naulais, J.</b>	Etude no. 11 In : 30 Etudes récréatives sur 2 octaves (éd. Billaudot)
<b>Picavais, Lucien</b>	Etude no. 5 en sol min. In : 20 Etudes élémentaires de style et de technique (éd. Billaudot)
<b>Vannetelbosch, L. J.</b>	Etude no. 3 In: 23 Etudes de concours (éd. Schott Bxl.)
<b>Vannetelbosch, L. J.</b>	Etude no. 8 en mib maj. In: 23 Etudes de concours (éd. Schott)

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)***Alto en mib division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Van der Cook</b>	Altair	Rubank
<b>Seelene, T.</b>	Berceuse	Brogneaux
<b>Adams, S.</b>	The holy city	Studio Music
<b>Gregson, E.</b>	9 miniatures for Eb horn (n.9: Habanera and Ragtime)	Ridgeon Brass Wind Series
<b>Porret, J.</b>	9 <sup>e</sup> solo de concours	Molenaar
<b>Endresen, R.M.</b>	The Victor	Rubank
<b>Balfe, W.</b>	Bohemian girl	Rubank
<b>Corelli, A.</b>	Sarabanda and gavotte	Rubank
<b>Gounod, Ch.</b>	Sing, smile, slumber	Rubank
<b>Boucard, M.</b>	Légende Rustique	Billaudot



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Alto en mib**

**Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)***Alto en mib division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de l'instrument
2. Entretien de l'instrument (coulisses, pistons, embouchure)
3. Position correcte du corps – Tenue de l'instrument (position des mains), debout et/ou assis
4. Position adéquate de l'embouchure
5. Connaître et appliquer la base de la respiration
6. Développer la technique propre à l'instrument : vélocité des doigts, flexibilité de la langue (détaché, liaisons ...)
7. Respect de l'étendue proposée sur le schéma type de la gamme
8. Respecter le texte musical
9. Connaître les difficultés propres à l'instrument liées à la justesse
10. Recherche de la qualité sonore
11. Apprendre à contrôler l'intonation et la justesse
12. Apprendre à s'écouter soi-même
13. Savoir faire des lectures à vue faciles
14. Encourager le jeu de mémoire
15. Cultiver le jeu d'ensemble
16. Se produire en public (auditions)

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)***Alto en mib division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Epreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1<sup>re</sup> mention (jusqu'à 4 altérations) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution****Gammes :**

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo noire = 120 - 132

Les indications de tempi sont à respecter

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)  
*Alto en mib division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

# Gammes

## Cycle II

The image displays eight staves of musical notation for Cycle II scales. Each staff begins with a treble clef and a 4/4 time signature. The scales are written in a single melodic line on a five-line staff. The first staff shows a scale starting on middle C (C4) and ascending to G4. The second staff shows a scale starting on D4 and ascending to A4. The third staff shows a scale starting on E4 and ascending to B4. The fourth staff shows a scale starting on F4 and ascending to C5. The fifth staff shows a scale starting on G4 and ascending to D5. The sixth staff shows a scale starting on A4 and ascending to E5. The seventh staff shows a scale starting on B4 and ascending to F5. The eighth staff shows a scale starting on C5 and ascending to G5. Each scale is followed by a double bar line.

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)**

*Alto en mib division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

The musical score is written for Alto in C major, 1st division, 1st mention. It consists of eight staves of music in 4/4 time. The first staff begins with a treble clef and a 4/4 time signature. The melody is primarily composed of eighth and quarter notes, with some rests. A large slur covers the entire piece. The second staff continues the melody with similar rhythmic patterns. The third staff shows a change in rhythm with more eighth notes. The fourth staff introduces a more complex rhythmic pattern with some beamed eighth notes. The fifth staff continues with a similar pattern. The sixth staff shows a change in rhythm with more eighth notes. The seventh staff continues the melody. The eighth staff concludes the piece with a final note and a double bar line.



**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)**

*Alto en mib division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

# Arpèges

arpèges de la tonique



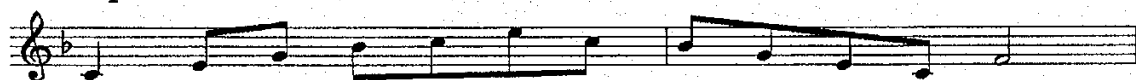
septième de dominante



arpèges de la tonique



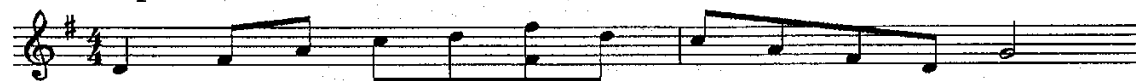
septième de dominante



arpèges de la tonique



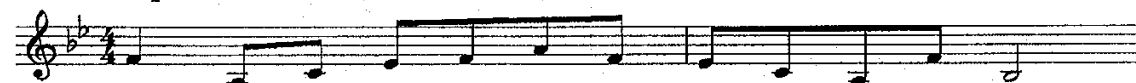
septième de dominante



arpèges de la tonique



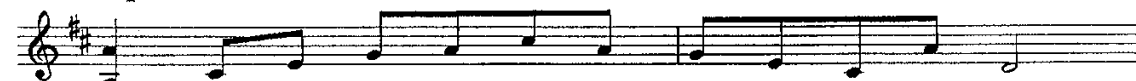
septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



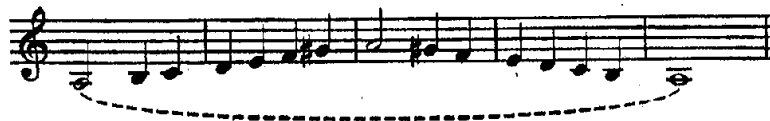
**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)**  
*Alto en mib division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

### Gammes mineures

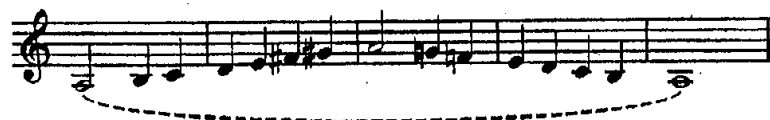
Naturel



Harmonique



Méloblique

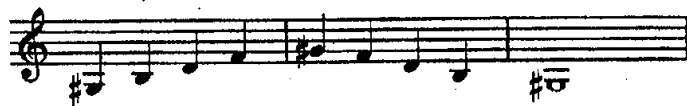


### Accords

parfait mineur



7ème dim.



parfait mineur



**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)***Alto en mib division inférieure 1<sup>re</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Faillenot, Maurice</b>	Etude no. 12 en do min In: 19 Etudes élémentaires (éd. Billaudot)
<b>Gallay, J. F.</b>	Etude no. 8 In: 12 Etudes pour second cor op. 17 (éd. Lemoine/Leduc)
<b>Hosay, James L.</b>	Canterbury In: 16 new Studies from grade 3 to 6 (éd. Curnow Music Press)
<b>Kopprasch, C.</b>	Etude no. 36 In : 60 selected studies for Horn (éd. Hofmeister)
<b>Vannetelbosch, L. J.</b>	Etude no. 1 en ré min In: 20 Etudes Mélodiques et Techniques (éd. Leduc)
<b>Vannetelbosch, L. J.</b>	Etude no. 9 en sol min In: 20 Etudes Mélodiques et Techniques (éd. Leduc)

**RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Newsome, R.</b>	The Carousel	Studio Music
<b>Coiteux, F.</b>	Songe d'un soir	Martin
<b>Wood, G.</b>	The Clowns	Smith&Co
<b>Round, H.</b>	The Rosy Morn	Molenaar
<b>Hume, J.</b>	In the Vale of Llangollen	Molenaar



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Alto en mib**

**Division moyenne**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)***Alto en mib division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Approfondissement des compétences acquises en 2<sup>ème</sup> cycle :
  - articulations, coup de langue binaire, ternaire et combiné,
  - liaisons,
  - technique des doigts,
  - coordination langue – doigts,
  - qualité sonore sur toute l'étendue demandée,
  - colonne d'air,
  - caractériser les nuances...
2. Approche de la musique contemporaine et d'autres notations musicales
3. Travailler la lecture à vue
4. Cultiver le jeu de mémoire
5. Connaître les transpositions d'usage
6. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
7. Connaître le rôle de l'alto dans les différentes formations (surtout Brass-Band)
8. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument et reconnaître les différentes époques et styles concernant le répertoire
9. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, anacrouse, accent, phrasé, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales etc...)
10. Pratique collective
  - Accompagnement piano
  - Savoir mener un ensemble, une répétition, (départs, nuances, respirations, justesse, tempo, ...)
  - Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble (orchestres, musique de chambre...)
11. Se produire en public
12. Participer à des stages
13. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)***Alto en mib division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national (au choix : 1 œuvre pour alto et une étude accompagnée)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution**

Gammes majeures:

- à jouer de mémoire suivant schéma ci-après, développée avec arpège et arpège de 7<sup>ème</sup> de dominante
- Tempo : blanche = 84

Gammes mineures:

- A jouer de mémoire suivant schéma ci-après, non développée avec arpège mineur et 7<sup>ème</sup> diminuée

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Pauses adaptées à la durée et aux exigences physiques des œuvres

Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)

*Alto en mib division moyenne*

# Gammes

The image displays seven musical staves, each containing a scale exercise. The first staff begins with a treble clef and a common time signature (C). The scales are written in a single line on a five-line staff. The exercises consist of ascending and descending runs of eighth notes, with some staves including a double bar line at the end. The notes are written in a standard musical notation style, with stems and beams connecting the notes.

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)**

*Alto en mib division moyenne*

The image displays a musical score for an Alto in mib, specifically for the 'division moyenne' (middle division). The score is presented on seven staves, each beginning with a treble clef and a common time signature (C). The music is written in a single melodic line across all staves. The notation includes various rhythmic values such as eighth and sixteenth notes, often beamed together. A large, sweeping slur covers the entire piece, indicating a continuous melodic line. The key signature is one flat (B-flat), and the time signature is common time (C). The score concludes with a double bar line and repeat dots at the end of the seventh staff.



Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)

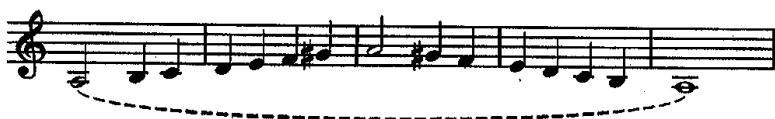
*Alto en mib division moyenne*

### Gammes mineures

Naturel



Harmonique



Mélodique



### Accords

parfait mineur



7ème dim.



parfait mineur



Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)

*Alto en mib division moyenne*

# Arpèges

arpèges de la tonique



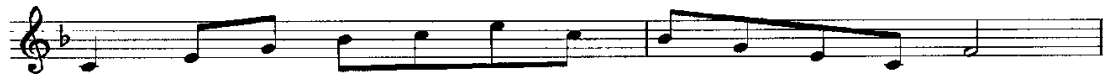
septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)***Alto en mib division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Ameller, André</b>	Etude no 7 In : Arban Moderne (Ed. A. Leduc)
<b>Arban, J.B.</b>	Etude no 2 In : Etudes caractéristiques (Ed. A. Leduc)
<b>Faillenot, Maurice</b>	Etude no 5 In : Eglogue " Six Pièces " (Ed. G. Billaudot)
<b>Trognée, Emile Joseph</b>	Etude no 4 In : Etudes mélodiques (Ed. Bim)
<b>Vannetelbosch, J.L.</b>	Etude no 16 In : 20 Etudes (Ed. A. Leduc)
<b>Bitsch, Marcel</b>	Etude no 3 In : Arban Moderne (Ed. A. Leduc)

**REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Debons, Eddy</b>	Divertimento (Eb &piano)	E.M.Reift
<b>Debons, Eddy</b>	Fantasietta	E.M.Reift
<b>Eaves, Robert</b>	Rhapsody (for Sop.Crt or Eb Horn)	R. Smith
<b>Cliff, Tony</b>	Landscapes	Studio Music
<b>Wiggins, Bram</b>	Rhapsody for Tenorhorn	Kirklees Music
<b>Ridout, Alan</b>	Concertino for Horn	Emerson Edition



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Alto en mib**

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)***Alto en mib division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Perfectionner la technique instrumentale du 2<sup>ème</sup> cycle
  - articulations, coup de langue binaire, ternaire et combiné
  - liaisons
  - technique des doigts
  - coordination langue – doigts
  - qualité sonore sur toute l'étendue demandée
  - colonne d'air
  - caractériser les nuances...
2. Travailler la lecture à vue
3. Cultiver le jeu de mémoire
4. Approche des notations et techniques nouvelles. Approche de la musique contemporaine et d'autres notations musicales
5. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de pouvoir travailler de façon autonome
6. Analyser, comprendre, travailler et interpréter des œuvres de niveau approprié
7. Connaître l'histoire de l'instrument et reconnaître les styles des différentes époques
8. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différents langages musicaux
9. Connaître le rôle de l'alto, dans les différentes formations (surtout Brass-Band)
10. Approche aux instruments à diapason différent en fonction du timbre, du son recherché et de la tonalité des pièces à interpréter
11. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex : levée, anacrouse, accent, courbe, mélodique, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales, etc...)
12. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
13. Pratique collective
  - Accompagnement piano
  - Savoir mener un ensemble, une répétition, (départs, nuances, respirations, justesse, tempo, ...)
  - Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble (orchestres, musique de chambre...)
14. Se produire en public
15. Savoir élaborer et créer un programme de concert
16. Participer à des stages
17. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)***Alto en mib division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national (3 études sont à présenter)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution**

Gammes majeures:

- A jouer de mémoire, développée avec arpège et arpège de 7<sup>e</sup> de dominante suivant le schéma ci-après
- Tempo : blanche = min 96

Gammes mineures:

- A jouer de mémoire, non développée avec arpège mineur et 7<sup>e</sup> diminuée suivant le schéma ci-après

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Pauses adaptées à la durée et aux exigences physiques des œuvres

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)**

*Alto en mib division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

# Gammes

The image displays seven staves of musical notation, each representing a scale exercise. The notation is written in alto clef (C4 on the middle line) and common time (C). The scales are as follows:

- Staff 1: Ascending scale from C4 to G4, then descending from G4 to C4.
- Staff 2: Ascending scale from C4 to G4, then descending from G4 to C4.
- Staff 3: Ascending scale from C4 to G4, then descending from G4 to C4.
- Staff 4: Ascending scale from C4 to G4, then descending from G4 to C4.
- Staff 5: Ascending scale from C4 to G4, then descending from G4 to C4.
- Staff 6: Ascending scale from C4 to G4, then descending from G4 to C4.
- Staff 7: Ascending scale from C4 to G4, then descending from G4 to C4.

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)**

*Alto en mib division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

The image displays a musical score for an Alto in C major, 1st Prize. It consists of seven staves of music, each beginning with a treble clef and a common time signature (C). The music is written in a single melodic line across all staves. The first staff starts with a whole note C4, followed by a half note G4, and then a series of eighth notes: A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The second staff continues with a half note G4, followed by eighth notes: A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The third staff continues with a half note G4, followed by eighth notes: A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The fourth staff continues with a half note G4, followed by eighth notes: A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The fifth staff continues with a half note G4, followed by eighth notes: A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The sixth staff continues with a half note G4, followed by eighth notes: A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. The seventh staff continues with a half note G4, followed by eighth notes: A4, B4, C5, B4, A4, G4, F4, E4, D4, C4. Each staff ends with a double bar line.



**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)**

*Alto en mib division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

### Gammes mineures

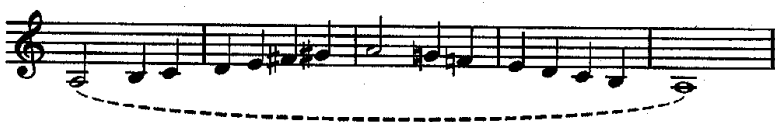
Naturel



Harmonique



Méloblique



### Accords



**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)**

*Alto en mib division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

# Arpèges

arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



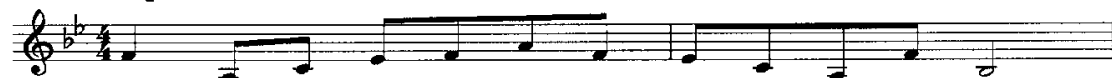
septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



arpèges de la tonique



septième de dominante



**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)***Alto en mib division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Arban, J.B.</b>	Etude no 7 In : Etudes caractéristiques (Ed. A. Leduc)
<b>Charlier, Théo</b>	Etude no 2 In : 36 Etudes Transcendantes (Ed. A. Leduc)
	Etude no 4 In : 36 Etudes Transcendantes (Ed. A. Leduc)
<b>Ketting, Otto</b>	Intrada (Ed. Donemus)
<b>Bitsch, Marcel</b>	Etude no 4 In : 20 Etudes (Ed. A. Leduc)
<b>Wood, Gareth</b>	Three Pieces (for unaccompanied Cornet or Horn) (Ed. G.&.M. Brand)

**REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Newton, Rodney</b>	Tenor Toccata	Prima Vista
<b>Wood, Gareth</b>	Concertino for Tenorhorn	G.&.M Brand Publ.
<b>Graham, Peter</b>	Episode	Rosehill Music
<b>Crusell, Bernard Hendrik</b>	Concerto for Horn & Piano	Ed. M. Reift
<b>Golland, John</b>	Rhapsody N°1 for Eb Horn	Studio Music
<b>Debons, Eddy</b>	Prélude & Burlesque	EMR



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Alto en mib**

**Division supérieure**

**Programme d'examen  
Répertoire type**

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)***Alto en mib division supérieure***COMPETENCES SOUHAITEES****DIVISION SUPERIEURE**

1. Pour certains élèves, le cycle supérieur est le commencement d'études supérieures ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la branche principale a été vérifiée par une épreuve.

Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. <sup>1)</sup>

2. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante.
3. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
4. Pratique des instruments à tonalité différente en fonction du timbre, du son recherché et de la tonalité des pièces à interpréter.

<sup>1)</sup> Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)***Alto en mib division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Épreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 20 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) Cette prestation comprendra une œuvre à caractère technique (p. ex. étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Annexe 37 (Branche 1.3.2.25. – alto en mib)***Alto en mib division supérieure***REPERTOIRE-TYPE avec accompagnement orchestre****(existe aussi avec réduction piano)**

<b>Neruda, J.G.B</b>	Concerto in Eb Musica Rara (O.cordes)
<b>Hummel, J.N.</b>	Concerto R. King (Orch. cordes, Orch. harm., Brass-Band)
<b>Bourgeois, Derek</b>	Concerto for Eb Horn & BB op.194 HaFaBra Music (Orch. Harm., Brass-Band)
<b>Sparke, Philip</b>	Masquerade Studio Music (Brass-Band)
<b>Wilby, Philip</b>	Fantaisie Concertante for Horn Winwood (Brass-Band)
<b>Ellerby, Martin</b>	Concerto for Tenorhorn Studio Music (Brass-Band)
<b>Gourlay, James</b>	Concerto for Alto horn EMR (Brass-Band)
<b>Wagenseil, Georges</b>	Concerto en mib Maj G. Billaudot (Orch. cordes)

**REPERTOIRE-TYPE avec accompagnement piano**

<b>Golland, John</b>	Sonata for Horn & Piano op75 Kirklees Music
<b>Golland, John</b>	Rhapsody N°1 for Eb Horn & Piano Op 71 Studio Music

**REPERTOIRE-TYPE sans accompagnement orchestre**

<b>Howarth, Elgar</b>	Capriccio for Solo Instrument Rosehill Music
-----------------------	---



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Cor en fa**



**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 9</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 15</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 21</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 27</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Cor en fa**

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)***Cor en fa division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de l'instrument
2. Entretien de l'instrument (coulisses, pistons, embouchure)
3. Position du corps / Tenue de l'instrument (position des mains), debout et/ou assis
4. Position adéquate de l'embouchure (sonorité, endurance, étendue)
5. Connaître et appliquer la base de la respiration (abdomen et colonne d'air, relaxation ...)
6. Développer la technique propre à l'instrument : vélocité des doigts, flexibilité de la langue (détaché, liaison)
7. Apprendre à différencier le phrasé
8. Respecter les articulations et les nuances
9. Recherche de la qualité sonore
10. Apprendre à contrôler l'intonation et la justesse
11. Apprendre à s'écouter soi-même
12. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
13. Savoir faire des lectures à vue faciles
14. Initiation à la transposition
15. Encourager le jeu de mémoire
16. Cultiver le jeu d'ensemble
17. Se produire en public (auditions)

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)***Cor en fa division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Epreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (gammes majeures do, fa, sol, si b, ré) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution**

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

noire = 60

Les indications de tempi sont à respecter

**Epreuve publique :**

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau au choix de l'enseignant

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)**

*Cor en fa division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

# Gammes

## 1er cycle

♩ = 60

The musical score consists of seven staves of music in 4/4 time, with a tempo marking of ♩ = 60. The first staff begins with a treble clef and a 4/4 time signature. The music is written in F major (one flat). The first six staves contain ascending and descending scales, with some staves including slurs and accents. The seventh staff concludes with a final cadence.

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)**

*Cor en fa division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

# Gammes

## 1er cycle

♩ = 60



◻

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)***Cor en fa division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Barboteu, Georges</b>	Etude no. 15 In : Lecture exercice (Edition Choudens )
<b>Horner, Anton</b>	Etude no. 90 In : Primary Studies (Edition Elkan Vogel)
<b>Horner, Anton</b>	Etude no. 97 In : Primary Studies (Edition Elkan Vogel)
<b>Miersch, Erwin</b>	Etude no. 11 In : Melodious Studies for French Horn (Edition Carl Fischer)
<b>Miersch, Erwin</b>	Etude no. 14 In : Melodious Studies for French Horn (Edition Carl Fischer)
<b>Miersch, Erwin</b>	Etude no. 21 In : Melodious Studies for French Horn (Edition Carl Fischer)
<b>Runge, Jürgen</b>	Auf dem Karussel In : Waldhornetüden für die Mittelstufe (Edition Ulrich Koebel München)
<b>Runge, Jürgen</b>	Sonntagsspaziergang In : Waldhornetüden für die Mittelstufe (Edition Ulrich Koebel München)

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)***Cor en fa division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Anderssen</b>	The Victor (Edition Rubank inc.)
<b>Beethoven, Ludwig van</b>	Deux Menuets (Edition Gérard Billaudot)
<b>Clérisse, Robert</b>	Chant sans Paroles (Edition Alphonse Leduc)
<b>Hanmer, Ronald</b>	Suite for Horn (Edition Emerson)
<b>Lesaffre, Charles</b>	Tanguétude (Edition Gérard Billaudot)
<b>Porret, Julien</b>	9 <sup>e</sup> Solo de Concours (Edition Molenaar)
<b>Wurmser, Lucien</b>	Badineries (Edition Gérard Billaudot)





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Cor en fa**

**Division inférieure**

**2<sup>e</sup> cycle**

**1<sup>re</sup> mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle**

**Programme d'examen**

**Pool d'études**

**Répertoire type**

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)***Cor en fa division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Sons bouchés
2. Développement de la sonorité (cuivré, ff, etc.)
3. Développement de la musicalité dans les différents styles
4. Contrôler l'intonation
5. Développement de la technique (vitesse) ; lecture ; différents genres d'attaques ; liaisons ; progression rythmique ; etc
6. Initiation au coup de langue double et triple
7. Etendue grave ; aigue
8. Transposition par exemple en mi b ; ut ; ré
9. Encourager le jeu de mémoire
10. Apprendre à analyser une pièce musicale
11. Préparer seul un morceau ou une étude
12. Apprendre à s'accorder seul
13. Pratiquer régulièrement le jeu d'ensemble
14. Se produire en public
15. Introduire les trilles avec les lèvres
16. Développement de l'endurance
17. Cultiver l'oreille interne

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)***Cor en fa division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Epreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1<sup>re</sup> mention (jusqu'à 4 altérations) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution****Gammes :**

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

noire = 84

Les indications de tempi sont à respecter

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)**  
*Cor en fa division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

# Gammes

## 2e cycle

♩ = 84

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)***Cor en fa division inférieure 1<sup>re</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Gallay, Jean François</b>	Etude no. 11 12 études pour 2 <sup>nd</sup> Cor (Ed. Alphonse Leduc)
<b>Kling, Henry</b>	Etude no. 7 40 Studies (Ed. International music company)
<b>Koetsier, Jan</b>	Etude no 5                    tempo noire =132 13 études caractéristiques pour Cor solo op.117 (Ed. Donemus Amsterdam )
<b>Kopprasch, C.</b>	Etude no. 45 (Ed. IMC ou Fischer)
<b>Maxime, Alphonse</b>	Etude no. 37 Vol. 3 (Ed. Alphonse Leduc)
<b>Miersch, Erwin</b>	Etude no. 22 Melodious Studies for French Horn (Ed. Carl Fischer)

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)**  
*Cor en fa division inférieure 1<sup>re</sup> mention***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Bartos, Jan Zdenek</b>	Adagio elegiaco und Rondo (Ed. Schott's Söhne)
<b>Bozza, Eugène</b>	Chant Lointain (Ed. Alphonse Leduc)
<b>Bucchi, Annibale</b>	Trois Lieder (Ed. Alphonse Leduc)
<b>Passard, Emile</b>	In the Forest (Ed. Southern Music Company )
<b>Ratez, Emile-Pierre</b>	Romance et Allegro (Ed. Gras)
<b>Servais, Théo</b>	Deuxième Solo (Ed. Schott Frères)
<b>Uber, David</b>	A Simple Song (Ed. PP Music)

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Cor en fa**

**Division moyenne**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)***Cor en fa division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Perfectionner la technique instrumentale du 2<sup>ème</sup> cycle :
  - articulations, coup de langue binaire, ternaire et combiné,
  - liaisons
  - technique des doigts
  - coordination langue – doigts
  - qualité sonore sur toute l'étendue demandée
  - colonne d'air
2. Travailler la lecture à vue
3. Cultiver le jeu de mémoire
4. Approche de la musique contemporaine et d'autres notations musicales
5. Connaître les transpositions d'usage
6. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
7. Connaître le rôle du cor dans les différentes formations
8. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument et reconnaître les différentes époques et styles concernant le répertoire
9. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, anacrouse, accent, phrasé, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales etc...)
10. Pratique collective
  - Accompagnement piano
  - Savoir mener un ensemble, une répétition, (départs, nuances, respirations, justesse, tempo, ...)
  - Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble (orchestres, musique de chambre...)
11. Se produire en public
12. Participer à des stages
13. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
14. Initiation aux traits d'orchestre



**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)***Cor en fa division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution**

Les gammes et arpèges sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)**

*Co en fa division moyenne*

**Schéma Gammes**

*Division moyenne*

The musical score is written for a horn in F (indicated by two sharps in the key signature). It is in 4/4 time and has a tempo marking of quarter note = 84. The score consists of 11 staves of music. The first five staves show ascending and descending scales in the first position. The sixth staff shows a descending scale with a fermata. The seventh staff shows a descending scale with a fermata. The eighth staff shows a descending scale with a fermata. The ninth staff shows a descending scale with a fermata. The tenth staff shows a descending scale with a fermata. The eleventh staff shows a descending scale with a fermata.

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)***Cor en fa division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Bitsch, Marcel</b>	Etude no. 2	Alphonse Leduc
<b>Kling, Henry</b>	Etude no. 33	IMC ou éd. Southern
<b>Gallay, J.F.</b>	Etude no. 6 Etudes pour second Cor op.57	IMC ou éd. Southern
<b>Gallay, J.F.</b>	Etude no. 28 Vingt-huit études op.13	IMC ou éd. Southern
<b>Shoemaker, J.R.</b>	Etude no. 5 Legato Etudes for French Horn	Belwin-Mills
<b>Kopprasch, Carl</b>	Etude no. 55	IMC ou éd. Fisher

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)***Cor en fa division moyenne***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Mozart, W. A.</b>	Concerto no. 2, 3, 4	
<b>Mozart, W. A.</b>	Rondo	
<b>Larsson, Lars Erik</b>	Concertino no. 5 op 45	Carl Gehrman (Stockholm)
<b>Haydn, Michael</b>	Concerto D-Dur	Heinrichshofen
<b>Hindemith, Paul</b>	Sonata 1939	Schott
<b>Bozza, Eugène</b>	En Forêt	Leduc
<b>Strauss, Franz</b>	Fantaisie op.2	Mc Coys Horn Library
<b>Strauss, Franz</b>	Thema und Variationen	Zimmermann
<b>Strauss, Richard</b>	Introduktion, Thema und Variationen	Schott
<b>Dukas, Paul</b>	Villanelle	
<b>Cherubini, Luigi</b>	Sonate	
<b>Saint-Saens, Camille</b>	Morceau de Concours	



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Cor en fa**

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)***Cor en fa division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Perfectionner la technique instrumentale du 2<sup>ème</sup> cycle
  - articulations, coup de langue binaire, ternaire et combiné
  - liaisons
  - technique des doigts
  - coordination langue – doigts
  - qualité sonore sur toute l'étendue demandée
  - colonne d'air
2. Travailler la lecture à vue
3. Cultiver le jeu de mémoire
4. Approche de la musique contemporaine et d'autres notations musicales
5. Transposition dans tous les tons
6. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de pouvoir travailler de façon autonome
7. Connaître le rôle du cor dans les différentes formations
8. Connaître l'histoire de l'instrument et reconnaître les styles des différentes époques
9. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex : levée, anacrouse, accent, courbe, mélodique, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales, etc...)
10. Analyser, comprendre, travailler et interpréter des œuvres de niveau approprié
11. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différents langages musicaux
12. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
13. Pratique collective
  - Accompagnement piano
  - Savoir mener un ensemble, une répétition, (départs, nuances, respirations, justesse, tempo,...)
  - Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble (orchestres, musique de chambre...)
14. Se produire en public
15. Savoir élaborer et créer un programme de concert
16. Participer à des stages
17. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
18. Initiation aux traits d'orchestre

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)***Cor en fa division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national (3 études sont à présenter)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution**

Les gammes et arpèges sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)**

*Cor en fa division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

**Schéma Gammes**

*Division moyenne spécialisée*

♩ = 84



**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)***Cor en fa division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Bitsch, Marcel</b>	Etude no. 3	Alphonse Leduc
<b>Kling, Henry</b>	Etude no. 29 Etudes contemporaines vol2	IMC ou éd. Southern
<b>Maxime- Alphonse</b>	Etude no. 8 Volume 5	Alphonse Leduc
<b>Gallay, J.F.</b>	Etude no 11 Douze grandes études brillantes op.43	IMC ou éd. Southern
<b>Barboteu, Georges</b>	Etude no 1 Vingt études concertantes	Ed. Choudens
<b>Bacelli, Umberto</b>	Etude no 1 16 études caractéristiques	Ed. Gérard Billaudot

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)***Cor en fa division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Mozart, W. A.</b>	Concerto no. 2 et no. 4	
<b>Larsson, Lars Erik</b>	Concertino no. 5 op 45	Carl Gehrmans (Stockholm)
<b>Haydn, Michael</b>	Concerto D-Dur	Heinrichshofen
<b>Hindemith, Paul</b>	Sonata 1939	Schott
<b>Bozza, Eugène</b>	En Forêt	Alphonse Leduc
<b>Strauss, Franz</b>	Fantaisie op. 2	Mc Coys Horn Library
<b>Strauss, Franz</b>	Thema und Variationen	Zimmermann
<b>Strauss, Richard</b>	Introduktion, Thema und Variationen	Schott
<b>Dukas, Paul</b>	Villanelle	
<b>Cherubini, Luigi</b>	Sonate	
<b>Saint-Saens, Camille</b>	Morceau de Concours	
<b>Gagnebin, Henri</b>	Aubade	Alphonse Leduc
<b>Beethoven, Ludwig van</b>	Sonate	
<b>Rheinberger, Joseph Gabriel</b>	Sonate	Schott



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Cor en fa

Division supérieure

Programme d'examen  
Répertoire type

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)***Cor en fa division supérieure***COMPETENCES SOUHAITEES****DIVISION SUPERIEURE**

1. Pour certains élèves, le cycle supérieur est le commencement d'études supérieures ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la branche principale a été vérifiée par une épreuve.

Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. <sup>1)</sup>

2. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante.
3. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
4. Travail du répertoire symphonique et d'orchestre d'harmonie.

<sup>1)</sup> Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)***Cor en fa division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Épreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 20 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) Cette prestation comprendra une œuvre à caractère technique (p. ex. étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 45 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)***Cor en fa division supérieure***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle****Cor seul**

Persichetti, V.	Parable
Krol, B.	Laudatio
Boujanovski, V.	Italy
Boujanovski, V.	Spain
Boujanovski, V.	Sonate
Berge, S.	Horn-Lokke
Arnold, M.	Fantasy for Horn

**Cor accompagné**

Mozart, W.A.	Concerti 2 & 4
Mozart, W.A.	Konzert Rondo KV 371
Strauss, Richard	Concerto no 1 op.11 en Mib
Strauss, Frantz	Concerto op.8
Hindemith, Paul	Sonate für Horn in F
Hindemith, Paul	Concerto
Hindemith, Paul	Sonate für Althorn in Es
Haydn, Joseph	Concerto no. 1 in D-Dur
Beethoven, Ludwig van	Sonate F-Dur op.17
Wilder, Alec	Sonate Nr.3
Pascal, Claude	Sonate
Françaix, Jean	Divertimento
Atterberg, Kurt	Konzert op.28
Bitsch, Marcel	Variations sur une chanson française
Bozza, Eugène	En Forêt
Danzi, Franz	Sonate Es-Dur op.28
Defaye, Jean-Michel	Alpha
Dukas, Paul	Villanelle
Glière, Reinhold	Concerto in Bb op.91
Heiden, Bernhard	Sonata
Madson, Trygve	Sonate op.24

**Annexe 38 (Branche 1.3.2.26. – cor en fa)***Coren fa division supérieure*

<b>Poulenc, Francis</b>	Elégie
<b>Rindt, Marials</b>	Impressions in Jazz op.32
<b>Rosetti, F. Antonio</b>	Konzert Es-Dur
<b>Rosetti, F. Antonio</b>	Konzert D-moll
<b>Rossini, Gioacchino</b>	Prelude, Theme & Variations
<b>Saint-Saëns, Camille</b>	Morceau de concert op.94
<b>Stamitz, Carl</b>	Konzert Es-Dur
<b>Stekke, Leon</b>	Poème sylvestre
<b>Telemann, G.Philipp</b>	Konzert D-Dur
<b>Barbier, René</b>	Concerto op.106



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Trombone**



**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 9</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 16</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 23</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 31</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Trombone**

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)***Trombone division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de l'instrument
2. Entretien de l'instrument (coulisse principale, coulisse d'accord, embouchure)
3. Position du corps / Tenue de l'instrument / Tenue de la coulisse
4. Position de l'embouchure
5. Connaître les principes de base de la respiration
6. Connaissance de la série des harmoniques
7. Les 7 positions
8. Travail de la flexibilité de la main droite respectivement du bras
9. Comprendre le principe de la valve Fa
10. L'émission du son / Les différentes formes du détaché
11. Recherche de la qualité du son
12. Respecter le texte musical
13. Les différents styles d'interprétation
14. La justesse des harmoniques / Les corrections nécessaires à l'aide de la coulisse
15. Cultiver la sensibilité du phrasé
16. Travail approfondi sur les différentes formes du legato
17. Travail régulier d'exercices de déchiffrage
18. Première approche de la clé d'ut 4<sup>ème</sup> ligne
19. Encourager le jeu de mémoire
20. Cultiver le jeu d'ensemble
21. Se produire en public

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)***Trombone division inférieure 1er cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Epreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (gammes majeures do, sol, fa, si b, la b) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national

**Détails d'exécution**

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo minimum : noire = 120 (blanche = 60)

**Epreuve publique :**

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau au choix de l'enseignant

Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)

Trombone division inférieure 1er cycle

### Do Majeur

♩=60-88, ♩=120-176

arpège de tonique

### la mineur

Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)

Trombone division inférieure 1er cycle

Do Majeur

version alternative

♩-60-88, ♩-120-176

arpège de tonique

la mineur

naturel harmonique

mélodique

arpège de tonique

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)***Trombone division inférieure 1er cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Concone, J.</b>	Etude no. 11 In: 40 Legato Studies
<b>Bordner, G.</b>	Etude no. 38 In: First Book of Practical Studies for Trombone
<b>Hering, S.</b>	Etude no. 5 In: 32 Etudes
<b>Kopprasch, C.</b>	Etude no. 12 In : 60 Etüden für Posaune (Band 1)
<b>Naulais, J.</b>	Etude no. 3 In: Etudes variées sur le style et le phrasé (volume 2)
<b>Naulais, J.</b>	Etude no. 19 en mi mineur In : Trombone Plaisir, Volume 1: 24 Etudes
<b>Senon, G.</b>	Etude no. 4 In: 24 Etudes divertissantes
<b>Senon, G.</b>	Etude no. 17 en fa majeur In : 24 Etudes divertissantes

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)***Trombone division inférieure 1er cycle***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Clérisse, Robert</b>	Prière
<b>Clérisse, Robert</b>	Thème de Concours
<b>Crépin, Alain</b>	Ballade en Périgord
<b>Crépin, Alain</b>	Les Marches du Kiosque
<b>Dorsselaer, Willi van</b>	Introduction et Allegro martial
<b>Fauré, Gabriel</b>	Aurora
<b>Frisch, Jean-Paul</b>	Petite Marche et danse
<b>Gordon, S.</b>	The Iceberg
<b>Hasse, Johann Adolf</b>	Hasse Suite
<b>Lancen Serge</b>	Menuet pour un ours
<b>Mignon, René</b>	Rêverie et Ballade
<b>Näther, G.</b>	Posaunerie
<b>Naulais, Jérôme</b>	Vacances aux Antilles
<b>Proust, Pascal</b>	Air varié
<b>Proust, Pascal</b>	Prélude et Allegro
<b>Renault, O.</b>	Mini Concerto
<b>Stalmeier, Piet</b>	Andante et Rondo
<b>Toulon, J.</b>	Marche et Danse
<b>Wedgwood, P.</b>	Jazzin' About





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Trombone**

**Division inférieure**

**2<sup>e</sup> cycle**

**1<sup>re</sup> mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle**

**Programme d'examen**

**Pool d'études**

**Répertoire type**

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)***Trombone division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Maîtriser la colonne d'air
2. Développer la qualité du son
3. Elargir l'étendue de l'instrument
4. Contrôler l'intonation et la justesse
5. Savoir corriger les harmoniques à l'aide de la coulisse
6. Perfectionner le legato
7. Savoir parfaitement lire la clé d'ut 4<sup>ème</sup>
8. Première approche de la clé d'ut 3<sup>ème</sup>
9. Travail approfondi en Fa (l'emploi de la valve)
10. Cultiver le phrasé
11. Les principes du glissando
12. Premières approches du vibrato
13. Apprendre à analyser une pièce musicale
14. Préparer seul un morceau ou une étude
15. Apprendre à accorder l'instrument
16. Encourager le jeu de mémoire
17. Travail régulier d'exercices de déchiffrage
18. Pratiquer régulièrement le jeu d'ensemble
19. Se produire en public

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)***Trombone division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Epreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1<sup>re</sup> mention (jusqu'à 4 altérations) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution**

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo minimum : noire = 132

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)

Trombone division inférieure 1<sup>re</sup> mention

Do Majeur

♩=60-88, ♩=120-176

arpège de tonique

la mineur

Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)

Trombone division inférieure 1<sup>re</sup> mention

Do Majeur

version alternative

♩ = 60-88, ♪ = 120-176

la mineur

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)**  
*Trombone division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

**POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Bordogni, C.M.</b>	Etude no. 10 In: Melodious Etudes for Trombone
<b>Bourgeois, D.</b>	Etude no. 15 In: Bone of Contention
<b>Kopprasch, C.</b>	Etude no. 36 In : 60 Etüden für Posaune (Band 2)
<b>Naulais, J.</b>	Etude no. 17 In: Trombone Plaisir 2 <sup>e</sup> volume
<b>Senon, G.</b>	Etude no. 17 In: 24 Petites Etudes Mélodiques
<b>Tyrell, H.W.</b>	Etude no. 11 In : 40 Progressive Studies (Edition Hal Leonard)

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)***Trombone division inférieure 1<sup>re</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Berghmans, J.</b>	La femme à barbe
<b>Broughton, B.</b>	Ballad
<b>Curnow, J.</b>	Fantasy for Trombone
<b>De Guide, R.</b>	Les caractères du Trombone
<b>Demersseman, J.</b>	Cavatine
<b>Desportes, Y.</b>	Des chansons dans la coulisse
<b>Devogel, J.</b>	Hommage
<b>Dewanger, A.</b>	Humoresque
<b>Dubois, P.M.</b>	Cortège
<b>Galliard, J.E.</b>	Sonate Nr. 1
<b>Gregson, E.</b>	Divertimento
<b>Marcello, B.</b>	Sonata
<b>Morel, F.</b>	Pièce en fa mineur
<b>Ropartz, G.</b>	Andante et Allegro
<b>Senon, G.</b>	Chevauchée
<b>Uber, D.</b>	Romance



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Trombone**

**Division moyenne**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**



**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)***Trombone division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Perfectionner la technique de base propre à l'instrument :
  - Articulations, coup de langue binaire et ternaire
  - Liaisons
  - Technique de la coulisse
  - Coordination langue/coulisse
  - Qualité sonore sur toute l'étendue
  - Travail du mordant et du trille
  - Colonne d'air
2. Connaissance approfondie de la série des harmoniques
3. Travailler la lecture à vue
4. Première approche de la transposition
5. Travail approfondi de la clé d'ut 4<sup>e</sup> ligne et travail de la clé d'ut 3<sup>e</sup> ligne
6. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
7. Connaissance de la famille du trombone (Alto/Ténor/Basse)
8. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument
9. Les différents styles du répertoire ; les différentes époques ; approche de la musique contemporaine
10. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, phrasé, détente, césure, cadence, tempi, fonctions tonales etc.)
11. Connaître le rôle du trombone dans les différentes formations
12. Pratique collective
  - Accompagnement piano
  - Duo, Trio, Quatuor, Quintette de cuivres
  - Orchestre
13. Se produire en public
14. Savoir élaborer un programme de concert
15. Participer à des stages
16. Soigner la culture musicale générale (concerts, CD, et autres)

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)***Trombone division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution**

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo minimum : blanche = 72

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)

Trombone division moyenne

### Do Majeur

♩=60-88, ♩=120-176

arpège de tonique

### la mineur

naturel

harmonique

mélodique

arpège de tonique

Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)

*Trombone division moyenne*

**Do Majeur**

version alternative

$\text{♩} = 60-88, \text{♩} = 120-176$

The first six staves of the musical score for 'Do Majeur' (version alternative) are written in bass clef with a common time signature (C). The music features a variety of rhythmic patterns, including eighth and sixteenth notes, and is characterized by frequent slurs and phrasing marks. The notation is dense and technical, typical of a trombone division part.

arpège de tonique

A single staff of music in bass clef with a 3/4 time signature, labeled 'arpège de tonique'. It contains a series of chords and melodic lines.

la mineur

naturel harmonique

A single staff of music in bass clef with a 3/4 time signature, labeled 'la mineur'. It is divided into two sections: 'naturel' and 'harmonique', each with its own set of notes and slurs.

mélodique

A single staff of music in bass clef with a 3/4 time signature, labeled 'mélodique'. It features a melodic line with various intervals and slurs.

arpège de tonique

A single staff of music in bass clef with a 3/4 time signature, labeled 'arpège de tonique'. It contains a series of chords and melodic lines.

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)***Trombone division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Arban, J.B.</b>	Etude no. 3  In : 14 études caractéristiques (Ed. Leduc )
<b>Bach, J.S.</b>	Prélude de la 3e suite (fa majeur)  In : Suites pour violoncelle (Ed. Leduc )
<b>Bordogni, C.M.</b>	Etude no.12  In: Melodious etudes vol.1 (Ed. C. Fischer)
<b>Kopprasch, C.</b>	Etude no. 51  In : 60 Etüden für Posaune (Band 2) (Ed. Hofmeister)
<b>Naulais, J.</b>	Etude no. 8  In: Etudes variées vol. 3 (souplesse et legato) (Ed. Billaudot)
<b>Senon, G.</b>	Etude no. 5  In: Etudes rythmo-technique (Ed. Billaudot)

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)***Trombone division moyenne***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Absil, J.</b>	Suite	Scherzando
<b>Bachelet, A.</b>	Morceau de concours	Leduc
<b>Barat, J.E.</b>	Andante et Allegro	Leduc
<b>Bigot, E.</b>	Variations	Leduc
<b>Bozza, E.</b>	Hommage à Bach	Leduc
<b>Busser, H.</b>	Phoebus	Leduc
<b>Capuzzi, E.</b>	Andante et Rondo	
<b>De la Nux, P. V.</b>	Solo de Concours	Leduc
<b>Galliard, E.</b>	Sonate n. 5	
<b>Gräfe, F.</b>	Konzert	Rather
<b>Guilmant, A.</b>	Morceau symphonique	Schott
<b>Haendel, G. F.</b>	Concerto en fa mineur	Leduc
<b>Lynn, B. E.</b>	Whimsy	Tezak
<b>Vivaldi, A.</b>	Sonate n. 1	
<b>Marcello, B.</b>	Sonate (fa majeur)	
<b>Ragwitz, E.</b>	Sonatine	Kalmus
<b>Rimsky-Korsakoff, N.</b>	Concerto	Boosey & Hawkes
<b>Saint-Saens, C.</b>	Cavatine	Leduc
<b>Sachse, E.</b>	Concertino	IMC
<b>Stojowsky, S.</b>	Fantaisie	Leduc
<b>Vidal, P.</b>	2 <sup>e</sup> Solo de Concert	Millereau



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Trombone

Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)***Trombone division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Perfectionner la technique instrumentale
2. Connaissance approfondie de la série des harmoniques
3. Approfondir la technique de la valve Fa
4. Perfectionnement du trille
5. Perfectionnement du coup de langue binaire/ternaire
6. Approche de la musique contemporaine et des notations nouvelles
7. Travailler la lecture à vue
8. Exercices de transposition
9. Cultiver le jeu de mémoire
10. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
11. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différents langages musicaux
12. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument
13. Connaissance de la famille du trombone (Alto/Ténor/Basse)
14. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, phrasé, détente, césure, cadence, tempi, fonctions tonales etc.)
15. Connaître le rôle du trombone dans les différentes formations
16. Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble
17. Travail approfondi de la clé d'ut 3<sup>e</sup> ligne
18. Se produire en public
19. Savoir élaborer un programme de concert
20. Participer à des stages
21. Soigner la culture musicale générale (concerts, CD, et autres)



**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)***Trombone division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix***Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national (3 études sont à présenter)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution**

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo minimum : blanche = 72

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)

Trombone division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix

Do Majeur

♩=60-88, ♩=120-176

arpège de tonique

la mineur

Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)

Trombone division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix

Do Majeur

version alternative

♩=60-88, ♩=120-176

Musical score for Do Majeur, version alternative, measures 1-10. The score is written in bass clef with a common time signature (C). It features a series of eighth and sixteenth notes, often beamed together in groups of four or six. There are several slurs and phrasing marks throughout the passage.

arpège de tonique

Musical score for Do Majeur, version alternative, measure 11. This measure is an arpeggiated tonic chord, consisting of a sequence of eighth notes: C, E, G, C, E, G, C, E, G, C.

la mineur

Musical score for la mineur, measures 12-13. Measure 12 is labeled "naturel" and contains a sequence of eighth notes: F, A, C, F, A, C, F, A, C, F. Measure 13 is labeled "harmonique" and contains a sequence of eighth notes: F, A, C, F, A, C, F, A, C, F, with a sharp sign above the final F.

Musical score for la mineur, measures 14-15. Measure 14 is labeled "mélodique" and contains a sequence of eighth notes: F, A, C, F, A, C, F, A, C, F, with a sharp sign above the final F. Measure 15 contains a sequence of eighth notes: F, A, C, F, A, C, F, A, C, F.

Musical score for la mineur, measure 16. This measure is an arpeggiated tonic chord, consisting of a sequence of eighth notes: F, A, C, F, A, C, F, A, C, F.

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)***Trombone division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Arban, J.B.</b>	Etude no. 1  In : 14 études caractéristiques (Ed. Leduc)
<b>Bach, J.S.</b>	Prélude de la 2e suite (fa mineur)  (Suites pour violoncelle) (Ed. Leduc)
<b>Bitsch, M.</b>	Etude no. 2  In: 15 études rythmiques (Ed. Leduc)
<b>Busser, H. (Couillaud)</b>	Etude no. 11  In: Vocalises (Ed. Leduc)
<b>Kopprasch, C.</b>	Etude no. 38  In : 60 Etüden für Posaune (Band 2) (Ed. Hofmeister)
<b>Senon, G.</b>	Etude no. 18  In: Etudes rythmo-techniques (Ed. Billaudot)

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)***Trombone division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Arrieu, C.</b>	Mouvements	Amphion
<b>Aubin, C.</b>	Aria, Scherzo et Final	Leduc
<b>Boutry, R.</b>	Capriccio	Billaudot
<b>Bozza, E.</b>	Ballade	Leduc
<b>Dautremer, M.</b>	Coulissiana	Leduc
<b>David, F.</b>	Concertino	Zimmermann
<b>Defay, J.M.</b>	Mouvement	Leduc
<b>Desenclos, A.</b>	Plein-Chant et Allegro	Leduc
<b>Dubois, P.M.</b>	Suite	Leduc
<b>Duclos, R.</b>	Doubles sur un Choral	Leduc
<b>Dutilleux, H.</b>	Choral, Cadence et Fugato	Leduc
<b>Gaubert, Ph.</b>	Morceau symphonique	Leduc
<b>Guilmant, A.</b>	Morceau symphonique	Schott
<b>Haendel, G.F.</b>	Concerto en fa mineur	Leduc
<b>Hindemith, P.</b>	Sonate	Schott
<b>Jongen, J.</b>	Aria et Polonaise	Gervan
<b>Krumpholtz, C.</b>	Concerto	Tritonus
<b>Larsson, L. E.</b>	Concertino	C.Gehrmans
<b>Langford, G.</b>	Rhapsody	Chandos
<b>Rimsky-Korsakoff, N.</b>	Concerto	Boosey & Hawkes
<b>Ropartz, G.</b>	Pièce en mi b mineur	Leduc

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)***Trombone division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix*

<b>Rueff, J.</b>	Rhapsodie	Leduc
<b>Salzedo, C.</b>	Pièce concertante	IMC
<b>Serocki, K.</b>	Sonatine	Moeck
<b>Stojowski, S.</b>	Fantaisie	Leduc
<b>Wagenseil, G. Chr.</b>	Konzert für Posaune	Süddeutscher Musikverlag



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Trombone**

**Division supérieure**

**Compétences souhaitées  
Programme d'examen  
Répertoire type**

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)***Trombone division supérieure***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Pour certains élèves, le cycle supérieur est le commencement d'études supérieures ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la branche principale a été vérifiée par une épreuve.

Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. <sup>1)</sup>

2. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante.
3. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
4. Intérêt vis-à-vis du trombone alto, du trombone ténor voire du saquebout en fonction du timbre, du son recherché et de la tonalité des pièces à interpréter.

<sup>1)</sup> Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4



**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)***Trombone division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Épreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 20 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) Cette prestation comprendra une œuvre à caractère technique (p. ex. étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 20 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)***Trombone division supérieure***REPERTOIRE-TYPE****avec accompagnement orchestre**

(existe aussi avec réduction piano)

**Trombone alto**

<b>Albrechtsberger, J.G.</b>	Concerto	Musica rara
<b>Haydn, M.</b>	Larghetto	Universal
<b>Mozart, L</b>	Serenade in D	Kunzelmann
<b>Wagenseil, G.Chr.</b>	Concerto	Universal

**Trombone ténor**

<b>Appermons, B.</b>	Colors (orch. à vents)	Beratio
<b>Arutjunjan, A.</b>	Concerto	Bim
<b>Bloch, E.</b>	Symphony	Broude Bros.
<b>Bourgeois, D.</b>	Concerto (orch. à vents)	R. Smith co.
<b>Creston, P.</b>	Fantasy	Schirmer
<b>David, F.</b>	Concertino	Zimmermann
<b>Dutilleux, H.</b>	Choral, Cadence et Fugato	Leduc
<b>Groendahl, L.</b>	Concerto	Samsfundet Dansk Music
<b>Hidas, Fr.</b>	Concerto	Musica Budapest
<b>Koetsier, J.</b>	Concertino	EMR
<b>Lancen, S.</b>	Concerto (orch. à vents)	Molenaar
<b>Landowsky, M.</b>	Concerto	Durand
<b>Langford, G.</b>	Rhapsody (Brass Band)	Chandos
<b>Larsson, L.E.</b>	Concerto	Gehrmans
<b>Milhaud, D.</b>	Concerto d'hiver	Universal
<b>Naulais, Jérôme</b>	Latitudes (Brass Band + orch. à vents)	
<b>Martin, Fr.</b>	Ballade	Universal
<b>De Meij, J.</b>	T-Bone Concerto (orch. à vents)	Amstel
<b>Rimsky Korsakov, N.</b>	Concerto (Brass Band + orch. à vents)	
<b>Rouse, D.</b>	Concerto	B & H
<b>Rota, N.</b>	Concerto	Ricordi
<b>Tomasi, H.</b>	Concerto	Leduc

**Annexe 39 (Branche 1.3.2.27. – trombone)***Trombone division supérieure***Trombone seul**

<b>Masson, G.</b>	Etudes variées	Leduc
<b>Lafosse, A.</b>	Etudes Vade-mecum	Leduc
<b>Bitch, M.</b>	Etudes rythmiques	Leduc
<b>Boutry, R.</b>	Etudes de perfectionnement	Leduc
<b>Arban, J.B.</b>	Etudes caractéristiques	Leduc
<b>Busser, H.</b>	Etudes mélodiques	Leduc
<b>Bach, J.S.</b>	Suites pour violoncelle	Leduc
<b>Berio, L.</b>	Sequenza V	Universal
<b>Crespo, E.</b>	Improvisation no.1	Lydke
<b>Arnold, M.</b>	Fantasy	Faber
<b>Persichetti, V.</b>	Parable	Presser
<b>Rabe, F.</b>	Basta	Reimers
<b>Hidas, F.</b>	Fantaisie	Musica Budapest

**Trombone et piano / orgue**

<b>Arrieu, C.</b>	Mouvements	Scherzando
<b>Bigot, E.</b>	Variations	Leduc
<b>Boutry, R.</b>	Capriccio	Leduc
<b>Boutry, R.</b>	Fantasia	Billaudot
<b>Bozza, E.</b>	Ballade	Leduc
<b>Castérède, J.</b>	Sonatine	Leduc
<b>Curnow, James</b>	Fantasy	
<b>Defaye, J.M.</b>	Deux Danses	Leduc
<b>Defaye, J.M.</b>	Mouvement	Leduc
<b>Duclos, R.</b>	Doubles sur un choral	Leduc
<b>Guilmant, A.</b>	Morceau symphonique	Universal
<b>Ewazen, E.</b>	Sonata	Southern Music
<b>Hindemith, P.</b>	Sonate	Universal
<b>Holst, G.</b>	Duet	Musicus
<b>Krol, B.</b>	Capriccio da camera	Sikorski
<b>Mate, J.j</b>	Concerto no. 1	Bim
<b>Ropartz, G.</b>	Pièce en mib mineur	Leduc
<b>Rueff, J.</b>	Rhapsodie	Leduc
<b>Salzedo, C.</b>	Pièce concertante	Leduc
<b>Saint-Saens, C.</b>	Cavatine	Leduc
<b>Serocki, K.</b>	Sonatina	Sesac NY
<b>Vidal, P.</b>	Solo de concert	Leduc
<b>Zbinden, M.</b>	Tryptique	Bim



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Trombone basse**

**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)**

**Table des matières**

<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 9</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 15</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 21</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Trombone basse

Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)***Trombone basse division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Maîtriser la colonne d'air
2. Développer la qualité du son
3. Adaptation à l'embouchure de trombone basse
4. Elargir l'étendue de l'instrument
5. Contrôler l'intonation et la justesse
6. Savoir corriger les harmoniques à l'aide de la coulisse
7. Perfectionner le legato
8. Développer la technique des deux barillets
9. Travail de base en fa, sol b et ré
10. Cultiver le phrasé
11. Les principes du glissando
12. Apprendre à analyser une pièce musicale
13. Préparer seul un morceau ou une étude
14. Apprendre à accorder l'instrument
15. Encourager le jeu de mémoire
16. Travail régulier d'exercices de déchiffrage
17. Pratiquer régulièrement le jeu d'ensemble
18. Se produire en public

**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)***Trombone basse division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Epreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1<sup>re</sup> mention (jusqu'à 4 altérations) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution****Gammes :**

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo : noire = 132 - 144

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen



Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)

Trombone basse division inférieure 1<sup>re</sup> mention

♩ = 132-144 (♩ = 66-72)

Do majeur

Trombone 2e cycle

gamme

arpège de tonique

la mineur

naturel

harmonique

mélodique

arpège de tonique

Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)

Trombone basse division inférieure 1<sup>re</sup> mention

♩ = 132-144 (♩ = 66-72)

Fa majeur

Trombone 2<sup>e</sup> cycle

gamme

arpège de tonique

re mineur

naturel

harmonique

mélodique

arpège de tonique

**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)***Trombone basse division inférieure 1<sup>re</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Gillis, L.</b>	Etude no. 35 In : 70 Progressive Studies for the Modern Bass Trombonist (Southern Music Company)
<b>Grigoriev, B.</b>	Etude no. 19 In : 24 Studies for Bass Trombone (IMC)
<b>Kopprasch, C.</b>	Etude no. 14 In : 60 Ausgewählte Etüden - Heft 1 (Hofmeister Verlag)
<b>Naulais, J.</b>	Etude no. 18 In : Etudes variées sur la virtuosité, le style et le rythme (vol.1-22 études) (Billaudot)
<b>Ostrander, A.</b>	Etude no. 10 In : Melodious Etudes (Carl Fischer)
<b>Pederson, T.</b>	Etude no. 47 In : Elementary Etudes (Schmitt, Hall & McCreary)

**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)***Trombone basse division inférieure 1<sup>re</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Uber, D.</b>	Eveningsong Op. 64 (Kendor Music)  Rhapsody in C minor (Kendor Music)
<b>Lieb, R.</b>	Concertino Basso (Carl Fischer)
<b>Semler-Collery, J.</b>	Deux pièces brèves (Max Eschig)  Barcarolle et Chanson Bachique (Leduc)
<b>Gartenlaub, O.</b>	Essai (Rideau rouge)
<b>Toulon, J.</b>	Hymne, Cadence et Danse (Leduc)
<b>Weber, C.M. von</b>	Un adagio (Billaudot)
<b>Marcello, B.</b>	Sonata No.1 en fa majeur (EMR)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Trombone basse**

**Division moyenne**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**

**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)***Trombone basse division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Perfectionner la technique de base propre à l'instrument :
  - Articulations, coup de langue binaire et ternaire
  - Liaisons
  - Technique de la coulisse
  - Coordination langue/coulisse
  - Qualité sonore sur toute l'étendue
  - Travail du mordant et du trille
  - Colonne d'air
2. Travailler la technique des deux barillets
3. Développer la conception du son
4. Connaissance approfondie de la série des harmoniques
5. Travailler la lecture à vue
6. Première approche de la transposition
7. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
8. Connaissance de la famille du trombone (Alto/Ténor/Basse)
9. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument
10. Les différents styles du répertoire ; les différentes époques ; approche de la musique contemporaine
11. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, phrasé, détente, césure, cadence, tempi, fonctions tonales etc.)
12. Connaître le rôle du trombone dans les différentes formations
13. Pratique collective
  - Accompagnement piano
  - Duo, Trio, Quatuor, Quintette de cuivres
  - Orchestre
14. Se produire en public
15. Savoir élaborer un programme de concert
16. Participer à des stages
17. Soigner la culture musicale générale (concerts, CD, et autres)

**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)***Trombone basse division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution****Gammes :**

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo : blanche = 72 - 80

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)**  
*Trombone basse division moyenne*

**Do Majeur**

♩ = 72 - 80, ♩ = 144 - 160

Trombone, division moyenne  
et moyenne spécialisée

gamme

The first section of the exercise consists of six staves of music in bass clef. The first staff is a simple scale. The second staff has eighth notes. The third staff has sixteenth notes. The fourth staff has eighth notes with slurs. The fifth staff has eighth notes with slurs. The sixth staff has eighth notes with slurs.

arpège de tonique

The second section consists of two staves of music in bass clef. The first staff has quarter notes. The second staff has quarter notes with a slur.

arpège de septième de dominante

The third section consists of one staff of music in bass clef with quarter notes.

**la mineur**

naturel

The fourth section consists of one staff of music in bass clef with quarter notes.

harmonique

The fifth section consists of one staff of music in bass clef with quarter notes and a sharp sign.

mélodique

The sixth section consists of one staff of music in bass clef with quarter notes and a sharp sign.

arpège de tonique

The seventh section consists of two staves of music in bass clef. The first staff has quarter notes. The second staff has quarter notes with a slur.

arpège de septième diminuée

The eighth section consists of one staff of music in bass clef with quarter notes and a sharp sign.



**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)***Trombone basse division moyenne***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Bordogni, C.M.</b>	Etude no. 31 In: 43 Bel Canto Studies (R.King)
<b>Dotzauer, J.J.F.</b>	Etude no. 11 (IMD)
<b>Gillis, L.</b>	Etude no. 1 Etude no. 3 In : 12 Etudes rythmiques (Southern Music Company)
<b>Kopprasch, C.</b>	Etude no. 48 (Band 2) In : 60 Ausgewaehlte Etuden (Hofmeister)
<b>Vobaron, E.</b>	Etude no. 9 In : Etudes (Ed. M. Reift)

**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)***Trombone basse division moyenne***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Lantier, P.</b>	Introduction, Romance et Allegro (Lemoine)
<b>Lischka, R.</b>	Drei Skizzen (Hofmeister)
<b>Bozza, E.</b>	Prélude et Allegro (Leduc)
<b>Desportes, Y.</b>	Un souffle profond (Billaudot)
<b>Planel, R.</b>	Air et Final (Leduc)
<b>Koetsier, J.</b>	Allegro Maestoso Op.58, No.2
<b>Sachse, E.</b>	Konzert (Zimmermann)
<b>Tomasi, H.:</b>	Etre ou ne pas être (Leduc)
<b>Tcherepnine, A.</b>	Andante (Belaïeff)
<b>Fayeulle, R.:</b>	Bravaccio (Leduc)
<b>Lebedev, A.</b>	Concerto in one movement (Musicus)
<b>Hidas, F.</b>	Meditation (EMB)
<b>Adler, S.</b>	Canto II for unaccompanied Trombone

**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Trombone basse**

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**

**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)***Trombone basse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Perfectionner la technique de base propre à l'instrument :
  - Articulations, coup de langue binaire et ternaire
  - Liaisons
  - Technique de la coulisse
  - Coordination langue/coulisse
  - Qualité sonore sur toute l'étendue
  - Travail du mordant et du trille
  - Colonne d'air
2. Connaissance approfondie de la série des harmoniques
3. Approfondir la technique en fa, sol b et ré
4. Développer la conception du son
5. Perfectionnement du coup de langue binaire/ternaire
6. Approche de la musique contemporaine et des notations nouvelles
7. Travailler la lecture à vue
8. Exercices de transposition
9. Cultiver le jeu de mémoire
10. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
11. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différents langages musicaux
12. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument
13. Connaissance de la famille du trombone (Alto/Ténor/Basse)
14. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, phrasé, détente, césure, cadence, tempi, fonctions tonales etc.)
15. Connaître le rôle du trombone dans les différentes formations
16. Pratique collective
  - Accompagnement piano
  - Duo, Trio, Quatuor, Quintette de cuivres
  - Orchestre
17. Se produire en public
18. Savoir élaborer un programme de concert
19. Participer à des stages
20. Soigner la culture musicale générale (concerts, CD, et autres)

**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)***Trombone basse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national (3 études sont à présenter)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution****Gammes :**

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo : blanche = 72 - 80

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)**

*Trombone basse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

**Do Majeur**

♩ = 72 - 80, ♩ = 144 - 160

Trombone, division moyenne  
et moyenne spécialisée

gamme

Five staves of musical notation for the Do Major scale exercise. The first staff is a single-line bass clef line with a series of eighth notes. The second staff is a single-line bass clef line with a series of eighth notes. The third staff is a two-line bass clef line with a series of eighth notes. The fourth staff is a two-line bass clef line with a series of eighth notes. The fifth staff is a two-line bass clef line with a series of eighth notes.

arpège de tonique

Two staves of musical notation for the tonic triad exercise. The first staff is a single-line bass clef line with a series of quarter notes. The second staff is a two-line bass clef line with a series of quarter notes, with a long slur over the entire staff.

arpège de septième de dominante

Two staves of musical notation for the dominant seventh triad exercise. The first staff is a single-line bass clef line with a series of quarter notes. The second staff is a two-line bass clef line with a series of quarter notes, with a long slur over the entire staff.

**la mineur**

naturel

One staff of musical notation for the natural minor scale exercise, consisting of a single-line bass clef line with a series of quarter notes.

harmonique

One staff of musical notation for the harmonic minor scale exercise, consisting of a single-line bass clef line with a series of quarter notes.

mélodique

One staff of musical notation for the melodic minor scale exercise, consisting of a single-line bass clef line with a series of quarter notes.

arpège de tonique

Two staves of musical notation for the tonic triad exercise in la minor. The first staff is a single-line bass clef line with a series of quarter notes. The second staff is a two-line bass clef line with a series of quarter notes, with a long slur over the entire staff.

arpège de septième diminuée

Two staves of musical notation for the diminished seventh triad exercise in la minor. The first staff is a single-line bass clef line with a series of quarter notes. The second staff is a two-line bass clef line with a series of quarter notes, with a long slur over the entire staff.

**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)***Trombone basse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

<b>Bach, J.S.</b>	au choix : Suite no. 1 (Menuetto I et II, Gigue) <b>ou</b> Suite no. 4 (Allemande) In : Suites pour violoncelle (ad. J.-Cl. Barbez) (Leduc)
<b>Cummings, B.</b>	Etude no. 5 p.4 In : 17 Etudes de virtuosité (Leduc)
<b>Delgiudice, M.</b>	Etude no. 6 p.12 In : 12 Etudes rythmiques et mélodiques (Max Eschig)
<b>Dotzauer, J.J.F.</b>	Etude no. 28 p.38 In : 30 Etudes (adapt. Cl Chevaillier) (IMD)
<b>Gillis, L.</b>	Etude no. 16 p.24 In : 20 Etudes (Southern Music Company)
<b>Naulais, J.</b>	Etude no. 18 p.20 In : Etudes variées sur la virtuosité, le style et le rythme (vol. 2 18 études) (Billaudot)

**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)***Trombone basse division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

<b>Lantier, P.</b>	Introduction, Romance et Allegro (Leduc)
<b>Barboteu, G.</b>	Romantic Flash (Leduc)
<b>Boutry, R.</b>	Tubacchanale (Leduc)
<b>Bozza, E.</b>	New Orleans (Leduc)
<b>Casterède, J.</b>	Fantaisie Concertante (Leduc)
<b>Jacob, G.</b>	Cameos (Emerson Edition)
<b>Bitsch, M.</b>	Impromptu (Leduc)
<b>Gabel, F.</b>	Fantaisie (Billaudot)
<b>Margoni, A.</b>	Après une lecture de Goldoni (Leduc)
<b>Pascal, Cl.</b>	Sonate en 6 minutes 30 (Durand)
<b>Rueff, J.</b>	Concertstück (Leduc)
<b>Lebedev, A.</b>	Concert in one movement (Musicus)
<b>Hidas, F.</b>	Rhapsody (EMB)
<b>Damase, J.M.</b>	Prélude, élégie et final (Leduc)
<b>Hartley, W.S.</b>	Sonata Brève (EMB)
<b>Naulais, J.</b>	Monologue (EMB)



**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Trombone basse**

**Division supérieure**

**Programme d'examen  
Répertoire type**

**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)***Trombone basse division supérieure***COMPETENCES SOUHAITEES****DIVISION SUPERIEURE**

1. Pour certains élèves, le cycle supérieur est le commencement d'études supérieures ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la branche principale a été vérifiée par une épreuve.

Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. <sup>1)</sup>

2. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante.
3. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
4. Intérêt vis-à-vis du trombone contrebasse et de la sacqueboute basse en fonction du timbre, du son recherché et de la tonalité des pièces à interpréter.

<sup>1)</sup> Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4

**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)***Trombone basse division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Épreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 20 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) Cette prestation comprendra une œuvre à caractère technique (p. ex. étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 20 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Annexe 40 (Branche 1.3.2.28. – trombone basse)***Trombone basse division supérieure***REPERTOIRE-TYPE**

<b>Albinoni, T.</b>	Sonate en ré Majeur (Billaudot)	Trbne basse & piano
<b>Damase, J.M</b>	Prélude, élégie et final	Trbne basse & piano
<b>Rueff, J.</b>	Concertstück (Leduc)	Trbne basse & piano
<b>Bozza, E.</b>	New Orleans (Leduc)	Trbne basse & piano
<b>Casterede, J.</b>	Fantaisie Concertante (Leduc)	Trbne basse & piano
<b>Gabel, F.</b>	Fantaisie (Billaudot)	Trbne basse & piano
<b>Zbar, M.</b>	Jeu 3 (Leduc)	Trbne basse & piano
<b>Cals, M.</b>	Pièce brève (Leduc)	Trbne basse & piano
<b>Hartley, W.S.</b>	Sonata Brève (EMB)	Trbne basse solo
<b>Naulais, J.</b>	Monologue (EMB)	Trbne basse solo
<b>Naulais, J.</b>	Stratos (Leduc)	Trbne basse & 4 Trbnes
<b>Pichaureau, C.</b>	Seringa (Choudens)	Trbne basse & Cb à cordes
<b>Mc Carty, P.</b>	Sonata (Ensemble Publications)	Trbne basse & Quatuor à cordes



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études**

## **Gros cuivres**

**(baryton, euphonium, tuba basse, contrebasse)**

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)****Table des matières**

Division inférieure 1 <sup>er</sup> cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 <sup>ème</sup> cycle - 1 <sup>ère</sup> mention.....	p. 11
Division moyenne.....	p. 21
Division moyenne spécialisée 1 <sup>er</sup> Prix.....	p. 29
Division supérieure.....	p. 38



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Gros cuivres

Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de l'instrument
2. Entretien de l'instrument (coulisses, pistons, embouchure)
3. Position correcte du corps - Tenue de l'instrument (position des mains), debout et/ou assis
4. Position adéquate de l'embouchure
5. Connaître et appliquer la base de la respiration
6. Développer la technique propre à l'instrument : vitesse des doigts, flexibilité de la langue (détaché, liaisons...)
7. Connaître la dénomination des instruments de la famille (Baryton, Euphonium, Tuba basse et Contrebasse)
8. Respect de l'étendue proposée sur le schéma type de la gamme
9. Respecter le texte musical
10. Connaître les difficultés propres à l'instrument liées à la justesse (dans la technique du 4<sup>e</sup> piston)
11. Recherche de la qualité sonore
12. Apprendre à contrôler l'intonation et la justesse
13. Apprendre à s'écouter soi-même
14. Savoir faire des lectures à vue faciles
15. Encourager le jeu de mémoire
16. Cultiver le jeu d'ensemble
17. Se produire en public (auditions)



**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Epreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1<sup>er</sup> cycle (gammes majeures : do, sol, ré, fa, si b) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national

**Détails d'exécution**

Gammes :

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Les indications de tempi sont à respecter

**Epreuve publique :**

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau au choix de l'enseignant

**Remarque**

Une œuvre du programme peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument en restant dans le sous-groupe de la famille des gros cuivres.

Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)  
Gros cuivres division inférieure 1<sup>er</sup> cycle

GAMMES  
1<sup>er</sup> cycle

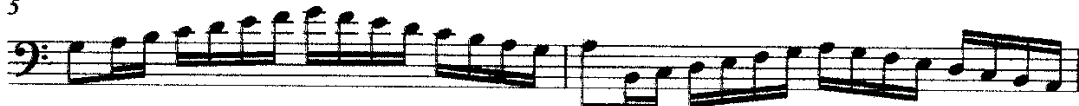
♩ = 80 - 96



3



5



7



10



12



14



17

Septième de dominante (facultatif)



Copyright © debouwr

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle****Baryton**

<b>Bordogni, Marco</b>	Etude n°3 In : 120 Melodious Etudes (transcrite en clé de sol) Ed. C. Fisher
<b>Concone, Giuseppe</b>	Etude n°4 In : Lyrical studies Ed. BIM
<b>Lagorce, Antoine Marcel</b>	Etude n°1 In : Petites études concertantes Ed. R. Martin
<b>Miersch, Erwin</b>	Etude n°35 In : Melodious Studies for French Horn Ed. C. Fisher
<b>Naulais, Jérôme</b>	Etude n°5 In : 30 Etudes récréatives sur 2 octaves Ed. IMD
<b>Vannetelbosch</b>	Etude n°3 In : 23 Etudes de concours pour trompette Ed. Schott Frères

**Euphonium**

<b>Concone, Giuseppe</b>	Etude n°7 In : 40 Legato Studies op.17 Ed. Ensemble Publications
<b>Concone, Giuseppe</b>	Etude n°10 In : 40 Legato Studies op.17 Ed. Ensemble Publications
<b>Bordner, G.</b>	Etude n°52 In : First Book of practical studies for trombone

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Bordogni, Marco**

Etude n°3

In : 120 Melodious Etudes

Ed. C. Fisher

**Naulais, Jérôme**

Etude n°11

In : 30 études récréatives sur 2 octaves

Ed. IMD

**Vannetelbosch**

Etude n°3

In : 23 études de concours pour trompette

Ed. Schott Frères

**Tuba Basse (Fa et Mib)****Bordogni, Marco**

Etude n°2

In : Melodious studies for trombone

Ed. C. Fisher

**Bordogni, Marco**

Etude n°4

In : Melodious studies for trombone

Ed. C. Fisher

**Concone, Giuseppe**

Etude n°10

In : 40 Legato Studies op.17

Ed. Ensemble Publications

**Naulais, Jérôme**

Etude n°5

In : 21 Etudes variées sur le style et le phrasé, vol.2

**Hering, Sigmund**

Etude n°16

In : 32 Etudes pour trombone

Ed. C. Fisher

**Uber, David**

Etude n°1

In : 25 Early studies for Bass Tuba

Ed. Southern Music Company

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Tuba Contrebasse (Ut et Sib)**

<b>Bordogni, Marco</b>	Etude n°3 In : 120 Melodious Studies for Trombone Ed. C. Fisher
<b>Grigoriev, Boris</b>	Etude n°15 78 Studies for Tuba Ed. R. King, A. Leduc
<b>Grigoriev, Boris</b>	Etude n°19 78 Studies for Tuba Ed. R. King, A. Leduc
<b>Hering, Sigmund</b>	Etude n°2 32 Studies for Trombone Ed. C. Fischer
<b>Meschke, Dieter</b>	Etude n°50 60 Etuden für Kontrabaßtuba Ed. Hofmeister
<b>Meschke, Dieter</b>	Etude n°52 60 Etuden für Kontrabaßtuba Ed. Hofmeister

*Le professeur est libre de transposer les études selon le ton de l'instrument pratiqué.*

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle****Baryton**

Boyce, W. / Vedeski	Gavotte	Medici Music Press
Clérisse, R.	Soir Vénitien	Molenaar
Faillenot, M.	Introduction et Rigaudon	Billaudot
Fauré, G.	Aurora	Kendor Music
Marcello, B. / Merriman	Adagio and Allegro	Southern Music Company
Masso, G.	Suite for Louise	Delvan Music
Gordon, S.	The Iceberg	B & H
Van der Cook	Garnet	Rubank Inc

**Euphonium**

Clérisse, R.	Idylle	
Dubois, P.M.	Histoires de Tuba	Billaudot
Frisch, J.P.	Petite Marche et Danse	Bronsheim
Gordon, S.	The Iceberg	B & H
Marcello / Merriman	Adagio and Allegro	Southern Music Company
Johnsen C.W.	Red Canyons	Rubank Inc
Poullot, F.	La Cigalle et la Fourmi	R. Martin
Proust, P.	Le Chêne-Chat	Billaudot
Waignein, A.	First Contest	Andel
Schlim, Claude	Sweet & Spicy	www.blueorangemusic.com

**Tuba Basse (Fa et Mib) / Tuba Contrebasse (Ut et Sib)**

Boyce, W. / Vedeski	Gavotte	Medici Music Press
Delbecq, A.	Air Varié	Molenaar
Delguidice, M.	La Baleine Bleue	R. Martin
Dubois, P.M.	Histoires de Tuba	Billaudot
Jacob, G.	Bagatelles for Tuba	Emerson
Poullot, F.	La Cigale et la Fourmi	Martin R.
Proust, Pascal	Prélude et Jeu	Billaudot
Newton, L.G.	A Modern Lullaby	B & H

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***CATALOGUE D'ŒUVRES**

Ameller, A.	Bassutecy	Ed. Leduc
Bach, J.S./Figert	For He That Is Mighty	Ed. Kendor Music
Brouquières, J.	Tubaria	Ed. R. Martin
Clérisse, R.	Voce Nobile	Ed. Leduc
Clérisse, R.	Romance	Ed. Leduc
Clérisse, R.	Polacca	Ed. Molenaar
Corelli/ Hill, H.	Preludio & Allemando	Ed. Bradt Music
Crépin, A.	Le Voyage D'Adrien	Ed. R. Martin
Damase, J.M.	Menuet Eclate	Ed. Billaudot
Damase, J.M.	Automne	Ed. Billaudot
Delguidice, M.	Danse de l'Elephant	Ed. R. Martin
Dondeyne, D.	5 Pièces Courtes	Ed. Billaudot
Gabaye, P.	Tubabillage	
Picavais, L.	Pièce pour Concours	Ed. Billaudot
Porret, J.	21 <sup>ème</sup> Solo de Concours	Ed. Molenaar
Porret, J.	22 <sup>ème</sup> Solo de Concours	Ed. Molenaar
Porret, J.	23 <sup>ème</sup> Solo de Concours	Ed. Molenaar
Ward, Norman	The Happy Hippo	Ed. Kendor Music



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Gros cuivres

Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres



**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Développer la qualité du son
2. Maîtriser la colonne d'air
3. Elargir la maîtrise de l'étendue de l'instrument
4. Contrôler l'intonation et la justesse
5. Développer la technique propre à l'instrument : vitesse des doigts, flexibilité de la langue (détaché, liaisons...)
6. Initiation au coup de langue
7. Respecter le texte musical (phrasé et style)
8. Apprendre à préparer seul une étude ou un morceau
9. Initiation à la transposition
10. Apprendre à s'écouter soi-même et à s'accorder seul
11. Exercices de lecture à vue
12. Encourager le jeu de mémoire
13. Pratiquer régulièrement le jeu d'ensemble
14. Se produire en public (auditions)

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Epreuve technique à huis clos:**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes de la 1<sup>re</sup> mention (jusqu'à 4 altérations) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution****Gammes :**

Les gammes sont à présenter de mémoire suivant le schéma ci-après

Tempo noire = 120 - 132

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Remarque**

Une œuvre des épreuves peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument en restant dans le sous-groupe de la famille des gros cuivres.

Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)

Gros cuivres division inférieure 1<sup>re</sup> mention

GAMMES  
2<sup>ème</sup> cycle

$\text{♩} = 120 - 132$



**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)**  
*Gros cuivres division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

**LA MINEUR**

22 naturel

25 harmonique

28 mélodique

31 arpège

34 7ème diminuée

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division inférieure 1<sup>re</sup> mention***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle****Baryton**

<b>Bordner, Gerald</b>	Etude n°99 In : Second Book of Pratical Studies for Trombone
<b>Bordogni, Marco</b>	Etude n°5 In : 120 Melodious Etudes (transcrite en clé de sol) Ed. C. Fisher
<b>Baccelli, Umberto</b>	Etude n°12 In : 16 Etudes caractéristiques pour cor Ed. Billaudot
<b>Concone, Giuseppe</b>	Etude n°38 In : The Complete Solfeggi for trumpet Ed. Balquhidder Music
<b>Graham, Peter</b>	Bach Invention In : New studies for Euph/Baritone p.2 Ed. De Haske
<b>Kopprasch, C.</b>	Etude n°36 In : 60 selected studies for Horn Ed. Hofmeister

**Euphonium**

<b>Bordner, Gerald</b>	Etude n°99 In : Second Book of Pratical Studies for Trombone
<b>Bordogni, Marco</b>	Etude n°5 In : 120 Melodious Etudes (transcrite en clé de sol) Ed. C. Fisher
<b>Bordogni, Marco</b>	Etude n°11 In : 120 Melodious Etudes (transcrite en clé de sol) Ed. C. Fisher

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Concone, Giuseppe**

Etude n°38

In : The Complete Solfeggi for trumpet

Ed. Balquhidder Music

**Kopprasch, C.**

Etude n°36

In : 60 selected studies for Horn

Ed. Hofmeister

**Tyrell, H.W.**

Etude n°2

In : 40 études progressives

Ed. Boosey Hawkes

**Tuba Basse (Fa et Mib)****Bordogni, M.**

Etude n°1

In : Bel Canto Studies

Ed. Robert King/Leduc

**Marchesi / Panofka**

Etude n°4

In : 28 Advanced studies

Ed. Southern Music Company

**Ranieri, V.**

Etude n°4

In : 30 Etudes pour tuba

Ed. Hofheim Leipzig

**Sparke, Philipp**

Recit and Aria

In : Style studies for tuba/P.Sheridan

Ed. Anglo Music/De Haske

**Tyrell, H.W.**

Etude n°13

In : 40 Advanced studies Bb Tuba

Ed. Boosey Hawkes

**Uber, David**

Etude n°9

In : Concert Etudes for Tuba

Ed. R. King

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Tuba Contrebasse (Ut et Sib)**

<b>Bordogni, M.</b>	Etude n°1 In : Bel Canto Studies Ed. Robert King/Leduc
<b>Doss, Thomas</b>	Nussknacker
<b>Marchesi / Panofka</b>	Ed. Mitropa Music Etude n°4 In : 28 Advanced studies Ed. Southern Music Company
<b>Sparke, Philipp</b>	Recit and Aria In : Style studies for tuba/P.Sheridan Ed. Anglo Music/De Haske
<b>Tyrell, H.W.</b>	Etude n°13 In : 40 Advanced studies Bb Tuba Ed. Boosey Hawkes
<b>Uber, David</b>	Etude n°9 In : Concert Etudes for Tuba Ed. R. King

*L'enseignant est libre de transposer les études selon le ton de l'instrument pratiqué.*

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division inférieure 1<sup>re</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle****Baryton / Euphonium**

Blaauw, L.	Concertino	Molenaar
Clérisse, Robert	Pièce lyrique	Leduc
Curnow, James	Fantasy for trombone	Rosehill Music
Curnow, James	Rhapsody for Euphonium	Rosehill Music
Debons, Eddy	Divertimento	Marc Reift
Garth, John	Concert voor Tuba	Molenaar
Gray, L.R.	Impromptu in G op.7 n. 1	Boosey & Hawkes
Trombey, Jack	Nostalgia	Molenaar

**Tuba Basse (Fa et Mib) / Tuba Contrebasse (Ut et Sib)**

Buchtel, F.L.	Il penseroso et l'Allegro	Carl Fisher
Curnow, Jim	Concertino for Tuba	Tuba Press
Denmark, Max F.	Scene de Concert	Ludwig Music Press
Frackenpohl, A.	Basso Tomaso	Tuba Press
Hanmer, Ronald	Tuba Tunes	Emerson Edition
Hartley, Walter S.	Sonatina	Interlocher Press
Gordon, Jacob	Six little Tuba pieces	Emerson
Uber, David	Romance	Almitra Music



**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division inférieure 1<sup>re</sup> mention***CATALOGUE D'ŒUVRES**

Boutry, R.	Tubaroque	Leduc
Bozza, E.	Air varié	
Clérisse, R.	Idylle	R. Martin
Dedrick, Art	A touch of T uba	Kendor
Dubois, P.M.	Cortège	Leduc
Gabaye, P.	Tubabillage	Leduc
Hindemith, P.	Drei leichte Stücke	Schott's
Marcello / D.G. Little	Largo and Presto	Warner Brass
Raum, E.	T for Tuba	Virgo Music
Sear, W.	Sonatine for Tuba and Piano	Cor Publishing
Senailé, J.B.	Introduction and Allegro spiritoso	Hinrichsen
Telemann, G.P.	Adagio and Allegro	Southern Music



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Gros cuivres

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Approfondissement des compétences acquises en 2<sup>e</sup> cycle :
  - articulations
  - liaisons
  - doigtés
  - coordination langue/doigts
  - qualité sonore sur toute l'étendue demandée
  - colonne d'air
2. Travailler la lecture à vue
3. Connaître les transpositions d'usage
4. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
5. Connaître le rôle des instruments de la famille dans les différentes formations
6. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument
7. Pratique collective, jeu d'ensemble
8. Se produire en public
9. Encourager la participation à des stages et/ou masterclasses
10. Soigner la culture musicale générale (concerts, CD et autres)

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 3 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution**

Gammes majeures:

Les gammes sont à présenter de mémoire avec arpège de 7<sup>ème</sup> de dominante développée suivant schéma ci-après

Tempo : gammes majeures : noire = 80 à 88

Gammes mineures:

3 types (naturel, harmonique et mélodique), non développée avec accord de 7<sup>ème</sup> diminuée, gammes à présenter de mémoire suivant schéma ci-après

Tempo : gammes mineures : noire = 120

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Remarque**

Une œuvre des épreuves peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument en restant dans le sous-groupe de la famille des gros cuivres.

Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)

Gros cuivres division moyenne

GAMMES

Division moyenne

♩ = 80-88



Copyright © debouwr

Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)

Gros cuivres division moyenne

LA MINEUR

♩=120

26 naturel

29 harmonique

32 mélodique

35 arpège

38 7ème diminuée

41

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)**  
*Gros cuivres division moyenne*

**POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle**

**Baryton / Euphonium**

<b>Bordogni, arr. Rochut</b>	Melodious Etudes Book1	Carl Fischer
	Etude n° 11	
	Etude n° 21	
<b>Tyrell, H. W.</b>	Etude n° 23	Boosey & Hawkes
	Etude n° 8	
	Etude n° 10	
	Etude n° 13	

**Tuba Basse (Fa et Mib)**

<b>Bordogni, arr. Rochut</b>	Melodious Etudes Book1	Carl Fischer
	Etude n° 5	
	Etude n° 7	
<b>Shoemaker, John</b>	Etude n° 21	Carl Fisher
	Etude n° 16 (Based on vocalises of G. Concone)	
<b>Tyrell, H. W.</b>	Etude n° 8	Boosey & Hawkes
	Etude n° 11	

**Tuba Contrebasse (Ut et Sib)**

<b>Hering, Sigmund</b>	Etude n°25	C. Fischer
	32 Studies for Trombone	
<b>Shoemaker, John</b>	Etude n°16	C. Fischer
	Legato Etudes for trombone, based on the vocalise of Giuseppe Concone)	
<b>Shoemaker, John</b>	Etude n°17	C. Fischer
	Legato Etudes for trombone, based on the vocalise of Giuseppe Concone)	
<b>Tyrell, H.W.</b>	Etude n°10	Boosey & Hawkes
	40 Advanced Studies for Bb Bass	
<b>Tyrell, H.W.</b>	Etude n°15	Boosey Hawkes
	40 Advanced Studies for Bb Bass	
<b>Blazhevich, Vladislav</b>	Etude n°13	Shawner Press, Inc
	26 Melodic Studies in Sequences, arr. and edited for Tuba by Joel Zimmerman	

*Le professeur est libre de transposer les études selon le ton de l'instrument pratiqué*

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division moyenne***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle****Baryton / Euphonium**

<b>Semler-Collery, J.</b>	Barcarolle et chanson bachique	Leduc
<b>Vivaldi, A.</b>	Sonata n° 1 B flat Major	IMC
<b>Don Haddad</b>	Suite for baritone	Templeton Music
<b>Bozza, E.</b>	Prélude et allegro	Leduc
<b>Bozza, E.</b>	Thème varié	Leduc
<b>Barat, J.E.</b>	Morceau de concours	Leduc

**Tuba Basse (Fa et Mib) / Tuba Contrebasse (Ut et Sib)**

<b>Lebedjev, A.</b>	Konzert n° 1	Hofmeister
<b>Uber, D.</b>	Legend of sleeping bear	Almitra Music
<b>Uber, D.</b>	A Delaware rhapsody	Almitra Music
<b>Capuzzi, A.</b>	Andante and Rondo	Hinrichsen Ed
<b>Curnow, J.</b>	Concertino for Tuba	Curnow
<b>Don Haddad</b>	Suite for Tuba	Templeton Music



**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division moyenne***CATALOGUE D'ŒUVRES****Baryton / Euphonium**

<b>Sparke, Ph.</b>	Rhapsody for euphonium	Studio Music
<b>Rossini/Newsome</b>	Prélude, theme et variations	Obrasso
<b>Debons , Eddy</b>	Divertimento	M.Reift
<b>Gartenlaub, O.</b>	Essai	Le rideau rouge
<b>Bitsch, M.</b>	Impromptu	Leduc
<b>Bozza, E.</b>	Allegro et finale	Leduc
<b>Marcello , B.</b>	Sonata in G Major	IMC
<b>Hume, J.O.</b>	The Harmonious Blacksmith	B&H

**Tuba Basse (Fa et Mib) / Tuba Contrebasse (Ut et Sib)**

<b>Lebedjev, A.</b>	Allegro Concertant	Hofmeister
<b>Frackenpohl, A.</b>	Variatons for tuba	Shawnee Press
<b>Hartley, W.S.</b>	Sonatina	Interlachen Press
<b>Vivaldi, A.</b>	Sonata no 3 in A minor	Shawnee Press
<b>Marcello, B.</b>	Sonata no 2 in E minor	Southern Music
<b>Uber, D.</b>	Legend of the purple Hills	Southern Music
<b>Grundman, C.</b>	Tuba Rhapsody	B&H
<b>Uber, D.</b>	Sonatina	Southern Music



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Gros cuivres**

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres**

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division moyenne spécialisée***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Approfondissement des compétences acquises en 2<sup>ème</sup> cycle :
  - articulations
  - liaisons
  - doigtés
  - coordination langue/doigts
  - qualité sonore sur toute l'étendue demandée
  - colonne d'air
2. Approche des notations et techniques nouvelles, approche de la musique contemporaine
3. Recherche d'une interprétation personnelle
4. Connaître les transpositions d'usage
5. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
6. Connaître le rôle des instruments de la famille dans les différentes formations
7. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu
8. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument
9. Pratique collective, jeu d'ensemble
10. Savoir créer un programme de concert
11. Encourager la participation à des stages et/ou masterclasses
12. Se produire en public
13. Soigner la culture musicale générale (concerts, CD et autres)

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division moyenne spécialisée***Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix****Epreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et mineures relatives choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 4 études au choix de l'enseignant dont une à choisir obligatoirement du pool officiel déterminé au niveau national (3 études sont à présenter)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Détails d'exécution**

Gammes majeures:

Les gammes sont à présenter de mémoire avec arpège de 7<sup>ème</sup> de dominante développée suivant schéma ci-après

Tempo gammes majeures : noire = 84 à 92

Gammes mineures:

3 types (naturel, harmonique et mélodique), non développée avec accord de 7<sup>ème</sup> diminuée

Gammes à présenter de mémoire suivant schéma ci-après

Tempo gammes mineures : noire = 126

**Epreuve publique :**

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

**Remarque**

Une œuvre des épreuves peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument en restant dans le sous-groupe de la famille des gros cuivres.

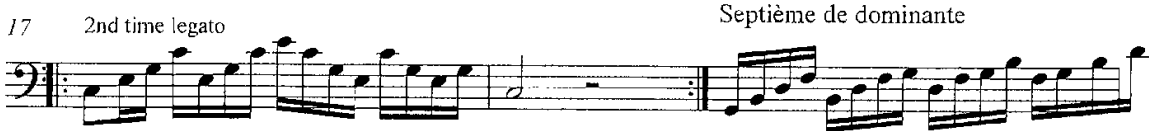
**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)**

*Gros cuivres division moyenne spécialisée*

**GAMMES**

**Division moyenne spécialisée**

♩ = 84-92



Copyright © debouwr

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)**

*Gros cuivres division moyenne spécialisée*

**LA MINEUR**

♩=126

26 naturel

29 harmonique

32 mélodique

35 arpège

38 7ème diminuée

41

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division moyenne spécialisée***POOL D'ETUDES pour l'examen de fin de cycle****Baryton / Euphonium**

<b>Vizzutti, A.</b>	Energy Burst In: New Concert studies vol.1	De Haske
<b>Charlier, Th.</b>	1 <sup>ère</sup> étude concertante (n° 21) In :32 études de perfectionnement	H. Lemoine
<b>Charlier, Th.</b>	Etude n° 1 (articulation) In : 32 études de perfectionnement	H. Lemoine
<b>Rochut/Bordogni</b>	Etude n° 63 In : 120 melodious studies	C. Fischer
<b>Arban</b>	Etude n° 6 In : Etudes caractéristiques	Leduc
<b>Waignein, A.</b>	Scènes capricieuses In: Advanced Concert studies	De Haske

**Tuba Basse (Fa et Mib)**

<b>Belloli, Agostino</b>	Etude n° 1 In: 8 Etudes pour Tuba	Ed. William S. Fatch Musikverlag Hofmeister
<b>Gallay, Jacques François</b>	Etude n° 1 In: 12 grandes études brillantes op.43	Ed. William S. Fatch Musikverlag Hofmeister
<b>Gallay, Jacques François</b>	Etude n° 6 In: 12 grandes études brillantes op.43	Ed. William S. Fatch Musikverlag Hofmeister
<b>Marchesi, M.</b>	Etude n° 11 In: 24 Vokalisieren für Tuba	Hofmeister
<b>Ranieri, Vincenz</b>	Etude n° 17 In: 30 Etüden für Tuba	Hofmeister
<b>Uber, D.</b>	Etude n° 9 In: Concert Studies for Tuba	R. King/Leduc

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division moyenne spécialisée***Tuba Contrebasse (Ut et Sib)**

<b>Belloli, Agostino</b>	Etude n° 1 In: 8 Etudes pour Tuba	Ed. William S. Fatch Musikverlag Hofmeister
<b>Gallay, Jacques François</b>	Etude n° 1 In: 12 grandes études brillantes op.43	Ed. William S. Fatch Musikverlag Hofmeister
<b>Gallay, Jacques François</b>	Etude n° 6 In: 12 grandes études brillantes op.43	Ed. William S. Fatch Musikverlag Hofmeister
<b>Marchesi, M.</b>	Etude n° 11 In: 24 Vokalisen für Tuba	Hofmeister
<b>Ranieri, Vincenz</b>	Etude n° 17 In: 30 Etüden für Tuba	Hofmeister
<b>Ranieri, Vincenz</b>	Etude n° 57 Tempo di Pollaca In: 60 Etüden für Kontrabasstuba	Didier Meschke Hofmeister Studienwerke



**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division moyenne spécialisée***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle****Baryton / Euphonium**

<b>Castèrède, J.</b>	Sonatine	Leduc
<b>Sparke, Ph.</b>	Fantasy	Smith & co
<b>Bozza, E.</b>	Allegro et finale	Leduc
<b>Fioco, J.H.</b>	Arioso and Allegro	Rosehill
<b>Marcello, B</b>	Sonate en fa majeur	Schott's
<b>Vivaldi, A.</b>	Sonata n° 1 en sib majeur	IMC

**Tuba Basse (Fa et Mib) / Tuba Contrebasse (Ut et Sib)**

<b>Plog, A.</b>	Three Miniatures	Bim
<b>Capuzzi, A.</b>	Andante et Rondo	Hinrichsen Ed
<b>Lebedjev, A.</b>	1er Concerto	Hofmeister
<b>Lebedjev, A.</b>	2ème Concerto	Hofmeister
<b>Arnold, M.</b>	Fantasy for Tuba	Faber Music Ltd
<b>Barcos, G.</b>	Preludes for Tuba	M. Reift

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division moyenne spécialisée***CATALOGUE D'ŒUVRES****Baryton / Euphonium**

Richards, G.	Rangitato	Studio Music
Semler-Collery, J.	Cantabile et divertissement	Max Eschig
Telemann , G.F.	Sonata fa mineur	IMC
Maes, J.	Concertstuk	Brogneaux
Senailé, J.B.	Introduction and Allegro Spiritoso	Hinrichsen
Semler-Collery , J.	Saxhornia	Leduc
Curnow, J.	Rhapsody for euphonium	Curnow Music
Young, E.	Euphonium Sonata	Brand public.
Horowitz, J.	Euphonium concerto	Studio music

**Tuba Basse (Fa et Mib) / Tuba Contrebasse (Ut et Sib)**

Newton, R.	Capriccio	Rosehill
Hartley, W.S.	Suite for unaccompanied Tuba	Elkan Vogel
Barcos, G.	Preludes for Tuba	M. Reift
Uber, D.	Legend of the sleeping bear	Almitra
Stabile, J.	Sonata	Honour public.
Uber, D.	Sonata	Musicus
Lebedjev, A.	Konzertantes Allegro	Hofmeister
Swann, D.	Two moods for Tuba	Chamber Music



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Gros cuivres

Division supérieure

Programme d'examen  
Répertoire type  
Catalogue d'œuvres

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division supérieure***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Pour certains élèves, le cycle supérieur est le commencement d'études supérieures ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la branche principale a été vérifiée par une épreuve.

Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. <sup>1)</sup>

2. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante.
3. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

<sup>1)</sup> Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Épreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 20 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) Cette prestation comprendra une œuvre à caractère technique (p. ex. étude) et deux œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 40 minutes (pause adaptée à la durée et à la difficulté physique des œuvres présentées incluse) et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Remarque**

Une œuvre des épreuves peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument en restant dans le sous-groupe de la famille des gros cuivres.

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division supérieure***REPERTOIRE-TYPE****Baryton / Euphonium**

<b>Horovitz, J.</b>	Euphonium Concerto	Novello
<b>Castèrède, J.</b>	Sonatine	Leduc
<b>Sparke, Ph.</b>	Fantasy	Studio Music
<b>Wilby, Ph.</b>	Cantabile et divertissement	Leduc
<b>Fiocco, J.</b>	Arioso and Allegro	

**Tuba Basse (Fa et Mib)**

<b>Gregson, E.</b>	Tuba Concerto	Novello
<b>Plog, A.</b>	Three miniatures	Bim
<b>Wilder, A.</b>	Effie Suite (suite n°1)	Margun
<b>Lebedjew, P.</b>	Konzert n. 1	Hofmeister
<b>Hindemith, P.</b>	Sonata für Bass Tuba und Klavier	Schott

**Tuba Contrebasse (Ut et Sib)**

<b>Hindemith, P.</b>	(voir Tuba Basse)	
<b>Ledjedjew, Alexej</b>	Konzertantes Allegro für Tuba und Klavier	F. Hofmeister
<b>Hogg, Merle E.</b>	Sonatina for Tuba and Piano	Ensemble Publications, Inc.
<b>Bartsch, Ch.</b>	Adagio et Allegro pour Tuba Basse en Ut et piano	J. Maurer
<b>Frackenhohl, Arthur</b>	Concertino for Tuba and String Orchestra	R. King Music, co

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division supérieure***CATALOGUE D'ŒUVRES**

<b>Ball Michael</b>	Euphonium Concerto	EUPH	Kirlees Music
<b>Arutiunian A.</b>	Concerto	TUBA	Bim
<b>Bartsch</b>	Adagio et Allegro	TUBA	Maurer
<b>Bitsch M.</b>	Impromptu	EUPH	Leduc
<b>Boutry R.</b>	Tubacchanale	EUPH	Leduc
<b>Bowen Brian</b>	Euphonium Music	EUPH	Rosehill
<b>Bozza E.</b>	New Orleans	EUPH	Leduc
<b>Bozza E.</b>	Concertino	EUPH	Leduc
<b>Broughton B.</b>	Sonata for Tuba	TUBA	Master Music
<b>Brown Ch.</b>	Récitatif Lied et Finale	EUPH	Leduc
<b>Butterworth A.</b>	Partita opus 89	EUPH	Comus
<b>Castérède Jacques</b>	Fantaisie Concertante	EUPH	Leduc
<b>Dondeyne D.</b>	Sonatine in C	EUPH	Transatlantique
<b>Dubois P.M.</b>	Piccolo Suite	EUPH	Leduc
<b>Eccles H.</b>	Sonate pour tuba et piano	TUBA	Billaudot
<b>Ellerby Martin</b>	Euphonium Concerto	EUPH	Studio Music
<b>Erland von Koch</b>	Tuba Concerto	TUBA	AB Carl GehrMans
<b>Fayeulle R.</b>	Bravaccio	EUPH	Leduc
<b>Fiocco J.</b>	Arioso and Allegro	EUPH	
<b>Gardonyi Z.</b>	Sonate	TUBA	Walhal
<b>Glass J.</b>	Sonatina	TUBA	Emerson
<b>Golland J.</b>	Euphonium Concerto op.64	EUPH	Wilhelm
<b>Hindemith P.</b>	Sonate pout Tuba	TUBA	Schott's
<b>Kjell Roikjer</b>	Capriccio	TUBA	Imudico
<b>Koetsier J.</b>	Sonatina	TUBA	Donemus
<b>Krol B.</b>	Falstaff Concerto	TUBA	Bim
<b>Oystein Baadvik</b>	Fnugg	TUBA	Ovation
<b>Pauer Y.</b>	Tubanetta	TUBA	Yiri Pauer
<b>Petrovic-Vrachonska A.</b>	The Lonely	TUBA	
<b>Pütz M.</b>	Recitativo & Allegro	EUPH	Bronsheim Muziek
<b>Russel A.</b>	Suite concertante	TUBA	Accura Music
<b>Schlim Claude</b>	Opus π	EUPH	www.blueorangemusic.com
<b>Semler-Collery J.</b>	Tubanova	EUPH	Max Eschig
<b>Semler-Collery J.</b>	Saxhornia	EUPH	Leduc
<b>Sibbing R.</b>	Sonata	TUBA	Tentuto
<b>Sparke Ph.</b>	Pantomime	EUPH	Studio Music
<b>Sparke Ph.</b>	Party piece	EUPH	Studio Music

**Annexe 41 (Branche 1.3.2.29. – gros cuivres)***Gros cuivres division supérieure*

<b>Sparke Ph.</b>	Euphonium Concerto	EUPH	Studio Music
<b>Stabile James</b>	Sonata	TUBA	WIM
<b>Stevens T.</b>	Variations in Olden Style	TUBA	Bim
<b>Takacs G.</b>	Sonata capricciosa	TUBA	Doblinger
<b>Van Coeck J.</b>	Concertino	TUBA	Cebedem
<b>Van der Roost J.</b>	CanTUBAllada	TUBA	De Haske
<b>Vaughan Williams R.</b>	Concerto for Tuba	TUBA	Oxford
<b>Weber A .</b>	Soliloque	EUPH	Leduc
<b>Wilby Ph.</b>	Concerto for Euphonium	EUPH	Rosehill
<b>Wilder A.</b>	Sonata for Tuba	TUBA	Mentor
<b>Wilhelm R.</b>	Concertino for euphonium	EUPH	Trio Music Edition
<b>Wilhelm Rolf</b>	Concertino for Tuba	TUBA	Ed 2081/01





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Percussion**

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 16</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 27</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 37</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 48</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Percussion**

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type  
Catalogue**

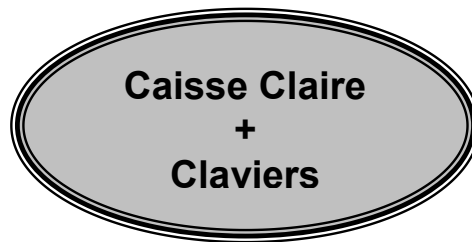
**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Tenue du corps, montrer un bon équilibre corps/instrument
2. Souplesse des poignets et des doigts
3. Travailler la coordination et l'égalité de la frappe
4. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental pour l'élève (fla, ra, paradiddle, accents)
5. Première approche de la technique des « rudiments »
6. Notions des différents tempi (lent, vite), apprendre à garder le tempo
7. Permettre une progression dans le travail rythmique : approche de différents rythmes (binaire et ternaire), garder la stabilité rythmique, travail des silences
8. Approche élémentaire des différentes nuances (ff, f, mf, mp) tout en veillant à garder la souplesse
9. Connaître les notions élémentaires des différents instruments de percussion et les différents types de baguettes
10. Apprendre à élaborer une méthode de travail en vue d'une certaine autonomie
11. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées (par un autre instrument de percussion, le piano ou un autre instrument ou sur musique enregistrée)
12. Travailler des œuvres faciles en lecture à vue à la caisse claire
13. Mémoriser et reproduire les éléments d'une courte séquence dans différentes tonalités
14. favoriser et cultiver le jeu d'ensemble, participer dans de petits ensembles instrumentaux (groupes de mêmes instruments/ groupes d'instruments différents)
15. Se produire en public (auditions...)

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)**  
*Percussion division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

**Organigramme pour le  
1<sup>er</sup> cycle**

obligatoires  
dés le début des études:



3<sup>ème</sup> instrument :  
au choix de l'élève



Recommandation: A l'épreuve publique les instruments au choix doivent en principe être interprétés dans un contexte musical (CD, cassette, accompagnement ad lib ...)

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Épreuve technique à huis clos :****A la caisse claire :**

- Exercices imposés prévus par le programme d'étude ;
- 1 étude à choisir obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national ;
- 1 duo au choix (peut être choisi du répertoire-type) ;

**Aux claviers :**

- Exercices imposés prévus par le programme d'étude ;
- Gammes majeures jusque 2 # et 2 b et/ou mélodie et arpèges majeurs ;
- Gammes mineures jusque 1 # et 1 b et/ou mélodie ;
- 1 étude ou 1 duo au choix (peut être choisi du répertoire-type).

durée globale de l'épreuve technique : maximum 15 minutes

**Détails d'exécution :**

Les tempi indiqués sont à considérer comme minima.

- Caisse claire :                   - si l'étude est en binaire le duo doit être en ternaire  
  - si le duo est en binaire l'étude doit être en ternaire
- Claviers :                       - gammes : 1 octave

**Épreuve publique :**

- un programme au choix avec inclusion du 3<sup>ème</sup> instrument au choix  
(Drumset ou Timbales ou Setup ou Accessoires)
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

durée globale de l'épreuve publique maximum de 15'

**Détails d'exécution :**

Les tempi indiqués sont à considérer comme minima.

- Imposé :                       - accompagnement obligatoire  
  - doit se composer de morceaux pour petite caisse et xylophone
- Morceaux au choix :       - doivent se composer au minimum d'un instrument obligatoire et du 3<sup>ème</sup>  
  instrument au choix

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)**

*Percussion division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

**Exercices Imposés  
de « 200 (195) Percussion Examination Exercises » Edition Axent**

**1<sup>er</sup> Cycle**

**Caisse Claire**

195 Exercises - Axent (ancien livre)	200 Exercises - Axent (nouveau livre)
ex. 1 ( ♩ = 96)	ex. 1 ( ♩ = 96)
ex. 4 ( ♩ = 138)	ex. 4 ( ♩ = 138)
ex. 5 ( ♩ = 60) (seul 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> ligne)	ex. 5 ( ♩ = 60) (seul 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> ligne)
ex. 7 ( ♩ = 60) (seul 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> ligne)	ex. 7 ( ♩ = 60)
ex. 30 ( ♩ = 96)	ex. 30 ( ♩ = 96)
ex. 40 ( ♩ = 92)	ex. 40 ( ♩ = 92)
ex. 46 ( ♩ = 80)	ex. 46 ( ♩ = 80)
ex. 47 ( ♩ = 80)	ex. 47 ( ♩ = 80)
ex. 88 ( ♩ = 60)	ex. 88 ( ♩ = 60)
ex. 90 ( ♩ = 92)	ex. 90 ( ♩ = 92)

**Claviers**

195 Exercises - Axent (ancien livre)	200 Exercises - Axent (nouveau livre)
<p><b>1.) MAJEUR</b> (en do, sol, ré, fa et sib)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ex. 159 - 166 } OU</li> <li>- ex. 167 } OU</li> <li>- ex. 175 }</li> </ul>	<p><b>1.) MAJEUR</b> (en do, sol, ré, fa et sib)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ex. 159 - 166 } OU</li> <li>- ex. 172 } OU</li> <li>- ex. 180 }</li> </ul>
<p><b>2.) MINEUR</b> (en la, mi, ré)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ex. 159A – 163A } OU</li> <li>- ex. 171 }</li> </ul>	<p><b>2.) MINEUR</b> (en la, mi, ré)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ex. 167 – 171 } OU</li> <li>- ex. 176 }</li> </ul>

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***POOL D'ETUDES pour l'examen technique de fin de cycle****Caisse Claire**

<b>Dinev, Boris</b>	Etude no. 2 In : 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1 <sup>er</sup> cycle (Edition Axent)	type : ternaire
<b>Dinev, Boris</b>	Etude no. 3 In : 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1 <sup>er</sup> cycle (Edition Axent)	type : binaire
<b>Dupin, François/ Jorand, Marcel</b>	No. 14 (tempo noire = 66) In : Vingt-Huit Miniatures (Edition Alphonse Leduc)	type : ternaire
<b>Dupin, François/ Jorand, Marcel</b>	No. 15 (tempo noire = 96) In : Vingt-Huit Miniatures (Edition Alphonse Leduc)	type : binaire
<b>Glesener, Netty</b>	Etude no. 6 In : 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1 <sup>er</sup> cycle (Edition Axent)	type : binaire
<b>Glesener, Netty</b>	Etude no. 4 (tempo noire = 116) In : 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1 <sup>er</sup> cycle (Edition Axent)	type : binaire
<b>Kettenmeyer, Serge</b>	Etude no. 9 In : 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1 <sup>er</sup> cycle (Edition Axent)	type : ternaire
<b>Mootz, Paul</b>	Etude ternaire no. 11 In: 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1 <sup>er</sup> cycle (Edition Axent)	type : ternaire



**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen technique de fin de cycle****Caisse Claire**

<b>Fink, Siegfried</b>	Presto In: Etüden für 2-3-4 kleine Trommeln (Edition N. Simrock)	type : binaire
<b>Feldstein, Sandy Black, Dave</b>	Duet no. 4 In: Alfred Beginning Snare Drum Duets (Edition Alfred)	type : binaire
<b>Schinstine, William</b>	9. Forward Backward (tempo : noire = 116) In : Four Hands Around Band 1 (Edition Southern Music Company)	type : binaire
<b>Bartos, Karl</b> binaire	No. 5 (tempo: noire = 96)  In: 15 Etüden für 2 kleine Trommeln (Edition Zimmermann)	type :
<b>Wahley, Garwood</b>	Duet XII In: Intermediate Duets for Snare Drum (Edition Meredith Music Publications)	type : binaire
<b>Dinev, Boris</b>	Duo no. 14 In: 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1 <sup>er</sup> cycle (Edition Axent)	type : binaire
<b>Fink, Siegfried</b>	6. Marcia/10. Allegretto (tempo: noire =80/66) In: Etüden für 2-3-4 kleine Trommeln (Edition N. Simrock)	type : ternaire
<b>Schinstine, William</b>	7. Double up In : Four Hands Around Band 1 (Edition Southern Music Company)	type : ternaire
<b>Dinev, Boris</b>	Duo no. 19 In: 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1 <sup>er</sup> cycle (Edition Axent)	type : ternaire

- Info enseignants :
- petite caisse élèves avec timbre (snare on)
  - petite caisse enseignants sans timbre (snare off)
  - possibilité de choisir d'autres instruments d'accompagnement pour les duos
  - le roulement n'est pas obligatoire

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen technique de fin de cycle****Claviers**

<b>Bach, Johann S.</b>	Menuet no. 1 in G-Dur In : Notenbüchlein für Anna Magdalena Bach (Edition Schott)	type : duo
<b>Bach, Johann S.</b>	Menuet no. 4 in G-Dur In : Notenbüchlein für Anna Magdalena Bach (Edition Schott)	type : duo
<b>Beethoven, Ludwig v.</b>	Country Dance (Edition Kendor Music)	type : duo
<b>Bomhof, Gert</b>	Eli Green's Cake walk In : Schule für Mallets Vol.2 (Edition de Haske)	type : solo
<b>Bomhof, Gert</b>	No. 140 Das Lied der Mallets In : Schule für Mallets Vol.1 (Edition de Haske)	type : duo
<b>Esprit Philippe (de) Chédeville</b>	Rondeau In: Mallet for Classic (Edition Simrock)	type : duo
<b>Londeix, Alain</b>	Xylophonia no. 10 In : Xylophonie 1 <sup>er</sup> recueil no. A.3 001P (Edition Alfred Percussion)	type : acc. piano
<b>Mozart, Wolfgang Amadeus/ Arr. Stouffer, Paul</b>	Andante (tempo: blanche = 84) In: Easy Classics for Two (Edition Kendor Music Inc.)	type : duo
<b>Mozart, Léopold</b>	Bagpipe In: Percussion Music is Paris for Beginners (Edition Musica Budapest)	type : duo
<b>Peters, Mitchel</b>	Reading Studies G-Maj. p.39 In : Fundamental Methode for Mallets1 (Edition Alfred)	type : solo
<b>Peters, Mitchel</b>	Reading Studies D-Maj. p. 45 In : Methode for Mallets1 (Edition Alfred)	type : solo
<b>Teleman/Garwood Whaley</b>	Duet In : Primary Handbook for Mallets (Edition Meredith Music Publications)	type : duo

Info enseignants: - « Mallets » choix libre  
- le roulement n'est pas obligatoire

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen public de fin de cycle****Ahles, Constant**

Three days

In: Three days  
(Edition Axent)**Dinev, Boris**

Gliddësch Steng

In: Gliddësch Steng  
en cours de publication**Glesener, Netty**

First Steps

In: First Steps  
(Edition Axent)**Huteau, Alain**

No. 2/ 3/ 5

In: Six pièces pour percussion  
(Edition Peer International Hamburg)**Mootz, Paul**

Folk Tour

In: Folk Tour  
(Edition Axent)

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen public de fin de cycle****Caisse Claire**

<b>Bomhof, Gert</b>	Taste of Drums In : 10 Solos for Snare Drum and Piano (Snare) (Edition deHaske)
<b>Glasonov, Alexander</b>	The coming of the prince
<b>Joplin, Scott / Dinev, Boris</b>	Elite Syncopations (Edition propriété de l'auteur)
<b>Jorand, Marcel</b>	Petite Marche Bouboula In: Sept moments musicaux (Edition Alphonse Leduc)
<b>Macarez, Frédéric</b>	5. Un après-midi pluvieux In: Caisse Noisette (Edition Gérard Billaudot)
<b>Macarez, Frédéric</b>	9. La danse de Dimitri In: Caisse Noisette (Edition Gérard Billaudot)
<b>Receuil</b>	No.4 Le Chat Tcha Tcha In : RA-TA-FLA 10 pièces pour Caisse Claire et Clavier (Set-up) (Journées de la Percussion)

**Xylophone**

<b>Curnow, James</b>	The Can Can In : 1st Recital Series for Mallet Percussion (Edition Curnow Music)
<b>Curnow, James</b>	Along came a spider In : 1st Recital Series for Mallet Percussion (Edition Curnow Music)
<b>Curnow, James</b>	Grandfather's Clock In : 1st Recital Series for Mallet Percussion (Edition Curnow Music)
<b>Curnow, James</b>	The Entertainer In : 1st Recital Series for Mallet Percussion (Edition Curnow Music)

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***CATALOGUE****Claviers**

<b>Bach, Johann Sebastian</b>	Menuette In : Notenbüchlein (Edition Southern Music Company)	type : avec piano
<b>Bomhof, Gert</b>	Funny Moment (Edition De Haske)	type : duo
<b>Dubois, Pierre Max</b>	Le Moqueur In : Histoires de percussion (Edition Gérard Billaudot)	type : acc. piano
<b>Paliev, Dobri</b>	No. 8 In : Valse (Edition Musica)	type : avec piano
<b>Sejourne, Emmanuel/ Velluet, Phillippe</b>	11. Danse Galante In : Les claviers à percussion parcourent le monde (Edition Alfonse Production)	type : avec CD
<b>Sejourne, Emmanuel/ Velluet, Phillippe</b>	11. Groovy In : Les claviers à percussion parcourent le monde (Edition Alfonse Production)	type : avec CD
<b>Zivkovic, Nebojau</b>	No. 10 In : My first book for xylofon and marimba (Edition Gretel)	type : avec marimba

Info enseignants : le roulement n'est pas obligatoire

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***OPTIONS POUR 3<sup>EME</sup> INSTRUMENT AU CHOIX****Accessoires**

<b>Feldstein, Firth</b>	Soldiers on Parade In : Accessory Percussion (Edition Playin Time Productions)
<b>Saint Saëns, Camille/ Christen, Jos</b>	Karneval der Tiere (Schluss)
<b>Delibes, Léo/ Serge Kettenmeyer</b>	Galopp-Finale In : Coppelia

Info enseignants : accompagnement obligatoire

**Set-Up**

<b>Bomhof, Gert</b>	Boco In : 15. Duette (Edition De Haske )	type : duo
<b>Burns, Roy / Feldstein, Sandy</b>	Three to go ( tempo noire = 120) In : Multiple Percussion Solos-intermediat level (Edition Belwin)	type : avec CD
<b>Bury, D. / Gay, R.</b>	Essai no. 1 (Edition Beurskens Percussion)	type : avec piano
<b>Depelsenaire, Jean-Marie</b>	Circus Parade In : La Percussion (Edition Gérard Billaudot)	type : avec piano
<b>Dupin, François</b>	Sept Moments Musicaux (Edition Leduc)	type : avec piano
<b>Dupin, François</b>	Sept Pièces (Edition Leduc)	type : avec piano
<b>Feldstein, Sandy</b>	Double Stop (tempo noire =104) In : Multiple Percussion Music (Edition Alfred Publications)	type : solo

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

<b>Houghton, Steve Nishigomi, George</b>	Multiple Mania  In : Percussion Recital Series for multiple percussion (Edition Warner Bros Publications)	type : avec CD
<b>Tavernier, Jean-Claude</b>	Artou Degré préparatoire  In : La Percussion (Edition Gérard Billaudot )	type : avec piano

**Timbales**

<b>Fink, Siegfried</b>	Solobuch für Pauken  (Edition Simrock )	type : solo
<b>Firth, Vic</b>	Sitting Bull  In: Vic Firth Timpani solo series - Elementaire- (Edition Belwin)	type : avec piano
<b>Houghton, Steve Nishigomi, George</b>	Timptime  In: Percussion Recital Series for Timpani (Edition Warner Bros Publications)	type : avec CD
<b>Kuhlau, Friedrich/ Mootz, Paul</b>	Sonatinen mit Pauken  (Edition Alfonse Productions)	
<b>Murray, Houllif</b>	Give it a rest  In: Contest Solos for the young Timpanist (Edition Kendor Music)	type : solo
<b>Murray, Houllif</b>	Hop-Scotch Apache  In : Contest Solos for the young Timpanist (Edition Kendor Music)	type : solo

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Drumset**

<b>Fäbig, Jörg</b>	Let it be In : Drum Play Alongs (Edition Bosworth Music)	type : avec CD
<b>Fäbig, Jörg</b>	Johnny B In : 10 more rock songs (Edition Bosworth Music)	type : avec CD
<b>Houghton, Steve</b>	Rocket Fire In: The drumset performer (Edition Warner Bros Publications)	type : avec CD
<b>O’Gorman, Peter</b>	Drum Sessions In: Book (Edition Neil A Ljos Music Company)	type : avec CD
<b>Oosterhout, Arjen</b>	Eastwood Country In: Real time Drums (Edition De Haske)	type : avec CD
<b>Roux, Denis / Biello, Silvio</b>	Nirvana + Gary Moore In : Méthode pour Batterie Volume 2 (Edition Coup de Pouce)	type : avec CD
<b>Weckl, Dave</b>	Straight eight In: Ultimate Play Along (Edition Manhattan Publications)	type : avec CD

Info enseignants: accompagnement obligatoire





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Percussion

Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

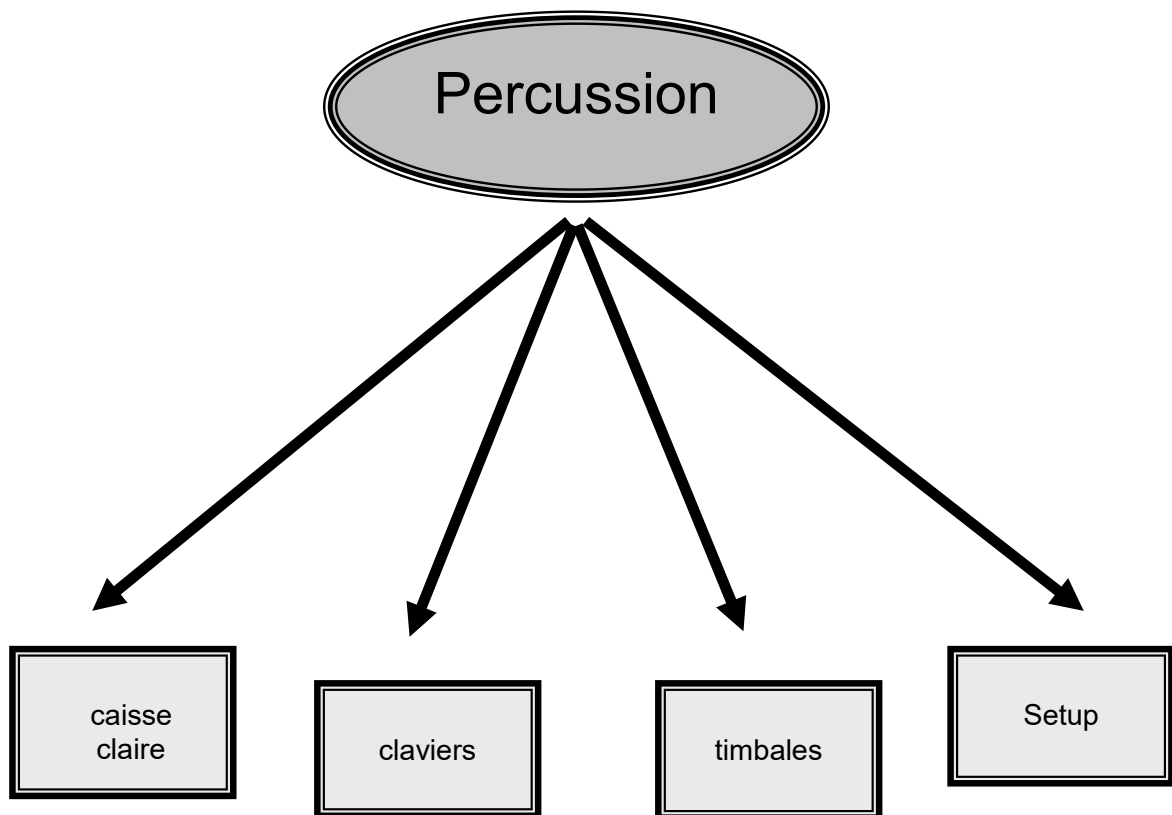
**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Approche d'une recherche d'une qualité du son
2. Différencier le phrasé, l'articulation, les nuances, les doigtés
3. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental pour l'élève (fla, ra, roulement pressé, roulement ouvert...)
4. Travailler la technique des « rudiments »
5. Développer le jeu des timbales (3 à 4 timbales), contrôle de la justesse (accord)
6. Travailler les différents tempi
7. Permettre une progression dans le travail rythmique : travail des mesures simples, composées et artificielles, garder la stabilité rythmique
8. Connaître les différents instruments de percussion (peaux, claviers, e.a. vibraphone..., accessoires e.a. tambourin, triangle...), travailler avec différents types de baguettes, première approche du travail à 4 baguettes
9. Apprendre à gérer la logistique pour l'installation des instruments (cours, examens, répétitions, concerts...)
10. Apprendre à gérer une méthode de travail
11. Travail de la lecture à vue et du jeu de mémoire
12. Favoriser et cultiver le jeu d'ensemble, participer dans de petits ensembles instrumentaux (groupes de mêmes instruments / groupes d'instruments différents)
13. Se produire en public
14. Développer la connaissance du répertoire pour percussion avec ses styles différents (littérature propre à la percussion, transcriptions...)
15. Initiation à l'improvisation

## Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)

*Percussion division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

# Organigramme pour le 2<sup>ème</sup> cycle



Recommandation: A l'examen public les instruments au choix doivent en principe être interprétés dans un contexte musical (CD, cassette, accompagnement ad lib ...)

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

- Exercices imposés prévus par le programme d'étude ;
- 1 étude pour caisse claire, 1 étude pour claviers, 1 étude pour timbales, 1 étude pour setup choisies des pools d'études respectifs. L'élève doit faire son choix dans 2 des 4 pools, le pool pour claviers étant obligatoire. Les morceaux des 2 autres instruments sont au choix de l'élève ;
- Lecture à vue rythmique à la caisse claire à déterminer par l'établissement.

durée globale de l'épreuve technique : maximum 20 minutes

**Épreuve publique :**

- un programme d'au moins 3 morceaux au choix avec inclusion au moins d'un instrument à peaux et d'un instrument à clavier
- 1 morceau imposé par l'établissement comprenant la caisse claire, les claviers, les timbales, et le setup à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen, d'une durée de 8 à 10 minutes.

durée globale de l'épreuve publique : maximum 30 minutes

**Détails d'exécution pour les deux épreuves :**

- Les indications de tempi sont à considérer comme minima
- Pour les 2 épreuves le programme est à présenter en entier (inclus un choix parmi les exercices imposés)
- A l'examen public les instruments au choix doivent en principe être interprétés dans un contexte musical (CD, ordinateur, accompagnement ad lib)

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)**  
*Percussion division inférieure 1<sup>ère</sup> mention*

**Exercices Imposés**  
**de „200 (195) Percussion Examination Exercises“ Edition Axent**

**1re Mention**

**Caisse Claire**

195 Exercices - Axent (ancien livre)	200 Exercices - Axent (nouveau livre)
ex. 12 (♩ = 56)	ex. 12 (♩ = 56)
ex. 16 (♩ = 60)	ex. 16 (♩ = 60)
ex. 18 (♩ = 90)	ex. 18 (♩ = 90)
ex. 27 (♩ = 112) (HiHat au choix)	ex. 27 (♩ = 112) (HiHat au choix)
ex. 34 (♩ = 126)	ex. 34 (♩ = 126)
ex. 49 (♩ = 96)	ex. 49 (♩ = 96)
ex. 50 (♩ = 96)	ex. 50 (♩ = 96)
ex. 54 (♩ = 112)	ex. 54 (♩ = 112)
ex. 56 (♩ = 120)	ex. 56 (♩ = 120)
ex. 64 (♩ = 112)	ex. 64 (♩ = 112)
ex. 68	ex. 68
ex. 72 (♩ = 100)	ex. 72 (♩ = 100)
ex. 94 (♩ = 120)	ex. 94 (♩ = 120)

**Timbales**

195 Exercices - Axent (ancien livre)	200 Exercices - Axent (nouveau livre)
ex. 109 (♩ = 84)	ex. 109 (♩ = 84)
ex. 117 (♩ = 66-100)	ex. 117 (♩ = 66-100)
ex. 155 (♩ = 92)	ex. 155 (♩ = 92)

**Claviers**

195 Exercices - Axent (ancien livre)	200 Exercices - Axent (nouveau livre)
<b>1.) MAJEUR</b> - ex. 169 (-7#/-7b) - ex. 178	<b>1.) MAJEUR</b> - ex. 174 (-7#/-7b) - ex. 183
<b>2.) MINEUR</b> - ex. 173 (-3#/-3b) - ex. 184 (-3#/-3b)	<b>2.) MINEUR</b> - ex. 178 (-3#/-3b) - ex. 189 (-3#/-3b)

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)**  
*Percussion division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

**POOL D'ETUDES pour l'examen technique de fin de cycle**

**Caisse Claire**

<b>Coutelier, Théo</b>	Etude no. 10 In : L'Etude du Tambour d'Orchestre (Edition PM Europe/Metropolis)
<b>Delécluse, Jacques</b>	Etude no. 18 In : Méthode de Caisse Claire (Edition Leduc)
<b>Delécluse, Jacques</b>	Etude no. 24 In : Méthode de Caisse Claire (Edition Leduc)
<b>Peters, Mitchel</b>	Etude no. 32 In : Intermediate Snare drum Studies (Edition Multiple Percussion)
<b>Firth, Vic</b>	Etude no. 1 In : The Solo Snare Drummer (Edition Carl Fischer)
<b>Wright, Ian / Hathway, Kevin</b>	« Prelude + Scherzo » In : Graduate Solos for Snare drum vol.7 (Edition ABRSM)

**Claviers ( Pool obligatoire)**

<b>Bach, Johann Sebastian</b>	Invention no. XIII (diverses éditions)
<b>Cramer, Baptist, arr. Schinstine William</b>	Nr. 2 In : In 26 Mallet Studies, from the piano works (Edition Southern Music Company)
<b>Delécluse, Jacques</b>	Etude no. 1 In : Vingt Etudes pour Xylophone (Edition Leduc)

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Delécluse, Jacques**

Etude no. 7

In : Vingt Etudes d'après Kreutzer  
(Edition Leduc)**Gatti, D.**

Etude no. 25

In : Solos & Etudes for Marimba, éd. Mark Johnson  
(Edition Honey Rock)**Goldenberg, Moris**

Etude no. XII

In : Modern School for Xylofon  
(Edition Hal Leonard)**Koeune, Eckehard / Ockert Erich**

Etüde no. 14, Allegro molto

In : Ein Schulwerk  
(Edition Zimmermann)**Pachla, Wolfgang**

Etüde no. 12, cis-moll

(Edition Zimmermann)

**Timbales****Coutelier, Théo**

XII (3)

In : L'Etude des Timbales  
(Edition Metropolis)**Delécluse, Jacques**

Etude no. 17 (3)

In : Trente Etudes pour Timbales Vol. 2  
(Edition Leduc)**Delécluse, Jacques**

No. 21 (4)

In : Trente Etudes pour Timbales Vol. 3  
(Edition Leduc)**Peters, Mitchel**

Etude no. 47 (3)

In: Fundamental Method for Timpani  
(Edition Google)

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Woud, Nick**

No. 17

In : Sinfonic Studies for Timpani  
(Edition De Haske)**Wright, Kevin**

Scherzoid (4)

In : Graded Music for Timpani  
(Edition ABRSM)**Set-Up****Burns, Roy / Feldstein, Sandy**

Popcorn

In: Multiple Percussion Solos (Intermediate)  
(Edition Belwin)**Burns, Roy / Feldstein, Sandy**

Carribean drummer

In: Multiple Percussion Solos (Intermediate)  
(Edition Belwin)**Feldstein, Saul**

Bolero Nuevo

In : Multiple Percussion Music  
(Edition Alfred Music)**Juskowiak, Jacques François**

Puzzle

(Edition Henri Lemoine)

**Ney, Rosauo**

No. 10 Zeca's Dance

In: 10 Beginning Studies for Multiple Percussion  
(Edition ABRSM)**Udow, Michael W./ Watts, Chris**

No. V

In : The Contemporary Percussionist,  
20 Multiple Percussion Recital Solos  
(Edition Meredith Music Publication)



**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division inférieure 1<sup>re</sup> mention***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen public de fin de cycle****Imposé**

<b>Dinev, Boris</b>	A quattro mani-a en cours de publication
<b>Dupin, François / Jorand, Michel</b>	VII Variétés In: Sept Pièces (Heft 4) (Edition Alphonse Leduc)
<b>Glesener, Netty</b>	Rhythmic Plays (Edition Axent)
<b>Kettenmeyer, Serge</b>	Episodes en cours de publication
<b>Mootz, Paul</b>	Essai no.1 en cours de publication
<b>Mootz, Paul</b>	Take the Bolero Blues en cours de publication
<b>Pecher, R / Ledent, R</b>	Effects Rythmiques (Edition Andel Uitgave)
<b>Séjourné, Emmanuel</b>	La Cambuse en cours de publication

**Caisse Claire**

<b>Delécluse, Jacques</b>	A la manière de ... no. 1 (Edition Alphonse Leduc)
<b>Delécluse, Jacques</b>	Etude no. 1 In: Douze Etudes (Edition Alphonse Leduc)
<b>Fink, Siegfried</b>	Etude no. 4 Marcia In: Solobuch für kleine Trommel 1 (Edition Simrock)

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Fink, Siegfried**

Etude no. 8 Ecosaise

In: Solobuch für kleine Trommel 1  
(Edition Simrock)**Lepak, Alexander**

Etude no. 22

In: 50 Contemporary Snare Drum Etudes  
(Edition Windsor Music Publications)**Whaley, Garwood**

Dialogue

(Edition Meredith Publication)

**Claviers****Asabuki, Eyichi**

Water Drops

(Edition Studio 4 Music)

**Bouchet, Gabriel**

Etude no. 3

In: 6 Mini-Caprices pour Xylophone  
(Edition Henry Lemoine)**Bouchet, Gabriel**

Etude no. 6

In: 6 Mini-Caprices pour Xylophone  
(Edition Henry Lemoine)**Haydn, Joseph / Arr. Fink, S.**

Divertimento

In: Divertimento für Vibrafon und Marimba  
(Edition Zimmermann Frankfurt)**Séjourné, Emmanuel**

Etude no. 14 Hard Fusion

In: Les claviers à percussion parcourent le monde vol. 2  
(Edition Alfonse Production)**Séjourné, Emmanuel**

Etude no. 15 Loco Samba

In: Les claviers à percussion parcourent le monde vol. 2  
(Edition Alfonse Production)**Živković, Jovan Nebosja**

Macedonia

(Edition Studio 4 Production et autres éditions)

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Timbales**

<b>Houghton, Steve</b>	Funky Five In: Timpani, Percussion Recital Series (Edition Nishigomi)
<b>Riedinger, Denis / Herrgott, Franck</b>	Etude no. 6 Irlandissime In: Eclipses pour Timbales (Edition Alfonse Production)
<b>Riedinger, Denis / Herrgott, Franck</b>	Etude no. 7 Songe In: Eclipses pour Timbales (Edition Alfonse Production)
<b>Schinstine, William</b>	1. oder 3. Satz In: Sonata no. 1 (Edition Southern Music Company)
<b>Whaley, Garwood</b>	Dialogue (Edition Meredith Publication)

**Set-up**

<b>Burns, Roy / Feldstein, Sandy</b>	Three Moods In: Multiple Percussion Solos (Advanced) (Edition Nishigomi)
<b>Jorand, Michel / Dupin, François</b>	Carneval In: Sept Moments Musicaux - Heft 4 (Edition Alphonse Leduc)
<b>Houghton, Steve</b>	Multiplicity In: Multiple Percussion (Edition Nishigomi)
<b>Magadini, Peter</b>	Toronto Samba In: Techniques in Percussion (Edition Hal Leonard Publication)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Percussion

Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES****En général**

1. perfectionnement des connaissances acquises au 2<sup>ème</sup> cycle
2. perfectionnement de la culture du son, travail de la polyrythmie, perfectionner la modulation rythmique
3. apprendre à travailler d'une manière autonome et gérer la logistique pour l'installation des instruments (cours, examens, répétitions, concerts...)
4. travail de lecture à vue, du jeu de mémoire et de l'improvisation
5. développer la connaissance du répertoire pour percussion avec ses styles différents (littérature propre à la percussion, transcriptions, traits d'orchestre...)
6. approche de l'écriture contemporaine
7. favoriser et cultiver le jeu d'ensemble et se produire en public

**Option peaux**

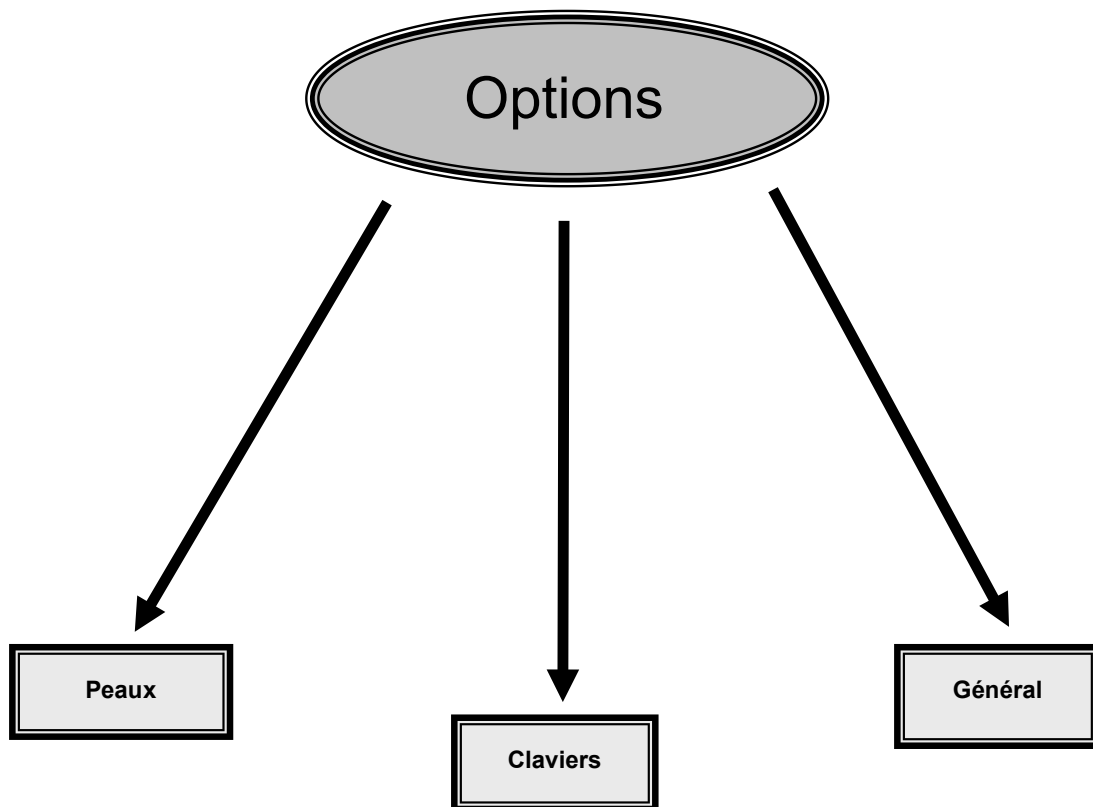
1. développer le jeu de timbales (4 à 5 timbales), perfectionner la justesse (accord), approche du jeu mélodique des timbales
2. travailler avec différents types de baguettes, perfectionner le jeu à 2 baguettes

**Option claviers**

1. développer le jeu des instruments à claviers (Xylophone, Marimbaphone, Vibraphone, Glockenspiel...)
2. travailler avec différents types de baguettes, perfectionner le jeu à 2 et 4 baguettes, initiation aux différentes techniques de baguettes

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)**  
*Percussion division moyenne*

**Organigramme pour la  
Division moyenne**



**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****a.) Option Peaux****Epreuve technique à huis clos :**

- 1 étude au choix pour caisse claire;
- 1 étude au choix pour minimum 4 timbales;
- 1 étude au choix pour setup.

durée globale de l'épreuve technique : maximum 30 minutes.

**Épreuve publique :**

- 1 imposé par l'établissement à communiquer à l'élève huit cours avant la date de l'examen ;
- 2 morceaux peaux dont 1 Instrument non encore représenté.

durée globale de l'épreuve publique maximum 30 minutes.

**b.) Option Claviers****Épreuve technique à huis clos :**

- 1 Etude pour marimbaphone
  - 1 Etude pour Vibraphone
- } au choix et au moins une avec 4 baguettes ;
- 1 Etude au choix (Marimbaphone, Vibraphone, Xylophone) avec 2 ou 4 baguettes (des traits d'orchestre au choix sont possibles).

durée globale de l'épreuve technique : maximum 30 minutes.

**Épreuve publique :**

- 1 imposé par l'établissement à communiquer à l'élève huit cours avant la date de l'examen ;
- 2 morceaux claviers au choix dont 1 Instrument non encore représenté.

durée globale de l'épreuve publique max. 30 minutes!!

**c.) Général****Épreuve technique à huis clos:**

- 1 Etude au choix pour Caisse Claire **OU** Setup **OU** minimum quatre timbales ;

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)**

- 1 Etude au choix (Vibraphone, Xylophone, Marimbaphone) ;
- 1 Etude au choix d'un instrument non encore représenté

durée globale de l'épreuve technique maximum 30 minutes.

**Épreuve publique :**

- 1 imposé par l'établissement à communiquer à l'élève huit cours avant la date de l'examen ;
- Un programme au choix d'une durée de 20 minutes dont au moins un morceau pour instrument à peaux et un morceau pour instrument à clavier avec 4 baguettes.

durée globale de l'épreuve publique maximum 30 minutes.

**Remarque :**

Pour les deux épreuves le programme est à présenter en entier.



**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division moyenne***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen technique de fin de cycle****1. Peaux**Caisse Claire

<b>Cirone, Anthony</b>	Etude No. 4 In : Portraits in Rhythm (Edition Alfred Publishing)
<b>Cirone, Anthony</b>	Etude No. 6 In : Portraits in Rhythm (Edition Alfred Publishing)
<b>Cirone, Anthony</b>	Etude No. 8 In : Portraits in Rhythm (Edition Alfred Publishing)
<b>Delécluse, Jacques</b>	Etude No. 1 In : Douze Etudes (Edition Leduc)
<b>Delécluse, Jacques</b>	Etude No. 4 In : Douze Etudes (Edition Leduc)
<b>Delécluse, Jacques</b>	Etude No. 6 In : Douze Etudes (Edition Leduc)

Timbales

<b>Delécluse, Jacques</b>	Etude No. 24 In : 30 Etudes (Heft 3) (Edition Leduc)
<b>Delécluse, Jacques</b>	Etude No. 25 In : 30 Etudes (Heft 3) (Edition Leduc)

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division moyenne*

<b>Delécluse, Jacques</b>	Etude No. 26 In: 30 Etudes (Heft 3) (Edition Leduc)
<b>Firth, Vic</b>	Etude No. 1 In: The solo timpanist (Edition Carl Fischer)
<b>Firth, Vic</b>	Etude No. 4 In: The solo timpanist (Edition Carl Fischer)
<b>Hochrainer, Richard</b>	Variationen In : Etüden für Timpani (Heft3) (Edition Zimmermann)
<b>Woud, Nick</b>	Etude No. 26 In: Symphonic Studies for Timpani (Edition deHaske)

Setup

<b>Campbel, James</b>	Tork (Edition Row Loff Productions)
<b>Dietz, Brett William</b>	Etude No. 13 Retraction In: Reflex (Edition C.Alan Publications)
<b>Udow, Michael W./ Watts, Chris</b>	Etude no. 8 In: The Contemporary Percussionist (Edition Meredith Music Publication)
<b>Udow, Michael W./ Watts, Chris</b>	Etude no. 10 In: The Contemporary Percussionist (Edition Meredith Music Publication)

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division moyenne***2. Claviers**Xylophone

- Delécluse, Jacques** Etude no. 8  
In : Vingt Etudes pour Xylofon  
(Edition Leduc)
- Delécluse, Jacques** Etude No. 9  
In : Vingt Etudes d'après Kreutzer  
(Edition Leduc)

Marimbaphone

- Cirone, Anthony** Etude No. 24  
In : Portraits in Melody  
(Edition Alfred Publishing)
- Cirone, Anthony** Etude No. 25  
In : Portraits in Melody  
(Edition Alfred Publishing)
- Gomez Alice, Marilyn Rife** Rain Dance  
(Edition Southern Music Company)
- Gomez, Alice** Etude in D Minor  
(Edition Southern Music Company)

Vibraphone

- Jarrett, K. arr. Schmidt, J.** Memories of tomorrow  
In: 3 Vibraphon Solos )  
(Edition Mallet Music)
- Friedman, David** Vienna  
In: Mirror From Another  
(Edition Belwin Music)
- Rosauro, Ney** Prelude & Blues  
(Edition Mallet Works)
- Schlüter, Wolfgang** Lucienne (Vol. 2)

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division moyenne***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen public de fin de cycle****CAISSE CLAIRE**

<b>Daudin, Béatrice</b>	Nuddai Cha (Edition Axent)
<b>Siterre, Christian</b>	Plein Peau (Edition Henry Lemoine)
<b>Wright, Ian / Hathway, Kevin</b>	A Bar from Mars In : Buch no. 4 (Edition ABRSM Publishing)

**CLAVIERS**Vibraphone

<b>Bach, J.S. arr. Davis, Thomas</b>	Sarabande (Edition Barnhouse)
<b>Davis, Jean-Michel</b>	Someday my prince will come (Edition Salabert)
<b>Séjourné, Emmanuel</b>	Bee (Edition Leduc)
<b>Ukena, Todd</b>	Tears of Long Lost Love In: Tunes You Know (Edition Kendor)

Marimbaphone

<b>Geary, Larrick</b>	Marie (Permus Edition)
<b>Peters, Mitchel</b>	Sonata-Allegro (Edition Mitchel Peters)
<b>Peters, Mitchel</b>	Yellow after the rain (Edition Mitchel Peters)

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division moyenne*

- O’Meara, Rich** Tune for Mary O’  
(Keyboard Percussion Publishing)
- Sejourné, Emmanuel** Generalife  
In: 5 Pièces pour Marimba-Solo, Vol. 4  
(Edition Alphonse Leduc)

Xylophone

- Lacerda, Osvaldo** Suite für Xylofon und Klavier  
(Edition Siegfried Fink)
- Pitfield, Thomas** Sonata  
(Edition Peters)

TIMBALES

- Bigot, Eugène** Timpaniana  
(Edition Leduc)
- Firth, Vic** Solo Impression for 4 Timpani  
(Edition Carl Fischer)
- Striegler, Kurt** Scherzo Capriccio for Timpani and Piano  
(Edition Music for Percussion)

SET-UP

- Martynciow, N.** Festa per Due  
(Edition Henry Lemoine)
- Strawinsky, Igor** L’Histoire du Soldat  
(Edition Music Minus One)
- Tagawa, R.** Inspirations Diaboliques  
(Edition WIM Western International Music)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Percussion**

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Pool d'études  
Répertoire type**

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES****En général**

1. Perfectionnement des connaissances acquises au 2<sup>ème</sup> cycle
2. Travail de la polyrythmie, perfectionner la modulation rythmique
3. Apprendre à travailler d'une manière autonome et gérer la logistique pour l'installation des instruments (cours, examens, répétitions, concerts...)
4. Travail de lecture à vue, du jeu de mémoire et de l'improvisation
5. Développer la connaissance du répertoire pour percussion avec ses styles différents (littérature propre à la percussion, transcriptions, traits d'orchestre...)
6. Approche de l'écriture contemporaine
7. Favoriser et cultiver le jeu d'ensemble et se produire en public

**(1) Peaux**

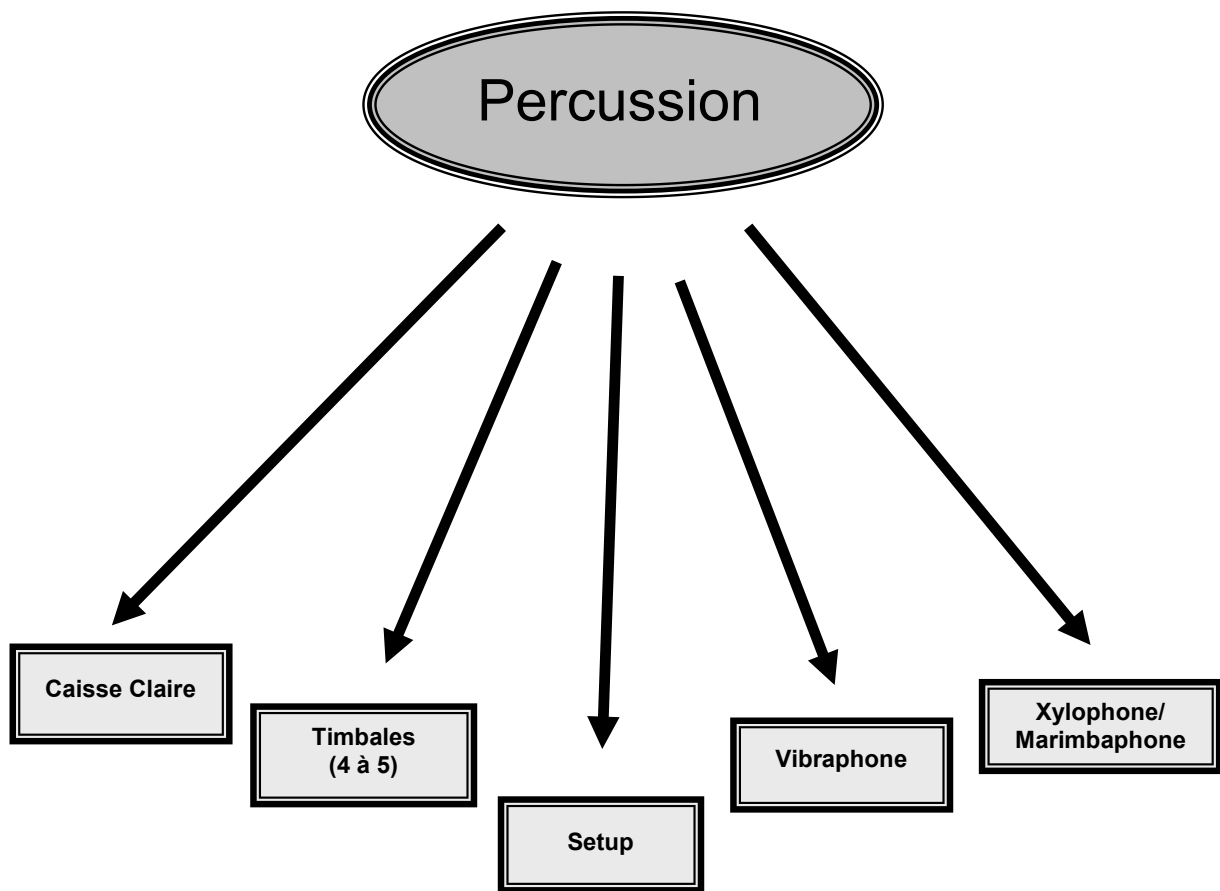
8. Développer le jeu de Timbales (4 à 5 Timbales), perfectionner la justesse (accord), approche du jeu mélodique des Timbales
9. Travailler avec différents types de baguettes, perfectionner le jeu à 2 baguettes
10. Développer le jeu des instruments de percussion dits accessoires (triangle, tambourin, castagnettes, cymbales frappées...)

**(2) Claviers**

11. Développer le jeu des instruments à claviers (Xylophone, Marimbaphone, Vibraphone, Glockenspiel...)
12. Travailler avec différents types de baguettes, perfectionner le jeu à 2 et 4 baguettes, initiation aux différentes techniques de baguettes

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)**  
*Percussion division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

**Organigramme pour le  
1<sup>er</sup> Prix**





**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique à huis clos:**

- Exercices imposés prévus par le programme d'étude ;
- 1 étude au choix pour caisse claire ;
- 1 étude au choix pour timbales (4 à 5) ;
- 1 étude au choix pour setup ;
- 1 étude au choix pour xylophone (2 ou 4 Baguettes)
- 1 étude au choix pour vibraphone ou Marimbaphone (4 Baguettes)
- lecture à vue à déterminer par l'établissement.

durée globale de l'épreuve technique : 30 à 40 minutes.

**Épreuve publique :**

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève huit cours avant la date de l'examen
- 1 morceau au choix pour caisse claire ou setup
- 1 morceau au choix pour timbales (4 à 5)
- 1 morceau au choix pour vibraphone ou marimbaphone (4 Baguettes)

durée globale de l'épreuve publique : 30 à 45 minutes.

Pour les 2 épreuves le programme est à présenter en entier (inclus un choix parmi les exercices imposés).

Au total des épreuves, l'élève doit avoir joué un morceau au marimbaphone (4 baguettes) et un morceau au vibraphone (4 baguettes).

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

**EXERCICES IMPOSÉS**  
**de**  
**« 195 Percussion Examination Exercises »**      **Edition AXENT**

**1<sup>er</sup> Prix:****Caisse Claire:**

- ex. 26 + 29 (noire = 132)
- ex. 34 + 37 (noire pointée = 160)
- ex. 78 (noire = 88)
- ex. 79 (noire = 88)
- ex. 80 (noire = 88)
- ex. 81 (noire = 92)

**Timbales:**

- ex. 118 (noire = 126)
- ex. 151+152+153+154 (noire = 168)
- ex. 158 (noire = 126)

**Claviers:**

- ex. 170 + 174 (-7#, -7b à jouer à 4 baguettes)
- ex. 179 + 188
- ex. 181 + 190 (*monter chromatiquement*)
- ex. 194 + 195

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***REPertoire-TYPE pour l'examen technique de fin de cycle****Caisse Claire**

<b>Delécluse, Jacques</b>	Etude no. 9 In : Douze Etudes (Edition Leduc)
<b>Delécluse, Jacques</b>	Etude no. 10 In : Douze Etudes (Edition Leduc)
<b>Delécluse, Jacques</b>	Etude no. 12 In : Douze Etudes (Edition Leduc)
<b>Delécluse, Jacques</b>	Test Claire  (Edition Leduc)
<b>Wright, Ian / Hathway, Kevin</b>	Scheherzadia In: Buch No IV (Edition ABRSM Publishing)

**Timbales**

<b>Delécluse, Jacques</b>	Etude no. 29 In : 30 Etudes (Heft 3) (Edition Leduc)
<b>Delécluse, Jacques</b>	Etude no. 30 In : 30 Etudes (Heft 3) (Edition Leduc)
<b>Delécluse, Jacques</b>	Etude no. 15 In : Vingt Etudes (Edition Leduc)

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Delécluse, Jacques**

Etude no. 17

In : Vingt Etudes  
(Edition Leduc)**Cumberland**

Etude no. 13

In : Recital Studies  
(Cumberland Publ.)**Claviers**Vibraphone**Friedman, David**

Etude no. 25

In : Vibraphone Technique  
(Edition Hal Leonard)**Friedman, David**

Etude no. 26

In : Vibraphone Technique  
(Edition Hal Leonard)**Schlüter, Wolfgang**

Etude no. 8

In : Soloheft II  
(Edition Simrock)**Wiener, Ruud**

Reflecting

In : 6 Solos for Vibrafon Vol 2  
(Edition Pustjens Percussion Publ.)**Kopetzki, Eckhard**

Festival Song

(Edition Ineke Busch Verlag)

Marimbaphone/Xylophone**Musser, Claire Omar**

Etude no. 2

(Edition Studio 4 Product.)

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

<b>Kagel, Mauricio</b>	Etude no. 6 "Rutscher" In: Rrrrrr... (Edition Peters)
<b>Desportes, Yvonne</b>	Etude no. 4 Coucou In: 20 Petites Pièces en forme d'études (Edition Leduc.)
<b>Delécluse, Jacques</b>	Etude no. 18 In : Vingt Etudes d'après Kreutzer (Edition Leduc)
<b>Delécluse, Jacques</b>	Etude no. 13 In : Vingt Etudes (Edition Leduc)
<b>Delécluse, Jacques</b>	Etude no. 14 In : Vingt Etudes (Edition Leduc)

**Set-Up**

<b>Udow, Michael W./ Watts, Chris</b>	Etude no. 19 In : The Contemporary Percussionist, (Edition Meredith Music Publication)
<b>Udow, Michael W./ Watts, Chris</b>	Etude no.20 In : The Contemporary Percussionist, (Edition Meredith Music Publication)

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen public de fin de cycle****IMPOSÉ (Peaux, claviers et Accessoires)**

<b>Baudo, Serge</b>	Trois danses Paiennes (Edition Alphonse Leduc)
<b>Dupin, François</b>	Kyakou (Edition Alphonse Leduc)
<b>Delécluse, Jacques</b>	5 pièces brèves (Edition Alphonse Leduc)
<b>Jarre, Maurice</b>	Suite ancienne (Edition Alphonse Leduc)
<b>Tomasi, Henri</b>	Recuerdos de los Baleares (Edition United Music Publishers)

**CAISSE CLAIRE**

<b>Benson, Warren</b>	3 Dances for Solo Snare Drum (Edition Southern)
<b>Fink, Siegfried</b>	Toccatà (Edition Zimmermann)
<b>Fink, Siegfried</b>	Trommelsuite (Edition Zimmermann)
<b>Huber, Nicolaus A.</b>	Dasselbe ist nicht dasselbe (Edition Breitkopf & Härtel)
<b>Markovich, Mitch.</b>	The Winner (Edition Southern)
<b>Markovich, Mitch.</b>	Tornado (Edition Southern)
<b>White, Eric</b>	False Images (Edition Southern)

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***CLAVIERS****Vibraphone**

<b>Feldmann, Victor</b>	Londonderry Air In: Tunes You Know (Edition Kendor)
<b>Friedman, David</b>	Vienna In: Mirror from Another (Edition Belwin-Mills)
<b>Friedman, David</b>	Midnight Star In: Mirror from Another (Edition Belwin-Mills)
<b>Glentworth, Mark</b>	Blues for Gilbert (Edition Zimmermann)

**Marimbaphone**

<b>O' Meara, Rich</b>	Restless (Edition Studio 4)
<b>Schmitt, Matthias</b>	Ghanaia (Edition Norsk)
<b>Smadbeck, Paul</b>	Rhythm Song (Edition Mallets Art)
<b>Tanaka, Toshimitsu</b>	Two Movements for Marimba (Edition Ongaku)

**TIMBALES**

<b>Beck, John</b>	3 Episodes for Timpani (Edition Kendor)
<b>Beck, John</b>	Sonata for Timpani (Edition Kendor)

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

<b>Carter, Elliot C.</b>	March In: 8 Pieces for Timpani (Edition AMP)
<b>Carter, Elliot C.</b>	Improvisation In: 8 Pieces for Timpani (Edition AMP)
<b>Joaquin, Xavier</b>	3 Szenen für 4 Pauken (Edition Zimmermann)

**SET-UP**

<b>Dubois, Pierre Max</b>	Le grand jeu (Edition Alphonse Leduc)
<b>Kopetzki, Eckhard</b>	Topf-Tanz (Norsk Musikverlag)
<b>Milhaud, Darius</b>	Concerto pour Batterie et Orchestre (Edition Universal)





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Percussion

Division supérieure

Programme d'examen  
Répertoire type

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division supérieure***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Pour certains élèves, le cycle supérieur est le commencement d'études supérieures; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans les différents instruments de percussion (peaux et claviers) a été vérifiée par une épreuve. Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. <sup>1)</sup>
2. L'objectif du cycle supérieur porte sur les mêmes contenus que le 3<sup>e</sup> cycle spécialisé. Visant les perspectives de l'enseignement universitaire et d'emploi, les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante
4. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

<sup>1)</sup> Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Epreuve d'admission :**

Programme d'une durée de 20 à 40 minutes comprenant une œuvre au choix dans chacun des instruments suivants :

- une œuvre pour caisse claire
- une œuvre pour xylophone
- une œuvre pour marimbaphone ou vibraphone (4 baguettes)
- une œuvre pour timbales
- une œuvre pour setup

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 40 à 60 minutes et comprend des œuvres au choix d'époques et de styles différents, dont une transcription d'une œuvre baroque au choix présentée de mémoire.

Le programme est présenté en entier.

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division supérieure***CATALOGUE**

<b>Fink, Siegfried</b>	Salut de Genève	Snaredrum	Zimmermann
<b>Houllif, Murray</b>	Solo No. 1	Snaredrum	Kendor Music
<b>Riedhammer, Arnold F.</b>	The Challenge	Snaredrum	Zimmermann
<b>Desportes Yvonne,</b>	Dérapage	Xylophone	Gérard Billaudot
<b>Burton Gary</b>	Chega de Saudade	Vibraphone	Erol Rackipov
<b>Fink, Siegfried</b>	Concertino für Vibraphon	Vibraphone	Zimmermann
<b>Leth, Max</b>	Lethation	Vibraphone	Studio 4
<b>Leth, Max</b>	Pulsation	Vibraphone	Studio 4
<b>Leth, Max</b>	Pailleth	Vibraphone	Studio 4
<b>Milhaud, Darius</b>	Concerto pour marimba, vibré et orchestre	Vibraphone	Schirmer Music
<b>Rackipov, Errol</b>	Open attic window	Vibraphone	Studio 4
<b>Smith Saunders, Stuart</b>	Links	Vibraphone	Smith Publications
<b>Séjourné, Emmanuel</b>	Concerto pour vibra et orchestre	Vibraphone	Alphonse Percussion
<b>Abe, Keiko</b>	Prism Rhapsody	Marimbaphone	Xebec
<b>Bach, Johann Seb.</b>	Suites pour Violoncelle	Marimbaphone	Zimmermann
<b>Bach, Johann Seb.</b>	Chaconne en ré-mineur	Marimbaphone	Lemoine
<b>Badings, Henk</b>	Toccatà for Marimba	Marimbaphone	Donemus Sheet Music
<b>Creston, Paul</b>	Concertino for Marimba	Marimbaphone	Hal Leonard
<b>Fissinger, Alfred</b>	Suite for Marimba	Marimbaphone	Warner Bros Publ.
<b>Keiko, Abe</b>	Frogs	Marimbaphone	Studio 4
<b>Kopetzki, Eckhard</b>	Konzert für Marimba und Streicher	Marimbaphone	Southern Music
<b>Koppel, Anders</b>	Concerto No.1 pour marimba et orchestre	Marimbaphone	Norsk Music
<b>Myoshi, Akira</b>	Conversation	Marimbaphone	Ongaknu no Tomo
<b>Ney, Rosauo</b>	Concerto pour marimba et orchestre	Marimbaphone	Pro Percussâ
<b>Stout, Gordon</b>	Two Mexican Dances	Marimbaphone	Studio 4
<b>Batigne, Jean</b>	Hamac	Timbales	Alfonse Percussion
<b>Batigne, Jean</b>	Caractères	Timbales	Alfonse Percussion
<b>Cook Carter, Elliott</b>	Canaries (8 Pieces for Timpani)	Timbales	AMP
<b>Parris, Robert</b>	Concerto for 5 Kettle Drums	Timbales	Peters Publ.
<b>Peyton, Jeffrey</b>	Final Precipice.	Timbales	PAS Pub!.
<b>Thärchen, Werner</b>	Konzert für Pauke und Orchester	Timbales	Bote&Bock
<b>Fink, Siegfried</b>	Machine Drums	Setup	Zimmermann
<b>Guinjoan, Joan</b>	Tension-Relax	Setup	Zimmermann
<b>Lang, David</b>	Anvil Chorus	Setup	Novello
<b>Loucheur, Raymond</b>	Concertino pour Percussion	Setup	Billaudot
<b>Redel, Martin Christoph</b>	Rounds	Setup	Boosey&Hawkes
<b>Schibler, Armin</b>	Konzert für Schlagzeug	Setup	Peters/Simrock

**Annexe 42 (Branche 1.3.2.30. – percussion)***Percussion division supérieure*

<b>Smith Brindle, R.</b>	Orion M. 42	Setup	Peters
<b>Tagawa, Rick</b>	Inspirations Diaboliques	Setup	Western Intern. Music
<b>Xenakis, Iannis</b>	Psappa	Setup	Salabert
<b>Xenakis, Iannis</b>	Rebonds	Setup	Salabert
<b>Volans, Kevin</b>	She who sleeps on a small blanket	Setup	Chester Music
<b>Volans, Kevin</b>	Asange	Setup	Chester Music

**Œuvres avec orchestre**

(Orchestre à cordes / symphonique) :

- Konzert für Marimba, Ney Rosauro (Pro Percussá) (orchestre symphonique)
- Concerto pour Vibraphone, Emmanuel Séjourné (orchestre à cordes)  
(Alfonce Percussion)
- Concerto pour Marimba, Darius Milhaud (orchestre symphonique)  
(Schirmer Music)
- Konzert No 1 für Marimba, Andreas Koppel (orchestre symphonique)  
(Norsk Music)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Drumset**

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 18</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 26</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 32</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 39</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Drumset**

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Compétences souhaitées  
Programme d'examen  
Répertoire type**



**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***CONDITIONS D'ACCÈS**

- Être détenteur du diplôme du 1<sup>er</sup> cycle en percussion.

**COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Tenue du corps, montrer un bon équilibre corps/instrument (position face à l'instrument)
2. Connaître les notions élémentaires des différents éléments du drumset (montage, accordage, fonctionnement techniques et mécaniques des instruments)
3. Souplesse des poignets et des doigts
4. Travailler l'égalité de la frappe
5. Travailler les exercices techniques et des études de caisse-claire propres à ce niveau instrumental (« rudiments »)
6. Travailler l'indépendance et la coordination des quatre membres
7. Notions des différents tempi (lent, vite), apprendre à garder le tempo, travail avec métronome
8. Permettre une progression dans le travail rythmique : rythmes binaire et ternaire, garder la stabilité rythmique, travail des silences
9. Connaître les différentes techniques et tenues des baguettes et positions des pieds (traditional grip, matched grip ; heel up/down)
10. Travail des différentes nuances (ff, f, mf, mp, p) tout en veillant à garder la souplesse, du groove ..., recherche d'un niveau sonore adapté aux circonstances (salles de répétition, concert...)
11. Recherche d'une balance rythmique et sonore (groove...) et être conscient du rôle d'accompagnateur de drumset
12. Apprendre à élaborer une méthode de travail en vue d'une certaine autonomie
13. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées (par un autre instrument ou sur musique enregistrée), initiation à l'écoute
14. Connaître les différents rythmes de musiques populaires (p.ex. valse, marche ou de musique rock et latin ...) entre autres par l'écoute de concerts et d'enregistrements
15. Travailler et interpréter des œuvres faciles en lecture à vue
16. Favoriser et cultiver le jeu d'ensemble, participer dans de petits ensembles instrumentaux e.a. comme accompagnateur
17. Se produire en public (auditions...)

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Épreuve technique à huis clos :**

- Exercices imposés du 1<sup>er</sup> cycle prévus par le programme d'étude (exercices no 1 – 21)
- Styles (Marche 2/4 et 6/8, Valse, ChaCha)
- 1 Solo au choix

durée maximale de l'épreuve technique : 15 minutes

**Épreuve publique :**

- 1 morceau (avec accompagnement ou Play Along) imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen
  - 1 Play Along au choix
  - 1 Duo au choix
- } dont 1 en ternaire

durée maximale de l'épreuve publique 15 minutes

**Options :**

Play Along = CD, Transcription

Accompagnement = Percussions, Piano, Ordinateur

**Remarques :**

1. Les tempi indiqués sont à exécuter
2. Les exercices peuvent être joués avec accompagnement
3. Les styles doivent être joués obligatoirement avec accompagnement (musique enregistrée)
4. Information pour le jury: le nombre minimum d'exercices à jouer à l'examen:
  - 5 Exercices Rythmiques (no 1 – 15)
  - 2 Exercices Techniques (no 16 – 21)
  - 2 Styles (Valse, Marche 2/4 et 6/8, ChaCha).

Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)

**Exercices imposés du diplôme du 1<sup>er</sup> cycle**

Styles : valse, marche 2/4, marche 6/8 et cha-cha

**Rhythmen binär 8tel**

1.  $\text{♩} = 84$

1.  $\text{♩} = 84$

2.  $\text{♩} = 90$

2.  $\text{♩} = 90$

Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)

3.  $\text{♩} = 84$

ORCHESTRATE

FILL IN

4.  $\text{♩} = 84$

ORCHESTRATE

# Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset) Rhythmen binär 4tel

♩ = 94

5.

FILL IN

ORCHESTRATE

FILL IN

♩ = 94

6.

FILL IN

ORCHESTRATE

FILL IN

Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)

# Rhythmen binär 16tel

7.  $\text{♩} = 88$  **R L R L**

**FILL IN**

**ORCHESTRATE**

8.  $\text{♩} = 88$  **R L R L**

**FILL IN**

Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)

# Rhythmen ternär

9.  $\text{♩} = 60$

12/8

1. 2. FILL IN

10.  $\text{♩} = 60$

12/8

1. R I I R L L 2. FILL IN

11. SHUFFLE  $\text{♩} = 90$

12/8

1. 2. FILL IN

Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)

12.  $\text{♩} = 88$

Cup

1. 2. FILL IN

13.  $\text{♩} = 88$

2 2

Cup

FILL IN

ORCHESTRATE

2 2



# Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset) Rhythmus Improvisation

## 1. binär

♩ = ad lib.

14. *GROOVE AD LIB.*

1. FILL IN

2. FILL IN

## 2. ternär

♩ = ad lib.

15. *GROOVE AD LIB.*

1. FILL IN

2. FILL IN

Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)

# Improvisation

16.  $\text{♩} = 84$  **GROOVE AD LIB.** **ORCHESTRATE**

**R L R L**

**R L R L** **ORCHESTRATE**

**R L R L** **ORCHESTRATE**

- A) R L R L
- B) R R L L
- C) L R L R
- D) L L R R

Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)

17.  $\text{♩} = 74$  **GROOVE AD LIB.** **ORCHESTRATE**

- A) RLL
- B) RRL
- C) LRR
- D) LLR

Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)

18.  $\text{♩} = 96$  IMPROVISE

FILL IN

19.  $\text{♩} = 86$  IMPROVISE

FILL IN

WENIGSTENS EINE DER FOLGENDEN OPTIONEN IST ANZUWENDEN!

\* *FLAMS*

\* *BD/SD COMBINATION*

\* *ACCENTS*

Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)

Paradiddle

20.

21.

für Linkshänder: mit L beginnen

pour un gaucher: doigté de départ = gauche

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***REPERTOIRE-TYPE pour l'épreuve technique et publique (Duo - Solo)**

Bomhof, Gert	No. 3 Three Kinds In: 6 Duos für Drumset	Duo	De Haske
Dinev, Boris	Duo 4 In: Solos and Duos for Drumset	Duo	Al Ginter Publications
Gillman, Andy	Tri?Olé In: Teamwork	Duo	Leu Verlag
Gillman, Andy	Tanz der Samurai In: Teamwork	Duo	Leu Verlag
Ginter, Al	Duo 2 In: Solos and Duos for Drumset	Duo	Al Ginter Publications
Ginter, Al	Duo 5 In: Solos and Duos for Drumset	Duo	Al Ginter Publications
Ginter, Al	Solo 1 In: Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications
Herr, Jeff	Solo 8 In: Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications
Heyard, Joël	Solo 2 In: Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications
Kettenmeyer, Serge	Solo 3 In: Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications
Kettenmeyer, Serge	Solo 4 In: Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications
Kettenmeyer, Serge	Solo 7 In: Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications
LaRosa, Michael	One for two	Duo	Somers Music Publ.
Meißner, Christian	Duo 3 In: Solos and Duos for Drumset	Duo	Al Ginter Publications
Wagner, Gilles	Duo 1 In: Solos and Duos for Drumset	Duo	Al Ginter Publications

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***REPERTOIRE-TYPE pour l'épreuve publique (Play Along)**

Gastaldin, Claude/ Bourbasquet, Jacky	Les 7 soupirails – Initiation II In : Drums Movie Session	Alphonse Leduc
Gastaldin Claude/ Bourbasquet, Jacky	Delta Plane – Initiation II In : Drums Movie Session	Alphonse Leduc
Gastaldin, Claude/ Bourbasquet, Jacky	Move your feet – Initiation II In : Studio Session	Alphonse Leduc
Gastaldin, Claude/ Bourbasquet, Jacky	Robinson Blues – Initiation II In : Studio Session	Alphonse Leduc
Houghton, Steve/ Wendel, I Yuponce	Mission Rock In : The Drumset Performer	Belwin Publ. Warner Bros. Publ
Oosterhout, Arjen	Hot Calypso In : Real time drums in songs	De Haske
Oosterhout Arjen	Centipede Shuffle In : Real time drums in songs	De Haske
Roux, Denis/Biello, Silvio	Gary Moore In : Coup de Pouce-Batterie Vol. 2	Ed. Coup de Pouce
Weckl, Dave	LATIN In: Ultimate Playalong for Drums Vol.1	Warner Bros Publ.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Drumset

Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention

Compétences souhaitées  
Programme d'examen  
Répertoire type (examen technique)  
Répertoire type (examen public)



**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Veiller à une bonne tenue du corps et à la souplesse du jeu
2. Connaître les différents éléments du drumset (installation, accordage, fonctionnement techniques et mécaniques des instruments)
3. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental pour l'élève (« rudiments »)
4. Perfectionner le jeu à la caisse claire
5. Travailler l'indépendance et la coordination des quatre membres
6. Travailler les différents tempi et savoir gérer une stabilité dans le tempo (timing)
7. Progresser dans le travail rythmique (rythmes binaire et ternaire)
8. Travailler l'équilibre sonore et rythmique des différents instruments du drumset (groove...)
9. Recherche d'un jeu dynamique varié (nuances, son...) et d'une sonorité adéquate dans les différents styles de musiques
10. Recherche d'un niveau sonore aux lieux et genres de prestations et être conscient du rôle d'accompagnateur de drumset
11. Développer la connaissance des musiques jazz, rock, et enrichir la culture musicale (Concerts, enregistrements)
12. Initiation au jeu de balais
13. Initiation au jeu de double grosse caisse (Double Bass)
14. Apprendre à gérer des méthodes de travail pour surmonter les difficultés techniques et musicales qui se posent
15. Interpréter des œuvres de styles et notations différents
16. Mémoriser les différents styles avec des Fill-in adéquats
17. Travailler et interpréter des œuvres en lecture à vue
18. Travailler l'improvisation et l'interprétation (Groove, Fill-in, Solo....)
19. Travailler des différentes formes/structures des morceaux
20. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées (par un autre instrument ou sur musique enregistrée)
21. Participer dans des ensembles instrumentaux (Harmonie, Fanfare, Band, Combo, BigBand...)
22. Se produire en public (auditions, concerts...)

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

- Exercices imposés prévus par le programme d'étude
- 1 Solo Drumset ou Snare Drum (Rudiments) au choix
- 1 Lecture à vue à déterminer par l'établissement

durée maximale de l'épreuve technique 20-25 minutes

**Épreuve publique :**

- 1 Morceau imposé (Solo/Duo ou PlayAlong) par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen
- 2 PlayAlong dont 1 en ternaire
- 1 Improvisation libre (Solo) max. 2 minutes

durée maximale de l'épreuve publique 20 minutes

**Options :**

Play Along = CD, Transcription

Accompagnement = Drumset, Percussions, Piano, Ordinateur

**Remarque :**

Les Duos/Solos joués à l'épreuve technique doivent être différents de ceux joués à l'épreuve publique.

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division inférieure 1<sup>re</sup> mention*
**EXERCICES IMPOSÉS**  
 de « Exercices for Drumset », Edition Al Ginter Publications
**Exercices Techniques (Al Ginter)**

- No. 28 - 54 de "Exercices for Drumset" (Al Ginter Publications)
- No. 15 – 33 (Exercices Techniques, à partir de la page 54)
- Styles (Bossa Nova, Bolero, ChaCha, Walzer, Marsch 2/4 et 6/8 Samba, Slow Rock binaire et ternaire, Shuffle, Jazz Waltz)

Remarques:

Les styles doivent être joués obligatoirement avec accompagnement !!  
 Les tempi indiqués des exercices sont à respecter !!

**Remarque pour l'exercice technique No. 15**

L'exercice d'improvisation No. 15 doit être joué de la manière suivante :

Improvise on Drumset

**Informations pour le jury (conditions minimales)**

- min. 8 exercices rythmiques (28 – 49)
- min. 3 exercices techniques (15 – 33)
- min. 2 styles différents

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division inférieure 1<sup>re</sup> mention***REPertoire-TYPE pour l'épreuve technique****Solos**

Dinev, Boris	Solo 11 In : Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications
Ginter, Al	Solo 10 In : Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications
Latham, Rick	Etude No 1 In : Advanced Funk Studies	Solo	Carl Fischer
Latham, Rick	Etude No 7 In : Advanced Funk Studies	Solo	Carl Fischer
Latham, Rick	Etude No 9 In : Advanced Funk Studies	Solo	Carl Fischer
Sponsel, Joachim	Mainline In : 10 Progressive Soli für Drumset	Solo	Zimmermann
Sponsel, Joachim	Check out In : 10 Progressive Soli für Drumset	Solo	Zimmermann
Wagner, Gilles	Solo 9 In : Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications

**Rudiments**

Savage, Matt	Triple Ratón In : Rudimental Workshop	Snare	Warner Bros. Publ.
Savage, Matt	Not less than 25 In : Rudimental Workshop	Snare	Warner Bros. Publ.
Savage, Matt	Pretty Fla In : Rudimental Workshop	Snare	Warner Bros. Publ.
Wilcoxon, Charley	2 Etüden von No.1 bis No.50 In : The All-American Drummer	Snare	Ludwig Music
Wilcoxon, Charley	Etude No. 122 In : The All-American Drummer	Snare	Ludwig Music
Wilcoxon, Charley	Etude No. 123 In : The All-American Drummer	Snare	Ludwig Music
Wilcoxon, Charley	Etude No. 127 In : The All-American Drummer	Snare	Ludwig Music

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division inférieure 1<sup>re</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'épreuve publique**

Bourbasquet/ Gastaldin	“Topo Vert” (Fin de 1er Cycle) In : R’n’Funk Session	PlayAlong	binaire	Alphonse Leduc
Fullen, Brian	“All of me” In: Jazz Standards for Drumset	PlayAlong	ternaire	Hal Leonard
Grassmann, Walter	Some years ago In : Vienna Big Band Machine	PlayAlong	binaire	Advance Music
Karas, Sperie	Run with the Wind In : Jazz Drumming in BigBand & Combo	PlayAlong	ternaire	Hal Leonard
Maturano, Phil	Doin’ the Duhs” In : THE INNER CLOCK	PlayAlong	binaire	Hal Leonard
Maturano, Phil	the Mighty Mike” In : THE INNER CLOCK	PlayAlong	binaire	Hal Leonard
Weigert, Dave	No. 16 Revelation In : Jazz Workshop	PlayAlong	ternaire	Advance Music
Weigert, Dave	No. 15 The Chicken In : Jazz Workshop”	PlayAlong	binaire	Advance Music

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division inférieure 1<sup>re</sup> mention***REPERTOIRE-TYPE pour l'imposé**

Creemers, Rene/ Gillmann, Andy	My Boy, In : Drummer's Inspiration	Duo	LEU-Verlag
Ginter, Al	Duo 7 In : Solos and Duos for Drumset	Duo	Al Ginter Publications
Murray, Houllif	Rock Duo	Duo	Kendor Music
Murray, Houllif	Walz-Duo	Duo	Kendor Music
Wagner, Gilles	Duo 6 In : Solos and Duos for Drumset	Duo	Al Ginter Publications



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Drumset

Division moyenne

Compétences souhaitées  
Programme d'examen  
Répertoire type (examen technique)  
Répertoire type (examen public)

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Travailler des exercices techniques de caisse claire adaptés à ce niveau instrumental, puis les orchestrer généreusement au drumset de manière à développer l'amplitude du geste
2. Travail de la double grosse caisse
3. Travail du jeu de balais: technique, sonorité, tempi différents...
4. Travail de l'indépendance et de la coordination (polyphonie, permutation, « groupings »...)
5. Travailler des mesures composées et asymétriques (5/7/9...)
6. Travailler le timing à l'aide d'un métronome, sequencer
7. Musiques Populaires
8. Savoir jouer des rythmes populaires : Valses, Marches, Foxtrott
9. Musiques latines
  - savoir interpréter les rythmes comme: Son, Son montuno, Songo, Afro Cuban ter/bin, Samba traditionnelle et Samba moderne, calypso dans différents tempi avec renversement de la « clave » à l'aide de musiques enregistrées
10. Musiques Jazz
  - savoir jouer les styles : style Dixieland, Swing, Latin jazz...
11. Développer une cohérence dans la construction d'un solo ouvert et structuré
12. L'écoute et l'analyse de tous instrumentistes confondus sont évidemment une nécessité pour chaque musicien
13. Savoir transcrire ou reproduire la partie drumset d'un morceau
14. Préparer et interpréter des œuvres en lecture à vue
15. Se produire en public (Auditions et concerts)
16. Participer dans des ensembles instrumentaux (Harmonie, Fanfare, Band, Combo, BigBand....)



**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Epreuve technique à huis clos :**

- Exercices imposés prévus par le programme d'étude
- 1 Solo (Morceau/Etude) au choix
- 1 Snare Drum Etude (Rudiments) au choix
- Lecture à vue à déterminer par l'établissement

durée globale de l'épreuve technique 20-30 minutes

**Épreuve publique :**

- 1 Morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen
- 1 Transcription à accomplir par l'élève
- 2 Morceaux aux choix dans différents styles avec accompagnement dont 1 en ternaire
- Improvisation par l'élève d'environ 2 minutes

durée globale de l'épreuve publique 20-30 minutes

**Options:**

Accompagnement = Play Along (CD), Drumset, Band/Combo, ordinateur

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division moyenne***EXERCICES IMPOSÉS**  
**de « Exercices for Drumset Volume 2 » , Edition Al Ginter Publications****Exercices Techniques (Al Ginter)**

- No. 23 - 50 de « Exercices for Drumset Volume 2 » (Al Ginter Publications)
- Styles :
  - Valse, Marches (2/4 et 6/8), Valse lente
  - Bolero, Bossa Nova, ChaCha, Slow rock (binaire + ternaire), Reggae
  - Shuffle (Swing Shuffle, Halftime Shuffle, Rock Shuffle)
  - Swing (Balade, medium Swing, ¾ Swing) avec balais
  - Samba moderne und Samba typique
  - Afro-Cuban 6/8, Songo, Latin Jazz 4/4

**Remarques:**

Les styles doivent être joués obligatoirement avec accompagnement !!

Exercices no.23 - 50 → les tempi indiqués des exercices sont à respecter !!

**Informations pour le jury (conditions minimales)**

- min. 6 exercices « Al Ginter Vol. 2 » (23 - 50)
- min. 5 styles différents

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division moyenne***REPertoire-TYPE pour l'épreuve technique et publique**

von Bohr, Manni	Green Breakfast In : « Master Odd Meters »	Play Along	Leu-Verlag
von Bohr, Manni	If 5 was ten In : « Master Odd Meters »	Play Along	Leu-Verlag
Cobham, Billy	Red Baron In : « Ultimate Play Along – Conundrum” »	Play Along	Warner Brother
Cobham, Billy	Stratus In : « Ultimate Play Along – Conundrum »	Play Along	Warner Brother
Fullen, Brian	Bluesette In : « Jazz Styles for the Drumset »	Play Along	Hal Leonard
Weckl, Dave	101 Shuffle In : « In Session with the Dave Weckl Band »	Play Along	Carl Fisher
Weigert, Dave	Mambo de la Luna In : « Jazz Workshop for Bass and Drumset »	Play Along	Advance Music
Weigert, Dave	Filha Bonita In : « Jazzworkshop for Bass and Drumset »	Play Along	Advance Music
Agostini, Dante	Elvin’s Solo In : « Methode de Batterie Vol. 4 »	Solo	Dante Agostini
Agostini, Dante	Buddy Rich In : « Methode de Batterie Vol. 4 »	Solo	Dante Agostini
Agostini, Dante	Salz Peanuts In : « Methode de Batterie Vol. 4 »	Solo	Dante Agostini
Gadd, Steve	XI th Commandment In : « The Steve Gadd Book »	Solo	Percussion Center Publications
Houllif, Murray	Just for the funk of it	Solo	Kendor Music

*Drumset division moyenne*

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)**

Sponsel, Joachim	Get Hip	Solo	Alphonse Leduc
Gillmann, Andy/ Creemers, René	Feet your Hands In : « Drummers Inspiration »	Duo	Leu Verlag
Keemss, Thomas	Crossover Drums	Duo	Zimmermann
Wilcoxon, Charley	132 – 136 In : « The All American Drummer »	Snare Solo	Ludwig Music

**REMARQUE:**

pour les Snare Drum Solos : accompagnement Bass Drum / HiHat au choix (facultatif)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Drumset**

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix**

**Compétences souhaitées  
Programme d'examen  
Répertoire type (examen technique)  
Répertoire type (examen public)**

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Travailler des exercices techniques de caisse claire adaptés à ce niveau instrumental, puis les orchestrer généreusement au drumset de manière à développer l'amplitude du geste
2. Travail de la double grosse caisse
3. Travail approfondi du jeu de balais: technique, sonorité, tempi différents...
4. Travail de l'indépendance et de la coordination (polyphonie, permutation, « groupings »)
5. Travailler des mesures composées et asymétriques (5/7/9...)
6. Travailler le timing à l'aide d'un métronome ou d'un séquenceur
7. Musiques Populaires
8. savoir jouer des rythmes populaires : Valses, Marches, Foxtrott
9. Musiques latines
  - savoir interpréter les rythmes comme : Son, Son montuno, Songo, Afro Cuban ter/bin, calypso dans différents tempi avec renversement de la "clave" à l'aide de musiques enregistrées
  - savoir jouer les musiques du type « Brésiliennes » : samba traditionnelle, batucada/partido alto/baiao/afoxé...
10. Musiques Jazz
  - savoir jouer les styles : style Dixieland, swing, Be-Bop, modern jazz, latin jazz...
11. Développer une cohérence dans la construction d'un solo ouvert et structuré (sur une trame harmonico-mélodique) en y intégrant couleurs et nuances
12. L'écoute et l'analyse de tous instrumentistes confondus sont évidemment une nécessité pour chaque musicien
13. Savoir transcrire ou reproduire la partie drumset d'un morceau
14. Préparer et interpréter des œuvres en lecture à vue
15. Se produire en public (Auditions et concerts)
16. Participer dans des ensembles instrumentaux (Harmonie, Fanfare, Band, Combo, Big Band...)

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique à huis clos:**

- Exercices imposés prévus dans le programme d'étude
- 1 Solo (Morceau/Etude) au choix
- 1 Etude pour Snare Drum (Rudiments) au choix
- Lecture à vue à déterminer par l'établissement

durée globale de l'épreuve technique max. 25-35 minutes!!

**Épreuve publique :**

- 1 Morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen
- 1 Transcription à accomplir par l'élève
- 3 Morceaux aux choix dans différents styles avec accompagnement dont 1 en ternaire et 1 au moins avec Band
- Improvisation de l'élève de maximum 3 minutes

durée globale de l'épreuve publique max. 25-30 minutes!!

**Options:**

Accompagnement = Play Along (CD), Drumset, Band/Combo, Computer

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***EXERCICES IMPOSÉS****de « Exercices for Drumset Volume 2 », Edition Al Ginter Publications****Exercices Techniques (Al Ginter)**

- No. 51 – 67 de « Exercices for Drumset Volume 2 » (Al Ginter Publications)
- Styles.
  - Rythmes Populaires - Valse, Marches (2/4 et 6/8), Valse lente
  - Bolero, Bossa Nova, ChaCha, Slow rock (binaire+ternaire), Reggae (binaire+ternaire)
  - Shuffle (Swing Shuffle, Halftime Shuffle, Rock Shuffle)
  - Swing (Ballade, medium Swing, Up-Tempo,  $\frac{3}{4}$  Swing,  $\frac{3}{4}$  Ballade) avec balai
  - 2 types de Samba traditionnels (Batucada, Partidoalto)
  - Son Montuno, Afro-Cuban 6/8, Songo, Latin Jazz

**Remarques:**

Les styles doivent être joués obligatoirement avec accompagnement !!

Exercices no.51 – 67 → les tempi indiqués des exercices sont à respecter !!

**Informations pour le jury (conditions minimales)**

- min. 6 exercices « Al Ginter Vol. 2 » (51 – 67)
- min. 5 styles différents



**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***REPERTOIRE-TYPE pour l'épreuve technique et publique**

Markovich, Mitch	The Winner	Snare	Creative music
Wilcoxon, Charly	No. 132	Snare	Ludwig Music
Wilcoxon, Charly	No. 131	Snare	Ludwig Music
David Garibaldi	Pocketful of Soul In : « The Code of Funk »	Play Along	Hudson Music
Walter Grassmann	Latin touch In : « Vienna BigBand »	Play Along	Advance Music
Walter Grassmann	Song for my son In : « Viennea BigBand »	Play Along	Advance Music
Weckl, Dave	Mud Sauce In : « in Session with »	Play Along	Warner Brothers
Weckl, Dave	Big B little B In : « in Session with »	Play Along	Warner Brothers
Hart, Billy	Embraceable you In : « Jazz Drumming »	Play Along	Advance Music
Hart, Billy	A night in tunisia In : « Jazz Drumming »	Play Along	Advance Music
Goines, Lincoln	Yo me songo In : « Afro Cuban Grooves for Bass+Drumset »	Play Along	Manhattan Music
Goines, Lincoln	Mambo for Tajrid In : « Afro Cuban Grooves for Bass+Drumset »	Play Along	Manhattan Music
Faria, Nelson/Korman, Cliff	No. 1 Brasilified In : « Inside the brazilian rhythm section »	Play Along	Sher Music Co.

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix*

Faria, Nelson /Korman, Cliff	No. 7 Brooklyn High  In: « Inside the brazilian rhythm section »	Play Along	Sher Music Co.
Riley, John	Speed Bumps Ahead  In : « Beyond Bop Drumming »	Play Along	Alfred Publishing
Heslip, Gerald M.	Iguana Dance	Drum Solo	Kendor Music
Lincoln, Rod	Fantasy for Drums	Drum Solo	Studio 4 Productions
Behin, A.	DRUM TEST	Drum Solo	Gérard Billaudot
Larosa, M.	Rhapsody for Solo Drumset	Drum Solo	Somers Music Publication
Houllif, Murray	Homage to a Bebop Drummer	Drum Solo	Permus Publication

**REMARQUE:**

pour les Snare Drum Solos : accompagnement Bass Drum / HiHat au choix (facultatif)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Drumset

Division supérieure

Compétences souhaitées  
Programme d'examen

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division supérieure***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Pour certains élèves, le cycle supérieur est le commencement d'études supérieures; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence a été vérifiée par une épreuve. Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire.<sup>1)</sup>
2. L'objectif du cycle supérieur porte sur les mêmes contenus que le 3<sup>e</sup> cycle spécialisé. Visant les perspectives de l'enseignement universitaire et d'emploi, les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
3. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante
4. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents styles musicaux traditionnels et actuels la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

**Annexe 43 (Branche 1.3.2.31. – drumset)***Drumset division supérieure***Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Epreuve d'admission :**

Le programme de l'épreuve, d'une durée de 25-30 minutes, comprend plusieurs œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 40 à 45 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend plusieurs œuvres au choix de styles différents.

Le programme est présenté en entier.

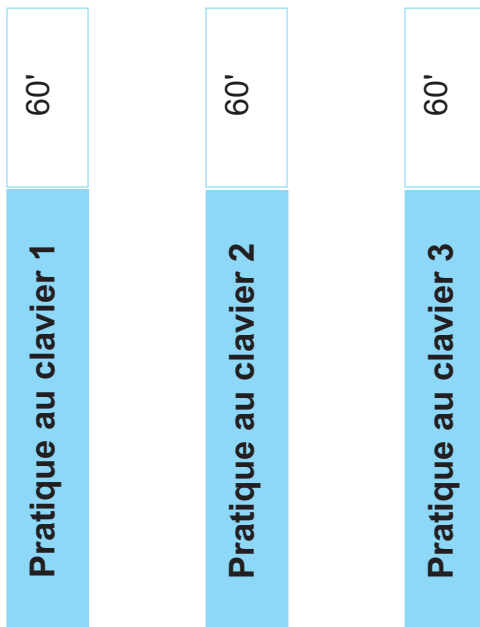


LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

# Annexe 44 Organigramme de la pratique au clavier

Durées hebdomadaires  
en minutes  
en cours individuels

*âge minimum de 15 ans  
diplôme de la division moyenne ou 1er prix en  
formation musicale ou 1ère mention en  
formation instrumentale ou admission sur  
dossier*





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 45 (Branche 1.3.2.32. – pratique au clavier)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Pratique au clavier**

## Annexe 45 (Branche 1.3.2.32. – pratique au clavier)

### Objectif

Bon nombre de compétences musicales sont étroitement liées à des connaissances plus ou moins poussées du clavier ce qui pose problème pour les élèves non-pianistes. Or l'enseignement du piano proprement dit est spécialisé, spécifique et poussé et ne permet certaines applications qu'après un apprentissage de plusieurs années. A cela s'ajoute que certaines études sont accompagnées par une panoplie de compétences souhaitées qui exigeraient des inscriptions dans plusieurs branches parallèles et des études assez poussées dans ces branches.

Afin de permettre aux élèves intéressés d'avoir une vaste ouverture d'esprit et d'aborder une panoplie de compétences dans le cadre d'un cours unique et maîtrisable, le cours de « Pratique au clavier » est créé. Ce cours est en même temps un cours d'initiation et une approche à la spécialisation, modulable selon les besoins des élèves. Le cours ne remplace pourtant pas les cours de spécialisation traditionnels qui interviennent à un niveau avancé de la formation préprofessionnelle et professionnelle.

### Élèves visés

Le cours s'adresse aux futurs chefs d'orchestre ou chefs de chorale, aux futurs professionnels pour lesquels le clavier est une nécessité (poursuite d'études supérieures), aux chanteurs, aux amateurs avertis qui cherchent une initiation poussée au clavier.

### Conditions d'accès

Elèves âgés de 15 ans au moins et détenteurs soit d'un 1<sup>er</sup> Prix ou d'un diplôme de la division moyenne en formation musicale soit d'une 1<sup>ère</sup> mention dans une branche instrumentale. A défaut d'un des certificats précités une admission sur dossier par l'établissement est possible.

### Eléments du cours

Il s'agit d'un cours individuel sur trois années de 60 minutes par semaine qui comprend à côté d'une approche à la technique élémentaire du piano des éléments modulaires à traiter selon l'avancement et les besoins spécifiques de l'élève, à savoir :

- L'approche de la lecture à vue
- L'approche du jeu de partition
- Les éléments de piano d'accompagnement
- L'harmonisation et l'harmonie pratique
- L'approche à l'improvisation au clavier

Un « Certificat final » est décerné par l'établissement après trois années de cours accomplies avec succès.

**L'examen pour l'obtention du certificat final** comporte les éléments du cours prévus dans le programme d'études, au choix de l'établissement.

Le certificat final de la pratique au clavier est reconnu avec 10 UV (unités de valeur).

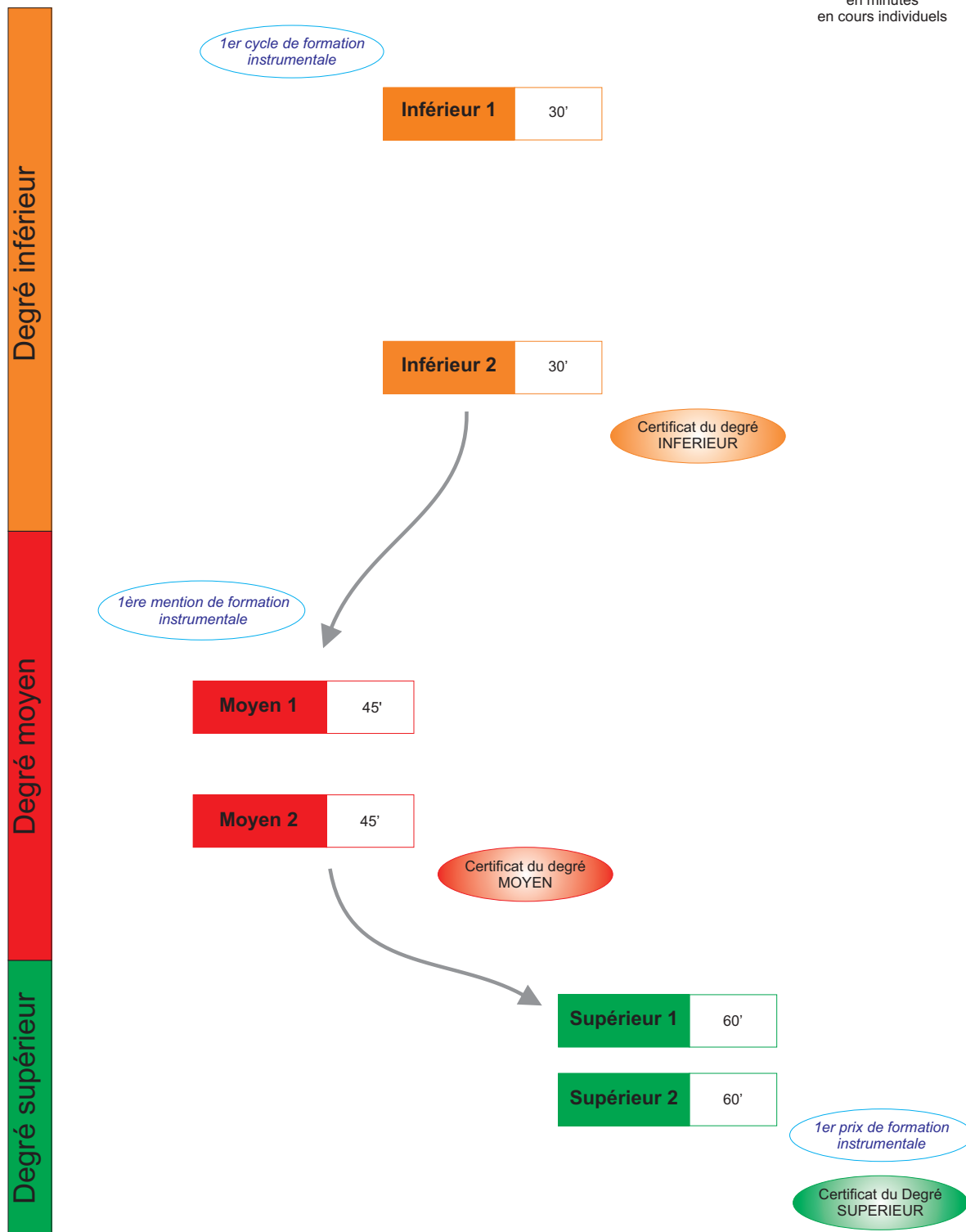




LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 46 Organigramme de lecture-déchiffrage

Durées hebdomadaires  
en minutes  
en cours individuels



À l'intérieur de chaque degré une année supplémentaire peut être accordée et est notée inférieur 3, moyen 3 ou supérieur 3.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Lecture-déchiffrage**

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)****Table des matières**

<b>Les objectifs .....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Lecture-déchiffrage piano .....</b>	<b>P. 4</b>
• Degré inférieur	
• Degré moyen	
• Degré supérieur	
<b>Lecture-déchiffrage cordes et mandoline .....</b>	<b>p. 11</b>
• Degré inférieur	
• Degré moyen	
• Degré supérieur	
<b>Lecture-déchiffrage guitare .....</b>	<b>P. 16</b>
• Degré inférieur	
• Degré moyen	
• Degré supérieur	
<b>Lecture-déchiffrage et transposition instruments à vent .....</b>	<b>p. 21</b>
• Degré inférieur	
• Degré moyen	
• Degré supérieur	
<b>Lecture-déchiffrage percussion.....</b>	<b>p. 30</b>
• Degré inférieur	
• Degré moyen	
• Degré supérieur	

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)****LES OBJECTIFS**

L'objectif des cours de déchiffrage consiste dans le développement des facultés de lecture des instrumentistes.

Dès le premier instant où l'instrumentiste aborde un nouveau texte musical, que ce soit dans un cadre individuel ou lors d'une activité de musique d'ensemble (musique de chambre, orchestre...), il est confronté au déchiffrage.

Le déchiffrage apparaît comme une nécessité plus qu'évidente, il est une démarche unique qui ne dissocie pas la lecture de la réalisation.

La réalisation, autrement dit l'exécution instrumentale, est loin d'être évidente. Ainsi, pour venir en aide aux lecteurs, c.à.d. aux instrumentistes, des cours de déchiffrage feront partie du cursus d'études et accompagneront les études instrumentales avec des enseignants spécialisés en matière de déchiffrage.

Étant donné que l'apprentissage du déchiffrage résulte d'une succession de conditionnements, il suffit de présenter une partition en nombre suffisant de fois pour que s'installent automatiquement des réflexes. À partir de cette partition donnée, le lecteur est invité à réagir immédiatement par des réflexes de lecture et des réflexes instrumentaux. À force de multiplier ces activités, s'installe une habitude qui permet au lecteur de développer la rapidité de ses réflexes et d'améliorer ainsi ses capacités à déchiffrer.

L'activité du déchiffrage suppose que l'instrumentiste est amené, dès sa première lecture, à reconsidérer les différents paramètres que sont **les hauteurs, le rythme, la dynamique, le tempo, le phrasé et l'articulation** pour lesquelles il doit formuler des choix et les mettre en relation afin de restituer la pensée du compositeur.

Cette situation serait bien entendu idéale si l'élève arrivait à mettre en relation ces différents paramètres dès la toute première exécution instrumentale d'une pièce.

Or, cette situation est loin d'être évidente et appliquée, lors d'un déchiffrage, par la majorité des élèves.

La plupart d'entre eux dissocie trois activités : **la lecture, le geste et l'écoute** ne se présentant pas forcément dans cet ordre précis.

**- La lecture**

Le procédé de lecture le plus fréquemment utilisé par les élèves est sans doute la lecture linéaire qui part de l'élément le plus petit (la note) pour aller vers des éléments de type global comme le motif, la phrase etc. En effet, pris au piège du déroulement des notes, l'instrumentiste s'interdit l'élan vital d'une lecture active : **l'anticipation**.

L'élève éprouve des difficultés à quitter des yeux les notes et silences qu'il vient de jouer pour les projeter vers la musique à venir. De plus, lors de la lecture linéaire, les éléments d'ordre rythmique ou stylistique se mettent difficilement en place.

**- Le geste**

La liaison entre l'écrit et l'élocution s'effectuant quasiment de façon immédiate, la coordination du visuel avec le geste instrumental est beaucoup moins rapide.

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)**

Il est évident que le déchiffrage nécessite de la part de l'instrumentiste une bonne connaissance de son instrument pour que la connexion soit presque immédiate entre ce qui est écrit (la partition) et le geste instrumental. On parle alors de **réflexes**.

Pour le **choix des doigtés**, l'élève doit tenir compte de la phrase instrumentale, des possibilités techniques de son instrument et de la répartition des voix suivant les portées (dans le cas d'un instrument polyphonique)

**- L'écoute**

Le rapport : texte / instrument / geste est figé comme suit : la note représente le doigté, le doigté représente un son. L'élève prend l'habitude de jouer en allant de la note au doigté pour aboutir au son. Il en résulte que l'oreille intervient tardivement dans l'apprentissage d'un nouveau texte musical. Dans le cas d'une lecture linéaire, l'élève (lors de l'apprentissage d'un nouveau texte musical) lit et joue les notes sans les relier entre elles.

Il en résulte que l'écoute est séparée du geste et de la lecture.

Admission au cours : Après l'obtention du diplôme du 1<sup>er</sup> cycle en formation instrumentale.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Lecture-déchiffrage**

## **Piano**

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage piano***COMPÉTENCES SOUHAITÉES D'ORDRE GÉNÉRAL**

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale inférieure.
- Capacités d'aborder seul une partition avec application des éléments musicaux : tonalité(s), modulations, tempi, rythmique, articulations et nuances.
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme.
- Lecture par anticipation et faire preuve d'un automatisme visuel.
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmiques et du maintien des tempi.
- Contrôle de la sonorité.
- Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport entre des réflexes en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves etc.).
- Savoir interpréter avec expression musicale (style, phrasé, nuances etc.).
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical.

**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

1. Acquérir la faculté d'employer simultanément les procédés de lecture les plus importants pour la réalisation pratique d'un texte musical inconnu, à savoir :
  - l'anticipation visuelle combinée à
  - l'usage de l'oreille intérieure et
  - l'application des réflexes (gestes) techniques assimilés au cours d'instrument.
2. Compléter et reconduire les cours de formation musicale et instrumentale.
3. Obtenir une autonomie dans l'exécution et l'interprétation d'un texte musical donné.

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage piano - degré inférieur***DEGRÉ INFÉRIEUR****COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES**

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale (cf. programme d'études, division inférieure )
- Aborder seul une partition en observant les éléments musicaux primordiaux : tonalité(s), modulation(s), indications de tempo, rythmique, articulation, nuances.
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme
- Lecture par anticipation et faire preuve d'automatisme visuel.
- Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport avec les réflexes acquis en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves, etc.)
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmique et du maintien des tempi
- Savoir choisir son doigté lors d'un déplacement ou changement de position
- Capacité d'utiliser la pédale
- Être capable de lire les accords et de faire un travail polyphonique
- Savoir interpréter avec expression musicale (respiration, phrasé, articulations, nuances)
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical
- Être capable de réaliser un accompagnement



**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage piano - degré inférieur***PROGRAMME D'ÉTUDE**

- Tonalités jusqu'à 2 altérations, avec modulations et altérations accidentelles, ainsi que les cadences parfaites dans ces tonalités.
- Rythmes et mesures tels que prévus au programme de la formation musicale
- Phrasé, articulation et nuances
- Polyphonies à 2 voix
- Croisements des mains
- Mélodies à la main droite et à la main gauche
- Passages d'accords
- Maîtrise de la pédale
- 8va
- Exercices d'accompagnement

**Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur****Épreuve à huis clos :**

- 2 à 3 lectures à vue déterminer par l'établissement de caractères différents de toutes les époques.
- 1 accompagnement d'un instrumentiste à déterminer par l'établissement dont la partie de piano, de difficulté appropriée, sera remise à l'élève le dernier cours précédant la date de l'examen. Pendant ce dernier cours avant l'examen une seule lecture de l'accompagnement sera faite en présence de l'enseignant.

Le temps de préparation approprié pour la lecture est fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve.

Concernant la préparation, l'élève est isolé dans une salle de préparation et ne bénéficie d'aucune aide extérieure.

La pratique à l'instrument du texte musical est autorisée pendant la phase de préparation.

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage piano - degré moyen***DEGRÉ MOYEN****COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES**

1. Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale des divisions moyenne et/ou moyenne spécialisée
2. Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical, c'est-à-dire capacité d'aborder seul une partition avec application des éléments musicaux: tonalités, modulations, tempi, rythmique, articulations et nuances.
3. Faire preuve de réflexes: vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme.
4. Lecture par anticipation et faire preuve d'automatisme visuel.
5. Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport avec les réflexes acquis en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves, etc...)
6. Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmique et du maintien des tempi.
7. Savoir choisir son doigté lors d'un déplacement ou de changement de position.
8. Capacité à utiliser la pédale.
9. Être capable de lire des accords  
(cf. programme d'études, division moyenne et moyenne spécialisée Unités 4-5) et de faire un travail polyphonique.
10. Savoir interpréter avec expression musicale (respiration, phrasé, nuances, etc...)
11. Être capable de réaliser un accompagnement.

**PROGRAMME D'ÉTUDE**

- Travail sur les changements de mesures, les lectures sans mesure (pulsation), le respect et le maintien du tempo.
- Tonalités Majeures et mineures jusqu'à 4 altérations (en évitant, si possible, les bb et x) avec modulations et altérations accidentelles, ainsi que les cadences parfaites et rompues.
- Utilisation de toute l'étendue du clavier : 8va ma, 8va ba, 15 ma 15 ba. Aux phrases mélodiques en notes conjointes (degré inférieur) s'ajouteront des phrases mélodiques en notes disjointes (intervalles plus écartés). De même, le thème pourra passer de la main droite à la main gauche.
- Polyphonie à 3 voix.
- Travail des ornements: mordant supérieur et inférieur, trille, gruppetto sup. et inf.
- Lecture de chorals (p. ex. Bach).
- Approfondir le travail de la pédale.
- Travailler l'accompagnement : l'accent sera mis sur le «dialogue musical» entre les exécutants.
- Étude des reprises : Da Capo, double barres, coda.

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage piano - degré moyen***Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen****Épreuve à huis clos :**

- 2 à 3 lectures à vue à déterminer par l'établissement de caractères différents de toutes les époques ;
- 1 accompagnement d'un instrumentiste à déterminer par l'établissement dont la partie de piano, de difficulté appropriée, sera remise à l'élève le dernier cours précédant la date de l'examen. Pendant ce dernier cours avant l'examen une seule lecture de l'accompagnement sera faite en présence de l'enseignant.

Le temps de préparation pour la lecture est fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve.

Concernant la préparation, l'élève est isolé dans une salle de préparation et ne bénéficie d'aucune aide extérieure.

La pratique à l'instrument du texte musical est autorisée pendant la phase de préparation.

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage piano - degré supérieur***DEGRÉ SUPÉRIEUR****COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES**

1. Reconduction des compétences souhaitées spécifiques du niveau moyen.
2. Approfondissement des éléments de l'interprétation (respiration, phrasé, articulations, etc...).
3. Reconnaissance des différents styles musicaux (baroque, classique, romantique, etc.).

**PROGRAMME D'ÉTUDE****Au programme d'étude du degré moyen s'ajoutent :**

- Travail sur les rythmes complexes et superposés (2 contre 3, 3 contre 4), les mesures composées et asymétriques (p. ex. 5/8, 7/8).
- Toutes les tonalités Majeures et mineures, avec altérations accidentelles et modulations éloignées, enharmonies.
- Travail sur l'atonalité, la bitonalité et la modalité.
- Utilisation de toute l'étendue du clavier, en insistant sur des changements de clés plus fréquents.
- Polyphonie à 4 voix.
- Réduction du quatuor vocal : 3 portées en clé de sol et une en clé de fa.
- Travail des ornements spécifiques de la musique baroque et classique: appoggiatures, mordants simples-doubles, inf. - sup., etc... .
- Travail sur 3 portées (p.ex. Debussy).
- Initiation aux lectures et écritures contemporaines.
- Accords : 7<sup>es</sup>, 9<sup>es</sup> ainsi que leurs renversements.

**Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur****Épreuve à huis clos :**

- 2 à 3 lectures à vue à déterminer par l'établissement de caractères différents de toutes les époques ;
- 1 accompagnement d'un instrumentiste à déterminer par l'établissement dont la partie de piano, de difficulté appropriée, est remise à l'élève le dernier cours précédant la date de l'examen. Pendant ce dernier cours avant l'examen une seule lecture de l'accompagnement est faite en présence de l'enseignant.

Le temps de préparation pour la lecture est fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve. Concernant la préparation, l'élève est isolé dans une salle de préparation et ne bénéficie d'aucune aide extérieure.

La pratique à l'instrument du texte musical est autorisée pendant la phase de préparation.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Lecture-déchiffrage Cordes et mandoline

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage cordes et mandoline***COMPÉTENCES SOUHAITÉES D'ORDRE GÉNÉRAL**

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale division inférieure.
- Capacités d'aborder seul une partition avec application des éléments musicaux : tonalité(s), modulations, tempi, rythmique, articulations et nuances.
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme.
- Lecture par anticipation et faire preuve d'un automatisme visuel.
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmiques et du maintien des tempi.
- Contrôle de la justesse, de l'intonation et de la sonorité.
- Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport entre des réflexes en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves etc...)
- Savoir interpréter avec expression musicale (style, phrasé, nuances etc.).
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical.

**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

- Acquérir la faculté d'employer simultanément les procédés de lecture les plus importants pour la réalisation pratique d'un texte musical inconnu, à savoir :
  - l'anticipation visuelle combinée à
  - l'usage de l'oreille intérieure et
  - l'application des réflexes (gestes) techniques assimilés au cours d'instrument.
- Compléter et reconduire les cours de formation musicale et instrumentale.
- Obtenir une autonomie dans l'exécution et l'interprétation d'un texte musical donné.

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage cordes et mandoline - degré inférieur***DEGRÉ INFÉRIEUR****COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES**

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale (cf. programme d'études, division inférieure)
- Faire preuve de réflexes (lecture par anticipation, automatisme visuel, prompte compréhension du rythme...) engendrant une exécution fluide.
- Aborder seul une partition en observant les éléments musicaux primordiaux :
  - mesures (simples et composées à 2, 3 et 4 temps)
  - indications de tempo (et ou de caractère) ;
  - tonalité(s) ;
  - compréhension de la structure de la phrase
  - équivalences, dynamique, articulations ;
  - témoigner de stabilité et sensibilité rythmique en sachant maintenir les tempi indiqués.
  - rechercher un minimum de justesse et de qualité sonore.
  - réalisation pratique cohérente d'un texte musical et l'emploi des automatismes assimilés en technique instrumentale (maîtrise de l'archet ou du plectre, gammes, arpèges, chromatisme, ...)

**Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur****Épreuve à huis clos :**

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture à caractère technique et 1 lecture à caractère expressif jusqu'à 2 altérations.

Le temps de préparation pour la lecture est fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve. Concernant la préparation, l'élève est isolé dans une salle de préparation et ne bénéficie d'aucune aide extérieure. La pratique à l'instrument du texte musical est prohibée pendant la phase de préparation. La lecture à vue est rédigée en tenant compte de l'écriture spécifique de chaque instrument (technique, doigté, liaisons, articulations)

Tessitures à prévoir pour l'épreuve :

- violon et mandoline: 1<sup>ère</sup> position (avec introduction de la 2<sup>e</sup> pour le do aigu);
- violon-alto: 1<sup>ère</sup> position;
- violoncelle: 1<sup>ère</sup> position (avec introduction du mi aigu);
- contrebasse : jusqu'à la 3<sup>e</sup> position (avec introduction de la 4<sup>e</sup> pour le mi aigu).

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage cordes et mandoline - degré moyen***DEGRÉ MOYEN****COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES**

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale. (cf. programme d'étude, division moyenne et moyenne spécialisée)
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau inférieur.
- Recherche de la précision et de la rapidité.
- Travailler sur la justesse et la qualité sonore.

**PROGRAMME D'ÉTUDE**

- **Rythmique :**  
Mesures simples et composées à 2, 3 et 4 temps  
Mesures asymétriques simples  
Insérer les changements de mesures (équivalences)  
Travail des syncopes (simples et composées régulières, simples et composées irrégulières et mixtes)
- **Tonalités :**  
Majeures et mineures jusqu'à 4 altérations  
Introduction des doubles dièses et des doubles bémols
- **Ornements :**  
Petite appoggiature, appoggiature, gruppetto (sup. et inf.), mordant (simple-double, sup. et inf.), trille
- **Tessitures à prévoir :**  
Violon et mandoline : 3<sup>ième</sup> position avec introduction de la 4<sup>ième</sup> position (pour le mi 8<sup>va</sup>)  
Alto : 3<sup>ième</sup> position avec introduction de la 4<sup>ième</sup> position (pour le la 8<sup>va</sup>)  
Violoncelle : jusqu'à la 8<sup>va</sup>  
Contrebasse : jusqu'à sol 8<sup>va</sup>

**Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen****Épreuve à huis clos :**

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture technique et 1 à caractère expressif.

Le temps de préparation pour la lecture est fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve. Concernant la préparation, l'élève est isolé dans une salle de préparation et ne bénéficie d'aucune aide extérieure. La pratique à l'instrument du texte musical est prohibée pendant la phase de préparation. La lecture est rédigée en tenant compte de l'écriture spécifique de chaque instrument (technique, doigté, liaisons, articulations).



**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage cordes et mandoline - degré supérieur***DEGRÉ SUPÉRIEUR****COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES**

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale.
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau moyen.
- Initiation à la musique contemporaine.

**PROGRAMME D'ÉTUDE**

- **Rythmique :**

Ajouter les mesures asymétriques composées

Insister sur le travail des syncopes (simples et composées régulières, simple et composées irrégulières et mixtes)

- **Tonalités :**

Toutes les tonalités Majeures et mineures (avec altérations accidentelles)

Atonalités etc....

**Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur****Épreuve à huis clos :****Pour les cordes :**

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture technique et 1 à caractère expressif.
- 1 trait d'orchestre du répertoire symphonique à déterminer par l'établissement de difficulté moyenne choisi parmi quatre traits préparés six cours à l'avance

**Pour la mandoline :**

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture technique et 1 à caractère expressif.
- 1 lecture à vue atonale à déterminer par l'établissement ou 1 lecture à vue d'une œuvre avec accompagnement de guitare ou de piano

Le temps de préparation pour la lecture sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve. Concernant la préparation, l'élève est isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure. La pratique à l'instrument du texte musical sera prohibée pendant la phase de préparation.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Lecture-déchiffrage**

## **Guitare**

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage guitare***COMPÉTENCES SOUHAITÉES D'ORDRE GÉNÉRAL**

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale division inférieure.
- Capacités d'aborder seul une partition avec application des éléments musicaux : tonalité(s), modulations, tempi, rythmique, articulations et nuances.
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme.
- Lecture par anticipation et faire preuve d'un automatisme visuel.
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmiques et du maintien des tempi.
- Contrôle de la justesse, de l'intonation et de la sonorité.
- Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport entre des réflexes en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves, etc.)
- Savoir interpréter avec expression musicale (style, phrasé, nuances etc.).
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical.

**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

- Acquérir la faculté d'employer simultanément les procédés de lecture les plus importants pour la réalisation pratique d'un texte musical inconnu, à savoir :
  - l'anticipation visuelle combinée à
  - l'usage de l'oreille intérieure et
  - l'application des réflexes (gestes) techniques assimilés au cours d'instrument.
- Compléter et reconduire les cours de formation musicale et instrumentale.
- Obtenir une autonomie dans l'exécution et l'interprétation d'un texte musical donné.

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage guitare - degré inférieur***DEGRÉ INFÉRIEUR****COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES**

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale (cf. programme d'études, division inférieure).
- Aborder seul une partition en observant les éléments musicaux primordiaux : tonalité(s), modulation(s), indications de tempo, rythmique, articulation, nuances.
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme.
- Lecture par anticipation et faire preuve d'automatisme visuel.
- Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport avec les réflexes acquis en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves, etc.).
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmique et du maintien des tempi.
- Savoir choisir son doigté lors d'un déplacement ou changement de position.
- Être capable de lire les accords.
- Savoir interpréter avec expression musicale (respiration, phrasé, articulations, nuances).
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical.
- Être capable de réaliser un accompagnement.

**PROGRAMME D'ÉTUDE**

- Tonalités : do majeur, sol majeur, ré majeur et la mineur, mi mineur et ré mineur avec modulations et altérations accidentelles
- Rythmes et mesures tels que prévus au programme de la formation musicale
- Phrasé, articulation et nuances
- Polyphonies à 2 voix
- Accords en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> positions (sans barrés) à 3 voix, accords à 4 voix avec au moins 1 corde à vide

**Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur****Épreuve à huis clos :**

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture technique et 1 à caractère expressif.

Le temps de préparation pour la lecture est fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve. Concernant la préparation, l'élève est isolé dans une salle de préparation et ne bénéficie d'aucune aide extérieure. La pratique à l'instrument du texte musical est prohibée pendant la phase de préparation. Tessitures à prévoir : 2<sup>e</sup> position (avec introduction du si aigu).

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage guitare - degré moyen***DEGRÉ MOYEN****COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES**

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale (cf. programme d'étude, division moyenne et moyenne spécialisée)
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau inférieur.
- Accords à 4 voix.
- Recherche de la précision et de la rapidité.
- Travailler sur la qualité sonore.

**PROGRAMME D'ÉTUDE**

- **Rythmique :**  
Mesures simples et composées à 2, 3 et 4 temps  
Mesures asymétriques simples  
Insérer les changements de mesures (équivalences)  
Travail des syncopes (simples et composées régulières, simples et composées irrégulières et mixtes)
- **Tonalités :**  
Majeures et mineures jusqu'à 4 altérations  
Introduction des doubles dièses et des doubles bémols  
Éviter les tonalités Majeures à 1, 2, 3, 4 bémols et mineures à 2, 3, 4 bémols, sauf pour des morceaux à 2 voix, p.ex. des mélodies avec basse (style renaissance)
- **Les Ornaments :**  
Petite appoggiature, appoggiature, gruppetto (sup. et inf.), mordant (simple-double, sup. et inf.), trille
- **Tessiture à prévoir :**  
Jusqu'à mi 8<sup>va</sup>

**Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen****Épreuve à huis clos :**

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture technique et 1 à caractère expressif.

Le temps de préparation pour la lecture est fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve. Concernant la préparation, l'élève est isolé dans une salle de préparation et ne bénéficie d'aucune aide extérieure. La pratique à l'instrument du texte musical est prohibée pendant la phase de préparation.

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage guitare - degré supérieur***DEGRÉ SUPÉRIEUR****COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES**

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale.
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau moyen.
- Initiation à l'écriture de la musique contemporaine.

**PROGRAMME D'ÉTUDE**

- **Rythmique :**  
Ajouter les mesures asymétriques composées  
Insister sur le travail des syncopes (simples et composées régulières, simple et composées irrégulières et mixtes)
- **Tonalités :**  
Toutes les tonalités Majeures et mineures (avec altérations accidentelles) ;  
Atonalités etc.

**Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur****Épreuve à huis clos :**

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture technique et 1 à caractère expressif ;
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement avec la 6<sup>ème</sup> corde en ré ou accompagnement d'un soliste.

Le temps de préparation pour la lecture est fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve. Concernant la préparation, l'élève est isolé dans une salle de préparation et ne bénéficie d'aucune aide extérieure. La pratique à l'instrument du texte musical est prohibée pendant la phase de préparation.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Lecture-déchiffrage et transposition instruments à vent**

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage et transposition instruments à vent***COMPÉTENCES SOUHAITÉES D'ORDRE GÉNÉRAL**

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale division inférieure.
- Capacités d'aborder seul une partition avec application des éléments musicaux : tonalité(s), modulations, tempi, rythmique, articulations et nuances.
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme.
- Lecture par anticipation et faire preuve d'un automatisme visuel.
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmiques et du maintien des tempi.
- Contrôle de la justesse, de l'intonation et de la sonorité.
- Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport entre des réflexes en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves etc.).
- Application du mécanisme de la transposition.
- Savoir interpréter avec expression musicale (style, phrasé, nuances etc.).
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical.

**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

1. Développer des facultés de lecture à vue et de transposition afin de minimiser le temps nécessaire à la réalisation première d'un texte musical.
2. Acquérir la faculté d'employer simultanément les procédés de lecture les plus importants pour la réalisation pratique d'un texte musical inconnu, à savoir :
  - l'anticipation visuelle combinée à
  - l'usage de l'oreille intérieure et
  - l'application des réflexes (gestes) techniques assimilés au cours d'instrument.
3. Compléter et reconduire les cours de formation musicale et instrumentale.
4. Obtenir une autonomie dans l'exécution et l'interprétation d'un texte musical donné.



**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage et transposition instruments à vent degré inférieur***DEGRÉ INFÉRIEUR****COMPETENCES SOUHAITEES SPECIFIQUES**

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale.  
(cf. programme d'études, division inférieure)
- Faire preuve de réflexes (lecture par anticipation, automatisme visuel, prompt compréhension du rythme...) engendrant une exécution fluide.
- Aborder seul une partition en observant les éléments musicaux primordiaux : tonalité(s), modulation(s), indications de tempo, équivalences, articulations et dynamique.
- Témoigner de stabilité et sensibilité rythmique en sachant maintenir les tempi indiqués.
- Rechercher un minimum de justesse et de qualité sonore.
- Réalisation pratique cohérente d'un texte musical par le biais de l'analyse (style, phrasé, respirations, e.a.) et l'emploi des automatismes assimilés en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme e.a.)
- Initiation à l'application du mécanisme de la transposition.

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage et transposition instruments à vent degré inférieur***Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur****Épreuve à huis clos :**

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement ;

Le temps de préparation pour la lecture est fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve. Concernant la préparation, l'élève est isolé dans une salle de préparation et ne bénéficie d'aucune aide extérieure.

La lecture est rédigée en tenant compte de l'écriture spécifique des bois ou des cuivres (tessiture, technique doigté, liaisons, articulations).

- 1 transposition à déterminer par l'établissement selon les transpositions prévues dans le programme d'étude.

Le temps de préparation pour la transposition est fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve.

Concernant la préparation, l'élève est isolé dans une salle de préparation et ne bénéficie d'aucune aide extérieure. L'emploi de l'instrument est permis durant la préparation.

**Transpositions à utiliser pour les différents instruments :**

Petits cuivres : + 2<sup>de</sup> Majeure

Cor en fa : - 2<sup>de</sup> Majeure

Trombone : - 2<sup>de</sup> Majeure à partir de la clé de sol

Euphonium : + 2<sup>de</sup> Majeure à partir des clés de sol et de fa

Tuba basse en mib : - 3<sup>ce</sup> Mineure à partir de la clé de fa

Tuba basse en sib : + 2<sup>de</sup> Majeure à partir de la clé de fa

Tuba basse en ut : - 2<sup>de</sup> Majeure à partir des clés de sol et de fa

Hautbois, Flûte : - 2<sup>de</sup> Majeure

Clarinette : + 2<sup>de</sup> Majeure


Saxophone : + 2<sup>de</sup> Majeure (pour le saxophone ténor à partir de la clé de fa)

Basson : - 2<sup>de</sup> Majeure à partir de la clé de sol

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage et transposition instruments à vent degré moyen***DEGRÉ MOYEN****COMPETENCES SOUHAITEES SPECIFIQUES**

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale 4&5 (cf. programme d'études, division moyenne et moyenne spécialisée Unités 4-5)
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau inférieur, c.f. texte

ajouter les signes musicaux 

ainsi que les ornements courants 

- Insister sur la justesse
- Approfondir l'application du mécanisme de la transposition
- Initiation à la transposition par changement de tons

**Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen****Épreuve à huis clos :**

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement ;

Le temps de préparation pour la lecture est fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve. Concernant la préparation, l'élève est isolé dans une salle de préparation et ne bénéficie d'aucune aide extérieure.

La lecture est rédigée en tenant compte de l'écriture spécifique des bois ou des cuivres (tessiture, technique doigté, liaisons, articulations).

- 1 lecture à vue « a prima vista » à déterminer par l'établissement ;

L'élève doit jouer la lecture devant le jury sans temps de préparation antérieur.

Le degré de difficulté de la lecture se rallie à celui de la lecture à vue du degré inférieur.

- 1 transposition à déterminer par l'établissement selon les transpositions prévues dans le programme d'étude.

Le temps de préparation pour la transposition est fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve. Concernant la préparation, l'élève est isolé dans une salle de préparation et ne bénéficie d'aucune aide extérieure. L'emploi de l'instrument est permis durant la préparation.

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage et transposition instruments à vent degré moyen*Transpositions à utiliser pour les différents instruments :

Aux transpositions prévues dans le programme d'étude du degré inférieur s'ajoutent pour les instruments suivants les transpositions supplémentaires suivantes :

Petits cuivres : - 2<sup>de</sup> Majeure ; + 3<sup>ce</sup> mineure ; + 3<sup>ce</sup> Majeure

Cor en fa : + 2<sup>de</sup> Majeure ; - 3<sup>ce</sup> mineure ; - 4<sup>te</sup> juste

*(En ce qui concerne ces 2 instruments, le jury choisit un texte à transposer par intervalles et sélectionne 3 transpositions au minimum.)*

Trombone : - 2<sup>de</sup> Majeure à partir de la clé de fa

Euphonium : + 2<sup>de</sup> Majeure à partir de la clé d'ut4 et à partir d'un texte en clés de fa et d'ut4 mélangées

Tuba basse en mib : - 4<sup>te</sup> juste à partir des clés de sol et de fa

Tuba basse en sib : + 4<sup>te</sup> juste à partir des clés de sol et de fa

Tuba basse en ut : + 3<sup>ce</sup> mineure à partir des clés de sol et de fa

Hautbois, Flûte : - 3<sup>ce</sup> mineure

Clarinette : + 4<sup>te</sup> juste

Saxophone soprano : + 4<sup>te</sup> juste

Saxophone alto : + 5<sup>te</sup> juste, - 3<sup>ce</sup> mineure

Saxophone ténor : + 4<sup>te</sup> juste

Basson : + 3<sup>ce</sup> mineure à partir de la clé de sol, - 2<sup>de</sup> Majeure à partir de la clé de fa

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)**

*Lecture-déchiffrage et transposition instruments à vent – degré supérieur*

**DEGRÉ SUPÉRIEUR**

**COMPÉTENCES SOUHAITÉES SPÉCIFIQUES**

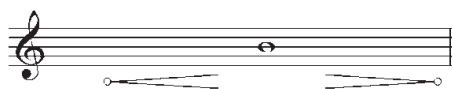
- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau moyen

c.à.d. les signes musicaux : 

ainsi que les ornements courants 

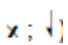
- Initiation à l'écriture de la musique contemporaine : savoir exécuter les graphismes courants d'ordre

a) Dynamique, exemple :



b) Rythmique, exemple :



c) Mélodique (ex. quart de tons : 

- Insister sur les lectures sans mesure (pulsations), ainsi que sur les mesures inusitées et contrastées (ex. 2/1 ; 3/1 ; 5/16 ; 10/8 : etc.)
- Comprendre les termes musicaux italiens courants (avec traduction) liés à la métrique, à l'expression et à la dynamique.
- Approfondir l'application du mécanisme de la transposition.

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage et transposition instruments à vent - degré supérieur***Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur****Épreuve à huis clos :**

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement ;

Le temps de préparation pour la lecture est fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve. Concernant la préparation, l'élève est isolé dans une salle de préparation et ne bénéficie d'aucune aide extérieure.

La lecture est rédigée en tenant compte de l'écriture spécifique des bois ou des cuivres (tessiture, technique doigté, liaisons, articulations).

- 1 lecture à vue « a prima vista » à déterminer par l'établissement ;

L'élève devra jouer la lecture devant le jury sans temps de préparation antérieur. Le degré de difficulté de la lecture se rallie à celui de la lecture à vue du degré moyen.

- 1 transposition à déterminer par l'établissement selon les transpositions prévues dans le programme d'étude.

Le temps de préparation pour la transposition est fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve. Concernant la préparation, l'élève est isolé dans une salle de préparation et ne bénéficie d'aucune aide extérieure. L'emploi de l'instrument est permis durant la préparation.

**Transpositions à utiliser pour les différents instruments :**

Aux transpositions prévues dans les programmes d'étude du degré inférieur et du degré moyen s'ajoutent pour les différents instruments les transpositions supplémentaires :

Petits cuivres : - 3<sup>ce</sup> mineure, + 4<sup>te</sup> juste, - 2<sup>de</sup> mineure, + 2<sup>de</sup> mineure

Cor en fa : toutes les transpositions utilisées à l'orchestre symphonique

Trombone : - 2<sup>de</sup> Majeure à partir des clés de sol et de fa, + 3<sup>ce</sup> mineure à partir de la clé de fa, + 4<sup>te</sup> juste à partir de la clé de sol

Euphonium : + 2<sup>de</sup> Majeure à partir des clés de sol et de fa, + 2<sup>de</sup> Majeure à partir d'un texte en clés de fa et d'ut4 mélangées, + 5<sup>te</sup> juste à partir de la clé de sol, - 5<sup>te</sup> juste à partir de la clé de fa

Tuba basse : toutes les transpositions utilisées dans les différentes formations d'orchestre ;

Hautbois : - 2<sup>de</sup> Majeure, - 3<sup>ce</sup> mineure, + 3<sup>ce</sup> Majeure, - 5<sup>te</sup> juste

Flûte : - 2<sup>de</sup> Majeure, + 3<sup>ce</sup> mineure, - 4<sup>te</sup> juste, + 2<sup>de</sup> mineure

Clarinette : + 2<sup>de</sup> Majeure, + 4<sup>te</sup> juste, - 4<sup>te</sup> juste, - 2<sup>de</sup> mineure

Saxophone soprano : + 2<sup>de</sup> Majeure, + 4<sup>te</sup> juste, - 5<sup>te</sup> juste

Saxophone alto : + 2<sup>de</sup> Majeure, + 5<sup>te</sup> juste, - 3<sup>ce</sup> mineure

Saxophone ténor : + 2<sup>de</sup> Majeure, à partir d'un texte en clés de fa et d'ut4 mélangées

Basson : + 3<sup>ce</sup> mineure à partir de la clé de fa

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage et transposition instruments à vent - degré supérieur*Spécificités à observer :

Pour les petits cuivres :

1. Une transposition par intervalle d'un texte donné  
Le jury choisira 1 intervalle parmi les 5 premiers (demi-tons exclus)
2. Une transposition par changements de tons d'un texte donné  
(minimum 3 changements)

Pour le cor en fa :

1. Une transposition par intervalle d'un texte donné  
Le jury choisira 1 intervalle parmi les transpositions du niveau moyen
2. Une transposition par changements de tons d'un texte donné  
(minimum 3 changements)

Pour le trombone, l'euphonium et le tuba-basse :

1. Une transposition par intervalle d'un texte donné  
Le jury choisira au moins 3 transpositions



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Lecture-déchiffrage Percussion



**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage percussion***COMPÉTENCES SOUHAITÉES D'ORDRE GÉNÉRAL**

- Capacités d'aborder seul une partition avec application des éléments musicaux : tonalité(s), modulations, tempi, rythmique, articulations et nuances.
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme.
- Lecture par anticipation et faire preuve d'un automatisme visuel.
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmiques et du maintien des tempi.
- Savoir interpréter avec expression musicale (style, phrasé, nuances etc.).
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical.

**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

5. Acquérir la faculté d'employer simultanément les procédés de lecture les plus importants pour la réalisation pratique d'un texte musical inconnu
6. Compléter et reconduire les cours de formation musicale et instrumentale.
7. Obtenir une autonomie dans l'exécution et l'interprétation d'un texte musical donné.

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage percussion - degré inférieur***DEGRÉ INFÉRIEUR****PROGRAMME D'ETUDE**

- Difficultés techniques du niveau de la 1<sup>re</sup> mention en percussion
- Rythmes et mesures tels que prévus dans le pool d'études du 1<sup>er</sup> cycle en percussion
- Tonalités majeures et mineures jusqu'à 2 altérations à la clef
- Les nuances
- Différents tempi (Indication de métronome ou par termes italiens)
- Les signes de reprise



Dal segno, Da Capo, Coda

- Compter des mesures de silence dans un contexte musical

**Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur****Épreuve à huis clos :**

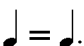
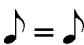
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour caisse claire de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour setup<sup>1</sup> de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour 2 timbales<sup>1</sup> de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue pour clavier à 2 baguettes<sup>2</sup> de difficulté appropriée

<sup>1</sup> avec ou sans support musical<sup>2</sup> cette lecture peut être remplacée par une lecture à préparer d'avance (le temps de préparation est fixé par le directeur de l'établissement ou son délégué) et une lecture à prima vista, sans aucune préparation**Détails d'exécution :**

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux aux instruments sera autorisée pendant la phase de préparation

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage percussion - degré moyen***DEGRÉ MOYEN****PROGRAMME D'ÉTUDE**

S'ajoutent au programme d'études du degré inférieur :

- Difficultés techniques du niveau de fin de cycle 3 en percussion
- Rythmes et mesures tels que prévus dans le pool d'études de la 1<sup>re</sup> mention en percussion
- Toutes les tonalités majeures et mineures
- Equivalences :  
pulsation = pulsation p. ex. :   
valeur rythmique = valeur rythmique p. ex. : 
- Changements de mesure
- Mesures à 5 et 7 temps

**Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen****Épreuve à huis clos :**

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour caisse claire de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour setup<sup>1</sup> de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour 2 timbales<sup>1</sup> de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue pour clavier à 2 baguettes<sup>2</sup> de difficulté appropriée

<sup>1</sup> avec ou sans support musical

<sup>2</sup> cette lecture peut être remplacée par une lecture à préparer d'avance (le temps de préparation sera fixé par le président du jury) et une lecture à *prima vista*, sans aucune préparation

**Détails d'exécution :**

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux aux instruments sera autorisée pendant la phase de préparation

**Annexe 47 (Branche 1.3.4. – lecture-déchiffrage)***Lecture-déchiffrage percussion - degré supérieur***DEGRÉ SUPÉRIEUR****PROGRAMME D'ÉTUDE**

- Rythmes et mesures tels que prévus dans le pool d'études du 3<sup>e</sup> cycle en percussion.
- Équivalences :  
Toutes sortes d'équivalences rythmiques, changements de mesures et différents types de mesures
- Accompagnement de solistes (p.ex. : élèves percussionnistes du 2<sup>e</sup> cycle)
- Timbales : connaissance **générale** des symphonies classiques et romantiques du répertoire d'orchestre (Beethoven, Dvorak, Tchaïkovski).
- Claviers : travail de littérature à 4 baguettes
- Caisse claire : travail de partitions du répertoire Brass Band/Orchestre d'harmonie/symphonique et d'exercices spécialement écrits pour le cours
- Setup : capacité de placer seul un ensemble de 4 instruments. Travail des répertoires orientés vers la musique moderne et contemporaine.

**Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur****Épreuve à huis clos :**

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour caisse claire de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour setup<sup>1</sup> de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour timbales<sup>1</sup> avec changements d'accords de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue pour clavier à 2 ou 4 baguettes<sup>2</sup> de difficulté appropriée

<sup>1</sup> avec ou sans support musical

<sup>2</sup> cette lecture peut être remplacée par une lecture à préparer d'avance (le temps de préparation est fixé par le directeur de l'établissement ou son délégué) et une lecture à *prima vista*, sans aucune préparation

**Détails d'exécution :**

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux aux instruments sera autorisée pendant la phase de préparation

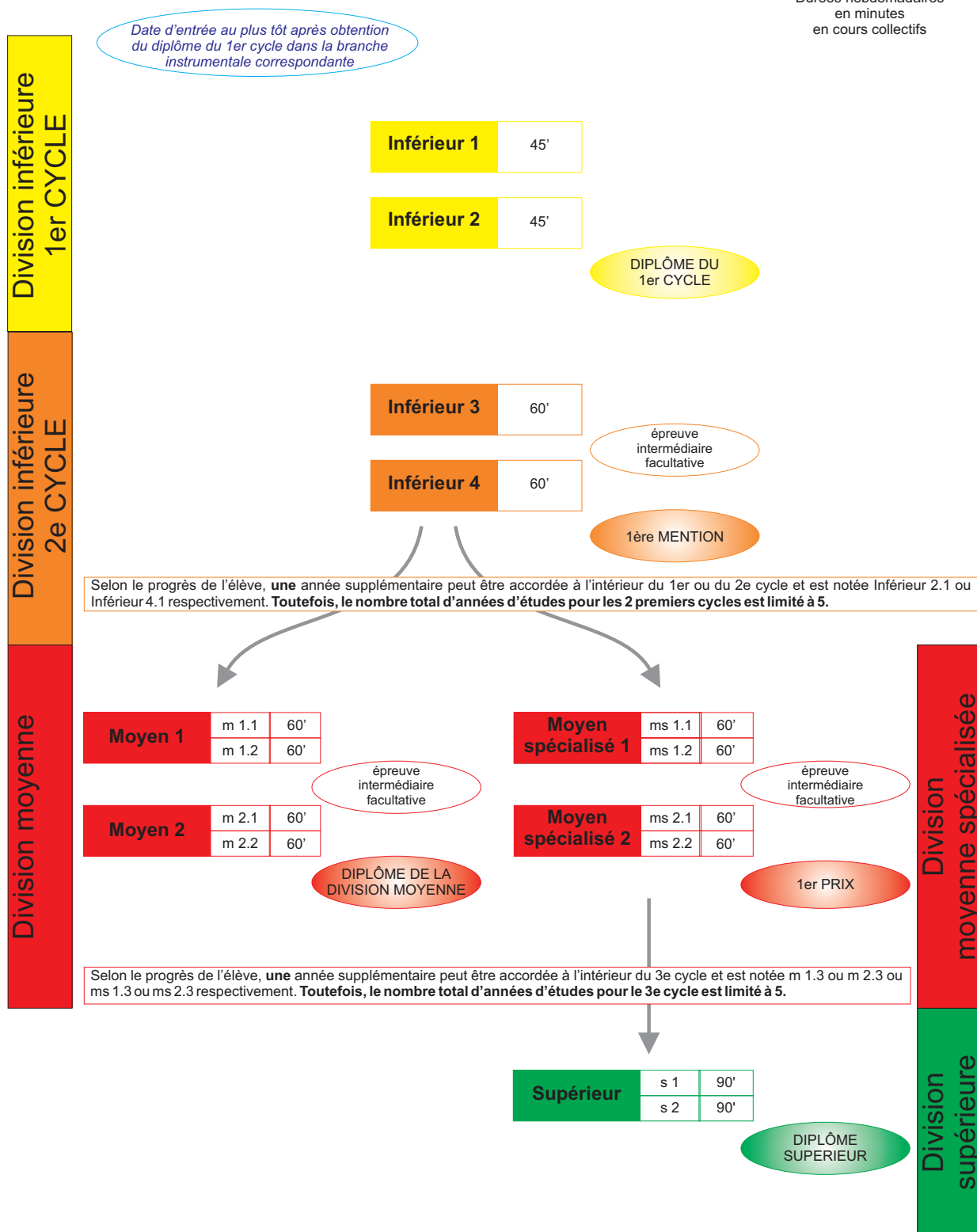


LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 48

Organigramme de la musique de chambre

Durées hebdomadaires  
en minutes  
en cours collectifs



L'admission en division moyenne spécialisée en musique de chambre est liée à l'admission en division moyenne spécialisée de l'instrument en question.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 49 (Branche 1.3.5.1. – musique de chambre)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Programme d'études Musique de chambre

## Annexe 49 (Branche 1.3.5.1. – musique de chambre)

### Pratiques collectives – Introduction générale

L'une des principales tâches des établissements d'enseignement musical est la pratique de la musique dans des ensembles et des groupes, s'ajoutant à l'enseignement proprement dit d'une spécialité instrumentale.

L'expérience confirme que la plupart des élèves, excepté peut-être une bonne partie des pianistes, apprennent à jouer de leur instrument afin de jouer ensemble. Faire de la musique ensemble correspond donc au penchant naturel des instrumentistes et représente une source de motivation inestimable pour avancer dans l'apprentissage de leur instrument : la musique d'ensemble est un moyen didactique fort dans l'enseignement musical, elle est bénéfique à tous les niveaux et dans tous les domaines. Il est recommandé de commencer le plus tôt possible. Du point de vue pédagogique, le jeu d'ensemble devient un complément nécessaire à l'enseignement individuel, permettant particulièrement bien à l'élève de vérifier par sa propre expérience le succès de son apprentissage lors du cours individuel.

L'enseignant spécialisé dans une discipline instrumentale a la tâche fondamentale d'initier minutieusement son élève, puis de l'intégrer au moment propice dans un ensemble instrumental adapté. S'il ne dirige pas lui-même ce groupe, il est indispensable qu'il soit en contact constant avec son collègue pour suivre l'évolution de son élève. Dans certaines circonstances, le responsable de l'ensemble peut pour sa part fournir des renseignements annexes concernant l'élève à l'enseignant instrumental. Une telle collaboration et un tel suivi pédagogique consciencieux contribuent considérablement à améliorer le bien-être général de l'élève.

Pour tous ces motifs, les plans d'études de l'enseignement instrumental individuel recommandent vivement à tous les niveaux la participation à une pratique collective, impliquant une collaboration pédagogique et collégiale entre les différents enseignants d'un élève qui permette d'échanger leurs expériences mutuelles.

Les pratiques collectives dans les établissements d'enseignement musical préparent les élèves à s'intégrer aussi au mieux dans les ensembles de la vie associative culturelle : fanfares, orchestres d'harmonie et chorales.

**Annexe 49 (Branche 1.3.5.1. – musique de chambre)****Musique de chambre – une pratique collective avec parties solistes**

Dans les œuvres de musique de chambre, les voix ne sont pas doublées.

Les exigences particulières de la musique de chambre stimulent chez l'élève le développement de compétences spécifiques: Il s'agit de préférence de :

- flexibilité
- perception de la justesse des intervalles et des accords
- capacité d'adaptation (aux intentions musicales des autres musiciens - tant sur le plan rythmique que dynamique - et à la justesse)
- capacité de réaction
- prise de conscience de la dialectique entre conduire et accompagner
- développement de sa personnalité musicale et artistique, en tant que membre d'un groupe.

Ces aptitudes sont développées le plus facilement en jouant avec d'autres élèves.

Les degrés de difficulté variés des différentes voix d'une œuvre, constituent un problème bien spécifique de la musique de chambre, notamment dans la composition des groupes. Pour prendre les bonnes dispositions, l'enseignant doit faire preuve d'une habileté pédagogique considérable et posséder des connaissances approfondies des œuvres.

Il existe un vaste répertoire d'œuvres de musique de chambre pour des formations très diverses, par exemple:

- cordes
- instruments à vent
- instruments à cordes et à vent
- piano à 4 mains, 2 pianos
- piano avec d'autres instruments
- instruments à cordes pincées
- instruments à cordes pincées avec d'autres instruments
- accordéons seuls et avec d'autres instruments
- instruments de percussion seuls et avec d'autres instruments
- chant avec d'autres instruments

Au-delà des formations de musique de chambre mentionnées, il existe un grand nombre d'autres combinaisons, qu'il n'est pas possible de mentionner individuellement dans ce plan d'études, mais pour lesquelles il existe un répertoire allant du baroque à la musique contemporaine.



**Annexe 49 (Branche 1.3.5.1. – musique de chambre)****Conditions d'admission en musique de chambre**

- L'élève doit maîtriser les fondements techniques de l'instrument et avoir obtenu le diplôme du premier cycle à l'instrument.

**Compétences souhaitées**

- **Division inférieure**

**Premier cycle**

- initiation au jeu d'ensemble
- travail des avant-gestes
- initiation au travail de la justesse mélodique et harmonique (Intervall - und Akkordhören)

**Première mention**

- développement des compétences du cycle précédent
- développement de la faculté de réagir aux intentions musicales (rythmiques, dynamiques et celles relatives à la justesse) des autres membres du groupe. Dans cette optique on traitera p.ex. des chorals, notamment en lecture à vue.
- initiation aux différents genres et aux différentes époques de la musique de chambre par des œuvres ne comportant pas de trop grandes difficultés individuelles.

- **Divisions moyenne et moyenne spécialisée**

- perfectionnement du jeu d'ensemble
- méthodes de travail (Probentechnik)
- familiarisation avec les techniques et les notations de la musique contemporaine
- élaboration d'œuvres plus exigeantes sur le plan individuel
- justesse mélodique et harmonique
- analyse musicale du répertoire étudié
- lecture à vue
- répétitions communes sur propre initiative (sans l'enseignant)
- prestations régulières sous forme d'audition ou de concert

- **Division supérieure**

- développement de la virtuosité du jeu d'ensemble
- connaissances approfondies du répertoire
- pratique d'un répertoire 'interdisciplinaire'
- lecture à vue

## Annexe 49 (Branche 1.3.5.1. – musique de chambre)

### Composition des groupes

- Un groupe de musique de chambre est en général composé de trois à huit musiciens (sauf pour le piano à 4 mains).
- Les élèves qui constituent un groupe doivent être dans la mesure du possible du même niveau instrumental.
- Afin de compléter un groupe, un élève peut être admis en tant que 'réplique'.
- Exceptionnellement deux élèves peuvent former un groupe de musique de chambre ; néanmoins lors des examens, une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée.
- L'enseignant ne fait partie du groupe qu'exceptionnellement et en accord avec la direction de l'établissement.

### Modalités d'enseignement

- Un cours hebdomadaire régulier
- Il est également possible d'organiser les cours en plusieurs blocs intensifs, répartis sur toute l'année scolaire, après accord de la direction de l'établissement.
- Afin de développer un sentiment de responsabilité croissant pour soi-même et pour le groupe, il est important que les élèves effectuent eux-mêmes des répétitions communes (sans l'enseignant), parallèlement aux cours hebdomadaires.

### Conditions d'admission aux examens

- **1<sup>er</sup> Prix** :

avoir obtenu en formation instrumentale le diplôme de la division moyenne ou le 1<sup>er</sup> Prix, ou être inscrit en dernière année de la division moyenne spécialisée de la formation instrumentale (année ms 2.2)

- **Diplôme supérieur** :

avoir obtenu en formation instrumentale le diplôme supérieur respectivement une attestation de résultats des épreuves, ou être inscrit à la division supérieure de la formation instrumentale.

**Annexe 49 (Branche 1.3.5.1. – musique de chambre)****Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Épreuve publique**

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 10 minutes.

**Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve publique**

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 15 minutes.

**Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve publique**

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 20 à 30 minutes.

**Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve publique**

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 20 à 30 minutes ; une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée ; une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée.

**Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Épreuve d'admission**

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 30 minutes ; cependant, il est possible qu'une seule œuvre, mais dans son intégralité (p.ex. un quatuor à cordes complet) soit présentée; une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée; une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée

**Examen sous forme de récital**

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 30-45 minutes ; une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée; une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée

**Annexe 49 (Branche 1.3.5.1. – musique de chambre)****Catalogue général**

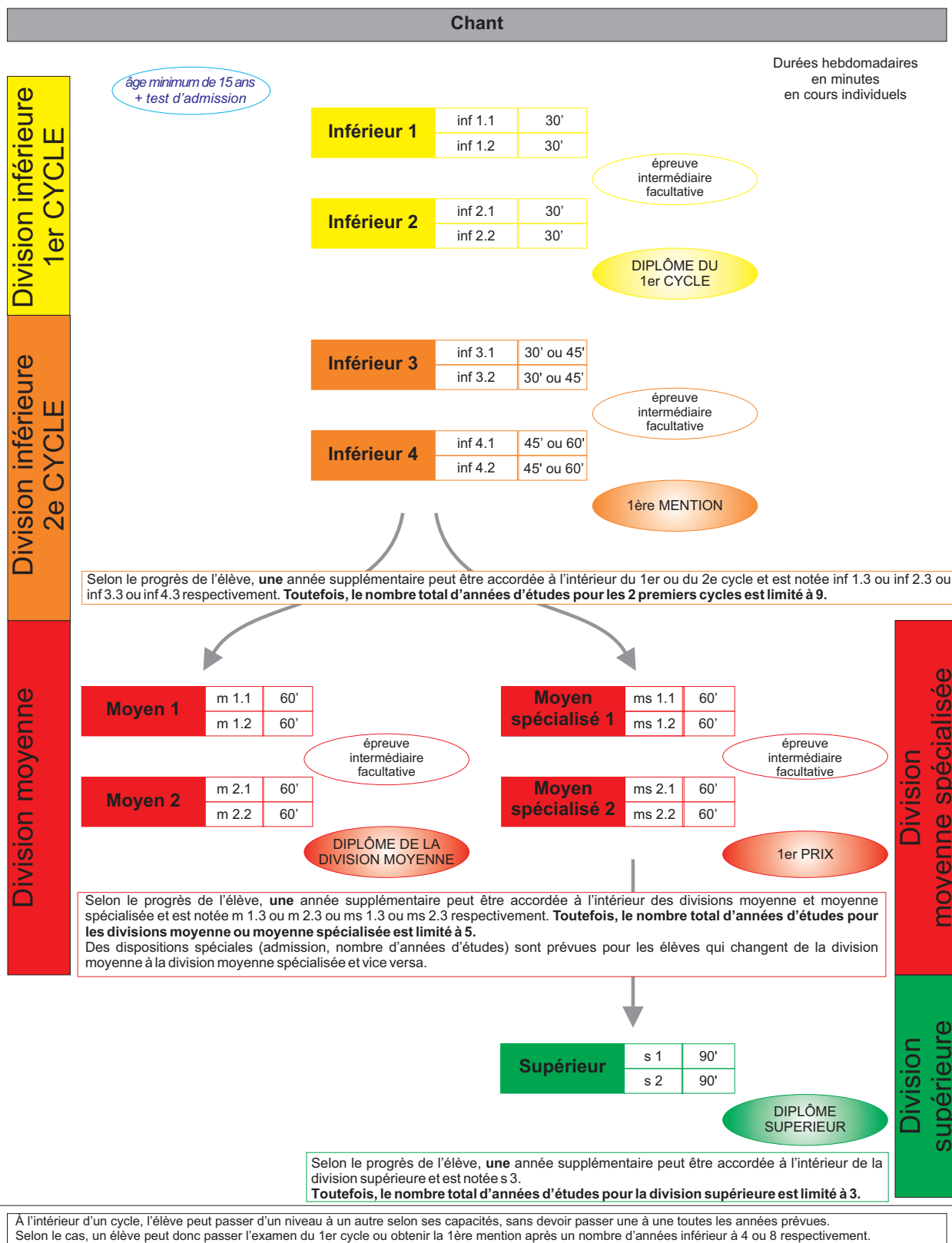
L'enseignant peut consulter e.a. les ouvrages de référence et les catalogues suivants:

- Musique d'ensembles, série de catalogues raisonnés publiés par cité de la musique, département Pédagogie et Médiathèque – Paris
  - Les duos avec instruments à cordes frottées / Brigitte Barat ... [et al.]. - Paris: Cité de la musique, 2011
  - Les duos avec instruments à vent / Maria-Pia Laporte ... [et al.]. - Paris: Cité de la musique, 2009
  - Trios et quatuors avec cuivres / Gérard Boulanger ... [et al.]. - Paris: Cité de la musique, 2007
  - Les trios / Pierre Boragno ... [et al.]. - Paris: Cité de la musique, 2005
  - Les quatuors / Pierre Boragno ... [et al.]. - Paris : Cité de la musique, 2005
- 10 ANS avec la musique d'ensemble du XX<sup>e</sup> siècle / Nicolas Brochot, catalogue raisonné publié par 'cité de la musique, département pédagogie et documentations musicales – Paris'
- 10 ANS AVEC..., série de catalogues raisonnés (pour piano, accordéon, violon, alto, violoncelle, flûte, flûte à bec, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, cor, guitare et luth, percussion) publiés par 'cité de la musique, département Pédagogie et Documentations Musicales – Paris' (diffusion Europa Music)  
voir sections: duos et musique d'ensemble
- Noise Watchers edition, catalogue représentatif d'oeuvres de compositeurs du Luxembourg; Noise Watchers Unlimited a.s.b.l., now@pt.lu
- Komponistinnen entdecken, Katalog Musik für Saiteninstrumente, proposé par Euterpe – Frauenmusikforum Luxemburg im Cid-femmes  
voir section Kammermusik für Streicher
- LEHRPLÄNE der instrumentalen und vokalen Hauptfächer, proposés par le Verband deutscher Musikschulen, publiés par Bosse Verlag, Regensburg  
voir sections: Literaturverzeichnis / Spielliteratur



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

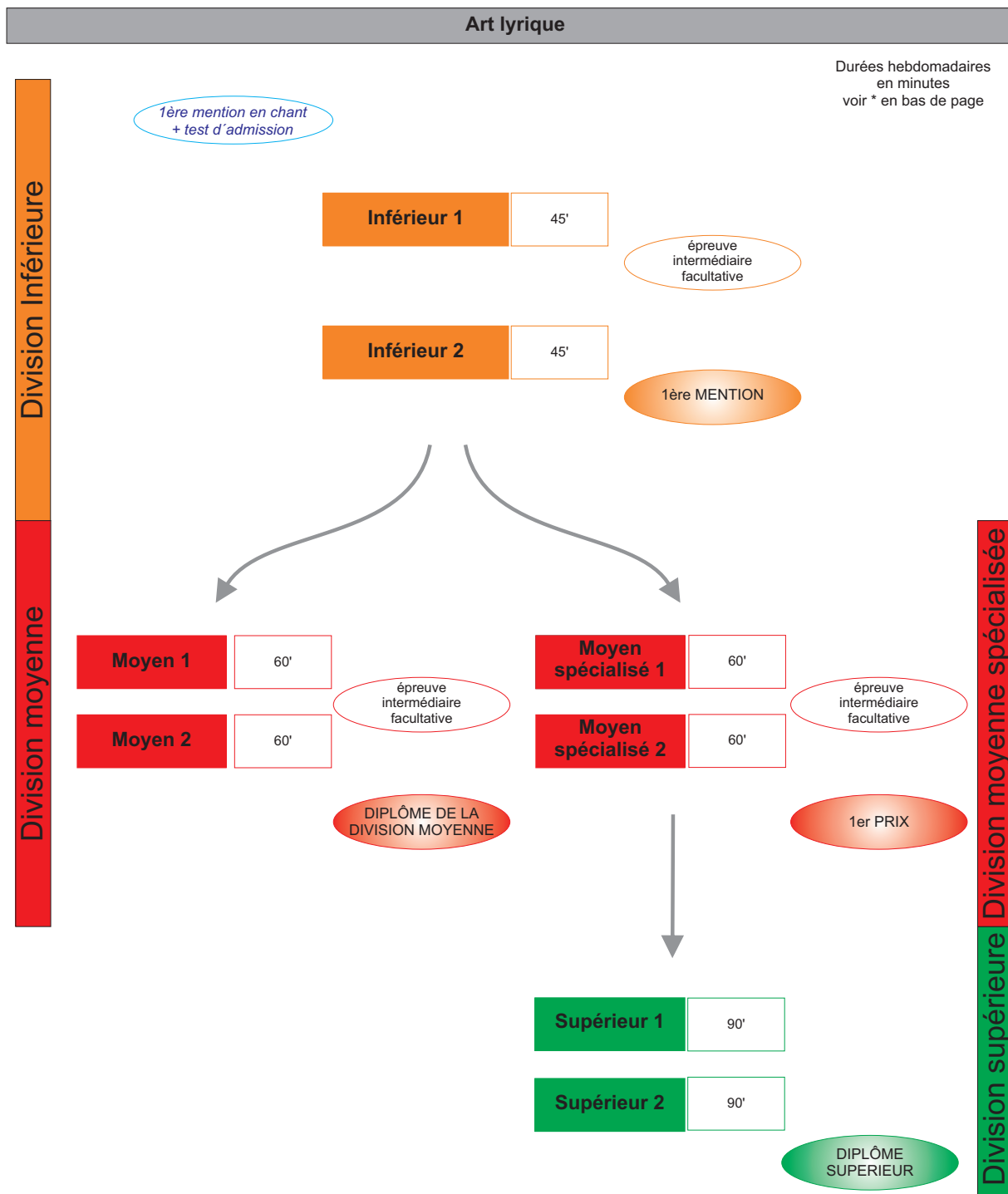
## Annexe 50 (page 1 de 2) Organigramme de la formation vocale





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 50 (page 2 de 2)**  
**Organigramme de la formation vocale**



\*Une moitié du temps de cours est un cours individuel et l'autre moitié est un cours collectif.  
Selon le progrès de l'élève, **une** année supplémentaire peut être accordée à l'intérieur de chaque division et est notée inférieur 3 ou moyen 3 ou moyen spécialisé 3 ou supérieur 3 respectivement. Toutefois dans chacune des divisions le nombre maximal d'années est limité à 3.  
Les études d'art lyrique doivent obligatoirement être accompagnées de la continuation des études du chant et cela à un niveau plus avancé que le niveau d'étude d'art lyrique atteint.  
L'admission en division moyenne spécialisée en art lyrique est liée à l'admission en division moyenne spécialisée en chant.  
Un 1er prix de chant est condition d'admissibilité au concours du 1er prix d'art lyrique et le diplôme supérieur de chant est condition d'admissibilité au concours pour le diplôme supérieur en art lyrique.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 51 (Branche 1.4.1. – chant)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Chant**

**Annexe 51 (Branche 1.4.1. – chant)****Table des matières**

Division inférieure 1 <sup>er</sup> cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 <sup>ème</sup> cycle - 1 <sup>ère</sup> mention.....	p. 4
Division moyenne.....	p. 6
Division moyenne spécialisée 1 <sup>er</sup> Prix.....	p. 8
Division supérieure.....	p. 10





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 51 (Branche 1.4.1. – chant)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Chant

Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle

Compétences souhaitées  
Programme d'examen

**Annexe 51 (Branche 1.4.1. – chant)***Chant division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaître les principes fondamentaux de l'appareil vocal
2. Connaître et appliquer la base de la respiration
3. Veiller à une posture correcte
4. Prendre soin du bon placement du son et de l'intonation
5. Veiller à une bonne articulation et une parfaite prononciation
6. Respecter le phrasé musical et comprendre le texte
7. Cultiver la mémoire
8. Elaborer une méthode de travail
9. Se produire en public

**Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Epreuve technique à huis clos :**

- 1 vocalise ou une œuvre à caractère technique au choix de l'enseignant
- 1 Lied ou 1 Air au choix de l'enseignant

**Épreuve publique :**

- 1 Lied / Mélodie / Song (classique - langue au choix) au choix de l'enseignant
- 1 Air au choix de l'enseignant
- 1 œuvre au choix (inclus Musical ou Opérette)

**Détails d'exécution**

Le programme est à présenter de mémoire sauf extraits d'Oratorios, de Messes et des Airs de Concert.

Le programme de l'épreuve publique comprend des œuvres en 2 langues au moins.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 51 (Branche 1.4.1. – chant)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Chant

Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention

Compétences souhaitées  
Programme d'examen

**Annexe 51 (Branche 1.4.1. – chant)***Chant division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Connaître les principes fondamentaux de l'appareil vocal
2. Connaître et appliquer la base de la respiration
3. Veiller à une posture correcte
4. Prendre soin du bon placement du son et de l'intonation
5. Veiller à une bonne articulation et une parfaite prononciation
6. Respecter le phrasé musical et comprendre le texte
7. Cultiver la mémoire
8. Elaborer une méthode de travail
9. Se produire en public

**Examen pour l'obtention de la première mention****Epreuve technique à huis clos :**

- 1 vocalise ou une œuvre à caractère technique au choix de l'enseignant
- 1 Lied / Mélodie au choix de l'enseignant
- 1 Air au choix de l'enseignant

**Épreuve publique :**

- 1 Lied / Mélodie / Song (langue au choix) au choix de l'enseignant
- 1 Air (Opéra / Opérette) au choix de l'enseignant
- 1 Air (Oratorio / Concert / Messe) au choix de l'enseignant
- 1 œuvre au choix (inclus Musical ou Opérette)

**Détails d'exécution**

Le programme est à présenter de mémoire sauf extraits d'Oratorios, de Messes et des Airs de Concert.  
Le programme de l'épreuve public comprend des œuvres dans au moins 2 langues et de 2 époques.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 51 (Branche 1.4.1. – chant)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Chant

Division moyenne

Compétences souhaitées  
Programme d'examen

**Annexe 51 (Branche 1.4.1. – chant)***Chant division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales
2. Avoir la capacité de savoir se préparer seul à un concours ou à une représentation
3. Être capable de choisir son répertoire en fonction de ses capacités vocales
4. Faire preuve d'engagement et d'enthousiasme
5. Être capable de soigner sa présentation générale (créativité, rayonnement, présentation générale, ...)

**Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Epreuve technique à huis clos:**

- 1 vocalise ou 1 œuvre à caractère technique au choix de l'enseignant
- 1 Lied / 1 mélodie (langue au choix) au choix de l'enseignant
- 1 air précédé d'un récitatif ou 1 air et 1 récitatif au choix de l'enseignant
- 1 œuvre au choix de l'enseignant

Les œuvres doivent être d'époques différentes et en deux langues au moins.

**Épreuve publique :**

- 5 œuvres – opéra / oratorio / Lied ou mélodie au choix de l'enseignant

Les œuvres doivent être d'époques et de styles différents - dont au moins une du 20<sup>e</sup> ou 21<sup>e</sup> siècle - et en trois langues au moins. La durée minimale du programme qui est à présenter en entier est de 15 minutes.

**Détails d'exécution :**

Le programme est à présenter de mémoire sauf extraits d'oratorios, de messes et des airs de concert



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 51 (Branche 1.4.1. – chant)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Chant**

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix**

**Compétences souhaitées  
Programme d'examen**

**Annexe 51 (Branche 1.4.1. – chant)***Chant division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales
2. Avoir la capacité de savoir se préparer seul à un concours ou à une représentation
3. Être capable de choisir son répertoire en fonction de ses capacités vocales
4. Faire preuve d'engagement et d'enthousiasme
5. Être capable de soigner sa présentation générale (créativité, rayonnement, présentation générale, ...)

**Examen pour l'obtention du premier prix****Epreuve technique à huis clos:**

- 1 vocalise ou 1 œuvre à caractère technique au choix de l'enseignant
- 1 Lied / 1 mélodie (langue au choix) au choix de l'enseignant
- 1 air précédé d'un récitatif ou 1 air et 1 récitatif au choix de l'enseignant
- 1 œuvre au choix

Les œuvres doivent être d'époques différentes et en deux langues au moins.

**Épreuve publique :**

- 6 œuvres – opéra / oratorio / Lied ou mélodie

Les œuvres doivent être d'époques et de styles différents - dont au moins une du 20<sup>e</sup> ou 21<sup>e</sup> siècle - et en trois langues au moins. La durée minimale du programme qui est à présenter en entier est de 15 minutes.

**Détails d'exécution :**

Le programme est à présenter de mémoire sauf extraits d'oratorios, de messes et des airs de concert.





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 51 (Branche 1.4.1. – chant)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Chant**

**Division supérieure**

**Compétences souhaitées  
Programme d'examen**

**Annexe 51 (Branche 1.4.1. – chant)***Chant Division supérieure***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales
2. Avoir la capacité de savoir se préparer seul à un concours ou à une représentation
3. Être capable de choisir son répertoire en fonction de ses capacités vocales
4. Faire preuve d'engagement et d'enthousiasme
5. Être capable de soigner sa présentation générale (créativité, rayonnement, présentation générale, ...)

**Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Epreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur l'élève présente un programme de 20 à 30 minutes comprenant des œuvres en trois langues au moins, d'époques, de genres, de styles et de caractères différents (dont au moins une œuvre du 20<sup>e</sup> ou 21<sup>e</sup> siècle). Dans ce répertoire, qui est à présenter de mémoire (sauf pour ce qui est des extraits d'oratorio, de cantates ou de messes) doivent être inclus au moins deux airs (dont un avec récitatif) et deux mélodies.

Le programme est présenté en entier.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital d'une durée de 30 à 40 minutes comprend à côté d'un morceau imposé au niveau national choisi à partir d'un certain nombre de propositions (au moins 4) soumises par l'enseignant de l'élève, au moins cinq œuvres au choix en trois langues, d'époques, de genres, de styles et de caractères différents. Le répertoire est à présenter de mémoire (sauf pour ce qui est des extraits d'oratorio, de cantates ou de messes).

Le programme est présenté en entier.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 52 (Branche 1.4.2. – art lyrique)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Art lyrique**

**Annexe 52 (Branche 1.4.2. – art lyrique)****STRUCTURES**

Le cours d'art lyrique est ouvert aux élèves qui peuvent se prévaloir d'une première mention en chant et après un test d'admission par l'établissement.

Les études d'art lyrique doivent obligatoirement être accompagnées de la continuation des études du chant et cela à un niveau plus avancé que le niveau d'étude d'art lyrique atteint. C'est pourquoi un 1<sup>er</sup> Prix de chant est condition d'admissibilité à l'examen pour l'obtention du 1<sup>er</sup> Prix d'art lyrique et le Diplôme supérieur de chant est condition d'admissibilité à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur en art lyrique.

L'obtention de la 1<sup>re</sup> mention avec au moins une note très bien (minimum 50 sur 60 points) est la condition d'accès en division moyenne spécialisée. L'admission en division moyenne spécialisée en art lyrique est liée à l'admission en division moyenne spécialisée de chant.

Les épreuves pour le concours du diplôme supérieur sont réparties sur deux années scolaires et sont organisées en collaboration étroite entre les conservatoires.

**Annexe 52 (Branche 1.4.2. – art lyrique)****Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve :**

- 2 scènes au choix de l'enseignant

**Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve :**

- 2 scènes au choix de l'enseignant

**Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve :**

- 3 scènes au choix de l'enseignant dont 1 air et récitatif et 2 grandes scènes

**Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Épreuve d'admission :**

- 2 scènes ou 1 air et 1 scène au choix de l'enseignant

**Examen sous forme de récital :**

- 2 scènes et 1 air au choix de l'enseignant

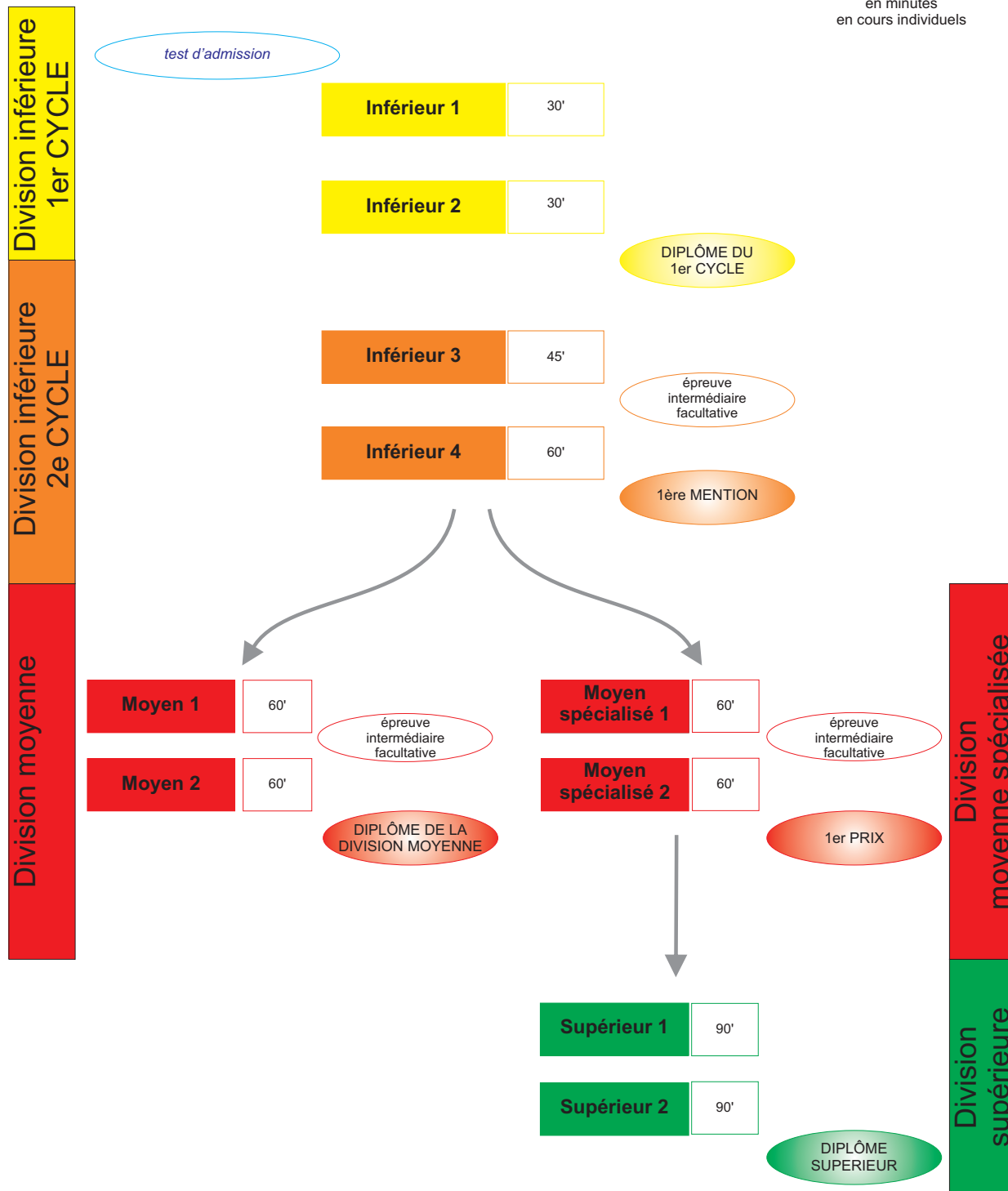


LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 53**

**Organigramme de la direction chorale et de la direction orchestre**

Durées hebdomadaires  
en minutes  
en cours individuels



À l'intérieur du 2e cycle, division moyenne et division supérieure, une année supplémentaire peut être accordée par cycle et est notée Inférieur 5, Moyen 3, Moyen spécialisé 3 ou Supérieur 3 respectivement.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 54 (Branche 1.5.1. – direction chorale)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Direction chorale**

**Annexe 54 (Branche 1.5.1. – direction chorale)****Table des matières**

Division inférieure 1 <sup>er</sup> cycle.....	p. 2
Division inférieure 2 <sup>ème</sup> cycle - 1 <sup>ère</sup> mention.....	p. 4
Division moyenne.....	p. 7
Division moyenne spécialisée 1 <sup>er</sup> Prix.....	p. 9
Division supérieure.....	p. 11





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 54 (Branche 1.5.1. – direction chorale)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Direction chorale**

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Répertoire type**

**Annexe 54 (Branche 1.5.1. – direction chorale)***Direction chorale division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Conditions d'admission au cours** : test d'admission par l'établissement**COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Gestique organisée : être capable de battre clairement les mesures d'usage
2. Donner le bon exemple (par le geste et la voix)
3. Savoir faire un travail basique de répétition, en principe a cappella. Toutefois le piano peut être utilisé

**Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Epreuve publique :**

- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève mais non préparée par la chorale à diriger
- 1 œuvre du répertoire de la chorale au choix de l'enseignant à diriger par l'élève

**Détails d'exécution :**

- La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 20 minutes.

**RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen du premier cycle**

Canon à 3 voix

einfacher vierstimmiger Liedsatz

<b>Hassler, Hans Leo</b>	Pavane
<b>Praetorius, Michael</b>	Lobt Gott, ihr Christen
<b>Ebeling, Johann Georg</b>	Die güldne Sonne
<b>Morley, Thomas</b>	Though Philomela lost her love
<b>Gervaise, Claude</b>	A Paris y a t'une vielle
<b>Moore, James</b>	An Irish blessing (trad.)
<b>Janequin, Clément</b>	Fyez vous y
<b>Porat, Tova</b>	Elle haderech
<b>Rao, Doreen</b>	Siyahamba



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 54 (Branche 1.5.1. – direction chorale)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Direction chorale**

**Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Répertoire type**

**Annexe 54 (Branche 1.5.1. – direction chorale)***Direction chorale division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Approfondissement des compétences acquises en 1<sup>er</sup> cycle
2. Organiser une répétition
3. Faire un échauffement vocal
4. Mettre l'accent sur la musicalité lors du travail de répétition
5. Pratique active du chant
6. Avoir des notions d'un instrument à clavier
7. Evolution de la gestique en fonction du répertoire
8. Faire un travail de répétition a cappella, toutefois le piano peut être utilisé

**Conditions d'admission au cours :**

1. Être détenteur du diplôme du 1<sup>er</sup> cycle en direction chorale (ou équivalent)
2. Suivre ou avoir suivi les cours de formation musicale de la division moyenne spécialisée
3. Suivre ou avoir suivi les cours dans une branche instrumentale/chant
4. Avoir des notions de piano
5. Assister en auditeur libre aux cours de psychopédagogie

**Conditions d'obtention de la 1<sup>re</sup> mention :**

1. Être détenteur d'un diplôme de la division moyenne ou du 1<sup>er</sup> Prix dans une branche instrumentale/vocale
2. Être détenteur du 1<sup>er</sup> Prix en formation musicale

**Annexe 54 (Branche 1.5.1. – direction chorale)***Direction chorale division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Epreuve publique :**

- Echauffement vocal avec la chorale par l'élève
- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par le candidat mais non préparée par la chorale à diriger
- 1 œuvre au choix de l'enseignant du répertoire de la chorale à diriger par l'élève

**Détails d'exécution**

- La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 25 minutes.

**RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de la première mention**

<b>Praetorius, Michael</b>	Fuga à 3
<b>Morley, Thomas</b>	April is in my mistress'face
<b>Banchieri, Adriano</b>	Capricciata
<b>Bach, Johann Sebastian</b>	Choralgesänge Edition Breitkopf EB. 3765
<b>Mozart, Wolfgang Amadeus</b>	Ave verum
<b>Distler, Hugo</b>	Ich brach drei dürre Reiselein



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 54 (Branche 1.5.1. – direction chorale)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Direction chorale**

**Division moyenne**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Répertoire type**

**Annexe 54 (Branche 1.5.1. – direction chorale)***Direction chorale division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Approfondissement des compétences acquises en 2<sup>e</sup> cycle de la division inférieure
2. Travail de la mémoire : être capable de diriger de mémoire, du moins en partie
3. Elaborer un planning de répétition et le mettre en œuvre
4. Être conscient de l'importance du langage corporel

**Conditions d'admission au cours :**

1. Être détenteur d'un diplôme de la 1<sup>re</sup> mention en direction chorale (ou équivalent)
2. Avoir des notions de piano d'accompagnement
3. Faire partie ou avoir fait partie d'un ensemble vocal d'un établissement d'enseignement musical

**Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Epreuve publique :**

- Echauffement vocal avec la chorale par l'élève
- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par le candidat, mais inconnue à la chorale à diriger
- 1 œuvre au choix de l'enseignant du répertoire de la chorale à diriger par l'élève

**Détails d'exécution**

- La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 30 minutes.

**REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de la division moyenne**

<b>Händel, Georg Friedrich</b>	The Messiah – Pt. 3: No.44 « Since by man came death »
<b>Bach, Johann Sebastian</b>	Weihnachtsoratorium, Kantate V – No.44 Rezitativ « Da Jesus geboren war » (Chor und 2 Soli)
<b>Brahms, Johannes</b>	In stiller Nacht (Chor a cappella)
<b>Bruckner, Anton</b>	Locus iste
<b>Rautavaara, Einojuhani</b>	Personalia (Sprechgesang)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 54 (Branche 1.5.1. – direction chorale)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Direction chorale**

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Répertoire type**



**Annexe 54 (Branche 1.5.1. – direction chorale)***Direction chorale division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Approfondissement des compétences acquises en 2<sup>e</sup> cycle de la division inférieure
2. Travail de la mémoire : être capable de diriger de mémoire, du moins en partie
3. Elaborer un planning de répétition et le mettre en œuvre
4. Être conscient de l'importance du langage corporel
5. Avoir des connaissances basiques des différents styles musicaux
6. Avoir des notions de la direction d'orchestre
7. Défendre son travail de répétition (en discussion avec le jury de l'examen et en présence de l'enseignant de l'élève)

**Conditions d'admission au cours :**

1. Être détenteur du diplôme de la 1<sup>re</sup> mention en direction chorale (ou équivalent)
2. Assister en auditeur libre aux cours instrumentaux/chant, ensembles (vocaux) et orchestres d'un établissement d'enseignement musical
3. Avoir des notions de jeu de partition au clavier
4. Faire partie ou avoir fait partie d'un ensemble vocal d'un établissement d'enseignement musical

**Examen pour l'obtention du premier prix****Epreuve publique :**

- Echauffement vocal avec la chorale par l'élève
- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par le candidat, mais inconnue à la chorale à diriger
- 1 œuvre au choix de l'enseignant du répertoire de la chorale à diriger par l'élève

**Détails d'exécution**

- La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 30 minutes.

**REPertoire-TYPE pour l'examen du premier prix**

<b>Bach, Johann Sebastian</b>	Johannespassion – No.4 bis No.7 (Tenorsolo und Chor)
<b>Mozart, Wolfgang Amadeus</b>	« Lacrimosa »
<b>Mendelssohn-Bartholdy, Felix</b>	Hymne « Hör mein Bitten » (Sopran und Chor)
<b>Brahms, Johannes</b>	Waldesnacht (Chor a cappella)
<b>Reger, Max</b>	Unser lieben Frauen Traum (Chor a cappella)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 54 (Branche 1.5.1. – direction chorale)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Direction chorale**

**Division supérieure**

**Programme d'examen  
Répertoire type**

**Annexe 54 (Branche 1.5.1. – direction chorale)***Direction chorale division supérieure*

L'élève en division supérieure doit être capable d'élaborer un concept de programme, de préparer ce programme et de l'exécuter.

**Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Epreuve d'admission :**

- Travail de répétition par l'élève d'une œuvre au choix avec une chorale

La durée de l'épreuve ne doit pas dépasser 45 minutes.

**Examen :**

- Travail de répétition d'une œuvre au choix avec une chorale par l'élève et l'exécution de cette œuvre en concert, dirigé par l'élève

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 45 minutes.

**REPertoire-TYPE pour l'examen du diplôme supérieur**

<b>Honegger, Arthur</b>	Le Roi David
<b>Orff, Carl</b>	Carmina Burana
<b>Durufly, Maurice</b>	Requiem
<b>Tippett, Michael</b>	A child of our time
<b>Britten, Benjamin</b>	War Requiem
<b>Brahms, Johannes</b>	Requiem
<b>Bruckner, Anton</b>	3 Messen



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 55 (Branche 1.5.2. – direction orchestre)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Direction orchestre**

**Annexe 55 (Branche 1.5.2. – direction orchestre)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 5</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 8</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 11</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 14</b>

**Annexe 55 (Branche 1.5.2. – direction orchestre)**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Direction orchestre**

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Répertoire type**

**Annexe 55 (Branche 1.5.2. – direction orchestre)***Direction orchestre division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***COMPETENCES SOUHAITEES****Gestique :**

1. Battre clairement les mesures d'usage
2. Modifier son geste par rapport aux exigences du texte musical (legato, staccato, dynamique)
3. Début d'indépendance des 2 mains
4. Diriger les signes musicaux de base (point d'orgue, accelerando, ritenuto, etc.)

**Généralités :**

1. Utiliser le vocabulaire adéquat
2. Connaître les termes musicaux usuels
3. Connaître les instruments transpositeurs usuels
4. Connaître les instruments à cordes usuels

**Conditions d'admission au cours :**

1. Test d'admission par l'établissement en question
2. Suivre ou avoir suivi les cours de formation musicale de la division moyenne ou de la division moyenne spécialisée
3. Connaissances instrumentales approfondies

**Conditions d'obtention du diplôme du 1<sup>er</sup> cycle :**

1. Être détenteur d'une 1<sup>re</sup> mention dans une branche instrumentale
2. Être détenteur diplôme de la division moyenne ou du 1<sup>er</sup> prix en formation musicale

**Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Epreuve publique :**

- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève, mais non préparée par l'orchestre à diriger
- 1 œuvre du répertoire de l'orchestre au choix de l'enseignant à diriger par l'élève

**Détails d'exécution**

- La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 20 minutes

**Annexe 55 (Branche 1.5.2. – direction orchestre)***Direction orchestre division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen du premier cycle**Orchestre d'harmonie

<b>Beck, Charles</b>	Cosmographie
<b>Bürki, Mario</b>	Indian Fire
<b>Crepin, Alain</b>	Rencontres
<b>Crepin, Alain</b>	Suite tastevinesque
<b>Crepin, Alain</b>	Three world dances
<b>Curnow, James</b>	Prelude and Celebration
<b>de Haan, Jacob</b>	Oregon
<b>de Meij, Johan</b>	Aquarium
<b>de Winter, Joop</b>	Air concertante
<b>Doss, Thomas</b>	A little suite of horror
<b>Graham, Peter</b>	Galaxies
<b>Kofler, Armin</b>	Schmelzende Riesen
<b>Shostakovich, Dmitri</b>	Jazz suite No.2 (March, Lyric Waltz, Waltz No.2, Finale)
<b>Sparke, Philip</b>	Portrait of a city
<b>Susato, Tielman</b>	The Danserye
<b>Vlak, Kees</b>	The new village
<b>von Suppé, Franz</b>	Cavalerie légère
<b>Waignein, André</b>	Seven knights

Orchestre symphonique

<b>Mozart, Wolfgang Amadeus</b>	Divertimenti
<b>Schubert, Franz</b>	Symphonie No.8

Ensembles instrumentaux

<b>Bach, Johann Sebastian</b>	Suites	Ensemble de flûtes
<b>Händel, Georg Friedrich</b>	Fireworks music	Ensemble de flûtes





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 55 (Branche 1.5.2. – direction orchestre)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Direction orchestre

Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Répertoire type

**Annexe 55 (Branche 1.5.2. – direction orchestre)***Direction orchestre division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

Approfondissement des compétences acquises au 1<sup>er</sup> cycle de la division inférieure

**Gestique :**

1. Indépendance et coordination complémentaire des 2 mains
2. Début d'un engagement corporel
3. Montrer la progression musicale d'une phrase, les accents musicaux, les fins de phrase, etc.

**Généralités :**

1. Savoir accorder l'orchestre
2. Dépister les fautes
3. Soigner l'équilibre orchestral
4. Savoir organiser une répétition, gérer le temps, faire preuve d'une communication appropriée

**Conditions d'admission au cours :**

1. Être détenteur d'un diplôme du 1<sup>er</sup> cycle en direction d'orchestre (ou équivalent)
2. Suivre ou avoir suivi les cours de formation musicale de la division moyenne spécialisée
3. Suivre ou avoir suivi les cours de la division moyenne ou de la division moyenne spécialisée dans une branche instrumentale
4. Avoir des notions de piano
5. Assister en auditeur libre aux cours de psychopédagogie

**Conditions d'obtention du diplôme de la 1<sup>re</sup> mention :**

1. Être détenteur du diplôme de la division moyenne ou du 1<sup>er</sup> prix dans une branche instrumentale
2. Être détenteur du 1<sup>er</sup> Prix en formation musicale
3. Être détenteur du diplôme du 1<sup>er</sup> cycle en harmonie
4. Être détenteur du diplôme du 1<sup>er</sup> cycle en instrumentation et orchestration

**Examen pour l'obtention de la première mention****Epreuve publique :**

- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève, mais non préparée par l'orchestre à diriger
- 1 œuvre du répertoire de l'orchestre au choix de l'enseignant à diriger par l'élève

**Détails d'exécution :**

- La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 20 minutes.

**Annexe 55 (Branche 1.5.2. – direction orchestre)***Direction orchestre division inférieure 1<sup>re</sup> mention***RÉPERTOIRE-TYPE pour l'examen de la première mention**Orchestre d'harmonie

<b>Bohnenberger, Nik</b>	Melusina
<b>Boumans, Ivan</b>	Hämmelsmarsch revisited
<b>Cesarini, Franco</b>	Greek Folk Song Suite
<b>Cesarini, Franco</b>	Piccola suite Italiana
<b>Chaminade, Cécile</b>	Concertino pour flûte
<b>Chance, John Barnes</b>	Variations on a Korean Folk Song
<b>Copland, Aaron</b>	Appalachian Spring (version orchestre d'harmonie, extrait)
<b>Crepin, Alain</b>	Equinoxe
<b>De Haan, Jacob</b>	Diogenes
<b>De Haan, Jacob</b>	Virginia
<b>De Meij, Johan</b>	La quintessenza
<b>Holmquist, Carl</b>	Play!
<b>Nelhybel, Vaclav</b>	Corsican Litany
<b>Nielsen, Carl</b>	Aladdin Suite
<b>Pütz, Marco</b>	Flute concerto
<b>Reed, Alfred</b>	Viva musica
<b>Shostakovich, Dmitri</b>	Jazz Suite No.2 (Dance I & II)
<b>Van der Roost, Jan</b>	Algona
<b>Van der Roost, Jan</b>	Puszta
<b>Van der Roost, Jan</b>	Rikudim
<b>Waignein, André</b>	Czardas

Orchestre symphonique

<b>Benda, Georg Anton</b>	Symphonies
<b>Schubert, Franz</b>	Symphonie No.5

Ensembles instrumentaux

<b>Grieg, Edvard</b>	Holberg suite	ensemble de flûtes
<b>Hirose, Ryohei</b>	Blue train	ensemble de flûtes



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 55 (Branche 1.5.2. – direction orchestre)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Direction orchestre**

**Division moyenne**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Répertoire type**

**Annexe 55 (Branche 1.5.2. – direction orchestre)***Direction orchestre division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

Approfondissement des compétences acquises au 2<sup>e</sup> cycle de la division inférieure

**Gestique :**

1. Indépendance des 2 mains
2. Battre tous les types de mesures
3. Être conscient de l'importance du langage corporel

**Généralités :**

1. Être capable d'élaborer un planning de répétition, de le mettre en pratique
2. Démontrer un intérêt pour les différents styles de musique
3. Travail de la mémoire : être capable de diriger de mémoire, du moins en partie

**Conditions d'admission au cours :**

1. Être détenteur de la 1<sup>re</sup> mention en direction d'orchestre (ou équivalent)
2. Assister en auditeur libre aux cours instrumentaux, de musique de chambre, ensembles et orchestres d'un établissement d'enseignement musical
3. Être détenteur du diplôme de la division moyenne dans une branche instrumentale
4. Avoir des notions de piano d'accompagnement
5. Faire partie ou avoir fait partie d'un ensemble ou d'un orchestre d'un établissement d'enseignement musical

**Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Epreuve publique :**

- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève, mais non préparée par l'orchestre à diriger
- 1 œuvre du répertoire de l'orchestre au choix de l'enseignant à diriger par l'élève

**Détails d'exécution :**

- La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 20 minutes.

**Annexe 55 (Branche 1.5.2. – direction orchestre)***Direction orchestre division moyenne***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de la division moyenne**Orchestre d'harmonie

<b>Appermont, Bert</b>	Egmont
<b>Bulla, Stephen</b>	Firestorm
<b>Crepin, Alain</b>	Meuse en harmonies
<b>Crepin, Alain</b>	Synergies
<b>De Meij, Johann</b>	Evolution
<b>Ferrer, Ferran</b>	El rugir del Kimbo
<b>Gorb, Adam</b>	Yiddish dances
<b>Holst, Gustav</b>	Second suite in F
<b>Reineke, Steven</b>	Goddess of Fire
<b>Sibelius, Jean</b>	Finlandia
<b>Swerts, Piet</b>	Martenizza
<b>Van Beethoven, Ludwig</b>	Egmont
<b>Woolfenden, Guy</b>	Illyrian dances

Orchestre symphonique

<b>Mozart, Wolfgang Amadeus</b>	La flûte enchantée (ouverture)
<b>Sibelius, Jean</b>	Finlandia
<b>Van Beethoven, Ludwig</b>	Egmont
<b>Van Beethoven, Ludwig</b>	1 <sup>re</sup> symphonie



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 55 (Branche 1.5.2. – direction orchestre)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Direction orchestre

Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen  
Répertoire type

**Annexe 55 (Branche 1.5.2. – direction orchestre)***Direction orchestre division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPETENCES SOUHAITEES**

Approfondissement des compétences acquises au 2<sup>e</sup> cycle de la division inférieure

**Gestique :**

1. Indépendance totale des 2 mains
2. Battre tous les types de mesures
3. Engagement corporel

**Généralités :**

1. Accord de l'orchestre
2. Réaliser la balance/couleur de l'orchestre
3. Aborder des répertoires de styles différents
4. Elaborer un planning de répétition, de le mettre en pratique
5. Avoir des notions de la direction chorale
6. Défendre son travail de répétition (en discussion avec le jury de l'examen)

**Conditions d'admission au cours :**

1. Être détenteur du diplôme de la 1<sup>re</sup> mention en direction d'orchestre (ou équivalent)
2. Assister en auditeur libre aux cours instrumentaux, de musique de chambre, ensembles et orchestres d'un établissement d'enseignement musical
3. Être détenteur du 1<sup>er</sup> Prix dans une branche instrumentale
4. Avoir des notions de piano d'accompagnement
5. Faire partie ou avoir fait partie d'un ensemble d'un établissement d'enseignement musical
6. Suivre ou avoir suivi le cours d'analyse musicale

**Examen pour l'obtention du premier prix****Epreuve publique :**

- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève, mais non préparée par l'orchestre à diriger
- 1 œuvre du répertoire de l'orchestre au choix de l'enseignant à diriger par l'élève
- 1 œuvre au choix de l'enseignant pour orchestre et un soliste

**Détails d'exécution :**

- La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 40 minutes.



**Annexe 55 (Branche 1.5.2. – direction orchestre)***Direction orchestre division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen du premier prix**Orchestre d'harmonie

<b>Bernstein, Leonard</b>	Candide Overture
<b>Bernstein, Leonard</b>	Three dance episodes
<b>Brossé, Dirk</b>	El Golpe Fatal
<b>Crepin, Alain</b>	Rhapsody for Berlare
<b>De Meij, Johan</b>	Lord of the rings
<b>Frisch, Jean-Paul</b>	Rhytmical Contrasts
<b>Gotkovsky, Ida</b>	Poème du feu
<b>Holst, Gustav</b>	The planets
<b>Liszt, Franz</b>	Les préludes
<b>Reed, Alfred</b>	Armenian dances (part.1)
<b>Shostakovich, Dmitri</b>	Festive Overture
<b>Smith, Claude T.</b>	Symphony No.1
<b>Sparke, Philip</b>	Year of the dragon
<b>Strauss, Johann</b>	Die Fledermaus
<b>Van der Roost, Jan</b>	Sinfonia Hungarica
<b>Van der Roost, Jan</b>	Spartacus
<b>Von Weber, Carl Maria</b>	Oberon
<b>Waignein, André</b>	Reminiscencia Gitana

Orchestre symphonique

<b>Britten, Benjamin</b>	Bridge variations
<b>Britten, Benjamin</b>	Soirées musicales: Young persons guide
<b>Caplet, André</b>	Légende pour saxophone alto solo
<b>Copland, Aaron</b>	Appalachian Spring (petit orchestre)

Ensembles instrumentaux

<b>Enescu, George</b>	Romanina Rhapsody	ensemble de flûtes
<b>Grethen, Luc</b>	Egressus	ensemble de flûtes



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 55 (Branche 1.5.2. – direction orchestre)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Direction orchestre**

**Division supérieure**

**Programme d'examen  
Répertoire type**

**Annexe 55 (Branche 1.5.2. – direction orchestre)***Direction d'orchestre division supérieure*

L'élève en division supérieure doit être capable d'élaborer un concept de programme, de préparer ce programme et de l'exécuter.

**Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Epreuve d'admission :**

- Travail de répétition par l'élève d'une œuvre au choix avec un orchestre

La durée de l'épreuve ne doit pas dépasser 45 minutes.

**Examen :**

- Travail de répétition par l'élève d'une œuvre au choix avec un orchestre et l'exécution de cette œuvre en concert, dirigé par l'élève

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 45 minutes.

**REPERTOIRE-TYPE pour l'examen du diplôme supérieur****Orchestre d'harmonie**

<b>Bernstein, Leonard</b>	Divertimento
<b>Bernstein, Leonard</b>	Symphonic Dances
<b>Cesarini, Franco</b>	Poema alpestre
<b>Crepin, Alain</b>	Belgian memories
<b>Dvorak, Antonin</b>	New World Symphony
<b>Hindemith, Paul</b>	Symphony in B-flat
<b>Hylgaard, Søren</b>	Hans Christian Andersen Suite
<b>Khachaturian, Aram</b>	The Valencian Widow
<b>Mahler, Gustav</b>	Symphonie No.1
<b>Pütz, Marco</b>	Derivations
<b>Reed, Alfred</b>	4 <sup>th</sup> symphony
<b>Rimsky-Korsakov, Nikolai</b>	Shéhérazade
<b>Schmitt, Florent</b>	Dionysiaques
<b>Sparke, Philip</b>	Earth, Water, Sun, Wind
<b>Strauss, Richard</b>	Till Eulenspiegel
<b>Stravinsky, Igor</b>	L'oiseau de feu
<b>Van der Roost, Jan</b>	Sinfonietta
<b>Waespi, Oliver</b>	Divertimento
<b>Waignein, André</b>	Dunamis

**Annexe 55 (Branche 1.5.2. – direction orchestre)**Orchestre symphonique

<b>Bartók, Béla</b>	Divertimento
<b>Debussy, Claude</b>	L'après-midi d'un faune
<b>Mahler, Gustav</b>	Symphonie No.3 (petit ensemble)
<b>Mahler, Gustav</b>	Symphonie No.1 (petit ensemble)
<b>Schoenberg, Arnold</b>	Kammersymphonie
<b>Stravinsky, Igor</b>	Concerto in D
<b>Stravinsky, Igor</b>	Apollon musagète

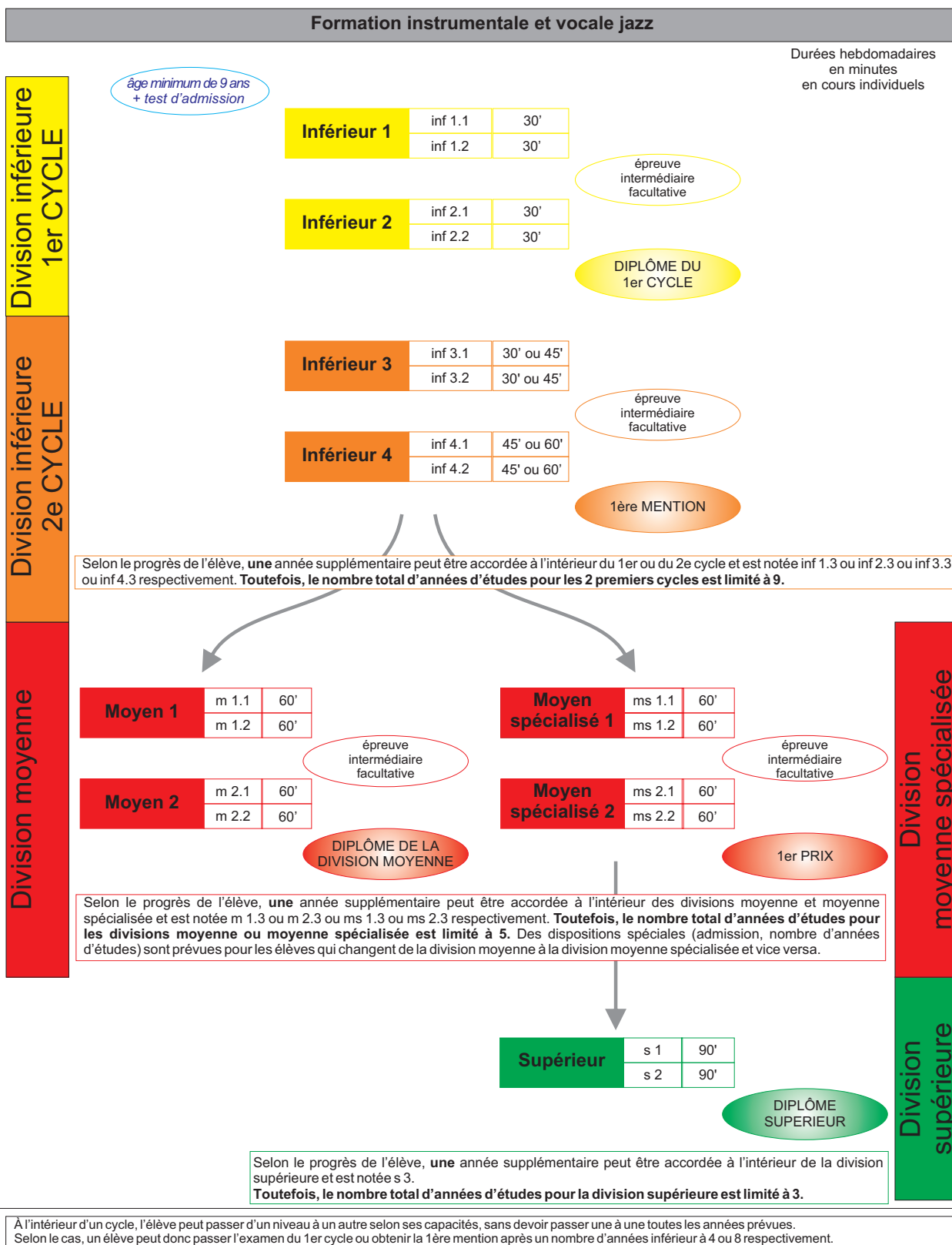
Ensembles instrumentaux

<b>Aitken, Robert</b>	Tsunami	ensemble de flûtes
<b>Borne, François</b>	Carmen – Fantaisie	ensemble de flûtes
<b>Boumans, Ivan</b>	Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ?	ensemble de flûtes
<b>Doppler, Franz</b>	Fantaisie pastorale hongroise	ensemble de flûtes
<b>Reich, Steve</b>	Vermont Counterpoint	ensemble de flûtes



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 56 (page 1 de 3)**  
**Organigramme du département jazz**





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 56 (page 2 de 3)**  
**Organigramme du département jazz**

**Histoire du jazz**

Durées hebdomadaires  
en minutes  
en cours collectif

**Histoire du jazz 1** 60'

**Histoire du jazz 2** 60'

Certificat final

**Analyse jazz**

Durées hebdomadaires  
en minutes  
en cours collectif

Division inférieure

1er prix de la formation musicale  
+ 1ère mention en harmonie jazz

**Inférieur 1** 60'

**Inférieur 2** 90'

1ère MENTION

**Moyen spécialisé** 120'

1er PRIX

**Supérieur** 120'

DIPLÔME  
SUPERIEUR

Division moyenne spécialisée  
Division supérieure



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 56 (page 3 de 3)

Organigramme du département jazz

**Déchiffrage jazz**

Déchiffrage jazz  
Inférieur 1

30'

Certificat du degré  
INFÉRIEUR

Durées hebdomadaires  
en minutes  
en cours individuels

Déchiffrage jazz  
Moyen 1

30'

Certificat du degré  
MOYEN

À l'intérieur de chaque degré une année supplémentaire peut être accordée et est notée déchiffrage jazz inférieur 2 ou déchiffrage jazz moyen 2.

**Harmonie jazz**

Division inférieure  
1er CYCLE  
Division inférieure  
2e CYCLE  
Division moyenne

Durées hebdomadaires  
en minutes  
en cours individuels

Année 1

30'

épreuve  
intermédiaire  
facultative

Année 2

30'

DIPLÔME DU  
1er CYCLE

Année 3

45'

épreuve  
intermédiaire  
facultative

Année 4

60'

1ère MENTION

Moyen 1

60'

épreuve  
intermédiaire  
facultative

Moyen  
spécialisé 1

60'

épreuve  
intermédiaire  
facultative

Moyen 2

60'

DIPLÔME DE LA  
DIVISION MOYENNE

Moyen  
spécialisé 2

60'

1er PRIX

Division  
moyenne spécialisée

Supérieur 1

90'

Supérieur 2

90'

DIPLÔME  
SUPERIEUR

Division  
supérieure



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz**



**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 5</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 8</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 11</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 14</b>
<b>Particularités instrumentales et vocales à respecter.....</b>	<b>p. 16</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Formation instrumentale et vocale jazz**

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Condition d'admission  
Compétences souhaitées  
Branches secondaires  
Répertoire type  
Programme d'examen**

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***CONDITION D'ADMISSION**

Passer avec succès le test d'admission à organiser par l'établissement qui prévoit la présentation de 3 morceaux au choix de l'élève ainsi qu'un entretien avec l'élève permettant de détecter son degré d'intérêt au jazz.

**COMPÉTENCES SOUHAITÉES**

- Lecture de la notation anglo-saxonne
- Connaissance et jeu des accords (selon la spécificité de l'instrument)
- Première approche des phrasés ternaires
- Initiation aux différents styles de jazz
- Initiation aux différentes formes (p.ex. blues, rythme changes, AABA, etc...)
- Connaissance des modes de la gamme majeure
- Connaissance des II-V-I majeurs dans toutes les tonalités
- Initiation aux modes de la gamme mineure
- Exercices de lecture à vue
- Exercices de mémoire
- Initiation à l'improvisation et à l'interprétation d'un thème
- Favorisation du jeu d'ensemble
- Connaissance du rôle des divers instruments de musique dans le jeu d'ensemble
- Initiation à la transcription
- Mise en conscience de l'importance de l'écoute
- Possession d'un aperçu historique général

**BRANCHES SECONDAIRES OBLIGATOIRES**

- suivre les cours de formation musicale de la division inférieure jusqu'au certificat de la division inférieure
- pour les élèves qui veulent fréquenter les cours de formation musicale jazz : suivre les cours de théorie jazz (1 heure/semaine) pendant au moins 3 années
- une pratique collective (combo jazz) est vivement recommandée

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Épreuve technique à huis clos :**

- 2 transcriptions de l'instrument de l'élève respectivement de chant (dont 1 imposée par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve et 1 au choix de l'élève)
- II-V-I majeurs dans toutes les tonalités
- Interprétation d'un standard (au choix de l'élève) avec improvisation éventuelle

**Épreuve publique :**

- 3 standards de styles différents (dont 1 imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve, et 2 au choix de l'élève)

Le programme est à présenter de mémoire.

**REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle****Exemples de swing:**

- Autumn leaves - Joseph Kosma / Johnny Mercer
- Footprints - Wayne Shorter
- All of me - Seymour Simons / Gerald Marks

**Exemples de blues:**

- C-jam blues - Duke Ellington
- All blues - Miles Davis
- Equinox - John Coltrane

**Exemples de bossa:**

- Blue bossa - Louis Bonfa
- My little boat - Jobim/Menescal

**Exemples de ballade:**

- In a sentimental mood - Duke Ellington
- Angel eyes - Earl Brent/Matt Dennis



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Formation instrumentale et vocale jazz**

**Division inférieure**

**2<sup>e</sup> cycle**

**1<sup>re</sup> mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Branches secondaires  
Programme d'examen  
Répertoire type**

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***COMPÉTENCES SOUHAITÉES**

- Lecture de la notation anglo-saxonne
- Connaissance et jeu des accords (selon la spécificité de l'instrument)
- Approfondissement des différents phrasés jazz
- Approfondissement des différents styles de jazz
- Approfondissement des différentes formes
- Connaissances des modes de la gamme majeure et de la gamme mineure
- Exercices de lecture à vue
- Exercices de mémoire
- Pratique de l'improvisation
- Favorisation du jeu d'ensemble
- Exercices de transcription
- Mise en conscience de l'importance de l'écoute
- Possession d'un aperçu historique général
- Travail de différentes interprétations sur un même thème
- Connaissance des II-V-I majeurs dans toutes les tonalités
- Connaissance des II-V-I mineurs dans toutes les tonalités

**BRANCHES SECONDAIRES OBLIGATOIRES**

- suivre la formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure au moins ou suivre les cours de formation musicale jazz (admission sur examen ou après avoir fréquenté au moins 3 années de théorie jazz) jusqu'à l'obtention de la 1<sup>ère</sup> mention au moins
- suivre une pratique collective (combo jazz)

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

- 3 transcriptions de l'instrument du candidat (dont 1 imposée par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve, et 2 au choix de l'élève)
- II-V-I majeurs dans toutes les tonalités
- II-V-I mineurs dans toutes les tonalités
- 1 standard avec improvisation (au choix de l'élève)

**Épreuve publique :**

- 10 standards de styles différents (1 imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve, et 9 au choix de l'élève) dont au moins 3 sont choisis par le jury le jour de l'épreuve

Le programme est à présenter de mémoire.

**REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

- Song for my father - Horace Silver
- All the things you are - Jerome Kern
- There will never be another you - Harry Warren
- Caravan - Duke Ellington
- Days of wine and roses - Henry Mancini
- So what - Miles Davis
- My funny valentine - Richard Rodgers
- Straight, no chaser - Thelonius Monk
- Au privave - Charlie Parker
- A child is born - Thad Jones
- Chameleon - Herbie Hancock

**Remarque :**

Le répertoire-type du 2<sup>e</sup> cycle/1<sup>re</sup> mention peut être utilisé et adapté au degré de difficulté.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Formation instrumentale et vocale jazz**

**Division moyenne**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Branches secondaires  
Programme d'examen  
Répertoire type**



**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz division moyenne***COMPÉTENCES SOUHAITÉES**

- Pratique des différents phrasés jazz
- Pratique des différents styles de jazz
- Pratique des différentes formes
- Exercices de mémoire
- Exercices de transcription
- Ecoute analytique
- Possession d'un aperçu historique général et instrumental
- Recherche du son et du style personnel
- Travail de l'articulation
- Compréhension de la structure musicale
- Recherche d'une interprétation personnelle
- Connaissance des II-V-I altérés dans toutes les tonalités

**BRANCHES SECONDAIRES OBLIGATOIRES**

- suivre au moins les 2 années de formation musicale ou de la formation musicale jazz de la division moyenne jusqu'à l'obtention du diplôme de la division moyenne
- suivre une pratique collective (combo jazz)
- suivre les cours d'une branche jazz au choix de l'élève (parmi l'offre de l'établissement)

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve technique à huis clos :**

- 3 transcriptions de l'instrument du candidat (dont 1 imposée par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve, et 2 au choix du candidat)
- II-V-I majeurs et mineurs dans toutes les tonalités
- II-V-I altérés dans toutes les tonalités
- 1 standard avec improvisation (au choix du candidat)
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement

**Épreuve publique :**

- 12 standards d'au moins 4 styles différents (dont 1 imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve, et 11 au choix du candidat) dont au moins 3 sont choisis par le jury le jour d'épreuve (1 composition personnelle de l'élève est acceptée parmi les 11).

Le programme est à présenter de mémoire.

**REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

- Ornithology - Charlie Parker
- Scapple from the apple - Charlie Parker
- A night in Tunisia - Dizzy Gillespie
- Green dolphin street - Kaper /Washington
- Ceora - Lee Morgan
- One note Samba – Antonio Carlos Jobim
- Peace - Horace Silver
- Blue in Green - Miles Davis
- Spain – Chick Corea
- My favourite things - John Coltrane
- St. Thomas – Sonny Rollins
- Tutu - Marcus Miller
- Take Five - Paul Desmond

**Remarque :**

Le répertoire-type des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles peut être utilisé et adapté au degré de difficulté.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)**

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Formation instrumentale et vocale jazz

Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix

Compétences souhaitées  
Programme d'examen  
Répertoire type

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***COMPÉTENCES SOUHAITÉES**

- Pratique des différents phrasés jazz
- Pratique des différents styles de jazz
- Pratique des différentes formes
- Exercices de mémoire
- Exercices de transcription
- Ecoute analytique
- Possession d'un aperçu historique général et instrumental
- Recherche du son et du style personnel
- Travail de l'articulation
- Compréhension de la structure musicale
- Recherche d'une interprétation personnelle

**Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix****Épreuve technique à huis clos :**

- 4 transcriptions de l'instrument du candidat (dont 1 imposée par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve et 3 au choix du candidat)
- II-V-I majeurs et mineurs dans toutes les tonalités
- II-V-I altérés dans toutes les tonalités
- 1 standard avec improvisation (au choix du candidat)

**Épreuve publique :**

- 15 standards d'au moins 4 styles différents (dont 1 imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve, et 14 au choix de l'élève) dont au moins 3 sont choisis par le jury le jour de l'épreuve (1 composition personnelle est acceptée parmi les 14).

Le programme est à présenter de mémoire.

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***REPERTOIRE-TYPE pour l'examen de fin de cycle**

- Ornithology - Charlie Parker
- Scapple from the apple - Charlie Parker
- A night in Tunisia - Dizzy Gillespie
- Green dolphin street - Kaper /Washington
- Ceora – Lee Morgan
- One note Samba – Antonio Carlos Jobim
- Peace – Horace Silver
- Blue in Green – Miles Davis
- Spain – Chick Corea
- My favourite things - John Coltrane
- St. Thomas – Sonny Rollins
- Tutu – Marcus Miller
- Take Five – Paul Desmond

**Remarque :**

Le répertoire-type de la division antérieure peut être utilisé et adapté au degré de difficulté.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Formation instrumentale et vocale jazz**

**Division supérieure**

**Compétences souhaitées  
Programme d'examen**

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz diplôme supérieur***COMPÉTENCES SOUHAITÉES**

- Perfectionnement de la technique instrumentale/vocale et de l'interprétation
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Elaboration d'un répertoire de récital
- Etude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Tenue sur scène
- Droits d'auteur et d'arrangeur
- Problèmes d'électroacoustique

**Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Epreuve d'admission :**

Programme au choix de l'enseignant composé de transcriptions et de standard avec improvisation de l'élève.  
Une composition personnelle de l'élève est acceptée.  
La durée de l'épreuve se situe entre 30 et 45 minutes.

**Examen :**

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 45 minutes et comprend une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres au choix de l'enseignant. Une composition personnelle de l'élève est acceptée.

## Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

**PARTICULARITES INSTRUMENTALES ET VOCALES A RESPECTER****Basse électrique****Premier cycle**

- Toutes les gammes majeures et mineures sur 2 octaves
- Accords diatoniques et ses arpèges
- Etude du fonctionnement du « Walking-bass »
- Patterns de « Walking Bass » sur les cadences II-V (majeur et mineur) dans toutes les tonalités
- Initiation à l'improvisation
- Déchiffrage de « Walking Bass » simples
- Étude de quelques lignes de basses très typiques et connues (All Blues, Footprints, Song for my Father, Cantaloupe Island,..)
- Transcriptions de lignes de basse

**Méthodes proposées:**

Jim Snidero: Easy Jazz Conception Bass lines

Jim Snidero: Intermediate Jazz Conception Bass lines

Jim Snidero: Jazz conception

Ron Velosky: Reading bass lines

Eddie Andres: Garantiert Walking Bass lernen

Ron Carter: Building Jazz Bass Lines

Francis Darizcuren : Preparing Sight Reading

Adelhard Roidinger : Der E-Bass im Jazz

**Première mention**

- La gamme majeure et la gamme mineure sur 2 octaves (technique diagonale)
- Renversements des accords diatoniques
- Les différentes gammes mineures employées dans le jazz
- Les accords diatoniques en mineur
- Etude des gammes employées sur les dominantes secondaires
- Patterns de « Walking Bass » complexes sur les cadences II-V-I en majeur et mineur
- Initiation à l'improvisation sur les cadences II-V, II-V-I, les « turnarounds » et les « Blues »
- L'accord subV et son utilisation
- Réharmonisation du Blues (be-bop blues, Parker Blues)
- « Walking Bass » avec variations rythmiques à complexité croissante
- Déchiffrage de « Walking Bass »
- Improvisation d'un « Walking Bass » sur une grille d'accords ?
- Étude et interprétation de quelques thèmes be-bop (p.ex.: Ornithology, Au Privave, Blues for Alice ?)
- Transcription de solos de basse
- Lecture à vue binaire et ternaire

**Méthodes proposées:**

Chuck Sher : The Improvisers Bass Method

Rufus Reid : The Evolving Bassist

Jim Stinett : Creating Jazz Bass Lines

Charlie Parker Omnibook

D. Petereit / H. Quick : Solid Grooves

Adelhard Roidinger : Der E-Bass im Jazz



**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)****Diplôme de la division moyenne**

- Étude de la gamme altérée, de la gamme diminuée et de la gamme par tons
- Étude des fonctions de différents accords et de leurs substitutions
- Étude des notes de tension et des altérations sur les accords diatoniques en majeur et mineur
- Étude des « guide notes »
- Le jeu en accord, les harmoniques naturelles et factices
- Étude de transcriptions de solos des grands maîtres (p. ex.: Jeff Berlin, Jaco Pastorius, John Pattitucci, Niels Henning Orsted-Pedersen)
- Étude de thèmes « jazz » comme : Donna Lee, Joyspring, Au Privave
- Construction et développement de phrases mélodiques
- Lecture à vue binaire et ternaire

**Méthodes proposées :**

Chuck Sher : The Improvisers Bass Method  
 Adelhard Roidinger : Der E-Bass im Jazz  
 Francis Darizcuren : Slap Style & Harmonics  
 Charlie Parker Omnibook  
 Francis Darizcuren : Sight Reading  
 D. Petereit / H. Quick : Solid Grooves  
 The Real Book  
 The Fake Book

**Premier prix**

- Étude de clichés « jazz »
- Étude approfondie des différentes techniques et approches d'improvisation
- Étude de thèmes et de solos de Charlie Parker
- Étude de solos des grands maîtres
- La musique modale
- Étude de standards jazz de différents styles (swing, bop, modal, latin, etc.) – accompagnement et solos improvisés
- Morceaux solos pour la basse
- Le slap, le tapping
- Lecture à vue binaire et ternaire
- Gammes altérées

**Méthodes proposées:**

Chuck Sher : The Improvisers Bass Method  
 Francis Darizcuren : Slap Style & Harmonics  
 Charlie Parker Omnibook  
 D. Petereit / H. Quick : Solid Grooves  
 H. Kullock : Tapping  
 Jerry Cooker : 1000 Patterns For Jazz  
 Oscar Stagnaro & Chuck Sher – The latin bass book  
 Antonio Adolfo – Brasilianischer Musik Workshop  
 Lincoln Goines & Robby Ameen: Afro Cuban grooves for bass and drums

**Diplôme supérieur**

- Perfectionnement de la technique instrumentale et de l'interprétation
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Élaboration d'un répertoire de récital
- Étude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Présentation et tenue sur scène

### Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)

- Droits d'auteur et d'arrangeur
- Problèmes d'électroacoustique

#### **Contrebasse**

##### **Premier cycle**

- Toutes les gammes majeures et mineures sur 1 octave
- Etude des sept premières positions et des changements de position
- Etude des différentes techniques de la main droite (Pizzicato)
- Etude de la fonction de la contrebasse dans le jazz et son rôle dans la section rythmique
- Etude du fonctionnement et de la construction de lignes de basse simples dans les styles Swing (half-time et « Walking Bass ») et Bossa Nova
- Etude du fonctionnement du « Walking Bass »
- Patterns de « Walking Bass » sur les cadences II-V (majeur et mineur) dans toutes les tonalités
- Etudes des cadences II-V-I en majeur et mineur
- Etudes des accords diatoniques et ses arpèges
- Etude des arpèges des accords de septième (majeur, mineur, dominant et demi-diminué) dans toutes les tonalités sur une octave
- Initiation à l'improvisation
- Etude de la gamme pentatonique et de la gamme blues et leur application dans l'improvisation
- Déchiffrage et transcription de lignes de basse simples
- Transcriptions de solos de contrebasse très simples (p.ex. Charlie Haden)
- Lecture à vue

##### **Méthodes proposées:**

Jim Snidero: Easy Jazz Conception Bass lines  
 Jim Snidero: Intermediate Jazz Conception Bass lines  
 Rufus Reid: The Evolving Bassist  
 Ron Velosky: Reading bass lines  
 Eddie Andres: Garantiert Walking Bass lernen  
 Ron Carter: Building Jazz Bass Lines  
 Francis Darizcuren: Preparing Sight Reading  
 Hal Crook: How to improvise  
 David Barker: Jazz improvisation  
 Jamey Aebersold: Getting it together, volume 21  
 David Barker: How to learn tunes (Jamey Aebersold volume 76)

##### **Première mention**

- Etude de la position de pouce
- Développer la technique de l'archet
- Etudes des gammes majeures et mineures sur 2 octaves
- Renversements des accords diatoniques
- Etude des arpèges des accords de septième (majeur, mineur, dominant, demi-diminué et diminué) dans toutes les tonalités sur deux octaves
- Les différentes gammes mineures employées dans le jazz
- Les accords diatoniques en mineur
- Etudier les différentes gammes à utiliser sur l'accord de dominant (mixolydien, lydien b7, gamme altérée, gamme augmentée,...)
- Etude des gammes employées sur les dominantes secondaires

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz*

- Approfondir les techniques de constructions de lignes de basse « walking bass» plus complexes en intégrant des variations rythmiques
- Improviser des lignes de basse sur des structures harmoniques complexes avec variations rythmiques à complexité croissante
- Etude de l'accompagnement et de l'improvisation sur les cadences II-V-I en majeur et mineur, les « turnarounds » et les « Blues »
- Développer le jeu de solo sur des structures harmoniques complexes
- Réharmonisation du Blues (be-bop blues, Parker Blues)
- Etudier le rôle de la contrebasse dans les différents styles et contextes musicales: Ballade, up-tempo, samba, Funk, 3/5, 5/4,...
- Étude et interprétation de quelques thèmes be-bop (p.ex.: Ornithology, Au Privave, Blues for Alice,...)
- Transcription de solos de contrebasse

**Méthodes proposées:**

Hein van de Geyn: Comprehensive bass method for jazz players, book 1 &amp; 2

Hein van de Geyn: 12 etudes

Rufus Reid : The Evolving Bassist

Jim Snidero: Jazz Conception Bass lines

Jim Snidero: Jazz Conception

Antonio Adolfo: Brasilianischer Musik Workshop

Lincoln Goines &amp; Robby Ameen: Afro Cuban grooves for bass and drums

Silvio Vergara: The true afro cuban bass

Richard Laird : Improvising Jazz Bass

Hal Crook: How to improvise

David Barker: Jazz improvisation

David Barker: How to learn tunes (Jamey Aebersold volume 76)

**Diplôme de la division moyenne**

- Etude des modes et de la gamme altérée, la gamme diminuée, la gamme augmentée, et toutes les gammes mineures (dorien, phrygien, naturel, harmonique et mélodique)
- Etude des notes de tension et les altérations et son application dans l'accompagnement et dans le jeu de solo
- Etude des « guide notes »
- Transcription et étude des solos des grands maîtres de la contrebasse, comme Oscar Pettiford, Paul Chambers, Ray Brown, Scott LaFaro, Eddie Gomez, John Pattitucci, NHOP,.....)
- Travaille en détail sur la construction et le développement de phrases mélodiques
- Etude en détail des différentes techniques et approches d'improvisation
- Etude de la musique modale
- Développer le jeu de solo sur des structures harmoniques complexes
- Transcription de solos de contrebasse

**Méthodes proposées:**

Hein van de Geyn: Comprehensive bass method for jazz players, book 1 &amp; 2

Hein van de Geyn: 12 etudes

Rufus Reid : The Evolving upward

Jim Snidero: Jazz Conception

Richard Laird – Improvising Jazz Bass

Charles Mingus – More than a play-along

Richard Laird – Improvising Jazz Bass

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz*

Hal Crook: How to improvise  
 David Barker: Jazz improvisation  
 Ray Brown: Bass method  
 Ron Carter: Complete Basslines  
 Chuck Sher: The improviser's bass method

**Premier prix**

- Etude du jeu de double-cordes et d'accords
- Etude de thèmes « complexes » comme Donna Lee, Joyspring, Blues for Alice, Moment's notice,...
- Etude de thèmes et de solos de Charlie Parker
- Etude de la musique modale
- Etude en détail des différentes techniques et approches d'improvisation
- Etude du rôle de la basse dans la musique afro-cubaine
- Travail de l'interprétation « en solo » d'un standard
- Travail sur des compositions originales
- Développer le jeu de solo sur des structures harmoniques complexes
- Transcription de solos de contrebasse

**Méthodes proposées:**

Hein van de Geyn: Comprehensive bass method for jazz players, book 1& 2  
 Hein van de Geyn: 12 etudes  
 Charlie Parker: Omnibook  
 Rufus Reid : The Evolving upward  
 Michael Moore – Melodic playing in the thumb position  
 Antonio Adolfo – Brasilianischer Musik Workshop  
 Lincoln Goines & Robby Ameen – Afro Cuban grooves for bass and drums  
 Silvio Vergara – The true afro cuban bass  
 Chuck Sher and Marc Johnson: Concepts for Bass soloing

**Diplôme supérieur**

- Perfectionnement de la technique instrumentale et de l'interprétation
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Elaboration d'un répertoire de récital
- Etude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Tenue sur scène
- Droits d'auteur et d'arrangeur
- Problèmes d'électroacoustique

**Instruments à vent****Premier cycle**

Introduction et étude de la notation anglo-saxonne

- Initiation au Leadsheet et à son interprétation
- Initiation à l'interprétation et la variation d'une mélodie type standard
- Initiation au jeu ternaire
- Initiation au phrase ternaire et binaire

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz*

- Introduction au répertoire de standards
- Introduction à l'analyse mélodique et harmonique des standards
- Initiation à l'improvisation
- Initiation aux différents modes et son utilisation dans l'improvisation
- Travail d'arpèges sur les différents accords à 4 sons, formules (patterns) et improvisation
- Travail sur l'application de formules (patterns) sur des grilles d'accords simples
- Introductions aux cadences 2 5 1 en majeur et mineur
- Initiation à la transcription de thèmes et de solos

**Méthodes proposées:**

Fred Lipsius: Key Jazz Rhythms (Advance Music)  
 Lennie Niehaus-Jazz Conception for Saxophone Vol 1  
 Joe Allard: Advanced Rhythm (Colin Music USA)  
 Jim Snidero: Easy Jazz Conception  
 Jim Snidero: Intermediate Jazz Conception  
 Jerry Bergonzi: Melodic structures (vol.1)  
 David Liebman : Developing a personal saxophone sound ( Dorn Publications, Inc.)  
 Sigurd M. Raschèr: Top-Tones for the saxophones (Carl Fischer)

**Première mention**

- Articulation Jazz
- Gammes majeures et mineures jusqu'à 5 altérations
- Gammes pentatoniques majeures
- Connaissance des arpèges
- Interprétation mélodique
- Variations mélodiques
- Exercice de lecture à vue
- II-V-I dans tous les tons
- Blues
- Le blues mineur
- Etude des gammes employées sur les dominantes secondaires

**Méthodes proposées:**

David Baker : Jazz Improvisation  
 Korwica : Chord Studies  
 J. Coker : Patterns For Jazz  
 Jamey Aebersold : The II-V-I Progression  
 Ken Slone : 28 Modern Jazz Solos  
 Ken Slone : Clifford Brown Trumpet Solos  
 Charlie Parker Omnibook  
 Joe Allard-Advanced Rhythm (Colin Music USA)  
 Ted Nash-Studies in high harmonics  
 Trent P. Kynaston-Circular Breathing  
 Sigurd M. Raschèr-Top-Tones for the saxophones  
 Bob Mintzer-Jazz & Blues Etudes  
 Lennie Niehaus : Jazz Conception for Saxophone Vol 2  
 Jim Snidero : Intermediate Jazz Conception

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz***Diplôme de la division moyenne**

- Technique générale du Jazz
- Relation mélodie/harmonie
- Notes de passage
- Toutes les gammes majeures et mineures
- Modes de la gamme majeure
- Gammes pentatoniques mineures
- Substitut de l'accord de dominante (II-bII-I)
- Turnaround II-V-III-VI-II-V-I
- Exercices de lecture à vue
- Jeu en section (Big band)

**Méthodes proposées:**

David Baker : Jazz Improvisation  
J. Coker : Patterns For Jazz  
J. Coker : Improvising Jazz  
Jamey Aebersold : The II V I Progression  
Jamey Aebersold : For You To Play Herbie Hancock  
Ken Slone : 28 Modern Jazz Solos – Volume 1  
Ken Slone : 28 Modern Jazz Solos – Volume 2  
Charlie Parker Omnibook

**Premier prix**

- Technique générale du jazz
- Notes de passage
- Approches chromatiques
- Tension rythmique
- Gammes altérées
- Turnaround : tritone sub V bIV VII I
- I bIII bVI bII I
- Le Blues développé
- II V (altéré) I
- Exercices de lecture à vue
- Jeu en section

**Méthodes proposées:**

David Baker : Jazz Improvisation  
J. Coker : Patterns For Jazz  
J. Coker : Improvising Jazz  
Jamey Aebersold : The II V I Progression  
Jamey Aebersold : For You To Play Herbie Hancock  
Jamey Aebersold : For You To Play Miles Davis  
Ken Slone : 28 Modern Jazz Solos – Volume 1 & 2  
Charlie Parker Omnibook  
Dizzy Gillespie : A Jazz Master

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz***Diplôme supérieur**

- Perfectionnement de la technique instrumentale et de l'interprétation
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Élaboration d'un répertoire de récital
- Étude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Tenue sur scène
- Droits d'auteur et d'arrangeur
- Problèmes d'électroacoustique

**Piano****Premier cycle**

- Etudes des gammes : majeur, mineur harmonique, mineur naturel, dorien et mixolydien sur 4 octaves
- Etudes des arpèges et des accords diatoniques (avec 9<sup>ième</sup>)
- Etude de l'accompagnement sur une grille d'accords
- Etudes de « voicings » simples :
  - triades diatoniques à la main droite et fondamentales à la main gauche
  - triade diatonique à la main gauche et arpèges à la main droite
  - accords diatoniques à 4 sons à la main droite et fondamentales à la main gauche
  - accords diatoniques à 4 sons à la main gauche et arpèges à la main droite
- Etude des cadences II-V-I en majeur:
  - Fondamentale à la main gauche et accord à 4 sons à la main gauche avec II-7 position fondamentale, V7 2<sup>ième</sup> renversement et Imaj7 position fondamentale
  - Accords à 4 sons à la main gauche et une mélodie simple à la main droite avec II-7 position fondamentale, V7 2<sup>ième</sup> renversement et Imaj7 position fondamentale
- Etude d'accompagnement et d'improvisation sur des standards comme « Autumn Leaves » ou « Beautiful Love » en jouant les accords dans la main gauche et mélodie et improvisation dans la main gauche et aussi en jouant les accords dans la main droite

**Méthodes proposées:**

Phil DeGreg: Jazz Keyboard Harmony  
 John Kember: Jazz Piano studies  
 Oscar Peterson: Jazz exercices, minuets, etudes and pieces for Jazz Piano  
 Jim Snidero: Jazz Conception  
 Jerry Bergonzi : Melodic structures (vol.1)  
 Mark Levine : The Jazz piano book  
 Andy LaVerne : Tons of runs  
 Leo Alfassi- Jazz Hanon  
 Barry Nettles- Chord Scale Theory/Jazz Harmony  
 Hal Crook-How to improvise  
 David Baker-Jazz improvisation  
 Jim Snidero-Easy Jazz Conception

**Première mention****Harmonie**

- Réalisation passive des accords de cinq et six sons (triades majeures, mineures, diminuées, augmentées puis septièmes, neuvièmes ou treizièmes) selon les chiffres américains dans toutes les tonalités et les principales dispositions pianistiques possibles (deux mains parallèles, main droite + fondamentale, guide tones + walking bass avec notes de passage scalaires)

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz*

- Pratique des cadences parfaites en accord de quatre sons (avec substitutions des étages) dans toutes les tonalités majeures et mineures.
- Pratique des trois cadences-jazz de base (II-V-I, II-bII-I, IV-bVII-I) en Do, Fa, Sib et Sol, Ré, La, Mib, Lab.
- Initiation au « shell voicings » (type Bud Powell)

**Mélodie-improvisation**

- Constitution d'un répertoire de motifs jazzistiques sur les cadences précitées.
- Initiation évoluée de l'oreille aux chromatismes (b9, #9, #11 ou b5) caractéristiques du langage mélodique propre au jazz.
- Improvisation sur les principaux « turnaround »

**Rythmes**

- Différenciation entre phrasés binaire et ternaire de la ballade à l'up tempo
- Etudes d'accentuation asymétriques

**Accompagnement**

- Mise en pratique figures d'accompagnement élaborées
- Apprentissage de la discrétion et de la mise au service du soliste

**Jeu en solo****Répertoire**

- Adapté au contenu des points précédents : thèmes type standards de Broadway

**Indépendance des deux mains**

- Montage d'un boogie-woogie
- Etude d'un ragtime

**Méthodes proposées:**

Jim Snidero-Intermediate Jazz Conception  
 Charlie-Parker-Omni Book  
 Leo Alfassi-Salsa Hanon

**Diplôme de la division moyenne****Harmonie :**

- Réalisation passive des accords de six et sept sons (triades majeures, mineures, diminuées, augmentées puis septièmes, neuvièmes, onzièmes et treizièmes) selon les chiffrages américains dans toutes les tonalités et les principales dispositions pianistiques possibles (deux mains parallèles, main droite + fondamentale, guide tones + walking bass avec notes de passage chromatiques...)
- Pratique des trois cadences-jazz de base (II-V-I, II-bII-I, IV-bVII-I) dans tous les tons
- Premières cadences modales
- Initiation au « rootless voicings » (trois et quatre sons type Red Garland et Mehegan) et au « drop two »

**Mélodie-improvisation**

- Constitution d'un répertoire de motifs jazzistiques sur les cadences précitées.
- Initiation évoluée de l'oreille aux superpositions pentatoniques.
- Rythmes
- Différenciation entre phrasés binaire et ternaire de la ballade à l'up tempo
- Etudes d'accentuation asymétriques

**Accompagnement**

- Mise en pratique figures d'accompagnement élaborées
- Apprentissage de la discrétion et de la mise au service du soliste



**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz*

Jeu en solo

Répertoire

- Adapté au contenu des points précédents : thèmes be-bop.
- Indépendance des deux mains
- Développement du « stride »

**Premier prix**

Harmonie

- Pratique des trois cadences-jazz de base (II-V-I, II-bII-I, IV-bVII-I) dans tous les tons et dans toutes les situations harmoniques usuelles jusqu'au système à trois toniques de type coltraniens) dans toutes les tonalités
- Pratique des voicings non-classés (clusters, accords de quartes et de quintes...)
- Cadences modales

Mélodie-improvisation

- Constitution d'un répertoire de motifs jazzistiques sur les cadences précitées.
- Initiation évoluée de l'oreille aux superpositions « outside ».

Rythmes

- Différenciation entre phrasés binaire et ternaire de la ballade à l'up tempo
- Etudes d'accentuation asymétriques

Accompagnement

- Apprentissage du jeu en duo
- Apprentissage de la discrétion et de la mise au service du soliste

Jeu en solo

Répertoire

- Adapté au contenu des points précédents : thèmes coltraniens et modaux
- Indépendance des deux mains
- Développement du jeu de type contrapuntique

**Diplôme supérieur**

- Style, Sound, Timing
- Perfectionnement de la technique instrumentale
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Elaboration d'un répertoire de récital
- Standard-Arrangements personnels
- Etude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Tenue sur scène

**Drumset****Premier cycle**

- Etude de la fonction et du rôle de la batterie dans le Jazz
- Etudes des différents styles et groove: Swing, 2-beat, Ballade, Bossa Nova, even 8th,..
- Etude des structures des standards comme AABA, ABAC, ABAC,...
- Etude des phrases rythmiques pour leur application dans l'improvisation
- Etude du « comping » en swing (caisse clair et grosse caisse surtout)
- Etude de transcriptions d'accompagnements simples en Swing et Bossa Nova
- Etude de caisse claire (Wilcoxons)

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz*

- Etude des rudiments de caisse claire (Double Strokes et Paradiddles),
- Etude 'créative' de placement des différents rudiments sur toute la batterie
- Etudier le 'Groove' du ride
- Etudier les différents points d'accents sur le ride pour le Swing
- Etudes du « comping » de caisse claire en swing
- Etude de fonction de la batterie dans le jazz et son rôle dans la section rythmique
- Initiation au jeu de balayes
- Etude des différents rythmes utilisés dans le Jazz comme swing, bossa nova, even 8th, latin, cha-cha, jazz-waltz, 2-beat,..
- Transcription de « compings » de batterie de jazz simples
- Exercices de lecture

**Méthodes proposées:**

John Riley: The art of Bebop Drumming  
 David Garibaldi: Future Sounds  
 George Lawrence: Stick Control  
 Bob Moses: Drum Wisdom

**Première mention**

- Swing-Independence avec triplets
- Rythme binaire: Bossa, Samba, Afro
- Caisse Claire-Technique: Paradiddles-ternaire, Rolls, Triplets
- Technique de la caisse claire sur la batterie
- Drum-Fills binaire et ternaire, 4-4
- Brushes-Technique (balais)
- Lecture a vue en swing: 4-beat et half-time

**Méthodes proposées:**

J.Wilcoxon: American Rudiments  
 J. Pickering : Drum Cookbook  
 J.Riley : The Art of Bop Drumming  
 D.Agostini : Préparation Au Déchiffrage  
 D. Agostini : Solfège Syncopé – Batterie  
 Ron Fink : Big Band-Reading

**Diplôme de la division moyenne**

- Swing-Styles et Interprétation
- Rythme binaire (latin, funk, open-binaire)
- Caisse Claire: Moeller-Method (facile)
- Technique de la caisse claire sur la batterie
- Interprétation de Drum-fills ternaire et binaire
- Création de solos de 4 et 8 mesures (ternaire et binaire)
- Lecture et interprétation swing : différents style

**Méthodes proposées:**

J.Wilcoxon: American Rudiments  
 J. Pickering : Drum Cookbook  
 J.Riley : The Art of Bop Drumming

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz*

D. Agostini : Préparation Au Déchiffrage

D. Agostini : Solfège Syncopé – Batterie

Ron Fink : Big Band-Reading

**Premier prix**

- Jazz-Styles et Interprétation: ternaire et binaire
- Second line-Drumming; 12/8-Latin
- Technique de l'indépendance sur la batterie
- Improvisation de 16 et 32 mesures (ternaire et binaire)
- Décalage rythmique (ternaire et binaire)
- Lecture et interprétation de partitions – Big Band
- Chanter et jouer des phrases swing et de Standards

**Méthodes proposées:**

J. Riley : The Art of Bop Drumming

J. Riley: Beyond Bop Drumming

Jake Hanna: BigBand Essentials

Bob Moses: Drum Wisdom

**Diplôme supérieur**

- Style, Sound, Timing
- Perfectionnement de la technique instrumentale
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Élaboration d'un répertoire de récital
- Standard-Arrangements dans autre rythmique
- Étude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Tenue sur scène

**Vibraphone****Premier cycle**

- Introduction à la lecture d'accords
- Etude du jeu d'accords (guidetones 2 mallets)
- Initiation au phrasé ternaire
- Introduction à l'interprétation d'un thème avec ses variations rythmiques et mélodiques
- Initiation aux différents styles de jazz
- Introduction aux grands maîtres du vibraphone jazz
- Initiation aux différentes formes (p.ex. blues, rythme changes, AABA, etc...)
- Etude des modes de la gamme majeure
- Introduction aux cadences II-V-I majeurs
- Etude de l'accompagnement des cadences dans tous les tonalités (guidetones 2 mallets)
- Initiation à l'improvisation
- Initiation aux différents modes et gammes (pentatonique, blues,..) et son utilisation dans l'improvisation
- Initiation à la transcription

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz***Méthodes proposées:**

Ed Saindon-Berklee Practice Method: Vibraphone  
 Thomas L. Davis-Voicing and comping for Jazz  
 Charles Dowd-Velocity Warm-Ups for Jazz Vibraphone: 92 Improvisational Patterns for Jazz Vibraphone and Marimba  
 Emil Richards-Mallet chord studies-Chord voicings and arpeggio patterns for vibraphone and marimba  
 Dick Sisto-The Jazz Vibraphone Book: Etudes in the Style of the Masters  
 Gary Burton-Introduction to Jazz Vibes

**Première mention**

## Harmonie

- Réalisation passive à quatre mailloches des accords de cinq et six sons (triades majeures, mineures, diminuées, augmentées puis septièmes, neuvièmes ou treizièmes) selon les chiffres américains dans toutes les tonalités et dans des dispositions « vibraphonistiques » de base (drop-two)
- Pratique des cadences parfaites en accord de quatre sons (avec substitutions des étages) dans toutes les tonalités majeures et mineures.
- Pratique des trois cadences-jazz de base (ii-V-I, ii-bII-I, iv-bVII-I) en Do, Fa, Sib et Sol, Ré, La, Mib, Lab.
- Initiation au « shell voicings » (type Bud Powell)

## Mélodie-improvisation

- Constitution d'un répertoire de motifs jazzistiques sur les cadences précitées.
- Initiation évoluée de l'oreille aux chromatismes (b9,#9, #11 ou b5) caractéristiques du langage mélodique propre au jazz.

## Rythmes

- Différenciation entre phrasés binaire et ternaire de la ballade à l'up tempo
- Etudes d'accentuation asymétriques

## Accompagnement

- Mise en pratique figures d'accompagnement élaborées
- Apprentissage de la discrétion et de la mise au service du soliste

## Jeu en solo

- Voir indépendance des mains

## Répertoire

- Adapté au contenu des points précédents : thèmes type standards de Broadway
- Indépendance des deux mains
- Montage d'une interprétation à quatre mailloches

**Diplôme de la division moyenne**

## Harmonie

- Réalisation passive des accords de six et sept sons (triades majeures, mineures, diminuées, augmentées puis septièmes, neuvièmes, onzièmes et treizièmes) selon les chiffres américains dans toutes les tonalités et les principales dispositions « vibraphonistiques. ».
- Pratique des cadences parfaites en accord complets (avec substitutions des étages) dans toutes les tonalités majeures et mineures.
- Pratique des trois cadences-jazz de base (II-V-I, II-bII-I, IV-bVII-I) dans tous les tons
- Premières cadences modales
- Initiation au « rootless voicings » (quatre sons type Mehegan) et au « drop two »

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz***Mélodie-improvisation**

- Constitution d'un répertoire de motifs jazzistiques sur les cadences précitées
- Initiation évoluée de l'oreille aux superpositions pentatoniques.

**Rythmes**

- Différenciation entre phrasés binaire et ternaire de la ballade à l'up tempo
- Etudes d'accentuation asymétriques

**Accompagnement**

- Mise en pratique figures d'accompagnement élaborées
- Apprentissage de la discrétion et de la mise au service du soliste

**Jeu en solo****Répertoire**

- Adapté au contenu des points précédents : thèmes bebop.

**Indépendance des deux mains**

- Apprentissage du jeu en croches continues avec notes de base de l'accord à la main gauche

**Premier prix****Harmonie :**

- Pratique des cadences parfaites en accord complets (avec substitutions des étages) dans toutes les tonalités majeures et mineures.
- Pratique des trois cadences-jazz de base (ii-V-I, ii-III-I, iv-bVII-I) dans tous les tons et dans toutes les situations harmoniques usuelles jusqu'au système à trois toniques de type coltraniens)
- Pratique des voicing non-classés (clusters, accords de quartes et de quintes...)
- Cadences modales

**Mélodie-improvisation**

- Constitution d'un répertoire de motifs jazzistiques sur les cadences précitées.
- Initiation évoluée de l'oreille aux superpositions «outside».

**Rythmes**

- Différenciation entre phrasés binaire et ternaire de la ballade à l'up tempo
- Etudes d'accentuation asymétriques

**Accompagnement**

- Apprentissage du jeu en duo
- Apprentissage de la discrétion et de la mise au service du soliste

**Jeu en solo**

- Mise en place d'interprétation de standards en solo

**Répertoire**

- Adapté au contenu des points précédents : thèmes coltraniens et modaux

**Indépendance des deux mains**

- Développement du jeu de type contrapuntique

**Corrélation avec les autres cours**

- Mise en place des morceaux à étudier pour les cours de combo
- Réactivité aux cours théoriques (formation musicale, lecture, histoire du jazz et analyse selon les niveaux)

**Diplôme supérieur**

- Perfectionnement de la technique instrumentale et de l'interprétation
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Elaboration d'un répertoire de récital
- Etude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz*

- Tenue sur scène
- Droits d'auteur et d'arrangeur
- Problèmes d'électroacoustique

**Chant****Premier cycle**

- Introductions aux grands maîtres du chant jazz
- Introduction aux grands classiques de standards chantés
- Introduction au leadsheet
- Analyse et interprétation des textes
- Analyse mélodique
- Introduction à l'interprétation de la mélodie
- Transcription de mélodies
- Etude de la tessiture
- Arpège sur les accords à 3 sons diatoniques
- Arpège sur les accords à 4 sons diatoniques
- Gamme majeur jusqu'à la 9ième et arpège à 5 sons
- Mode mineur dorien jusqu'à la 9ième et arpège à 5 sons
- Gamme mixolydien jusqu'à la 9ième et arpège à 5 sons
- Introduction aux cadences 2 5 1.
- Etude des arpèges sur les cadences
- Introduction au blues (accords, forme, gamme blues et melodies)
- Introduction à l'usage du microphone

**Méthodes proposées:**

Bob Soloff-Scat, vocal improvisation techniques  
 Judy Niemack-Exploring Modal Jazz  
 Judy Niemack-Exploring the Blues  
 Michele Weir-Vocal Improvisation  
 David Baker-Jazz Improvisation  
 Jim Snidero-Intermediate Jazz Conceptions for Voice

**Première mention****Technique vocale**

- Articulation des voyelles et des consonnes
- Conscience de l'importance de la cavité buccale pour faire le son
- Travail sur le larynx
- Travail du micro et posture sur scène

**Didactique**

- Etude du mode lydien
- Etude de la gamme pentatonique et de la gamme blues
- Etude des gammes mineures
- Etude des accords diatoniques à la gamme mineure harmonique (1,3,5,7)

**Compétences**

- Savoir chanter les superstructures des accords diatoniques en majeur
- Transposition orale de riff sur cycle des quintes

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz*

- Transcriptions de solos
- Initiation à la paraphrase
- Initiation au bop
- Initiation à l'improvisation sur les cadences II V , II V I majeures et mineures
- Initiation au guide line avec tierce /septième et quinte/neuvième
- Aborder et décliner tous les rythmes possibles à utiliser dans une improvisation
- Apprendre à improviser en déstructurant les systèmes 4 mesures / 8 mesures

**Méthodes proposées:**

Bob Stoloff : « Blues scatitudes »

Jamey Aebersold : « 24 standards in singer's keys »

Daniel Goyone : « Le rythme dans son essence et ses applications »

**Diplôme de la division moyenne****Didactique**

- Etude des notes de tension et des altérations sur les accords diatoniques en majeur et en mineur
- Analyse des solo des grands maîtres (Ella Fitzgerald, Bobby Mac Ferrin, Sarah Vaughan, Carmen Mc Rae, Chet Baker,)
- Transcription de solos
- Travail sur la polyphonie (constitution de groupes)
- Travail de l'oreille sur des progressions aléatoires
- Savoir passer du binaire au ternaire sur un même standard
- Travail sur le phrasé, le swing, l'interprétation
- Savoir modifier un thème de base mélodiquement et rythmiquement

**Méthodes proposées :**

Bob Stoloff : « Scat ! vocal improvisation technique »

Steve Rawlins : « 21 Bebop exercices for vocalists and instrumentalists »

Dr. Gloria Cooper and Don Sickler : « Jazz phrasing »

Mario Stantchev et Armand Reynaud : « Des gammes pour improviser »

**Premier prix****Didactique**

- Savoir reconnaître et adapter ses onomatopées et le langage jazzistique à chaque style
- Chercher ses propres onomatopées
- Improviser en lecture à vue
- Savoir driver une rythmique
- Aborder un répertoire plus contemporain
- Approfondir le langage modal

**Méthodes proposées :**

Bob Stoloff : « Scat ! vocal improvisation technique »

Dr. Gloria Cooper and Don Sickler : « Jazz phrasing »

Jamey Aebersold :

« Minor blues in all keys » volume 57

« II V I progression » volume 3

« Jobim bossa nova » volume 98

« What's new » volume 93

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz*

- « Groovin'high » volume 43
- « Maden voyage » volume 54
- « Magic of Miles Davis » volume 50

**Diplôme supérieure**

- Développer sa propre personnalité musicale
- Devenir autonome par rapport à son répertoire
- Etre capable de créer ses propres arrangements
- Etude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Problèmes d'électroacoustique
- Tenue sur scène
- Droits d'auteur et d'arrangeur

**Guitare****Premier cycle**

- Introduction à la lecture d'accords et notations utilisées en jazz
- Introduction aux accords à 4 sons
- Introduction au leadsheet et à son interprétation
- Etude de la fonction de la guitare en jazz
- Etude de l'accompagnement « basique » en termes de voicings (rôles des tierces et septièmes et voice leadings)
  - Etude de l'accompagnement « basique » en termes de rythmes
- Etude de l'accompagnement en ternaire et binaire (swing et bossa nova)
- Etude des arpèges des accords de septième (majeur 7, mineur 7, dominant et demi-diminué) dans tous les tonalités sur une octave

**Technique main gauche:**

- -Introduction au jeu vertical et horizontal et ses doigtées
  - Etudes des doigtées pour les différentes gammes, intervalles et arpèges
  - Etude de la gamme majeure en 5 positions
  - Etude de la gamme mineure harmonique en 2 positions

**Technique main droite:**

- Etude du « alternate picking » pour le jeu mélodique
- Travail sur le son du jeu en accords (strumming)
- Introduction à la technique du jeu de « fingerpicking »
- Introduction et étude des cadences II-V-I en majeur et mineur
- Etude de la gamme pentatonique et la gamme blues et leur application dans l'improvisation
- Introduction à la transcription de solos

**Méthodes proposées :**

William Leavitt: A modern method for guitar (1 – 3)  
 Mick Goodrick: The advancing guitarist  
 Nelson Faria: The brazilian guitar book  
 Joachim Vogel: Jazz guitar basics/ jazz guitar secrets  
 Peter O'Mara: Achordal concept for jazz guitar  
 Ted Greene: Chord chemistry  
 Jody Fisher - Beginning Jazz Guitar  
 Joachim Vogel - Jazz Guitar Basics



**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz***Première mention**

- Toutes les gammes majeures et les modes dérivés
- Gammes mineure harmonique et mineure mélodique (présentation et utilisation pour l'improvisation)
- Arpèges des accords de 7ème diatoniques à la gamme majeure
- Tensions sur les accords de 7ème
- Construction des accords : guide-notes + tensions
- Exercices de « comping » avec les guide-notes (3,7) + tensions.
- Exercices rythmiques sur des lignes mélodiques et des suites d'accords.
- Introduction à : renversements d'accord : Drop 2 + tensions ; harmonisation de standards (chord melody)
- Accompagnement sur des rythmes et tempos différents (swing medium, ballade, bossa, binaire).
- Improvisation : pratique des modes Lydien b7, Altéré ; substitut de dominant, sous-dominant mineur ; technique d'improvisation avec les modes ; rhythm-changes (présentation) ; application sur des standards et thèmes adaptés.
- Accords à 3 sons (triades) en position fermée
- Lecture à vue en position, grilles d'accords

**Méthodes proposées :**

Jody Fisher-Complete Jazz Guitar Method  
 Joachim Vogel-Jazz Guitar Secrets  
 Ted Greene-Chord Chemistry  
 Nelson Faria-The Brazilian Guitar Book  
 Peter O'mara-A Chordal Concept for Jazz Guitar

**Diplôme de la division moyenne**

- Gammes majeures et mineures mélodiques avec développement de tous les modes.
- Gamme mineure harmonique
- Gammes symétriques diminuées
- Gamme par tons
- Généralisation des arpèges des accords de 7ème
- Renversements des accords de 7ème (Drop 2, 3, 2+4).
- «voicings» en quartes
- Triades en position ouverte
- Présentation des différentes gammes utilisables sur l'accord de 7ème dominante
- « Comping » sur différents rythmes et tempos : binaire, ternaire, swing medium, fast, ballades, bossas...
- Improvisation : Rhythm changes (oleo, anthropology...)
- Blues suédois (blues for alice...) ; standards plus complexes (body & soul, wave, jordu...) Jazz moderne (comp. P. Metheny, C. Corea, J. Abercrombie ...) ; jazz modal
- Harmonisation de standards (chord melody)
- Improvisation avec gammes pentatoniques
- Mémorisation de thèmes et grilles d'accords

**Méthodes proposées :**

Ted Greene-Modern Chord Progression  
 Mick Goodrick-The Advancing Guitarist

**Annexe 57 (Branche 2.1.1. – Formation instrumentale et vocale jazz)***Formation instrumentale jazz et formation vocale jazz***Premier prix**

- Révision de toutes les gammes et modes.
- développement des gammes pentatoniques
- Arpèges des accords 9, 11, 13
- Révision de tous les types d'accord.
- Accords hybrides
- Triades avec basses étrangères
- Fragments modaux
- Accompagnement : ligne de basse & accords
- Harmonisation de standards (chord melody)
- Jeu en accords. « comping » et harmonisation avec les accords précités.
- Travail sur le style et amélioration du phrasé jazz
- Improvisation : réharmonisation Coltrane Standards et thèmes (Donna lee, Dolphin Dance, Spain...); jazz moderne; jazz modal; thèmes de compositeurs contemporains

**Diplôme supérieur**

- Perfectionnement de la technique instrumentale et de l'interprétation
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Elaboration d'un répertoire de récital
- Etude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Comportement à l'intérieur d'un ensemble instrumental (duo, trio, combo, big band etc...)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 58 (Branche 2.2.1. – histoire du jazz)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Programme d'études Histoire du jazz

**Annexe 58 (Branche 2.2.1. – histoire du jazz)****Durée :**

2 années de cours collectif à 60 minutes hebdomadaires par année;

**Programme :****1<sup>re</sup> année :**

Introduction générale (socio-culturelle), histoire du jazz dans tous ses aspects de la période des origines du jazz jusqu'à 1930.

**2<sup>e</sup> année :**

Récapitulation de la 1<sup>re</sup> année et histoire du jazz dans tous ses aspects de la période de 1930 jusqu'aujourd'hui.

**Examen pour l'obtention du certificat final****Épreuve à huis clos:**

- examen écrit sur questions théoriques (multiple choice) à déterminer par l'établissement
- reconnaissance auditive d'exemples à déterminer par l'établissement

**Épreuve sur dossier de l'élève**

- travail à domicile par l'élève sur un sujet imposé par l'établissement (recherche personnelle)
- rapport écrit sur au moins deux concerts au choix de l'élève

**Annexe 58 (Branche 2.2.1. – histoire du jazz)****OBJECTIFS DU COURS****• Objectif général**

La connaissance de l'histoire du jazz et de ses rapports avec les autres musiques est essentielle dans la formation des instrumentistes et des chanteurs. Non seulement leur compétence passe par la compréhension des traditions esthétiques de la musique improvisée, mais il est difficilement défendable d'apprendre des manières de jouer, des techniques, des théories musicales... sans comprendre les conditions et le milieu dans lesquels elles ont vu le jour et se sont transformées.

**• Objectifs dans le cadre de la section**

Le cours entretient des rapports constants avec les autres cours (audition d'œuvres travaillées en ensemble, commentaires historiques...).

**• Objectifs dans le cadre d'un projet pédagogique plus global**

Outre l'étude de la tradition du jazz, le cours doit permettre à l'étudiant de se situer dans la mouvance des styles et le panorama musical actuel et à venir, d'organiser ses activités créatrices et d'établir des liens avec les autres musiques accessibles aujourd'hui. Il entend former l'esprit critique et le sens de l'honnêteté intellectuelle. Il fournit des pistes pour vérifier ses sources et se repérer dans la masse d'informations aujourd'hui disponibles. Enfin, il espère prévenir les étudiants des pièges qui jalonnent la vie professionnelle.

**CONTENU GENERAL DU COURS, ELEMENTS DE PROGRAMME ET ORGANISATION DE LA MATIERE**

- Etude globale de l'histoire du jazz des origines à nos jours (un accent plus particulier est mis sur la période s'étendant des débuts de l'enregistrement jusqu'à la fin des années 80).
- Etude des grands styles et grands musiciens, principaux paramètres (sonorité, rythme, improvisation, harmonie, ...)
- Étude des similitudes et des différences entre le jazz, la musique classique, les différentes formes de la musique populaire (le rock, la chanson...) et les musiques du monde.
- Présentation de créateurs essentiels et d'œuvres majeures.
- Apprentissage de l'écoute active et analytique.
- Etude de chaque période de l'histoire du jazz à la fois sous l'angle musical et sous les angles sociologique, culturel et historique. Idéalement, chaque période est abordée méthodiquement par ordre chronologique. Malheureusement, l'histoire du jazz est trop compacte, trop resserrée dans le temps (à peine un siècle) et trop capricieuse pour que l'on ne soit pas contraint de faire de continuel croisements et des « flashback ». Le découpage du jazz en une succession de styles parfaitement délimités est une vue purement théorique et inapplicable.

## Annexe 58 (Branche 2.2.1. – histoire du jazz)

« Revivals », croisements, fusion et concomitance de styles, musiciens qui changent de style en cours de parcours, rencontres inattendues d'artistes, tout d'enchevêtre. Deux exemples : la figure emblématique du style New Orleans Louis Armstrong, qui jamme avec Dizzy Gillespie, la star du bebop ou Brandford Marsalis, né en 1960, qui enregistre avec Milt Hinton, le père du solo de basse, de 50 ans son aîné.

Plutôt que de voir la matière de manière purement diachronique (une première année le jazz de la première moitié du siècle et dans une deuxième année, le jazz « moderne »), nous préférons revoir globalement toute l'histoire deux fois, mais sous des angles différents : une étude stylistique générale horizontale, une étude verticale par instruments, formations ou grands solistes. Dans une troisième étape, on pourra étudier des aspects particuliers de manière plus approfondie.

Cette méthode présente au moins deux avantages :

- elle ne lasse pas le jeune étudiant dont les oreilles sont si peu préparées à écouter tout au long d'une année de vieux enregistrements aux antipodes stylistiques, techniques et acoustiques de ce qu'il a l'habitude d'entendre ;
- elle lui permet de se familiariser peu à peu avec une musique qui demande de nombreuses années d'écoute attentive avant d'être assimilée.

**Car le but ultime du cours n'est pas une connaissance livresque, mais bien une assimilation auditive des grandes œuvres qui ont émaillé l'histoire du jazz et une connaissance pratique du répertoire et des différentes esthétiques qui permettront à l'étudiant de s'intégrer intelligemment dans un ensemble musical et de se trouver stylistiquement lui-même.**

### OUTILS PEDAGOGIQUES

- Audition de disques
- Projection de documents vidéo témoignant de l'attitude en pleine création de musiciens majeurs (Louis Armstrong, Miles Davis, Charlie Parker, Thelonious Monk, Bill Evans, Ahmad Jamal, Duke Ellington, Count Basie, John Coltrane...)
- Projection de documentaires ou d'extraits de documentaires
- Certains exemples sont donnés au piano pour illustrer le propos théorique
- Etude de partitions
- « Blinfold tests »
- Dialogue, débats avec les étudiants
- Mise en pratique à l'instrument de notions stylistiques élémentaires
- Matériel indispensable : la « Smithsonian Collection of Classic Jazz » ou toute autre anthologie équivalente
- Activités externes : obligation d'assister à des concerts

**Annexe 58 (Branche 2.2.1. – histoire du jazz)****PANORAMA DES GRANDES EPOQUES**

- Le « pré-jazz » (trois siècles de 1619 à la fin des années 1800) : comment les esclaves noirs américains du sud des Etats-Unis se sont approprié la musique d'église et ont créé un art musical original, la musique populaire afro-américaine dont un des éléments, le Blues, aura aussi sa propre histoire et ses interprètes tout au long du XXème siècle
- Naissance du jazz (fin du XIXème siècle- fin des années 20) : le contexte de la Nouvelle Orléans puis de Chicago, les premiers enregistrements (1917), Louis Armstrong, premier maître du genre, les différents « revivals » à partir des années 40, les grandes écoles de piano jazz, l'éveil de New York
- L'ère « Swing » (1930-1945) : première période « classique », marquée par les grands orchestres, l'émergence d'arrangeurs de métier et de grands solistes
- Le Bebop (années quarante) : évolution ou révolution, une étape marquante de l'histoire du jazz, cristallisée autour de quelques noms - Charlie Parker, Dizzy Gillespie, Bud Powell...
- Les années cinquante : 2ème période « classique », dominée par l'esthétique cool puis par le « hard-bop » ; les chemins respectifs que prendront Miles Davis et John Coltrane dans la décennie suivante
- Le free-jazz : origines, sens, contexte... les années soixante
- L'autre versant des sixties : L'influence de Bill Evans et des partenaires de Miles Davis, la bossa-nova, la deuxième génération du hard bop
- 1969, année électrique : les fondements du jazz-rock et de sa descendance, la fusion des années 80
- Le jazz « éclaté » d'aujourd'hui : universalité, créativité, multiplication des esthétiques et des expériences partout dans le monde : une histoire en mouvement où se côtoient classicisme et modernité

**Quelques pistes bibliographiques**Ouvrages avec CD

Martin WILLIAMS, *Smithsonian Collection Of Classic Jazz*

Ken BURNS, *Jazz*

M.C. GRIDLEY, *Jazz Classic Compact Disc For Jazz Styles : History and Analysis*

M.C. GRIDLEY, *Concise Guide To Jazz*

Frank TIRRO, *Jazz A History*

Donald D.MEGILL, *Introduction To Jazz History*

Barry KERNFELD, *How To Listen For In Jazz*

Syllabus

Guy CABAY, *Les cinq Sons du jazz*, Amon Laca Edition, 2002

Suggestions diverses

ADAMS Simon, *Jazz, A Crash Course*, New York, 1999.

ADLER, DE CHOQUEUSE, *Passeport pour le Jazz*, Balland, Paris, 1995.

BERENDT Joachim Ernst, *Das neue Jazzbuch*, (Fischer) Frankfurt am Main 1959; überarbeitete u. erweiterte Neuauflage als: *Das Jazzbuch. Von Rag bis Rock*, (Krüger) Frankfurt am Main 1976; überarbeitete u. erweiterte Neuauflage als: *Das große Jazzbuch. Von New Orleans bis Jazz Rock*, (Fischer) Frankfurt am Main 1982; überarbeitete u. erweiterte Neuauflage (fortgeführt v. G. Huesmann) als: *Das Jazzbuch. Von New Orleans bis in die achtziger Jahre*, (Krüger) Frankfurt am Main 1992; überarbeitete Neuauflage (Fischer) Frankfurt am Main 1994

BERGEROT Franck et MERLIN Arnaud, *L'Epopée du jazz*, Paris, Gallimard, 1991, 2 vol.

BERGEROT Franck, *Miles Davis. Introduction à l'écoute du jazz moderne*, Seuil, Paris, 1996.

P.CARLES, A. CLERGEAT, J.-L. COMOLLI, *Dictionnaire du jazz*, Robert Laffont, Paris, 1988.

COLLIER, James L., *L'Aventure du jazz [The Making of Jazz, 1978]*, traduction de Yvonne et Maurice Cullaz, Albin Michel, Paris, 1981, 2 vol.

## Annexe 58 (Branche 2.2.1. – histoire du jazz)

- EKKEHARD Jost, *Free Jazz. Stilkritische Untersuchungen zum Jazz der 60er Jahre*, (Schott) Mainz 1975
- FRANCIS, André, *Jazz*, Seuil Paris, 1982.
- FEATHER, Leonard, *The Encyclopedia of Jazz*, New York, 1955.
- FEATHER, Leonard, *The Encyclopedia of Jazz in the Sixties*, New York, 1976.
- FORDHAM John, *Jazz*, London, 1993.
- GILLEPSIE, Dizzy et FRAZIER, Al, *To Be or not to Bop* [1979], traduction de Mimi Perrin, Paris, 1981.
- GIOA Ted, *The History of Jazz*, Oxford University Press, New York, 1997.
- GRIDLEY, Marc C., *Jazz Styles*, Englewood Cliffs, New York, 1993.
- HERZAFT, Gérard, *Le Blues, Que sais-je?*, Paris, 1981.
- HERZAFT Gérard, *Encyclopédie du blues*, Paris, Seghers, 1990.
- HOLIDAY, Billie et DUFTY, William, *Lady sings the blues* [1956], traduction de Yvonne et Maurice Cullaz, Paris, 1960 (nelle éd. : Parenthèses, Roquevaire, 1983).
- HODEIR, André, *Introduction à la musique de jazz*, Larousse, Paris, 1948.
- HODEIR, André, *Hommes et problèmes du jazz*, Paris, 1954 (nelle éd. : Parenthèses, Roquevaire, 1981).
- HODEIR, André, *Toward Jazz*, New York, 1962 (nelle éd. française : Parenthèses, Roquevaire, 1984).
- KERNFELD (Barry) (Ed.), *The New Grove Dictionary of Jazz; Vol. 1 A-K, Vol. L-Z*, Londres, 1988.
- KERNFELD (Barry) (Ed.), *What To Listen For In Jazz*, Yale University Press, Londres, 1995.
- KERNFELD (Barry), *The Blackwell Guide To Recorded Jazz*, Cambridge Massachussets, 1995.
- Les Cahiers du Jazz*, Presses Universitaires de France, 1994-...
- LEVET Jean-Paul, *Talkin' that talk*, Hatier, Paris, 1992.
- MALSON, Lucien, *Des Musiques de Jazz*, Parenthèses, Roquevaire, 1983.2
- MALSON, Lucien et BELLEST, Christian, *Le Jazz, Que sais-je?*, Paris, 1987.
- MALSON, Lucien, *Histoire du Jazz et de la musique afro américaine*, U.G.E., Paris, 1978.
- MALSON, Lucien, *Les Maîtres du Jazz, Que sais-je?*, Paris, 1979.
- MEGILL, DEMORY, *Introduction To Jazz History*, Englewood Cliffs (NJ), 1993.
- MEZZROW, Milton et WOLFE, Bernaard, *La rage de vivre* [Really the blues, 1946], traduction de Madeleine Gautier et Marcel Duhamel, Paris, 1950 (nelle éd. : Le Livre de Poche, Paris, 1982).
- MINGUS, Charlie, *Moins qu'un chien* [Beneath the Underdog, 1971], traduction de Jacques B. Hess, Paris, 1973 (nelle éd. : Parenthèses, Roquevaire, 1982).
- OWENS Thomas, *Bebop*, Oxford University Press, New York, 1995.
- OLIER, HARRISSON, BOLCOM, *The New Groove Gospel, Blues and Jazz*, Norton, London, 1986.
- PACZINSKI Georges, *Une Histoire de la batterie jazz*, Paris, 1997 (vol. 1)
- PEPPER, art et PEPPER, Laurie, *Staight Life* [1979], traduction de Christian Gauffre, Parenthèses, Roquevaire, 1982.
- PORTER Lewis, *John Coltrane*, University of Michigan Press, 1999.
- RATTENBURY Ken, *Duke Ellington, Jazz Composer*, Yale University Press, London, 1990.
- REDA, Jacques, *Anthologie des musiciens de jazz*, Stock, Paris, 1981.
- SCHAEFFNER, André et COEUROY, André, "Le Jazz", *La Musique moderne*, vol.2, Paris, 1926.
- SHULLER Gunther, *Early Jazz: Its Roots and Musical Development*, Oxford University Press, New York, 1968.
- SHULLER Gunther, *The Swin Era: The Development of Jazz 1930-1945*, Oxford University Press, New York, 1989.
- SOUTHERN Eilen, *Histoire de la musique noire américaine* [The Music of Black Americans : A History, 1971], traduction de Claude Yelnick, Buchet Chastel, Paris, 1976.
- STEARNS Marshall, *The Story of Jazz*, Oxford University Press, New York, 1975.
- TERCINET Alain, *West Coast Jazz*, Marseille, 1986.
- TERCINET Alain, *Be-bop*, Paris, 1991.
- TENOT Frank et CARLES Philippe, *Dictionnaire du Jazz*, Larousse, Paris, 1967.
- TIRRO Frank, *Jazz: a History*, Yale University, Londres, 1993.



**Annexe 58 (Branche 2.2.1. – histoire du jazz)****Quelques musiciens incontournables parmi bien d'autres qu'il convient de reconnaître à l'audition.**

(Dans la plupart des dictionnaires du jazz, la moyenne est de 2000 à 2500 entrées).

- |                               |   |
|-------------------------------|---|
| 1. ADDERLEY Cannonball        | 25. HINES Earl                                  |
| 2. ARMSTRONG Louis            | 26. HOLIDAY Billie                              |
| 3. BASIE Count                | 27. HUBBARD Freddie                             |
| 4. BECHET Sidney              | 28. JOHNSON James P.                            |
| 5. BEIDERBECKE Bix            | 29. JOPLIN Scott                                |
| 6. BLAKEY Art Jazz Messengers | 30. KENTON Stan                                 |
| 7. BROWN Clifford             | 31. KONITZ Lee                                  |
| 8. BRUBECK Dave               | 32. McLAUGHLIN John                             |
| 9. CHRISTIAN Charlie          | 33. MINGUS Charles                              |
| 10. COLEMAN Ornette           | 34. MONK Thelonious                             |
| 11. COLTRANE John             | 35. MORTON Jelly Roll                           |
| 12. COREA « Chick »           | 36. MULLIGAN Gerry                              |
| 13. DAVIS Miles               | 37. OLIVER « King »,                            |
| 14. ELDRIDGE Roy              | 38. PARKER Charlie                              |
| 15. ELLINGTON « Duke »        | 39. POWELL Bud                                  |
| 16. EVANS Bill                | 40. ROLLINS «Sonny»                             |
| 17. EVANS Gil                 | 41. SILVER Horace                               |
| 18. FITZGERALD Ella           | 42. SMITH Bessie                                |
| 19. GETZ Stan                 | 43. TATUM Art                                   |
| 20. GILLESPIE « Dizzy»        | 44. TRISTANO Lennie                             |
| 21. GOODMAN Benny             | 45. VAUGHAN Sarah                               |
| 22. GORDON Dexter             | 46. WALLER « Fats »                             |
| 23. HANCOCK Herbie            | 47. Weather Report (Wayne Shorter / Jo Zawinul) |
| 24. HAWKINS Coleman           | 48. YOUNG Leste                                 |



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 59 (Branche 2.2.2. – analyse jazz)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études**

## **Analyse jazz**

**Annexe 59 (Branche 2.2.2. – analyse jazz)****CONDITIONS D'ADMISSION**

Avoir réussi la 1<sup>re</sup> mention en harmonie jazz et le 1<sup>er</sup> prix en formation musicale.

**STRUCTURE DU COURS****Cours collectif**

- Inférieur 1 : 1 année (60 minutes par semaine)
- Inférieur 2 : 1 année – première mention (90 minutes par semaine)
- Inférieur 3 : 1 année – premier prix (120 minutes par semaine)
- Inférieur 4 : 1 année – diplôme supérieur (120 minutes par semaine)

**Annexe 59 (Branche 2.2.2. – analyse jazz)****OBJECTIFS DU COURS****• Objectif général**

Donner à l'étudiant les moyens d'étudier les différentes composantes d'un style, d'une composition ou d'une improvisation afin d'en dégager l'originalité, les mécanismes, l'équilibre entre les éléments ... et mettre en évidence la démarche du créateur. Le familiariser avec les « notions structurantes » du discours musical et lui permettre d'acquérir le vocabulaire approprié (tant musical que purement linguistique).

**• Objectifs dans le cadre de la section**

Le cours entretient des rapports constants avec les autres cours (théoriques, d'ensemble et d'instrument).

**• Objectifs dans le cadre d'un projet pédagogique plus global**

Outre l'étude des éléments propres au jazz, le cours doit permettre à l'étudiant d'établir des liens avec d'autres univers musicaux. Il s'adresse tout particulièrement au créateur qui se cache derrière l'improvisateur et doit lui donner les moyens de mesurer avec plus d'exactitude l'originalité de sa propre démarche, d'affiner son esprit de tolérance et d'ouverture et de trouver les clés des langages d'autres lieux et d'autres époques.

**CONTENU GENERAL DU COURS, ELEMENTS DE PROGRAMME ET ORGANISATION DE LA MATIERE :  
ESPACE, TEMPS, COULEUR ET FORME, IMPROVISATION**

L'analyse musicale est une pratique de lecture, d'écoute et d'écriture conjuguant découpe, annotation, nomination, réécriture et commentaire de textes musicaux. Il est communément admis qu'espace, temps, couleur et forme fixent les grandes catégories de paramètres qui organisent le langage musical d'hier et d'aujourd'hui, mais ces dimensions sont aussi traversées par des questions plus générales telles que "tension-détente", "paroxysme-extinction", "polarité", etc.. Le phénomène musical sera donc abordé dans sa globalité tout en passant par l'étude séparée des éléments horizontaux et verticaux, rythmiques et de sonorité qu'impose le cheminement pédagogique.

**• Espace**

Horizontalité et verticalité, combinaisons et équilibre entre les deux dimensions Seront abordées les tonalités, l'harmonie (fonctions et couleurs harmoniques, constitution et enchaînements d'accords, « voicings »), les échelles et les modes, les notes étrangères, le jeu « inside-outside », les ponctuations (fonction des diverses cadences, structure de la phrase, phrasé, périodicité), les rapports entre horizontalité et verticalité (types d'écriture, masses, textures)...

**• Temps**

Seront abordés les éléments du dynamisme rythmique (pulsation, cellules rythmiques, carrures...), les répartition des durées, les combinaisons polyrythmiques, l'agogique, la perception du temps (temps lisse/temps strié, respirations...), les notions d'équilibres et déséquilibres (points d'appui, symétrie, asymétrie, régularité, irrégularité, anacrouse, syncope), les techniques jazzistiques spécifiques (swing, « groove », ternaire, binaire, mise en place et « microscopic note placement », stop time, « half-time » et « double-time »...)...

**• Couleur et « traitement de la matière sonore »**

Seront abordés, comme dans les autres musiques, formations instrumentales et vocales, timbre et modes de jeu, dynamique et nuances, les instruments et les voix (caractères, registres, modes de jeux, sources électroacoustiques...), les combinaisons de timbres (opposition, superposition, mélanges, textures diverses), les effets, les sourdines, l'appareillage électronique... Mais aussi - car le jazz n'est pas seulement une musique de rythme, de thèmes et d'harmonie – on accordera une attention plus particulière à ce que André Hodeir appelait le « traitement de la matière sonore », l'idéal étant pour chaque musicien de jazz de trouver son propre son (recherche d'identité qui ne se limite pas à la seule dimension acoustique, mais à laquelle participe aussi certains phénomènes d'ordre rythmique, mélodique et harmonique).

## Annexe 59 (Branche 2.2.2. – analyse jazz)

### • **Forme**

Cellule, motif, phrase musicale, thème et autres éléments structurants, connaissance de formes (simples - AABB, ABA, ABAC... - , songs et standards, complexes et composites), logique d'organisation (thèmes, motifs ; reprises /répétitions ; variation/développement ; progression; symétrie/opposition/tuilage...), arrangement (introductions, interludes, codas...), structures de grandes dimensions et initiation aux grandes formes classiques

### • **Improvisation**

Seront abordés les différentes techniques d'improvisation (paraphrase, formulaire, motivique, « modale », libre...) tant du point de vue du soliste que de celui de l'interaction entre musiciens au sein d'un groupe (section rythmique, relations entre instruments, sens de l'espace, « comping », dialogue, improvisation collective...).

## OUTILS PEDAGOGIQUES ET METHODES

### • **Généralités**

Une introduction présentant les buts, l'intérêt, les pièges et les limites de l'analyse sera présentée en cours de cursus de même qu'une petite histoire et une évocation - en quelques mots - de la diversité des techniques analytiques (Hugo Riemann, Heinrich Shenker, Jan LaRue, la Set Theory d'Alan Forte, Jean-Jacques Nattiez, l'analyse paradigmatique, la théorie de l'information..., la méthode de la Berklee School of Music...).

Une initiation aux grands systèmes musicaux sera aussi proposée (éléments d'acoustique et tempéraments ; les grandes théories (Inde, Chine, Grèce, Occident), musiques tonales, modales, sérielles, ethniques...).

Enfin, une histoire de la pédagogie, de la théorie et de la recherche en jazz sera présentée dès que possible dans le cursus (de la transmission orale et des premiers breaks édités de Louis Armstrong aux publications pratiques - méthodes, disques d'accompagnement, écoles...- et grandes études musicologiques actuelles).

### • **Méthodes**

On utilisera les méthodes utilisées habituelles de la musique classique (analyse harmonique, mélodique, motivique et thématique, techniques réductionnelles...) et celles développées par la Berklee School of Music. Ces méthodes ne sont pas nécessairement contradictoires. On n'hésitera pas non plus à substituer à la terminologie européenne - parfois si alambiquée- certains termes empruntés aux théoriciens américains et canadiens dont le moindre mérite n'est pas la recherche de la simplification.

### • **Lectures**

Etudes de grands textes analytiques d'André Hodeir, Gunther Schuller, Thomas Owens, Lewis Porter, Paul F. Berliner...

### • **Transcriptions**

Bien que le relevé de chorus soit une étape indispensable dans l'apprentissage de la musique de jazz, il n'est ni un passage obligé ni une matière incontournable du cours d'analyse. D'autres cours comme celui d'instrument ou surtout celui d'ear-training sont plus particulièrement destinés à la pratique de cette technique. Les analyses pourront donc porter autant sur des partitions publiées que sur des travaux réalisés par l'élève, mais en oubliant jamais le support audio sans lequel toute approche sérieuse est vaine et entachée d'erreur.

### • **Ecriture et improvisation**

Tout au long du cursus, l'étudiant réalisera de petits travaux d'écriture et d'improvisation destinés à mettre en pratique la théorie.

### • **Analyse auditive à la volée**

Relevé de formes, d'idées maîtresses, d'éléments stylistiques avec le seul support sonore.

### • **Un peu d'histoire**

Toutes les analyses seront bien sûr toujours réalisées en étroite relation avec l'évolution de la musique de jazz : « *Jazz : Styles and Analysis* ».

**Annexe 59 (Branche 2.2.2. – analyse jazz)****Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

- au moins 3 travaux à domicile à déterminer par l'établissement et à réaliser par l'élève
- examen écrit de fin d'année : analyse approfondie d'une partition pour petite formation (quatuor jusque septuor) et d'une partition pour grand ensemble

**Examen pour l'obtention de la première mention**

- au moins 3 travaux à domicile à déterminer par l'établissement et à réaliser par l'élève
- examen écrit de fin d'année : analyse approfondie d'une partition pour petite formation (quatuor jusque septuor) et d'une partition pour grand ensemble

**Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix**

- au moins 3 travaux à domicile à déterminer par l'établissement et à réaliser par l'élève
- examen écrit de fin d'année : analyse approfondie d'une partition pour petite formation (quatuor jusque septuor) et d'une partition pour grand ensemble

**Examen pour l'obtention du diplôme supérieur**

- au moins 3 travaux à domicile à déterminer par l'établissement et à réaliser par l'élève
- examen écrit de fin d'année : analyse approfondie d'une partition pour petite formation (quatuor jusque septuor) et d'une partition pour grand ensemble

## Annexe 59 (Branche 2.2.2. – analyse jazz)

## Quelques pistes bibliographiques

- BAUDOIN Philippe, *Le Jazz : mode d'emploi*, Ed. Outre Mesures, 1990- 1992, 2 vol.
- BAUDOIN Gilles *Éléments d'analyse et d'écriture musicales*, Les Presses de l'Université Laval, Canada, 2004
- BENT Ian, *L'Analyse musicale, histoire et méthodes*, Nice, Editions Main d'œuvre, 1998, trad. Française (1ère éd , Analysis, London, 1987).
- BERLINER Paul F., *Thinking in Jazz, The Infinite Art of Improvisation*, University of Chicago, 1994.
- BERRY, Wallace. *Form in Music*. Second Edition. Englewood Cliffs, N.J. : Prentice-Hall, 1986.
- CASTEREDE Jacques, *Théorie de la musique*, Paris, Billaudot, 1999
- COGAN, Robert, et Pozzi Escot. *Sonic Design : The Nature of Sound and Music*. Englewood Cliffs, N.J. : Prentice-Hall, 1976.
- CROOK Hal, *How To Improvise*, Advance Music , 1991.
- GIRARD, Anthony. *Analyse du langage musical, de Corelli à Debussy*. [Paris] : Gérard Billaudot, 2001.
- GIRARD, Anthony. *Analyse du langage musical, de Debussy à nos jours*. [Paris] : Gérard Billaudot, 2005.
- GREEN, Douglas M. *Form in Tonal Music : An Introduction to Analysis*. Second Edition. New York : Holt, Rinehart and Winston, 1979.
- GRIDLEY, Marc C., *Jazz Styles*, Englewood Cliffs, New York, 1993.
- GUILLARD Georges, *Manuel pratique d'analyse auditive*, Paris, 1982.
- HAKIM Naji et DUFOURCET Meriz-Bernadette, *Guide pratique d'analyse musicale*, Paris 1995
- HODEIR, André, *Hommes et problèmes du jazz*, Paris, 1954 (nelle éd. : Parenthèses, Roquevaire, 1981).
- KERNFELD (Barry) (Ed.), *The New Grove Dictionary of Jazz; Vol. 1 A-K, Vol. L-Z*, Londres , 1988.
- KERNFELD (Barry) (Ed.), *What To Listen For In Jazz*, Yale University Press, Londres, 1995.
- LARUE, Jan. *Guidelines for Style Analysis*. Second Edition. Warren, Mich. : Harmonie Park Press, 1992.
- NETTLES Barrie & GRAF Richard, *The Chord Scale Theory & Jazz Harmony*, s.l., Advance Music, 1997
- OWENS Thomas, *Bebop*, Oxford University Press, New York, 1995.
- PACZINSKI Georges, *Une Histoire de la batterie jazz*, Paris, 1997, 3 vol.
- PIPER CLENDINING Jane & WEST MARVIN Elizabeth, *The Musician's Guide to Theory and Analysis*, New York-London, Norton
- PISTON Walter, *Harmony*, New York, London, Norton, 1987 (1ère éd. 1941)
- RATTENBURY Ken, *Duke Ellington, Jazz Composer*, Yale University Press, London, 1990.
- RENS Jean-Marie, *Comprendre les œuvres tonales par l'analyse*, Tome 1, Editions Delatour France, 2004
- ROIG-FRANCOLÍ, Miguel A. *Harmony in context*. Boston : McGraw-Hill, 2003.
- SALZER, Felix, et Carl Schachter. *Counterpoint in Composition : The Study of Voice-Leading*. New York : McGraw-Hill, 1969 [à la section référence].
- SCHOENBERG, Arnold. *Fondements de la composition musicale*. Édition établie par Gerald Strang, avec la collaboration de Leonard Stein; traduit de l'américain par Dennis Collins. Paris, J.-C. Lattès, 1987.
- SHULLER Gunther, *Early Jazz: Its Roots and Musical Development*, Oxford University Press, New York, 1968.
- SHULLER Gunther, *The Swin Era: The Development of Jazz 1930-1945*, Oxford University Press, New York, 1989.
- STOIANOVA, Ivanka, *Manuel d'analyse musicale : Variations, sonate, formes cycliques*. Collection Musique ouverte. s.l. : Minerve, 2000.
- STOIANOVA, Ivanka. *Manuel d'analyse musicale : Les formes classiques simples et complexes*. Collection Musique ouverte. s.l. : Minerve, 1996.
- Les nombreuses publications des éditions Advance Music, Berklee Press...
- Les revues spécialisées comme *Musurgia* publié avec le concours de la Société Française d'Analyse Musicale, *l'Annual Review of Jazz Studies*, *Jazzforschung/Jazz Research*, *International Jazz Archives Journal*, *Journal of Jazz Studies*, *Jazz Research Papers*, *Journal of the American Musicological Society*, *Les Cahiers du Jazz*

**Annexe 59 (Branche 2.2.2. – analyse jazz)**

**ANNEXE** : aide-mémoire pour élèves.

**Fiche d'analyse****I. Informations discographiques****1) Artiste-interprète** (instrument)**2) Composition**

Titre (sous-titre éventuel):

Auteur(s)

Parolier(s)

Arrangeur(s)

Editeur(s)/copyright

Déterminer la composition originale s'il s'agit d'une «démarcation» («Head»)

**3) Arrangement****4) Support sonore**

(78, 45 ou 33 t., CD, DVD...)

Préciser l'original s'il s'agit d'une réédition.

Firme de disque :

Dates d'enregistrement et d'édition :

**5) Personnel de la session****6) Autre****II. Caractéristiques générales du morceau****1) Type de morceau**

Blues / ballade / modal / standard / free / original / bebop / latin/brésil / latin/afro-cubain / "world music" .../ autres

**2) Tempo**

Métronome half time, double time...

**3) Groove**

Binaire, ternaire...

**4) Métrique**

Mesure, binaire, ternaire...

**5) Tonalité (modalité)**

Changements éventuels

**6) Structure-forme**

Chorus, verse, AABA, ABAC, ABCD... rag, ostinato, spiritual...

**7) Caractéristiques du thème**

Riff / bluesy / bebop / quarts / longues notes / silences / petits ou grands intervalles / conjoint-disjoint / registre et tessiture / rythmique / mélodique / harmonique



**Annexe 59 (Branche 2.2.2. – analyse jazz)****8) Harmonie**

- Rechercher la grille harmonique originale
- Relever les modifications et réharmonisations éventuelles
- Caractère harmonique : tonal, modal, triadique, substitutions, tensions, accords de quartes, « polychords »,
- Vitesse de déplacement des accords...
- Réduction aux fonctions et aux régions principales

**9) Arrangement**

- Structure
- Instrumentation
- Type (texture) : contrepoint, effets de masse, unisson, simple/complexe, horizontal, vertical
- Sonorité d'ensemble

**10) Accompagnement**

Background, pianoless, comping, walkin', half time/double time... stop, chorus, etc

**III. Déroulement de l'interprétation****1) Introductions**

Fade in, vamp, turnaround, montuno, figure d'accompagnement du thème principal (« head »), matériel mélodique ou rythmique extrait du thème principal mesures du thème principal, pédales, solo introductif, rubato, « pick up notes », pas d'intro, matériel original, « pyramides », pas d'intro...intro contrastante...

Rem. : attention au VERSE.

**2) Interludes**

Préparation de l'entrée de soliste (solo pick up), interlude modulant, pédale, nouvelle idée, shout chorus, chorus collectif...

**3) Finales**

Fade out, « tags », points d'orgue, cadences, vamp. idée musicale indépendante, reprise de l'introduction, « pyramides » inversées, changement de ton, raccourcissement du thème, break, cliché...

**4) Solo(s)**

Longueur, place...

**5) Contour global du morceau**

Linéaire, simple vers complexe, tension/détente, « climaxes »...

**6) Exécutions des Ensembles :**

Qualité de l'exécution, justesse, mise en place, pureté de style...

**IV. Solistes et solos****1) Sonorité**

- Registre et tessiture :
- Qualité du son : voir styles instrumentaux
- Justesse :
- Techniques expressives : vibrato, glissando... voir styles instrumentaux

**2) Rythmique**

- Rapport au tempo: double/half time...
- Définition de la mise en place : jeu à la pointe, sur le temps, en avant, en arrière, laid back... pulsion / scansion
- Unités de temps utilisées (croche, double croches, ronde...); répartition variée ou
- systématique des vitesses, uniformité, variété...
- Polyrythmie : individuelle, orchestrale
- Brisures de tempo

## Annexe 59 (Branche 2.2.2. – analyse jazz)

### 3) Articulation et phrasé

- Articulation : notes fantômes, staccato, legato...
- Phrasé : phrases courtes et hachées, longues et serpentantes; longueurs variables; jeu continu ou ponctuation par des silences; articulation lisse ou contrastée, variée ou systématique; groupes asymétriques, continu-discontinu...
- Dynamiques

### 4) Harmonie

- « Tonal », « modal », autre
- Echelles
- Registre (rang 3/5/7/9) harmonique
- Jeu diatonique, chromatique, inside, outside, tensions
- Substitutions
- Accords de passage (diatonique/chromatique)
- « Voicings » (pianistes surtout)

### 5) Mélodie

- Type : aéré – serré / bebop – modal / vertical – horizontal / linéaire anguleux/ débit
- Caractère/ « mood »
- Formules caractéristiques, licks, patterns...
- Courbe
- Contenu : accords arpègés, échelles, modes, patterns digitaux, séquences, clichés; citations; effets vocaux, sonores, "excentricités"...

### 6) Improvisation

- Matériel: références à la mélodie, paraphrase, citation, variation, patterns, gammes, emprunts au répertoire...
- Type de conduite : paraphrase, formulaire, motivique, libre...
- Architecture générale du chorus (tenir compte des conditions d'enregistrement - live, 78t., 33t., etc.) (diffère beaucoup selon les époques) / simple==>complexe... / climats: simple – multiple / sources (variations, preaching...musique répétitive...)
- Technique d'improvisation

Attention :

De nombreux solos jazz ressemblent parfois à une suite linéaire de croches et les analyser en terme de construction de motifs est souvent difficile. On appréciera plutôt continuité, fluidité, contours, choix de notes, articulation, placement des accents rythmiques, etc.

### 7) Effets ou procédés dramatiques

Vibrato, slurs, rips, growls, slap, glissandi, multiphoniques, doigtés alternés...

### 8) Gammes, arpèges, rythmes, patterns et ...autres licks préférée :

Majeure et ses dérivés, gamme par tons, gamme diminuée, gamme altérée, lydien dominant (b7), gamme du blues, gamme pentatonique (quel type), gamme chromatique...

### 9) Esthétique

Genre, aspect novateur, les influences subies, les influences exercées... Et quelques qualificatifs (merci Mr Chautemps) : kitsch, beau, puissant, bien, organisé, net, équilibré, doux, bon, plaisant, agréable, séduisant, intéressant, élégant, vivant, dynamique, excitant, aigu, remontant, réconfortant, fort, frais, pointu, groupé, épars (clairsemé), dur, rapide, aérien, sec, lisse, jeune, familier, simple, étrange, complexe, dramatique, étranger, penché, serré, grand, épais, chromatique, bruyant, amusant

### Les styles instrumentaux

#### 1. Instruments à vent

##### 1) Qualité du son

Grainé, rugueux, grinçant, lisse, clair, brillant, sombre, gros, ténu, doux, medium, fort, vibrato, sans vibrato, type de vibrato, sourdines, souffle, justesse expressive, faux doigtés, demi-pistons...

**Annexe 59 (Branche 2.2.2. – analyse jazz)****2) Tessiture et texture**

Registre favori, grave, medium, aigu, extrême aigu, « multiphonics»...

**3) Articulation/phrasé**

Glissandi, ornements du son (growl, souffle, wawa...), types d'attaque (franches, en crescendo) et de relâchement du son (doit, drop, flip, lift, lip, plop, rip, scoop, spill)...harmoniques, respiration continue...

**2. Piano****1) Qualité du son**

Perlé, cristallin, tranchant, toucher léger, métallique, percussif, blue notes...

**2) Tessiture et texture**

Notes simples ou octaves à la main droite, walking bass ou accords à la main gauche, stride, deux mains en octaves, block-chords; contrepoint, trilles

**3) Voicings**

Densité et épaisseur des accords, tensions, renversements, drop, clusters, left hand voicings...

**4) Techniques d'accompagnement**

Comping, densité des accords (tensions <====> guide tones); accompagnement ouvert, esquissé ou accompagnement dense, directif (dictatorial!), proche du beat ou syncopé; de type riff ou libre; ... tendance contrapunctique ou passe-partout

**5) Keyboards**

Fender Rhodes, synthétiseurs...

**3. Guitare****1) Qualité du son**

Acoustique ou électrique; doigt ou plectre; amplificateurs et équipement électronique, reverb, fuzz, wa-wah, tone dividers, phaser, chorus, bending, vibrato au doigt ou mécanique

**2) Tessiture et texture**

Mélodie en notes simples; double stops; jeux en arpèges ou en accords, harmoniques, alternance de lignes mélodiques et d'accords...

**3) Voicings****4) Techniques d'accompagnement****5) Articulation/phrasé**

Bendings, ornements du son (effets, ...), types d'attaque (franches, en crescendo) et de relâchement du son, harmoniques...

**4. Basse****1) Qualité du son**

Contrebasse (acoustique ou amplifiée) ou fender bass ou basse à vent; pizzicato ou arco, équipement électronique; glissandos; techniques percussives

**2) Registre et texture**

Notes simples; double stops; éventuellement accords ...

**3) Techniques d'accompagnement**

Walking (notes répétées ou non), half time comping, réponses interactives avec le reste du groupe, ostinato, pédales...

**4) Techniques de soliste**

**Annexe 59 (Branche 2.2.2. – analyse jazz)****5. Drums****1) Qualité du son**

Choix des cymbales (brillant, soft, altéré, chaines, clous...), tension des peaux (sec, "mouillé-élastique"), balais (brushes), baguettes (sticks), mailloches, puissance du jeu (piano, forte); techniques de «dampening» (étouffement)...

**2) Registre et texture**

Utilisation préférentielle de certaines parties de l'instrument (cymbales, toms, caisse claire, grosse caisse) ou approche globale; registre favoris, grave/aigu, toms/cymbales...pulsations basiques ou jeu éclaté...

**3) Articulation/phrasé**

Rigidité/souplesse, mise en valeur de la structure, distribution des phrases sur les différents instruments, drive, sens de l'espace... changement de couleur acoustique pour ponctuer les formes

**4) Techniques d'accompagnement**

Techniques d'accompagnement : maintien du "ride rhythm" (chabadatchinck- a-tching) sur la ride, la hi-hat, la caisse claire; accents et fills sur la caisse claire, la grosse caisse, les toms ou la cymbale crash; jeu sur/ou non le fond du temps, types de fills, sens de la relance, sens des nuances...

**5) Techniques de soliste**

Sur la forme ou ad libitum, sur le beat ou abandon de la pulsation, habilité à retrouver le tempo original, solos continus ou divisés en sections (ponctuées par des breaks significatifs), figures rythmiques ou couleurs sonores, habilité à la construction dramatique; sens du contraste (rythmique et acoustique).

**6) Sens mélodique**

Approche de type «fréquentiel» ou essentiellement rythmique

**6. Vocalistes**

...

**7. Combo**

...

**8. Big Band****9. Et encore****1) « Miscellaneous instruments »****2) Improvisation "progressive"****3) Mesures asymétriques**

Capacité de jouer dans d'autres mesures que 2/4, 4/4, 3/4. Des improvisateurs doués se sentent aussi à l'aise dans des mesures comme 5/8, 5/4, 7/4, 7/8, 11/8...

**4) Tonalités**

Les premiers improvisateurs n'utilisaient que quelques tonalités limitées. Aujourd'hui : utilisation des douze tons et faculté de moduler très vite.

**5) «Playing in time»**

Jeu en solo. Capacité de jouer solo non-accompagné en maintenant la pulsation. Ce qui implique la suggestion de fonctions harmoniques (comping) et rythmiques (rhythm section) par la seule ligne mélodique.

**6) «Limited structure»**

Habilité à créer un solo intéressant même si le support harmonique est limité à un ou quelques accords, à une figure de basse répétée. Faculté de construire un solo comme une histoire avec un début, une partie centrale, une fin (par exemple).

**Les grands styles historiques**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 60 (Branche 2.2.3. – déchiffrage jazz)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Déchiffrage jazz**

**Annexe 60 (Branche 2.2.3. – déchiffrage jazz)****COMPÉTENCES SOUHAITÉES**

- Capacités d'aborder seul une partition avec application des éléments musicaux : tonalité(s), modulations, tempi, rythmique, articulations et nuances.
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme.
- Lecture par anticipation et faire preuve d'un automatisme visuel.
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmiques et du maintien des tempi.
- Contrôle de la justesse, de l'intonation et de la sonorité.
- Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport entre des réflexes en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves etc.).
- Application du mécanisme de la transposition.
- Savoir interpréter avec expression musicale (style, phrasé, nuances etc.).
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical.
- Acquérir la faculté d'employer simultanément les procédés de lecture les plus importants pour la réalisation pratique d'un texte musical inconnu, à savoir :
  - l'anticipation visuelle combinée
  - l'usage de l'oreille intérieure

Annexe 60 (Branche 2.2.3. – déchiffrage jazz)

**Examen pour l’obtention du certificat du degré inférieur**

**Examen :**

- 1 lecture à vue à déterminer par l’établissement avec combo jazz

Détails d’exécution :

- respect du texte musical
- interprétation d'un thème
- solo improvisation sur grille d'accord
- accompagnement sur grille d'accord
- 5 minutes de préparation sans l'aide de l’enseignant
- niveau : voir exemple (déchiffrage jazz 1) ci-après

**Examen pour l’obtention du certificat du degré moyen**

**Examen :**

- 1 lecture à vue à déterminer par l’établissement avec combo jazz

Détails d’exécution :

- respect du texte musical
- interprétation d'un thème
- solo improvisation sur grille d'accord
- accompagnement sur grille d'accord
- 5 minutes de préparation sans l'aide du professeur
- niveau : voir exemple (déchiffrage jazz 2) ci-après

**DECHIFFRAGE JAZZ 1**  
EXAMEN FINAL

♩=130  
MEDIUM SWING

(A)

The musical score is for a jazz piece titled 'DECHIFFRAGE JAZZ 1' at an 'EXAMEN FINAL' level. It is in 4/4 time with a tempo of 130 (Medium Swing). The score is arranged for a six-piece band: Eb INSTRUMENTS, E♭ INSTRUMENTS, VIOLIN, GUITAR, COMPING, and DRUMS. The key signature has two flats (Bb and Eb). The score includes various jazz chords such as Bb9, D7(b9), G7(b9), C#7, D#7, Eb6, E#7, F#6, Eb7(b9), A7(b9), D7(b9), G#7, Ab7, Bb6, B#7, Ab6, G#7(b9), C7(b9), F7(b9), Bb7, C#7, D#6, D#7, G#7(b9), C7(b9), F7(b9), Bb7, C#7, D#6, D#7, and Eb7. The score also features rhythmic patterns, including a triplet in the bass line.

Annexe 60 (Branche 2.2.3. – déchiffrage jazz)

**(B)**

7

Bb: F7(b9b4) Bb(maj7) Du7 C#m7 Cm7 C#m7

Eb: C7(b9b4) F#m7 A#m7 G#m7 G#m7

Vln: Eb7(b9b4) Ab(maj7) Cm7 Bm7 Bbm7 Bm7

G: Eb7(b9b4) Ab(maj7) Cm7 Bm7 Bbm7 Bm7

Comp: Eb7(b9b4) Ab(maj7) Cm7 Bm7 Bbm7 Bm7

B: Eb7(b9b4) Ab(maj7) Cm7 Bm7 Bbm7 Bm7

D: FILL → LEAD FILL → PLAY TIME

**(C)**

13

Bb: Du7 G7(b9) Cm7 F#7 F7(b9b4) F#7 F7(b9) Bb(maj7) Bb7 Eb(maj7) Ebm6

Eb: Am7 D7(b9) Gm7 C#7 C7(b9b4) C#7 C7(b9) F#m7 F7 Bb(maj7) Bbm6

Vln: Cm7 F7(b9) Bbm7 E7 Eb7(b9b4) E7 Eb7(b9) Ab(maj7) Ab7 Db(maj7) Dbm6

G: Cm7 F7(b9) Bbm7 E7 Eb7(b9b4) E7 Eb7(b9) Ab(maj7) Ab7 Db(maj7) Dbm6

Comp: Cm7 F7(b9) Bbm7 E7 Eb7(b9b4) E7 Eb7(b9) Ab(maj7) Ab7 Db(maj7) Dbm6

B: Cm7 F7(b9) Bbm7 E7 Eb7(b9b4) E7 Eb7(b9) Ab(maj7) Ab7 Db(maj7) Dbm6

D: FILL → LEAD FILL → PLAY TIME



Annexe 60 (Branche 2.2.3. – déchiffrage jazz)

190

DECHIFFRAGE JAZZ 2  
EXAMEN FINAL

**(B) LATIN**

DB INSTRUMENTS

EB INSTRUMENTS

VIOLIN

GUITAR

COMING

BASS

DRUMS

Ride CYMBAL (ON BELL)

2

2

**(B) SWING**

7

DB

EB

VIOLIN

GUITAR

COMING

BASS

DRUMS

PLAY TIME

WALK

Gm7 Abm17 Eb9 D7(b9) Gm7

Annexe 60 (Branche 2.2.3. – déchiffrage jazz)

Musical score for measures 11 and 12. The score is for a jazz ensemble consisting of Trumpet (B♭), Trombone (E♭), Violin (Vln), Viola (Vla), Guitar (G), Comp (Comps), Bass (B), and Drums (D). The key signature is one sharp (F#) and the time signature is 4/4. Measure 11 is marked with a first ending bracket (I) and measure 12 with a second ending bracket (II). The guitar and bass parts include chord markings: Gm7, D7, and Gm(maj7).

Musical score for measures 19 through 24. The score is for a jazz ensemble consisting of Trumpet (B♭), Trombone (E♭), Violin (Vln), Viola (Vla), Guitar (G), Comp (Comps), Bass (B), and Drums (D). The key signature is one sharp (F#) and the time signature is 4/4. Measure 19 is marked with a circled 'D'. The guitar and bass parts include chord markings: C#7, F7(9), Bbmaj7, Ebmaj7, Am7(b9), and D7(9). The drum part includes markings for 'Play time', 'P', 'FILL', and '(END FILL) Play time'.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 61 (Branche 2.2.4. – harmonie jazz)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Harmonie jazz**

**Annexe 61 (Branche 2.2.4. – harmonie jazz)**

**Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle :** 2 années de 30 minutes de cours individuels par semaine.

Programme d'études :

Symboles du jazz  
Gammes & harmonie  
Tableau de stabilité  
Les modes  
Les dominantes secondaires  
Analyse harmonique  
Les cadences  
Relation mélodie/harmonie  
Voicings à 4 voix pour le piano  
Arrangement pour 4 voix plus basse, piano, drumset

**Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

**Épreuve à huis clos d'une durée de 3 heures :**

- Harmonisation d'une mélodie à déterminer par l'établissement
- 1 exercice sur les voicings à 4 voix
- Questions théoriques à déterminer par l'établissement
- Analyse harmonique et mélodique d'un morceau à déterminer par l'établissement

**Épreuve sur dossier de l'élève**

- L'élève écrit 2 morceaux pour 4 voix et partie rythmique, dont 1 écrit à la main (score, parties instrumentales et rythmique)
- 2 compositions personnelles de l'élève à remettre à la fin de l'année scolaire (lead sheet)

**Division inférieure 2<sup>e</sup> cycle :** 2 années: 1<sup>re</sup> année de 45 minutes de cours individuels par semaine;  
2<sup>e</sup> année de 60 minutes de cours individuels par semaine.

Programme d'études :

Les gammes mineures  
L'échange modal  
Voicings à 4 voix pour le piano  
Conduite des voix  
Analyse harmonique et mélodique  
Harmonisation des notes de passage  
Harmonisation par approche chromatique, par parallélisme strict et diatonique et dominante secondaire  
Blues  
Connaissance des tessitures instrumentales  
Arrangement à 2, 3 et 4 voix  
Ecriture à la main d'une partition correcte

**Annexe 61 (Branche 2.2.4. – harmonie jazz)****Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve à huis clos d'une durée de 4 heures :**

- Harmonisation et réharmonisation d'une mélodie à déterminer par l'établissement
- 1 exercice sur les voicings à 4 voix
- Questions théoriques à déterminer par l'établissement

**Épreuve sur dossier de l'élève**

- L'élève écrit 2 morceaux pour 4 voix et partie rythmique, dont 1 écrit à la main (score, parties instrumentales et rythmique)
- 3 compositions personnelles de l'élève à remettre à la fin de l'année (lead sheet) dont 1 à deux ou trois voix et au moins 2 écrites à la main

**Division moyenne :** 2 années de 60 minutes de cours individuels par semaine.

**Programme d'études :**

Récapitulation de la théorie d'harmonie de la 1ère mention

Accord de dominante IVmin7

Modulation

Accords diminués

Réharmonisation du Blues très intensive avec des exemples sonores de toutes les époques du jazz

Réharmonisation de standards :

Pédales, ostinatos

Turnarounds

Coltrane changes

Harmonie modale

Arrangement à 2 voix

Analyse des styles différents

Etude du livre de Bill Dobbins

Arrangement à 3 voix

L'histoire des ensembles « small combos » dans le jazz (Jelly Roll Morton, Teddy Wilson, Sydney Bechet, Charlie Parker, Miles Davis, Modern Jazz Quartet, Chick Corea, etc.)

**Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve à huis clos d'une durée de 4 heures :**

- Questions théoriques à déterminer par l'établissement

**Épreuve sur dossier de l'élève**

- Arrangement par l'élève d'un standard pour quintette et sextette
- L'élève compose un blues avec des harmonies recherchées
- 4 compositions personnelles de l'élève à remettre à la fin de l'année, score complet et parties individuelles, dont 2 à 3 voix et 2 à 4 voix et au moins 3 écrites à la main

**Annexe 61 (Branche 2.2.4. – harmonie jazz)**

**Division moyenne spécialisée** : 2 années de 60 minutes de cours individuels par semaine.

Programme d'études :

Les différentes formes dans le domaine du jazz (blues, AABA, ABAC, etc.) et analyse de standards  
Analyse d'arrangements de compositeurs/arrangeurs Jazz (Oliver Nelson, Horace Silver, Wayne Shorter, Gil Evans, Weather Report, etc.)

Parallélisme entre la musique classique (J.S. Bach, W.A. Mozart, Liszt, Debussy, Ravel, Schönberg, John Cage, Xenakis, etc.) et la musique de jazz

Big Band : analyse de morceaux de Duke Ellington, Gil Evans, Bob Brookmeyer, Thad Jones, Sammy Nestico, etc.

Techniques diverses pour organiser un score « Big Band », écriture pour chaque instrument

Méthodes :

Bill Dobbins : Jazz Arranging and Composing – A Linear Approach

Rayburn Wright : Inside The Score

**Examen pour l'obtention du premier prix**

**Épreuve à huis clos d'une durée de 4 heures :**

- Questions théoriques à déterminer par l'établissement

**Épreuve sur dossier de l'élève**

- Arrangement par l'élève d'un thème imposé par l'établissement pour une formation spécifique et pour un style défini
- Un score « Big Band » à réaliser par l'élève et à remettre en fin d'année
- 4 compositions personnelles de l'élève à remettre à la fin de l'année (score et parties individuelles) et au moins 3 écrites à la main

**Division supérieure :** 2 années de 90 minutes de cours individuels par semaine.

Les élèves doivent soumettre un dossier de compositions et d'arrangements de styles différents dans lesquels l'élève montre sa maîtrise de l'harmonie et de l'arrangement à l'examen du diplôme supérieur au jury.

**Examen pour l'obtention du diplôme supérieur**

**Épreuve sur dossier de l'élève**

Le dossier doit contenir un minimum de:

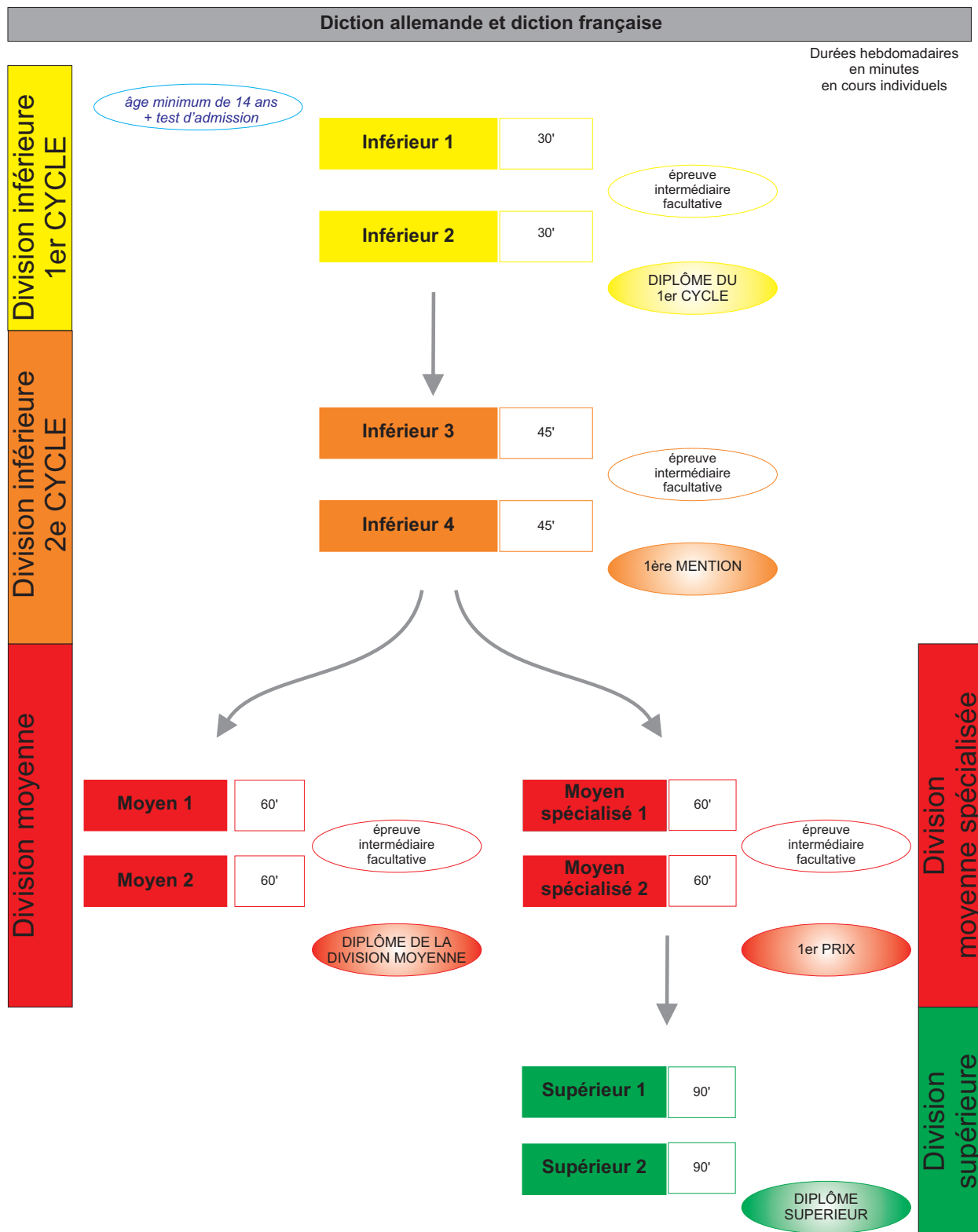
- 1 standard arrangé par l'élève d'une manière personnelle illustrant la capacité de l'élève à pouvoir exercer la profession d'arrangeur
- 5 compositions à réaliser par l'élève pour ensembles allant du quintette au big band et à l'orchestre symphonique



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 62 (page 1 de 2)**

**Organigramme de la diction et de l'art dramatique**





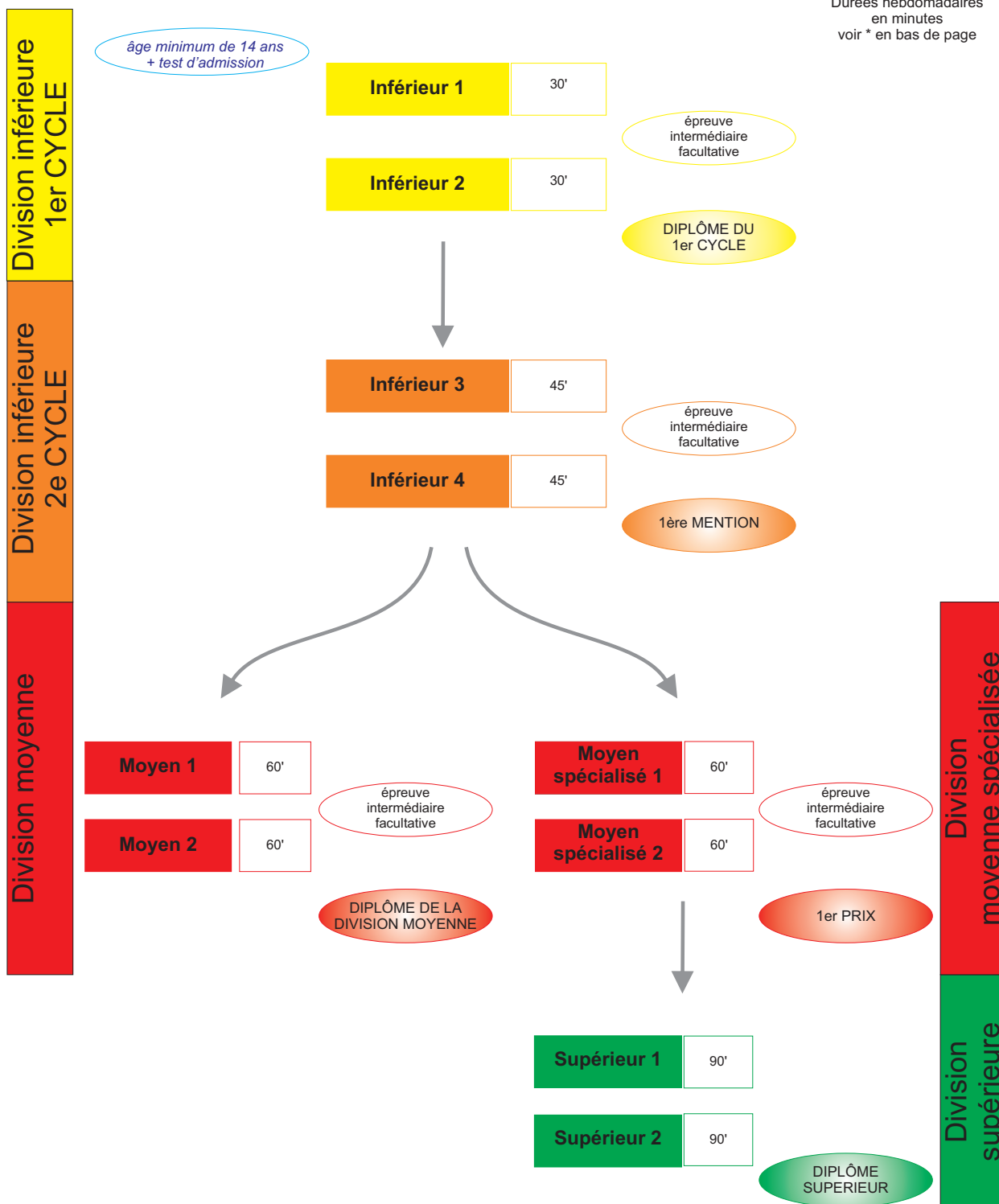
LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 62 (page 2 de 2)

Organigramme de la diction et de l'art dramatique

Art dramatique allemand et art dramatique français

Durées hebdomadaires  
en minutes  
voir \* en bas de page



\* Une moitié du temps de cours est un cours individuel et l'autre moitié est un cours collectif.

L'admission en division moyenne spécialisée en art dramatique est liée à l'admission en division moyenne spécialisée en diction.





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Diction allemande**

**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 6</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 10</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 13</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 17</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Diction allemande**

**(Sprecherziehung)**

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Aufgaben der Sprecherziehung  
Zulassung der Studierenden  
Erwünschte Fähigkeiten  
Prüfungsprogramm**

**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)***Diction allemande division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***1. AUFGABEN DER SPRECHERZIEHUNG**

Die Aufgabe der Lehrenden ist es, die Sprechfähigkeit von Personen, die in ihren beruflichen oder privaten Tätigkeitsbereichen in besonderer Weise darauf angewiesen sind, durch gezielte Übungsmaßnahmen zu schulen, zu verbessern und auf hohem Niveau zu halten.

Die Aufgabenstellung variiert je nach Zielgruppe (z.B. Schauspieler, Lehrer, Politiker, Nachrichtensprecher, Moderatoren, Journalisten, Juristen, u.a. Personen die aus persönlichen oder beruflichen Gründen Interesse haben an Sprechunterricht).

**1.1 Aufgabenbereiche****a) Sprechbildung** entwickelt und erweitert

- die Atmung, Stimmgebung und Aussprache so, dass sie den jeweiligen Anforderungen und Belastungen gewachsen sind.
- die Sprechausdrucksfähigkeit, um Sinn und Sprechabsicht beim Vorlesen und freien Sprechen situationsangemessen zu vermitteln.

**b) Sprechkunst** entwickelt und erweitert

- die Fähigkeiten, literarische Werke aller Gattungen (Epik, Lyrik, Dramatik) text-, sinn- und situationsangemessen zu rezitieren (oder vorzulesen).
- kreative und persönliche Formen der Textpräsentation. Situierung im Raum, Körperausdruck, Requisiten und die Mittel des darstellenden Spiels können einbezogen werden und dienen in angemessener Weise der Textinterpretation.

**c) Sprechtherapie****d) Rhetorische Kommunikation** entwickelt und erweitert

- kommunikative Grundhaltungen, Hör- und Sinnverstehen, Gesprächs- und Redefähigkeit, als Voraussetzungen im Rahmen der jeweiligen privaten, beruflichen und gesellschaftlichen Erfordernisse.

**1.2. Ziele der Sprecherziehung****Sprechbildung:**

- Atem- und Stimmbildung (natürliche und vollständige Atmung, physiologisch richtiger Stimmeinsatz, Stimmsitz und Resonanz)
- Erlernen der Standardaussprache (Lautreinheit, Artikulation)
- Verständnis von Sprechrhythmik und Intonation (Phrasierung der Sinneinheiten, Tempo, Pausen, Sprechmelodie, Akzentuierung, Lautstärke)
- Entwicklung des allgemeinen sprecherischen Ausdrucksvermögens und der Fähigkeit zum sinnvermittelnden Vorlesen.

**Sprechkünstlerische Kommunikation:**

- Entwicklung von text-, hörer- und situationsangemessenen sprechkünstlerischen Prozessen
- Sprechkünstlerische Interpretation literarischer Texte verschiedener Zeiten, Gattungen und Stile
- Erarbeitung und Präsentation sprechkünstlerisch gestalteter Texte.

**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)***Diction allemande division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***2. ZULASSUNG DER SCHÜLER****2.1. Voraussetzungen:**

- Gesunde Stimm- und Sprechfunktionen
- Gutes Hörvermögen
- Kenntnis der Sprache
- Verständliche Aussprache
- Fließendes Lesen
- Entwicklungsfähige Ausdrucksmöglichkeiten
- Interesse an Literatur

**2.2. Bedingungen:**

- Mindestalter 14 Jahre
- Aufnahmetest durch die Schule (test d'admission)

**3. ERWÜNSCHTE FÄHIGKEITEN zum Abschluss des Zyklus**

- Grundlagen von Atem- und Stimmbildung.
- Grundlagen bewusster Körperwahrnehmung und der Wahrnehmung des eigenen Sprechverhaltens.
- Standardaussprache der Vokale und Konsonanten.
- Korrekte Wort- und Satzbetonung.
- Grundlagen von Textverständnis und Textbearbeitung (einteilen, kürzen, usw.).
- Tragfähiger, verständlicher Einsatz der Sprechorgane.
- Entwickeltes Hörvermögen.
- Grundlagen sprechkünstlerischer Interpretation.
- Grundlagen situationsbezogener Sprechhaltungen.
- Sinnfassendes Sprechen unbekannter und bekannter Texte.
- Grundlagen der Verkörperung des Denkens, des Erlebens eines Textes mit Stimme und Sprache.

**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)***Diction allemande division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***4. Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Épreuve technique à huis clos :**

Mindestens 2 Texte von unterschiedlicher Gattung und Charakter, vom Lehrer ausgewählt, mit einer Dauer von insgesamt 4 - 6 Minuten, trägt der Schüler auswendig vor.

**Épreuve publique :**

Das Programm von einer Dauer zwischen 6 und 10 Minuten mit mindestens 3 Texten vom Lehrer ausgewählt, davon :

- 1 Prosatext
- 1 Gedicht
- 1 Text zur Auswahl

trägt der Schüler auswendig vor.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Diction allemande**

**(Sprecherziehung)**

**Division inférieure**

**2<sup>e</sup> cycle**

**1<sup>re</sup> mention**

**Aufgaben der Sprecherziehung  
Zulassung der Studierenden  
Erwünschte Fähigkeiten  
Prüfungsprogramm**

**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)***Diction allemande division inférieure 1<sup>re</sup> mention***1. AUFGABEN DER SPRECHERZIEHUNG**

Die Aufgabe der Lehrenden ist es, die Sprechfähigkeit von Personen, die in ihren beruflichen oder privaten Tätigkeitsbereichen in besonderer Weise darauf angewiesen sind, durch gezielte Übungsmaßnahmen zu schulen, zu verbessern und auf hohem Niveau zu halten.

Die Aufgabenstellung variiert je nach Zielgruppe (z.B. Schauspieler, Lehrer, Politiker, Nachrichtensprecher, Moderatoren, Journalisten, Juristen, u.a. Personen die aus persönlichen oder beruflichen Gründen Interesse haben an Sprechunterricht).

**1.1 Aufgabenbereiche****a) Sprechbildung** entwickelt und erweitert

- die Atmung, Stimmgebung und Aussprache so, dass sie den jeweiligen Anforderungen und Belastungen gewachsen sind.
- die Sprechdruckfähigkeit, um Sinn und Sprechabsicht beim Vorlesen und freien Sprechen situationsangemessen zu vermitteln.

**b) Sprechkunst** entwickelt und erweitert

- die Fähigkeiten, literarische Werke aller Gattungen (Epik, Lyrik, Dramatik) text-, sinn- und situationsangemessen zu rezitieren (oder vorzulesen).
- kreative und persönliche Formen der Textpräsentation. Situierung im Raum, Körperausdruck, Requisiten und die Mittel des darstellenden Spiels können einbezogen werden und dienen in angemessener Weise der Textinterpretation.

**c) Sprechtherapie****d) Rhetorische Kommunikation** entwickelt und erweitert

- kommunikative Grundhaltungen, Hör- und Sinnverstehen, Gesprächs- und Redefähigkeit, als Voraussetzungen im Rahmen der jeweiligen privaten, beruflichen und gesellschaftlichen Erfordernisse.

**1.2. Ziele der Sprecherziehung****Sprechbildung:**

- Atem- und Stimmbildung (natürliche und vollständige Atmung, physiologisch richtiger Stimmeinsatz, Stimmsitz und Resonanz)
- Erlernen der Standardaussprache (Lautreinheit, Artikulation)
- Verständnis von Sprechrhythmik und Intonation (Phrasierung der Sinneinheiten, Tempo, Pausen, Sprechmelodie, Akzentuierung, Lautstärke)
- Entwicklung des allgemeinen sprecherischen Ausdrucksvermögens und der Fähigkeit zum sinnvermittelnden Vorlesen.

**Sprechkünstlerische Kommunikation:**

- Entwicklung von text-, hörer- und situationsangemessenen sprechkünstlerischen Prozessen
- Sprechkünstlerische Interpretation literarischer Texte verschiedener Zeiten, Gattungen und Stile
- Erarbeitung und Präsentation sprechkünstlerisch gestalteter Texte.



**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)***Diction allemande division inférieure 1<sup>re</sup> mention***2. ZULASSUNG DER SCHÜLER****2.1. Voraussetzungen:**

- Gesunde Stimm- und Sprechfunktionen
- Gutes Hörvermögen
- Kenntnis der Sprache
- Verständliche Aussprache
- Fließendes Lesen
- Entwicklungsfähige Ausdrucksmöglichkeiten
- Interesse an Literatur

**3. ERWÜNSCHTE FÄHIGKEITEN zum Abschluss des Zyklus**

- Vertiefung der im 1. Zyklus erworbenen Kompetenzen.
- Weitestgehend akzentfreie Aussprache und hochdeutsche Intonation.
- Entschlüsseln eines Textes und seiner gedanklichen Vielfalt mit Stimme und Sprache.
- Verwirklichung unterschiedlicher Sprechhaltungen.
- Erarbeiten und Vermitteln einer persönlichen Sprechhaltung.
- Wahrhaftigkeit der Ausdruckshaltung.
- Texte unterschiedlicher Gattungen sprechkünstlerisch interpretieren.
- Eigenes Erarbeiten eines Textes.

**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)***Diction allemande division inférieure 1<sup>re</sup> mention***4. Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

Programm von einer Dauer zwischen 6 und 8 Minuten:

- Mindestens 2 Texte von unterschiedlicher Gattung und Charakter (Prosa, Ballade, Gedicht), vom Lehrer ausgewählt, sind auswendig vom Schüler vorzutragen.
- Vorlesen eines Textauszugs

Die Schule bestimmt einen Auszug (Dauer 2-3 Minuten) aus einem längeren Prosa - Text (z.B. 20 Seiten aus einem Roman), der dem Schüler 2 Wochen vor dem Prüfungstermin durch die Schulleitung ausgehändigt wird. Dieser Text wird ohne weitere Vorbereitung gesprochen.

**Épreuve publique :**

Programm von einer Dauer zwischen 10 und 12 Minuten:

- Vergleichsarbeit zur Förderung des eigenverantwortlichen Arbeitens des Schülers: selbständige und persönliche Arbeit (ohne Unterstützung des Lehrers) an vorgeschriebenem Gedicht das dem Schüler 6 Wochen vor dem Prüfungstermin durch die Schulleitung ausgehändigt wurde
- Vom Lehrer freigewähltes Programm in welchem wenigstens 1 Gedicht & 1 Prosatext enthalten sind
- Das Programm ist auswendig vorzutragen, der Prosatext kann vorgelesen werden



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Diction allemande**

**(Sprecherziehung)**

**Division moyenne**

**Aufgaben der Sprecherziehung  
Zulassung der Studierenden  
Erwünschte Fähigkeiten  
Prüfungsprogramm**

**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)***Diction allemande division moyenne***1. AUFGABEN DER SPRECHERZIEHUNG**

Die Aufgabe der Lehrenden ist es, die Sprechfähigkeit von Personen, die in ihren beruflichen oder privaten Tätigkeitsbereichen in besonderer Weise darauf angewiesen sind, durch gezielte Übungsmaßnahmen zu schulen, zu verbessern und auf hohem Niveau zu halten.

Die Aufgabenstellung variiert je nach Zielgruppe (z.B. Schauspieler, Lehrer, Politiker, Nachrichtensprecher, Moderatoren, Journalisten, Juristen, u.a. Personen die aus persönlichen oder beruflichen Gründen Interesse haben an Sprechunterricht).

**1.1 Aufgabenbereiche****a) Sprechbildung** entwickelt und erweitert

- die Atmung, Stimmgebung und Aussprache so, dass sie den jeweiligen Anforderungen und Belastungen gewachsen sind.
- die Sprechausdrucksfähigkeit, um Sinn und Sprechabsicht beim Vorlesen und freien Sprechen situationsangemessen zu vermitteln.

**b) Sprechkunst** entwickelt und erweitert

- die Fähigkeiten, literarische Werke aller Gattungen (Epik, Lyrik, Dramatik) text-, sinn- und situationsangemessen zu rezitieren (oder vorzulesen).
- kreative und persönliche Formen der Textpräsentation. Situierung im Raum, Körperausdruck, Requisiten und die Mittel des darstellenden Spiels können einbezogen werden und dienen in angemessener Weise der Textinterpretation.

**c) Sprechtherapie****d) Rhetorische Kommunikation** entwickelt und erweitert

- kommunikative Grundhaltungen, Hör- und Sinnverstehen, Gesprächs- und Redefähigkeit, als Voraussetzungen im Rahmen der jeweiligen privaten, beruflichen und gesellschaftlichen Erfordernisse.

**1.2. Ziele der Sprecherziehung****Sprechbildung:**

- Atem- und Stimmbildung (natürliche und vollständige Atmung, physiologisch richtiger Stimmeinsatz, Stimmsitz und Resonanz)
- Erlernen der Standardaussprache (Lautreinheit, Artikulation)
- Verständnis von Sprechrhythmik und Intonation (Phrasierung der Sinneinheiten, Tempo, Pausen, Sprechmelodie, Akzentuierung, Lautstärke)
- Entwicklung des allgemeinen sprecherischen Ausdrucksvermögens und der Fähigkeit zum sinnvermittelnden Vorlesen.

**Sprechkünstlerische Kommunikation:**

- Entwicklung von text-, hör- und situationsangemessenen sprechkünstlerischen Prozessen
- Sprechkünstlerische Interpretation literarischer Texte verschiedener Zeiten, Gattungen und Stile
- Erarbeitung und Präsentation sprechkünstlerisch gestalteter Texte.

**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)***Diction allemande division moyenne***2. ZULASSUNG DER SCHÜLER****2.1. Voraussetzungen:**

- Gesunde Stimm- und Sprechfunktionen
- Gutes Hörvermögen
- Kenntnis der Sprache
- Verständliche Aussprache
- Fließendes Lesen
- Entwicklungsfähige Ausdrucksmöglichkeiten
- Interesse an Literatur

**3. ERWÜNSCHTE FÄHIGKEITEN zum Abschluss des Zyklus**

- Vertiefung der im 2. Zyklus erworbenen Kompetenzen.
- Sprechkünstlerische Gestaltung eines vorgegebenen Textes: dem Ausbildungsniveau entsprechende Qualität und Intensität der persönlichen Erfahrung mit dem Textmaterial verschiedener literarischer Epochen.
- Stimmigkeit und Präzision der sprechkünstlerischen Entscheidungen in Bezug auf die Textwirklichkeit (Inhalt, Form, Situation).
- Stimmliche und sprachliche Sicherheit und Ausdrucksfähigkeit.
- Selbst gewählte Texte in Eigenverantwortung erarbeiten und gestalten.

**4. Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve technique à huis clos :**

- Mindestens 4 Texte von unterschiedlicher Gattung und Charakter (Prosa, Ballade, Gedicht), vom Lehrer ausgewählt, mit einer Dauer von insgesamt 10 – 15 Minuten.
- Das Programm ist auswendig vorzutragen. Der Prosatext kann vorgelesen werden.
- Vom Blatt lesen eines Textes (Primavista) das dem Schüler durch die Schulleitung im Examen vorgelegt wird.

**Épreuve publique :**

Programm von einer Dauer zwischen 15 und 20 Minuten:

- Mindestens 5 Texten von unterschiedlicher Gattung und Charakter, vom Lehrer ausgewählt.
- Das Programm ist auswendig vorzutragen, der Prosatext kann vorgelesen werden.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Diction allemande**

**(Sprecherziehung)**

**Division moyenne spécialisée**

**1<sup>er</sup> Prix**

**Aufgaben der Sprecherziehung  
Zulassung der Studierenden  
Erwünschte Fähigkeiten  
Prüfungsprogramm**

**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)***Diction allemande division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***1. AUFGABEN DER SPRECHERZIEHUNG**

Die Aufgabe der Lehrenden ist es, die Sprechfähigkeit von Personen, die in ihren beruflichen oder privaten Tätigkeitsbereichen in besonderer Weise darauf angewiesen sind, durch gezielte Übungsmaßnahmen zu schulen, zu verbessern und auf hohem Niveau zu halten.

Die Aufgabenstellung variiert je nach Zielgruppe (z.B. Schauspieler, Lehrer, Politiker, Nachrichtensprecher, Moderatoren, Journalisten, Juristen, u.a. Personen die aus persönlichen oder beruflichen Gründen Interesse haben an Sprechunterricht).

**1.1 Aufgabenbereiche****a) Sprechbildung** entwickelt und erweitert

- die Atmung, Stimmgebung und Aussprache so, dass sie den jeweiligen Anforderungen und Belastungen gewachsen sind.
- die Sprechausdrucksfähigkeit, um Sinn und Sprechabsicht beim Vorlesen und freien Sprechen situationsangemessen zu vermitteln.

**b) Sprechkunst** entwickelt und erweitert

- die Fähigkeiten, literarische Werke aller Gattungen (Epik, Lyrik, Dramatik) text-, sinn- und situationsangemessen zu rezitieren (oder vorzulesen).
- kreative und persönliche Formen der Textpräsentation. Situierung im Raum, Körperausdruck, Requisiten und die Mittel des darstellenden Spiels können einbezogen werden und dienen in angemessener Weise der Textinterpretation.

**c) Sprechtherapie****d) Rhetorische Kommunikation** entwickelt und erweitert

- kommunikative Grundhaltungen, Hör- und Sinnverstehen, Gesprächs- und Redefähigkeit, als Voraussetzungen im Rahmen der jeweiligen privaten, beruflichen und gesellschaftlichen Erfordernisse.

**1.2. Ziele der Sprecherziehung****Sprechbildung:**

- Atem- und Stimmbildung (natürliche und vollständige Atmung, physiologisch richtiger Stimmeinsatz, Stimmsitz und Resonanz)
- Erlernen der Standardaussprache (Lautreinheit, Artikulation)
- Verständnis von Sprechrhythmik und Intonation (Phrasierung der Sinneinheiten, Tempo, Pausen, Sprechmelodie, Akzentuierung, Lautstärke)
- Entwicklung des allgemeinen sprecherischen Ausdrucksvermögens und der Fähigkeit zum sinnvermittelnden Vorlesen.

**Sprechkünstlerische Kommunikation:**

- Entwicklung von text-, hör- und situationsangemessenen sprechkünstlerischen Prozessen
- Sprechkünstlerische Interpretation literarischer Texte verschiedener Zeiten, Gattungen und Stile
- Erarbeitung und Präsentation sprechkünstlerisch gestalteter Texte.

**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)***Diction allemande division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***2. ZULASSUNG DER SCHÜLER****2.1. Voraussetzungen:**

- Gesunde Stimm- und Sprechfunktionen
- Gutes Hörvermögen
- Kenntnis der Sprache
- Verständliche Aussprache
- Fließendes Lesen
- Entwicklungsfähige Ausdrucksmöglichkeiten
- Interesse an Literatur

**2.2. Bedingungen:**

- Für einige Schüler ist die „division moyenne spécialisée“ ein Schritt in Richtung höhere Ausbildung und Professionalisierung. Sie unterscheidet sich von der „division moyenne“ durch eine höhere Intensität der Stundenpläne und durch ihre Ausrichtung, auf eine universitäre Ausbildung vorzubereiten.
- Der Zugang zur „division moyenne spécialisée“ ist Schülern vorbehalten, die die première mention mit mindestens 50 Punkten bestanden haben.
- Insbesondere wird das Erarbeiten eines umfangreichen individuellen Repertoires und künstlerische Gruppenarbeit erwartet.

**3. ERWÜNSCHTE FÄHIGKEITEN zum Abschluss des Zyklus**

- Vertiefung der im 2. Zyklus erworbenen Kompetenzen
- Sprechkünstlerische Gestaltung eines vorgegebenen Textes: Dem Ausbildungsniveau entsprechende Qualität und Intensität der persönlichen Erfahrung mit dem Textmaterial verschiedener literarischer Epochen
- Stimmigkeit und Präzision der sprechkünstlerischen Entscheidungen in Bezug auf die Textwirklichkeit (Inhalt, Form, Situation)
- Stimmliche und sprachliche Sicherheit und Ausdrucksfähigkeit in einem öffentlichen Rahmen
- Selbst gewählte Texte in Eigenverantwortung erarbeiten und gestalten.



**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)***Diction allemande division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***4. Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique à huis clos :**

- Mindestens 4 Texte von unterschiedlicher Gattung und Charakter (Prosa, Ballade, Gedicht), vom Lehrer ausgewählt, mit einer Dauer von insgesamt 15 – 20 Minuten. Ein Text soll vom Schüler selbst gewählt und erarbeitet werden.
- Das Programm ist auswendig vorzutragen. Der Prosatext kann vorgelesen werden.
- Vom Blatt lesen eines Textes (Primavista) das dem Schüler durch die Schulleitung im Examen vorgelegt wird.

**Épreuve publique :**

Programm von einer Dauer zwischen 25 und 35 Minuten:

- Programm mit mindestens 6 Texten von unterschiedlicher Gattung und Charakter vom Lehrer ausgewählt. Mindestens ein Text soll vom Schüler selbst gewählt und erarbeitet werden.
- Das Programm ist auswendig vorzutragen, der Prosatext kann vorgelesen werden.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Diction allemande**

**(Sprecherziehung)**

**Division supérieure**

**Aufgaben der Sprecherziehung  
Zulassung der Studierenden  
Erwünschte Fähigkeiten  
Prüfungsprogramm**

**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)***Diction allemande division supérieure***1. AUFGABEN DER SPRECHERZIEHUNG**

Die Aufgabe der Lehrenden ist es, die Sprechfähigkeit von Personen, die in ihren beruflichen oder privaten Tätigkeitsbereichen in besonderer Weise darauf angewiesen sind, durch gezielte Übungsmaßnahmen zu schulen, zu verbessern und auf hohem Niveau zu halten.

Die Aufgabenstellung variiert je nach Zielgruppe (z.B. Schauspieler, Lehrer, Politiker, Nachrichtensprecher, Moderatoren, Journalisten, Juristen, u.a. Personen die aus persönlichen oder beruflichen Gründen Interesse haben an Sprechunterricht).

**1.1 Aufgabenbereiche****a) Sprechbildung** entwickelt und erweitert

- die Atmung, Stimmgebung und Aussprache so, dass sie den jeweiligen Anforderungen und Belastungen gewachsen sind.
- die Sprechausdrucksfähigkeit, um Sinn und Sprechabsicht beim Vorlesen und freien Sprechen situationsangemessen zu vermitteln.

**b) Sprechkunst** entwickelt und erweitert

- die Fähigkeiten, literarische Werke aller Gattungen (Epik, Lyrik, Dramatik) text-, sinn- und situationsangemessen zu rezitieren (oder vorzulesen).
- kreative und persönliche Formen der Textpräsentation. Situierung im Raum, Körperausdruck, Requisiten und die Mittel des darstellenden Spiels können einbezogen werden und dienen in angemessener Weise der Textinterpretation.

**c) Sprechtherapie\*****d) Rhetorische Kommunikation\*** entwickelt und erweitert

- kommunikative Grundhaltungen, Hör- und Sinnverstehen, Gesprächs- und Redefähigkeit, als Voraussetzungen im Rahmen der jeweiligen privaten, beruflichen und gesellschaftlichen Erfordernisse.

\*Die Punkte c) und d) werden an den luxemburgischen Konservatorien und Musikschulen nicht oder nur in eingeschränktem Maße unterrichtet.

**1.2. Ziele der Sprecherziehung****Sprechbildung:**

- Atem- und Stimmbildung (natürliche und vollständige Atmung, physiologisch richtiger Stimmeinsatz, Stimmsitz und Resonanz)
- Erlernen der Standardaussprache (Lautreinheit, Artikulation)
- Verständnis von Sprechrhythmik und Intonation (Phrasierung der Sinneinheiten, Tempo, Pausen, Sprechmelodie, Akzentuierung, Lautstärke)
- Entwicklung des allgemeinen sprecherischen Ausdrucksvermögens und der Fähigkeit zum sinnvermittelnden Vorlesen.

**Sprechkünstlerische Kommunikation:**

- Entwicklung von text-, Hörer- und situationsangemessenen sprechkünstlerischen Prozessen
- Sprechkünstlerische Interpretation literarischer Texte verschiedener Zeiten, Gattungen und Stile
- Erarbeitung und Präsentation sprechkünstlerisch gestalteter Texte.

**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)***Diction allemande division supérieure***2. ZULASSUNG DER SCHÜLER****2.1. Voraussetzungen:**

- 1er Prix oder Bestehen einer Aufnahmeprüfung durch die Schule.

**2.2. Bedingungen:**

- Die „division supérieure“ ist der Beginn einer universitären Ausbildung. Er zeichnet sich aus durch einen grösseren Umfang und eine noch höhere Intensität der Stundenpläne und durch seine Ausrichtung auf eine Berufslaufbahn.
- Der Zugang zur „division supérieure“ ist den Schülern vorbehalten, die entweder den „1<sup>er</sup> Prix“ erhalten oder eine spezifische Aufnahmeprüfung bestanden haben.
- Das „Diplôme supérieur“ wird auf nationaler Ebene als ein erstes Hochschuljahr anerkannt. Die Prüfungen für das „Diplôme supérieur“ werden vom Commissariat à l'enseignement musical in Zusammenarbeit mit den Konservatorien organisiert, und finden in einem Konservatorium statt

**3. ERWÜNSCHTE FÄHIGKEITEN zum Abschluss des Zyklus**

- Vertiefung der in der Division moyenne spécialisée erworbenen Kompetenzen.
- Sprechkünstlerische Interpretation von Texten verschiedener literarischer Epochen.
- Erwünscht wird eine dem Ausbildungsniveau entsprechende Qualität und Intensität der persönlichen Erfahrung mit dem Textmaterial.
- Stimmigkeit und Präzision der sprechkünstlerischen Entscheidungen in Bezug auf die Textwirklichkeit (Inhalt, Form, Situation).
- Zur Originalität der eigenen Interpretation stehen.
- Stimmliche und sprachliche Sicherheit und Ausdrucksfähigkeit in einem öffentlichen Rahmen (Mitwirken an öffentlichen Produktionen).
- Eigenverantwortliches, kreatives Erarbeiten und sprechkünstlerisches Gestalten selbstgewählter Texte.
- Analyse und Vergleich verschiedener Interpretationen eines Textes.
- Auseinandersetzung mit den kulturhistorischen Hintergründen der Texte.

**Annexe 63 (Branche 3.1.1. – diction allemande)***Diction allemande division supérieure***4. Examen pour l'obtention du diplôme supérieur**

Beim Prüfungsprogramm wird auf eine sinnvolle, künstlerische Konzeption und Präsentation des Textprogramms Wert gelegt.

**Épreuve d'admission :**

- Mindestens 6 Texte von unterschiedlicher Gattung und Charakter (Prosa, Ballade, Gedicht), vom Lehrer ausgewählt, aus verschiedenen Epochen, mit einer Dauer von insgesamt 15 – 25 Minuten.

Das Programm ist auswendig vorzutragen, der Prosatext kann vorgelesen werden.

**Examen :**

Programm von einer Dauer zwischen 25 und 35 Minuten:

- Texte von unterschiedlicher Gattung und Charakter und aus verschiedenen Epochen, vom Lehrer ausgewählt.

Das Programm ist auswendig vorzutragen, der Prosatext kann vorgelesen werden.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 64 (Branche 3.1.2. – diction française)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Diction française**

**Annexe 64 (Branche 3.1.2. – diction française)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle.....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention.....</b>	<b>p. 6</b>
<b>Division moyenne.....</b>	<b>p. 9</b>
<b>Division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix.....</b>	<b>p. 12</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 16</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 64 (Branche 3.1.2. – diction française)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Diction française**

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Objectifs de la diction  
Conditions d'admission  
Compétences souhaitées  
Programme d'examen**



**Annexe 64 (Branche 3.1.2. – diction française)***Diction française division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***1. OBJECTIFS DE LA DICTION**

L'objectif de la diction, en mettant à contribution des techniques spécifiques, est de développer, de corriger et de maintenir à un niveau élevé les capacités d'élocution et de prise de parole chez des personnes qui en ont besoin dans leurs activités (professionnelles).

La définition de l'objectif varie selon le groupe ciblé (comédiens, enseignants, politiciens, managers, juristes, journalistes, animateurs ainsi que de toute personne qui s'intéresse au cours de diction pour un motif soit personnel soit professionnel).

**1.1 Les domaines d'application****a) L'élocution**

- a. développement des techniques respiratoires, de la pose de voix et de l'articulation, aux fins d'adaptation aux différentes circonstances et conditions acoustiques
- b. développement et contrôle de l'expressivité, et son adaptation à une situation donnée, tant lors d'une lecture de texte que lors d'une prise de parole libre

**b) Par la pratique de l'art oratoire, le sujet développe et approfondit**

- a. la capacité de dire des textes littéraires de tous styles (épiques, lyriques et dramatiques), dans le respect du phrasé, du sens et de la situation
- b. l'interprétation artistique (et personnelle) de textes, en fonction des spécificités d'un lieu et avec les ressources du jeu dramatique

**c) La thérapie vocale**

- d) La connaissance de la **rhétorique** permet de développer et d'approfondir l'art de la conversation et de l'éloquence, ainsi que la capacité d'écouter, de comprendre et de critiquer, selon les critères spécifiques dans un cadre privé, professionnel ou social donné

**1.2. Les objectifs de l'enseignement de la diction****Education des organes de la phonation**

- respiration et pose de voix (respiration costale-diaphragmatique, pose de voix dans le masque et utilisation des registres vocaux et résonateurs naturels)
- travail sur le phrasé standard (vocalisation, articulation)
- les éléments rythmiques et mélodiques de la phrase (le groupe rythmique, le groupe vocal ou phonique, les arrêts, l'accent rythmique, l'accent d'insistance, le groupe respiratoire, l'intonation, le mouvement musical de la phrase déclamative, incise, interrogative, exclamative, le correspondance des idées et des rythmes)
- développement des moyens de l'expression orale, en fonction du sens (attaque expressive, hauteur, relief et couleur, mouvement général)

**Communication oratoire et éloquence**

- développement des procédés de l'éloquence (en fonction des textes, des styles et de l'auditoire)
- interprétation artistique de textes de différents genres, époques et styles
- élaboration et présentation de textes d'éloquence

**Annexe 64 (Branche 3.1.2. – diction française)***Diction française division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***2. CONDITIONS D'ADMISSION****2.1. Conditions:**

- Absence de déficience vocale ou articuloire
- Facultés auditives adéquates
- Prononciation claire et distincte
- Expressivité évolutive
- Intérêt pour la littérature
- Maîtrise de la langue

**2.2. Exigences:**

- âge minimum : 14 ans
- test d'admission par l'établissement

**3. COMPETENCES SOUHAITEES**

- Bases de la respiration et de la phonation
- Concentration sur la cénesthésie corporelle et sur les processus de la phonation
- Prononciation correcte des voyelles et des consonnes
- Accentuation correcte des mots et des phrases
- Bases de la compréhension et capacité de structurer des textes (groupes rythmiques et plans de hauteur)
- Utilisation maîtrisée des organes de la phonation
- Conditions d'une écoute optimale
- Moyens de l'interprétation artistique
- Adaptation de la prise de parole aux éléments concrets de situations données
- Diction nuancée de textes connus ou en lecture à vue
- Moyens corporels de l'expression, registres de la voix

**Annexe 64 (Branche 3.1.2. – diction française)***Diction Française division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***4. Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle****Épreuve technique à huis clos :**

- Au moins 2 textes de style et de caractère différents à déterminer par l'enseignant;  
durée totale : 4 à 6 minutes.
- Le programme est à présenter de mémoire.

**Épreuve publique :**

Programme d'une durée totale de 6 à 10 minutes à déterminer par l'enseignant avec au moins trois textes dont :

- 1 prose
- 1 poème
- 1 texte au choix.

Le programme est à présenter de mémoire.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 64 (Branche 3.1.2. – diction française)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Diction française**

**Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention**

**Objectifs de la diction  
Conditions d'admission  
Compétences souhaitées  
Programme d'examen**

**Annexe 64 (Branche 3.1.2. – diction française)***Diction Française division inférieure 1<sup>re</sup> mention***1. OBJECTIFS DE LA DICTION**

L'objectif de la diction, en mettant à contribution des techniques spécifiques, est de développer, de corriger et de maintenir à un niveau élevé les capacités d'élocution et de prise de parole chez des personnes qui en ont besoin dans leurs activités (professionnelles).

La définition de l'objectif varie selon le groupe ciblé (comédiens, enseignants, politiciens, managers, juristes, journalistes, animateurs ainsi que de toute personne qui s'intéresse au cours de diction pour un motif soit personnel soit professionnel).

**1.1 Les domaines d'application****a) L'élocution**

- a. développement des techniques respiratoires, de la pose de voix et de l'articulation, aux fins d'adaptation aux différentes circonstances et conditions acoustiques
- b. développement et contrôle de l'expressivité, et son adaptation à une situation donnée, tant lors d'une lecture de texte que lors d'une prise de parole libre

**b) Par la pratique de l'art oratoire, le sujet développe et approfondit**

- a. la capacité de dire des textes littéraires de tous styles (épique, lyrique et dramatique), dans le respect du phrasé, du sens et de la situation
- b. l'interprétation artistique (et personnelle) de textes, en fonction des spécificités d'un lieu et avec les ressources du jeu dramatique

**c) La thérapie vocale**

- d) La connaissance de la **rhétorique** permet de développer et d'approfondir l'art de la conversation et de l'éloquence, ainsi que la capacité d'écouter, de comprendre et de critiquer, selon les critères spécifiques dans un cadre privé, professionnel ou social donné

**1.2. Les objectifs de l'enseignement de la diction****Education des organes de la phonation**

- respiration et pose de voix (respiration costale-diaphragmatique, pose de voix dans le masque et utilisation des registres vocaux et résonateurs naturels)
- travail sur le phrasé standard (vocalisation, articulation)
- les éléments rythmiques et mélodiques de la phrase (le groupe rythmique, le groupe vocal ou phonique, les arrêts, l'accent rythmique, l'accent d'insistance, le groupe respiratoire, l'intonation, le mouvement musical de la phrase déclamative, incise, interrogative, exclamative, le correspondance des idées et des rythmes)
- développement des moyens de l'expression orale, en fonction du sens (attaque expressive, hauteur, relief et couleur, mouvement général)

**Communication oratoire et éloquence**

- développement des procédés de l'éloquence (en fonction des textes, des styles et de l'auditoire)
- interprétation artistique de textes de différents genres, époques et styles
- élaboration et présentation de textes d'éloquence oratoire

**Annexe 64 (Branche 3.1.2. – diction française)***Diction française division inférieure 1<sup>re</sup> mention***2. CONDITIONS D'ADMISSION**

- Absence de déficience vocale ou articulaire de la voix
- Facultés auditives adéquates
- Prononciation claire et distincte
- Expressivité évolutive
- Intérêt pour la littérature

**3. COMPETENCES SOUHAITEES**

- Approfondissement des compétences acquises dans le premier cycle
- Mise au point d'une élocution débarrassée des accents locaux, conforme aux standards élevés
- Décryptage d'un texte et mise en évidence de la pensée par la voix et l'élocution
- Travail sur les différents registres
- Mise en évidence du médium et du registre privilégié
- Evaluation de la sincérité de l'expression
- Interprétation artistique de textes de nature différente
- Travail personnel et autonome sur un texte

**4. Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique à huis clos :**

- Au moins 2 textes de nature différente (prose, fable ou poème) à déterminer par l'enseignant d'une durée totale de 6 à 8 minutes.
- Le programme est à présenter par cœur
- Lecture préparée : l'élève lit un extrait (d'une durée de 2 à 3 minutes) choisi par l'établissement dans un texte en prose (long d'une vingtaine de pages), qui est remis à l'élève par la direction de l'établissement 2 semaines avant le concours.

**Épreuve publique :**

- Programme d'une durée totale de 10 à 12 minutes.
- Mise en évidence du travail personnel de l'élève, développé sur sa propre initiative: le travail portera sur un poème imposé par l'établissement, qui lui est remis 6 semaines avant l'examen par l'établissement.
- Interprétation de textes au choix de l'élève (comprenant obligatoirement au moins un poème – à présenter de mémoire - et un texte en prose - qui pourra être lu).



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 64 (Branche 3.1.2. – diction française)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Diction française**

**Division moyenne**

**Objectifs de la diction  
Conditions d'admission  
Compétences souhaitées  
Programme d'examen**

**Annexe 64 (Branche 3.1.2. – diction française)***Diction française division moyenne***1. OBJECTIFS DE LA DICTION**

L'objectif de la diction, en mettant à contribution des techniques spécifiques, est de développer, de corriger et de maintenir à un niveau élevé les capacités d'élocution et de prise de parole chez des personnes qui en ont besoin dans leurs activités (professionnelles).

La définition de l'objectif varie selon le groupe ciblé (comédiens, enseignants, politiciens, managers, juristes, journalistes, animateurs ainsi que de toute personne qui s'intéresse au cours de diction pour un motif soit personnel soit professionnel).

**1.1 Les domaines d'application****a) L'élocution**

- a. développement des techniques respiratoires, de la pose de voix et de l'articulation, aux fins d'adaptation aux différentes circonstances et conditions acoustiques
- b. développement et contrôle de l'expressivité, et son adaptation à une situation donnée, tant lors d'une lecture de texte que lors d'une prise de parole libre

**b) Par la pratique de l'art oratoire, le sujet développe et approfondit**

- a. la capacité de dire des textes littéraires de tous styles (épiques, lyriques et dramatiques), dans le respect du phrasé, du sens et de la situation
- b. l'interprétation artistique (et personnelle) de textes, en fonction des spécificités d'un lieu et avec les ressources du jeu dramatique

**c) La thérapie vocale**

- d) La connaissance de la **rhétorique** permet de développer et d'approfondir l'art de la conversation et de l'éloquence, ainsi que la capacité d'écouter, de comprendre et de critiquer, selon les critères spécifiques dans un cadre privé, professionnel ou social donné

**1.2. Les objectifs de l'enseignement de la diction****Education des organes de la phonation**

- respiration et pose de voix (respiration costale-diaphragmatique, pose de voix dans le masque et utilisation des registres vocaux et résonateurs naturels)
- travail sur le phrasé standard (vocalisation, articulation)
- les éléments rythmiques et mélodiques de la phrase (le groupe rythmique, le groupe vocal ou phonique, les arrêts, l'accent rythmique, l'accent d'insistance, le groupe respiratoire, l'intonation, le mouvement musical de la phrase déclamative, incise, interrogative, exclamative, le correspondance des idées et des rythmes)
- développement des moyens de l'expression orale, en fonction du sens (attaque expressive, hauteur, relief et couleur, mouvement général)

**Communication oratoire et éloquence**

- développement des procédés de l'éloquence (en fonction des textes, des styles et de l'auditoire)
- interprétation artistique de textes de différents genres, époques et styles
- élaboration et présentation de textes d'éloquence oratoire



**Annexe 64 (Branche 3.1.2. – diction française)***Diction française division moyenne***2. CONDITIONS D'ADMISSION****2.1. Conditions:**

- Absence de déficience vocale ou articuloire de la voix
- Facultés auditives adéquates
- Prononciation claire et distincte
- Expressivité évolutive
- Intérêt pour la littérature

**3. COMPETENCES SOUHAITEES**

- Approfondissement des compétences acquises au cours du 2<sup>ème</sup> cycle
- Qualités techniques et d'interprétation conformes au niveau de formation témoignant d'une expérience personnelle avec le corpus textuel de différentes époques littéraires
- Cohérence et précision de l'interprétation adaptées à la spécificité d'un texte (en fonction du contenu, du style et de la situation)
- Maîtrise vocale, assurance, expressivité et capacité de communication
- Présentation de textes librement choisis, sur la base d'un travail individuel

**4. Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve technique à huis clos :**

- Au moins 4 textes de nature différente (prose, fable, poème), à déterminer par l'enseignant d'une durée de 10 à 15 minutes.
- Le programme est à présenter de mémoire, mais la prose peut être lue.
- Lecture à vue d'un texte (primavista) à déterminer par l'établissement qui est remis à l'élève lors de l'épreuve.

**Épreuve publique :**

- Programme d'une durée totale de 15 à 20 minutes.
- Au moins 5 textes de nature différente (prose, fable, poème) à déterminer par l'enseignant.
- Le programme est à présenter de mémoire, mais la prose peut être lue.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 64 (Branche 3.1.2. – diction française)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Diction française**

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix**

**Objectifs de la diction  
Conditions d'admission  
Compétences souhaitées  
Programme d'examen**

**Annexe 64 (Branche 3.1.2. – diction française)***Diction française division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***1. OBJECTIFS DE LA DICTION**

L'objectif de la diction, en mettant à contribution des techniques spécifiques, est de développer, de corriger et de maintenir à un niveau élevé les capacités d'élocution et de prise de parole chez des personnes qui en ont besoin dans leurs activités (professionnelles).

La définition de l'objectif varie selon le groupe ciblé (comédiens, enseignants, politiciens, managers, juristes, journalistes, animateurs ainsi que de toute personne qui s'intéresse au cours de diction pour un motif soit personnel soit professionnel).

**1.1 Les domaines d'application****a) L'élocution**

- a. développement des techniques respiratoires, de la pose de voix et de l'articulation, aux fins d'adaptation aux différentes circonstances et conditions acoustiques
- b. développement et contrôle de l'expressivité, et son adaptation à une situation donnée, tant lors d'une lecture de texte que lors d'une prise de parole libre

**b) Par la pratique de l'art oratoire, le sujet développe et approfondit**

- a. la capacité de dire des textes littéraires de tous styles (épique, lyrique et dramatique), dans le respect du phrasé, du sens et de la situation
- b. l'interprétation artistique (et personnelle) de textes, en fonction des spécificités d'un lieu et avec les ressources du jeu dramatique

**c) La thérapie vocale**

- d) La connaissance de la **rhétorique** permet de développer et d'approfondir l'art de la conversation et de l'éloquence, ainsi que la capacité d'écouter, de comprendre et de critiquer, selon les critères spécifiques dans un cadre privé, professionnel ou social donné

**1.2. Les objectifs de l'enseignement de la diction****Education des organes de la phonation**

- respiration et pose de voix (respiration costale-diaphragmatique, pose de voix dans le masque et utilisation des registres vocaux et résonateurs naturels)
- travail sur le phrasé standard (vocalisation, articulation)
- les éléments rythmiques et mélodiques de la phrase (le groupe rythmique, le groupe vocal ou phonique, les arrêts, l'accent rythmique, l'accent d'insistance, le groupe respiratoire, l'intonation, le mouvement musical de la phrase déclamative, incise, interrogative, exclamative, le correspondance des idées et des rythmes)
- développement des moyens de l'expression orale, en fonction du sens (attaque expressive, hauteur, relief et couleur, mouvement général)

**Communication oratoire et éloquence**

- développement des procédés de l'éloquence (en fonction des textes, des styles et de l'auditoire)
- interprétation artistique de textes de différents genres, époques et styles
- élaboration et présentation de textes d'éloquence oratoire

**Annexe 64 (Branche 3.1.2. – diction française)***Diction française division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***2. CONDITIONS D'ADMISSION****2.1. Conditions:**

- Absence de déficience vocale ou articuloire de la voix
- Facultés auditives adéquates
- Prononciation claire et distincte
- Expressivité évolutive
- Intérêt pour la littérature

**2.2. Exigences:**

- pour certains élèves la division moyenne spécialisée est une étape vers les études supérieures et la professionnalisation ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer à l'enseignement supérieur. L'accès à la division moyenne spécialisée est réservé aux élèves dont la compétence dans la dominante a été vérifiée
- l'objectif du cycle spécialisé porte sur les mêmes contenus que la division moyenne, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif

**3. COMPETENCES SOUHAITEES**

- Approfondissement des compétences acquises au cours du 2<sup>ème</sup> cycle
- Qualités techniques et d'interprétation conformes au niveau de formation témoignant d'une expérience personnelle avec le corpus textuel de différentes époques littéraires
- Cohérence et précision de l'interprétation adaptées à la spécificité d'un texte (en fonction du contenu, du style et de la situation)
- Maîtrise vocale, assurance, expressivité et capacité de communication dans un contexte d'une prise de parole en public
- Présentation de textes librement choisis, sur la base d'un travail individuel, avec la justification des options personnelles de l'interprétation

**Annexe 64 (Branche 3.1.2. – diction française)***Diction française division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> Prix***4. Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique à huis clos :**

- Au moins 4 textes de nature différente (prose, fable, poème), à déterminer par l'enseignant d'une durée de 15 à 20 minutes ; l'élève choisit et travaille soi-même 1 texte.
- Le programme est à présenter de mémoire, mais la prose peut être lue.
- Lecture à vue d'un texte (primavista) à déterminer par l'établissement qui est remis à l'élève lors de l'épreuve.

**Épreuve publique :**

- Programme d'une durée totale de 25 à 35 minutes.
- Au moins 6 textes de nature différente (prose, fable, poème) à déterminer par l'enseignant ; l'élève choisit et travaille soi-même 1 texte.
- Le programme est à présenter de mémoire, mais la prose peut être lue.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 64 (Branche 3.1.2. – diction française)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Diction française

Division supérieure

Objectifs de la diction  
Conditions d'admission  
Compétences souhaitées  
Programme d'examen

**Annexe 64 (Branche 3.1.2. – diction française)***Diction française division supérieure***1. OBJECTIFS DE LA DICTION**

L'objectif de la diction, en mettant à contribution des techniques spécifiques, est de développer, de corriger et de maintenir à un niveau élevé les capacités d'élocution et de prise de parole chez des personnes qui en ont besoin dans leurs activités (professionnelles).

La définition de l'objectif varie selon le groupe ciblé (comédiens, enseignants, politiciens, managers, juristes, journalistes, animateurs ainsi que de toute personne qui s'intéresse au cours de diction pour un motif soit personnel soit professionnel).

**1.1 Les domaines d'application****a) L'élocution**

- a. développement des techniques respiratoires, de la pose de voix et de l'articulation, aux fins d'adaptation aux différentes circonstances et conditions acoustiques
- b. développement et contrôle de l'expressivité, et son adaptation à une situation donnée, tant lors d'une lecture de texte que lors d'une prise de parole libre

**b) Par la pratique de l'art oratoire, le sujet développe et approfondit**

- a. la capacité de dire des textes littéraires de tous styles (épiques, lyriques et dramatiques), dans le respect du phrasé, du sens et de la situation
- b. l'interprétation artistique (et personnelle) de textes, en fonction des spécificités d'un lieu et avec les ressources du jeu dramatique

**c) La thérapie vocale**

- d) La connaissance de la **rhétorique** permet de développer et d'approfondir l'art de la conversation et de l'éloquence, ainsi que la capacité d'écouter, de comprendre et de critiquer, selon les critères spécifiques dans un cadre privé, professionnel ou social donné

**1.2. Les objectifs de l'enseignement de la diction****Education des organes de la phonation**

- respiration et pose de voix (respiration costale-diaphragmatique, pose de voix dans le masque et utilisation des registres vocaux et résonateurs naturels)
- travail sur le phrasé standard (vocalisation, articulation)
- les éléments rythmiques et mélodiques de la phrase (le groupe rythmique, le groupe vocal ou phonique, les arrêts, l'accent rythmique, l'accent d'insistance, le groupe respiratoire, l'intonation, le mouvement musical de la phrase déclamative, incise, interrogative, exclamative, le correspondance des idées et des rythmes)
- développement des moyens de l'expression orale, en fonction du sens (attaque expressive, hauteur, relief et couleur, mouvement général)

**Communication oratoire et éloquence**

- développement des procédés de l'éloquence (en fonction des textes, des styles et de l'auditoire)
- interprétation artistique de textes de différents genres, époques et styles
- élaboration et présentation de textes d'éloquence oratoire

**Annexe 64 (Branche 3.1.2. – diction française)***Diction française division supérieure***2. CONDITIONS D'ADMISSION****2.1. Conditions:**

- 1<sup>er</sup> Prix ou test d'admission

**2.2. Exigences:**

- la division supérieure est préparatoire à une formation universitaire. Elle se caractérise par une matière plus vaste, un horaire plus chargé et une finalité professionnelle.
- le diplôme supérieur est reconnu au niveau national comme une première année d'études supérieures. Les examens pour le diplôme supérieur sont organisés par le Commissariat à l'enseignement musical, en collaboration avec les conservatoires et ont lieu dans un des conservatoires.

**3. COMPETENCES SOUHAITEES**

- Approfondissement des compétences acquises en division moyenne spécialisée.
- Art de dire des textes de différentes époques littéraires.
- Qualité et intensité de l'approche personnelle des textes de haut niveau.
- Adéquation et précision du choix de l'interprétation en fonction de la spécificité du texte (contenu, forme et situation).
- Justification des critères de l'interprétation personnelle.
- Maîtrise de la voix et de l'articulation dans les lieux publics. (Participation à des productions dramatiques).
- Interprétation artistique de textes, à partir d'un choix personnel, en fonction des spécificités d'un lieu et avec les ressources du jeu dramatique.
- Analyse et comparaison des différentes possibilités d'interprétation d'un texte.
- Approche des éléments historiques et culturels spécifiques à une forme textuelle.



**Annexe 64 (Branche 3.1.2. – diction française)***Diction française division supérieure***4. Examen pour l'obtention du diplôme supérieur**

Les textes du programme d'examen doivent être choisis et interprétés en concordance avec un concept artistique cohérent.

**Épreuve d'admission :**

- Au moins 6 textes de style, de caractère et d'époques différents (prose, fable, poème) à déterminer par l'enseignant d'une durée totale de 15 à 25 minutes.
- Le programme est à présenter de mémoire, la prose peut être lue.

**Examen publique:**

- Programme d'une durée totale de 25 à 35 minutes à déterminer par l'enseignant
- Textes de nature, de caractère et d'époques différents.
- Le programme est à présenter de mémoire, la prose peut être lue.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 65 (Branche 3.2.1. – art dramatique allemand)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

**Programme d'études**  
**Art dramatique allemand**  
(Schauspielausbildung)

**Annexe 65 (Branche 3.2.1. – art dramatique allemand)****Ziele:**

Entdeckung und Entwicklung der schauspielerischen Persönlichkeit und der notwendigen handwerklichen Fähigkeiten, die Glaubwürdigkeit und individuelle Darstellung unterschiedlicher Rollen und Figuren ermöglichen.

**Voraussetzungen:**

Schauspielerische Grundbegabung, in Verbindung mit der Bereitschaft eigene mentale und psychophysische Prozesse zu erkunden und sich in seiner individuellen Persönlichkeit zu zeigen.

**Aufgaben:**

Entdeckung und Entwicklung der folgenden Bereiche:

- Training des schauspielerischen Instruments auf der Grundlage von Körperbewegung, Stimme und Sprache als Voraussetzung für eine kreative Gestaltung des darstellenden Spiels.
- Aufbau und Entwicklung der Vorstellungskraft, der bewussten Wahrnehmung und der Durchlässigkeit mentaler und psycho-physischer Vorgänge.
- Förderung und Weiterentwicklung individueller Ausdrucksmöglichkeiten
- Partner- und Ensemblespiel

**Methodik:**

Aufbau und Entwicklung:

- der darstellerischen Fähigkeiten durch Improvisationsarbeit, Szenenstudium und Rollenarbeit.
- von Beobachtungsfähigkeit, Vorstellungskraft, Konzentrationsfähigkeit, Sensibilität, Phantasie und Verantwortungsbereitschaft in der schauspielerischen Zusammenarbeit.
- des stimmlichen und sprachlichen Ausdrucksvermögens (Sprecherziehung).
- der Fähigkeit, den eigenen Körper als wesentliches Instrument des schauspielerischen Ausdrucks selbstbewusst und phantasievoll einzusetzen.

Erproben der erworbenen Fähigkeiten und der Kommunikation mit dem Publikum durch die Teilnahme an öffentlichen Aufführungen.

**Annexe 65 (Branche 3.2.1. – art dramatique allemand)****ZULASSUNG DER SCHÜLER****Voraussetzungen:**

- Schauspielerische Grundbegabung, in Verbindung mit der Bereitschaft eigene mentale und psychophysische Prozesse zu erkunden und sich in seiner individuellen Persönlichkeit zu zeigen.
- Gesunde Stimm- und Sprechfunktionen
- Gutes Hörvermögen
- Kenntnis der Sprache
- Verständliche Aussprache
- Fließendes Lesen
- Entwicklungsfähige Ausdrucksmöglichkeiten
- Interesse an Literatur

**Aufnahmebedingungen:**

- Mindestalter 14 Jahre;
- Aufnahmetest durchgeführt von der Schule (test d'admission);
- Parallel zum Schauspielunterricht muss das Fach Sprecherziehung belegt werden.

**Aufnahmetest :**

- Vorspiel einer vorbereiteten Szene oder eines Monologs aus der Theaterliteratur. Gegebenenfalls wird der Schüler zusätzlich eine Improvisation vorspielen, das Thema wird während des Tests durch die Schule mitgeteilt.
- Da zum Schauspielunterricht auch Sprechunterricht (diction) gehört, werden Neu-Schüler zur Aufnahme in die Sprechklasse sich dem entsprechenden Aufnahmetest stellen. Schüler, die schon mindestens ein Jahr lang Sprechunterricht an einem Konservatorium genommen haben, brauchen diesen Teil der Prüfung nicht abzulegen.

**Annexe 65 (Branche 3.2.1. – art dramatique allemand)****Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

- 1 Szene oder 1 Monolog aus der Theaterliteratur vom Lehrer ausgewählt.

**Examen pour l'obtention de la première mention:**

- 1 klassische Szene (bis 1900) vom Lehrer ausgewählt
- 1 moderne Szene vom Lehrer ausgewählt
- 1 Eigenarbeit des Schülers auf der Grundlage eines Textes (Repertoire oder eigener Text) in einer theatralischen Form (Dauer von 3-5 Minuten)

**Examen pour l'obtention du premier prix:**

- 1 klassische Szene (bis 1900) vom Lehrer ausgewählt
- 1 moderne Szene vom Lehrer ausgewählt
- 1 Eigenarbeit des Schülers auf der Grundlage einer Szene des Repertoires (klassisch oder modern) (Dauer von 10-12 Minuten)

**Examen pour l'obtention diplôme supérieur:****Épreuve d'admission :**

- wenigstens 1 Szene mit hohen technischen Anforderungen vom Lehrer ausgewählt, Dauer von mindestens 15 Minuten.

**Épreuve publique :**

- Programm nach Wahl des Schülers mit 3 Szenen (wenigstens eine klassische und eine moderne) von einer 30-minütigen Dauer.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 66 (Branche 3.2.2. – art dramatique français)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Art dramatique français**

**Annexe 66 (Branche 3.2.2. – art dramatique français)****Objectifs:**

Découverte et développement du potentiel dramatique de l'élève, ainsi que des techniques corporelles et vocales permettant la construction de personnages variés.

**Aptitudes requises:**

Capacités au jeu et disponibilités physiques, ainsi qu'une prédisposition à éveiller en soi des processus corporels, mentaux et psychiques permettant d'aborder le jeu théâtral.

**Tâches:**

Sollicitation et développement des aptitudes dans les domaines suivants:

- entraînement à l'action physique de l'acteur par le corps, la voix, la diction, comme prélude à l'invention créative du jeu dramatique,
- éveil et stimulation de l'imaginaire (dans le cadre d'une prise de conscience avertie) par la pratique d'exercices physiques et de procédés mentaux et psychiques,
- enrichissement de la créativité, par la mémoire sensorielle et émotionnelle,
- travail de scènes à deux et en groupe.

**Méthodologie:**

Incitation et développement:

- des facultés de représentation (par l'improvisation, le travail sur des scènes et la construction de personnages),
- du sens de l'observation, de l'imagination, de la concentration, de la sensibilité, de la fantaisie, ainsi que de la responsabilité dans le jeu collectif,
- des capacités d'expression par la voix, l'articulation et le phrasé (cf. cours de diction),
- de la prise de conscience avertie du corps comme instrument du jeu, afin de l'utiliser avec fantaisie et au service de l'expression dramatique.

Mise à l'épreuve des capacités acquises et de la réalité de la présence scénique par la mise en contact avec les spectateurs, à l'occasion de représentations publiques.

**Annexe 66 (Branche 3.2.2. – art dramatique français)****CONDITIONS D'ADMISSION****Qualités requises:**

- capacités au jeu et disponibilités physiques, ainsi qu'une prédisposition à éveiller en soi des processus corporels, mentaux et psychiques permettant d'aborder le jeu théâtral.
- voix posée, diction soutenue,
- bonne capacité d'écoute,
- connaissance de la langue,
- phrasé maîtrisé,
- lecture à vue éloquente,
- potentiel évolutif de l'expression,
- engouement pour la littérature.

**Conditions d'admission:**

- âge minimum: 14 ans ;
- test d'admission par l'établissement ;
- parallèlement au cours d'art dramatique français, l'inscription au cours de diction française est obligatoire.

**Test d'admission:**

- présentation d'une scène ou d'un monologue du répertoire théâtral et, selon le cas, présentation complémentaire d'une séquence d'improvisation, dont le thème sera proposé par l'établissement lors du test,
- le cours de diction étant couplé avec le cours d'art dramatique, l'élève faisant son entrée au cours de diction se présente au test prévu à cette fin. L'élève ayant déjà poursuivi des cours de diction au conservatoire est dispensé de cette épreuve.



**Annexe 66 (Branche 3.2.2. – art dramatique français)****Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

- 1 scène à déterminer par l'enseignant

**Examen pour l'obtention de la première mention:**

- 1 scène classique (avant 1900) à déterminer par l'enseignant ;
- 1 scène moderne à déterminer par l'enseignant ;
- 1 travail personnel de l'élève basé sur un texte soit personnel soit du répertoire en créant une situation de jeu d'une durée de 3 à 5 minutes.

**Examen pour l'obtention du premier prix:**

- 1 scène classique (avant 1900) à déterminer par l'enseignant ;
- 1 scène moderne à déterminer par l'enseignant ;
- 1 travail personnel de l'élève sur base d'une scène du répertoire (classique ou moderne) d'une durée de 10 à 12 minutes.

**Examen pour l'obtention diplôme supérieur:****Épreuve d'admission :**

- au moins 1 scène de haut niveau technique (d'une durée minimale de 15 minutes) à déterminer par l'enseignant

**Examen :**

- programme au choix de l'élève comprenant 3 scènes (au moins une classique et une moderne d'une durée de 30 minutes.

Annexe 67 (page 1 de 2)

Organigramme du département de la danse et de la formation musicale pour danseurs

Durées hebdomadaires en minutes en cours collectifs

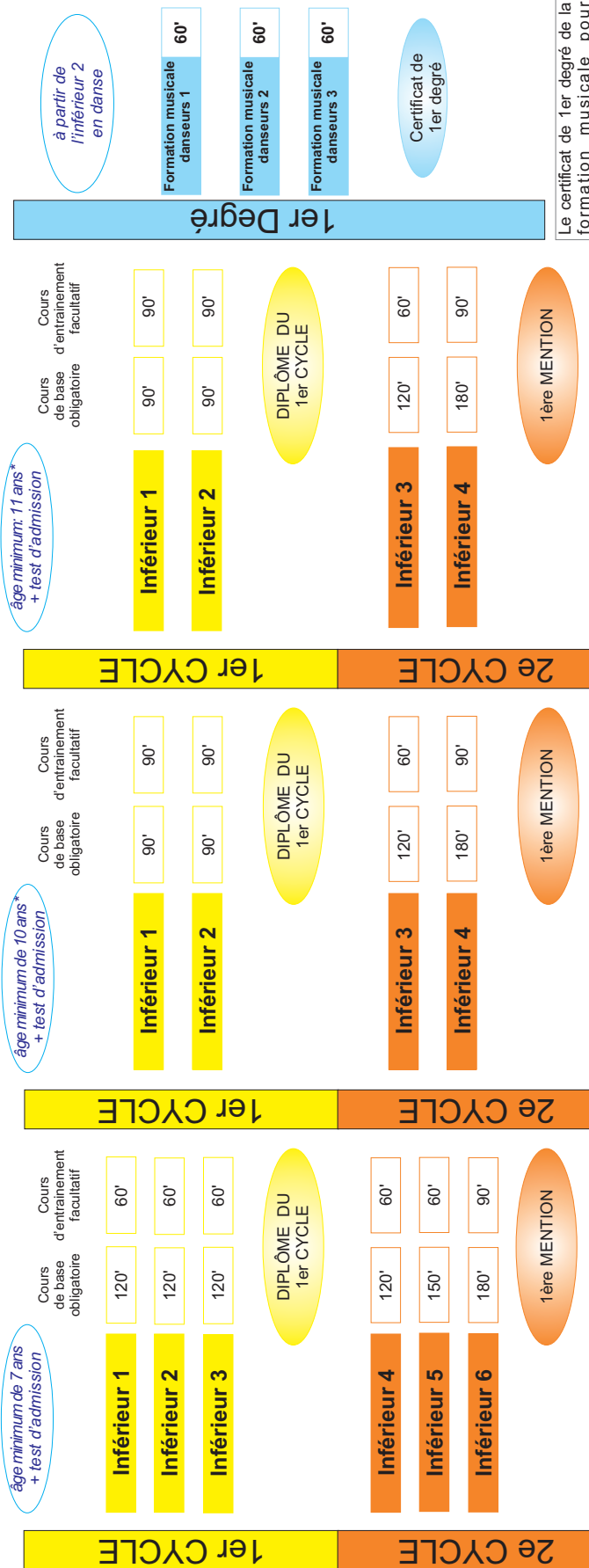


Danse classique

Danse contemporaine

Danse jazz

Division inférieure



Selon le progrès de l'élève, les études dans le cycle 1 ou le cycle 2 peuvent s'étendre sur 4 années au maximum, notées respectivement inférieur 3, 1 ou inférieur 6, 1.

\* L'élève ayant fréquenté un cours de danse classique de 1er cycle avec succès peut être admis dès l'âge de 9 ans.

Selon le progrès de l'élève, les études dans le cycle 1 ou le cycle 2 peuvent s'étendre sur 3 années au maximum, notées respectivement inférieur 2, 1 ou inférieur 4, 1.

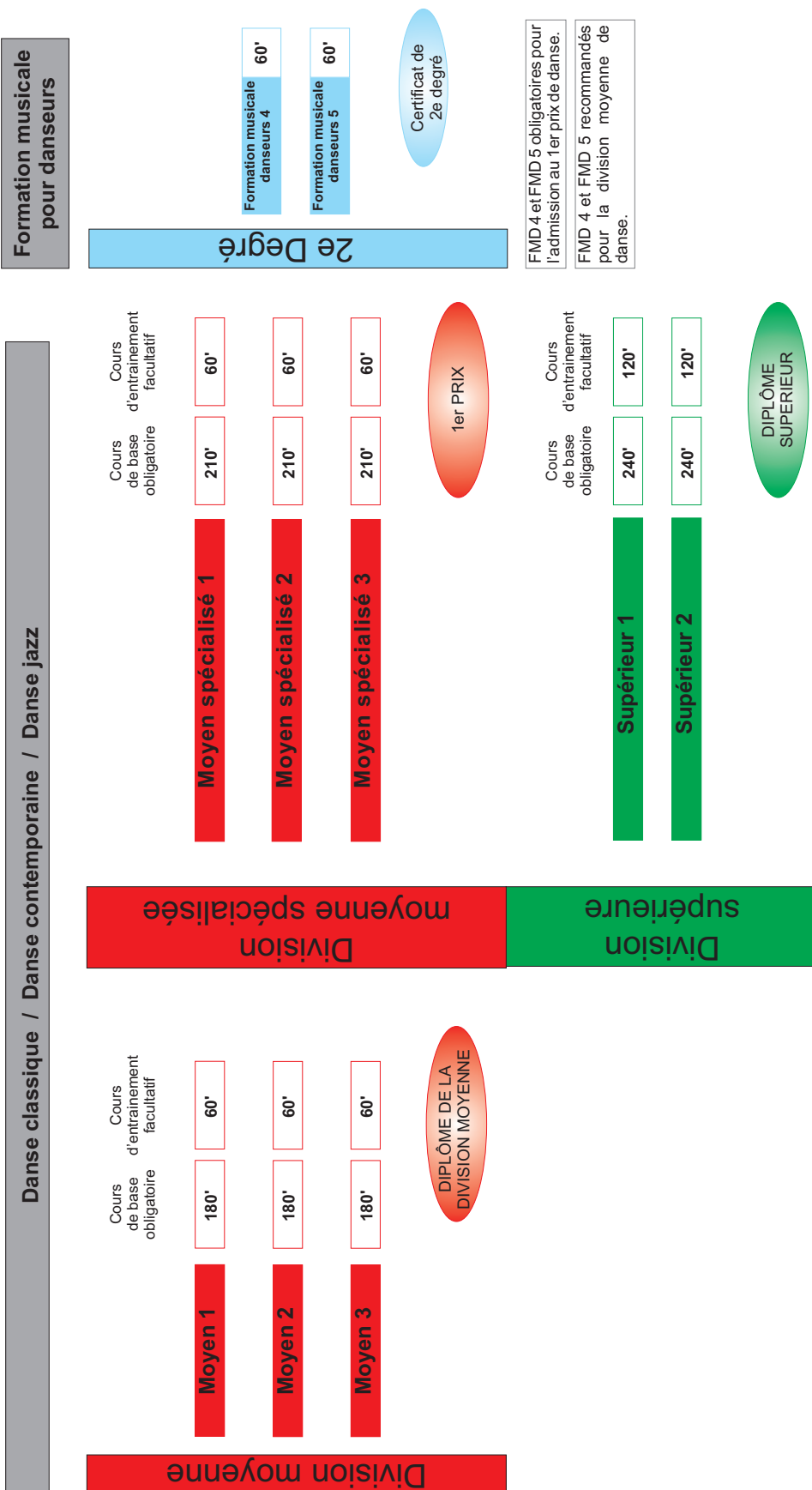
\* L'élève ayant fréquenté un cours de danse classique de 1er cycle avec succès peut être admis dès l'âge de 10 ans.

Selon le progrès de l'élève, les études dans le cycle 1 ou le cycle 2 peuvent s'étendre sur 3 années au maximum, notées respectivement inférieur 2, 1 ou inférieur 4, 1.

Annexe 67 (page 2 de 2)

Organigramme du département de la danse et de la formation musicale pour danseurs

Durées hebdomadaires en minutes en cours collectifs



À l'intérieur d'un cycle, l'élève peut passer d'un niveau à un autre selon ses capacités, sans devoir passer une à une toutes les années prévues. Selon le cas, un élève peut donc passer l'examen du 1er cycle ou obtenir la 1ère mention après un nombre d'années inférieur à celui prévu dans le curriculum.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 68 (Branche 4.1.1. – danse classique)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Danse classique**

**Annexe 68 (Branche 4.1.1. – danse classique)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle .....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention .....</b>	<b>p. 6</b>
<b>Division moyenne et division moyenne spécialisée - 1<sup>er</sup> Prix .....</b>	<b>p. 10</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 16</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 68 (Branche 4.1.1. – danse classique)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Danse classique**

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen**

**Annexe 68 (Branche 4.1.1. – danse classique)***Danse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Conditions d'admission au cours** : âge minimum de 7 ans et test d'admission par l'établissement**COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Développement physique harmonieux
2. Compréhension des mouvements qui à ce niveau sont lents et décomposés
3. Prise de conscience du schéma corporel dans le temps et dans l'espace
4. Coordination des pas appris avec les mouvements de tête et de bras correspondants
5. Maîtrise au niveau technique correspondant des relations :

corps/espace	développement de la sensibilité pour l'espace dans lequel l'élève évolue directions principales, épaulement croisé
corps-poids	travail de l'équilibre, notion correcte de la tenue du pied à plat en rapport avec la hanche et le genou – travail de l'en dehors plus strict (pour la danse classique)
corps/dynamique	étude des différentes relations de force
6. Rapport des dynamiques gestuelles et sonores
7. Reconnaissance de différents rythmes de danse (polka, valse, menuet etc.)
8. Rapport entre les musiques de danse et leurs pas correspondants
9. Application en pratique des connaissances théoriques acquises en formation musicale (valeur des notes, mesures, cellules rythmiques, nuances, silences etc.)
10. Jeux et improvisations
11. Apprentissage de danses d'ensemble

**Annexe 68 (Branche 4.1.1. – danse classique)***Danse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

Un programme d'une durée totale de vingt minutes à déterminer par l'enseignant et à choisir parmi les exercices suivants :

**Exercices à la barre**

- Placement du corps : 5 positions des pieds
- Demi plié et grand plié dans toutes les positions avec port de bras
- Battement tendu en croix avec port de tête et de bras, du plié et fermé sur plié, posé en 2<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> position, avec des rythmes différents
- Battement jeté en croix avec port de tête et de bras, fermé sur plié, piqué (pointé), éventuellement à la seconde avec bras, avec différents rythmes
- Rond de jambe par terre en dehors et dedans, du plié (décomposé, demi rond, suivi tempo lent) combiné avec penché en avant et de côté, éventuellement cambré en arrière
- Battement soutenu à terre
- Battement fondu à terre
- Battement frappé simple en croix, double sur le côté
- Petit Battement sur le coup de pied décomposé
- Relevé lent en croix
- Passé développé en avant et de côté, en arrière éventuellement avec une main à la barre
- Travail préparatoire pour rond de jambe en l'air face à la barre, uniquement passé
- Grand battement décomposé en croix
- Relevé sur demi pointes dans toutes les positions
- Demi-détourné

**Exercices au milieu**

- Les exercices de la barre sont repris au milieu
- Les positions des pieds
- Demi plié et grand plié (exception pour le grand plié en 4<sup>ème</sup> position)
- Les épaulements position croisée/position effacée
- Battement tendu en croix et dans les épaulements
- Battement jeté de la 1<sup>ère</sup> en 2<sup>ème</sup> position
- Toutes les positions des bras
- 1<sup>er</sup> port de bras (Vaganova)
- 2<sup>ème</sup> port de bras (Vaganova)
- Temps lié par terre en avant et de côté
- Pas de bourrée dessous, ouvert à la seconde
- 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> arabesque à terre, éventuellement 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>



**Annexe 68 (Branche 4.1.1. – danse classique)***Danse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*Les sauts

- Sauté (soubresaut) dans toutes les positions
- Echappé en 2<sup>ème</sup> position
- Changement de pied
- Glissade de côté et en avant
- Assemblé de côté à la barre
- Sissonne simple à la barre
- Pas de galop
- Pas de polka, aussi en tournant
- Pas de valse
- Pas de polonaise
- Pas de mazurka

Danses en groupe



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 68 (Branche 4.1.1. – danse classique)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Danse classique**

**Division inférieure**

**2<sup>e</sup> cycle**

**1<sup>re</sup> mention**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen**

**Annexe 68 (Branche 4.1.1. – danse classique)***Danse classique division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES****1. Placement du corps**

- Approfondissement des connaissances acquises
- Développement physique harmonieux
- Précision et maîtrise musculaire du corps  
=> solidité du dos, ceinture abdominale
- Contrôle de la montée sur pointe
- Force de la demi-pointe
- Conscience du rapport entre le travail des jambes et des bras (petits sauts) etc
- Épaulements dans l'espace

**2. Compétences techniques**

- Précision dans toutes les formes de battements  
Direction  
Coordination avec port de bras divers
- Adagio, legato  
jambe à hauteur de 90° et plus
- Tours  
Maîtrise de la technique de la tête  
dans la rotation :
  - tour en dehors / en dedans
  - déboulé
  - tour piqué
- Contrôle des descentes de demi-pointe
- Retiré précis
- Rebonds dans les petits sauts  
force du pied  
et plus de la rapidité
- Coordination des bras et des jambes dans les petits et grands sauts
- Stabilité sur la pointe

**Annexe 68 (Branche 4.1.1. – danse classique)***Danse classique division inférieure 1<sup>re</sup> mention***3. Musicalité**

- Savoir donner les diverses accentuations dans les battements et petits pas
- Lier le mouvement
- Saisir le rythme correspondant à l'exercice demandé
- Ressenti de la musique
- Savoir se servir de la musique
- Précision de l'exécution de la ou des danses par rapport à la musique
- Développement du sens artistique
- Compréhension du mécanisme des mouvements appris
- Connaissances de la démarche musicale des exercices

**Examen pour l'obtention de la première mention**

Un programme d'une durée totale de vingt minutes à déterminer par l'enseignant à choisir parmi les exercices suivants :

Les exercices à la barre se travaillent sur demi-pointes et à hauteur.

**Exercices au milieu (plusieurs combinaisons) :**

- position écartée toutes les poses à 90°
- développé, demi-rond de jambe
- 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> arabesque
- 4<sup>ème</sup> arabesque à terre
- attitude derrière et devant
- adagio : grandes poses avec pas de liaison
- 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> port de bras
- temps lié en arrière et en l'air
- pas de bourrée dessus, dessus-dessous, dessous-dessus, en avant et en arrière, ballotté

**Les sauts :**

- échappé en 4<sup>ème</sup> position
- échappé sur 1 pied
- petit saut en tournant
- glissade toutes les directions
- assemblé idem
- jeté dessous
- sissonne simple devant et derrière
- sissonne ouvert et fermé

**Annexe 68 (Branche 4.1.1. – danse classique)***Danse classique division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

- temps levé 1<sup>ère</sup> arabesque
- saut de chat
- petite batterie : entrechat 4, royal, éventuellement échappé battu et entrechat 3
- pas de basque en avant et en arrière
- préparation au grand saut
- tour en l'air (pour les garçons)

**Les tours :**

- préparation au tour/ tour simple en dehors et en dedans
- pas de bourrée en tournant
- pas de valse en tournant
- sur la diagonale : tour piqué en dedans, assemblé soutenu en tournant, déboulé (lent)

**Exercices sur pointes :**

- relevé dans toutes les positions échappé en 2<sup>ème</sup> et en 4<sup>ème</sup> position échappé avec relevé
- pas de bourrée pas suivi sur place et en se déplaçant
- pas couru
- assemblé soutenu
- glissade
- temps lié
- sissonne simple
- préparation au tour ; tour par  $\frac{1}{4}$  ,  $\frac{1}{2}$  , éventuellement 1 tour
- piqué sur pointes en avant et sur le côté

Variation réglée par l'enseignant (demi-pointe).

Pour pouvoir accéder à la division moyenne spécialisée la présentation des exercices sur pointe est obligatoire pour les filles.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 68 (Branche 4.1.1. – danse classique)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Danse classique

Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix  
et  
Division moyenne

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Program d'études  
Programme d'examen

**Annexe 68 (Branche 4.1.1. – danse classique)***Danse classique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix et division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES****1. Compétences techniques**

A ce niveau la maîtrise du corps dans le mouvement est solide et permet d'évoluer dans les éléments techniques de difficulté correspondante.

- Précision et dynamisme  
dans l'exécution des battements tendus jetés (toutes directions demandées)  
ainsi que dans les pas de liaison
- Adaptation à divers tempis de la musique dans les exercices
- Les tours sont bien en équilibre avec complète maîtrise de la tête (vivacité de la tête)
- Legato dans l'adagio
- Virtuosité dans les petits sauts
- Amplitude, hauteur dans les grands sauts
- Capacité d'exécution technique d'une variation avec toutes les composantes demandées

**2. Compétences artistiques**

- Musicalité
- Précision
- Virtuosité
- Ressenti
- Expressivité

L'élève doit faire apparaître au travers de son exécution technique l'aisance, la maîtrise, la fluidité ainsi que sa personnalité et sa capacité à donner du relief à une variation

**Annexe 68 (Branche 4.1.1. – danse classique)***Danse classique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix et division moyenne***PROGRAMME D'ETUDE****Exercices au milieu****1. Enchaînements (toutes compositions possibles)**

- battements tendus, jetés, pointés
- pas de bourrées dessus dessous, en tournant, balloté
- assemblés soutenus demi-pointe
- pas de valse
- retirés, tours simples en 5<sup>ème</sup>
- temps d'équilibre
- toutes directions croisées, effacées, écartées
- changement d'orientation dans l'espace
- épaulements

**2. Enchaînements d'adagio**

- développés à hauteur 90° et plus dans toutes les directions
- grands battements dans toutes les directions avec ou sans relevé (en dedans, en dehors)
- tours promenades en attitude, arabesque, retiré
- grand rond de jambe en l'air (en dehors, en dedans)
- fouetté de seconde à arabesque
- fouetté de l'attitude devant à l'arabesque en passant par la seconde et relevé
- équilibre en grandes poses
- toutes arabesque, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> arabesque penchée
- grands ports de bras comme 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>

**3. Tours**

- tours en dehors pris de la 4<sup>ème</sup> position (double)
- tours en dehors pris de la 5<sup>ème</sup> position (double)
- tour en dedans pris de la 5<sup>ème</sup> position ou de la seconde position, avec préparation en 4<sup>ème</sup> position (double)
- un tour attitude derrière en dehors et en dedans
- un tour arabesque en dedans
- tours à l'italienne (seconde arabesque)
- assemblés soutenus en tournant



**Annexe 68 (Branche 4.1.1. – danse classique)***Danse classique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix et division moyenne*

- en diagonale :
  - tours piqués
  - tours posés piqués en dehors
  - déboulés
- un tour en dehors arrêté en attitude croisée
- travail en manège

**4. Sauts**

- échappés seconde battus ou fermés battus
- petits jetés dessus, dessous
- ballotté
- emboîtés simples, en tournant en diagonale
- petite batterie :
  - brisé
  - assemblés à la seconde en remontant, en descendant
  - cabrioles seconde, devant, derrière
  - entrechat 4,3, royal
  - ballonnés

**Sauts moyens et grands sauts**

- sissonnes toutes positions avec développé changé
- temps de flèche
- jeté entrelacé
- grand jeté, battements devant derrière, tendu (fini sur attitude)
- grand jeté développé
- temps levés en retiré, en arabesque, à la seconde et en tournant
- fouetté 1<sup>ère</sup> arabesque

**Pour garçons**

- tours en l'air fini en 5<sup>ème</sup> position (simple, double)
- saut de basque
- coupé jeté en attitude en tournant
- jetés à l'italienne
- manège de grands sauts

**Annexe 68 (Branche 4.1.1. – danse classique)***Danse classique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix et division moyenne***5. Pointes (filles)**

- Emboîtés finis en 5<sup>ème</sup> sur pointes
- échappés de 5<sup>ème</sup> à la seconde en 4<sup>ème</sup>
- relevés sur un pied arabesque et attitude
- relevés retirés par  $\frac{1}{4}$ ,  $\frac{1}{2}$  tours
- coupés ballonnés seconde
- piqués toutes positions
- sissonnes sur pointes
- coupé et relevé grand rond de jambe en dehors (sans renverser)
- grands développés sur relevé, sur piqué (devant et seconde)
- petits sauts sur 2 pieds (changements de pieds)
- fouetté en 1<sup>ère</sup> arabesque
- rotations :
  - tour en dehors, en dedans (simple, éventuellement double)
  - piqué détourné
  - diagonale de tours (idem demi-pointe)

**Annexe 68 (Branche 4.1.1. – danse classique)***Danse classique division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix et division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve technique :**

Exercices et enchaînements avec les éléments figurant dans le programme d'étude à déterminer par l'enseignant :

- Adagio
- Tours
- Petits sauts
- Grands sauts

Enchaînements sur demi-pointes.

**Épreuve artistique :**

- Composition personnelle de l'élève (minimum 2 minutes) (sur demi-pointes pour les filles)
- Variation à déterminer par l'enseignant comportant des éléments techniques du niveau demandé (sur demi-pointes pour les filles)

**Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique :**

Exercices et enchaînements avec les éléments figurant dans le programme d'études à déterminer par l'enseignant :

- Adagio
- Tours
- Petits sauts
- Grands sauts

Enchaînements sur pointes.

**Épreuve artistique :**

- Composition personnelle de l'élève (minimum 2 minutes) (sur pointes pour les filles)
- Variation à déterminer par l'enseignant comportant des éléments techniques du niveau demandé (sur pointes pour les filles)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 68 (Branche 4.1.1. – danse classique)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Danse classique

Division supérieure

Compétences souhaitées  
Programme d'étude  
Programme d'examen

**Annexe 68 (Branche 4.1.1. – danse classique)***Danse classique division supérieure***COMPETENCES SOUHAITEES****Compétences techniques**

- Mêmes exigences que pour le 1<sup>er</sup> Prix avec un niveau technique plus élevé.

**Compétences artistiques**

- Toutes exigences du 1<sup>er</sup> Prix avec aptitude à s'adapter aux divers styles abordés, notamment dans les extraits du répertoire classique.

L'élève doit à ce niveau être ouvert, maître de son apprentissage et pouvoir évoluer avec confiance et aisance dans son art.

**PROGRAMME D'ETUDE****I. Eléments d'adage**

- grands battements dans toutes positions sur ½ pointes
- développés à grande hauteur dans toutes les directions
- promenade avec changement de position de la jambe en l'air
- grand rond de jambe en l'air en relevé (avec ou sans renversé)
- rond de jambe à la seconde en relevé
- piqué en arabesque pris de la 5<sup>ème</sup> position
- piqué à la seconde, battement à hauteur à la seconde
- battement fouetté en arabesque
  - en relevé
  - détourné en 4<sup>ème</sup> position en relevé
- ¼ de rond de jambe à la hauteur sur relevé pris de la 5<sup>ème</sup> position

**II. Rotations**

- pirouettes en dehors, en dedans  
en relevé, en piqué
- tour enveloppé (1 ou 2 tours)
- tour fini sur 1 pied en dehors, en dedans (1 ou 2 tours)
- battement fouetté en attitude en tournant (fouetté à l'italienne)
- les grandes pirouettes en dehors et en dedans (tour à la seconde  
tour en attitude  
tour en arabesque)
- tours en combinaison plus complexes  
(enchaînement de tours sans descendre de ½ pointe avec ou sans changement de jambe)
- tour à la seconde fini en arabesque
- pirouettes fouettés
- travail en manège

**Annexe 68 (Branche 4.1.1. – danse classique)***Danse classique division supérieure***III. Sauts****1. Petits sauts**

- assemblé battu
- assemblé en retiré
- petits jetés battus
- entrechat 5, entrechat 6
- coupé ballonné en 4<sup>ème</sup> devant
- coupé ballonné battu à la seconde
- brisés
- petites cabrioles battues
- brisés télémaque

**2. Grands sauts**

- posé temps levé à la seconde en tournant en dedans
- grand jeté à la seconde fini en grande pose
- grand rond de jambe en l'air sauté
- temps de flèche développé

**IV. Pas spécifiques garçons**

- tours à la seconde suivis relevés
- tours en l'air
  - 2 tours finis en 5<sup>ème</sup> position
  - 2 tours finis à genou
  - au genou en dehors fini sur 1 pied (dans le mouvement)
  - au jarret en dehors fini en arabesque ouverte
- sauts de basque double
- grand assemblé en tournant
- grande sissonne développée
- grandes cabrioles battues

**V. Pointes**

- séries de relevés sur 1 pied
- rond de jambe à la seconde en relevé à mi-hauteur, à la hauteur
- grand ronds de jambe en l'air, en relevé avec ou sans renversé
- petits sauts sur pointes
- sauts sur une pointe
- chassés sur pointes
- sauter d'une pointe sur l'autre en pointant en 4<sup>ème</sup> devant
- pas de bourrées rapides et suivis sans descendre de pointes avec et sans déplacement

**Annexe 68 (Branche 4.1.1. – danse classique)***Danse classique division supérieure*Rotations sur pointes

- tours en grandes positions
- tours suivis pris de 5<sup>ème</sup> position  
pris de 4<sup>ème</sup> position
- tours piqués au jarret doubles
- posé piqué double pirouette
- tours en combinaisons plus complexes
- rotations en manège
- tours fouettés (8)

Travail complémentaire

- travail d'extraits du répertoire
- travail de création de chorégraphie

**Examen pour l'obtention diplôme supérieur:****Epreuve d'admission :**

- Une variation sur pointe de 2,5 à 3 minutes choisie au niveau national et comportant les éléments figurant dans le programme d'étude.

**Examen :**

- Une variation du niveau requis extraite du répertoire classique à déterminer par l'enseignant ;
- Une variation chorégraphiée par un chorégraphe invité par l'établissement, travaillée par l'élève dans un espace de temps de 10 heures maximum et d'une durée de plus ou moins 1,5 minutes. La musique et le thème sont au choix du chorégraphe invité ;
- Une composition personnelle de l'élève seul ou avec des partenaires sur une musique et un thème choisis par l'élève d'une durée de 2,5 à 4 minutes.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Danse contemporaine**



**Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)****Table des matières**

<b>Division inférieure 1<sup>er</sup> cycle .....</b>	<b>p. 2</b>
<b>Division inférieure 2<sup>ème</sup> cycle - 1<sup>ère</sup> mention .....</b>	<b>p. 5</b>
<b>Division moyenne et division moyenne spécialisée - 1<sup>er</sup> Prix .....</b>	<b>p. 10</b>
<b>Division supérieure.....</b>	<b>p. 17</b>



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Danse

Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen

**Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)***Danse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Conditions d'admission au cours** : âge minimum de 10 ans et test d'admission par l'établissement**COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Développement physique harmonieux
2. Compréhension des mouvements qui à ce niveau sont lents et décomposés
3. Prise de conscience du schéma corporel dans le temps et dans l'espace
4. Coordination des pas appris avec les mouvements de tête et de bras correspondants
5. Maîtrise au niveau technique correspondant des relations :

corps/espace	développement de la sensibilité pour l'espace dans lequel l'élève évolue directions principales, épaulement croisé
corps-poids	travail de l'équilibre, notion correcte de la tenue du pied à plat en rapport avec la hanche et le genou – travail de l'en dehors plus strict (pour la danse classique)
corps/dynamique	étude des différentes relations de force
6. Rapport des dynamiques gestuelles et sonores
7. Reconnaissance de différents rythmes de danse (polka, valse, menuet etc.)
8. Rapport entre les musiques de danse et leurs pas correspondants
9. Application en pratique des connaissances théoriques acquises en formation musicale (valeur des notes, mesures, cellules rythmiques, nuances, silences etc.)
10. Jeux et improvisations
11. Apprentissage de danses d'ensemble

**Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)***Danse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

Un programme d'une durée totale de vingt minutes à déterminer par l'enseignant à choisir parmi les exercices suivants :

- Exercices au sol (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> position/jambes allongées)
- Travail du dos (souplesse et relâché)
- Exercices de respiration
- Exercices au milieu :
  - demi plié et grand plié en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> positions (parallèle et en dehors)
  - port de bras et équilibre
  - travail du pied parallèle et en dehors (tendu, jeté)
  - rond de jambe à terre en dehors et en dedans
  - balancé
- Placement du corps :
  - nombre réduit de segments en jeu et en position statique
  - prise de conscience de la ceinture pelvienne et de la ceinture scapulaire
  - coordination de deux segments
  - étude de l'orientation du corps dans un espace donné
  - équilibres divers
- Impulsions simples et projectives de petite amplitude
- Impulsions rotatives simples
- Tour entre les posés, posés tournés, tour simple
- Etude de différentes marches
- Triplet
- Sauté en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> positions (parallèle et en dehors)
- Echappé en 2<sup>ème</sup> position
- Changement de pied
- Assemblé
- Jeté
- Chassé
- Travail sur la force, le temps et l'espace
- Accentuation des mouvements de segments libres (lancé ou legato)
- Etude de la relation expressive entre la danse et la musique
- Formes musicales/différents styles de musique
- Improvisations à thème et sur des musiques données



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Danse contemporaine

Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen

**Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)***Danse contemporaine division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Développement physique harmonieux, maîtrise et flexibilité du corps.
2. Aptitude à coordonner des mouvements et exercices plus complexes qu'en 1<sup>er</sup> cycle.
3. Expressivité du corps au travers des mouvements et dans l'espace.
4. Notion plus vaste de l'intention du mouvement.
5. Maîtrise technique de tous les éléments travaillés :
  - précision et qualité du mouvement
  - amplitude du mouvement
  - maîtrise du relâché, du déséquilibre et de la reprise de l'équilibre (fall and recover)
  - conscience du moteur de chaque mouvement (poids, dynamique...)
6. Travail précis des accents dans le mouvement dansé.
7. Emploi de la musique et de ses éléments :
  - créativité
  - vitesse
  - fluidité
  - accents
8. Création chorégraphique en collaboration professeur-élève (variation personnelle).

**Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)***Danse contemporaine division inférieure 1<sup>re</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique :**

Un programme d'une durée totale de trente minutes à déterminer par l'enseignant à choisir parmi les exercices suivants :

**I. Exercices au sol**

Dans les 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> positions avec jambes croisées et avec jambes pliées :

- spirales, flexibilité du dos (enroulé et déroulé du dos)
- ouverture du sternum (arche)
- contract, release

Exercices de respiration

Conscience corporelle

Contacts avec le sol (points d'appui)

Roulades simples

Exercices d'assouplissement, étirements divers

**II. Exercices au milieu****a) Pliés**

- Demi et grands pliés en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> (voire 3<sup>ème</sup>) position, demi plié en 4<sup>ème</sup> position (simples et avec implication du dos)
- Ports de bras et équilibre

**b) Travail du pied en parallèle et en dehors**

- Repousse du sol
- Flex
- Relevés etc...

**c) Battements tendus, jetés, fondus**

En parallèle et en dehors, dans les directions devant, côtés, derrière, simples, avec implication du dos et d'un segment.

**Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)***Danse contemporaine division inférieure 1<sup>re</sup> mention***d) Ronds de jambes à terre**

- Demi-ronds de jambe et ronds de jambe complets, en dehors et en dedans, au sol et à 45 degrés, simples et avec implication du dos.

**e) Grands battements**

- En dehors, devant, côté, derrière (devant éventuellement en parallèle)

**f) Adagio**

- retirés en parallèle, en dehors
- développés dans les directions devant, côtés, derrière
- attitude, arabesque
- équilibre, équilibre off balance
- rotations
- tour promenade

**g) Rotations**

Compréhension de l'axe de rotation du corps

- tour simple avec retiré en parallèle : en dehors et en dedans (éventuellement double)
- tour simple avec implication du dos
- tour avec contraction
- déboulés
- tours piqués

**h) Sauts**

- soubresaut en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> position, avec diverses orientations dans l'espace
- changement de pied
- échappé
- petits jetés (d'un pied sur l'autre)
- sauts avec déplacement : petites et grandes sissonnes
- temps levé
- saut avec battement
- hopping



**Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)***Danse contemporaine division inférieure 1<sup>re</sup> mention***i) Chutes simples**

- travail sur la gravité
- fall and recover
- releasing

**j) Marches, triplets**

- dans diverses directions, simples et en tournant (avec rotation)
- avec coordination des bras
- avec différentes dynamiques

**k) Déplacements**

- diagonales
- enchaînements variés

**l) Travail de la danse contact****Épreuve artistique :**

Improvisations guidées à thèmes sur musiques données (seul ou en groupe) à déterminer par l'enseignant

- étude du sens et de la qualité du mouvement
- travail plus élaboré sur le support sonore en rapport avec la danse
- durée de 1,5 minutes

**Variation**

- musique et style à déterminer par l'enseignant d'une durée maximale de 3,5 minutes.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Danse contemporaine**

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix  
et  
Division moyenne**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Program d'études  
Programme d'examen**

**Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)***Danse contemporaine division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix et division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Maîtrise du déséquilibre dans le transfert du poids du corps, changements de niveau d'orientation et de dynamique du mouvement
2. Conscience du corps et maîtrise de l'énergie
3. Amplitude du mouvement
4. Maîtrise de la circulation du mouvement dans toutes les parties du corps en combinaisons variées
  - Fluidité
5. Musicalité : accents, crescendo, decrescendo
6. Capacité d'exécuter des combinaisons complexes avec changement de direction, d'orientation, de niveau
7. Intention, expressivité dans les mouvements
8. Utilisation de l'espace
9. Capacité d'anticipation de l'action
10. Emergence de la personnalité de l'élève au travers des variations
  - Créativité
  - Capacité d'analyser une danse avec ses diverses qualités

**Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)***Danse contemporaine division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix et division moyenne***PROGRAMME D'ETUDE****1. Travail au sol**

On retrouve tous les éléments abordés au cycle précédent avec des situations plus complexes

- exercices de respiration
- concentration sur les points de contacts au sol (points d'appui)
  - changement de point d'appui
  - équilibre sur divers points d'appui
- analyse (dès le travail au sol) du point de départ du mouvement et de son développement
- contract, release
  - contraction moteur d'un mouvement
- spirales, flexibilité (du dos)
- exercices d'assouplissement, étirements divers
- travail sur les genoux
- préparation aux chutes

**2. Travail au milieu**

- conscience des points d'appui au sol
- enroulé, déroulé du dos, spirales, torsion, arche, port de bras, translation du buste, étirement de la colonne vertébrale
- travail en rapport avec le poids des segments
- transfert du poids du corps

**a) Pliés**

demi et grands pliés en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> position accompagnés de spirales, nouveaux éléments tels chute, équilibre, déséquilibre  
avec implication du dos, courbes  
décalés, port de bras  
balancés et petits sauts

**b) Travail du pied**

- en dehors, en dedans
- tactilité du pied dans les actions
  - brosser, relever, piquer, taqueter, glisser, repousser
- flexion
- travail du pied en connexion avec d'autres parties du corps
- rotation

**Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)***Danse contemporaine division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix et division moyenne*c) Battements tendus, jetés, fondus

A l'exécution des battements s'ajoutent :

- nouvelles directions
- changements d'orientation sur place ( $\frac{1}{4}$ ,  $\frac{1}{2}$  tour) et en déplacement
- impulsions diverses
- relâchés, reprise (fall and recover)
- spirales, épaulements
- se pratiquent avec d'autres éléments
- tempis et accents variés

d) Ronds de jambe à terre

- demi-ronds et ronds de jambe complets avec implication du dos
- travail du talon = changement d'orientation
- rotations simples, détournés (dans les exercices)

e) Grands battements

- simples, toutes directions
- avec relevé, avec piqué
- avec fouetté
- battements cloches terminé équilibre
- en tilt
- avec changement d'orientation
- en déplacement

f) Adage

- tous les développés
- grands ronds de jambe en l'air (enchaînés avec des relâchés et des reprises)
- enchaînements avec des chutes (ex. glissés)  
retrouver le contact avec le sol  
remonter, rebonds.....
- rotations
- tour de promenade en attitude, arabesque,  
avec fouetté de la jambe à grande hauteur

**Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)***Danse contemporaine division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix et division moyenne*g) Rotations

- tours en retiré (parallèle, ouvert)  
en dehors en dedans doubles
- tour attitude devant derrière,
- tour arabesque (simple, double)
- tour avec contraction

Les tours peuvent être abordés avec des spirales

- enchaînement de deux rotations
- déboulés (bras divers, tours piqués)
- tours sautés
- tours planés

h) Sauts

Sauts avec flexion, inclinaison, extension du buste en l'air

- petits sauts
- grands sauts :
  - grand jeté, grand jeté attitude
  - temps levé avec grand battement seconde
  - entrelacé
  - fouetté arabesque
  - saut avec contraction
- enchaînements de sauts avec passage au sol
- réception de saut sur pied avec équilibre maîtrisé
- tours en l'air

i) Chutes

- grandes chutes
- enchaînements avec chutes, reprise de l'équilibre, contact avec le sol, remontée, rebonds
- utilisation de la notion de poids

**Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)***Danse contemporaine division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix et division moyenne*

- j) Reprises des marches  
des triplettes
- avec éléments plus complexes  
ports de bras, directions, spirales (chutes, rotations et sauts)
  - dynamiques différentes
  - changements d'orientation
- k) Déplacements
- l) Travail avec partenaire, en groupe
- portés avec partenaire
  - conscience du corps du partenaire et de son énergie
  - improvisation
  - utilisation de l'espace
- m) Improvisation sur des thèmes divers, des musiques variées, des éléments techniques, des sentiments et des concepts

Importance de la nuance dans le mouvement des accents spécifiques, de l'utilisation de la musique

expression du mouvement à travers le corps, les segments du corps

**Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)***Danse contemporaine division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix et division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne****Épreuve technique :**

- Enchaînement au sol à déterminer par l'enseignant
- 2 exercices au milieu incluant des tours et des sauts à déterminer par l'enseignant
- 2 déplacements de styles différents à déterminer par l'enseignant

**Épreuve artistique**

- Chorégraphie imposée par l'établissement de plus ou moins 3 minutes
- Composition personnelle de l'élève de plus ou moins 3 minutes  
(seul, en duo ou en groupe)

**Examen pour l'obtention du premier prix****Épreuve technique :**

- Enchaînement avec chutes et au sol à déterminer par l'enseignant
- Enchaînement adagio, tours, utilisation de l'axe, équilibre, déséquilibre
- 2 déplacements de styles différents incluant des sauts et des tours à déterminer par l'enseignant

**Épreuve artistique**

- Chorégraphie imposée par l'établissement d'une durée de 3 minutes
- Composition personnelle de l'élève d'une durée de 3 minutes  
(seul, en duo ou en groupe)





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Danse contemporaine

Division supérieure

Compétences souhaitées  
Programme d'étude  
Programme d'examen

**Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contemp***Danse contemporaine division s***COMPETENCES SOUHAITEES****Compétences techniques**

- Mêmes exigences que pour le 1<sup>er</sup> Prix avec un niveau technique plus élevé et une maîtrise grande des diverses dynamiques et vitesses

**Compétences artistiques**

- Rendre toutes les qualités de mouvements demandées au travers de la technique
- Être apte à saisir rapidement les demandes des chorégraphes et de s'adapter à divers :

L'élève doit servir une chorégraphie avec toutes les qualités et la virtuosité demandées et faire ressortir la maîtrise des éléments et sa personnalité propre.

**PROGRAMME D'ETUDE**

Tous les éléments acquis pour le 1<sup>er</sup> Prix sont repris dans des enchaînements plus complexes et avec augmentation des difficultés.

Toujours le travail sur l'alignement postural au sol, position assise, debout et en mouvement.

Travail sur l'utilisation de la respiration comme initiateur du mouvement.

**Sol**

Utiliser le sol avec la maîtrise sensible du mouvement

- roulades jambes pliées, tendues une après l'autre
- roulade en rond passant par les deux épaules
- équilibres sur les bras avec retour au sol sur le cou-de-pied

**Battements**

- battements associés au travail de rotation dans la hanche
- battements pied pointé, fléchi, avec courbes et inclinaison du buste

**Adage**

- promenade avec changement de la jambe en l'air  
changement d'axes et de niveaux
- rond de jambe avec mouvement du buste et changement d'orientation dans le pivot
- grands tours planés

**Tours**

- tours en dedans et en dehors avec inclinaison, flexion et extension du buste sur relevé plié sur l'axe et en dehors de l'axe avec changement de niveaux en parallèle et en ouvert
- tours avec ou sans élan planés avec forme dans le buste et les bras
- enchaînement et combinaison du tour sur genoux pliés
- utiliser la torsion du buste dans la prise d'élan du tour
- détournés et enveloppés en vitesse rapide

**Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contempora***Danse contemporaine division supéri*

- les tours simples abordés en 1<sup>er</sup> Prix seront doubles
- tours en manège
- enchaînement et combinaison de tour et spirale, tour et saut, tour et chute
- spirale et rotation, cercle du buste initiés par les bras entraînant ou terminant un tour

**Sauts**

- jetés en tournant
- sauts combinés avec passage au sol
- grand battement développé sauté
- grands sauts avec rond de jambe en l'air
- maîtrise des sauts en manège
- combinaison de sauts avec changement d'orientation, de direction sur place et en déplacement (avant, côté, derrière)

Travail sur les paramètres de :

- poids (changement de poids sur les appuis)
- conscience et maîtrise du poids de chaque partie et segment du corps dans le mouvement avec des changements de dynamiques (lent modéré, vif)
- gravité
- relâché
- chute
- ouvert, fermé

**Qualité du mouvement**

- points d'initiation du mouvement
- coordination
- fluidité du mouvement staccato, legato
- travailler la circulation du mouvement en succession, en opposition, en segmentation, isolation
- apprendre à savoir jouer avec le mouvement dans la relation au temps et à l'espace
- maîtrise de la relation entre musicalité et poids du corps
- disponibilité du regard dans un large spectre visuel avec des intentions et des qualités différentes

**Improvisation et composition**

- composition instantanée guidée par un concept musique, phrase, image, repères anatomiques
- exercices d'improvisation sur base des techniques somatiques, d'imagerie
- faculté d'écoute
- bonne utilisation de l'espace
- capacité d'analyse d'une danse

**Annexe 69 (Branche 4.1.2. – danse contemporaine)***Danse contemporaine division supérieure***Examen pour l'obtention diplôme supérieur:****Epreuve d'admission :**

- 2 variations de styles différents de 2 à 3 minutes chacune dont une imposée au niveau national et comprenant les différentes techniques figurant dans le programme d'étude.

**Examen :**

- Une chorégraphie du niveau requis choisie par l'enseignant ;
- Une variation chorégraphiée par un chorégraphe invité par l'établissement travaillée par l'élève dans un espace de temps de 10 heures maximum et d'une durée de 2 minutes. La musique et le thème sont au choix du chorégraphe invité ;
- Une composition personnelle de l'élève seul ou avec des partenaires sur une musique et un thème choisis par l'élève d'une durée de 2,5 à 5 minutes.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 70 (Branche 4.1.3. – danse jazz)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études**

## **Danse jazz**

**Annexe 70 (Branche 4.1.3. – danse jazz)****Table des matières**

Division inférieure 1 <sup>er</sup> cycle .....	p. 2
Division inférieure 2 <sup>ème</sup> cycle - 1 <sup>ère</sup> mention .....	p. 6
Division moyenne et division moyenne spécialisée - 1 <sup>er</sup> Prix .....	p. 11
Division supérieure.....	p. 17



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 70 (Branche 4.1.3. – danse jazz)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Danse jazz**

**Division inférieure  
1<sup>er</sup> cycle**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen**

**Annexe 70 (Branche 4.1.3. – danse jazz)***Danse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle*

**Conditions d'admission au cours** : âge minimum de 11 ans et test d'admission par l'établissement

**COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Développement physique harmonieux
2. Compréhension des mouvements qui à ce niveau sont lents et décomposés
3. Prise de conscience du schéma corporel dans le temps et dans l'espace
4. Coordination des pas appris avec les mouvements de tête et de bras correspondants
5. Maîtrise au niveau technique correspondant des relations :

corps/espace	développement de la sensibilité pour l'espace dans lequel l'élève évolue directions principales, épaulement croisé
corps-poids	travail de l'équilibre, notion correcte de la tenue du pied à plat en rapport avec la hanche et le genou – travail de l'en dehors plus strict (pour la danse classique)
corps/dynamique	étude des différentes relations de force
6. Rapport des dynamiques gestuelles et sonores
7. Reconnaissance de différents rythmes de danse (polka, valse, menuet etc.)
8. Rapport entre les musiques de danse et leurs pas correspondants
9. Application en pratique des connaissances théoriques acquises en formation musicale (valeur des notes, mesures, cellules rythmiques, nuances, silences etc.)
10. Jeux et improvisations
11. Apprentissage de danses d'ensemble



**Annexe 70 (Branche 4.1.3. – danse jazz)***Danse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

Un programme d'une durée totale de vingt minutes à déterminer par l'enseignant à choisir parmi les exercices et du contenu suivants :

- Combinaison d'échauffement et pliés
- Exercice de jambes (battements tendus & jetés – ronds de jambes – battements cloches)
- Combinaison de petits battements et petits sauts
- Isolations et dissociations en déplacement
- Tours
- Déplacement
- Variation

**Exercices****1.****a) Echauffement :**

- travail de dos (enroulé, déroulé, dos plat, « release », « bounce », inclinaison latérale)
- travail de jambes (étirement, travail des appuis avec changement de poids du corps), dans les positions suivantes : « first » (première), « second » (seconde) et « wide second » (grande seconde).

**b) Pliés :**

- demi plié en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> positions en dehors (l'utilisation des positions parallèles équivalentes est facultative)
- grand plié dans les mêmes positions en dehors (pas en parallèle)

**c) Bras :**

- toutes positions de bras classiques combinées avec des positions jazz (pour la terminologie se référer aux dessins des pièces jointes)

**2.****a) Battements tendus et jetés :**

- en parallèle et en dehors dans les directions devant, côté et derrière

**b) Ronds de jambes :**

- en position en dehors (parallèle facultatif)
- en dehors et en dedans

**c) Battements cloches :**

- directions devant et côté

**d) Eléments supplémentaires :**

- les transitions entre les différentes parties de l'exercice sont au choix de l'enseignant
- les positions de bras doivent être jazz et sont au choix de l'enseignant

**Annexe 70 (Branche 4.1.3. – danse jazz)***Danse division inférieure 1<sup>er</sup> cycle***3.**

## a) Grands battements :

- en position en dehors et dans les directions devant, côté et derrière

## b) Petits sauts :

- en en dehors, soubresaut, échappé – fermé en 1<sup>ère</sup> et en 3<sup>ème</sup> position, sissonne, changement de pied
- en parallèle, soubresaut en 1<sup>ère</sup>, assemblée et saut d'un pied sur l'autre (petits jetés)

**4.**

## a) Isolations :

- tête, épaules, buste, bassin (en inclinaison, rotation et translation)

## b) Dissociations :

- combinaison de plusieurs isolations au choix de l'enseignant

**5.**

## Tours :

- un tour jazz (sur jambe de terre pliée avec pied en quart de pointe et bras en première position jazz)

**6.**

Combinaison de toutes sortes de marches (sur plié et tendue, sur relevé, en changeant d'orientation) et de pas de transitions (pas de bourrée croisé devant et/ou derrière, pas de pivot, chassé, « step-ball-change ») au choix de l'enseignant

**7.**

Tempo : de modéré à allegro

Musique et style de danse : au choix de l'enseignant



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## Annexe 70 (Branche 4.1.3. – danse jazz)

Commission nationale des programmes de l'enseignement musical

# Danse jazz

Division inférieure  
2<sup>e</sup> cycle  
1<sup>re</sup> mention

Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'examen

**Annexe 70 (Branche 4.1.3. – danse jazz)***Danse jazz division inférieure 1<sup>re</sup> mention***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Développement physique harmonieux
2. Compréhension des mouvements qui à ce niveau sont plus rapides et plus coordonnés qu'au 1<sup>er</sup> cycle
3. Prise de conscience du schéma corporel dans le temps et dans l'espace
4. Coordination des pas appris avec les mouvements de tête et de bras correspondants (mouvements dissociés plus complexes)
5. Maîtrise au niveau technique correspondant des relations:

Corps/espace                    développement de la sensibilité pour l'espace dans lequel l'élève évolue  
travail plus complexe dans toutes les directions

Corps/poids                    travail de l'équilibre sur demi-pointe  
notion correcte de la tenue du pied à plat et au relevé en rapport avec la  
hanche et le genou  
travail de l'en dehors  
travail de force de la jambe de terre et de la jambe libre

Corps/dynamique            étude des différentes relations de force

6. Rapport des dynamiques gestuelles et sonores en donnant plus d'importance à l'expression dans l'adage, allegro.
7. Application en pratique des connaissances théoriques acquises en formation musicale (valeur des notes, mesures, cellules rythmiques, nuances, silences, etc.)
8. Travail chorégraphique en collaboration avec l'élève (variations personnelles)

**Annexe 70 (Branche 4.1.3. – danse jazz)***Danse jazz division inférieure 1<sup>ère</sup> mention***Examen pour l'obtention de la première mention****Épreuve technique :**

Un programme d'une durée totale de trente minutes à déterminer par l'enseignant à choisir parmi les exercices et du contenu suivants :

- Combinaison d'échauffement et pliés
- Exercice de jambes (battements tendus, jetés, ronds de jambes, battements cloches, développés en croix)
- Combinaison de grands battements en croix et petits sauts
- Isolation et dissociations en déplacement
- Tours en déplacement ou en diagonale
- Grands sauts en déplacement ou en diagonale

**Exercices****1. A) Échauffement :**

- travail du dos (enroulé, déroulé, dos plat, « release », « bounce », inclinaison latérale, arche et présence du drop)
- travail de jambes (étirement, travail des appuis avec changement de poids du corps), dans les positions suivantes : « first » (première), « second » (seconde) et « vide second » (grande seconde).
- changement d'orientation dans l'espace

**B) Pliés :**

- demi plié en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> position en dehors (l'utilisation des positions parallèles équivalentes est facultative)
- grand plié dans les mêmes positions en dehors (pas en parallèle) Changement d'orientation
- combinaison de toutes positions de bras combinées avec des positions jazz et coordinations de mouvements dissociés plus complexes

**2. A) Battements tendus et jetés :**

- en parallèle et en dehors dans les directions devant, côté et derrière
- position du dos « tilt » pour les battements tendus à la seconde

**B) Ronds de jambes :**

- en position en dehors (parallèle facultatif)
- ronds de jambe en l'air (45°-90°)
- maîtrise du jeu des positions en dehors et en dedans

**Annexe 70 (Branche 4.1.3. – danse jazz)***Danse jazz division inférieure 1<sup>re</sup> mention*

- changement d'orientation
- présence du « drop », au choix, dans l'exercice même, ou dans la transition

**C) Battements cloches :**

- directions devant, derrière et côté

**D) Développés :**

- développés en croix (devant, côté et derrière) en ouverture de hanches (en dehors)
- transition avec promenade (position retiré, attitude ou arabesque)

**E) Éléments supplémentaire :**

- les transitions entre les différentes parties de l'exercice sont au choix de l'enseignant
- les positions de bras doivent être jazz (au choix de l'enseignant)

**3. A) Grands battements :**

- en position en dehors et dans les directions en croix (devant, côté et derrière)
- directions ajoutées : toutes orientations et en déplacement
- position du dos « tilt » à la seconde et « lay out » en arrière

**B) Petits sauts :**

- combinaison des cinq familles de sauts en dehors et parallèle
- en en dehors soubresaut, échappé - fermé en 1<sup>ère</sup> et en 3<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> position, sissone, changement de pieds
- en parallèle soubresaut en 1<sup>ère</sup>, assemblée et saut d'un pied sur l'autre (petits jetés), temps levés

**4. A) Isolations :**

- tête, épaules, buste, bassin (en inclinaison, rotation et translation)

**B) Dissociations :**

- combinaison de plusieurs isolations au choix de l'enseignant
- combinaison de dissociations plus complexes avec changement d'orientations (aux niveaux rythmiques, de la dissociation corporelle, du tempo idéalement accéléré et de la dissociation spatiale)

**Annexe 70 (Branche 4.1.3. – danse jazz)****5. A) Tours :**

- déplacement
- double tour jazz (plié et tendu en en dehors et en en dedans) avec bras jazz au choix
- double tour 6<sup>ème</sup>, « pencil turn », ou tour « crayon »
- tours piqués, attitude, arabesque, déboulés tendus

**6. A) Grands sauts :**

- combinaison de toutes sortes de marches (sur plié et tendue, sur relevé, en changeant d'orientation....)
- transition de pas (« pas de bourrée » croisé devant et derrière, en tournant, « pas de pivot », « chassée », « step-ball-change », « assemblés », « glissade », .....)
- grands jetés devant et à la seconde en développé ou tendu combinaisons de bras complexifiées

**Épreuve artistique :****Variation**

- tempo : de modéré à allegro
- musique et style de danse : au choix de l'enseignant
- durée de 3,5 minutes



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 70 (Branche 4.1.3. – danse jazz)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Danse jazz**

**Division moyenne spécialisée  
1<sup>er</sup> Prix  
et  
Division moyenne**

**Compétences souhaitées en fin de cycle  
Programme d'études  
Programme d'examen**



**Annexe 70 (Branche 4.1.3. – danse jazz)***Danse jazz division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix et division moyenne***COMPETENCES SOUHAITEES**

1. Développement physique harmonieux, souple et dynamique
2. Compréhension des mouvements qui à ce niveau sont rapides et complexes
3. Prise de conscience du schéma corporel dans le temps à travers la musique et l'espace
4. Rapport des dynamiques gestuelles et sonores par rapport à la musique
5. Reconnaissance immédiate des différents rythmes de danse permettant une réaction rapide en improvisation
6. Maîtrise du feeling jazz
7. Expression au travers des variations :
  - musicalité
  - précision
  - virtuosité
8. Aptitude à danser en solo

**Annexe 70 (Branche 4.1.3. – danse jazz)***Danse jazz division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix et division moyenne***PROGRAMME D'ETUDE****Division moyenne****Matières à maîtriser en plus du programme du 1<sup>er</sup> cycle et de la 1<sup>re</sup> mention****(filles et garçons)**1) Équilibres

- penché arabesque
- toutes formes de promenade ( en arabesque, en attitude, en retiré...)
- tilt en équilibre ( min 4 temps )
- développés dans toutes les directions libres et minimum une hauteur de 90°
- grand rond de jambe en l'air
- changement d'orientation dans l'espace

2) Tours

- simple tour attitude en dehors et en dedans
- simple tour arabesque en dehors et en dedans
- double tours jazz sur un pied en dedans et en dehors, sur plié et sur tendu
- double tours jazz sur deux pieds (6<sup>ème</sup>) en dedans et en dehors, sur plié et sur tendu

3) Grands battements

- sous toutes formes, toutes directions,
- en déplacement
- sautés, sur relevés, sur pliés, en tilt

4) Sauts

- grand jeté simple, développé ou tendu
- sauts fouettés attitude et arabesque
- sauts raccourci sous toutes formes : attitude  
à la seconde
- sissonnes toutes positions avec développé changé
- temps de flèche

**Annexe 70 (Branche 4.1.3. – danse jazz)***Danse jazz division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix et division moyenne*5) Déplacements

- tours piqués simples, doubles
- déboulés
- tours soutenus, dessus dessous sur plié
- toutes formes de grands-jetés

**Matière à maîtriser en plus pour les garçons**1) Sauts

- grand jeté à la seconde
- assemblé grand jeté échappé à la seconde
- soubresaut, changement
- entrechat 4, 3 royal
- jeté entrelacé

2) Tours

- tours en l'air fini en 5<sup>ème</sup> position (simple)
- tours piqués en dedans et en dehors simple, double
- tours piqués décalé ou tilt simple, double
- double tours arabesque en dehors et en dedans
- double tours attitude en dehors et en dedans

**Division moyenne spécialisée****Matières à maîtriser en plus de la division moyenne (filles et garçons)**1) Équilibres

- grand rond de jambe en l'air en dehors et en dedans
- fouetté de seconde à l'arabesque
- fouetté de l'attitude devant à l'arabesque
- arabesque penchée
- équilibre en grandes poses
- tours promenades décalés, tilt et lay-out

2) Tours

- double et triple tours attitude en dehors et en dedans
- double et triple tours arabesque en dehors et en dedans
- triple tours jazz sur un pied en dedans et en dehors, sur plié et sur tendu
- triple tours jazz sur deux pieds (6<sup>ème</sup>) en dehors et en dedans, sur plié et sur tendu
- double tours en 4<sup>ème</sup> sur jambe tendu ou plié en dehors et en dedans

**Annexe 70 (Branche 4.1.3. – danse jazz)***Danse jazz division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix et division moyenne*

- double tours pencil en dehors et en dedans, sur plié et sur tendu
  - double tours décalés, tilt et lay-out
  - double tours fini saut attitude
  - double tours fini piqué attitude tilt
  - manège de tours
  - tours posés piqués en dehors
- 3) Grands battements
- changement d'orientation dans l'espace
  - grands battements développés
- 4) Sauts
- sauts de biche
  - grand jeté à la seconde, tendu et développé
  - grand jeté en tournant, tendu et attitude
  - manège de grands sauts
- 5) Déplacements
- tours piqués simples, doubles et triples en dehors et en dedans
  - toutes formes de grands sauts
  - toutes formes de tours

**Matières à maîtriser en plus pour les garçons**

- 1) Sauts
- coupé jeté attitude
  - jeté à l'italienne
  - emboîtés simples temps levés
  - grand jeté fini sur attitude
  - jetés battus
  - échappés seconde battus
  - assemblés battus
  - tour en l'air fini en 5<sup>ème</sup> position (double)
- 2) Tours
- tours à l'italienne (seconde)

**Annexe 70 (Branche 4.1.3. – danse jazz)***Danse Jazz division moyenne spécialisée 1<sup>er</sup> prix et Division moyenne***Examen pour l'obtention du diplôme de la division moyenne**

Exercices et enchaînements avec les éléments figurant dans le programme d'étude à déterminer par l'enseignant.

- Adage sous forme de variation de 3 minutes élaboré par l'enseignant
  - musique et style de danse au choix de l'enseignant
- Allegro sous forme de variation de 3 minutes élaboré par l'enseignant
  - musique et style de danse au choix de l'enseignant
- Variation personnelle de l'élève d'une durée de 3 minutes.

**Examen pour l'obtention du premier prix**

Exercices et enchaînements avec les éléments figurant dans le programme d'étude à déterminer par l'enseignant.

- Adage sous forme de variation de 3 minutes élaboré par l'enseignant
  - musique et style de danse au choix de l'enseignant
- Allegro sous forme de variation de 3 minutes élaboré par l'enseignant
  - musique et style de danse au choix de l'enseignant
- Variation personnelle de l'élève d'une durée de 3 minutes.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 70 (Branche 4.1.3. – danse jazz)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Danse jazz**

**Division supérieure**

**Compétences souhaitées  
Programme d'études  
Programme d'examen**

**Annexe 70 (Branche 4.1.3. – danse jazz)***Danse jazz division supérieure***COMPETENCES SOUHAITEES**

## 1. Percevoir :

- saisir par la perception
- parvenir à connaître le langage de la danse
- avoir conscience :
  - d'une sensation
  - d'une émotion

## 2. Discerner :

- agir de manière plus autonome
- faire preuve d'un sens critique
- maîtriser le vocabulaire des éléments de la danse
- discerner les différents styles de danses et musicaux
- être capable de traduire les contrastes d'énergie
- être capable de danser à l'écoute de la musique
- avoir la capacité d'intégrer les corrections dans son apprentissage et de s'auto corriger
- concentration, calme, détermination et endurance

## 3. Pratique individuelle :

- utiliser le langage de la danse avec aisance
- montrer une bonne coordination et synchronisation de la gestuelle
- faire preuve :
  - d'interprétation
  - d'expression
- utiliser une méthode de travail pour progresser seul
- savoir improviser
- développer une émotion

## 4. Pratique collective :

- danser au sein d'un petit groupe
- participer à un travail (duos, trios,...)
- danser en groupe en prouvant une bonne compréhension de la musicalité
- constituer un groupe et en gérer le travail
- prendre en charge l'invention, l'adaptation ou la réalisation d'une courte partie d'une danse sur un thème donné avec musique

**Annexe 70 (Branche 4.1.3. – danse jazz)***Danse jazz division supérieure***PROGRAMME D'ETUDE****Matière à maîtriser en plus du programme de la division moyenne spécialisée – 1<sup>er</sup> Prix****Filles et garçons**

- 1) Tours
- double tours attitude piqué en dedans fini penché arabesque sur tendu
  - double tours piqué en dedans, penché sur tendu
  - triple tours en dehors penché sur plié, coupé à la cheville
  - triple tours attitude en dedans sur plié
  - double tours attitude en dehors sur plié

**Matière à maîtriser en plus pour garçons**

- triple et quadruple tours sur un pied en dehors et en dedans sur plié et tendu
- double tours arabesque fini sur « penchée »
- double tours à la seconde en dehors et en dedans
- double tours en l'air
- triple tours piqués en dedans
- triple tours en dehors posés piqués

2) Sauts

- grands jeté « ciseaux »

**Matière à maîtriser en plus pour garçons**

- grand jeté « ciseaux » fouetté fini arabesque
- grand jeté « ciseaux » fouetté à la seconde

**Examen pour l'obtention diplôme supérieur:****Epreuve d'admission :**

- Une variation de 2,5 minutes imposée au niveau national ;
- Une variation de 2,5 minutes au choix de l'enseignant.

**Examen :**

- Une variation du niveau requis de plus ou moins 3,5 minutes au choix de l'enseignant ;
- Une variation chorégraphiée par un chorégraphe invité par l'établissement travaillée par l'élève dans un espace de temps de 10 heures maximum et d'une durée de 2 minutes. La musique et le thème sont au choix du chorégraphe invité ;
- Une composition chorégraphique en groupe élaborée par l'élève d'une durée de 5 minutes travaillée sur un thème au choix de l'élève.





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 71 (Branche 4.2.1. – formation musicale pour danseurs)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études Formation musicale pour danseurs**

**Annexe 71 (Branche 4.2.1. – formation musicale pour danseurs)**

**Table des matières**

<b>1<sup>er</sup> degré</b>	p. 4
<b>2<sup>e</sup> degré</b>	p. 7



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Annexe 71 (Branche 4.2.1. – formation musicale pour danseurs)**

**Commission nationale des programmes de l'enseignement musical**

**Formation musicale pour**  
**danseurs**

**Généralités**  
**Programme d'études**  
**Programme d'examen**

**Annexe 71 (Branche 4.2.1. – formation musicale pour danseurs)***Formation musicale pour danseurs***GÉNÉRALITÉS**

La Formation musicale fait partie du cours de danse et ne suit pas une progression indépendante, mais parallèle. Les cours se donnent en collaboration avec le professeur de danse et proposent un soutien efficace adapté aux besoins des élèves, l'objectif étant de renforcer le lien danse-musique.

Directions de travail :

- étude des valeurs de notes et des mesures, du rythme corporel (mémorisation, reproduction, lecture, dictée)
- travail dans l'espace
- analyse auditive (forme, structure, caractère, pulsation, structures rythmiques)
- culture musicale, histoire de la musique en relation avec l'histoire de la danse, découverte de différents répertoires
- reconnaissance à l'écoute de différentes formes de danse (valse, polka, menuet etc. pour la danse classique - pour la danse jazz et contemporaine les formes afférentes)
- improvisations et compositions chorégraphiques (notées rythmiquement et dansées)

Le cours est partagé en deux degrés :

1. Les trois premières années d'études doivent être accomplies pour se présenter aux épreuves de la première mention en danse.  
Les études sont validées par un certificat de 1<sup>er</sup> degré; les élèves qui suivent des cours de formation musicale sont dispensés du cours et la 1<sup>re</sup> mention de formation musicale est équivalente au 1<sup>er</sup> degré de formation musicale pour danseurs.
2. Les élèves inscrits dans le degré moyen spécialisé doivent suivre une quatrième et une cinquième année d'études en formation pour danseurs pour pouvoir se présenter au concours du 1<sup>er</sup> Prix.  
Il est néanmoins recommandé aux élèves inscrits dans le degré moyen de suivre également les cours de quatrième et de cinquième année et de passer l'examen.

**LE COURS**

- Le matériel : une salle assez grande (pour se mettre en mouvement) et bien équipée (chaîne stéréo, lecteur vidéo et DVD, petits instruments à percussion, etc...)
- Plusieurs livres au choix : p.ex. Dante Agostini « Solfège rythmique volume 1 et 2 » (binaire et ternaire)

**Annexe 71 (Branche 4.2.1. – formation musicale pour danseurs)***Formation musicale pour danseurs 1<sup>er</sup> degré***PROGRAMME DU 1<sup>ER</sup> DEGRÉ****1<sup>re</sup> Année**

Durée du cours : 60 minutes hebdomadaires

**Théorie :**

- ronde, blanche, noire, croche, double croche (par groupe de 4)
- triolet, blanche et noire pointées
- les silences afférents
- les mesures 4/4, 3/4, 2/4
- la notation, la barre de mesure, la reprise
- le tempo (frapper et garder la pulsation)
- le temps levé
- la notation d'un « solo » (séquence de mouvement dansée et notée rythmiquement)

**Pratique :**

- frapper et mettre en mouvement des rythmes (livre Agostini ou autre)
- dictée rythmique (reconnaître et écrire)
- analyser des exemples de musique (reconnaître les instruments et les différents rythmes en relation avec la danse)
- traduire des exercices de danse en notation rythmique
- composer de petites séquences de mouvement (en duo ou solo) : notation rythmique et danse

**Annexe 71 (Branche 4.2.1. – formation musicale pour danseurs)***Formation musicale pour danseurs 1<sup>er</sup> degré***2<sup>e</sup> Année**

Durée du cours : 60 minutes hebdomadaires

**Théorie :**

- approfondissement des rythmes acquis
- ajouter les exemples suivants



- la mesure 6/8
- travail en solo ou duo (séquence de mouvement dansée et notée rythmiquement)
- les nuances (p, f, crescendo,....)

**Pratique :**

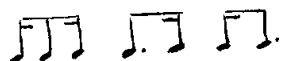
- écoute et présentation sur vidéo de différentes formes de danse
- dictée rythmique
- découverte de différents styles de musique et de danse éventuellement en collaboration avec des musiciens
- application des différentes nuances dans le mouvement
- séquence de mouvement dansée en solo ou duo et notée rythmiquement

**3<sup>e</sup> Année**

Durée du cours : 60 minutes hebdomadaires

**Théorie :**

- approfondissement de la matière
- ajouter les rythmes suivants :



- le quart de soupir
- la syncope
- synthèse de toutes les valeurs de notes et de silences connues
- les mesures 3/8, 9/8, 12/8
- travail en « trio »
- connaissance des instruments (en collaboration avec des musiciens)
- préparation à l'examen pour le certificat du 1<sup>er</sup> degré

**Pratique :**

- dictée rythmique (à l'exception du 12/8)
- analyse d'œuvres musicales écrites spécialement pour la danse
- écoute d'œuvres de musique contemporaine
- préparation de la partie écrite de l'examen
- préparation pour l'examen de la séquence de mouvement (duo ou trio au choix) dansée et notée rythmiquement

**Annexe 71 (Branche 4.2.1. – formation musicale pour danseurs)***Formation musicale pour danseurs 1<sup>er</sup> degré***Examen pour l'obtention du certificat de premier degré**

L'examen comporte les éléments suivants :

- Questionnaire à établir par l'établissement ;
- Lecture à vue (frapper des rythmes) à déterminer par l'établissement ;
- Présentation d'une séquence de mouvement en solo ou en groupe ;
- Analyse écrite de la musique choisie pour la chorégraphie.

**Questionnaire** (vaut pour 20 sur 60 points pour la note finale) à établir par l'établissement

Epreuve passée en classe environ 4 semaines avant l'examen. Le questionnaire est corrigé par l'enseignant et remis au jury à déterminer par l'établissement le jour de l'examen.

Contenu du questionnaire :

- questions se rapportant aux valeurs de notes et de silences, ainsi qu'aux mesures ;
- questions au sujet des différentes formes de danse ;
- questions d'ordre général sur les nuances, les notes pointées, les triolets.

**Lecture à vue** (vaut pour 10 sur 60 points pour la note finale)

Un choix de phrases rythmiques de 4 mesures en 2/4, 3/4, 4/4 ou 6/8 est proposé à l'élève; celui-ci doit les frapper après un court temps de préparation.

La lecture sera établie par l'établissement.

**Séquence de mouvement en solo ou en groupe** (vaut pour 20 sur 60 points pour la note finale)

Les élèves travaillent une séquence de mouvement sur une musique de leur choix en groupe de 4 danseurs au maximum à présenter le jour de l'examen dansée et notée rythmiquement.

Critères de jugement : musicalité, créativité (durée minimale : 1 minute)

**Analyse écrite de la musique choisie** (vaut pour 10 sur 60 points pour la note finale)

Les groupes d'élèves doivent présenter au jury à déterminer par l'établissement sous forme écrite une analyse de la musique choisie pour leur prestation. L'analyse porte sur la forme, les instruments de musique, le rythme, le caractère et la présentation du compositeur et/ou de l'interprète.

**Annexe 71 (Branche 4.2.1. – formation musicale pour danseurs)***Formation musicale pour danseurs 2<sup>e</sup> degré***PROGRAMME DU 2<sup>E</sup> DEGRÉ****4<sup>e</sup> Année et 5<sup>e</sup> année**

Cours de 60 minutes hebdomadaires par année

**Théorie :**

Approfondissement des compétences acquises prévues au 1<sup>er</sup> degré

**Pratique :**

Approfondissement des compétences acquises prévues au 1<sup>er</sup> degré

**Examen pour l'obtention du certificat de deuxième degré**

L'examen comporte les éléments suivants :

- Questionnaire à établir par l'établissement ;
- Lecture à vue (frapper des rythmes) à déterminer par l'établissement ;
- Présentation d'une séquence de mouvement en solo ou en groupe ;
- Analyse écrite de la musique choisie pour la chorégraphie.

**Questionnaire** (vaut pour 20 sur 60 points pour la note finale) à établir par l'établissement

Epreuve passée en classe environ 4 semaines avant l'examen. Le questionnaire est corrigé par l'enseignant et remis au jury à déterminer par l'établissement le jour de l'examen.

Contenu du questionnaire :

- questions se rapportant aux valeurs de notes et de silences, ainsi qu'aux mesures ;
- questions au sujet des différentes formes de danse ;
- questions d'ordre général sur les nuances, les notes pointées, les triolets.

**Lecture à vue** (vaut pour 10 sur 60 points pour la note finale)

Un choix de phrases rythmiques est proposé à l'élève; celui-ci doit les frapper après un court temps de préparation.

La lecture sera établie par l'établissement.

**Séquence de mouvement en solo ou en groupe** (vaut pour 20 sur 60 points pour la note finale)

Les élèves travaillent une séquence de mouvement sur une musique de leur choix en groupe de 4 danseurs au maximum à présenter le jour de l'examen dansée et notée rythmiquement.

Critères de jugement : musicalité, créativité (durée minimale : 1 minute)

**Analyse écrite de la musique choisie** (vaut pour 10 sur 60 points pour la note finale)

Les groupes d'élèves doivent présenter au jury à déterminer par l'établissement sous forme écrite une analyse de la musique choisie pour leur prestation. L'analyse porte sur la forme, les instruments de musique, le rythme, le caractère et la présentation du compositeur et/ou de l'interprète.





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 72

## **Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :**

### **Piano**

UV nécessaires pour l'obtention du 1<sup>er</sup> Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<b><u>1<sup>er</sup> Prix</u></b>	<b><u>Diplôme supérieur</u></b>
<b><u>Branche principale</u></b>		100 uv	100 uv
<b><u>Branche obligatoire</u></b>	1 <sup>er</sup> Prix de formation musicale	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

### **Branches secondaires A :**

Musique de chambre (ou piano d'accompagnement ou piano à quatre mains)	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	Certificat du 1 <sup>er</sup> Prix (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)	30 uv	30 uv
	Certificat supérieur (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)		40 uv
Déchiffrage	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv	15 uv
	Certificat du degré supérieur	20 uv	20 uv
Harmonie ou contrepoint ou fugue ou composition	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Jeu solo avec orchestre	à certifier par l'établissement		5 uv

## Annexe 72

**Branches secondaires B :**

		<b>1<sup>er</sup> Prix</b>	<b>Diplôme supérieur</b>
Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Histoire de la musique	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Analyse musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	20 uv	20 uv
2 <sup>ème</sup> instrument (monodique)	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv

**Branches secondaires C :**

autre instrument *	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
	Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv

\* est considéré comme autre instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. branche d'écriture, danse, diction, chant, direction, jazz, ...)

Disposition spéciale : Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 73

### **Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :**

#### **Orgue**

UV nécessaires pour l'obtention du 1<sup>er</sup> Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<b><u>1<sup>er</sup> Prix</u></b>	<b><u>Diplôme supérieur</u></b>
<b><u>Branche principale</u></b>		100 uv	100 uv
<b><u>Branche obligatoire</u></b>	1 <sup>er</sup> Prix de formation musicale	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

#### **Branches secondaires A :**

Harmonisation et improvisation	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv	15 uv
	Certificat du degré supérieur	20 uv	20 uv
Harmonie	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Piano	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv

Annexe 73

		<b><u>1<sup>er</sup> Prix</u></b>	<b><u>Diplôme supérieur</u></b>
Déchiffrage	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv	15 uv
	Certificat du degré supérieur	20 uv	20 uv

**Branches secondaires B :**

Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Histoire de la musique	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Organologie	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Analyse musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	20 uv	20 uv
Contrepoint ou fugue ou composition	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
2 <sup>ème</sup> instrument (monodique)	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv

## Annexe 73

**Branches secondaires C :**

		<b><u>1<sup>er</sup> Prix</u></b>	<b><u>Diplôme supérieur</u></b>
autre instrument *	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv
Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv

\* est considéré comme autre instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. branche d'écriture, danse, diction, chant, direction, jazz, ...)

Disposition spéciale : Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 74

## Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :

### Violon / Violon-alto / Violoncelle / Contrebasse

UV nécessaires pour l'obtention du 1<sup>er</sup> Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<u>1<sup>er</sup> Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
<u>Branche principale</u>		100 uv	100 uv
<u>Branche obligatoire</u>	1 <sup>er</sup> Prix de formation musicale	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

### Branches secondaires A :

Musique de chambre	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	Certificat du 1 <sup>er</sup> Prix (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)	30 uv	30 uv
	Certificat supérieur (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)		40 uv
	Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un conservatoire de musique à certifier par l'établissement * (5 uv/an)	15 uv	20 uv
Déchiffrage	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv	15 uv
	Certificat du degré supérieur	20 uv	20 uv
Jeu solo avec orchestre	à certifier par l'établissement		5 uv

- \* - sont pris en compte les années à partir du moment de l'entrée en division moyenne spécialisée (branche en question)
- 5 uv supplémentaires peuvent être acquises par un projet d'orchestre à l'exemple du CMGR

## Annexe 74

**Branches secondaires B :**

		<b>1<sup>er</sup> Prix</b>	<b>Diplôme supérieur</b>
Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Harmonie ou contrepoint ou fugue ou composition	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Histoire de la musique	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Analyse musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	20 uv	20 uv
Piano	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv

**Branches secondaires C :**

2 <sup>ème</sup> instrument *	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv
Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv

\* est considéré comme 2<sup>ème</sup> instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. branche d'écriture, danse, diction, chant, direction, jazz, ...)

**Disposition spéciale :** Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 75

## **Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :**

### **Guitare classique**

UV nécessaires pour l'obtention du 1<sup>er</sup> Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<b><u>1<sup>er</sup> Prix</u></b>	<b><u>Diplôme supérieur</u></b>
<b><u>Branche principale</u></b>		100 uv	100 uv
<b><u>Branche obligatoire</u></b>	1 <sup>er</sup> Prix de formation musicale	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

### **Branches secondaires A :**

Musique de chambre	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	Certificat du 1 <sup>er</sup> Prix (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)	30 uv	30 uv
	Certificat supérieur (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)		40 uv
Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un conservatoire de musique à certifier par l'établissement * (5 uv/an)		15 uv	20 uv
Déchiffrage	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv	15 uv
	Certificat du degré supérieur	20 uv	20 uv
Jeu solo avec orchestre	à certifier par l'établissement		5 uv

\* - sont pris en compte les années à partir du moment de l'entrée en division moyenne spécialisée (branche en question)



Annexe 75

**Branches secondaires B :**

		<b>1<sup>er</sup> Prix</b>	<b>Diplôme supérieur</b>
Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Harmonie ou contrepoint ou fugue ou composition	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Histoire de la musique	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Analyse musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	20 uv	20 uv
2 <sup>ème</sup> instrument (monodique)	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv

**Branches secondaires C :**

autre instrument *	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
	Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv

\* est considéré comme autre instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. branche d'écriture, danse, diction, chant, direction, jazz,...)

**Disposition spéciale :** Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 76

## **Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :**

### **Instruments à vent**

UV nécessaires pour l'obtention du 1<sup>er</sup> Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<b><u>1<sup>er</sup> Prix</u></b>	<b><u>Diplôme supérieur</u></b>
<b><u>Branche principale</u></b>		100 uv	100 uv
<b><u>Branche obligatoire</u></b>	1 <sup>er</sup> Prix de formation musicale	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

### **Branches secondaires A :**

Musique de chambre	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	Certificat du 1 <sup>er</sup> Prix (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)	30 uv	30 uv
	Certificat supérieur (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)		40 uv
	Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un conservatoire de musique à certifier par l'établissement* (5 uv/an)	15 uv	20 uv
Déchiffrage	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv	15 uv
	Certificat du degré supérieur	20 uv	20 uv
Jeu solo avec orchestre	à certifier par l'établissement		5 uv

- \* - sont pris en compte les années à partir du moment de l'entrée en division moyenne spécialisée (branche en question)
- 5 uv supplémentaires peuvent être acquises par un projet d'orchestre à l'exemple du CMGR

## Annexe 76

**Branches secondaires B :**

		<b>1<sup>er</sup> Prix</b>	<b>Diplôme supérieur</b>
Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Harmonie ou contrepoint ou fugue ou composition	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Histoire de la musique	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Analyse musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	20 uv	20 uv
Piano	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv

**Branches secondaires C :**

2 <sup>ème</sup> instrument *	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
	Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv

\* est considéré comme 2<sup>ème</sup> instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. branche d'écriture, danse, diction, chant, direction, jazz, ...)

Disposition spéciale : Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 77

## **Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :**

### **Percussion**

UV nécessaires pour l'obtention du 1<sup>er</sup> Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<b><u>1<sup>er</sup> Prix</u></b>	<b><u>Diplôme supérieur</u></b>
<b><u>Branche principale</u></b>		100 uv	100 uv
<b><u>Branche obligatoire</u></b>	1 <sup>er</sup> Prix de formation musicale	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

### **Branches secondaires A :**

Musique de chambre	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	Certificat du 1 <sup>er</sup> Prix (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)	30 uv	30 uv
	Certificat supérieur (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)		40 uv
Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un conservatoire de musique à certifier par l'établissement * (5 uv/an)		15 uv	20 uv
Batterie/drum set <u>ou</u> Latin percussion/ percussion digitale	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv

## Annexe 77

		<b>1<sup>er</sup> Prix</b>	<b>Diplôme supérieur</b>
Piano	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Déchiffrage	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv	15 uv
	Certificat du degré supérieur	20 uv	20 uv
Jeu solo avec orchestre	à certifier par l'établissement		5 uv

- \* - sont pris en compte les années à partir du moment de l'entrée en division moyenne spécialisée (branche en question)
- 5 uv supplémentaires peuvent être acquises par un projet d'orchestre à l'exemple du CMGR

**Branches secondaires B :**

Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Harmonie ou contrepoint ou fugue ou composition	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Histoire de la musique	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Analyse musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	20 uv	20 uv

## Annexe 77

**Branches secondaires C :**

		<b><u>1<sup>er</sup> Prix</u></b>	<b><u>Diplôme supérieur</u></b>
2 <sup>ème</sup> instrument *	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
	Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv

\* est considéré comme 2<sup>ème</sup> instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. branche d'écriture, danse, diction, chant, direction, jazz, ...)

Disposition spéciale : Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 78

## Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :

### Drumset

UV nécessaires pour l'obtention du 1<sup>er</sup> Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<u>1<sup>er</sup> Prix</u>	<u>Diplôme supérieur</u>
<u>Branche principale</u>		100 uv	100 uv
<u>Branche obligatoire</u>	1 <sup>er</sup> Prix de formation musicale	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

### Branches secondaires A :

participation régulière à un ensemble spécifique (Combo ; Big Band) d'un conservatoire de musique à certifier par l'établissement * (5 uv/an)		15 uv	20 uv
Percussion <u>ou</u> Latin percussion/ Percussion digitale	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Déchiffrage	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv	10 uv
	Certificat du degré moyen	15 uv	15 uv
	Certificat du degré supérieur	20 uv	20 uv

- \* - sont pris en compte les années à partir du moment de l'entrée en division moyenne spécialisée (branche en question)
- 5 uv supplémentaires peuvent être acquises par un projet d'orchestre à l'exemple du CMGR

Disposition spéciale : Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.

Annexe 78

**Branches secondaires B :**

		<b><u>1<sup>er</sup> Prix</u></b>	<b><u>Diplôme supérieur</u></b>
Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement		
	2 années de cours à certifier par l'établissement		
Histoire de la musique	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Harmonie	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Analyse musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	20 uv	20 uv
2 <sup>ème</sup> instrument *	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv

\* est considéré comme 2<sup>ème</sup> instrument toute branche principale faisant partie de l'enseignement musical (p.ex. branche d'écriture, danse, diction, chant, direction, jazz, ...)

**Branches secondaires C :**

		<b><u>1<sup>er</sup> Prix</u></b>	<b><u>Diplôme supérieur</u></b>
autre instrument *	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
	Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv

\* est considéré comme autre instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. branche d'écriture, danse, diction, chant, direction, jazz, ...)





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 79

**Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :**

**Chant**

UV nécessaires pour l'obtention du 1<sup>er</sup> Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<b><u>1<sup>er</sup> Prix</u></b>	<b><u>Diplôme supérieur</u></b>
<b><u>Branche principale</u></b>		100 uv	100 uv
<b><u>Branche obligatoire</u></b>	1 <sup>er</sup> Prix de formation musicale	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

**Branches secondaires A :**

Art lyrique / Musique de chambre	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	Certificat du 1 <sup>er</sup> Prix (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)	30 uv	30 uv
	Certificat supérieur (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)		40 uv
Piano	2 années de pratique à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Participation régulière à une chorale d'un conservatoire de musique à certifier par l'établissement *(5 uv/an)		15 uv	20 uv
Solo avec orchestre	à certifier par l'établissement		5 uv
Branche secondaire spécifique (p.ex. Lied, italien pour chanteur, respiration,...)	5 uv pour chaque certificat final	10 uv	10 uv

\*sont pris en compte les années à partir du moment de l'entrée en division moyenne spécialisée (branche en question)

## Annexe 79

**Branches secondaires B :**

		<b><u>1<sup>er</sup> Prix</u></b>	<b><u>Diplôme supérieur</u></b>
Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Harmonie ou contrepoint ou fugue ou composition	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Histoire de la musique	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Analyse musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	20 uv	20 uv
Direction chorale	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Diction / Art dramatique (française ou allemande)	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv

## Annexe 79

**Branches secondaires C :**

		<b><u>1<sup>er</sup> Prix</u></b>	<b><u>Diplôme supérieur</u></b>
2 <sup>ème</sup> instrument *	2 années de pratique à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement		5 uv	5 uv

\* est considéré comme 2<sup>ème</sup> instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. branche d'écriture, danse, diction, direction, jazz, ...)

Disposition spéciale : Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 80

## **Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :**

### **Direction chorale**

UV nécessaires pour l'obtention du 1<sup>er</sup> Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<b><u>1<sup>er</sup> Prix</u></b>	<b><u>Diplôme supérieur</u></b>
<b><u>Branche principale</u></b>		100 uv	100 uv
<b><u>Branche obligatoire</u></b>	1 <sup>er</sup> Prix de formation musicale	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

### **Branches secondaires A :**

Chant	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Piano	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
Analyse musicale	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	20 uv	20 uv
Participation régulière à une chorale d'un conservatoire de musique à certifier par l'établissement * (5 uv/an)		15 uv	20 uv

\*sont pris en compte les années à partir du moment de l'entrée en division moyenne spécialisée (branche en question)

## Annexe 80

**Branches secondaires B :**

		<b>1<sup>er</sup> Prix</b>	<b>Diplôme supérieur</b>
Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Harmonie ou contrepoint ou fugue ou composition	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Histoire de la musique	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Instrumentation et orchestration	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
2 <sup>ème</sup> instrument (monodique)	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv

## Annexe 80

**Branches secondaires C :**

		<b><u>1<sup>er</sup> Prix</u></b>	<b><u>Diplôme supérieur</u></b>
autre instrument *	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
	Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv

\* est considéré comme autre instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. danse, diction, jazz, ...)

Disposition spéciale : Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 81

## **Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :**

### **Direction orchestre**

UV nécessaires pour l'obtention du 1<sup>er</sup> Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<b><u>1<sup>er</sup> Prix</u></b>	<b><u>Diplôme supérieur</u></b>
<b><u>Branche principale</u></b>		100 uv	100 uv
<b><u>Branche obligatoire</u></b>	1 <sup>er</sup> Prix de formation musicale	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

### **Branches secondaires A :**

Branche instrumentale*	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Instrumentation et orchestration	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Analyse musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	20 uv	20 uv
Participation régulière à un orchestre d'un conservatoire de musique à certifier par l'établissement ** (5 uv/an)		15 uv	20 uv

\* est pris en considération tout instrument qui fait partie d'un orchestre

\*\* sont pris en compte les années à partir du moment de l'entrée en division moyenne spécialisée (branche en question)

## Annexe 81

**Branches secondaires B :**

		<b>1<sup>er</sup> Prix</b>	<b>Diplôme supérieur</b>
Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Harmonie ou contrepoint ou fugue ou composition	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Histoire de la musique	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Piano	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Pratique au clavier	Certificat final	10 uv	10 uv



## Annexe 81

**Branches secondaires C :**

		<b><u>1<sup>er</sup> Prix</u></b>	<b><u>Diplôme supérieur</u></b>
autre instrument *	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
	Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv

\* est considéré comme autre instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. danse, diction, jazz, ...)

Disposition spéciale: Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Annexe 82

## **Dispositions spécifiques du curriculum pour l'obtention du premier prix et du diplôme supérieur :**

### **Instruments jazz et chant jazz**

UV nécessaires pour l'obtention du 1<sup>er</sup> Prix : 160

UV nécessaires pour l'obtention du Diplôme supérieur : 200

		<b><u>1<sup>er</sup> Prix</u></b>	<b><u>Diplôme supérieur</u></b>
<b><u>Branche principale</u></b>		100 uv	100 uv
<b><u>Branche obligatoire</u></b>	1 <sup>er</sup> Prix de formation musicale *	10 uv	10 uv
	Diplôme supérieur de formation musicale	15 uv	15 uv

### **Branches secondaires A :**

Combo Jazz	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	Certificat du 1 <sup>er</sup> Prix (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)	30 uv	30 uv
	Certificat supérieur (attestation des résultats obtenus à l'examen par l'établissement)		40 uv
	Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un conservatoire de musique à certifier par l'établissement ** (5 uv/an)	15 uv	20 uv
Déchiffrage ou Déchiffrage Jazz	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat du degré inférieur	10 uv	10 uv
	Certificat du degré moyen ***	15 uv	15 uv
	Certificat du degré supérieur ***	20 uv	20 uv

\* vu que la formation musicale et la formation musicale-jazz sont reconnues équivalentes les uv exigées peuvent être acquises soit en FM soit en FMJ

\*\* sont pris en compte les années à partir du moment de l'entrée en division moyenne spécialisée (branche en question)

\*\*\* existe seulement pour le déchiffrage classique

## Annexe 82

**Branches secondaires B :**

		<b>1<sup>er</sup> Prix</b>	<b>Diplôme supérieur</b>
Culture musicale	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	2 années de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
Harmonie *	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
Histoire *	1 année de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Certificat final	10 uv	10 uv
Analyse *	1 année de cours à certifier par l'établissement	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	20 uv	20 uv

**Branches secondaires C :**

2 <sup>ème</sup> instrument **	2 années de cours à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Diplôme du 1 <sup>er</sup> cycle	10 uv	10 uv
	1 <sup>ère</sup> mention	15 uv	15 uv
	Diplôme de la division moyenne	20 uv	20 uv
	1 <sup>er</sup> Prix	25 uv	25 uv
	Participation régulière à une chorale d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv
	Participation régulière à un orchestre/ensemble d'un établissement pendant 2 années à certifier par l'établissement	5 uv	5 uv

\* vu que les branches harmonie, histoire de la musique, analyse musicale sont reconnues équivalentes aux branches harmonie-jazz, histoire du jazz et analyse jazz, les uv exigées peuvent être acquises soit dans l'une soit dans l'autre des branches correspondantes. Néanmoins une des branches choisies doit obligatoirement être du domaine spécifique du jazz.

\*\* est considéré comme 2<sup>ème</sup> instrument toute branche principale prévue au règlement grand-ducal (p.ex. branche d'écriture, danse, diction, direction, ...)

Disposition spéciale : Pour l'obtention du Diplôme supérieur 5 uv peuvent être prises en compte par l'établissement d'inscription de l'élève pour une branche au choix de l'élève autre que celles énumérées au curriculum. Peuvent être prises en compte toutes les branches prévues au règlement grand-ducal.

